HAL
archives-ouvertes.fr

Valeurs patrimoniales en situation diasporique. Au prisme du Web : au prisme du Web : les identités Judéo-marocaine et Amazighe dans le processus de patrimonialisation de Casablanca.

Marc David

To cite this version:

Marc David. Valeurs patrimoniales en situation diasporique. Au prisme du Web : au prisme du Web : les identités Judéo-marocaine et Amazighe dans le processus de patrimonialisation de Casablanca.. Histoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2014. Français. NNT : 2014MON30072 . tel-01142824

HAL Id: tel-01142824

https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01142824

Submitted on 16 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Collège Doctoral du Languedoc-Roussillon

THÈSE
Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par **l'Université Paul-Valéry Montpellier III**

Préparée au sein de l'école doctorale
Territoires, Temps, Sociétés et Développement
Et de l'unité de recherche **UMR GRED**

Spécialité **: Géographie et Aménagement de l'espace**

Présentée par **Marc DAVID**

VALEURS PATRIMONIALES EN SITUATION DIASPORIQUE
Au prisme du *Web* : les identités judéo-marocaine et amazighe dans les processus de patrimonialisation de Casablanca

Soutenue le 18 décembre 2014 devant le jury composé

M. Raffaele CATTEDRA, Professeur, Université Paul-Valéry - Montpellier III	Directeur
M. Robert ESCALLIER, Professeur Émérite, Université de Nice Sophia Antipolis	Rapporteur
M. Yvan GASTAUT, Maître de Conférences, Université de Nice Sophia Antipolis	Examinateur
Mme Anna MADOEUF, Professeur, Université François-Rabelais - Tours	Rapporteur
M. Jean-Marie MIOSSEC, Professeur, Université Paul-Valéry - Montpellier III	Examinateur

ARTS, LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Résumé

Les concepts fondamentaux de la géographie perçus à travers le triptyque mémoire-patrimoine-territoire permettent d'esquisser le cadre général de représentation des espaces expérimentés par l'homme. Dans cette perspective, cette thèse aborde le sens des valeurs patrimoniales en situation diasporique. Il s'agit de s'intéresser aux identités patrimoniales à l'épreuve du territoire selon les actions de nommer, valoriser et instrumenter les lieux. Ce travail de recherche s'appuie sur l'analyse des enjeux, des acteurs et des pratiques du processus de patrimonialisation au Maroc et à Casablanca. La recherche se fonde également sur l'analyse des contextes d'usages, du langage et de la symbolique des lieux au sein des forums du *Web* dédiés à la diaspora judéo-marocaine et amazighe. L'objectif principal de l'approche adoptée consiste à engager une réflexion sur la potentialité que les membres des forums du *Web* soient actants du processus patrimonial. Les résultats obtenus mettent à jour la nature du support mémoriel privilégié, par les identités judéo-marocaine et amazighe diasporées, pour la patrimonialisation virtuelle de leurs valeurs culturelles. Une approche des valeurs patrimoniales en situation diasporique par le biais des représentations virtuelles des identités juive et berbère du Maroc sur fond de « Web 2.0 ».

Mots clés : Valeurs patrimoniales, processus de patrimonialisation, diaspora marocaine, forums communautaires du *Web*, identités judéo-marocaine et amazighe, représentations.

Patrimonial values in situation of exile. Through the *Web* : the moroccan identities jewish and amazighe in the process of patrimonialisation to Casablanca

Abstract

The fundamental concepts of the geography perceived through the triptych memory-heritage-territory allow to sketch the general framework of representation of spaces experimented by the man. This thesis approaches the sense of patrimonial moral values in diasporique situation. The purpose is to consider the patrimonial identities in the test of the territory according to the actions to name, value and instrument places. This research work leans on the analysis of stakes, the actors and the practices of patrimonialisation in Morocco and in Casablanca. The research is also based on the analysis of the environmental frame, the language and some symbolism of places within the forums of *Web* dedicated to the jewish moroccan and amazighe diaspora. The main objective of the adopted approach consists in committing a reflection on the potentiality that the members of the forums of the *Web* are agents of the patrimonial process. The obtained results update the nature of the privileged memory support, by the jewish moroccan and amazighe identities of the exile, for the virtual patrimonialisation of their cultural values. An approach of the patrimonial values in situation of exile by means of the virtual representations of the jewish and berber identities of Morocco on the background « Web 2.0 ».

Keyworks : Patrimonial values, process of patrimonialisation, Moroccan diaspora, community forums of *Web*, jewish moroccan and amazighe identities, representations.

Sommaire

Introduction générale 9

PREMIÈRE PARTIE
Les identités patrimoniales à l'épreuve du territoire :
nommer, **valoriser et instrumenter les lieux** 23

CHAPITRE 1 - Mémoire–patrimoine–territoire 27
1.I. Approche méthodologique des processus de patrimonialisation 29
1.I.A. Le cadre épistémologique de la recherche 30
1.I.B. Méthodologie du travail de recherche 34
1.II. L'approche territoriale du patrimoine 39
1.II.A. La territorialité publique, moyen d'expression et de diffusion des valeurs patrimoniales 41
1.II.B. La fonction sociale du territoire et l'émergence des valeurs patrimoniales 47
1.III. Le concept de patrimoine : les valeurs génériques de l'espace urbain 65
1.III.A. Le triptyque mémoire-patrimoine-territoire : les concepts opératoires pour l'analyse du tableau patrimonial à l'œuvre 69
1.III.B. Circonscription socio-spatiale du triptyque mémoire–territoire–patrimoine et la résistance du lien à la ville 80

CHAPITRE 2 - Enjeux, **acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca** 89
2.I. L'émergence patrimoniale des questions judéo-marocaine et berbère 91
2.I.A. Des objets de patrimonialisation aux objets du patrimoine colonial 93
2.I.B. Le contexte idéologique du patrimoine après l'Indépendance du Maroc 104
2.I.C. L'inscription des questions judéo-marocaine et berbère actuelles dans la dimension patrimoniale 119
2.II. L'image urbaine de Casablanca : reconfiguration spatiale, plans de sauvegarde et valorisation du centre historique 135
2.II.A. Le centre historique de Casablanca : la place des Nations-Unies (ex-place de France), un exemple emblématique 138
2.II.B. La patrimonialisation de Casablanca 151

DEUXIÈME PARTIE

Forums communautaires de la diaspora et processus patrimonial : **contextes d'usages**, **langages patrimoniaux et symbolique des lieux** 163

CHAPITRE 3 - Environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web* ... 169

3.I. Un événement politique méditerranéen pour clarifier la fonction patrimoniale des forums du *Web*..... 171

3.I.A. Contextualisation et présentation du choix de l'événement par le *Net*..... 171

3.I.B. Règles du langage informel : chartes des forums judéo-marocain et amazigh du *Web* 182

3.II. Indicateurs généraux de la tendance patrimoniale des forums du *Web*..... 189

3.II.A. Essai de quantification de l'intérêt d'un sujet d'actualité politique 189

3.II.B. Présentation générale des thématiques patrimoniales des forums du *Web*..... 200

CHAPITRE 4 - Les langages patrimoniaux du *Web*..... 225

4.I. L'approche technique de l'information de la diaspora marocaine du *Web*..... 227

4.I.A. Les forums communautaires du *Web* : traitement de l'information et adaptabilité méthodologique 228

4.I.B. Les réalités virtuelles patrimoniales amazighes et judéo-marocaines du *Web*.. 233

4.II. Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora marocaine du *Web*..... 247

4.II.A. Langages d'ailleurs : « Souvenirs de Casablanca » 247

4.II.B. Une territorialisation à distance..... 278

CHAPITRE 5 - Symbolique des lieux entre imaginaire de l'exil et épreuve du territoire 293

5.I. Le quartier *Mellah* : guides touristiques et forums du *Web*..... 295

5.I.A. Représentation touristique de la ville de Casablanca..... 295

5.I.B. Représentation touristique de la ville de Fès 302

5.I.C. Représentation virtuelle du quartier *Mellah* (Casablanca-Fès) 307

5.II. Les rémanences exiliques entre épreuve du territoire et imaginaire de l'exil..... 319

5.II.A. Épreuve du territoire : le non-départ, la non-rupture 319

5.II.B. L'imaginaire de l'exil : mise en perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine..... 327

Conclusion générale..... 341

Remerciements

Cette thèse représente une enrichissante expérience scientifique et humaine dont il convient de remercier les personnes ayant participé à rendre cette aventure culturelle réalisable. En ces termes, je souhaite exprimer ma sincère reconnaissance à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné, durant toute la durée de mes recherches, tant par leur collaboration scientifique que par leur amical soutien.

Je remercie en premier lieu mon directeur de thèse, Raffaele Cattedra pour m'avoir guidé sur la voie de la compréhension des processus culturels de patrimonialisation et de m'avoir accordé, tout en me conseillant, une motivante confiance dont témoigne l'aboutissement de ce manuscrit. J'adresse de vifs remerciements aux membres du jury ayant bien voulu évaluer mon travail de recherche et participer à sa soutenance publique dont la présence m'honore et témoigne l'intérêt scientifique qu'ils ont porté à mes travaux de recherche : l'expression de cette gratitude s'adresse aux Professeurs Anna Madoeuf, Robert Escallier, Jean-Marie Miossec et à Monsieur Yvan Gastaut, Maître de Conférences.

Je tiens également à remercier les chercheurs et autres institutionnels marocains et français m'ayant facilité la tâche durant mes divers déplacements sur le terrain et en particulier au Professeur Mohamed Kenbib de l'Université Mohammed V-Agdal de Rabat ainsi que le Professeur M'Hammed Idrissi Janati officiant dans le même établissement universitaire et m'ayant également reçu sur son lieu de vie à Fès. Je remercie le Professeur Abdelkader Kaouïa pour m'avoir facilité l'accès aux services de l'Agence Urbaine et de la Wilaya de Casablanca, le Professeur Mohammed El Faïz, pour m'avoir conseillé scientifiquement lors d'une mission de recherche au sein de l'Université Cadi Ayyad (Marrakech). Je n'oublie pas tous les scientifiques qui m'ont accordé de leur temps précieux et à travers eux, je transmets une dernière pensée à Florence Troin et Roméo Carabelli de l'Université de Tours.

Je n'aurais jamais pu adresser ces remerciements sans avoir été préalablement accueilli au sein du Laboratoire de recherche UMR GRED (ex-GESTER) qui m'a toujours réservé le meilleur des appuis professionnels et cela jusque dans l'accompagnement de certaines tâches administratives. Ma gratitude va aux enseignants chercheurs, doctorants et personnel administratif. J'ai une pensée pour chacun des membres du laboratoire et notamment Monique Gherardi qui a toujours su apaiser mes angoisses doctorales et apporter des solutions à mes nombreuses interrogations et sollicitations. Dans la continuité des témoignages de ma reconnaissance, je tiens à exprimer un message particulier aux représentants de l'autorité scientifique et administrative doctorale, de l'Université Paul-Valéry Montpellier III, m'ayant autorisé à renouveler favorablement mes demandes

d'autorisation de réinscription en thèse : M. Brouillet Denis, Directeur de l'École Doctorale 60 (Territoires, Temps, Sociétés et Développement), M. Gilli Patrick, Vice-Président du Conseil Scientifique et les responsables successifs de l'équipe d'accueil, Mrs. Miossec Jean-Marie et Leone Frédéric.

Je me dois d'adresser une dédicace particulière aux membres des forums des communautés originaires du Maroc qui s'expriment sur le *Web* et notamment les participants aux forums *Chleuhs.com*, *Dafina.net* et *Darnna.com*. Un grand merci à eux de m'avoir fait découvrir, à travers leurs témoignages personnels, les différentes facettes de leur identité culturelle et dont les richesses n'ont cessé de stimuler mon travail de recherche. Parmi les innombrables abonnés de ces espaces conversationnels, je salue quelques-uns de leurs plus fidèles animateurs en les pseudonymes de « ilisntamazirt3 », « perle_berbere », « amezoukhassanel », « sylvain », « place de france », « echkol », « gerard » et « darlett » à laquelle je transmets une pensée amicale et sincèrement reconnaissante pour m'avoir permis de prendre contact avec un *casaouis* emblématique de ces sites : « Kenza ». Cher Driss (*Kenza*), comment aurais-je pu omettre de te citer et ces quelques mots ne seront pas suffisants pour exprimer ma profonde gratitude pour l'accueil *beïdaouis* que tu m'as réservé à mon arrivée à Casablanca : un grand merci pour m'avoir fait redécouvrir avec passion ta ville dont j'étais déjà tombé amoureux quelques années auparavant : à bientôt l'*Aziz* !

S'engager dans la réalisation d'une thèse, c'est une étape d'un projet scientifique et personnel auquel je me dois de saluer l'entière adhésion de ma famille et de mes proches. Je leur adresse un grand merci pour leur soutien moral essentiel et la force qu'ils ont su me transmettre pour surmonter les épreuves de la vie que la réalisation d'une thèse ne dispense pas et qui, par l'ampleur de la tâche à accomplir, peut les rendre rapidement insurmontables et nous détourner du chemin de l'aboutissement de ce manuscrit. Merci à Éliane David pour l'amour indéfectible qu'une mère porte à ses enfants et le courage que celui-ci vous insuffle à dépasser vos doutes et vos faiblesses. Dans la lignée des forces familiales porteuses, j'évoquerai mes sœurs Laurence Barthèlemy et Magali Rourret qui a bien voulu se charger de la relecture de la thèse dans son intégralité avec l'étroite collaboration de son mari Alain Rourret pour la gestion et le stockage des innombrables fichiers informatiques que je lui ai transmis sur sa messagerie électronique. Évidemment, mes nièces sont associées à ce communicatif débordement d'énergie familiale et c'est par le biais du droit d'aînesse que je les citerai : Élodie Rourret et son binôme amoureux Benjamin, Marion Barthèlemy, Célia Rourret et Julia Barthèlemy. L'évocation des plus jeunes représentantes de la cellule familiale ne sont pas sans honorer la mémoire de la doyenne nous ayant récemment quitté à l'âge de 105 ans, ma grand-mère Antoinette David née Delacourt à laquelle j'associe le souvenir plus lointain mais non moins ému de mon grand-père paternel le Commandant

David Victor et sa première épouse Églantine Quairel, la mère putative de mon père ainsi que celui de mes grands-parents maternels : Marie-Dominique Casanova épouse de Joseph Pasquini.

Filialement, ils ne font pas partie de ma famille mais par leurs qualités de cœur, ils en sont des éléments fondamentaux. En ce sens, j'adresse un témoignage de reconnaissance à la famille Brogini dont Anne, Maurice et Jany (une pensée particulière pour toi Poune ainsi qu'à ta sœur Jany pour m'avoir accordé avec plaisir du temps pour effectuer des corrections redoutablement efficaces). Je n'oublie pas Christelle et Christophe Burriat ainsi que leurs filles Léa et Zoé pour leur présence et leurs encouragements quotidiens ainsi qu'une profonde considération à un ami très cher, le Commandant Lavigne Philippe et son petit Edgar dont le soutien moral et la participation à l'intendance technique de la conception de ce manuscrit a été sans aucun manquement amical durant toute la durée de la réalisation de la thèse. Une dévotion et une gentillesse héritée sans aucun doute de ses parents Roger et Jacqueline Lavigne que je salue affectueusement.

Mes dernières pensées, c'est à toi *Casa* que je les adresse. Je t'ai questionné inlassablement et tu m'as fait languir de tes réponses. Mais je n'ai pas oublié que très récemment, tu m'as offert la plus belle des réponses alors que je me rendais sur les traces du centre de téléphonie public du Boulevard Zerktouni depuis lequel en 1996, je donnais des nouvelles à mon père Guy David, désormais défunt. Les portes closes de la boutique, la communication n'a jamais été aussi limpide et les souvenirs autant apaisés : *chokran Casa*.

Introduction générale

Parler de patrimoine est une tendance contemporaine très généralisée dont on aurait pu supposer que la géographie s'y soit intéressée depuis fort longtemps, alors que la notion de patrimoine ne fut abordée que très récemment, à partir du milieu des années 1990, dans la continuité des travaux de l'historien Pierre Nora sur les « lieux de mémoire » et par le biais des représentations spatiales et de l'appropriation territoriale des hommes en société (Di Méo, 1995)[1]. De cet engouement patrimonial public auquel nous venons de faire allusion, il en découle différentes façons d'aborder le patrimoine en tant que tout ou partie de biens publics et/ou collectifs et auxquels les professionnels du domaine patrimonial s'accordent à reconnaître l'aspect fondamental de la contextualisation des objets patrimoniaux au sein du dispositif général de dévotion successorale. Une perspective de la gestion des biens culturels reçus en héritage qui inscrit ses légataires dans la dynamique d'une projection sociétale qui suppose, d'une part, que les biens culturels soient sauvegardés et conservés pour mémoire et, d'autre part, qu'ils soient valorisés dans ce qu'ils incarnent comme potentialité patrimoniale (expressions d'enjeux stratégiques sociaux, économiques, culturels et territoriaux).

Qu'il s'agisse d'héritages individuels ou collectifs, il est question d'évoquer le patrimoine comme le témoin de passage intergénérationnel, mais également en tant que construction sociale dont le mécanisme de fonctionnement relève d'un ensemble complexe de règles (idéologiques, politiques et/ou économiques) et de procédures (sauvegarde, conservation et valorisation). Mentionner le long et difficile cheminement de l'acte patrimonial (*i.e. :* les processus de patrimonialisation), c'est évoquer dans notre cas la quête de pérennisation des espaces urbains. Après des décennies de conservation et de valorisation des biens artefactuels (historiquement et esthétiquement recevables), la réflexion patrimoniale évolue progressivement sur la voie culturelle des biens qui peuvent être inventoriés en tant que ressources symboliques non renouvelables et, en l'occurrence, des objets urbains étant le produit de constructions sociales, dont les valeurs témoignent de la prégnance identitaire des lieux.

[1] Di Méo G. (1994), « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n°78, pp. 15-34.

- Les valeurs maghrébines patrimoniales

Considérons d'entrée de jeu que les processus de patrimonialisation relèvent d'une conception occidentale du traitement de la filiation (historique-culturelle), et de l'inscription des sociétés héritières dans la modernité. Une démarche occidentalisante et difficilement transposable sans que ses principaux mécanismes ne s'apparentent à des formes de néo-colonialismes et *a fortiori* en contexte maghrébin. Dans ces conditions, nous prenons le temps de clarifier l'acception selon laquelle, certains passages de notre recherche porteront mention de « Valeurs maghrébines patrimoniales » se partageant entre un héritage colonial (*i.e. :* les architectures du XXème siècle) et celui des identités Amazighe et Judéo-marocaine (*i.e. :* des valeurs culturelles symboliques).

Au Maroc et notamment à travers la ville de Casablanca, nous avons considéré l'héritage colonial de manière « globale » afin de mettre en avant le polymorphisme des enjeux patrimoniaux, tout en portant l'accent sur l'aspect urbanistique et architectural de ceux-ci. L'intention marque la volonté de souligner le caractère majeur que revêt le patrimoine bâti de la ville de Casablanca des débuts du XXème siècle, en tant que laboratoire d'expérimentations urbaines de la France. Un patrimoine inédit de production française mais d'inspiration marocaine puisque les particularismes Art déco et Art nouveau ne trouvent nul pareil dans aucun autre espace urbain. Le phénomène va jusqu'à être incomparable dès lors que l'inventivité de ces mouvements artistiques s'est conjuguée avec les traditions architecturales et ornementales de l'Art mauresque (F. BEGUIN, arabisances…). Il s'agit de bâtiments aux prouesses techniques et aux qualités esthétiques remarquables mais également d'éléments ayant servi à façonner l'image de la ville et celle de tout un pays selon le prisme culturalo-politique de la nation colonialisatrice. Ces objets architecturaux de la période coloniale sont difficilement transmissibles en raison du fait que la valeur symbolique politique prédomine l'ensemble des autres valeurs dont ils sont porteurs (sous forme d'intérêts scientifiques, esthétiques, sociaux et économiques).

Au lendemain de l'Indépendance, seul le processus colonial de patrimonialisation est cessible dans la mesure où c'est le même procédé d'appropriation identificatrice qui va opérer. Un processus de patrimonialisation post-colonial qui se met en place de façon réactive et quelque peu excluante, en puisant seulement dans certaines ressources du passé (*i.e. :* des supposées « valeurs originelles »). Un mécanisme rapide et radical afin de garantir sans ambiguïté l'identification d'une nation et d'une identité culturelle retrouvée. Par le principe d'exclusion, nous entendons l'expression tranchée du rejet de toutes formes artefactuelles coloniales et, *de facto,* des charges symboliques qui leur sont associées. Par ce mécanisme réactionnel légitime, nous entendons également l'herméticité d'un recentrage sur les

fondements de l'arabo-islamisme, dont il s'avère que l'exacerbation des valeurs finit par occulter celles d'identités originelles majeures. Le principal symbole de ces dernières est afférent au multiculturalisme marocain, dont le principe peut être étendu à l'ensemble de la région géographique du Maghreb.

Lorsqu'il est fait référence aux communautés berbère et juive du Maroc en tant qu'identités porteuses de valeurs maghrébines, nous entendons leur singularité au sens noble du terme, c'est-à-dire en tant que caractère unique que l'on peut également retrouver de façon très approchante en Algérie et en Tunisie, mais dont les caractéristiques ne peuvent néanmoins s'étendre *in extenso* à l'ensemble des communautés juives des pays arabes et à celles amazighes de l'Afrique septentrionale.

Nous faisons référence, dans ce travail, aux membres des forums Amazigh et Judéo-marocain du *Web* en tant que communautés diasporées (*i.e. :* exil judéo-marocain et dispersion amazighe). Ces dernières ont été considérées selon la définition accordée par Jacques Lévy et Michel Lussault au terme de diaspora : « Ensemble de communautés dispersées, séparées par des distances qui peuvent être considérables et partageant une même identité [en substance, l'identité marocaine]» (Lévy et Lussault, 2013 : 276).

- L'animation patrimoniale par les processus culturels de patrimonialisation

En prenant appui sur la ville de Casablanca pour aborder les processus culturels de patrimonialisation, il est question d'observer de quelle manière s'opère la prise en charge du patrimoine culturel sur la rive Sud de la Méditerranée, et notamment, au Maroc. Partant du principe que le patrimoine n'existe qu'à travers un processus de patrimonialisation (Guérin, 2001), et que les richesses historiques et patrimoniales d'un territoire sont des opportunités significatives en termes de développement durable et d'inscriptibilité d'une vision moderniste de l'Islam, les valeurs maghrébines précitées (*i.e. :* l'héritage architectural colonial, les identités amazighe et judéo-marocaine) servent de référentiel pour l'analyse du contrôle des ressources culturelles par les processus de patrimonialisation au Maroc. Une manière de prendre la mesure de la légitimité patrimoniale des différentes parties invoquées et de l'enjeu stratégique que peut représenter le positionnement des héritages du passé, dans la mesure où certains d'entre-eux sont tacitement supposés comme étant susceptibles de menacer l'identité territoriale nationale. Une observation qui s'opère sous plusieurs angles d'approche, parmi lesquels celui des acteurs publics et privés marocains à l'échelle locale et nationale, mais également, l'opérationnalité des nouveaux instruments législatifs internationaux attachés à la défense d'un patrimoine mondial matériel, dont l'acception a

été assez récemment élargie à la dimension immatérielle des réalités idéelles dont leurs identités culturelles sont porteuses (*i.e. :* la notion de patrimoine culturel immatériel de l'humanité, 1990).

Ce segment d'approche représente une source de pensée substantielle (académique et professionnelle) à laquelle, nous viendrons juxtaposer l'organisation communicationnelle de la sphère virtuelle d'une partie des identités culturelles marocaines dispersées géographiquement et pour lesquelles, dans le cadre de cet espace conversationnel spécifique, nous reviendrons de façon plus détaillée dans la section introductive abordant les objectifs et les méthodes de ce travail de recherche.

- La démarche de recherche

Le Patrimoine peut être considéré comme l'un des objets de recherche emblématique de la géographie. Cette dernière, engagée à mieux comprendre notre planète dans ses complexités humaines et naturelles, est en ce sens héritière des grandes traditions historiques de la recherche géographique en tant que domaine d'étude de la répartition des êtres vivants, des territoires et des relations entre les hommes et leurs environnements.

Ce travail de recherche aborde un sujet éminemment géographique puisqu'il est question d'approcher la notion patrimoniale par ses centres névralgiques c'est-à-dire, les processus de patrimonialisation et l'épreuve territoriale. Une démarche qui place, à travers l'étude des valeurs des identités patrimoniales précitées, l'homme au cœur du dispositif de recherche et selon une disposition méthodologique particulière, puisqu'il est question de croiser les discours officiels et savants avec ceux qui filtrent virtuellement à travers les forums communautaires du *Web.*

Le traitement du contexte architectural de la première moitié du XXème siècle permet d'aborder territorialement les enjeux patrimoniaux de la colonisation, et les difficultés liées à constituer les biens de cette période en tant qu'héritage du passé. À la complexité de cette action, s'ajoute la non moins problématique gestion des biens et valeurs patrimoniales des identités berbère et judéo-marocaine. Nous proposons ainsi une approche de la patrimonialisation de ces valeurs maghrébines à travers l'étude de certains processus perceptibles comme la prise de conscience patrimoniale, la sélection patrimoniale et la justification des critères ayant servi à la définir. C'est-à-dire, la sauvegarde et la valorisation des éléments révérés patrimonialement, ainsi que le jeu des acteurs impliqués et les différents contextes dans lesquels ils opèrent. Il est question des dispositions culturelles prises localement et nationalement, mais également de prendre en considération l'incidence des

mesures internationales en la matière. Dans le cadre d'intervention a-spatial de ces dernières, on associe les éventuels effets des identités diasporées (berbère et judéo-marocaine) sur les processus de patrimonialisation en cours au Maroc. Une démarche d'emboîtement d'échelles et de nuances de proximité spatiale avec les objets patrimoniaux qui recherche également à déterminer les correspondances de la légitimité des acteurs de la patrimonialisation et par là même des patrimoines eux-mêmes.

L'analyse des processus culturels de patrimonialisation, nous offre à percevoir les liens ténus entre les patrimoines et les territoires qui les portent. Une correspondance basée sur le partage d'une double dimension matérielle et idéelle et un subtil rapport dialectique entre la patrimonialisation des valeurs et leur spatialisation. La matérialisation de ces liens ne se prête pas à l'exercice d'une bonne acuité visuelle. Néanmoins, le visionnage des représentations patrimoniales permet de croiser différents registres spécifiques (*i.e. :* les langages officiel/savant/ordinaire) appartenant aussi bien aux espaces de l'expérience directe qu'à ceux de l'expérimentation indirecte (local-national-international/espaces virtuels du *Net* sous la forme des forums communautaires du *Web*). Il s'agit d'une mise en situation territoriale de représentations multiples - et quelquefois contradictoires - dont la synergie influence la construction générale du discours patrimonial, et dont on s'efforcera de déceler jusqu'à quel point cette convergence discursive est susceptible d'orienter les actants de la patrimonialisation. En ces termes, il est question d'évoquer les professionnels du domaine patrimonial (individuels ou collectifs) qui s'exercent en qualité de passionnés, d'amateurs d'art, d'intellectuels, de chercheurs, d'architectes, d'urbanistes et autres acteurs de collectivités territoriales.

La structuration analytique adoptée dans cette thèse se positionne par rapport à une démarche à la fois géo-historique et transdisciplinaire de la notion patrimoniale. Les éléments substantiels de cette dernière sont abordés par l'approche narrative des processus de patrimonialisation. Un mode opératoire que nous avons supposé adapté à la double nature du patrimoine (matérielle-idéelle) et de son homologue territorial. Un ensemble dont les formes de la pensée discursive permettent de couvrir un phénomène communicationnel où - individuellement et collectivement - se mélangent, se contredisent et se renforcent autant les voix de la raison que celles des émotions.

Tout en ayant conscience que le récit patrimonial ne se confond pas avec l'initiation elle-même de l'acte patrimonial, nous postulons que l'approche discursive des représentations de la réalité permet de prendre la mesure de l'importance de l'imaginaire dans la construction des lieux. Relativiser les formes discursives prises en considération ne signifie pas que nous ayons établi une typologie de ces dernières, et quelque part, que nous ayons supposé que certaines d'entre elles soient plus recevables que d'autres. Il est davantage question de

performativité du discours et de notre aptitude à avoir su faire émerger la connaissance à travers la sélection d'un corpus de discours ordinaires (forums communautaires du *Web*). La difficulté d'une telle approche réside également à contrôler ses propres schémas patrimoniaux hérités afin qu'ils n'interfèrent pas dans l'orientation de la recherche, mais sans pour autant y renoncer et souvent à la grande joie de la découverte et de la compréhension de la richesse culturelle qui nous a été léguée. Dans cette perspective, l'analyse des processus culturels de patrimonialisation n'est pas dénuée d'une volonté personnelle d'engager un voyage initiatique à travers la découverte des autres (c'est-à-dire, leurs façons d'honorer leurs racines et d'en perpétuer la mémoire). L'approche que nous avons adoptée relève d'une démarche scientifique qui positionne les processus de patrimonialisation en tant qu'objet géographique complexe à étudier. Cette complexité réside dans la multiple convergence de concepts que la fonction patrimoniale convie à l'étude et qui confère au patrimoine le statut privilégié « d'objet transversal aux sciences sociales » (Veschambre, 2007 : 361-381).

La polysémie patrimoniale est fonction des discours des différents auteurs et du mode de production de ces discours (soit-elle académique, professionnelle, idéologico-politique, ordinaire, etc.). L'espace numérique (Les réseaux sociaux, forums, blogs du *Net*) contribue à la construction des représentations patrimoniales de par l'importance croissante qu'ils ont acquise dans les sociétés actuelles, et en raison de leur rôle double d'accessibilité médiatique et d'espaces de médiation. Une pénétration numérique qui tend à se généraliser à toutes les couches de la population, et dont l'ampleur du phénomène n'est pas sans lien avec le gain progressif en légitimité des réseaux sociaux et autres espaces de convivialité du *Web 2.0.* Une culture de partage et de participation qui nous intéresse car elle permet de cibler les individus, de la communauté judéo-marocaine diasporée et ceux de la communauté berbère dispersée géographiquement. La pratique virtuelle de ces identités marocaines diasporées est de deux ordres, avec d'une part, les individus ayant développé le premier stade de la patrimonialisation c'est-à-dire la conscience patrimoniale (les membres des forums communautaires du *Web*) et, d'autre part, ceux d'entre-eux (Administrateurs et Modérateurs des forums du *Web*) ayant des connaissances plus approfondies sur la notion même de fonction patrimoniale (*i.e. :* la structuration du forum autour du concept mémoriel). La sensibilité patrimoniale des participants aux forums communautaires du *Web* était un facteur déterminant pour la mise en corrélation de certains de ces discours avec ceux des spécialistes de la question patrimoniale (intellectuels et acteurs officiels de la gestion du patrimoine).

Apparentée à l'analyse de discours, l'approche multidisciplinaire que nous avons choisie est essentiellement qualitative, et s'est astreinte autant que possible, à l'étude du contenu de

discours écrits et oraux (dans une moindre mesure) ainsi qu'à leur contextualisation au sein de représentations symboliques de lieux se partageant entre l'imaginaire de l'exil, la mémoire et l'épreuve du territoire. Une interrogation des représentations confrontée à d'autres représentations plus académiques, dont il a fallu rechercher si les produits de ces représentations étaient susceptibles d'interférer dans les réalités patrimoniales en cours de construction.

Les représentations collectives alternent les phases successives de construction et de déconstruction de la réalité, et c'est la trame de fond de l'approche de cette thèse sur laquelle s'inscrit une recherche exploratoire de la légitimité, et de l'opérationnalité des langages patrimoniaux spatialement distants de leurs objets matériels et idéels.

- Les objectifs de la recherche

Ce travail de recherche se positionne dans la perspective d'un questionnement des représentations des processus culturels de patrimonialisation au Maroc par l'accroche citadine casablancaise. Cette dernière n'étant pas considérée comme le catalyseur réducteur d'une spécificité urbaine, mais comme le kaléidoscope culturel renvoyant davantage à une multiplicité de facteurs patrimoniaux permettant de cerner le phénomène de patrimonialisation. Un mode comparatif prenant en considération les divergences des processus de patrimonialisation entre l'Orient et l'Occident, tout en pondérant les discours savants et officiels par les contenus des conventions patrimoniales internationales de l'UNESCO. Ces discours patrimoniaux à teneur scientifique et professionnelle permettent dans un premier axe méthodologique, de canaliser les processus de patrimonialisation à travers la fonction territoriale. Cette dernière facilite la perception de l'évolution progressive de l'acception culturelle de l'objet patrimonial et, par la même, des rapports au monde réel (Individuels et collectifs) qui filtrent à travers la dualité d'un système de représentations où le matériel et l'idéel ne sont pas aisément superposables. Une première approche scientifique qui s'accorde à présenter les processus culturels de patrimonialisation à travers l'approche territoriale du patrimoine et le triptyque conceptuel « mémoire-patrimoine-territoire » afin de mettre en perspective les enjeux, les acteurs et les pratiques de la patrimonialisation (le Maroc et la ville de Casablanca), et par là même, se questionner pour savoir si la légitimité de l'action patrimoniale serait conditionnée par la spatialisation des valeurs dont elle est porteuse (*i.e. :* l'influence des identités marocaines diasporées sur les processus de patrimonialisation de Casablanca). Le deuxième axe méthodologique s'inscrit dans cette lignée, tout en s'articulant autour des langages patrimoniaux des forums communautaires du *Web* dont l'analyse s'est efforcée de rechercher les signes d'un principe patrimonial

actant. En l'occurrence, il est question d'essayer de déterminer le degré de légitimité de ces formes discursives, ainsi que celui des locuteurs spatialement distants des lieux chargés symboliquement (dispersion berbère marocaine et diaspora judéo-marocaine).

L'analyse du traitement numérique de la notion de patrimoine (les plateformes électroniques de publications scientifiques "*open access*")[2] vise à nous permettre de déterminer selon quelles thématiques de recherche sont abordés les processus culturels de patrimonialisation. Les articles sélectionnés au sein des plateformes d'édition de revues scientifiques en ligne, représentent le corpus baptisé « Processus patrimoniaux ». Ce dernier a été extrait du corpus primaire que constituent les collections de publications scientifiques des portails électroniques de la recherche universitaire. Soulignons qu'il s'agit d'un travail d'analyse considérable et à valeur non exhaustive puisque que les revues et les archives électroniques représentent une source d'informations conséquentes, dont la valeur quantitative témoigne de l'intérêt porté par la communauté scientifique à la thématique patrimoniale. L'interrogation de ces bases de données s'est opérée à partir de la notion de patrimoine dont le recueil des premières séries de documents a été de nouveau soumis à des recherches avancées. Ces dernières ont conjugué la notion de patrimoine avec celle de la fonction territoriale du patrimoine, et des variables qui gravitent autour du triptyque conceptuel « mémoire-patrimoine-territoire » (*i.e. :* citadinité, urbanité, citoyenneté, organisations institutionnelles, mouvance associative et constructions identitaires). Une représentation géographique du concept patrimonial, et de ses processus opératoires, à laquelle on agrégera, au cours de la recherche, les préconisations d'instances internationales (UNESCO), et celles d'acteurs officiels et de professionnels de la promotion culturelle du patrimoine. Le corpus ainsi mis à l'étude rassemble un grand nombre de publications, dont seulement une partie a été directement exploitée dans le développement de la thèse. Il va s'en dire que la partie restante, n'ayant pas été directement utilisée, a néanmoins servi à nourrir la réflexion, au même titre que les nombreuses références bibliographiques imprimées ayant servi à la mise en place de notre travail de recherche. Sans ces dernières, rien n'aurait été envisageable et nous les évoquons ponctuellement sous l'appellation de « corpus classique ».

L'acquisition des données relatives aux forums des communautés originaires du Maroc (berbère et judéo-marocain) est similaire à celle précédemment évoquée, avec néanmoins, la particularité de constituer une base de données arbitraire dont l'exploitation structurelle

[2] L'*open access* (accès ouvert) est principalement utilisé pour les articles de revues de recherches universitaires. L'archive HAL-SHS (Sciences de l'Homme et de la Société) est la plus importante. Les principaux types de documents consultés ont été les suivants : articles des revues avec comité de lecture, Communications et Conférences avec actes, Ouvrages et Chapitres d'ouvrages scientifiques, Directions d'ouvrages, Thèses et autres publications.

est sans commune mesure avec celle des plateformes d'éditions scientifiques en ligne. La structuration des plateformes communautaires ne permettant pas une recherche par termes indexés, le dépouillement a été plus long. À partir des rubriques thématiques des forums *du Web* voisines de notre travail de recherche, (les rubriques Générale- Culture-Art-Histoire et Civilisation), nous avons procédé au passage en revue de plusieurs centaines de sujets de discussions. Les sujets de discussions représentent une succession de « posts » (messages) qui peuvent s'échelonner, en fonction de l'intérêt du sujet, sur plus d'une vingtaine de pages numériques, et de façon non linéaire dans le temps. En effet, le dernier message posté ne répond pas forcément au « post » précédant, et dans ce cas, il faut se référer au message du pseudonyme auquel l'attention est adressée. Un travail de visionnage des discussions des forums communautaires qui alterne les modes de *traveling* et de *feed-back*, et à travers lesquels, nous avons dû faire notre initiation sur les codes et les pratiques virtuels de l'organisation communicationnelle en réseau.

Les forums communautaires sont très abondants sur le *Net* et, à ce titre, nous n'avons retenu parmi eux que ceux qui étaient explicitement adressés aux communautés originaires du Maroc : *www.Chleuhs.com,* www.*Bladi.net*, www.*Dafina.net, www.Darnna.com* . Dès lors que le sondage de ces principales sources d'informations n'était plus en mesure d'assurer la coordination de convergence, voire d'opposition avec les éléments du corpus « Processus patrimoniaux », nous avons eu recours à d'autres sources électroniques afin d'alimenter le corpus « Identités culturelles » dédié aux identités marocaines dispersées (berbère) et diasporée (judéo-marocaine) : www.col.fr et www.akadem.org, etc.[3]

Le corpus « Identités culturelles », établi à partir des forums communautaires du *Web*, n'est pas le produit de discussions sélectionnées dans leur intégralité, mais davantage celui d'un choix de messages susceptibles d'alimenter dynamiquement (citations) la progression de notre raisonnement. Si nous avons l'occasion, au cours du développement de notre travail, d'aborder les difficultés rencontrées par l'adoption de nos choix méthodologiques, nous souhaitons dès à présent mentionner notre attitude personnelle et intellectuelle vis-à-vis de l'observation des forums communautaires du *Web*, et de l'intimité que leurs participants laissent à découvrir publiquement sur la *Toile.* Il est ainsi question de faire allusion à des interrogations morales nous ayant tiraillées au commencement de ce travail de recherche, et dont l'objet principal de nos préoccupations portait sur la légitimité de notre démarche méthodologique à exploiter des données à caractère privé, mais néanmoins laissées en libre accès sur le domaine public virtuel. Etais-je autorisé à pousser les portails électroniques sur lesquels s'inscrivait distinctement et de façon générique, qu'ils étaient dédiés aux communautés originaires du Maroc ? Sans pouvoir justifier les fondements personnels de

[3] Cf. Annexe 4. Présentation des pages d'accueil des sites communautaires consultés, p. 411.

valeurs identitaires berbères ou judéo-marocaines, seule la mission de recherche scientifique, portant sur la compréhension des liens entre les communautés marocaines berbère et judéo-marocaine et les processus culturels de patrimonialisation au Maroc, était en mesure de témoigner que par mes insistantes observations, je ne m'adonnais pas à une quelconque forme de voyeurisme.

Si l'investissement scientifique a permis le dépassement de la gêne par l'éloignement d'un regard trop pudique et d'une attitude quelque peu empreinte de puritanisme mondain de par mes origines protestantes, la conscience du chercheur ne manquait pas de me rappeler dans quelle mesure, elle m'autorisait à m'immiscer dans le cercle virtuel des discussions des membres des communautés amazighe et judéo-marocaine du *Web*. En substance, je me suis contenté de parcourir et d'analyser les contenus de ces forums sans m'y inscrire, et donc sans prendre part à l'animation de certains sujets de conversation. Cependant, pour compléter l'analyse par l'indispensable démarche de terrain, j'ai sollicité tardivement, une demande d'inscription auprès de l'administrateur du site *Darnna.com* afin que je puisse entrer en contact avec l'un de ses membres enregistré sous le pseudonyme de *« Kenza »*[4]. Ce dernier, représente l'interlocuteur marocain *casaoui* privilégié pour les « darnneurs »[5] et les Juifs marocains désireux d'être guidés sur les traces de la mémoire juive de Casablanca.

La mission de recherche à laquelle je fais référence (décembre 2013) fut la dernière effectuée au Maroc, et s'inscrit dans la continuité d'autres séjours ainsi que des déplacements organisés dans le cadre de ma formation universitaire en Géographie. Par l'évocation de cette dernière, je souhaiterais faire figurer la réalisation d'un mémoire concernant l' *« Aménagement urbain et la gestion du littoral marocain : l'exemple de la corniche casablancaise »* dont la réalisation s'est faite en tant que stagiaire à la Société Nationale d'Aménagement Communal de Casablanca (SONADAC) durant une période de six mois (octobre 1997 - mars 1998) et sous la co-direction des Professeurs Robert Escallier et Abdelkader Kaïoua. Dans la continuité de ce travail de recherche, les opportunités de déplacements au Maroc se sont présentées dans le cadre d'un programme de collaboration et d'échanges entre l'Universitaire de Nice Sophia Antipolis et l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, sous la tutelle professorale de Monsieur Mohammed El Faïz. Des échanges universitaires à visées professionnalisantes m'ayant permis de me familiariser avec le terrain

---

4 En l'occurrence, un prénommé Driss que le pseudonyme « Kenza » lui a été inspiré par le prénom de sa fille. C'est avec grand plaisir que le très dévoué et infatigable Driss m'a fait arpenter, sans ménagement, les rues de sa ville pour le plus grand bonheur d'avoir l'impression de découvrir Casablanca comme si c'était la première rencontre. Le rendez-vous avec Driss s'est tenu en ce même lieu durant la première quinzaine de décembre 2013.

5 Les habitués du forum Darnna.com laissent des messages à l'attention collective de ses membres sous l'appellation de « darnneurs - darnneuses ».

d'étude[6] et de nouer des contacts amicaux et intellectuels avec les marocains depuis de nombreuses années, à présent.

Ce travail de recherche ambitionne de présenter, selon un cadre géographique théorique (*i.e. :* mémoire-patrimoine-territoire) et une approche géo-historique (multiscalaire et diachronique), une vision dématérialisée de la dimension patrimoniale au Maroc et à Casablanca : la « diaspora marocaine du *Web* ». La dialectique pluralité-sens commun permettant d'inscrire, d'une part, la problématique du patrimoine casablancais au cœur de l'interprétation des processus de patrimonialisation, et d'autre part, de questionner dans leur environnement toute la complexité des identités plurielles de la société marocaine.

- La structure de la thèse

Notre travail est organisé en deux temps : l'étude des identités patrimoniales à l'épreuve du territoire (« nommer, valoriser et instrumenter les lieux ») ; l'analyse des forums communautaires de la diaspora saisis comme « acteurs » du processus patrimonial (les « langages, légitimités et symboliques des lieux »).

La première partie considère le rapport individuel et collectif à l'espace urbanisé et notamment aux lieux-objets afin d'aborder l'approche patrimoniale par le biais des valeurs génériques de l'espace urbain. Cette amorce de la recherche permet de dépasser les valeurs esthétiques de la notion patrimoniale (monuments) pour révéler une facette moins consensuelle du patrimoine en tant qu'objet de légitimation sociale, et produit de l'appropriation inégalitaire de l'espace : les « visées patrimoniales ». Une façon de montrer que le patrimoine et la patrimonialisation peuvent être les moyens d'expression de « violence(s) symbolique(s) » (Veschambre, 2008), mais également, une façon de présenter les points de vue géographiques selon lesquels le concept de patrimoine peut être abordé. À travers cette dynamique, le patrimoine s'inscrit d'une part, en terme de représentation, d'aménagement et de développement des territoires (géographie sociale et urbaine) et d'autre part, en fonction d'un angle d'intérêt préférentiellement ouvert sur l'identité, et qu'il convient d'associer à une géographie plus axée sur l'approche culturelle et historique des phénomènes.

[6] De nombreux séjours se sont déroulés à Casablanca et au Maroc qui nous ont permis de visiter les montagnes du Rif et les réserves naturelles du Haut Atlas oriental et du Toubkal au sud de Marrakech. Des escapades à travers la diversité des paysages relatifs à la géographie physique du Maroc et auxquels les grandes étapes urbaines participent : Agadir, Casablanca, Chefchaouen, Essaouira, Fès, Meknès, Rabat, Tanger.

Intitulé « Mémoire-patrimoine-territoire, le **premier chapitre** s'engage à servir, dans un premier temps, le traitement de la notion patrimoniale dans l'enchaînement direct de la démarche méthodologique adoptée pour l'analyse des processus de patrimonialisation et, dans un deuxième temps, à exposer l'approche territoriale du patrimoine ainsi que celle du triptyque conceptuel « mémoire-patrimoine-territoire », afin de définir le cadre théorique fondamental que nous avons retenu pour faire émerger les principales hypothèses de notre étude. Ces dernières prendront successivement en considération, d'une part, le rôle des réminiscences mémorielles de la diaspora marocaine du *Web* dans le renforcement du lien social collectif marocain, d'autre part, la possibilité que les identités judéo-marocaine et berbère du *Web* puissent s'inscrire en tant que télé-acteurs du processus de patrimonialisation mis en place à Casablanca, mais également, la potentialité que les objets patrimoniaux artefactuels puissent supporter un certain nombre d'opérations de dématérialisation en fonction de la charge symbolique que les identités culturelles souhaitent véhiculer.

Intitulé « Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca », le **deuxième chapitre** s'accorde, dans un premier temps, à partir de focales rétrospectives sur certains éléments géo-historiques du XXème siècle au Maroc (*i.e. :* les périodes coloniale et post-Indépendance), à contextualiser l'émergence patrimoniale des questions judéo-marocaine et berbère actuelles par rapport aux enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation. Est considérée en tant que « pratique », une action humaine qui s'insère dans un environnement (Lévy et Lussault, 2013 : 810). Dans un deuxième temps, l'image urbaine de la ville de Casablanca sera perçue à travers la reconfiguration spatiale du centre historique (*i.e. :* par l'exemple emblématique de la place des Nations-Unies ou l'ex-place de France), et les préconisations (de l'association Casamémoire et de l'Agence Urbaine de Casablanca) relatives à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine de l'ensemble de la ville (*i.e. : Plan Patrimoine* et *Étude d'un Plan de sauvegarde-valorisation du patrimoine*). Ainsi, nous essaierons de mettre en perspective, d'une part, le positionnement des valeurs culturelles de la population casablancaise par rapport aux processus opératoires et opérationnels de la patrimonialisation, et d'autre part, nous esquisserons les objectifs de la deuxième partie de notre étude, à savoir, l'influence des langages patrimoniaux de la diaspora marocaine du *Web* par rapport aux questions judéo-marocaine et berbère de Casablanca.

La deuxième partie, dans le prolongement des phases successives de construction et de déconstruction des processus de patrimonialisation, s'attachera à mettre en évidence la subjectivité de l'épreuve territoriale en essayant de mettre en perspective les forums communautaires de la diaspora et le processus patrimonial. L'analyse de la deuxième partie s'articule autour de trois axes principaux : la présentation des contextes d'usages virtuels des langages patrimoniaux du *Web* ; le positionnement de ceux-ci en tant qu'éventuel instrument de représentation permettant d'exécuter une action langagière patrimoniale ; enfin, l'essai de mettre en valeur le contenu symbolique des lieux qu'ils réfléchissent virtuellement (*i.e. :* les représentations matérielles, idéelles et/ou stabilisées dans des objets. Lévy et Lussault, 2013 : 866).

Le troisième chapitre, engagé dans l'appréhension de l' « Environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web* » est, de part cette sphère de travail virtuel, destiné à permettre de clarifier la fonction patrimoniale des forums. En empruntant à l'espace du *Net*, le sujet d'information portant sur les événements du *Printemps arabe*, et selon un mode comparatif de fonctionnement, l'étude s'est attachée à faire la lumière sur le degré de socialisation politique des forums communautaires du *Web* afin d'en dégager les principales thématiques patrimoniales. Pour illustrer l'inscription de ces dernières au sein des forums du *Web*, nous avons retenu la thématique de l'écriture en tant que valeur patrimoniale partagée par les membres des forums amazigh et judéo-marocain du *Web.* Cet intérêt commun pour l'écriture, de la diaspora du *Web*, est destiné à nous permettre d'essayer de positionner les caractères graphiques en tant qu'outil de territorialisation.

Le quatrième chapitre s'intéresse au traitement des « Langages patrimoniaux du *Web* » dans la perspective générale du langage humain en tant que fonction sociale s'exerçant à travers l'acte de communiquer, et la pratique des référentiels culturels que l'action autorise. À cette approche technique de l'information de la diaspora marocaine du *Web*, succède un essai de spatialisation des souvenirs de cette dernière. L'élaboration de cet essai découle de l'exposé préalable de langages communicationnels extraits du forum *Darnna.com* (communauté judéo-marocaine du *Web*) et du forum *Bladi.net* (communauté amazighe du *Web*). De la nature des informations recueillies par l'analyse des extraits de discussions des sites *Darnna.com* et *Bladi.net*, procédera un essai de spatialisation des initiatives de territorialisation à distance avec, d'une part, la présentation d'un inventaire d'objets urbains et, d'autre part, la matérialisation cartographique de cet inventaire avec une localisation structurelle des objets urbains, et une représentation spatiale du degré de territorialisation qu'ils sont supposés véhiculer.

Le cinquième chapitre, par rapport aux formes discursives des forums communautaires du *Web*, s'engage dans l'analyse du mélange symbolique qui baigne l'imaginaire de l'exil et l'épreuve du territoire. Une démarche qui suppose l'intention de faire émerger le positionnement de la représentation par rapport aux lieux, dont nous précisons que l'étude a considéré que la symbolique des lieux soit entendue au sens de configuration idéelle, immatérielle ou « stabilisée dans des objets » à des fins pratiques d'illustration de la pensée (Lévy et Lussault, 2013 : 866). Ce chapitre s'organise autour de deux thèmes avec, d'une part, la représentation pratique de l'organisation de visites touristiques au sein de la ville de Casablanca à travers les guides de voyage (*Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard*) avec pour but d'analyser la place de l'image du *Mellah* (le quartier juif) par rapport aux autres secteurs de la ville. La représentation du quartier *Mellah* sera étudiée par rapport à la perception qu'en donnent les membres communautaires dans leurs discussions. Une rapide étude comparative a été menée concernant le *Mellah* de Fès (par le forum *Dafina.net*).

Par l'approche des représentations à travers le thème des rémanences exiliques, l'épreuve du territoire devient une représentation du non-exil (non-départ, non-rupture). En substance, seront évoquées les raisons pour lesquelles certains Juifs du Maroc ont fait le choix de rester dans leur pays natal (« les derniers Juifs du Maroc »), peut-être motivés par les rapprochements des membres de la diaspora judéo-marocaine avec le pays d'origine, comme les *Hilloula* (Pèlerinages), voyages d'agrément, etc…Cette hypothèse nous a amené à nous interroger sur les objets matériels et/ou idéels juifs de tradition marocaine étant susceptibles de stimuler le travail de patrimonialisation virtuelle des souvenirs de la diaspora Judéo-marocaine des forums du *Web.*

Pour étayer cette hypothèse sur l'imaginaire de l'exil, des éclairages sur la perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine sont apportés par la représentation virtuelle du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca. Il s'agit d'établir un lien entre les objets artefactuels de la ville utilisés virtuellement par les membres de la diaspora judéo-marocaine du *Web* et les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca (*i.e. :* l'association Casamémoire).

Première Partie

Les identités patrimoniales à l'épreuve du territoire :

nommer, valoriser et instrumenter les lieux

La progression de la première partie de ce travail s'articule autour de deux principaux axes de recherche avec d'une part, la présentation du cadre théorique général par lequel nous avons choisi d'aborder le concept de patrimoine et, d'autre part, une contextualisation de l'évolution générale des enjeux, des acteurs et des pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca.

Intitulé « Mémoire-patrimoine-territoire », le premier chapitre s'organise autour de trois thèmes :

- Le développement du cadre épistémologique et méthodologique du travail de recherche a la finalité de montrer que le patrimoine (à travers les représentations et les pratiques sous-jacentes au processus qui le légitime ou non) est perçu en tant que construction sociale et d'autre part, afin de préciser la façon selon laquelle nous avons choisi d'aborder les processus de patrimonialisation. Il s'agit dans notre cas de mettre en exergue certaines « valeurs maghrébines patrimoniales » (*i.e. :* l'héritage colonial et les identités judéo-marocaine et berbère), dont nous avons préalablement défini, dans l'introduction générale, les termes de l'acception maghrébine selon laquelle, on les a considérés.

- Une mise en perspective de l'importance de la fonction territoriale du patrimoine en tant que moyen d'expression et de diffusion des valeurs patrimoniales. Il est question d'aborder le Patrimoine en tant que vecteur d'expression de la territorialité publique et, *de facto*, de considérer l'émergence des valeurs patrimoniales par rapport à la fonction sociale du territoire.

- Une présentation des « valeurs génériques » de l'espace urbain pour appréhender le patrimoine (*i.e. :* citadinité-urbanité-citoyenneté) ; dans cette perspective il sera question de montrer que le triptyque conceptuel « mémoire-patrimoine-territoire » s'avère fondamental pour considérer le rôle des identités marocaines diasporées du *Web* (ce que nous avons considéré comme « l'influence patrimoniale a-spatiale »).

Intitulé « Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca », le deuxième chapitre s'organise autour de deux thèmes :

- La présentation de focales rétrospectives sur certains éléments géo-historiques au sein desquels ont émergé d'un point de vue patrimonial, les questions judéo-marocaine et

berbère actuelles. Dans cette perspective, l'analyse privilégie, d'une part, le positionnement des valeurs patrimoniales durant la période coloniale et d'autre part, le contexte idéologique du patrimoine après l'Indépendance du Maroc.

- L'observation patrimoniale sur l'image urbaine de Casablanca avec d'une part, la considération de l'influence patrimoniale locale à travers la présentation d'un cas emblématique de reconfiguration spatiale du centre historique de la ville (la place des Nations-Unies ou l'ex-place de France), et d'autre part, l'étude des aspects de la patrimonialisation de Casablanca à travers deux exemples spécifiques c'est-à-dire, le *Plan Patrimoine* préconisé par l'association Casamémoire et l'*Étude d'un Plan de Sauvegarde-Valorisation du Patrimoine* programmée par l'Agence Urbaine de Casablanca.

Il s'agit de deux exemples concrets de patrimonialisation à partir desquels nous présenterons, à la fois le sens des valeurs patrimoniales dans lequel s'inscrit la population casablancaise, et le questionnement sur l'éventuelle influence patrimoniale des communautés marocaines diasporées sur les processus de patrimonialisation localisés à Casablanca.

CHAPITRE 1

Mémoire–patrimoine–territoire

Cette recherche s'intéressant aux processus culturels de patrimonialisation de Casablanca, nécessite une vision globale de la dimension patrimoniale au Maghreb et au Maroc tout comme elle tente de prendre en compte d'autres référentiels spatiaux importants selon une démarche diachronique, puisqu'il est question de processus dont le principe même consiste en la transformation d'opérations et/ou d'événements dans le temps.

L'usage de cette démarche est également important car il nous permet d'alterner le registre de processus, en tant que phénomène de mise en valeur et de développement apparenté à une approche historique, mais également en tant qu'approche théorique qui relève de l'analyse systémique et de la schématisation de modèles théoriques. Il s'agit d'une démarche transdisciplinaire importante qui nécessite le recours à une approche méthodologique d'analyses à la fois structurelle et dynamique qui reprend les principes de la recherche géographique, humaine et sociale dans la connaissance des processus de formation et de transformation des espaces et de leurs identifiants (*i.e. :* objets spatialisés et représentations symboliques).

La lisibilité du phénomène de patrimonialisation s'exercera à travers ce que nous nommons des « valeurs maghrébines patrimoniales », tels que l'héritage colonial, les identités amazighe et judéo-marocaine. Nous considérons ces derniers comme des valeurs et non comme une identité maghrébine stable, puisqu'à travers les identités berbère et juive du Maroc ainsi que par l'héritage colonial en tant que legs tangibles, il est question d'aborder l'appropriation culturelle par la dimension patrimoniale. Une réflexion critique sur le concept de patrimoine qui se dégage de l'hypnotisme du passé en engageant simultanément les pratiques des richesses culturelles vers le désir d'innovation. Percevoir les « processus culturels de

patrimonialisation » à travers un triptyque mémoire-patrimoine-territoire, c'est mettre en place les représentations générales du concept de patrimoine afin de guider la recherche et fonder nos hypothèses.

Dans un premier temps, il convient de préciser le traitement de notre objet de recherche à travers notamment le développement du cadre épistémologique et de la méthodologie mise en place. Cette dernière est d'une grande importance puisqu'elle inscrit la progression du cadre théorique qui va suivre dans la perspective de la dynamique de recherche mise en place afin d'appréhender, au prisme du *Web*, les valeurs patrimoniales maghrébines retenues pour notre étude (héritage colonial, identités judéo-marocaine et amazighe).

De facto, ce chapitre utilise, dans un deuxième temps, l'approche territoriale afin de situer de façon indirecte le positionnement des valeurs socio-culturelles par le biais de la fonction patrimoniale et notamment en élargissement cette perception à la territorialité. Il sera question d'esquisser les différents modes d'appropriation spatiale qui oscillent entre les revendications pour la prise en compte des données ethnolinguistiques et culturelles (mobilisation sociale) et les récupérations-instrumentalisations territoriales (mobilisation politique).

Enfin, dans un troisième temps, l'approche conceptuelle du patrimoine permettra, par le positionnement des valeurs socio-culturelles par le biais de la fonction patrimoniale et notamment avec l'élargissement de cette perception à la territorialité. Il sera question d'esquisser les différents modes d'appropriation spatiale qui oscillent entre les revendications pour la prise en compte des données ethnolinguistiques et culturelles (mobilisation sociale) et les récupérations-instrumentalisations territoriales (mobilisation politique).

1.I. Approche méthodologique des processus de patrimonialisation

Les références scientifiques qui ont alimenté notre réflexion, sur les valeurs patrimoniales à Casablanca (Héritage colonial, les sujets diasporiques berbères et juifs-marocains), s'étendent sur une période relativement longue et concernent en grande partie, l'abondante production scientifique sur le thème du « patrimoine culturel au Maghreb » du XXème siècle mais également sur les thèmes caractérisant les grandes tendances structurelles du Maroc d'un point de vue politique, économique et juridique. Un intérêt particulier a été porté à la première décade du XXème siècle dans la mesure où cette période correspond à la prise en main de la ville par la France dont la structuration urbaine imprimera, jusqu'à nos jours, les marques indélébiles d'un passé difficile à gérer.

La production scientifique que nous avons consultée couvre de nombreux champs disciplinaires dans la mesure où nous n'avons pas voulu soumettre notre étude à un protocole technique de l'analyse urbaine mais plutôt tenter de cerner les traits définitoires de certaines urbanités en centrant le positionnement de notre recherche sur les processus culturels de patrimonialisation selon une approche anthropologique et tout particulièrement en ayant recours à la sociologie narrative. Cette approche transdisciplinaire nous est rapidement apparue comme incontournable pour aborder les approches culturelles de la question patrimoniale. Un ensemble de concepts beaucoup trop nombreux pour être abordés de façon exhaustive et à travers lesquels, nous avons retenu certains fondements théoriques et idéologiques qui nous sont apparus comme indispensables pour catégoriser les représentations des identités culturelles de la diaspora marocaine juive et berbère en marge très distancée de l'objet urbain casablancais car au-delà de la distanciation spatiale, c'est à travers l'objet virtuel des forums du *Web* que nous les avons considérés.

Il s'agit d'une démarche pour laquelle la légitimité, de l'utilisation des notions telles que le territoire, la mémoire, le patrimoine, la citadinité, l'urbanité et les modes d'habiter, s'est affirmée par le fait que c'est à travers ces mêmes notions que nous avons questionné les expressions virtuelles[7] des identités culturelles marocaines de la diaspora et à travers lesquelles, il nous a également été permis d'interroger celle de l'identité arabo-musulmane dont elles ne sont pas dissociables et qui confèrent le caractère pluriel de la société marocaine : une certaine forme de syncrétisme dans le sens où la religion d'État (Islam)

[7] Les discussions des forums communautaires du *Web*.

cohabite avec des rituels relevant de religions traditionnelles.

1.I.A. Le cadre épistémologique de la recherche

D'un point de vue du traitement des différentes formes de dévotions successorales culturelles, la compréhension et la complexité des mécanismes qui animent la capitalisation de ces valeurs communautaires ont imposé de travailler simultanément avec certaines réalités observables et des faits empiriques[8]. Une expérimentation des faits qui se veut volontairement multi-scalaire afin de bénéficier d'une gamme de variations autorisant une meilleure considération des mécanismes interactionnels de la mondialisation auxquels aucun système n'échappe mais également en raison du fait que la variabilité du champs spatial permet de singulariser la ville de Casablanca d'une autre manière qu'à travers ses caractéristiques *urbano-morphologiques* et économiques. Nous avons privilégié une approche méthodologique diachronique et multi-échelle permettant de mettre en exergue trois principaux enjeux :

- D'un potentiel classement de toute une ville, en tant que patrimoine national, ressurgit le fait que le bâti en représente la principale composante patrimoniale dont l'architecture du XXème siècle pose l'épineux problème de la gestion de l'héritage colonial.

- Des réminiscences historiques plus anciennes d'une Anfa, capitale d'un petit : « (…) royaume berbère du Xème siècle (…)[9] », la Casablanca du XXIème siècle pourrait bien, de par son importante population berbère, être la capitale amazighe du Maghreb.

- Des deux instances représentatives de la communauté juive du Maroc, il est difficile d'occulter le fait qu'outre la Présidence de la communauté israélite de Casablanca, occupée par Monsieur Boris Toledano, un seul secrétaire général, Monsieur Serge Berdugo[10] sursoit à la représentation de ce qu'il reste de la communauté juive marocaine répartie à travers tout le Maroc.

Pour le traitement de la question des processus de patrimonialisation, prendre en considération les identités berbère et judéo-marocaine n'est pas restrictif, dans la mesure où

[8] Inventaires patrimoniaux, protocoles de conservation et définition globale du patrimoine.
[9] Jeanmougin Yves, *Casablanca. Métamorphoses*, 2007.
[10] Serge Berdugo a été nommé ministre du Tourisme par le roi Hassan II dans le gouvernement Lamrani VI, en 1994 et il sera reconduit au même poste dans le gouvernement Filali I jusqu'en janvier 1995. Serge Berdugo est également secrétaire général du Conseil de la communauté israélite du Maroc depuis 1987.

celles-ci se rattachent à d'autres désignations, comme l'identité arabo-musulmane mais également aux controverses juif-berbère ou berbère-juif. Aux marques du tangible et de l'intangible de la dimension patrimoniale s'additionne un grand nombre d'éléments endogènes et exogènes, parmi lesquels nous avons également choisi de privilégier l'architecture coloniale du XXème siècle. Ces trois éléments préalablement nommés seront retenus comme les principales variables de référence pour l'étude des processus patrimoniaux selon un positionnement à la fois *in* et *ex situ* : sur l'espace territorial marocain, et à travers les acteurs de la préservation-valorisation patrimoniale, pour l'héritage architectural colonial et en fonction des discussions virtuelles du *Web* pour les communautés marocaines berbère et juive de l'exil[11].

Dans la première partie de la thèse, nous souhaitons mettre les identités patrimoniales à l'épreuve du territoire et notamment à l'épreuve des actes qui sont supposés : nommer, valoriser et instrumenter les lieux. Un protocole qui se déroule en plusieurs temps et préalablement en portant notre intérêt sur l'action de nommer selon laquelle, il est question de considérer les objets patrimoniaux, qu'ils soient matériels ou immatériels, en tant que construction sociale. Cette dernière a été choisie en tant qu'éventuel point de convergence de l'espace urbain entre les acteurs individuels ou groupes sociaux qui l'animent. Les groupes sociaux seront représentés par des échantillons d'individus sélectionnés à travers certains forums communautaires du *Web*, alors que les acteurs individuels s'apparenteront plutôt aux discours des idéologues et autres acteurs d'organismes institutionnels tels que les associations par exemple. De cette manière, nous espérons pouvoir établir un parallèle entre les pratiques des acteurs institutionnels et les représentations des valeurs et des usages sociaux des communautés du *Web* originaires du Maroc. Du postulat des valeurs patrimoniales en tant que construction sociale, il est question d'établir progressivement le fait que des enjeux socio-culturels, territoriaux et politiques sont catalysés par la fonction patrimoniale et notamment la fabrication et l'appropriation de ces valeurs (patrimonialisation). La notion de construction sociale est considérée comme le lien entre les « professionnels » de la question patrimoniale et ses sujets « ordinaires » aptes à la rendre vivante (*i.e. :* la société civile).

L'inscription des valeurs patrimoniales dans ce cadre conceptuel représente le protocole opératoire de recherche préalable par lequel nous avons choisi d'analyser des forums communautaires du *Web* en tant qu'éventuels acteurs du processus patrimonial. Une notion qui sert de passerelle entre l'analyse des discours formels et ceux de l'espace public conversationnel du *Web*, mais également un moyen de faire graviter autour de cette notion, un ensemble d'interrogations susceptibles d'alimenter la compréhension des motivations

[11] Les forums communautaires du *Web*.

politiques des principaux acteurs institutionnels en charge de la gestion patrimoniale. Ainsi, nous nous interrogerons sur les éventuelles actions de valorisation c'est-à-dire, les raisons les ayant incités à patrimonialiser certains objets plutôt que d'autres, mais également la mise en double perspective des liens susceptibles de les unir ou de les opposer ainsi que l'éclairage faisant la lumière sur les autres protagonistes que la valorisation patrimoniale mobilise et par là même tenter d'évaluer le degré d'inclinaison de la fonction patrimoniale à instrumenter les lieux.

– Les processus de patrimonialisation en tant que construction sociale

En abordant les processus de patrimonialisation selon l'analyse des constructions sociales, il est question de s'interroger sur une double détermination. Cette dernière procède du fait que dès-lors que toute chose est rendue publique, elle devient quasi simultanément un « problème public ». En l'occurrence, le sens patrimonial conféré aux lieux et aux objets par les acteurs institutionnels est soumis à cette règle générale dans la mesure où la société civile est invitée à en faire l'expérience et dans la mesure où la pratique individuelle de l'objet autorise une appropriation personnelle susceptible d'en changer le sens d'origine. Pour argumenter notre raisonnement, nous cheminerons à travers deux idéologies principales pour lesquelles nous adopterons, d'une part, le point de vue de Widmer sur la potentielle percée des « pouvoirs symboliques » dans les logiques discursives dominantes (Widmer, 1999b : 12-13), et d'autre part, le point de vue de Quéré sur l'« expérience publique » (Quéré, 2002b : 132).

Il s'agit pour nous de positionnements scientifiques qui orienteront l'analyse des « valeurs maghrébines patrimoniales » et à travers lesquelles, la notion de « problème public » viendra se positionner de façon prépondérante avec, d'une part, le fait que la résolution d'un tel problème, pour le bien public, se réalise par une action publique dévolue en partie aux pouvoirs publics (à savoir l'État et son système-arsenal institutionnel) et, d'autre part, en raison du fait que le « problème public » s'inscrit dans un espace argumentatif (John Dewey, 2010).

L'enjeu d'une telle approche méthodologique suppose d'avoir pris la mesure que les « problèmes publics » ne sont pas seulement des « problèmes sociaux » et que par voie de conséquence, ils ne se cantonnent pas au seul répertoire des principales thématiques sociétales : la santé, le chômage, les migrations, les injustices et la sécurité… Le champ des

« problèmes sociaux » est vaste dans la mesure où tout facteur susceptible d'engendrer une arène publique est candidat au statut de « problème public » (Cefaï, 2013).

C'est à travers les expériences des acteurs institutionnels que nous aborderons celles des acteurs individuels (réunis dans et par les forums). Une mise en perspective des pratiques de la fonction patrimoniale par laquelle, nous souhaitons expérimenter cette forme d'interrogation des publics et selon laquelle, nous rejoignons la désignation de l'« expérience publique » de Quéré pour aborder les approches culturelles de la patrimonialisation au Maghreb. Un positionnement de la recherche et des pratiques méthodologiques pour et par lesquels, au niveau des territoires urbains maghrébins, le décryptage des valeurs et des usages culturels patrimoniaux est une autre nécessité.

L'ambiguïté de la dimension culturelle du patrimoine réside essentiellement dans son aspect interprétatif : une richesse polysémique propice aux conflits d'intérêts et qui fait le jeu de stratégies complexes. Autour de la question générique, qui positionne les valeurs patrimoniales[12] en tant que « problème(s) public(s) », gravite un cortège d'interrogations comme autant de facteurs susceptibles de mieux appréhender les processus de patrimonialisation. La catégorisation du patrimoine culturel du Maroc c'est en quelque sorte une simplification de la réalité sociale. Nous avançons l'hypothèse que les représentations des acteurs institutionnels et celles des communautés de la diaspora marocaine permettent de mieux comprendre cette réalité sociale grâce aux ressemblances intra-catégorielles (*i.e. :* les assimilations) et aux différences inter-catégorielles (*i.e. :* les contrastes). Notre démarche n'ayant pas pour vocation, la recherche de stéréotypes mais plutôt celle d'éléments singuliers dans un contexte maghrébin écartelé entre la perception an-historique de la culture arabe et la notion d'héritage culturel au sens de *Tûrath* authentique. À la première hypothèse des valeurs Maghrébines patrimoniales en tant que « problème public », vient s'ajouter celle selon laquelle les considérations culturelles des objets patrimoniaux seraient une solution intermédiaire permettant à la fois l'historicisation du passé et la promulgation (selon le sens de la loi adoptée) de valeurs culturelles et ce, nonobstant la force du symbolisme que véhicule le patrimoine et qui pourrait aller à l'encontre du principe d'auto-affirmation d'une identité collective établie par l'Etat-nation marocain et « jacobin ».

[12] Les valeurs patrimoniales ethniques.

1.I.B. Méthodologie du travail de recherche

La recherche scientifique engagée s'est apparentée à une démarche systématique, qui a consisté à identifier, sélectionner et traiter le plus exhaustivement possible, un ensemble d'éléments relatifs à la question patrimoniale. Une information spécialisée récupérée, dans un premier temps, en parcourant les principaux ouvrages de référence d'un certain nombre de disciplines en Sciences Humaines et Sociales : les indications bibliographiques de chacun d'eux nous guidant dans l'enrichissement de nos connaissances sur le sujet. Ce travail étant mené de concert avec l'interrogation de bases de données bibliographiques en faisant coïncider les mots clefs de notre thématique de recherche avec les mots clefs regroupés par les indexeurs des thésaurus des bases de données consultées. Nous avons adopté une structuration d'ordre linguistique basée au cours de nos lectures sur l'établissement d'une correspondance entre les éléments sémantiques et syntaxiques : un travail de synonymie sur l'organisation des termes de façon hiérarchique, l'association des termes de sens voisin et la normalisation des termes en précisant leur sens. C'est une recherche qui s'apparente à la recherche des pouvoirs symboliques et leurs limites, un protocole permettant de choisir des termes univoques pour être sûr d'obtenir le maximum de références par rapport aux questions posées. Ce procédé a été intentionnellement utilisé dans l'objectif de constituer deux sous-corpus à partir de deux sources électroniques préexistantes : les portails électroniques de revues scientifiques et les forums communautaires d'Internet.

L'usage des archives électroniques ouvertes sur le réseau est guidé par les très grands équipements des principaux organismes de la recherche en Sciences Humaines et Sociales comme le TGE Adonis dont les outils renseignent sur les usages en cours dans les disciplines scientifiques. Par ce biais, d'une part, nous avons eu accès à un ensemble de corpus électroniques ciblés par catégories de documents et d'autre part, nous avons pu exploiter une partie de ce contenu pour instrumenter notre recherche, en prenant la pleine mesure des questionnements qui animent la communauté scientifique sur la thématique patrimoniale et les notions que nous lui avons associées : citadinité, urbanité, citoyenneté, organisations institutionnelles, mouvance associative et constructions identitaires. Une instrumentalisation à laquelle, nous avons adjoint une lecture verticale qui envisage le sujet d'une manière générale avant de l'orienter vers ces principales destinations : le Maghreb, le Maroc et la ville de Casablanca.

Les portails électroniques de revues scientifiques représentent déjà des corpus de textes à partir desquels nous avons élaboré notre propre corpus baptisé « Processus patrimoniaux ». Les champs lexicaux scientifiques qui gravitent autour de la fonction patrimoniale nous ont

servis à interroger certaines plateformes d'édition scientifique en ligne, en moissonnant sur l'ensemble de leurs champs électroniques : l'adjonction de filtrages particuliers dépendait des résultats obtenus. Ces derniers représentent des centaines de documents dont la rubrique « termes associés » permet d'en réduire le nombre en excluant les domaines trop éloignés. Le dépouillement de cette présélection se fait par l'analyse des titres des documents. L'ensemble des termes relatifs à la notion patrimoniale entretenant des relations syntagmatiques et paradigmatiques, il a été impératif, dans un deuxième temps, de lire les résumés de chacun des documents avant de les sélectionner. Une démarche similaire a été utilisée pour aborder le contenu des forums internet et en exploiter les éléments ayant attrait à la fonction patrimoniale en patries diasporiques et, préférentiellement, à partir des variantes culturelles que nous avons retenues comme gravitationnelles : l'héritage architectural de la période coloniale, les identités berbère et juive du Maroc.

Nous venons d'évoquer, les moyens de communication pour lesquels l'influence du support informatique transparaît dans les productions. Cependant, des différences notables existent entre ces deux sources électroniques : celle des revues électroniques scientifiques sont normées et relèvent de travaux spécialisés dont les auteurs maîtrisent les registres du langage pour rendre intelligible le positionnement de leurs recherches. Il n'est pas possible d'établir le même constat en ce qui concerne les forums communautaires du *Web* en tant que support d'écriture normalisé d'un point de vue linguistique. Nous reviendrons dans la deuxième partie, de cette étude, sur les dispositions méthodologiques auxquelles nous avons eu recours pour la constitution de ce corpus que nous avons baptisé « Identités culturelles ».

Si les particularités liées à la manipulation du corpus baptisé « Identités culturelles » seront abordées ultérieurement, il est indispensable de mentionner, dès à présent, le filtre scientifique à travers lequel nous avons analysé les forums communautaires du *Web* et cela dans la perspective de faire émerger les éventuels signes des valeurs patrimoniales diasporiques des identités judéo-marocaine et berbère. Les forums communautaires du *Web* sont beaucoup plus accessibles que ne le sont leurs contenus, du moins dès-lors qu'il est question d'en faire émerger quelques informations particulières à caractère scientifique. Par rapport à ce dernier registre, une grille de lecture basée sur les valeurs génériques du patrimoine nous est apparue comme étant adaptée par rapport à nos intentions de faire émerger des forums du *Web,* dans un premier temps, des éléments discursifs patrimoniaux, et dans un deuxième temps, déterminer si leurs auteurs ainsi que les structures informatiques qui les hébergent pourraient être considérés comme des acteurs des processus de patrimonialisation en cours de réalisation sur le terrain (*i.e. :* Maroc-Casablanca).

Les valeurs génériques auxquelles nous faisons référence sont celles relatives à l'espace urbain et en substance, les débats qu'il anime sur le thème central citadinité-urbanité et son

corollaire, la citoyenneté. Des notions indispensables pour mieux entendre ceux qui ont, jadis, habité la ville de Casablanca, et sans aucun doute mieux comprendre les *habitus* qu'ils aiment à raconter sur la « toile ». L'approche territoriale du Patrimoine vient compléter et renforcer les éléments d'analyses de l'espace urbain que nous avons jugés importants d'exposer de façon préliminaire avant d'aborder, au sein des forums communautaires de la diaspora, la recherche de signes pouvant indiquer que leurs membres soient des acteurs géographiquement distants du processus patrimonial en cours de réalisation au Maroc.

Les valeurs génériques de l'espace urbain et l'approche territoriale sont appréhendées à travers le triptyque conceptuel, mémoire-patrimoine-territoire, afin de révéler l'étendue du registre patrimonial et de ses valeurs notamment. Par cette démarche, notre intention est d'inscrire progressivement le fait que les identités patrimoniales soient à l'épreuve du territoire par l'action de ce que les idéologues et les institutionnels, de la question patrimoniale, ont de nommer, valoriser et instrumenter les lieux.

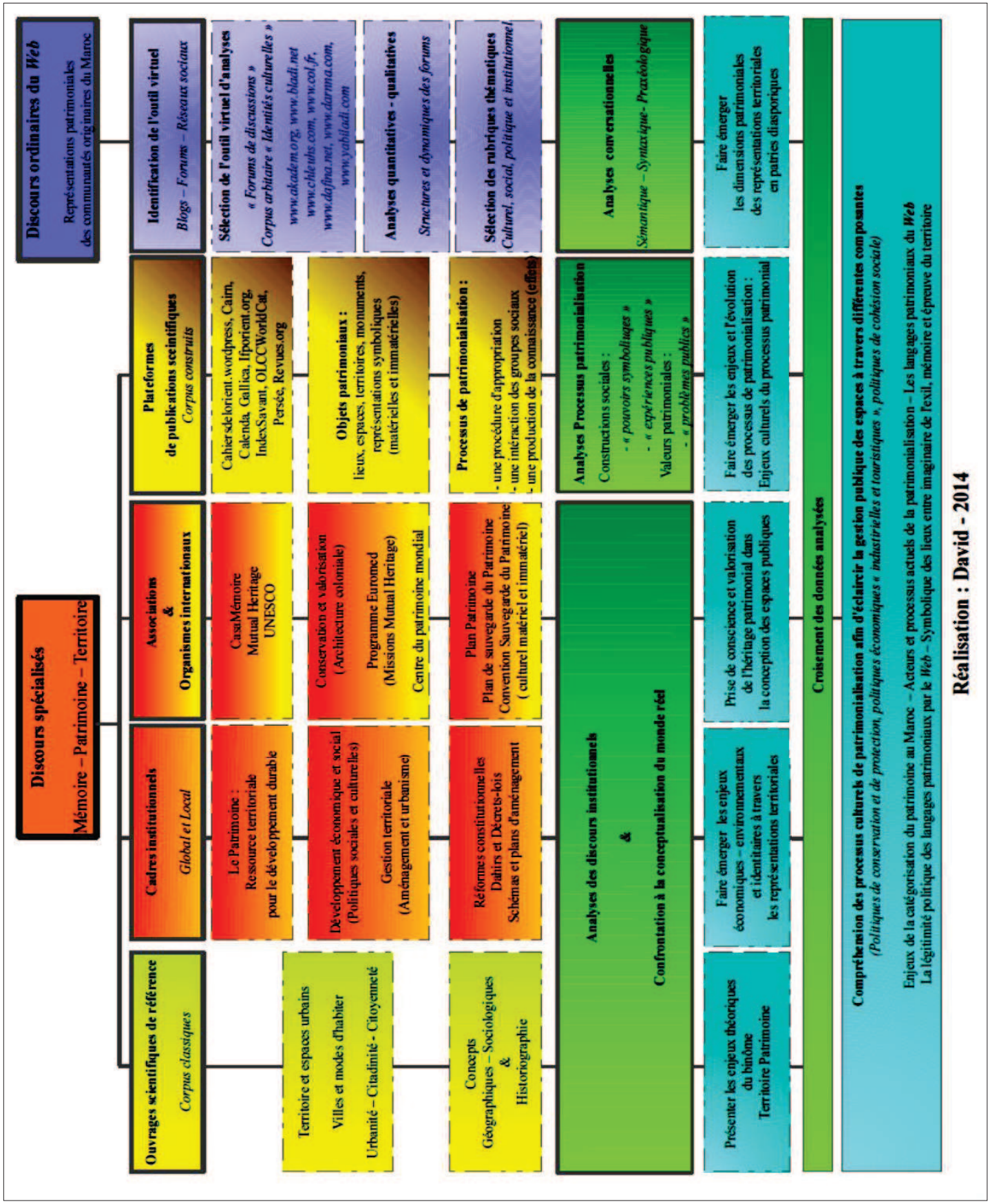

Figure 1.1 : **Organigramme méthodologique**.

1.II. L'approche territoriale du patrimoine

Rappelons que nous avons privilégié une approche « vingtièmiste » dans notre recherche sur les processus de patrimonialisation actuellement en cours dans le royaume Chérifien. Cependant, nous invoquerons ponctuellement d'autres périodes de l'histoire, à travers certains événements afin de renforcer notre positionnement selon lequel, la pensée patrimoniale moderne s'inscrit dans la lignée des visées qui lui sont antérieures et qui rendent toujours aussi délicates les représentations qu'elles en autorisent. En ces termes, nous insistons par rapport à l'aspect fondamental sur lequel nous avons basé ce travail de recherche géographique qui accorde à l'historicité et aux travaux historiographiques, l'indispensable place de la perception géo-historique pour traiter de notre objet d'étude. Un objet sensible puisqu'il est question de valeurs patrimoniales et dont nous soulignons la difficulté de les projeter spatialement ; et c'est en ce sens que les fonctions territoriale et mémorielle sont aussi prégnantes dans notre recherche. Il est à préciser également que la notion de mémoire est générale, puisque qu'elle fait référence aussi bien aux souvenirs individuels que collectifs, à des considérations de personnalités impliquées culturellement et sentimentalement qu'à celles d'intérêts savants et politiciens. En substance, la mémoire représente le liant du binôme territoire-patrimoine et transparaît tout au long de notre recherche à travers les principaux concepts de la géographie et ceux d'autres disciplines. Le premier chapitre de la thèse accorde une place importante à la notion de territoire et à ces différentes perceptions afin de libérer la notion même de patrimoine de la gangue inventorielle et par laquelle nous n'avons pas choisi d'aborder les processus de patrimonialisation. Par cette méthode, il n'est pas question de rejeter le principe même de l'inventaire d'autant qu'il représente l'étape préalable de la patrimonialisation mais il est davantage question de refuser de cataloguer les valeurs patrimoniales architecturales du XXème siècle et celles des identités berbère et judéo-marocaine. À l'action de comptabiliser, nous privilégierons celle de la pratique parce que son acception est plus large et que par rapport au traitement des valeurs patrimoniales culturelles, l'action est moins stigmatisante.

Approcher la notion patrimoniale par le biais de celle du territoire, c'est également inscrire notre sujet d'étude dans le contexte général du Maroc durant la période du XXème siècle et notamment à travers les concepts de la construction territoriale, de la citoyenneté territoriale et de la marocanisation : des processus innovants qui façonnent l'image d'un pays tout en organisant et gérant la société. Un ensemble de processus qui fait référence à la politisation de la fonction territoriale et le fait qu'elle soit réductrice car limitant les espaces considérés en un ensemble d'unités spatiales dotées de certains pouvoirs mais également restrictive car

briguant les fonctionnements socio-spatiaux. De cet ensemble d'expériences innovantes, il est également question des effets susceptibles d'entraîner au niveau local, la concurrence des pouvoirs. Des questions qui supposent qu'il soit difficile de déterminer à quel niveau ces innovations opèrent mais pour lesquelles, il serait néanmoins délicat de ne pas les avoir pris en considération dans le travail de conceptualisation de notre objet d'étude.

Considérer le patrimoine par l'approche territoriale c'est souligner les liens gémellaires entre le patrimoine et le territoire et pas seulement en tant que ressources pour servir à la constitution et au développement de la nation (Choay, 1988, Poulot, 2006). En effet, par cette approche, il est question d'évoquer que la commutativité des liens, entre le territoire et le patrimoine, résulte de dynamiques territoriales spécifiques servant à asseoir leurs légitimités respectives (Landel et Senil, 2009). C'est l'approche culturelle et sociale que nous souhaitons mettre en exergue par l'évocation des liens de parenté conceptuelle entre ces deux notions.

En effectuant un mouvement de balancier entre le patrimoine et le territoire, le balayage du développement territorial laisse entrevoir les valeurs véhiculées par ces deux notions : des mécanismes complexes à travers lesquels, la construction territoriale procède d'une phase initiale de fragmentation spatiale qui sera progressivement colmatée par des agents hétérogènes dont les objets patrimoniaux, et notamment leurs valeurs. Ainsi, le binôme territoire-patrimoine s'apparente à un processus de développement de « ressources territoriales » conjuguées sur fond de projections d'images collectives auxquelles peuvent s'agréger quelques éléments de singularisation.

Si d'une manière générale, le patrimoine d'une ville est affilié à celui des objets remarquables, il en est d'autres plus modestes auxquels la population s'identifie. L'espace est d'abord vécu puis ensuite perçu ; c'est par le biais de la recherche de référents symboliques que l'espace est apprivoisé pour y spatialiser son identité et par là-même s'approprier sa citadinité. Par ailleurs, avant d'être patrimoniale, la relation à l'espace pouvait être stigmatisante. Les interactions entre une société (somme de citoyens) et les territoires urbains sont complexes ; les citadinités élaborent les liens entre les individus et leurs espaces de vie en choisissant leurs représentants patrimoniaux. Ces « images sociales » sont attachées aux objets quels que soient les modes d'identification : que l'objet soit révéré ou rejeté, l'acteur se positionne par rapport à ses propres référents spatiaux. L'objet sera alternativement spatialisé ou dématérialisé en fonction des besoins de la charge symbolique à véhiculer et de la potentielle capacité de ces objets à intégrer simultanément ce qui les définissent d'une manière générale (*i.e. :* collectivement) mais également de façon individuelle c'est-à-dire, par rapport aux désirs de représentations de la ville de chaque habitant. Il est question ici d'évoquer la dimension actorielle de l'urbanité c'est-à-dire, celle que les habitants

entretiennent individuellement ou collectivement avec l'environnement spatial de leur quotidien. À ce titre, peut-on supposer que les représentations des usages et des pratiques sociales de la diaspora marocaine soient une forme d'urbanité c'est-à-dire, une « nouvelle configuration spatiale » de l'espace urbain ou seulement une configuration spatiale virtuelle de l'espace urbain ? Cette citadinité par procuration est-elle en mesure d'inscrire spatialement une valeur sociale[13]?

La formulation de ces interrogations précise les intentions de notre travail de recherche par rapport à la matérialité de l'action et de l'usage des objets patrimoniaux d'une part, en tant qu'éléments de l'inscription spatiale et sociale de la ville et d'autre part, en tant qu'éléments porteurs de nouvelles valeurs, de nouveaux principes citadins.

1.II.A. La territorialité publique, moyen d'expression et de diffusion des valeurs patrimoniales

Convoquer à l'étude la notion de territorialité publique c'est relancer le mouvement de balancier entre lequel oscillent les notions de territoire et de patrimoine et mentionner en même temps que celle-ci procède autant des modalités d'appropriation de l'espace par leurs habitants ou leurs usagers que celles des actions de découpage et de contrôle de ce même espace par l'application des politiques publiques (*i.e. :* pouvoirs des acteurs publics et privés). L'évocation de la territorialité publique n'est pas évoquée ici *sensu stricto* mais en raison du fait que dans le cadre des nouvelles initiatives contemporaines de développement, le territoire est devenu le lieu d'exercice privilégié pour la diffusion des valeurs et actions patrimoniales et environnementales (développement durable). Le territoire est ainsi considéré comme l'interface entre les habitants et les politiques publiques où se joue l'enjeu des mutations des relations entre les populations et l'espace. Un fait particulièrement important à prendre en considération puisque parmi nos principales hypothèses figure celle cherchant à déterminer si les membres des forums communautaires du *Web* sont susceptibles de jouer un rôle à distance de l'objet urbain. Cette approche du territoire en tant qu'espace de productivité culturelle suppose que les acteurs politiques de Casablanca aient dépassé l'approche sécuritaire de la ville afin que la réorganisation territoriale puisse

[13] Une interrogation qui fait écho à celle de B. Florin, *Nouvelles urbanités, nouvelles citadinités...Ou quand la ville se fait dans ses marges*, Université de Tours, Équipe EMAM, « (...) l'analyse renouvelée des différents aspects de l'inscription spatiale et sociale dans les villes devrait permettre d'identifier les processus convergents et divergents en terme de citadinité ».

prendre en considération les données ethnoculturelles, en plus des facteurs géographique et économique. L'adoption et particulièrement la mise en applications de ses dispositions serait suffisante, à elle seule, pour justifier que les identités plurielles de la société marocaine soient indéfectibles de l'organisation territoriale du royaume. Nos intentions de recherche ne sont pas de déterminer l'efficience d'un tel processus mais dans mesurer, tout au plus, le rayonnement par rapport à l'éventuelle télé-incidence des formes discursives patrimoniales des forums communautaires du *Web*.

Dans cette perspective, et afin de nous prédisposer à esquisser quelques éléments de réponse, il est utile de rappeler le rôle récemment dévolu, au Maroc, à l'exercice de la territorialité publique. Il est toujours question du mode d'expression de la citadinité mais auquel s'additionne celui des identités marocaines plurielles à travers les quelques occasions qui leur sont offertes de participer à certains projets urbains par le biais des récentes actions citoyennes proposées par des Organisations Non Gouvernementales ainsi que d'autres formes associatives. Une invitation de participation active aux projets de la ville qui reste néanmoins toute relative et qu'il convient de nuancer en précisant que seule la présence de quelques habitants, triés sur le volet, est autorisée. Par rapport à ce partenariat, quelque peu restrictif, les identités plurielles de la société marocaine peinent à s'identifier à ces nouveaux modes de gestion territoriale et cela d'autant plus intensément que le principe globalisant de cette nouvelle action apparaît comme un élément susceptible de marginaliser la notion même de survie du groupe dans lequel, les différentes communautés puisent leurs fondements. L'importance de cette valeur communautaire pour les Berbères l'est *a fortiori* pour la communauté juive-marocaine dans la mesure où la survie du groupe est déjà mis en danger de par sa faible représentativité.

Le territoire transpose littéralement l'expression des différents langages urbains et dans cette mesure, l'élargissement du champ des inégalités spatiales aura une incidence directe sur le rétrécissement des solidarités : « (…) l'exclusion d'une fraction des citadins (…) nourrit des solidarités différentes de repliement sur soi, c'est-à-dire des solidarités rétrécies au quartier[14]». De façon diamétralement opposée, le territoire cherche également à stimuler les actions de solidarités et par là même les facteurs de socialisation en confiant aux identités qui le reconnaissent, y compris celles de la diaspora, l'opportunité d'adhérer à une vision urbaine plus normative (*i.e. :* lissage de la pluralité des identités/arabisation). Dans cette dialectique, le territoire apparait comme un instrument performatif par lequel il autorise à ces différentes composantes sociales de renouer avec le traditionnel, c'est-à-dire les présupposés fondements islamiques, pour mieux intégrer les objectifs du renouvellement

[14] Robert Escallier, « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », *Cahiers de la Méditerranée*, 64 | 2002, http://cdlm.revues.org/index68.html

territorial basés sur le principe du développement et reléguant *de facto* les velléités d'éventuelles revendications socio-culturelles.

1. Gestion territoriale et « tempérance sociétale »

Quand le renouvellement territorial prend en considération les vertus cardinales de la philosophie, la gestion territoriale concède une place aux hommes inscrits sur ces territoires. Sous cette condition, presque utopique, la territorialité publique joue la tempérance sociétale, celle qui recherche la sobriété en tant qu'harmonie intérieure de l'Homme à moins qu'elle ne cherche seulement à travers certains référentiels, les objets d'une politique publique susceptibles de reconstruire des identités en voie de marginalisation. L'association de la notion de territoire à celle du patrimoine s'est faite quasiment naturellement, à tel point leurs liens sont étroits et en vertu desquels, il est souvent difficile de les dissocier radicalement, voire de distinguer l'antériorité de l'une par rapport à l'autre notion. Dans cette recherche, nous avons choisi de privilégier l'authenticité de leurs valeurs par le biais de l'historicité, plutôt que l'esthétisme d'objets destinés à être mis en collection dans ce qui pourrait s'apparenter à des cabinets de curiosités culturelles. Une démarche praxéologique et un positionnement géo-historique que l'on fait intervenir à plusieurs reprises au cours du développement de notre recherche et par lequel on peut d'ores et déjà laisser entrevoir quelques prémices à travers la territorialité publique. Par le prisme de cette dernière, il est également possible d'apercevoir les manifestations d'une territorialité patrimoniale forcer la main de l'État-Nation alors même que pour son renforcement, certaines politiques publiques se sont évertuées à répondre à un certain nombre d'exigences, dans les principaux domaines supposés insuffler, au Maroc, un élan de modernisation.

Les logiques de développement auxquelles nous faisons référence sont indispensables pour aborder les processus actuels de patrimonialisation au Maroc, car ils demeurent imprégnés des modes successifs de gestion territoriale et pour lesquels la visée patrimoniale en est en partie restée axée sur la fonction sécuritaire et la valorisation productiviste des espaces. Le mode patrimonial de la gestion du territoire a été utilisé comme un réservoir de ressources dans lequel les projets de développement se sont principalement basés sur les orientations économiques et qui peinent actuellement à intégrer les valeurs culturelles d'un Patrimoine qui permettraient de légitimer l'existence d'une autre forme de territoires, celles des identités qui leur ont été néanmoins toujours consubstantielles. La modification du maillage territorial requiert une importance capitale dans la mesure où elle s'accompagne de réglementations qui modifient les pratiques sociales originelles comme notamment la

sédentarisation des tribus dont le principal effet fut celui de figer les valeurs culturelles liées au nomadisme. Une lecture sociologique de l'utilité du territoire qui s'accompagne de visions géographiques pour lesquelles les changements économiques et sociaux ont transformé la perception des décideurs politiques par rapport aux paysages naturels patrimoniaux.

Vue à travers l'angle productiviste de la gestion territoriale, l'approche patrimoniale du territoire sert avant tout à exercer un contrôle dont la notion de justice n'est pas exsangue et ce d'autant plus que la notion de territoire se chargera de l'acception identitaire. Une vision patrimoniale actuelle du territoire qui ancre ses références sur la légitimité de ses revendications et les tentatives de les raccrocher et de les faire évoluer au sein du système législatif qui lui a été concédé.

2. Le système législatif : une autre réalité de la gestion territoriale

Faire intervenir ponctuellement dans notre recherche certains éléments de l'évolution de la recomposition territoriale au Maroc permet de matérialiser le lien qui a été tissé entre la notion de territoire et celle de patrimoine et notamment sous quelle acception le concept de patrimoine a été envisagé, voire utilisé. Mais c'est également la volonté de mettre en exergue l'origine de la faible représentativité actuelle de l'arsenal juridique relatif aux valeurs culturelles de la dimension patrimoniale et par là même de celles des identités plurielles du Maroc, susceptibles de s'en revendiquer. Cette correspondance binomiale territoire-patrimoine permet d'invoquer un certain nombre d'éléments qui lui sont gravitationnels et dont le système juridique en représente le principe actif. Si d'emblée on met en corrélation les notions de justice et de patrimoine, on pense assez rapidement au principe d'équité parce que le concept actuel de patrimoine culturel se base essentiellement sur le celui de l'identité. Nous empruntons volontairement ce raccourci afin de mentionner que la dimension patrimoniale du XXIème siècle n'est pas aussi simple que l'on voudrait bien le laisser paraître et que les images qu'elle véhicule sont chargées d'autres réalités avec lesquelles elle compose. Des réalités qui ne s'apparentent pas à la redéfinition des composantes catalysées par l'interpénétration des fonctions territoriales et patrimoniales, mais plutôt leur repositionnement à travers leurs inscriptions successives.

Selon cette démarche, la justice publique serait par définition une « affaire publique » et, par voie de conséquence, extérieure aux individus. Mais la justice se définit également en tant que réalité pratique, celle qui n'ignore pas que certains facteurs de légitimation peuvent faire oublier ce qu'ont pu être les origines, c'est-à-dire des rapports de force. En terme

législatif, la justice c'est également le contrat qui se négocie entre égaux sur le plan du droit mais aussi par rapport à la prise en compte d'autres sources comme les us et coutumes. Dans ce cas et pour la période du XXème siècle, le contrôle du territoire marocain s'efforcera d'en passer par une législation se basant sur le droit administratif moderne afin d'assurer une gestion territoriale moderne du pays, sans pour autant parvenir à consommer la rupture avec l'héritage territorial du passé. Il est ainsi question de reconnaître que les institutions participent à l'organisation de la société et de l'État, ainsi que les structures d'origine coutumière et donc la co-présence de différentes justices c'est-à-dire, une justice relevant de l'Islam, une justice berbère relevant des coutumes et des traditions locales et celle ayant suivi l'arrivée des Français au Maroc.

Les différents référentiels des renouvellements territoriaux se différencient davantage qu'ils ne cohabitent et à ce titre, la législation révèle avec prudence que la territorialité publique porte les stigmates du dualisme modernité-tradition. Des représentations qui offrent à voir ce que peut produire l'aspect contradictoire de certaines formes de politiques, au point que certaines d'entre elles puissent engendrer le sentiment d'une « territorialité nationale impure » (Beauchard, 2000).

L'aspect fonctionnel de la territorialité publique nous intéresse au-delà de l'aspect de ses applications techniques ; en effet, à travers les facteurs de développement économiques et sociales des structures infranationales, c'est la manifestation de l'innovation territoriale dont il est question et notamment le bénéfice que les populations locales soient susceptibles d'en extraire : au-delà d'une plus-value économique salutaire, l'intérêt est davantage porté sur la réalisation de cette innovation territoriale et l'éventualité qu'elle puisse produire un changement social qui exclurait *de facto* les normes sociales préexistantes : un effet immédiat et quelque peu irréversible alors qu'il était supposé générer la malléabilité des modes anciens de fonctionnement jusqu'au point que les nouveaux en deviennent socialement pensables et conceptualisables. Les répercussions de la dynamique propre à la territorialité régionale apparaissent comme susceptibles de se généraliser à toutes les autres échelles de l'appropriation spatiale dans la mesure où le peuplement n'est pas l'épicentre du dispositif en tant que variable commune d'identités culturelles pouvant également partager une histoire, une culture et religion commune.

Ces considérations nous obligent à garder à l'esprit que l'observation des valeurs patrimoniales, des identités juive et berbère du Maroc au prisme du *Web*, ne peut se faire sans aborder les principes généraux d'organisation du territoire. Sans qu'il semble être possible de marquer les effets de causalité d'éventuels liens, il est question de parler d'imprégnation des différentes fonctions territoriales et qui ne sont pas sans rappeler celles ayant été choisies jadis comme moyen de transformation du territoire marocain à l'époque

coloniale ainsi que les réactions répressives d'un système de gestion territoriale face à des espaces montagnards rebelles. Une longue lutte qui s'engagera sur près de vingt ans depuis la signature du traité du Protectorat de 1912 et dont le prix en sera celui du sang versé et l'issue, le passage des espaces montagnards en régions militaires : une innovation territoriale qui soumet les populations de montagne par la terreur en paralysant l'énergie de leurs valeurs identitaires.

À la transmissivité d'un principe répressif de gestion territoriale et de la vision dualiste de l'espace social (Makhzen *versus* Siba), la condition héritée de l'instrumentalisation politique du territoire se perçoit à travers les orientations, voire les mutations en termes de développement : à la marginalisation volontaire des zones de montagne, se met en place progressivement le phénomène de production des marges urbaines pour les territoires des villes. Il s'agit de mécanismes qui renforcent la dichotomie spatiale sur le plan national et dont le point commun repose, d'une part, sur l'expression d'un mécontentement et, d'autre part, sur la recherche de solutions qui renforcent et puisent simultanément dans les solidarités traditionnelles et le capital social civil. Ces marges, qu'elles soient zones de montages ou espaces interstitiels des villes, revendiquent leur appartenance à des territoires à la fois identitaires et citoyens : une territorialité citoyenne toute relative dans la mesure où la légitimité de l'État n'est pas remise en cause et dans ce cas, il serait plutôt question d'une citoyenneté territoriale partisane et redevable de son engagement à celui du désengagement de l'État, afin de favoriser une participation active du « local » en matière de gestion et de développement socio-économique. La difficulté pour ces espaces de vie réside à la fois dans l'articulation, la coordination entre des acteurs territorialisés : l'État, ses collectivités territoriales (décentralisation) et les organisations (Associations, ONG, …) et d'autre part la prise en considération que les innovations territoriales ne penchent pas forcément en la faveur de facteurs d'intégration et de valorisation des « spécificités ». En conséquence, lorsque les politiques d'organisation et de gestion de l'espace et des sociétés qui l'habitent produisent de l'innovation territoriale qui ne prend pas suffisamment en compte les héritages territoriaux et identitaires, les populations et la société civile se chargent d'exprimer le refus d'être laissées pour compte. Il est question d'évoquer par l'absence de considération pour les « cadres de vie » et les « territorialités vécues » (Tamin, 1997), le développement de la mouvance culturelle et politique amazighe et son organisation à travers tout le Maroc par la coordination des associations locales entre elles.

Il est attendu que l'engagement citoyen, identitaire et culturel se manifeste à travers la fonction patrimoniale artefactuelle, car c'est une reconnaissance immédiate qui contente de façon assez immédiate les égaux ; mais le soubassement patrimonial que l'on a choisi d'exploiter permet de mettre en avant une prise de conscience individuelle et collective du

patrimoine, et les freins à son épanouissement ont un large spectre dont la production territoriale, de façon métaphorique, pourrait représenter l'improbable assemblage de pièces de deux puzzles différentes : d'une part celles correspondant aux structures anciennes (*i.e. :* tribu, fraction, jemaâ, zaouia, douar*,…)* et, d'autre part, celles aux contours plus flous des intentions organisationnelles de l'État (*i.e. :* collectivités territoriales, services extérieurs des administrations centrales, associations, ONG…). Selon ce mode de conception, il est difficile de concevoir que la production territoriale puisse servir les intérêts de l'État au profit de la nation. Les intentions territoriales sont nombreuses et complexes mais relèvent quasiment toutes de la double détermination allégeance-innovation. Une inclinaison par laquelle, le renouvellement territorial semble avoir intégré que la recomposition territoriale ne puisse pas s'accomplir sans une certaine prédominance du présent sur le passé.

1.II.B. La fonction sociale du territoire et l'émergence des valeurs patrimoniales

À travers cette vue d'ensemble de la construction voire de la reconstruction du territoire, la dynamique territoriale s'impose comme un processus de renouvellement qui s'avance très prudemment sur le registre de la prise en considération des données socio-culturelles. Une marque de prudence pouvant s'élargir jusqu'à la citoyenneté territoriale que l'État aurait inventé pour marquer son consentement et sa volonté de marquer son intéressement au capital social (Collier, 1998)[15].

La notion sociale n'est pas abordée selon la vision comptable et juridique du capital social mais il est néanmoins indispensable de la considérer par rapport à la dimension patrimoniale et au titre de l'approche territoriale par laquelle on l'aborde et notamment le fait qu'elle eut été considérée en tant que mode productiviste dont elle a encore aujourd'hui du mal à s'extraire et comme en témoigne la difficile émergence du patrimoine en tant que concept culturel. Faire référence au capital social en géographie, c'est évoquer la théorisation de cette notion par Pierre Bourdieu (1980) et les principaux travaux de recherche anglo-saxons ayant porté sur cette notion avec notamment ceux de Robert Putman (1995) et de James Samuel Coleman (1988)[16]. Une notion qu'ils envisagent sous un angle d'approche

[15] La référence porte sur le capital social gouvernemental mis en place par l'État ou le secteur public (institutions-organisations) et le capital social civil produit par des organismes émanant de la société civile. Collier (1998), cité par Cécile Perret. In : *Capital social et Nuclei d'entreprises en Algérie*, 2010.

[16] L'approche de Bourdieu du capital social considère, ce dernier, en tant que ressource produite et

sociologique avec pour principal objectif de comprendre de quelles manières des individus et des institutions pourraient parvenir à des objectifs communs. La notion de capital social est ainsi perçue comme un ensemble d'interactions entre les hommes et la société et en ce sens le capital social s'apparenterait à celui du capital humain qui permet de faire le lien entre le capital social en tant que somme de biens créés par les hommes et celui du patrimoine social en tant que droits et obligations de la société. Le capital social sera ainsi perçu comme la capitalisation quasi organique d'un ensemble de biens et celle plus artificielle de leurs représentations symboliques.

Comme nous l'avons précédemment indiqué, le capital social ne peut être déconnecté de l'angle d'approche comptable et de celle relative aux droits sociaux parce que cette notion fait directement référence à celle du processus général de développement des territoires organisés par les hommes et dont ne découle pas forcément celui du lien social. L'analyse du capital social civil peut servir à révéler que les relations d'individus de statut identique au sein d'une même communauté peuvent s'apparenter à une sorte de verrouillage relationnel dans la mesure où l'adhésion privilégie le même système de représentations (Coleman, 1988). Une adhésion à un même système de représentations qui peut également se manifester au niveau même de l'organisation sociale et générer une fragmentation socio-culturelle et spatiale comme le communautarisme et qui est en tout point différent des revendications relatives à une même identité ethno-culturelle d'appartenance. Cependant, l'ambiguïté entre les deux formes d'appartenance est telle qu'elle annonce d'ores et déjà l'une des problématiques dans lesquelles s'inscrivent les processus de patrimonialisation des valeurs des identités berbère et judéo-marocaine. Il s'agit d'une manifestation d'autant plus observable au Maroc où la conjugaison des valeurs traditionnelles et modernes s'inscrit en faux dans le processus de développement local, dans la mesure où celui-ci se base sur une approche territoriale qui conjugue une démarche collective en fonction des corollaires de la mondialisation.

Les faiblesses que les mécanismes de développement sont susceptibles de révéler, par rapport à la plus ou moins grande intensité mobilisatrice dont leurs projets sont porteurs, témoignent de la fragilité des liens sociaux. Une situation qui aurait pu s'avérer paralysante si elle ne s'était pas accompagnée conjointement du développement d'associations dont les intérêts se soient portés sur le développement local et l'exercice de la citoyenneté. Une prise de conscience par la société civile qu'elle pouvait prendre des initiatives et qui s'exprime principalement par une volonté de pratiquer la territorialité publique. Ce mécanisme civil réactionnel est encouragé à distance par certaines organisations internationales, mais les

valorisée au sein d'un réseau .Celle de Putman envisage le capital social comme une richesse incorporée dans la structure sociale et celle de Coleman est plus fonctionnaliste en caractérisant le capital social en fonction de ses effets.

effets sont rapidement rattrapés par les réalités du terrain et notamment le fait que la vie associative au Maroc soit gérée par le dahir, du 15 novembre 1958, portant sur la réglementation des libertés publiques : un décret qui au-delà de son caractère libéral, s'accompagne d'un contrôle administratif des associations par les pouvoirs publiques. L'État se désengage prudemment du niveau local car de nombreuses interrogations demeurent quant aux potentialités de développement de cet échelon spatial et par rapport à la détermination du rôle que la société civile soit susceptible de jouer par rapport au principe d'exclusion, de ces entités territoriales, du niveau national : les initiatives sociales et associatives sont-elles en mesure de s'en garantir ?

Répondre à la question c'est évoquer les réalités sous-jacentes qui préoccupent l'État marocain et par lesquelles, le principe d'exclusion ne s'en tient pas seulement à la comptabilité technique de la bonne réalisation du capital social qui dépendrait en grande partie du réglage des paramètres de fonctionnement entre les structures traditionnelles et modernes. L'enjeu est beaucoup plus grand car il s'agit d'un capital social et civil et en ce sens, la construction territoriale et les facteurs de développement qui lui sont liés font également référence à la difficulté de canaliser un système de valeurs dont les formes en sont moins tangibles.

En s'interrogeant sur l'éventualité que la société civile soit en mesure de faire face à l'exclusion, l'organisation politique et juridique du territoire national marocain appréhende davantage le métissage entre les différentes composantes de la territorialité publique que le clivage tradition et modernité. Par cette attitude de méfiance s'exprime la prise de conscience que la territorialité publique s'organise au sein d'un carrefour des identités où cohabitent les référentiels des héritages de l'Islam, de la berbérité, de la judéité et de l'occidentalité. Considérons à ce sujet un discours du défunt Roi Hassan II prononcé en 1976 :

> « (…) le Maroc ressemble à un arbre dont les racines nourricières plongent profondément dans la terre d'Afrique, et qui respire grâce à son feuillage aux vents de l'Europe. Cependant, la vie du Maroc n'est pas seulement verticale. Elle s'étend horizontalement vers l'Occident, auquel nous sommes unis par des liens culturels séculaires. Même si nous le voulions – et nous ne le voulions pas ! - il nous serait impossible de les rompre. » (Allocution du Feu Roi Hassan II, 1976.).

Les propos sont significatifs sur le fait que la société civile ait pris la mesure de la pluralité de ces héritages mais ils suggèrent également qu'elle ait conscience que l'intentionnalité de la territorialité préoccupe. En ce sens, il nous semble que si l'intention de l'allocution royale avait été de favoriser le développement harmonieux des identités culturelles marocaines, le contenu du discours aurait dû être plus explicite sur le fait que les questionnements que ces

identités peuvent suggérer ne puissent pas s'apparenter à des attitudes de défiance.

1. L'adaptabilité territoriale : entre évitement de la fragilisation du lien social et le développement des territorialités urbaines

À travers les éclairages sur certains objectifs de la construction territoriale marocaine en périodes coloniale et post-indépendance, nous avons souhaité souligner le principe d'adaptabilité territoriale ainsi que l'émergence progressive d'une citoyenneté territoriale qui éveillerait la conscience patrimoniale des identités plurielles de la société. Un contexte fragile qui nourrit autant d'espoirs que d'inquiétudes et cela d'autant plus que ces nouvelles réalités locales doivent composer ou tout au plus essayer de répondre aux exigences de la globalisation en tentant de développer les stratégies nécessaires afin que le pays tout entier ne soit pas « périphérisé ». C'est également en ces termes que s'inscrit l'enjeu du couplage modernité-tradition pour ceux qui appartiennent à l'*Ilel Agrakal*[17], cette *mer d'entre terre* à laquelle le Maroc appartient comme l'ensemble des pays méditerranéens. En ce sens, nous rappelons le point de vue de Robert Escallier, quand il écrit que :

> « (…) l'objectif de féconder dans leurs propres structures territoriales les conditions d'enracinement de l'économie globale afin qu'elle se nourrisse du local tout en le transformant » (Escallier, 2002 : 9).

Cela renvoie à une mise aux normes de la gestion économique territoriale en raison du fait que l'inter-connectivité des échanges dépasse les cadres spatiaux nationaux et cela d'autant plus lorsqu'ils sont pourvus de contextes métropolitains dont le couplage des liens à l'international sont accrus. Les dynamiques locales sont donc happées par celles de l'internationale et elles s'inclinent vers de nouvelles trajectoires transversales jusqu'à s'opposer, voire se substituer aux anciennes verticalités des relations hiérarchiques que les États « omnipotents » avaient instaurées à l'ensemble de leurs territoires nationaux. De ces liens des métropoles avec l'international, Robert Escallier invoque M. Roncayolo lui-même ayant fait référence à son tour à ce que F. Braudel avait nommé les « territoires d'archipel » en tant que conséquence de cette forme d'externalisation (Escallier, 2002 : 8).

L'approche de la dimension patrimoniale par celle de la construction territoriale permet de mettre en perspective que les mécanismes qui les animent sont régis de façon systémique et que leurs actions spécifiques découlent de l'analyse de la vision globale du fonctionnement des territoires et des hommes qui les occupent. De façon diachronique et par le biais de

[17] *Ilel Agrakal / Ilel -Agr-Akkal*, en langue berbère : « la mer d'entre terre ».

l'approche multiscalaire, se dessine l'évolution des différents modes d'appropriation de l'espace : des nouvelles territorialités qui n'engendrent pas seulement le contentement de pouvoir exprimer des registres d'appartenance plus individualisés mais également des désillusions. Quels que soient les termes qui les nomment « segmentation socio-spatiale » ou « fragmentation socio-spatiale », ce désenchantement social traduit toutes les absences, tous les privatifs de l'ordinaire des habitants : « Les besoins inassouvis en termes consuméristes, d'échange, de mobilité sociale..., nourrissent de multiples frustrations » (Escallier, 2002 : 11).

L'emboîtement des échelles spatiales dans l'analyse permet de mettre en évidence que l'observation des processus est envisageable jusqu'aux différents quartiers d'habitats qui composent la ville : depuis les zones résidentielles ou d'activités économiques jusqu'aux bidonvilles et aux zones d'habitat non réglementaire qui leurs sont affiliées. Ces « portions de villes » sont des lieux de territorialités urbaines qui sont autant de formes d'appropriation sociale, politique et symbolique de l'espace par les communautés qui les habitent et les partagent. Des cadres de vie et des manières d'être dans la ville qui renvoient aux notions de citadinité et de citoyenneté que nous aborderons dans la dernière section de ce chapitre et qui, au même titre que les autres notions géographiques auxquelles nous avons fait référence, reviennent sous forme de boucle de rétroaction autour des processus culturels de patrimonialisation à Casablanca : objet de notre étude. L'imbrication des concepts géographiques permet de faire la lumière sur l'interpénétration des composantes spatiales et humaines, de la dimension patrimoniale, qui se synthétisent assez bien par rapport à la notion de citadinité et notamment à travers les pratiques quotidiennes des lieux où le citadin s'identifie aux objets de son environnement en fonction d'une multitude de filtres. Une notion également fondamentale puisqu'il est question de mentionner que la citadinité émane de la ville tout en se construisant et se reconstruisant au fur et à mesure de l'évolution urbaine. Dès lors, La citadinité sera perçue comme la mesure du rythme de l'évolution des espaces urbanisées mais également en tant que baromètre social en fonction de la mise à l'épreuve de la citadinité impliquant directement celle de l'espace dans lequel elle a pris forme et réciproquement la mise en souffrance de l'une se répercutant sur celle de l'autre. Une réciprocité de l'action ayant pour conséquence commune, celle de l'inquiétude reposant sur l'accroissement des inégalités socio-spatiales intra-urbaines et l'ébranlement du lien social dont les facteurs les plus manifestes sont ceux de l'affaiblissement des solidarités et du sentiment d'appartenance à une même « communauté de vie » (K. Chater et R. Escallier (dir.), 2001). Cette façon de voir la citadinité permet d'aborder le concept de métissage de la territorialité publique et le fait que l'affaiblissement du sentiment d'appartenir à une même organisation sociale peut se manifester par le rejet de l'instauration d'un système normatif unique et restrictif de fonctionnement de la cité. Un processus qui peut conduire vers

l'exclusion en ce qui concerne le mode citadin ou vers des dérives tendancieuse de la citoyenneté quand elle tend à devenir « une notion floue, abstraite et inopérante ; dès lors le sentiment de dépossession s'exaspère et est en recherche de compensation dont on connaît les dérives sectaires, mafieuses et politiques » (Escallier, 2002, op. Cit).

Il s'agit d'un schéma perceptible au niveau général des systèmes urbains mais qui peut également se manifester à des échelles spatiales beaucoup plus fines comme celles des quartiers et dans ce cas précis, les habitants peuvent choisir de se désolidariser du reste des citadins en fabriquant une solidarité exclusive par une requalification socio-culturelle de l'espace de leur quotidienneté : une solidarité ségrégative réduite à une portion de la ville (quartier) et jusqu'au point de générer des micro-villes dans la ville mère. Nous avons là, une forme poussée de ségrégation socio-spatiale qui semble opérer par le biais du transfert des charges symboliques en instrumentant les référentiels tangibles et immatériels qui les véhiculent. Des opérations de l'inconscient collectif au contrebalancement de celles de l'instrumentalisation du politique, les concepts géographiques liés à la construction territoriale et notamment celle des espaces urbains nous permettent de nous interroger sur la fonction patrimoniale dans le contexte d'évolution de la ville et dans quelle mesure, le patrimoine soit susceptible de préserver une certaine unité socio-spatiale ? L'acception du patrimoine dans ces formes artefactuelles et mémorielles mais il est également entendu qu'à travers le triptyque mémoire-patrimoine-territoire, nous cherchons à caractériser le patrimoine à travers les processus de patrimonialisation et en substance, la manière selon laquelle, les identités berbère et judéo-marocaine diasporées se reconnaissent en lui, et si le réfléchissement symbolique choisi voire créé renvoie à une nouvelle forme d'identification à la ville et à l'expression de son appartenance?

2. L'organisation des solidarités comme principe d'identification à la ville

L'organisation des solidarités aux échelles nationale et internationale représentent la mise en pratique par un collectif humain de l'ensemble des obligations de dépendance et de coordination des modes de fonctionnement s'apparentant d'une manière générale à la solidarité territoriale en tant que développement de l'action humaine dans le cadre d'espaces géographiques. Il s'agit d'actions solidaires qui s'inscrivent à travers plusieurs niveaux de solidarités dont l'aspect individuel et humain prend toute sa dimension au niveau des solidarités locales.

Des géographes comme Brunet, Ferras et Théry proposent dans le dictionnaire, *Les mots de la géographie*, une définition de la solidarité qui souligne que cette notion n'est pas seulement un état de « dépendance mutuelle », tandis que certains travaux de recherche permettent d'étayer les autres facettes de ce que l'on considère d'ordinaire comme l'état d'esprit d'une sociabilité bienséante. Un biais permettant de mettre en évidence que la solidarité peut être abordée en tant que mobilisation sociale et politique à travers des objets spatialisés dont les référents symboliques peuvent être instrumentés afin de territorialiser une forme de pouvoir : légitimation des revendications politiques, sociales et culturelles à travers les charges symboliques sélectionnées (Cattedra, Idrissi-Janati, 2003). Cette approche de la territorialité est voisine de celle qu'expose Aziz Iraki lorsqu'il analyse certaines constructions territoriales (*i.e. :* les quartiers d'habitat non réglementaire et les quartiers restructurés) en centrant son positionnement sur l'instrumentalisation des appartenances et notamment à travers le rôle des lieux de culte dans l'organisation des solidarités (Iraki, 2006).

Les raisons pour lesquelles nous avons fait référence à ces travaux de recherche reposent sur le fait que l'angle d'approche de la territorialité s'inscrit à la fois dans la manifestation de signes généraux et spécifiques : la solidarité étant en premier lieu abordée en tant que forme classique de l'appropriation de l'espace par des habitants à travers la mise en place d'équipements collectifs pour améliorer le confort de l'ordinaire. C'est-à-dire, une configuration selon laquelle les habitants cherchent à bénéficier des bienfaits de l'urbanisation et qui peut s'avérer moins conciliante lorsque le rapport à la ville s'engage dans l'action de soustraire quelques formes d'urbanité. Une organisation de nouveaux territoires et de leurs territorialités, faisant référence aux populations des quartiers d'habitats non-réglementaires et aux bidonvillois, dont l'étude met l'accent sur les porte-voix des populations précaires qu'elles hébergent et leurs négociations sociales engagées pour la restructuration de ces quartiers et notamment de leurs équipements. Des analyses de lieux de vie et de la mobilisation-organisation de leurs populations, à travers lesquelles transparaissent les formes de solidarité, et l'attachement de leurs liens avec ceux de la citadinité nous renvoient au binôme territoire-patrimoine dans la mesure où la territorialité semble se négocier en instrumentant certains lieux-objets faisant partie du domaine patrimonial de la ville (Mosquée) : des lieux de culte mais également des symboles de la bien portance de l'identité arabo-musulmane comme autant de garants de l'unité nationale.

Des réflexions sur certains formes de territorialité, et sur les processus qui les animent, que l'on peut élargir à celles des identités berbère et judéo-marocaine avec la particularité de placer l'observation au niveau des espaces virtuels de sociabilité et notamment ceux des forums *Web* où échangent les communautés originaires du Maroc. Un élargissement des investigations scientifiques auxquelles nous avons fait référence et qui nous permet

d'engager à notre tour, à travers l'analyse des processus de patrimonialisation, une succession de réflexions axées sur la potentialité que le patrimoine puisse être un facteur déterminant dans l'organisation de la citadinité. À travers l'enchaînement réflexif précité, nous souhaitons évoquer d'une part, la manière dont les autorités locales sont susceptibles d'instrumentaliser le patrimoine et la citadinité afin d'encadrer la population de manière globale et d'autre part, par rapport à un tel exercice de pouvoir, par la manipulation des objets symboliques, quel écho social peut faire entendre la voix ce ceux qui s'expriment à travers les forums de discussion. Ainsi, nous nous interrogeons pour savoir si le témoignage virtuel de leurs valeurs patrimoniales est transcriptible au niveau de la ville ?

Les travaux ayant été conduits sur l'organisation des solidarités dans les territoires des mosquées ont nourri notre propre réflexion notamment par rapport aux interrogations scientifiques sur le fait que les lieux de culte puissent servir de relais à des structures institutionnelles et qu'il en soit sous-entendu l'idée d'une instrumentalisation politique des différents acteurs urbains. *In situ,* ces préoccupations sont légitimes mais la population marocaine « exilée », celle que nous nous proposons de sonder à travers les forums de discussion, peut-elle susciter les mêmes interrogations ?

Ce questionnement a été retenu dans la mesure où l'on a considéré que les pratiques solidaires sont le ferment de valeurs communes pour lesquelles prennent part les sentiments de responsabilité et d'obligations mutuelles envers une même appartenance au pays d'origine. Des dispositions que l'on a supposé étroitement liées avec la notion de proximité dès lors que l'on a choisi de positionner notre objet d'étude à travers la notion de distance et en fonction de l'outil méthodologique des forums de discussion qui permettent de positionner d'un point de vue externe, au processus d'urbanisation, les communautés marocaines de la diaspora. À l'égard de cette situation d'éloignement et en fonction des positionnements scientifiques auxquels nous avons fait référence, nous nous interrogerons à notre tour dans le même contexte et selon les mêmes logiques sur l'influence des forums en termes de citadinité, de valorisation voire de construction patrimoniale.

3. Le support spatial nécessaire à la formalisation des créations symboliques

Dans cette perspective de recherche, la principale difficulté réside dans le traitement de la mémoire et notamment celles des créations symboliques qui semblent avoir besoin de supports spatiaux pour se cristalliser. C'est-à-dire, une nécessité d'ordre structurel mais également fonctionnel, puisqu'il est admis que les différentes manifestations de la mémoire (sociale- collective-individuelle) servent chacune à leur niveau au renforcement du lien social (Marcel et Mucchielli, 1999). La mémoire se présente sous ces principales formes génériques sans que soient minimisés, pour autant, les cheminements qui servent à les constituer ; et c'est sous cette condition que l'on s'interrogera sur la portée des témoignages des participants des forums du *Web* pour tenter de comprendre dans quelle mesure leurs réminiscences mémorielles seraient susceptibles de participer au renforcement du lien social par l'agrégation de leurs données personnelles à celles de la mémoire collective.

La compréhension de ces bribes de mémoire va bien au-delà de l'intérêt d'histoires personnelles qui seraient collectionnées dans une sorte de journal électronique intime. Il est évidemment question de récits personnels mais qui s'enchaînent mutuellement par le désir de reformuler une communauté d'existence passée ; c'est en ce sens que ces carnets de souvenirs se détachent fondamentalement d'un stockage de données anecdotiques. Nous n'avons eu aucun doute sur le fait que les témoignages déposés sur les forums soient porteur de valeurs humaines indéniables et c'est avec le plus grand respect que nous avons analysé les contenus de ces forums pour servir l'intérêt scientifique de notre recherche.

Imprégné par la lecture émouvante de ces témoignages et nous familiarisant avec la structure de ces plateformes électroniques, beaucoup de questions ont émergé sur les relations que pouvaient entretenir les participants mobilisés et les créateurs-organisateurs (administrateurs-modérateurs) de ces outils virtuels. Pour dénouer ce lien relationnel ambigu et tenter d'éclairer les intentions de ces correspondances électroniques et leur hypothétique appartenance à un processus patrimonial en cours de réalisation, nous avons envisagé que la revivification de la mémoire à distance de l'objet spatial suppose que l'on prenne en considération les éventuelles métamorphoses des souvenirs. C'est-à-dire que nous avons tenté de prendre en compte le décalage entre les expériences vécues et les représentations mentales que l'on s'en fait avec le temps et l'éloignement géographique.

C'est avec la possibilité de l'embellissement de la souvenance à l'esprit que nous avons souhaité envisager des situations plus concrètes, basées sur l'observation en ligne de certains événements paroxystiques tel que le « Printemps arabe », à partir duquel, nous avons essayé

d'évaluer l'impact de ces démonstrations de solidarité sur les forums des communautés berbère et judéo-marocaine afin de déterminer à quel niveau se situe l'engagement de ces structures communautaires virtuelles. S'agit-il d'expressions culturelles engagées et donc participatives, ou représentent-elles seulement le désir de communiquer des *tranches de vie* en se confondant dans le besoin narcissique de parler de soi et ce tout en nourrissant l'espoir que le souvenir du passé puisse offrir en retour, l'opportunité de se construire un imaginaire urbain plus harmonieux et plus réconfortant que les réalités des nouvelles urbanités qu'offre l'exil.

Que ce soit les dynamiques qui gravitent autour de la gestion du patrimoine architectural de la période coloniale ou de celle des identités berbère et juive du Maroc et plus particulièrement de Casablanca, il est question d'aborder la notion d'appartenance à l'espace urbain et notamment à la ville. En termes de gestion, nous évoquons les éléments culturels déjà patrimonialisés et qui supposent l'engagement de processus de patrimonialisation pour ceux qui ont les qualités à le devenir. Une dynamique dans laquelle sont engagés les acteurs individuels et institutionnels des espaces géographiques concernés mais également ceux qui sont externalisés spatialement : membres de la diaspora marocaine et organismes culturels internationaux. Voici un champ d'action et une vision de la dynamique patrimoniale qui diffèrent du point de vue de l'appartenance à la ville, selon qu'il s'agisse de ceux qui habitent la ville ou de ceux qui la vivent par procuration. Les premiers d'entre eux, avant de s'identifier à des objets patrimoniaux, se définissent par rapport à plusieurs repères comme l'emploi, l'acquisition d'un bien collectif, le tout relayé par un référentiel à l'Islam dont la mosquée incarne le principal « pilier d'appartenance » tout en étant un lieu de sociabilité ordinaire transposable en tout point de la ville et quel que soit le mode d'organisation sociale adoptée : car, c'est à travers ce référentiel cultuel, que la population marque sa volonté de retrouver une structure identitaire (Iraki, Tamin et Tozy, 1994). En ce qui concerne, le second groupe d'appartenance, les membres des forums de discussion font également référence à des scènes du quotidien, mais sans pour autant s'identifier aux mécanismes fonctionnels de la cité auxquels ils ont pu prendre part. La volonté de retrouver une structure identitaire est plus diffuse et s'exprime avec force dans l'évocation récurrente de souvenirs paisibles emprunts de gaieté, de volupté et qui sollicitent en grande partie l'imaginaire sensoriel du lecteur.

Au constat préalable de la recherche d'une structure identitaire à travers les lieux de culte et l'évocation des souvenirs d'une communauté de vie passée, nous chercherons à mettre en évidence si certains processus de patrimonialisation peuvent servir au renforcement de cette quête identitaire et quels en sont les différents éléments, de la dimension patrimoniale de la ville, sollicités. À travers cette démarche, nulle intention de comparer les espaces

confessionnels et rituels aux espaces culturels et à ceux de la sociabilité numérique mais en recoupant leurs modes de fonctionnement ; il est plutôt question de les considérer en tant qu'espaces multiples où les croyances-espérances attachées aux objets sont également des enjeux de pouvoir. Ces considérations ont été établies sur la base des enjeux que représente l'émergence de l'action politique concomitamment à celle d'espaces, de lieux publics voire communautaires (Cattedra, 2002). Si certains lieux de culte (Mosquées primatiales) revêtissent, pour les habitants des bidonvilles et autres quartiers non-règlementaires, des espaces de revendication d'autonomie d'une collectivité (*i.e. : Jmaa*) et en réaction des espaces centraux où se concilie l'enjeu central de l'action politique, il revient à nous demander s'il n'en serait pas de même pour les autres lieux à forte teneur identitaire ? Nous pensons particulièrement au Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca, au milieu associatif culturel et notamment l'association Casamémoire[18] pour la préservation du patrimoine architectural colonial de la ville ainsi qu'à l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM), régi par le dahir royal n°1-01-299 et qui a pour vocation de donner son avis sur les dispositions patrimoniales à prendre pour sauvegarder et promouvoir la langue et la culture amazighe dans toutes ses formes et ses expressions.

S'interroger sur ces institutions reconnues d'utilité publique comme potentiel vecteur de l'action politique, c'est clarifier l'ambiguïté qui réside entre l'enjeu politique et l'instrumentalisation : les candidats aux élections locales, ne trouveraient-ils pas un appui non négligeable auprès des responsables de ces institutions et plus en amont dans le raisonnement, le pouvoir central ne trouverait-il pas également, auprès de ces lieux de mobilisation et d'organisation des solidarités, un moyen sûr et efficace d'assurer sa légitimité ? Ces imbrications stratégiques servent à suggérer d'autres questionnements, et notamment celui de l'implication politique des forums communautaires du *Web* et de leurs éventuelles implications voire incidences sur l'organisation sociale au Maroc. Il s'agit d'une interrogation renforcée en raison de l'intérêt que nous avons porté à l'action mobilisatrice des réseaux sociaux et de son impact sur le déroulement des événements du « Printemps arabe » en tant que porte-voix auprès des instances internationales : une mobilisation cyber-citoyenne n'ayant pas laissé indifférents les acteurs locaux dans leurs prises de position et dans les perspectives qu'ils devaient adopter pour rétablir le discours et offrir les possibilités d'un changement à venir.

Ainsi, la prise en considération de l'organisation des solidarités semble ne pas se limiter aux seules composantes urbaines et notamment celles des territoires informels. L'espace virtuel

[18] Créée en 1995, Casamémoire est une association marocaine à but non lucratif de sauvegarde du patrimoine architectural du XXème siècle au Maroc. Cette association a vu le jour après la destruction de la villa Mokri de l'architecte Marius Boyer. Les domaines de prédilections de l'association sont la valorisation du patrimoine architectural ainsi que celle du tourisme culturel et de la mémoire collective.

occupé par les réseaux sociaux préoccupe également les politiques qui travaillent sur la manière d'investir les lieux plutôt que d'engager des actions frontales dont ils ne maîtriseraient pas les issues. En ce sens, le protocole choisi se rapproche de celui qui aborde la mouvance de certaines identités urbaines par des opérations de réorganisations *in situ* : il n'est plus question alors d'éradiquer les différentes formes d'habitat non réglementaire et de bidonvilles mais d'orienter les initiatives vers des restructurations entraînant à la fois de nouvelles configurations territoriales et l'apport de nouvelles couches sociales (Navez-Bouchanine et al., 2005).

Mais que les politiques portent un intérêt aux réseaux sociaux et au patrimoine architectural en validant quelquefois des initiatives de requalification de certains édifices remarquables, est-ce à dire pour autant que soient scrutées toutes les formes de revendications socio-culturelles et par la même que leurs préoccupations se portent également sur les plateformes de discussions des communautés originaires du Maroc créées sur le *Web* ? Vérifier que les forums de discussions soient de ces préoccupations c'est rechercher la légitimation de ces structures communautaires virtuelles et les apparenter aux initiatives qui travaillent à raviver la charge émotionnelle liée à l'historicité de l'identité marocaine et qui participent à leur manière à alimenter le processus de renouvellement territorial.

Les nouvelles dispositions d'aménagement et de restructuration engagées par les pouvoirs publics ne peuvent pas faire l'impasse sur la prise en compte du social et la complexité des solidarités dont les actions dépassent largement le cadre urbain. Les besoins de la population se placent au-delà du cadre des infrastructures de base, des activités économiques, et il est plus que jamais question de recentrer le concept d'intégration sur les valeurs sociales et culturelles des populations. Il est question en empruntant cette voie, de permettre aux responsables de l'autorité locale de s'exercer à la réalisation de la paix sociale tout en satisfaisant l'intérêt matériel du développement économique des espaces qu'ils administrent. La difficulté d'aborder ce sujet sous cet angle réside à concilier les situations structurelle et conjoncturelle relatives à la thématique mémoire et patrimoine et la manière par laquelle on peut mettre en évidence l'implication de facteurs exogènes qui ne relèvent pas de la dynamique de la mondialisation mais de l'expression virtuelle de l'attachement des communautés diasporiques aux traditions et aux territoires d'appartenance du pays d'origine.

C'est en partie en utilisant les outils méthodologiques empruntés à la sociologie narrative qu'il est possible d'y parvenir et de mettre en perspective, par le biais d'Internet et notamment celui des forums des communautés juive et berbère originaires du Maroc, le positionnement des identités juive et berbère par rapport aux processus de patrimonialisation et plus particulièrement aux valeurs qui leur sont associées. Il est ainsi

question d'essayer de déterminer si une implication est envisageable à distance de l'objet urbain mais également, à travers ce cheminement et celui de la gestion de l'héritage architectural du XXème siècle, d'envisager le rôle joué par les politiques patrimoniales dans le développement des sociétés et des territoires.

La compréhension du passé à travers les mécanismes mémoriels peut servir à enrichir civiquement et culturellement l'histoire nationale mais également à caractériser le fait que les lieux de mémoires ne sont pas des urnes aux souvenirs mais plutôt des lieux d'échanges dans la mesure où ils font partie du quotidien des citadins et de façon plus générale, des lieux de réflexion sur l'histoire. Il s'agit d'une position *a priori* enchanteresse, puisque versée d'humanisme et pour laquelle la population ne partage pas le même engouement, dès lors que la mémoire, objet politique, devient un objet de pouvoir. Le triptyque mémoire-patrimoine-territoire permet de mettre en avant la dimension humaine dans l'organisation sociétale dont les symboles alternent voire se conjuguent entre les stratégies d'appropriation et les revendications d'appartenance : une spatialisation des valeurs qui représenterait un enjeu de société dont l'objectif ambitieux serait d'encourager et de valoriser les relations entre toutes les identités dont l'histoire aurait croisé celle du Maroc et dont la résultante serait de pouvoir aborder sereinement la question de la transmission de la mémoire et de l'histoire à travers la dimension patrimoniale ? À moins que l'enjeu réside tout simplement dans la mise en place d'une stratégie de relance économique par le développement de politiques de « Tourisme de mémoire » ?

4. Les systèmes de représentations dans les débats sur la ville

L'interconnexion des éléments, constitutifs de chacune de ces notions, participe à la création d'urbanités complexes pour lesquelles, il est question d'engager tout un ensemble de réflexions sur les dynamiques de ces interactions mais sans pour autant négliger l'aspect structurel assurant la coordination générale de l'ensemble du système urbain. Nassima Driss aborde cette notion fondamentale (urbanité) à travers l'analyse du sens de leur représentations et de l'interférence qu'elles conjuguent afin d'appréhender la compréhension des mécanismes urbains dont la ville demeure le centre névralgique. (Nassima Driss, 2005). Des phénomènes observables au niveau du fonctionnement général du système mais également en portant une attention particulière à la pluralité des pratiques quotidiennes.

Travailler sur les systèmes de représentations suppose une approche conceptualisante et multiscalaire afin d'appréhender les subtilités des « stratégies sociales » et les nuances des

perceptions spatiales et symboliques. Il est question du sens et de la représentation des formes mais également de ceux des valeurs, et c'est en ce sens que s'envisagent les processus de patrimonialisation abordés à travers la gestion de l'héritage architectural de la période coloniale et les difficultés de patrimonialiser tout ou partie des éléments qui le composent ainsi que la périlleuse évaluation intentionnaliste des plateformes communautaires virtuelles en tant que formes discursives apparentées à une démarche patrimonialisante de valeurs identitaires socio-culturelles du Maroc et par là-même de Casablanca.

À travers les différents témoignages, il est question de rechercher ce qui suscite quelque forme de débat sur la ville ; une introspection qui se fait à distance de l'objet urbain afin de déterminer l'impact sociopolitique et symbolique de l'image urbaine. À ce titre, il est très intéressant de reprendre l'acception selon laquelle, la spatialisation repose sur la formalisation des représentations sociales, l'espace urbain devenant ainsi l'expression complexe de la société. Cette dernière est une disposition scientifique qui nous interpelle doublement, d'une part par l'intérêt heuristique qu'elle suggère et, d'autre part, par rapport à notre approche méthodologique : les participants aux forums appartiennent-ils, du fait de l'éloignement géographique de l'objet spatial considéré, à la société dont il est question (la société marocaine et plus particulièrement la société casablancaise) ? Cette interrogation nous renvoie d'une part, à la définition de la ville en tant que forme spatiale au sein de laquelle s'entremêle et se rencontre une multitude de stratégies sociales, matérialisées sous différentes formes urbaines et d'autre part, la potentialité que les représentations des valeurs patrimoniales, des communautés des forums de discussions du *Web*, puissent contribuer à façonner l'image urbaine ? L'acte réflexif s'enchaîne et se prolonge jusqu'aux processus même de patrimonialisation en interrogeant à leur tour, les présupposées valeurs identitaires qu'ils véhiculent afin de déterminer la contribution de ces processus aux débats qui servent à alimenter les discours sur l'image de la ville ?

Ces processus englobés dans un vaste ensemble de présupposés idéologiques déterminent l'importance du sens et des usages des formes urbaines. Ces présupposés idéologiques sont corrélatifs des contingences du présent et la ville devient progressivement une valeur quantitative qui est pensée par les politiques et les aménageurs en termes de gestion urbaine à travers le développement de politiques alternant entre le culturel et l'économique. Ainsi, l'urbain semble opérer désormais de profondes mutations et la ville, devenir progressivement, l'objet d'une potentielle prise de pouvoir. La ville perçue en termes d'enjeux ne peut pas faire abstraction de la ressource sociale en raison du fait qu'elle en est l'essence même, mais également en fonction de l'indicateur d'acceptation spatiale que revêt la composante humaine en donnant la tendance générale du degré adéquation entre les formes urbaines et leurs usages. L'analyse des langages des sociétés permet de replacer,

l'élément humain, au cœur du dispositif s'interrogeant sur le sens et l'usage des supports spatiaux ; et c'est en ce sens, que loin de l'objet spatial et à travers les forums communautaires du *Web,* nous avons envisagé de tenter d'évaluer le niveau d'intériorisation de certains éléments urbains par le biais des évocations mémorielles de formes matérielles de la part de quelques membres de ces communautés virtuelles. L'identification de ces indurations urbaines mnésiques étant envisagée en tant qu'expression d'une appartenance socio-historique, mais également en tant que potentiel témoignage de la capacité des formes urbaines à générer de nouvelles formes de sociabilité loin du lieu-objet.

D'autres considérations sur les interactions de la ville, et notamment celle portant sur Casablanca, viendront étayer l'argumentaire qui fonde le rapport à l'espace urbain, et particulièrement dans ses formes architecturales coloniales mais également dans ses usages (*i.e. :* valeurs judéo-marocaines et berbères). La présente réflexion, sur la complexification des urbanités naissantes par l'interpénétration de la mémoire, du patrimoine et du territoire, nous intéresse dans la mesure où nous l'avons jugée utile pour appréhender les relations des identités berbère et juive par rapport à l'espace marocain. Il n'est pas question d'établir une typologie des lieux par rapport à la berbérité ou la judéité mais selon la logique de la dématérialisation de la ville, il est question de rechercher l'appropriation spatiale privilégiant davantage l'usage que la forme. Les référents sociétaux s'inscrivent sur le long terme tout en faisant référence à la mémoire et à l'histoire. *De facto*, la ville semble se structurer préférentiellement par rapport à des formes sociales traditionnelles*, El houma »* (*i.e. :* le quartier) ; une notion qui prend corps de par la proximité spatiale du sujet par rapport à l'objet géographique, et auquel il confère une dimension de l'ordre du sacré. *El houma* suppose que l'on aborde la ville de Casablanca en tant que somme de lieux-objets, et ces derniers, comme les principaux éléments du processus dynamique de l'appropriation spatiale. Une hypothèse privilégiant une relation interactionnelle entre les lieux-objets urbains et leurs habitants, et dont la force du lien d'échange dépendrait du sens, c'est-à-dire de l'importance, que le citadin confère à son cadre de vie. Ce raisonnement induit une autre imprégnation de notre étude par laquelle, nous tâcherons de déterminer s'il existe une forme d'altération des sens chez les participants des forums de discussion, et par là même, si cette déliquescence des liens à la ville prédispose les qualités urbaines d'un lieu à être définies, seulement, par les habitants qui le pratiquent au quotidien ?

Si dans l'imaginaire collectif des sociétés du Monde arabe, *El houma* représente un espace idéal voire idéalisé en tant que formes de solidarité traditionnelle, les structures des forums communautaires du *Web* ne représentent-t-elles pas le même symbole de revendication sociale en tant que nouvelles formes de solidarité ? C'est-à-dire, serait-elles comparables à des formes d'*El houma* « dématérialisées » ou virtuelles ?

De la revendication sociale à la revendication territoriale, il est question à la fois de l'enracinement à la ville et dans la ville par rapport à l'inscriptibilité sociale dans l'espace mais également par la vocation de ce dernier à en réfléchir, également, les représentations sociales de l'intime (*i.e. :* les croyances, la famille, le voisinage). Nous avons là, un ensemble d'idées auxquelles il faut rajouter la pratique moderne d'utilisation des forums en tant qu'alternative sociale pour traiter des principaux sujets de la société civile, et essentiellement comme espaces ouverts de débats d'idées et d'élaborations de projets : c'est la pluralité de l'ensemble qui fait la société urbaine.

Le contexte local influence, les individus ou les groupes d'individus qui disposent d'une gamme variée d'actions pour influencer l'évolution sociale et, dans cette perspective, il nous a été également utile de considérer les travaux de Giddens (1994) par rapport à l'appréhension des formes d'organisation de la vie sociale dans un contexte de distanciation spatio-temporelle, et dans notre cas, essentiellement pour caractériser à travers l'analyse des forums, les éventuelles implications locales d'une interaction à distance de l'objet urbain.

Positionner notre travail de recherche sur la lecture des forums c'est prendre conscience de l'importance du rôle joué par les réseaux au niveau de l'évolution sociale tout en essayant d'identifier les implications entre le niveau local et le niveau global. Il n'est pas question à travers cette démarche d'établir une quelconque dichotomie entre tradition et modernité mais de souligner plutôt jusqu'à quel point, les pratiques sociales peuvent être influencées par des facteurs distants du contexte local : c'est en ce sens que les objets virtuels nous intéressent et que les forums nous interpellent.

Notre principale préoccupation réside dans la compréhension des mécanismes discursifs et la possibilité que les images vécues et perçues qu'ils véhiculent, soient porteuses d'un projet urbain ? De cette interrogation initiale découle tout un questionnement relatif sur l'appartenance à la ville : les communautés distantes de l'objet urbain ont elles un droit de regard sur la ville ? À qui appartient réellement le « droit à la ville » ? Pour revendiquer ce « droit à la ville » est-il nécessaire d'œuvrer en faveur d'une meilleure accessibilité aux avantages de la vie urbaine pour renouer avec les fondements éthiques et politiques des sociétés musulmanes ? Faut-il réellement habiter un lieu pour l'occuper ? Les souvenirs peuvent-ils être une forme d'appropriation de l'espace guidée par la recherche, la quête d'une organisation sociale idéale ? Si nous avons jugé nécessaire dans ce chapitre d'utiliser le triptyque conceptuel (mémoire-patrimoine-territoire) pour dévoiler les registres sous-jacents du tableau patrimonial, ce dernier nous a également été indispensable, à travers les notions de citadinité-citoyenneté-urbanité, pour la formulation des hypothèses citées précédemment et auxquelles la deuxième partie de ce travail de recherche s'efforcera d'apporter des éléments de réponses à travers l'analyse conversationnelle du contenu des

forums du *Web*.

À travers le support discursif des forums et la recherche de manifestations virtuelles d'appartenance à la ville, c'est l'importance du postulat identitaire que l'on veut souligner tout en supposant le caractère crucial qu'il revêt lorsqu'il s'agit de traiter de la question complexe des processus culturels de patrimonialisation. Un postulat inhérent à la matrice même de la méthode de travail dès lors qu'il se centre sur la concomitance entre l'observation des processus culturels de patrimonialisation, à travers les productions scientifiques, et leurs éléments voire leurs représentations observables (forums communautaires). Il s'agit de processus qui se manifestent par leurs inscriptibilités spatiales et qui relèvent autant de la volonté de réinventer des traditions que de l'imaginaire social.

De l'osmose des lieux et des hommes qui les occupent, la ville demeure l'observatoire privilégié de leurs relations et du sens qu'ils obtempèrent à donner aux formes urbaines créées : un espace vivant qui exprime sa réalité sociale par la pluralité de ses fonctions culturelles, de ses morphismes et des interférences exogènes. De ces métamorphoses, la ville suscite un ensemble de représentations symboliques qui sont autant le siège d'enjeux de pouvoir que ceux des désirs auxquels aspire une société à concilier le confort de la modernité à la préservation rassurante du fondement de ses valeurs originelles.

1.III. Le concept de patrimoine : les valeurs génériques de l'espace urbain

Par rapport à la période où la ville de Casablanca a été perçue comme un espace d'expérimentations où les autorités publiques intervenaient à grands coups de plans et de programmes d'aménagement[19] sans que la demande sociale apparaisse franchement comme l'une de leurs prérogatives, l'approche culturelle de la dimension patrimoniale permet d'une part, de considérer la manière dont est accueillie cette forme particulière d'attente sociale et d'autre part, de chercher quelles références sociales les nouveaux projets urbains ont choisi de véhiculer.

De l'intimité des liens, qui unissent les territoires à leurs objets patrimoniaux, prennent corps les mécanismes de réactions des populations concernées, développant des urbanités complexes et variées : des représentations mentales idéalisées et passives ; des citadinités alternatives pour des espaces transitionnels et adaptatifs. Il est question de « (…) la fabrication, l'usage et le réemploi des monuments et des objets patrimoniaux (…)[20]» mais surtout de *la fabrication, de l'usage et du réemploi* des valeurs de ces objets patrimoniaux et de la difficulté de cerner les éventuelles intentions qui leurs sont sous-jacentes et qui complexifient d'autant la caractérisation de ces valeurs (Andrieux, 2007).

La dimension patrimoniale permet d'aborder la ville et réciproquement ; les composantes urbaines citadinité-urbanité-citoyenneté laissent entrevoir en filigrane qu'elles s'enrichissent mutuellement et se régénèrent de l'atmosphère commune et inextricable dans laquelle elles prennent corps. Une situation qui incite la réflexion à s'engager dans un va-et-vient incessant entre ces notions et les récits des forums des communautés originaires du Maroc. Un contexte favorable pour adopter une démarche praxéologique, nous permettant de composer entre procédures et pratiques quotidiennes tout en essayant d'articuler les concepts retenus aux réalités observables par l'étude de : « (…) "l'action telle qu'elle s'organise "naturellement" par et pour ceux qui y prennent part" (…) » (Acklin Muji, Bovet, Gonzalez et Terzi, 2009).

Un ensemble de dynamiques se dégage de cette démarche, laissant entrevoir de quelles manières les territoires sont créés, pensés et vécus mais également que ces processus

---

[19] *Casablanca de demain, ce que deviendra Casablanca à l'horizon 2025. Projets de développement de la région du Grand Casablanca*, http://bque-finance.blogspot.com, Publié par encyclopédie des oiseaux, le 05 octobre 2009.

[20] *Patrimoine et patrimonialisation. Fabrique, usages et réemplois*, Appel à contribution, Calenda, Publié le 10 avril 2007 par Sylvain Lesage, http://calenda.org/192957

mobilisent une grande diversité d'agents hétérogènes et autant de formes d'expression de leurs singularités. L'image consensuelle du patrimoine : « (…) en tant que richesse singulière à valoriser (…)[21]» n'est pas aussi évidente qu'on pouvait le penser et, comme en attestent les valorisations patrimoniales se partageant entre les actions opérantes des formes organisationnelles et institutionnelles et celles plus insidieuses de l'institutionnalisation. Il s'agit d'une situation paradoxale faisant de ces dissensions autant d'occasions de se réapproprier la chose devenue publique. Si l'on positionne la dimension patrimoniale comme étant l'épicentre de ce rapport conflictuel, c'est la valeur de la discordance entre l'acceptation commune d'un passé et l'action présente de projets d'avenir clairement définis que l'on mesure. On préférera à cette absence ou ce manque d'articulation, la dialectique pluralité-sens commun permettant d'inscrire la problématique de l'héritage culturel du Maghreb au cœur de l'interprétation des processus de patrimonialisation invitant ainsi à questionner dans leur environnement toute la complexité des identités plurielles de la société marocaine[22]. Cet environnement faisant référence à la mémoire, au patrimoine et au territoire en tant que facteurs co-émergents de l'activité humaine et par conséquent, il est légitime de s'interroger sur les processus socialement organisés de constitution,

---

[21] Marie Pellen, « Au-delà du consensus patrimonial. Anthropologie des résistances aux patrimonialisations », *Journée d'étude*. URL : http://calenda.org/201234

[22] Par rapport au « patrimoine traditionnel », la diaspora marocaine juive et berbère n'est pas identifiée par le gestionnaire du Système des Trésors Vivants Humains de l'UNESCO initié en 2005 et pourtant les communautés de cette diaspora ne manquent pas l'occasion de cultiver au quotidien des pratiques traditionnelles et populaires qui s'apparentent à ce qui est défini comme Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) ! Voir, « V. Identifier les "bonnes pratiques" au niveau régional afin de promouvoir les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel ». In : « Le patrimoine culturel immatériel au Maghreb – Législations et institutions nationales, instruments internationaux et modalités de sauvegarde », *UNESCO*, 2009, p. 25. Lorsque nous évoquons la complexité des identités plurielles de la société marocaine, nous faisons directement allusion à la difficulté, pour ces mêmes identités, de patrimonialiser leurs valeurs culturelles. C'est en ce sens que nous citerons un autre extrait, de l'étude sur le patrimoine culturel immatériel (PCI) des pays du Maghreb organisée par le Bureau de l'UNESCO : « L'implication des communautés, des groupes et des individus détenteurs du patrimoine culturel immatériel est une question au cœur de la Convention de 2003. L'article 15 est sans ambiguïté : "Dans le cadre de ses activités de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, chaque État partie s'efforce d'assurer la plus large participation possible des communautés, des groupes et, le cas échéant, des individus qui créent, entretiennent et transmettent ce patrimoine, et de les impliquer activement dans sa gestion ". La question est d'une telle importance que lors de la préparation des directives opérationnelles de la Convention en 2005-2007, une réunion d'experts lui a été spécifiquement dédiée à Tokyo les 13-15 mars 2006. La participation active des communautés, des groupes et des individus est non seulement nécessaire, elle est incontournable. Il ne peut y avoir de sauvegarde d'un élément du patrimoine culturel immatériel si ses détenteurs n'y sont pas invités, encouragés et impliqués. Ils constituent le support de ce patrimoine et il ne saurait leur survivre s'ils n'ont pas voulu et pu le transmettre à plus jeune qu'eux. Il ne s'agit donc pas simplement d'une déclaration d'intention lorsque l'on évoque cette question de participation des détenteurs. Il y va de la pérennité des éléments du patrimoine culturel immatériel qui ne sauraient être sauvegardés si les premiers concernés ne s'y engagent pas en priorité. Un niveau de concertation avec les communautés, groupes et individus détenteurs du PCI et avec les experts, les centres, les centres d'expertises et les instituts de recherche ». Extrait du § 4 in : « Le patrimoine culturel immatériel au Maghreb – Législations et institutions nationales, instruments internationaux et modalités de sauvegarde », *UNESCO*, 2009, p. 22.

transmission, conservation et de patrimonialisation. Un ensemble de processus qui considèrent alternativement les productions spatiales et leurs savoir-faire comme des patrimoines et inversement les objets patrimoniaux comme des valeurs socio-culturelles. Nous proposons là une réflexion qui envisage d'une part, le rapport à l'espace des populations arabo-musulmanes, judéo-marocaines et berbères et, d'autre part, le rapport de ces populations au concept de patrimoine.

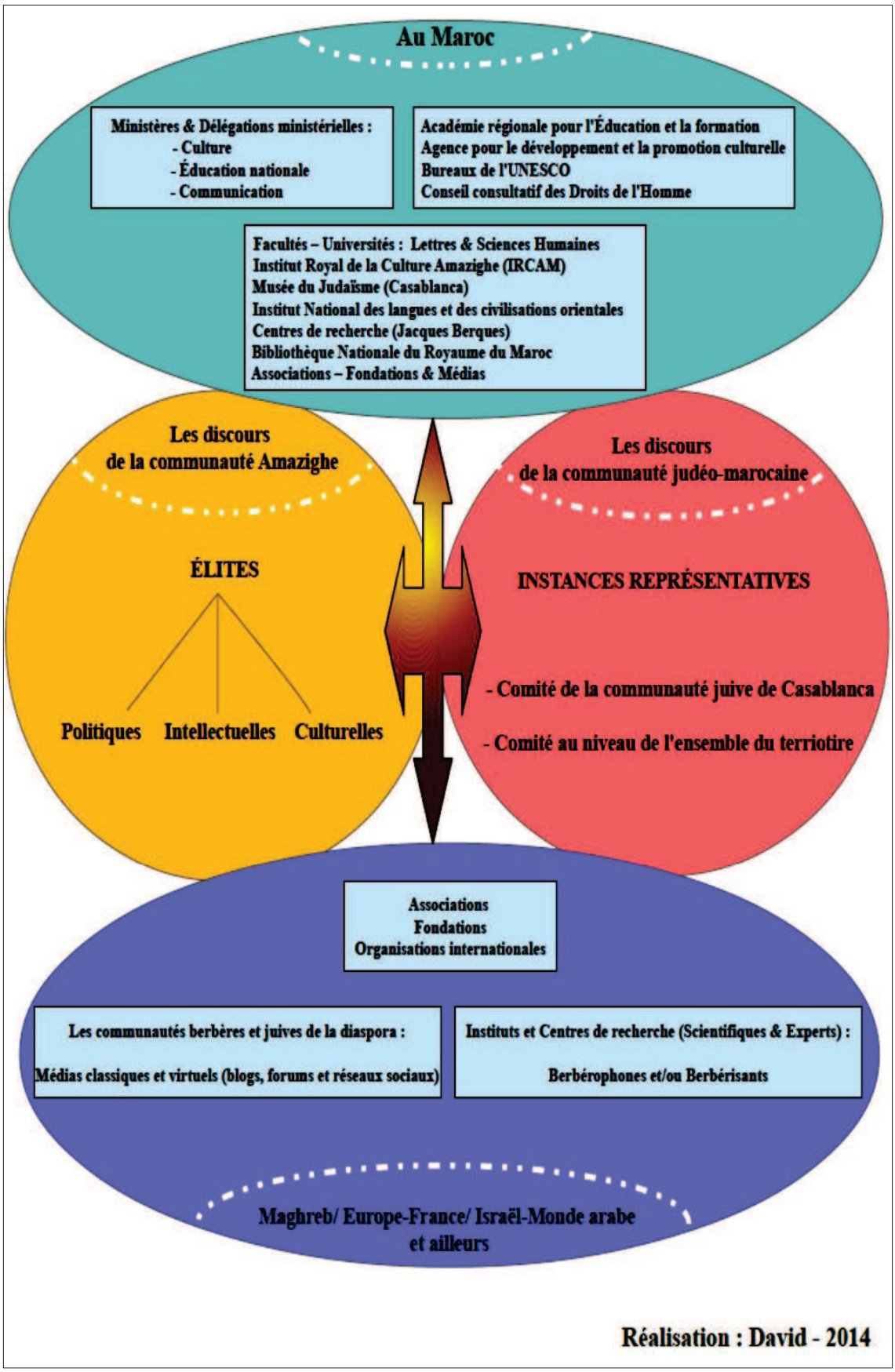

Figure 1.2 : Discours sur le concept de patrimoine.

1.III.A. Le triptyque mémoire–patrimoine–territoire : les concepts opératoires pour l'analyse du tableau patrimonial à l'œuvre

Avant de procéder à l'enchâssement des trois concepts nous permettant de dévoiler les autres registres du tableau patrimonial à l'œuvre, il convient de présenter le sens des valeurs selon lequel le patrimoine peut être envisagé :

C'est le politique qui s'est initialement positionné sur la déshérence de la succession patrimoniale : de modelages en productions de concepts hybrides, les institutionnels de la société se sont laissés euphoriser par les sens toujours davantage mêlés mais leurs pratiques patrimoniales ont néanmoins réussi à interpeller la conscience des légataires de ces héritages culturels : quelque peu égarés dans la pluralité des sens préétablis, ces héritiers, nouvellement identifiés par le testament culturel, se sont réfugiés sur les versants immatériels du patrimoine pour tenter d'unifier les représentations symboliques de l'identité culturelle dans laquelle ils se reconnaissent.

De l'objet patrimonial au concept, objet du patrimoine, les références patrimoniales alternent les paradoxes qui sont d'autant plus visibles lorsque les valeurs se réfugient vers les racines du passé alors que les cimes civilisationnelles s'agitent au souffle de la mondialisation. La complexité du patrimoine ne réside pas dans l'alternance des valeurs mais plutôt dans les associations, les superpositions qu'elle en autorise c'est-à-dire profane, sacré, individuelle et collective (Andieux, 1997).

La difficulté que rencontre le patrimoine tient dans sa malléabilité et notamment à travers ses potentialités de bâtir une culture en dégageant des valeurs communes. L'œuvre patrimoniale majeure tient dans ce pouvoir de fabrication de valeurs allégoriques qui peuvent susciter aussi bien le désaccord que le rejet total[23]. Les défenseurs du patrimoine se positionnent sur l'aspect technique de sauvegarde des objets symboliques mais également sur les orientations stratégiques et politiques de leur protection et de leur valorisation. Les recommandations d'experts de la question s'accordent sur le développement d'un certain nombre de recommandations qui peuvent se résumer selon la mise en garde de Pierre Nora dans son introduction aux *Actes des entretiens du Patrimoine* en 1994 :

[23]Selon cette acception le patrimoine n'est plus un objet désincarné, il devient un être à part entière qui catalyse les sentiments de protection, de mise en valeur mais également de méfiance voire de défiance jusqu'à provoquer la colère de certains dont l'action sera d'effacer toutes traces de valeurs symboliques par la destruction du support matériel qui les incarnent : destruction des Bouddhas de Bamyan par les Talibans en Afghanistan.

> « L'heure n'est plus à l'euphorie. Le patrimoine se trouve devant plus de questions que de réponses, plus d'inquiétudes que de certitudes, devant des choix stratégiques et politiques, des redéfinitions indispensables » (Nora, 1997 :12).

Avant d'aborder la sphère politique de la dimension patrimoniale, il est nécessaire d'évoquer le glissement progressif de l'objet, en tant que richesse matérielle, à celui du champ des possibles sous la forme de l'exploitation des formes immatérielles. Les valeurs symboliques associées aux artefacts transforment invisiblement le patrimoine en tant que bien public. L'accessibilité aux richesses du passé est plus grande dans la mesure où le patrimoine participe au quotidien des communautés et que l'augmentation de la fréquence des usages patrimoniaux sert à définir les mécanismes identitaires. Si la reconnaissance patrimoniale de prime abord a rarement était aussi évidente par rapport à sa première désignation solennelle et immuable, la nouvelle stratification de valeurs symboliques permet d'aborder ces biens publics renouvelés comme des éléments collectivement fédérateurs et individuellement émancipateurs. Un glissement de sens de la notion patrimoniale en tant que « concept nomade » pour Françoise Choay et que Jean-Yves Andrieux rejoint par la mise en exergue de l'investigation de nouveaux champs spatiaux par la dimension immatérielle du patrimoine c'est-à-dire, le passage du patrimoine en tant que valeur communautaire à celle du patrimoine entendue comme valeur identitaire du fait d'une plus grande proximité d'usage.

Avec l'adjonction des valeurs immatérielles, le discours patrimonial gagne en relations abstraites avec les objets qu'il désigne. Paradoxalement, à travers ses nouveaux territoires de désignation, la mise en scène patrimoniale renforce la matérialité du patrimoine. Avec les constructions matérielles, l'homme érige les traces de son passé mais fait également des choix politiques pour inscrire dans la chronologie de l'histoire les éléments susceptibles de représenter les périodes de continuité ou de rupture. Le patrimoine est en ce sens une notion complexe car au-delà de la valeur esthétique, les référents patrimoniaux témoignent du degré de savoir-faire civilisationnel et permettent le positionnement sociétal par rapport à l'évolution technique d'une nation. La mise en scène patrimoniale, voire l'absence volontaire de mise en scène, incarne au plus haut point, la dimension politique du patrimoine lorsque certains acteurs spéculent avec le capital mémoriel pour construire une nouvelle nation. Un schéma qui a prévalu au Maroc, aussi bien pour la période coloniale que pour la période post-coloniale, et pour lequel, le patrimoine n'a pas été porteur de consensus. À travers ces stratégies politiciennes, le principal paradoxe du patrimoine résidait à faire table rase du passé et construire *ex-nihilo* une autre nation.

Le patrimoine livré au champ de la dimension politique c'est également la volonté de placer l'histoire sur le domaine public et d'accepter que toute ou partie du patrimoine devienne

un problème public potentiel. La dimension politique du patrimoine est en ce sens, une action responsable mais surtout indispensable pour se projeter dans l'avenir et dépasser les rancœurs et autres rancunes afin de s'abstraire de la mémoire. Les politiques patrimoniales partisanes adoubent les politiques culturelles pour nuancer l'effet de rupture avec le passé et mettre en avant le besoin vital de renouer avec les racines. La rupture est indispensable pour générer une dynamique de renouveau mais également pour calmer l'angoisse du vide et de l'amnésie collective : l'héritage culturel devenant le concept adapté pour construire une nouvelle identité culturelle tout en respectant les fondements traditionnels.

Sur les bases du progrès technique, le patrimoine artefactuel a gagné en matérialité par la consolidation de ses fondations. Néanmoins, l'adjonction du versant immatériel à ce pan de patrimonialité introduit la notion de plus ou moins grande porosité de ces témoins du passé. Le gain substantiel réside dans l'accroissement des possibilités patrimoniales : une multitude de miroirs pour autant de reflets de la société parmi lesquels il est accordé à chacun de découvrir voire de construire sa propre identité culturelle. La politique patrimoniale apparaît dès lors comme le moyen de mettre en place un dénominateur commun entre le passé, la réalité des rapports sociaux actuels et leurs modes de représentation. Les différents dispositifs patrimoniaux peuvent témoigner d'une inadaptation voire d'une obsolescence de certains langages patrimoniaux tels que ceux focalisés sur la muséographie. Les nouvelles actions patrimoniales privilégient la voie complexe et paradoxale de la patrimonialisation qui réside à faire communier les traces mémorielles minorées avec les grands axes de la chronologie officielle : travailler la superposition adéquate entre la visibilité des héritages culturels dilués dans le passé officiel et l'effacement volontaire de certaines réalités historiques.

1. L'enchâssement du triptyque mémoire–patrimoine–territoire

L'ouvrage de Monique Eleb et Yves Jeanmougin, *Les Mille et une villes de Casablanca*, permet une représentation des richesses architecturales et sociales d'une ville à travers le concept de patrimoine dont les objets présentent les aptitudes à restituer l'authenticité des expériences singulières et l'enrichissement de l'histoire officielle de Casablanca. L'inventaire ne suffisant pas, il faut s'immerger totalement dans la mémoire, le patrimoine et le territoire de la ville pour entendre les langages sociaux des identités culturelles berbère et juive du Maroc. Comme nous l'avons précédemment évoqué, l'état des lieux de la question patrimoniale permettra de scruter sur le *Web*, de façon opérationnelle, à travers certains éléments fondamentaux des concepts géographiques, les

forums des communautés originaires du Maroc pour catégoriser les représentations de leurs usages et de leurs pratiques sociales mais également de les affilier aux postulats théoriques de la communauté savante, et dans lesquels je m'inscrirai durant l'argumentaire qui va suivre.

C'est en substance l'objet (immobilier) urbain artefactuel qui a retenu en premier notre attention. L'élément bâti étant l'expression territoriale et culturelle des formes de peuplement, de l'organisation et de l'aménagement de l'espace géographique : le bâti est l'interface entre la gestation des urbanités et l'espace géographique. Des modes de représentation classiques, comme les plans, les photographies et les cartes, succèdent les modèles de représentation morphogénétique de l'espace géographique qui sont produits à partir des images cumulées de télédétection spatiale ou aérienne[24]. Ces derniers permettent d'identifier les différentes structures géographiques par la reconnaissance des discontinuités spatiales les séparant : lieux-objets. Ces discontinuités spatiales sont représentées cartographiquement sous la forme d'isolignes et chaque discontinuité est une mesure de l'intensité de la différenciation entre deux entités géographiques c'est-à-dire entre deux lieux objets : un quartier populaire et un quartier résidentiel par exemple. Le champ de discontinuités spatiales représente les limites des objets géographiques, les grandes structures de l'espace géographique, de l'organisation et de l'étendue territoriale.

Outre le fait d'identifier les lieux objets géographiques par le principe de la différenciation spatiale, ces modèles s'attachent également à l'identification des singularités morphogénétiques c'est-à-dire les représentations des lieux de forte concentration de population mais également celles des lieux et objets moteurs de processus d'urbanisation et de métropolisation. Cette méthode de représentation informatique a été utilisée par les géographes à partir des années 1970 et ne cessera d'alimenter jusqu'à nos jours le courant de l'analyse de la fragmentation spatiale selon deux approches : structurelle et sociale. La deuxième de ces approches permet d'aborder la citadinité en terme de processus de « co-construction de la ville et du citadin », selon le positionnement de la « citadinité plurielle ou de citadinité dans la ville » par rapport au concept d'une « société urbaine fragmentée » (Berry-Chihkaoui, 1996. Navez-Bouchanine, 2002).

La citadinité est intégrée aux processus dominants des analyses de l'espace urbain : les travaux sur les villes du Maghreb comme Casablanca ou Fès ont permis une meilleure connaissance de la citadinité[25]. À partir des années 1990, sous ce vocable, c'est la représentation de

---

[24] Voir Annexe 2. Plans d'aménagement de Casablanca, p. 405 et Annexe 3. Identification par télédétection spatiale de pôles urbains secondaires (« Urbanisation et dynamiques de peuplements : Casablanca, 1994-2002 », Sébastien Gadal), p. 409.

[25] Jacques Berque (1972), « Fès ou le destin d'une médina », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. LII : 5-32, 1974b, Maghreb, histoire et société, Alger-Bruxelles, SNED-Duculot, 227 pages. André Adam, *Casablanca, Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, éditions du CNRS, 1972, 2 vol. Robert Escallier, « Citadins et espace urbain au Maroc »,

pratiques spatiales dans les villes du Maghreb que les scientifiques ont cherché à mettre en évidence[26]. Nous nous inscrivons dans cette démarche car dans nos immersions prolongées dans le monde virtuel du *Web*[27] où s'expriment les diasporas juive et berbère du Maroc, c'est la représentation de leurs pratiques spatiales que l'on recherche. Dans cette perspective, la composante citadine devrait nous être utile pour mieux comprendre la société[28] dans laquelle elle s'est inscrite depuis longtemps. Cette démarche s'apparente à celle qui tente de valoriser : « (…) l'analyse de la construction de formes d'urbanités et de citadinités inédites et en marge des processus dominants (…)[29]» qui masquent les « configurations originales » de la société[30]. Une démarche préparatoire à l'analyse de l'expression virtuelle de quelques éléments d'*habitus* et de modes d'habiter des diasporas marocaines juive et berbère du *Web* et par rapport auxquels, nous nous interrogeons sur la potentialité qu'il soit question d'une *télé-inscription* de la citadinité : une « citadinité inédite », virtuelle et donc une nouvelle forme de marge par rapport aux processus dits dominants. Par le biais du numérique et de l'analyse des discours virtuels des identités marocaines du *Web,* la recherche s'orientera sur quelques mots des communautés du *Web* susceptibles de s'aventurer sur ceux « des mots de la ville » pour nous livrer quelques représentations de ce qu'était leur urbanité et en même temps nous laisser sous-entendre que le voyage que l'on a décidé d'entreprendre devra emprunter les « (…) multiples cheminement possibles dans les villes et dans les mots, dans le temps, les langues, les sociétés urbaines » (Topalov, 2010 / XV).

2. Des éléments du débat citadinité-urbanité pour caractériser la visée patrimoniale

La notion de citadinité, comme celles de territoire et de mémoire, est constitutive

URBAMA, *Fascicule de Recherches n°9*, Tome II, Réédition 1984, Université de Tours.

[26] Michel Lussault, Pierre Signoles, *La citadinité en question,* Urbama, Tours, 1996, 158 p.

[27] « Bienvenue au forum des communautés originaires du Maroc ». URL : www.darnna.com

[28] Une perspective inspirée par celles des auteurs français de la période coloniale qui se sont intéressés aux modes de vie des citadins afin de mieux : « (...) connaître la société dont on voulait s'assurer la maîtrise », Mohamed Naciri, 1985. Voir également, Mohamed Naciri (1963), « Salé, étude de géographie urbaine », Rabat, *Institut universitaire de la recherche scientifique*, « Le rôle de la citadinité dans l'évolution des villes arabo-musulmanes », in *Sciences sociales et phénomènes urbains dans le Monde arabe. Casablanca, Fondation du Roi Abdul-Aziz*, 1997, et Mohamed Naciri & Mohamed Ameur, « L'urbanisation clandestine au Maroc, un champ d'action pour les classes moyennes », in : *Tiers-Monde*, T. 26, n° 101 1985, p. 79-92.

[29] B. Florin, CITERES - Axe de recherche 1, « Fabriques et pratiques de l'urbain dans le monde arabe », Thème 2, « Nouvelles urbanités, nouvelles citadinités (…) Ou quand la ville se fait dans ses marges ». CITERE (UMR 7324) – Université François-Rabelais, Tours.

[30] Les processus dominants en question sont ceux de la métropolisation, de la mondialisation et de la globalisation.

de l'hétérogénéité de la dimension patrimoniale sans oublier qu'elles s'inscrivent toutes dans un ensemble de processus de mondialisation, de globalisation et de métropolisation qui sont autant de facteurs qui masquent « les configurations originales liant ces concepts à l'espace urbain », et qui diluent « la ville dans l'urbain » voire la fragmentent. À propos de la fragmentation spatiale B. Florin et A. Madœuf précisent que la fragmentation spatiale a fait : « (…) l'objet de nombreux travaux alors que l'analyse de formes d'urbanité et de citadinité inédites et en marge des processus dominants ont suscité moins d'intérêts[31]».

Percevoir quelques éléments d'urbanité et de citadinité permet d'apporter des précisions sur la visée patrimoniale et quelque part sur la volonté des politiques publiques d'instrumenter les capacités intégrationnistes de l'espace urbain. Le sens commun ayant tendance à assimiler la citadinité[32] à l'urbanité[33] : énoncer leurs définitions respectives permet de clarifier les acceptions que nous avons retenues. À ce propos, l' « Essai de clarification » d'Isabelle Berry-Chikhaoui renvoie la citadinité « aux pratiques et aux représentations des individus et des groupes, appréhendés comme des acteurs sociaux »[34]. La citadinité étant ainsi :

> « (…) une relation dynamique entre l'acteur individuel (individuel au premier chef mais aussi collectif) et l'objet urbain (…) La citadinité constitue un ensemble – très complexe et évolutif – de représentations nourrissant des pratiques spatiales, celles-ci en retour, par réflexivité, contribuant à modifier celles-là » (Lévy et Lussault, 2003 :160).

En 1996, Michel Lussault et Pierre Signoles en abordant la citadinité, ont largement contribué à véhiculer la place centrale que l'*« habiter »* occupe au sein du dispositif urbain et l'importance de la dialectique qu'il entretient avec l'ensemble des dimensions spatiales qui composent la ville. Si certains positionnements font une distinction fondamentale entre citadinité et urbanité, d'autres leur attribuent des sens approchants : en oscillant de l'un à l'autre, c'est le positionnement de notre travail de recherche que nous cherchons à ajuster :

---

[31] B. Florin et A. Madœuf, Axe 1- « Fabrique et pratique de l'urbain », Thème 3: « Nouvelles urbanités, nouvelles citadinités...Ou quand la ville se fait dans ses marges », CITERE (UMR 7324) – Université François-Rabelais, Tours. Berry-Chikhaoui, « Les notions de citadinités et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM* n°18.

[32] « (…) terme qui est communément assimilé à urbanité. Dans ce sens commun, il s'agit de la propension à la civilité que donnerait le vivre ensemble urbain. Plus spécifiquement, la citadinité désigne les représentations et pratiques de la sociabilité urbaine, les relations aux autres et à l'espace des habitants, pris individuellement ou collectivement. La citadinité est relativement vague quant à l'ampleur des dites relations, de la civilité a minima sur le lieu de vie à l'engagement dans la ville », *Dictionnaire de la géographie* sous la direction de Gabriel Camps, Ellipses Éditions, 2005, 432 pages.

[33] Le terme d'urbanité, « Dans le sens commun est utilisé comme synonyme de civilité ou de citadinité. Plus précisément, le terme désigne la capacité de l'espace urbain à intégrer, à fondre les habitants (notamment les nouveaux) dans une civilité commune. Les politiques publiques, et tout particulièrement celles en direction des espaces publics, visent à accroître cette urbanité », Ibidem.

[34] Isabelle Berry-Chikhaoui, « Les notions de citadinités et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM* n°18, op. Cit.

d'un point de vue scientifique mais également heuristique pour tenter de caractériser la visée patrimoniale dans les villes maghrébines et non dans les villes du Monde arabe (Miossec, 2012)[35]. Les acceptions retenues pour traiter de l'urbanité font référence à l'espace patrimonial en tant qu'espace ayant potentiellement la capacité d'intégrer les habitants ; pour la citadinité, il est davantage question de la dialectique entre les individus et la ville à travers un patrimoine composite : celui des objets immobiliers autant que celui des souvenirs (les lieux mémoriels). Des approches matérielles et symboliques du patrimoine, il est question d'étudier les valeurs véhiculées par la dimension patrimoniale et les usages qu'elle en autorise et par là même s'interroger sur la potentialité du patrimoine à produire du lien social et donc de l'urbanité (Dorier-Apprill et Gervais-Lambony, séminaire *Urbanité et vies citadines*, 2002)[36]. Il s'agit d'une forme d'interrogations imbriquées puisqu'à leur tour, celles-ci questionnent les représentations sociales et les pratiques spatiales à distance de l'objet urbain et leurs capacités de générer de nouvelles formes de citadinité. D'où la question suivante : la citadinité virtuelle des diasporas juive et berbère peut-elle témoigner de façon crédible des urbanités de ces identités culturelles du Maroc ?

3. La fabrication des objets du patrimoine : des mécanismes interactionnels en profondeur

Cette dernière question renvoie *ex-abrupto* au *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* dans lequel il est inscrit que : « l'urbanité procède du couplage de la densité et de la diversité des objets de société dans l'espace[37] ». En ces termes, l'urbanité serait d'autant plus grande que la densité et la diversité « des objets de société "serait forte" et leurs interactions importantes[38]». L'interaction est fondamentale entre la mémoire, le patrimoine et le territoire : une interconnexion telle, qu'il est difficile de déterminer quel élément influence l'autre et dans une certaine mesure si l'incidence de l'un serait susceptible de produire les autres. La mémoire, le patrimoine et le territoire s'animent dans un mécanisme proprement endogène qui est susceptible de prendre corps en dehors de la normalisation de l'espace urbain (Halleux, 2001)[39]. Pouvons-nous l'interroger comme une

[35] Jean-Marie Miossec, « Singularité du Maghreb au sein de l'espace du Monde arabe » (Propos recueillis durant la communication), Colloque *Les territoires des Suds*, UPV – Montpellier III, 20-21-22 juin 2012.
[36] La référence porte sur l'évocation lors du séminaire des potentialités en termes de lien social.
[37] Jacques Lévy, Michel Lussault (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2013, p. 966.
[38] Idem.
[39] Jean-Marie Halleux, « Évolution des organisations urbaines et mobilités quotidiennes : espace de référence et analyse des processus », *L'Espace géographique* 1/2001 (tome 30), pp. 67-80,

construction conjointe ou co-émergence des urbanités et des facteurs mémoriels, territoriaux et patrimoniaux[40] ?

La ville est une composition colorée de toutes « Les interactions entre les pratiques institutionnelles et les modes d'habiter dans la construction des citadinités » (Berry-Chikhaoui, *Essai de clarification*, op. Cit). Par le biais de la spatialité, il est possible de prendre en compte les pratiques sociétales et d'évoquer le phénomène d'urbanisation qui fait référence à la notion de « transition urbaine[41]». Pour les villes du Maghreb, la transition urbaine débute à partir du milieu du XXème siècle et s'accompagne par l'accélération de la croissance de la population des villes sous l'influence de l'exode rural. Sans pour autant parler de ruralisation de l'espace urbain, l'exode rural a contribué à une forme de restructuration des espaces fonctionnels : en participant d'une part, à la paupérisation des médinas et des vieilles villes et d'autre part, en faisant émerger le phénomène de bidonvilles et « d'espaces clandestins » dépourvus d'infrastructures et d'équipements. La mobilité influence et affecte les évolutions intra-urbaines d'un point de vue morphologique mais également d'un point de vue fonctionnel. La fabrication de lieux-objets comme mode d'appropriation de l'espace urbain est une forme de réaction systémique de la ville. Le modèle urbain préalablement construit réagit par et pour l'intégration d'éléments endogènes. À la réaction et l'adaptation de la structure urbaine, s'ajoute celle de la dynamique urbaine dont la société en représente la principale composante. Les facteurs de mobilité affectent la dynamique sociétale et les économies traditionnelles qui lui sont liées : la société pense la déstructuration de l'image réelle de la ville pour une meilleure recomposition mentale. Aux espaces périphériques, comme siège des enjeux de la mobilité et de la transfiguration urbaine, s'oppose la centralité des villes qui apparaît progressivement comme le principal élément générateur de ces délocalisations : « (…) les recompositions résidentielles au sein des agglomérations sont centripètes » (Chabbi, 1986, Signoles, 1987)[42].

L'approche normative de la construction urbaine met en exergue une certaine forme de standardisation de l'espace public et des sociétés qui l'occupent. Dans cette perspective, alors que les formes de sociabilités s'appauvrissent, des espaces interstitiels se génèrent (Guillaud, 2009). Ces interstices en tant que produit de la créativité citadine, ces « nouveaux territoires de l'art », ne sont pas sans rappeler les formes de spatialité qui s'ouvrent à l'intersection de la mémoire, du patrimoine et du territoire. Dans l'incertitude des directions empruntées par l'évolution urbaine, ces marges suscitent l'espoir, le regain du possible, une nouvelle

www.cairn.info/revue-espace-géographique-2001-1-page-67.htm

[40] En ce qui concerne la fabrication des urbanités des systèmes sociétaux, Voir Lévy et Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, 2013, pp. 1053- 1060.

[41] R. Escallier (1984 et 1995), P. Fargues (1995), J. F. Troin (1995), Cités par I. Berry-Chikhaoui, *Les Cahiers d'EMAM* n°18, op. Cit.

[42] Cités par I. Berry-Chihkaoui, op. Cit.

identification. Ces marges sont « Des espaces vides, indéterminés, vagues, qui sont réinvestis par le champ artistique et culturel en lien direct avec la notion de territoire » (Guillaud, Ibid). La formulation d'espaces vides ne signifie pas que ces espaces soient dénués de sens mais plutôt des espaces « alternatifs » dans lesquels la population essaye de retrouver du sens commun dans la ville fragmentée, dégradée, déshumanisée. Ces marges intra-urbaines tentent d'échapper aux forces mécaniques de la ville pour se matérialiser spatialement sous la forme de douars périurbains mais également à travers les contours plus flous voire invisibles des zones intra-urbaines. La catégorisation des espaces interstitiels, générée par les interactions entre la mémoire, le patrimoine et le territoire, relève d'une approche qualitative et plus spécialement de l'évaluation de l'intensité de ce rapport. La « co-présence » des éléments de notre triptyque permet de faire émerger les enjeux du développement social à travers les reconstructions identitaires de la société urbaine. Pour les besoins de notre étude, il paraît évident que nous ne pouvions nous en tenir aux seuls « caractères matériels évidents de l'espace. » (Lussault, 2007 : 304)[43].

Afin de pouvoir cerner les subtilités relationnelles entre la mémoire, le patrimoine et le territoire, il a fallu prendre en considération le principe que la ville établit avec les « diverses formes de peuplement[44]» une forme de classification, de hiérarchisation autant de critères qui renvoient au fonctionnement des sociétés citadines traditionnelles.

L'interaction entre la mémoire, le patrimoine et le territoire suppose de prendre également en considération, la réciprocité de l'action et le fait que les citadins interrogent également à leur tour la ville: ils procèdent également à la classification, la hiérarchisation des éléments mémoriels, patrimoniaux et territoriaux qui la composent. Les prérequis conceptuels, que nous abordons dans ce premier chapitre, sont donc indispensables par rapport au voyage initiatique que nous avons décidé d'entreprendre à travers les récits des diasporas marocaines juive et berbère du *Web*. Une navigation qui s'annonce difficile tellement nous avons été submergé d'informations lors du dépouillement des contenus des forums dont les messages regorgent de souvenirs oscillant des plus imprécis à ceux foisonnant de détails mnésiques. Dans ce dédale mémoriel et émotionnel virtuel, c'est par les mêmes notions du triptyque conceptuel mémoire-patrimoine et territoire, que nous analyserons les réminiscences sociales marocaines de ces communautés du *Web* et notamment à travers leurs usages et leurs pratiques citadines. Si d'une manière générale, les notions d'urbanité et de citadinité nous ont servi à interroger les valeurs patrimoniales maghrébines et les processus culturels

---

[43] Michel Lissault, *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Éditions du Seuil, Collection « La couleur des idées », Paris, 2007, 363 pages.

[44] Voir M. Ben Achour, (1996), *Le baldi et les autres : une citadinité ou des citadinités à Tunis*, pp. 73-79, in : Lussault M. et Signoles P. (dir.), « La citadinité en questions », Tours, URBAMA, *Fascicule de Recherches* n°29 et MSV, coll. « Sciences de la ville », n°13.

de la patrimonialisation[45], c'est à travers les représentations virtuelles et distantes de l'objet urbain que nous observerons à quels niveaux et avec quelle intensité, les reconstructions identitaires culturelles sont susceptibles d'opérer.

[45] « À travers ces notions Mohamed Naciri invitait à interroger les recompositions socio-structurelles, politiques et spatiales des villes non seulement dans leurs manifestations mais aussi dans leurs mécanismes », Mohamed Naciri (1985, pp. 58-59), cité par I. Berry-Chikhaoui, in : « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM* n°18.

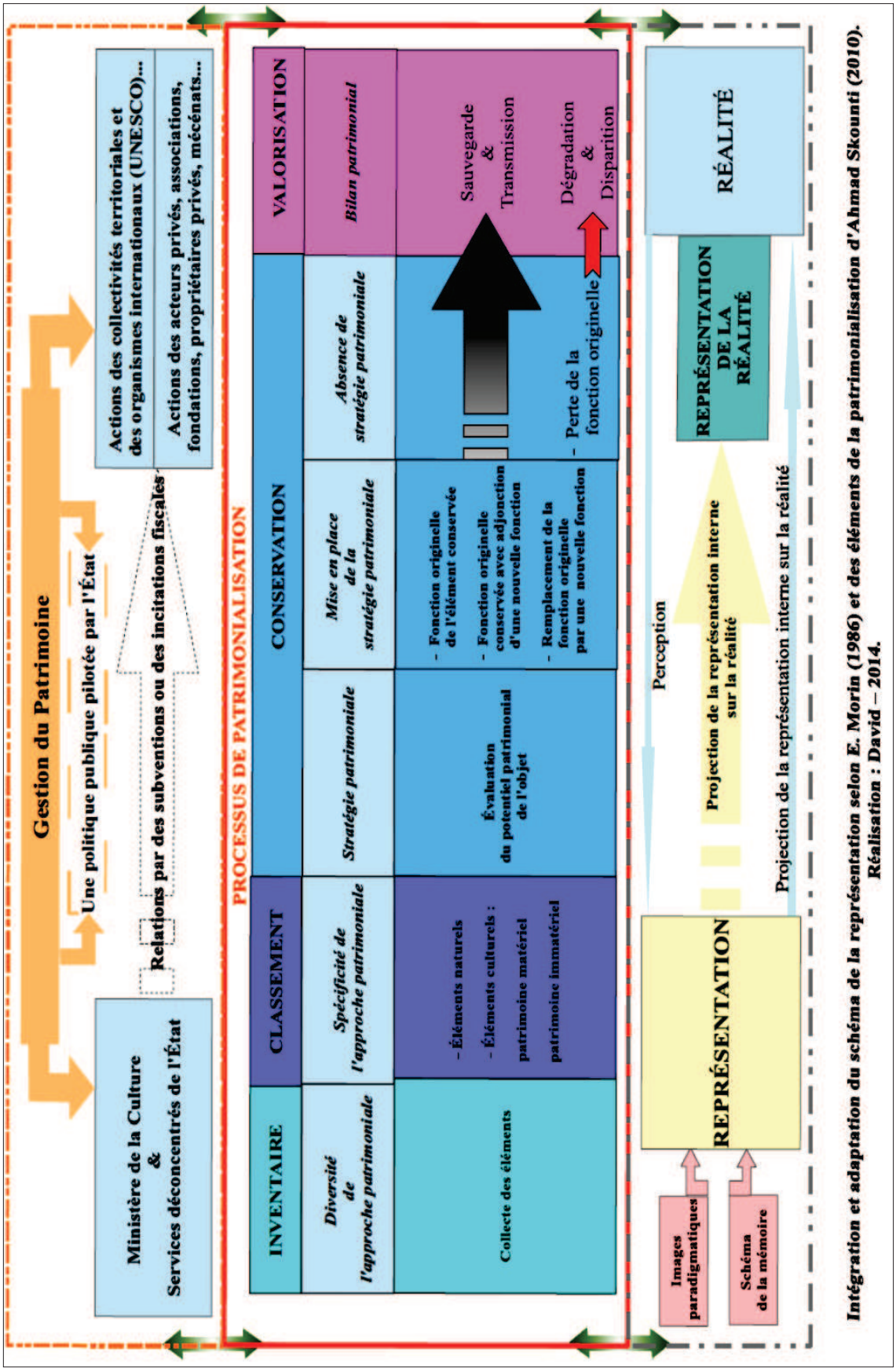

Figure 1.3 : Le processus général de la patrimonialisation.

1.III.B. Circonscription socio-spatiale du triptyque mémoire-patrimoine-territoire et la résistance du lien à la ville

Nous avons voulu circonscrire le triptyque mémoire-patrimoine-territoire à des réflexions scientifiques qui gravitent autour de la citadinité dans son incarnation duelle de mécanisme à la fois intégrateur et excluant dont il était fait référence, par le passé, en termes de clivages entre les citadins et ruraux. Une dualité ayant nourri le concept même de citadinité jusqu'à s'insinuer dans les débats actuels sur les termes définitoires de l'urbanité d'aujourd'hui. (Navez-Bouchanine, 1993).

En écho aux clivages du passé ayant participé à façonner la citadinité en tant que « corpus de comportements valorisés », l'*Essai de clarification* d'Isabelle Berry-Chikhaoui permet de mettre en parallèle les différentes approches de la question selon qu'elle soit, pour les auteurs de la période coloniale, une étude qualitative[46] de la ville privilégiant l'analyse de la transformation de son contenu alors que pour les chercheurs post-période coloniale, l'accent est mis sur « l'évolution quantitative des villes »[47]. L'interrogation de la notion de citadinité suppose l'évocation de celle de citadin et notamment le sens qui sert à le définir. D'une manière générale, sont nommés comme étant citadins tous ceux qui sont nouvellement installés avec certaines nuances comme notamment le fait que la submersion de la ville par les populations rurales dilue d'autant le pourcentage des citadins « de souche » (Naciri, 1985 : 39)[48].

Par cette considération, c'est la question de l'intégration, de ces nouveaux citadins[49] au sein de la société urbaine, qui est posée et notamment celle de la durée dont la formulation pourrait s'apparenter à l'interrogation suivante : combien de temps faut-il résider dans une ville pour en être considéré comme partie intégrante de sa composante citadine ? Une

[46] Une approche qualitative qui vise à s'intéresser à la manière de vivre des citadins dans la perspective de « connaître la société dont on voulait s'assurer la maîtrise » (Mohamed Naciri, 1985 : 40) mais également selon André Adam (1968), la manière dont «(...) la citadinité des vieilles cités a constitué un modèle de transformation des manières de vivre à Casablanca tout en composant avec la modernité occidentale »,références citées par I. Berry-Chikhaoui, in : « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM* n°18, op. Cit.

[47] Mohamed Naciri, 1985, *Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc*, in : « Citadins, villes, urbanisation dans le Monde arabe aujourd'hui. Algérie, Émirats du Golfe, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie », Tours, URBAMA, *n° hors-série des Fascicules de Recherches,* p. 51.

[48] Cité par Isabelle Berry-Chikhaoui, op. Cit.

[49] « Il n'est peu de citadins qui ne se retrouvent à une génération, une ascendance campagnarde », Robert Escallier, « Citadins et espace urbain au Maroc ». Chapitre VIII « Origine des citadins ou les racines du peuple », Urbama, *Fascicule de recherches n°9*, Tome II, Tours, Réédition 1984, p. 187.

question dont l'objectif n'est pas tant la recherche d'une réponse tranchée mais davantage une disposition réflexive permettant d'anticiper l'attention que nous allons porter aux discussions des communautés marocaines juives et berbères du *Web* en fonction de la sélection d'éléments nous permettant de dégager un degré suffisamment élevé d'inscription spatiale à la ville de Casablanca. Une appartenance difficile à évaluer *a priori*, et pour laquelle, il est dès à présent utile de se pencher sur les travaux de certains scientifiques s'étant intéressés à l'actuel objet de notre préoccupation : « (…) au bout de quelle durée devient-on plus ou moins résident dans une ville ? (…)[50]». Pour répondre à la question, Mohammed Naciri, positionne sa réflexion en termes à la fois essentialiste et de processus alors que Jacques Berques définit, de manière classique, qu'une « famille est citadine » en faisant référence à la triple appartenance de celle-ci aux activités de la cité : « l'étude, l'artisanat et le négoce[51]» et que Robert Escallier mentionne que « (…) L'intérêt de l'étude de l'origine géographique des citadins est triple. Démographique, (…) Géographique, (…) Sociologique [ce qui permet] d'apprécier le caractère citadin, néo-citadin ou plus rural des villes et surtout des divers quartiers qui la composent[52]».

Dans ce processus où se fait et se refait le lien de la citadinité à celui de l'urbanité, nous retiendrons par rapport à l'expression des communautés marocaines juive et berbère du *Web,* quelle que soit la durée d'inscription dans la ville, les discussions les plus imprégnées des liens très forts ayant été construits avec la ville, et dans le cas d'espèce : Casablanca. Il est important de souligner que nous ne recherchons pas à catégoriser la matérialité de l'action des personnes qui communiquent à distance de l'objet urbain mais nous cherchons davantage à mettre en exergue les valeurs sociales de leurs appropriations patrimoniales.

De la même manière que les notions géographiques questionnent ceux qui ont intégré la ville, nous voulons questionner à notre tour ceux qui ont quitté la ville ! Préalablement, il a été nécessaire de se familiariser avec les facteurs d'intégration à la société urbaine et les principes de la théorisation des « villes du Sud[53]» dans le contexte général de l'affaiblissement

---

[50] J.-F. Troin et Mohammed Naciri, « Les citadins, le contenu urbain et le processus d'urbanisation rapide », Colloque franco-britannique, *hors-série des Fascicules d'Urbama,* 1985, p. 1 et p. 40. Cités par Isabelle Berry-Chikhaoui, op. Cit.

[51] L'auteur Isabelle Berry-Chikhaoui fait référence aux travaux de Jacques Berque, 1974, p. 129.

[52] Robert Escallier, « Citadins et espace urbain au Maroc ». Chapitre VIII, « Origine des citadins ou les racines du peuple », Urbama, *Fascicule de recherches n°9*, Tome II, Tours, Réédition 1984, p. 187, op. Cit.

[53] Une « (…) rupture est théorisée à travers l'utilisation des notions de "cité", "citadins", "société" "citadine" et de "citadinité" à ceux d'"urbanisation", "urbain", "société urbaine" et "urbanité"(...) », Par l'évocation de cette série d'oppositions, Isabelle Berry-Chikhaoui fait également intervenir le positionnement de Françoise Choay : « "le procès d'urbanisation de l'Europe" à partir des années 1960 se fait "contre la ville" et contre "l'urbanité", attaché à la densité et à l'échelle locale. Toutefois, ce ne sont pas les mêmes causes qui sont avancées dans l'analyse de la "fin" des villes dans le Monde arabe et en Europe. », Isabelle Berry-Chikhaoui, « Les notions de citadinité et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM* n°18, op. Cit.

des citadinités au profit des urbanités : un glissement qui s'est initié au cœur des villes dès le début du XIXème siècle et qui a contribué probablement à raviver la nostalgie des anciennes cités arabo-musulmanes (Troin, 1985:1).

Si la voix des diasporas marocaines berbère et juive devrait nous permettre de nous distancier des approches normatives de la ville, les grands concepts géographiques qui servent à la définir sont incontournables et sans eux, il serait difficile d'éclairer l'identification qu'opèrent ces identités culturelles par rapport à la ville et quelque part à l'ensemble de la société qui la composent. Cette relation dialectique, entre les identités culturelles de la diaspora marocaine et l'objet urbain spatialement distant, revient à rechercher les : « (…) Manières d'être de la ville (systèmes de représentations), plutôt que les manières d'être dans la ville (…) relatives aux urbanités » (Boumedine, 1996)[54].

1. L'appropriation de l'objet urbain : les représentations symboliques

Les expressions individuelles et collectives de ces identités culturelles permettent de mettre en avant les systèmes de représentations de la ville au sein d'un espace alternatif chargé de conserver la mémoire, le patrimoine et le territoire. Les capacités d'intégration de la ville et les capacités de représentation de la ville par les identités culturelles de la diaspora marocaine valorisent le migrant comme n'étant pas « (…) figé dans un état initial[55]». Au cours des phases successives d'apprentissage et de désapprentissage, le migrant s'approprie l'objet urbain pour découvrir et valoriser ses propres compétences citadines. Un processus qui va bien au-delà du simple rôle d'usager et ce d'autant que ce processus peut osciller du simple « bricolage » (Tarrius, 2002) de l'adaptabilité fonctionnelle à celui plus complexe de « l'acculturation » (Berry-Chihkaoui, 1994). Il s'agit d'une acculturation qui s'apparente à une « reculturation » pour les sujets diasporiques puisqu'il est question d'un métissage d'identités citadines qui composent entre la mémoire, le patrimoine et le territoire de : « l'être d'ici, l'être de là-bas, l'être d'ici et de là-bas à la fois[56]».

Au-delà des inscriptions symboliques que les différentes autorités disséminent dans les territoires urbains, la ville propose librement aux sociétés qui l'animent toute une gamme de représentations symboliques[57]. Les communautés juive et berbère de la diaspora

[54] Rachid Sidi Boumedine, 1996, cité par Isabelle Berry-Chikhaoui, Idem.
[55] I. Berry-Chikhaoui, A. Deboulet (dir.), 2000, *Les compétences des citadins dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, Tours, URBAMA et Tunis, IRMC, 406 pages.
[56] L. Messaoui, cité par Isabelle Berry-Chikhaoui, op. Cit.
[57] Les représentations symboliques ne signifient pas que les objets immatériels soient dépourvus de référents spatiaux. Par exemple, le souvenir des odeurs peut être référencé spatialement : odeurs

marocaine tissent sur la *toile* (*i.e. :* le *Web*) une représentation des usages sociaux à partir desquels, il nous est possible d'aborder d'autres modes d'« Habiter la ville marocaine » pour reprendre l'intitulé d'un ouvrage de F. Navez-Bouchanine (1991) : tout en nous efforçant de ne pas juxtaposer à l'étude des modes d'habiter une vision dichotomique de l'espace ainsi que le propose ce même auteur. L'observation des pratiques socio-spatiales de ces communautés doit privilégier : l'adaptabilité des habitants distancés de l'objet urbain et les modes d'ajustement qu'ils mettent en œuvre pour concilier le souvenir de valeurs traditionnelles et les nouvelles valeurs adoptées. Cela signifie rechercher des formes d'adaptabilité comparables à celles de la population marocaine par rapport aux nouvelles contraintes spatiales[58]. Quelle que soit la nature de la contrainte c'est le lien entre l'individu, la mémoire, le patrimoine et le territoire qui est directement sollicité : les grands programmes d'aménagement urbain[59] de Casablanca distendent ce lien indépendamment du degré de références qui le considère : « (…) de plusieurs dimensions à la fois, dimension symbolique et sacrée, de légitimation politique, mais également artistique et patrimoniale *lato sensu* architecturalement et d'un point de vue urbanistique » (Debardieux, 1996)[60]. Un ensemble de références et de référentiels spatiaux qui découlent de l'organisation globale de la ville et qui font que tout ou partie de cette dernière ne peuvent être seulement envisagés comme un élément d'étude isolé (Berardi, 1979)[61].

La contrainte spatiale est en ce sens davantage sociale plutôt qu'artefactuelle et l'édifice en lui-même ne serait qu'un élément structurant de l'espace dès lors qu'il serait dénué de sens ; c'est la détermination de son fonctionnalisme et de sa charge symbolique qui généreront à la fois l'organisation « communautaire et publique ». La référence symbolique peut être préférentiellement orientée comme l'Islam peut l'être pour les cités arabo-musulmanes : « la fonction d'antan d'espace totalisant ». La requalification des espaces en fonction de certaines références peut être sous-jacente d'une volonté de reconversion symbolique de l'ensemble du territoire. D'une manière générale, l'objectif porterait sur la possibilité de substituer ces nouvelles valeurs symboliques aux anciennes représentations sociales des territoires urbains : « "reconversion symbolique" [et confessionnelle] du territoire, et à affirmer, par conséquent, des territoires correspondants d'actions sociales et de territoires urbains »

culinaires, les fragrances végétales.

[58] « Casablanca, par exemple, la métropole nationale est passée d'à peine 25000 habitants au début du XXème siècle à environ 3,5 millions en l'an 2000 ! », Raffaele Cattedra, « Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc ». In: *Géocarrefour.* Vol. 77 n°3, 2002. pp. 255-266. URL:
http://www.persee.fr/*Web*/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2002_num_77_3_2750

[59] Comme le tramway, les abattoirs, la transformation de l'Avenue Mohammed V en zone piétonne et les effets sociaux de ces politiques urbaines.

[60] Cité par Cattedra, « Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc », op. Cit.

[61] Cité par Raffaele Cattedra, Ibidem.

(Berardi, 1979)[62]

Raffaele Cattedra a abordé cette thématique du fonctionnalisme à propos des territoires des mosquées et pour lesquels, certaines spécificités spatiales peuvent être tellement prégnantes qu'elles peuvent limiter voire exclure toute forme de reconfessionnalisation. La prégnance symbolique de l'édifice n'est pas spécifique aux cités maghrébines : comme on le sait, le 11 septembre 2001, un attentat terroriste fera disparaître les Tours jumelle de New-York ! L'action même de l'attentat pouvait suffire à expliquer la raison pour laquelle ce haut lieu américain avait été choisi, mais au-delà de ce déterminisme physique, ces immeubles avaient proportionnellement la même hauteur symbolique ; la reconstruction d'un immeuble de dimension comparable chargera le lieu d'une symbolique supplémentaire : une gigantesque stèle funéraire à travers laquelle le spectre des anciennes tours se reflète.

2. La légitimité du lien des habitants avec les lieux d'origine

À travers l'espace et le temps, naît l'expression des « (…) liens forts qui existent entre les rapports que les habitants ont construits aux lieux (leur citadinité ou leur urbanité) et leur engagement, leur organisation, leurs revendications et contestations pour faire valoir leurs droits » (Berry-Chikhaoui, op. Cit). Les territoires urbains, porteurs des rémanences symboliques des sociétés plurielles, prédisposent l'espace de pouvoirs additionnels. Des images concrètes de la ville à celles plus contrastées de ces représentations ; c'est donc la légitimité de ce lien dont il est question.

À travers les différentes façons de pratiquer la ville, s'est imposée à nous, la volonté de comparer les revendications des communautés juive et berbère de la diaspora marocaine à celles des populations qui animent les villes du Maroc. Le positionnement s'inscrit ici en termes de « droit à la ville[63] » dès-lors que les individus n'occupent plus celle-ci, tout en émettant l'hypothèse que cette disposition puisse être élargie aux manifestations des représentations que l'exil autorise par la divulgation, de certains de ces membres, des souvenirs du caractère proprement urbain de l'espace auquel ils ont dû renoncer.

À travers ces formes de revendication de la population c'est l'engagement citoyen de la population qui s'exprime ; une participation dans l'organisation de la cité qui définirait la citadinité comme une : « (…) forme de citoyenneté qui n'a d'ailleurs (…) pas besoin d'un

[62] Cité par Raffaele Cattedra, Idem.
[63] F. Navez-Bouchanine et I. Berry-Chikhaoui, 2005.

système politique démocratique pour se développer (…)[64] ».

Si nous aborderons plus tard quelques formes de l'action citoyenne à travers le chapitre portant sur les « Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation » (Cf. Chapitre 2, p. 89), il est nécessaire d'évoquer sous quelles acceptions nous abordons le tandem citadinité-citoyenneté avec d'une part, le fait qu'il existe entre elles une perméabilité réciproque et d'autre part, le fait que la citoyenneté puisse être envisagée en tant que moyen d'accès à un espace argumentatif public dans lequel pourraient-être exposées aussi bien les formes d'engagements citoyens que celles d'expressions plus partisanes au sens d'une revendication d'une justice spatiale plus équitable. Sous ces conditions, les actions citadines et citoyennes se corrèlent avec celles du binôme citadinité-urbanité dans la mesure où ce dernier renvoie aux modes d'habiter et à la recherche définitoire des caractères spatiaux proprement urbains, et que les actions des premières servent à développer le sentiment d'urbanité dans le cadre structurel et symbolique de l'espace : le dénominateur commun étant la construction des identités.

Ces manières d'habiter et ces dimensions symboliques sont d'après nous indispensables pour cerner la fonction patrimoniale. De l'approche par la citadinité, on privilégie l'interactivité des relations entre les habitants et les espaces de la ville ; une citadinité graduelle du fait que les citoyens n'ont pas les mêmes implications sociales et que le degré de citadinité varie en fonction des habitants et de leurs pratiques de la ville. En intégrant l'éloignement géographie, les situations diasporiques de certaines identités marocaines nous interrogent sur l'éventuelle implication sociale de leurs représentations symboliques. La dialectique de ces communautés *du Web* avec l'objet ville distant favorise un nouveau mode d'observation de la citadinité que nous développerons, dans la deuxième partie de cette étude, par l'approche syntaxique des dynamiques langagières des forums du *Web* tout en essayant de corroborer le fait que le « degré de citadinisation[65]» soit difficile à évaluer.

3. Habiter l'espace urbain : le positionnement de valeurs socio-culturelles et politiques

D'après Philippe Gervais-Lambony (2001), les « images sociales » permettent la spatialisation des valeurs comme autant d'indicateurs que les habitants utilisent pour se reconnaître, se distinguer voire se distancier. La démarche individuelle a recours à ces

[64] Philippe Gervais-Lambony. *La citadinité, ou comment un mot peut en cacher d'autres*. In : Dorier-Aprill E. (dir.), *Vocabulaire de la ville. Notions de références*, 2001, pp. 92-108.
[65] Philippe Gervais-Lambony, 2001, op. Cit.

propres codes par rapport à la démarche collective. Ainsi, les modes d'habiter mettent en perspective les attributs urbains utilisés pour se positionner socialement. L'habitant en mode individuel est capable de créer ses propres signes distinctifs ; la plupart du temps, il est question de propriétaires qui retrouvent dans le statut d'occupation du sol, un moyen efficace d'afficher une appartenance privilégiée. Les référents symboliques seront créés de toute pièce par le type d'habitat comme autant de garants pour se démarquer des autres. L'espace de réalisation n'est pas directement un facteur de premier ordre, il s'impose naturellement par le simple fait qu'il a déjà été spécialisé comme c'est le cas pour les quartiers résidentiels par exemple. L'habitat collectif a également ses référents symboliques mais cette fois-ci, ils s'imposent à ses occupants : les locataires qui n'ont d'autres choix que de subir les facteurs discriminants d'une location défavorable qu'il s'agisse d'un quartier vétuste au niveau central de la ville ou d'une cité de recasement en zone péri-urbaine.

La première catégorie n'hésite pas à construire matériellement les objets d'une forte visibilité sociale ; la deuxième catégorie, préférera gommer certains aspects voire tous les aspects de cette visibilité sociale qui leur est imposée pour se construire, à contre-pied, un ensemble de référents matériels ou immatériels au sein de l'espace urbain dans sa globalité. À la citadinité qui se définit en termes de fonctions économiques, d'accessibilité, de confort, les classes populaires préfèrent opposer une certaine marque d'authenticité : leurs référents symboliques vont se charger sur les principaux signes de la citadinité, ceux des pratiques quotidiennes.

Cette dichotomie qu'instaure le mode d'habiter est stigmatisante et impose aux individus des urbanités qui leur sont souvent étrangères. La recherche de référents symboliques à travers les signes de la citadinité leur permet de prouver et de « gagner » leur citadinité. Cette appropriation légitimise, pour les nouveaux habitants de la ville, leur appartenance à l'ensemble des groupes urbains, mais permet également d'imposer spatialement la pluralité des composantes citadines. L'interaction entre les individus et les objets urbains met en perspective l'implication des citadins en tant qu'acteur de l'organisation de la cité mais jusqu'à quelle distance ? Par cette question, mais pas seulement, nous chercherons à déterminer si les communautés juive et berbère de la diaspora marocaine sont également des acteurs, seulement éloignés géographiquement, de l'organisation de cité.

Les perspectives abordées ci-dessus révèlent en partie la grande complexité de l'appréhension des processus culturels de patrimonialisation et des enjeux territoriaux sous-tendus par les mécanismes procéduraux de la subjectivation des identités culturelles. Le territoire, initialement objet de l'exercice et de la démonstration des pouvoirs par ceux qui les détiennent, est entaché de multiples représentations de l'appropriation politique : les

objets patrimoniaux ainsi désignés acquérant une valeur originelle de ressources territoriales comme autant de marqueurs pour légitimer l'occupation de l'espace.

Des conquêtes des territoires à l'évolution de leur mode d'organisation et de gestion et c'est à travers la superposition des modes d'« habiter[66] » que le glissement de sens du concept même de Patrimoine est à percevoir : désormais, le Patrimoine n'est plus un outil spécialisé réservé à des spécialistes de la construction nationale. De part, la redéfinition plus englobante de la notion de Patrimoine, ces objets se révèlent au plus grand nombre jusque dans l'intention de les manipuler à leur tour et c'est en ce sens que les processus culturels de patrimonialisation se positionnent comme l'outil privilégié de notre étude pour l'observation de l'acquisition et la transmission de valeurs et de savoirs non institués et spatialement distancés.

[66] En géographie, la notion d' « habiter » est entendue en tant que mode de relations que les individus entretiennent avec l'espace au niveau des pratiques mais également au niveau des représentations symboliques. Voir Mathis Stock, « L'habiter comme pratique des lieux », 2004.

CHAPITRE 2

Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca

En utilisant les variations d'un même thème (*i.e. :* les pratiques de la patrimonialisation), nous proposons de mettre en évidence la place centrale qu'occupe la causalité des faits (*i.e. :* enjeux et acteurs) dans l'étude des processus culturels de patrimonialisation (*i.e. :* identités judéo-marocaine et berbère) et selon une approche géo-historique c'est-à-dire au Maroc et à Casablanca pour la période du XXème siècle. Il est à préciser que les pratiques de la patrimonialisation sont entendues selon le sens de « pratique » étant défini comme un ensemble de comportements en relation avec un espace (Lévy, Lussault, 2013 : 811).

Dans un premier temps, ce chapitre aborde l'émergence patrimoniale des questions judéo-marocaine et berbère à travers des focales rétrospectives sur certains éléments géo-historiques. Le contexte idéologique du patrimoine durant la période coloniale et après l'Indépendance du Maroc permettant de positionner, le sens patrimonial dans lequel les questions judéo-marocaine et berbère actuelles se sont inscrites.

La deuxième partie de ce chapitre, resserre la focale d'observations des pratiques de la patrimonialisation sur les enjeux et les acteurs du patrimoine à Casablanca. L'image urbaine de la ville sera perçue, dans un premier temps, à travers l'opération de requalification d'un secteur emblématique du centre historique (boulevard Mohammed V) et, dans un deuxième temps, la patrimonialisation de Casablanca à travers le *Plan Patrimoine* préconisé

par l'association Casamémoire et l'*Étude d'un Plan de Sauvegarde du Patrimoine* programmée par l'Agence Urbaine de Casablanca.

2.I. L'émergence patrimoniale des questions judéo-marocaine et berbère

Les objets du patrimoine colonial permettent d'aborder le fait que le calage d'une idéologie à des objets passe par une action multidimensionnelle. Les stratégies s'inscrivent sur la matrice géographie et ne se gomme pas d'une stratégie à l'autre: stratégie coloniale et stratégie du Maroc post-colonial. Cette section permet d'aborder comment les identités plurielles de la société marocaine ont été tenues à la marge de ces structurations et de quelles manières les identités plurielles de la société marocaine ont inscrit progressivement leurs stratégies identitaires, à contre-courant des idéologies dominantes : des cheminements divergents, résistants et mutationnels que nous avons décidé de faire précipiter à travers le passage de la visée patrimoniale coloniale aux objets du patrimoine colonial.

Le territoire c'est avant tout un lieu de vie et d'organisation des populations qui l'occupent, mais également un objet de conquêtes à travers la pratique de différentes stratégies politiques. Jacques Frémeaux souligne que pour l'Europe du début du XXème siècle, le fait colonial repose sur de nombreux : « (…) arbitrages, dont le plus caractéristique est peut-être celui de la Conférence de Berlin de 1885, qui définit les conditions de partage de l'Afrique » (Frémeaux, 2004 : 90). Mais l'auteur souligne également que l'occupation du sol est basée sur le « partage » et que les découpages territoriaux et leurs gestions administratives présupposent du degré élevé d'implication des différentes stratégies politiques dans l'œuvre créatrice des centres urbains et auxquels nous associons, l'actuelle capitale économique du Maroc. La lecture de l'évolution de la matérialité de la ville[67] ne peut s'envisager sans la recherche de causalités et pour lesquelles, l'analyse géo-historique guidera notre réflexion à travers les périodes coloniales et postcoloniales et, le cas échéant, en faisant intervenir des événements de périodes qui leurs sont antérieures ou plus contemporaines. Cette démarche apporte des éclairages qui contribuent à une meilleure lisibilité du phénomène pour appréhender les organisations territoriales et les phénomènes sociaux qui leurs sont liés.

L'approche spatiale étant considérée comme un ensemble d'objets géographiques matriciels à travers lequel, il est possible d'opérer une combinaison d'analyses sociale, politique, économique, culturelle et environnementale, pour l'étude du rôle joué par les identités culturelles à travers les principales constructions patrimoniales : coloniale et arabo-

[67] Au-delà des biens immobiliers, il est également question des différentes formes spatiales.

islamique. Une optique par laquelle il est possible de s'interroger sur l'influence de la conjoncture sur les composantes[68] patrimoniales et l'éventuelle subordination des identités culturelles par rapport aux objets patrimoniaux ainsi institués. Des expériences locales se conjuguant avec le cadre d'une histoire globale et pour laquelle, l'étude de la ville de Casablanca implique de prendre en considération les différents éléments endogènes qui l'ont construite, tout en ayant à l'esprit que ceux-ci sont invisiblement ligaturés à des facteurs exogènes nationaux voire supranationaux et cela quelle que soit la période considérée. Dans un contexte géopolitique global, la ligature diasporique amazighe et juive rappelle à la métropole marocaine, obnubilée par ses aspirations économiques, que si les identités culturelles sont difficilement circonscriptibles et qu'elles s'accommodent tout aussi difficilement de l'exclusion de tout ou partie de leurs valeurs. En ce sens, toute forme d'expression de refus d'accorder le dialogue avec les grands réseaux culturels mondiaux serait une potentielle perte de « métropolité »[69] dont les stigmates laisseraient entrevoir progressivement l'incapacité productive de la ville à générer des représentations mentales diverses et variées (*i.e. :* images de la ville) mais néanmoins indispensables à la constitution d'une : « (…) représentation polycentrique du territoire habité et administré (…) » (Ben-Ncer, Tagemouati, 2010 : 38-50)[70].

Les notions d'échelles différenciées et d'emboîtement d'espaces permettent la compréhension des développements territoriaux, en période coloniale et post-coloniale, dans le but d'enrichir notre réflexion sur le contexte idéologique à travers lequel la potentialité que les membres de la diaspora judéo-marocaine et berbère du *Web* soient acteurs des processus de patrimonialisation.

---

68 Voir Abdelwahed Ben-Ncer & Naima Lahbil Tagemouati, « Les composantes du patrimoine culturel : 1- Composantes du patrimoine culturel mobilier. 2- Composantes du patrimoine culturel immobilier. 3- Composantes du patrimoine mixte culturel & naturel. 4- Composantes du patrimoine culturel immatériel. In : « Définition du patrimoine culturel et de ses composantes », *Document consensuel de référence*, 2010, pp. 38-50. URL : http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002146/214674f.pdf

69 Sylvie Daviet, H. Dlala (éd.), 2010, « Mondialisation et changement urbain », *Méditerranée* [En ligne], 116 | 2011, http://mediterranee.revues.org/5473

70 Jacques Beauchard, « Le cas de la Vienne, Population et Avenir », *Revue des populations et des territoires,* mai-juin 2012, n°708

2.I.A. Des objets de patrimonialisation aux objets du patrimoine colonial

L'appropriation territoriale oscille entre la dépatrimonialisation et la création de nouvelles valeurs symboliques. Par cette approche géo-historique des objets du processus colonial de patrimonialisation, on contextualise également l'émergence actuelle des questions berbères et judéo-marocaines en dehors de l'idéologie arabo-islamique du Maroc post-colonial.

Les productions patrimoniales des identités culturelles inscrivent préférentiellement les marques de leurs valeurs dans les processus mémoriels. Une vision complexe et distanciée de la patrie allant des invocations nostalgiques jusqu'aux revendications plus partisanes. La visée patrimonialisatrice coloniale se distingue, des productions patrimoniales d'identité culturelle, d'un point vue artefactuel mais également par l'ambiguïté de sa charge symbolique qui trouve ses fondements dans le principe d'appropriation territoriale et d'une manière globale dans la visée coloniale française[71].

Avant de devenir d'éventuelles valeurs ajoutées patrimoniales, les objets urbanistes marocains ont été les instruments pour expérimenter les nouvelles pratiques coloniales d'appropriation territoriale. Les connaissances acquises par la pratique de la conquête algérienne ont servi de base à cette expérimentation qui se généralisera à l'ensemble des territoires convoités. Une politique coloniale qui uniformise les espaces convoités sur le modèle d'expérimentations fructueuses et *de facto* transposables. Une politique d'uniformisation territoriale vers laquelle convergent des stratégies antagonistes portées par la détermination de quelques-uns de ses agents et dont les décisions peuvent avoir une incidence considérable sur le développement du processus colonial et probablement, par ricochet, sur les processus culturels de l'actuelle patrimonialisation en œuvre sur les terres marocaines[72].

La création d'un objet patrimonial n'est pas neutre d'autant que lorsque celle-ci est incarnée dans des dimensions architecturales et territoriales, il est difficile d'en imprimer d'autres marques d'appartenance. Ces dernières peuvent parvenir à s'y substituer mais sans pour autant annihiler la première valeur dont l'objet a été marqué. Nous avançons l'idée que les

---

[71] Nous évoquons la visée patrimoniale à travers l'acte colonial mais également à travers la démarche adoptée par les acteurs politiques du Maroc post-indépendance (*i.e. :* l'arabisation des valeurs symboliques).

[72] Après l'indépendance, l'État marocain veut marquer nettement la rupture avec la période coloniale: à l'uniformisation de la politique coloniale s'ajoutera l'uniformisation de la nouvelle politique marocaine à travers l'idéologie dominante de l'arabo-islamisme.

objets du patrimoine colonial se positionnent en premier lieu en tant qu'objets de pouvoir et en ce sens, le patrimoine devient politique avant d'être culturel. Une telle nature politique, conférée aux objets ou aux lieux, ne peut que rendre délicates les tentatives de leur réappropriation par la transformation de leur charge symbolique.

Il faudra beaucoup sinuer entre les prises de position et les jugements de valeur avant de percevoir quelques réalités patrimoniales contemporaines au Maroc. Toutes causes ayant leurs effets et ceux-ci n'étant pas toujours immédiats et pouvant même se conjuguer, l'évolution de la pratique du patrimoine au Maroc permet d'appréhender la complexité des dynamiques patrimoniales en essayant de les rendre perceptibles et en positionnant l'analyse sur l'intentionnalité des objets choisis.

1. L'organisation du territoire comme objet patrimonial

Les débuts du XXème et ceux du XXIème siècle s'accordent sur cet état de crispation que génèrent les processus de patrimonialisation. Les premières années du XXème siècle se caractérisent par de nombreuses tensions et une certaine compétition entre la France, l'Espagne et l'Allemagne à propos de l'enjeu politique que représente le royaume Chérifien. La construction des territoires coloniaux passe par l'élaboration de processus patrimoniaux stratégiques. De cet état conjoncturel, la stratégie de la France se développe autour du projet d'occupation de la province de la Chaouia par le déploiement d'un corps expéditionnaire à Casablanca en 1907. En complément de l'autorité militaire, le régime civil de francisation[73] se répand sur l'ensemble des champs disciplinaires pour endiguer la langue et le patrimoine immatériel d'une société lui semblant définitivement appropriée. Un processus de patrimonialisation rudement efficace vue le faible laps de temps dans lequel il opère et comme en témoigneront les résolutions internationales qui s'en suivent : les accords franco-espagnol et franco-allemand de 1905 et 1911, l'Acte d'Algésiras de 1906 et le nouvel accord franco-espagnol de 1912. Toutes ces résolutions contribueront à la reconnaissance du protectorat français sur le Maroc et à la pacification de la Chaouia[74].

Si l'espace géographique autorise un parallèle entre la province de la Chaouia[75] de 1907 et l'ensemble actuel, se partageant entre les régions du Grand Casablanca et celle de la

[73] Le régime civil de francisation étant perçu comme un vaste dispositif intellectuel et culturel.

[74] Voir, F. Weisberger, *Casablanca et les Chaouia en 1900*, Éd. Imprimeries Réunies (Casablanca), 1935. E. Marchand, *Casablanca. La Chaouia*, Éditions Larose (Paris), 1918.

[75] J.F. Troin & M. Berriane, « Les espaces satellites de Casablanca : Chaouia et Doukkala ». In : *Maroc : régions, pays, territoires*, 2002, pp. 71-86.

Chaouia-Ouardigha[76], il est beaucoup plus périlleux d'établir une corrélation directe entre l'ancienne pacification des tribus[77] de ce vaste ensemble géographique et l'actuelle reconstruction identitaire amazighe. Néanmoins, il est possible de mentionner qu'en nivelant l'organisation tribale, le fait colonial a contribué à paralyser l'identité culturelle berbère tout en favorisant l'émergence du nationalisme marocain[78]. Ce dernier, avant de conduire l'ultime combat pour l'Indépendance du pays, a marginalisé le pluralisme ethnique en forgeant ses références identitaires dans l'arabisme.

L'histoire coloniale apporte des informations précieuses sur les politiques culturelles et patrimoniales des puissances colonisatrices mais également sur la détermination avec laquelle ces différents acteurs se sont engagés dans la réussite des missions qui leur ont été confiées. En 1912, c'est en ayant à l'esprit « La joie de l'âme et dans l'action »[79] que le général Hubert Lyautey agrandira le port de Casablanca et donnera naissance au premier acte d'urbanisme colonial. Dans le dessin de cette nouvelle construction, il inscrit l'intention capitaliste de la politique coloniale[80] de la France. Le général Lyautey, en tant que commissaire général de la République, détient l'intégralité des pouvoirs du gouvernement français au Maroc ; une autorité sous laquelle se place également l'ensemble de l'administration coloniale[81]. L'organisation du territoire sera préférentiellement orientée sur l'espace maritime même si le potentiel qu'il laissait suggérer ne lui avait pas toujours été des plus avantageux. En effet, Casablanca, durant la période du Moyen Âge, était simplement une bourgade maritime rançonnée par les populations voisines. Les navigateurs portugais ne lui prêtaient pas une importance particulière et ils s'en servaient davantage comme point d'amer que comme objet d'enorgueillissement au vue de leurs autres « Fronteiras ». Les « Portulans » l'avaient inventoriée sous les noms d'Anafa ou d'Anafé et les témoignages de cette époque, ne manquaient l'occasion de manifester toute la dangerosité que ces côtes pouvaient représenter pour la navigation maritime. Elle demeura le fief commercial des espagnols jusqu'en 1830 : date à partir de laquelle le sultan Moulay Abderrahman y développera le commerce international. Le développement de Casablanca se renforcera, en 1862, lorsque les croisières Paquets organiseront des liaisons maritimes régulières entre Marseille et les

---

76 La Chaouia Ouardigha comprend les provinces de Benslimane et Settat.

77 Beni Meskine (Arabes), Ziaida ; Mdakra (Arabes), Mediouna (Zénètes), Mzab (Zénètes), Mzamza (Zénètes), Oulad Ali (Arabes), Oulad Bouziri (Senhajas), Oulad Hriz (Arabes), Oulad Said (Arabes), Oulad Sidi Bendaoud (Arabes), Soualem (Arabes), Zenata (Zénètes).

78 Le nationalisme marocain apparaît à partir de 1925 : dans un premier temps, en réaction à la politique de la puissance protectrice et dans un deuxième temps, à partir de la publication du manifeste du 11 Janvier 1944, les revendications deviennent clairement indépendantistes.

79 Devise empruntée au poète anglais Percy Bysshe Shelley.

80 La ville de Rabat ayant été choisie comme capitale politique.

81 L'administration coloniale comprend un niveau central qui s'organise autour des affaires indigènes, chérifiennes et autour de celles de la sécurité afin de contrôler l'administration locale et de se faire représenter au niveau des villes par des *Pacha* sous la surveillance de contrôleurs français civils.

ports marocains (Dr F. Weisgerber, 1900)[82].

À l'orée du XXème siècle, la vocation casablancaise repose d'une part, sur l'exploitation et l'optimisation des ressources naturelles et d'autre part, sur l'adaptation des gestions administratives par rapport au modèle de développement choisi. L'aménagement portuaire la destinera à jouer un rôle important au niveau du commerce maritime en exportant vers la France métropolitaine un certain nombre de matières premières et notamment des produits issus de l'agriculture. Si le territoire casablancais a toujours préférentiellement valorisé ses espaces économiquement productifs, progressivement et naturellement, la fonction culturelle est venue se positionner voire s'imposer comme l'un des éléments centraux de l'organisation rationnelle du système urbain. Dans cette optique, la patrimonialisation coloniale fonctionnalisera l'espace et se l'appropriera en valorisant les systèmes productifs mais toutefois sans tenir compte de l'organisation foncière préexistante. De ce point de vue, Georges Courade et Jean-Claude Devèze[83] font référence à Jean-Michel Staebler pour indiquer la complexité de la législation musulmane en termes de propriété foncière: les terres dites « Melk » relevant du domaine privé et les « Jmouâ » ou terres collectives appartenant à la collectivité ethnique. En ce qui concerne les terres « Guich », il s'agissait de propriétés qui étaient concédées à certaines tribus en guise de récompense de l'État pour avoir fourni les « Mokhazenis » (*i.e. :* gendarmes montés) des forces militaires du Caïd mobilisées en « harka[84] ». Le déclassement des fonctions traditionnelles, par une nouvelle structuration, ne peut être sans incidence sur la résurgence de quelques tribalités en raison du fait que l'option capitaliste de la colonisation a privilégié l'agriculture sédentaire au pastoralisme qui a été perçu comme un système archaïque. Le choix des systèmes d'exploitation des ressources d'un territoire, son aménagement voire sa restructuration, entre directement en jeu dans l'agencement spatial des villes nouvellement colonisées. Un tel processus ne peut être sans conséquence sur les pratiques traditionnelles d'usage des sols mais également sur les pratiques sociales en général[85].

---

82 Dr- F. Weisgerber, *Casablanca et les Chaouia en 1900*, pp. 5-6, op. Cit. Voir le « Plan de la ville de Casablanca » (1900) : Annexe 1 – Plan de Casablanca de 1900, p 403.

83 Courade Georges et Devèze Jean-Claude, « Introduction thématique. Maghreb : des paysanneries en sursis ? », *Afrique contemporaine*, 2006/3 nº 219, p. 24. http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-3-page-19.htm

84 Dans les pays arabes ou berbères du Maghreb, il est question de milices levées par une autorité politique ou religieuse.

85 Évocation de la guerre coloniale du Rif. Les forces françaises devaient conserver l'influence de la France sur la colonie marocaine, mais également unifier les différentes tribus sous l'autorité du Sultan Moulay Abd al-Hafid.

2. L'action urbanistique comme objet patrimonial

Suite aux visées patrimoniales que nous venons d'aborder sur l'organisation et la gestion du territoire marocain durant la période du protectorat, il faut signaler la patrimonialité des approches urbanistiques et des plans d'aménagement d'Henri Prost, Michel Écochard et M. Courtois. Il s'agit de valeurs architecturales et urbanistiques lourdes de sens et aux expérimentations desquelles, la dimension patrimoniale, au sens proche de celle que l'on entend aujourd'hui, prendra corps dans le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme[86] du Grand Casablanca élaboré par l'équipe de Michel Pinseau en 1984[87].

À travers le regard porté sur Casablanca et les plans d'action de son appareil urbanistique, l'état des lieux de la ville au début du Protectorat montre que Casablanca se limite à trois principales zones qui peuvent se définir de la manière suivante :

- La *Médina* siège de l'autorité, de l'administration et des affaires avec d'un côté le port et de l'autre les souks.

- Le *Mellah* qui représente le quartier juif traditionnel et qui est situé au sud, sud-ouest de la ville.

- Le *Tnacker* représentant le quartier périphérique et qui tend à s'étendre peu à peu à l'extérieur des remparts de la médina, mais on peut également ajouter quelques camps militaires européens à l'écart de la médina.

Si le premier acte d'urbanisme colonial à Casablanca sera l'agrandissement du port en 1912, l'année même de l'instauration du Protectorat[88], c'est seulement en 1914 que sera pris en charge l'établissement du premier plan d'urbanisme par Henry Prost à la demande du Général Hubert Lyautey[89]. Ce plan avait pour objectif de faire un bilan de l'existant et de veiller à l'application des principes de la politique coloniale qui consistait à établir la

---

86 S. D. A. U., acronyme de Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.

87 Cf. Annexe 2. Plans d'aménagement de Casablanca : H. Prost, M. Écochard, M. Courtois et le S. D. A. U. de M. Pinseau, pp. 405 – 407.

88 Instauration du Protectorat français le 30 mars 1912.

89 Les Grands projets, Agence Urbaine de Casablanca, Urbanisme, Le plan d'aménagement d'Henri Prost. URL : http://www.auc.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=1545

séparation entre les quartiers marocains et les nouvelles cités européennes sans oublier de réguler les extensions anarchiques de la ville. Ce plan a été approuvé en 1917 et s'est élaboré selon trois grandes orientations : le découpage de la ville en zones fonctionnelles ; l'implantation d'un nouveau système hiérarchisé de boulevards ; l'aménagement d'un domaine de 1000 hectares[90]. Concernant cette dernière orientation, il s'agissait d'un projet qui avait été prévu pour une population de 150.000 habitants mais au départ d'Henri Prost en 1923, il paraissait évident que les prévisions été largement dépassées aussi bien d'un point de vue spatial que démographique.

1900	20 000 habitants
1913	78 000 habitants (dont 31 000 européens)
1920	100 000 habitants (dont 40 000 européens)
1932	165 000 habitants (dont 50 000 européens)
1936	257 000 habitants (dont 80 000 européens)
1947	550 000 habitants (dont 100 000 européens)
1950	658 000 habitants (dont 158 000 européens)
2000	4 800 000 habitants
Source : *Histoire de l'urbanisme de Casablanca*. Casamémoire, « Association de sauvegarde du patrimoine architectural du XXème siècle au Maroc ».URL : www.casamémoire.org	

Tableau 2.1 : **Évolution démographique de Casablanca**.

Les bilans du plan d'aménagement d'Henri Prost ont montré que peu de choses avaient été respectées et que les extensions préconisées dans ce plan n'avaient pas pu faire face aux phénomènes de spéculation galopante des terrains situés entre l'océan et l'intérieur des terres. Au cours des années qui ont suivi l'élaboration de ce plan d'aménagement, il a été maintes fois constaté l'extension chaotique de la ville dont la cause semblait résider essentiellement en la division des terrains de lotissements privés. Quel que soit le degré de

[90] Le découpage en zones fonctionnelles de la ville : le secteur Est de la ville étant destiné à accueillir les activités industrielles. Le secteur Ouest réservé aux quartiers résidentiels. Le secteur Centre constituant la place des activités commerçantes et administratives. En ce qui concerne l'implantation d'un nouveau système de boulevards hiérarchisés, il est question de relier les points nodaux de la ville de Casablanca tels que le port (lieu de communication et d'ouvertures sur l'extérieur), la métropole avec notamment la gare (siège de l'interconnexion avec toutes les autres villes du Maroc). Atlas de la Wilaya de Casablanca, Notice, Planche 1 : « Le découpage administratif de la Wilaya de Casablanca ».

dysfonctionnement avéré, le nom d'Henri Prost reste attaché aux transformations fondatrices de la ville de Casablanca dont le plan d'aménagement a donné à la ville sa forme semi radio-concentrique.

Le bilan à la fin de la Seconde Guerre mondiale fait apparaître une urbanisation galopante de la ville de Casablanca qui oblige les responsables du protectorat à doter la ville d'un nouveau plan d'aménagement. Les autorités coloniales seront amenées à repenser les politiques urbaines face à des constats alarmants tels que l'apparition et la prolifération de bidonvilles notamment à l'est et au sud de la ville. Une des raisons de cette situation était la densification du tissu urbain mais également la reprise de l'investissement immobilier. En 1946, le résident général Labonne chargera Michel Écochard de l'établissement de ce nouveau plan. Cet urbaniste, qui s'était illustré au Liban dans l'élaboration du plan de Beyrouth, avait été largement influencé par les recommandations de la Charte d'Athènes et du courant progressiste de l'urbanisme et c'est dans cette perspective qu'il travaillera sur le plan de Casablanca en modifiant totalement la représentation de la ville et son développement futur. Les idées directrices du plan Écochard consistèrent en la constitution d'un combinat Casablanca-Fedala[91] ; l'attraction des élites marocaines, par l'application du principe de zonage, au mode de vie occidental dont les principaux symboles étaient, du moins en principe, la villa et l'appartement[92]. Dans cette perspective urbaine, il n'est plus question de la séparation des quartiers européens de ceux des indigènes. La mise en œuvre de l'intégralité de ce plan n'a pu être menée à bien en raison des problèmes financiers rencontrés à cette époque. Il va s'en suivre que pendant une période de trente ans, la ville et son agglomération ne vont faire l'objet d'aucun projet d'aménagement particulier.

En conséquence, le début des années 80 sera marqué par le constat préoccupant d'une croissance urbaine incontrôlable. La population ressentira directement les effets d'une telle structuration urbaine non linéaire et face à l'expression d'un malaise urbain grandissant, la multiplication des menaces de soulèvements populaires conduira les autorités à s'engager dans de nouvelles phases d'aménagement de la ville. Le séquençage chronologique adopté par notre plan d'analyse devrait nous imposer de nous en tenir à cette conclusion mais les répercussions des modalités urbaines d'aménagement de la ville, que nous avons évoqué, nécessitent d'évoquer brièvement les faits qui s'en sont suivis.

En 1981, la ville de Casablanca sera le siège de violentes émeutes ! Pour remédier à cette situation, l'État définit le nouveau principe d'action et une nouvelle stratégie d'urbanisme avec comme principaux objectifs, la mise en place d'un nouveau découpage administratif,

---

[91] Ce combinat consiste en l'extension de la ville en bordure de l'océan sur l'axe Casablanca-Fedala (actuelle Mohammedia). Le but étant de former un tissu urbain relié par un tissu industriel.

[92] Agence Urbaine de Casablanca. URL : http://www.auc.ma/def.aspcodelangue=23&id_info=1545

l'élaboration de nouveaux instruments d'urbanisme censés être mieux adaptés aux données socio-économiques et donc, susceptibles de corriger les dysfonctionnements du développement urbain par un aménagement volontariste à long terme. En substance, de nouvelles institutions et la dotation de moyens d'étude, de contrôle et d'action supplémentaires afin de contrôler l'expansion du Grand Casablanca. L'architecte français Michel Pinseau mettra en œuvre en 1984, le nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme. Cette même année, ce nouveau schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme fera l'inventaire des problèmes et des déséquilibres que connaissait l'agglomération de Casablanca et dans son ensemble, le bilan s'avèrera très lourd : l'insuffisance des terrains urbanisables ; le déséquilibre du marché foncier ; une politique de financement de l'habitat mal adapté aux ressources des habitants ; une mauvaise répartition des terrains industriels ; l'absence d'équipements importants ; les difficultés de déplacement ; la précarité des transports en commun ; l'inefficacité de la gestion (Ayoub, 2004 : 176-205).

De ce diagnostic, plusieurs options ont été retenues afin que l'organisation de la croissance de la ville suive le développement d'un schéma linéaire : à moyen terme et prioritairement, la logique reposait sur la convergence des deux pôles de croissance de Casablanca et de Mohammedia en une seule entité urbaine ; le développement des transports en commun pour accéder à un parc d'autobus efficace et concomitamment, la mise en place d'un réseau ferré structuré afin d'accéder à un réseau de transport urbain rapide ; la répartition des équipements centraux et de leurs activités ; l'amélioration de la qualité urbaine par le biais de grandes opérations d'urbanisme ; la gestion et le contrôle du développement urbain.

En raison d'un grand nombre de difficultés, toutes les propositions de ce schéma d'aménagement urbain n'ont pu être mises en œuvre. Parmi celles ayant considérablement freiné l'application de ce schéma d'aménagement, on peut citer le lourd handicap que représentait le domaine foncier mais également le retard dans l'exécution des travaux, l'absence d'études fiables et concrètes et le manque de moyens mobilisés. Pour remédier aux problèmes de la capitale économique du Maroc qui n'avaient pas pu être résolus par le plan Pinseau, un nouveau plan d'aménagement sera remis à l'étude : ce dernier devant composer avec les dysfonctionnements structurels de l'espace urbain de l'agglomération casablancaise tout en prenant la mesure des difficultés liées au poids démographique d'une telle métropole.

Les aspects économiques, politiques et urbanistiques ne sont que des angles d'approche pour aborder la notion patrimoniale mais ce sont néanmoins des notions fondamentales pour analyser le fonctionnement des systèmes urbains et les différentes urbanités qu'ils sont susceptibles d'engendrer. À la perception de quelques signes d'urbanité à travers les mécanismes qui élaborent la ville et c'est la vision dichotomique de l'espace que l'appareil

urbanistique colonial du Maroc met en exergue par le fait que les désignations sociales ont imprégné les urbanités qui se sont succédées et que le bon développement des nouvelles structures urbaines a été inversement proportionnel au niveau d'assujettissement des espaces ruraux[93].

Par rapport à cette réflexion sur la visée patrimoniale coloniale à travers l'instrumentation des formes spatiales, ce qui a particulièrement retenu notre attention c'est que, durant cette période, l'aménagement du territoire et son corollaire législatif n'ont pas fait la part belle au patrimoine culturel dans la mesure où la sauvegarde de celui-ci a été préférentiellement axée sur la valorisation de systèmes productifs et secondairement sur la protection du bâti[94]. Des premières instances du Protectorat à celles plus récentes de la Direction du patrimoine culturel et du Ministère des affaires culturelles, l'acception proprement culturelle du patrimoine semble avoir du mal à s'instituer[95]. Une démarche qui va se transmettre dès l'Indépendance et dont on retrouve actuellement certaines survivances. La sauvegarde du patrimoine, initialement dévolue aux : « monuments du passé[96] » a du mal à intégrer l'architecture coloniale comme faisant partie de son passé sans qu'elle soit pour autant affiliée à la mémoire de la civilisation du Maroc selon le sens général retenu par le Dahir du 25 décembre 1980 relatif à la conservation des monuments et des sites remarquables[97]. Les attributions des missions culturelles et leurs champs d'intervention[98] vont progressivement s'élargir malgré le fait que le domaine culturel ne soit pas une priorité nationale juste après l'Indépendance :

---

[93] Les désignations sociales de la production patrimoniale sont abordées par Raffaele Cattedra à travers le corpus des : «(...) Documents d'urbanisme, qui mettent en jeu une confrontation entre la ville du futur (à fabriquer) et la ville du passé, [et celui des guides de voyage afin de pouvoir caractériser] l'apparition, la disparition (réelle ou virtuelle), voire la résurrection de lieux urbains », Raffaele Cattedra, « Casablanca : la réconciliation patrimoniale comme enjeu de l'identité urbaine », *Rives nord-méditerranéennes*, http://rives.revues.org/436

[94] Par la protection du bâti, nous faisons référence au fait que Casablanca ait servi de laboratoire d'expérimentations urbaines pour le compte de la France durant la période du Protectorat.

[95] « Dahir du 13 février 1914 relatif à la conservation des Monuments historiques, des inscriptions et des objets d'art et d'Antiquité de l'empire chérifien, à la conservation des lieux entourant ces monuments et ces sites naturels (…) Arrêté du commissaire général du 28 novembre 1919 créant le « service des Antiquités, Beaux-Arts et Monuments historiques (…) Dahir du 31 mai 1935 portant suppression du service des Beaux-Arts et transférant ses attributions à d'autres autorités ». *Bulletin Officiel 5*, pp. 25-26, Archives de catégorie : « Textes de loi relatifs au patrimoine architectural (Maroc 1912-1935) ». Source communiquée par l'association Casamémoire à La Gazette du Maroc. http://droitmaroc.wordpress.com/category/textes-de-loi/

[96] Voir B. El Hassouli-Bouazza, *La protection du patrimoine culturel au Maroc : cas des Monuments et des sites*, p. 138.

[97] Dahir n° 1.80.341 du 25 décembre 1980 portant promulgation de la loi 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité. Bulletin Officiel n° 3564 du 18 février 1981.

[98] « (…) le Ministère des Affaires Culturelles a pour mission l'élaboration et la mise en œuvre de la politique du gouvernement dans le domaine du patrimoine et le développement culturel et artistique (...) », Fadili-Toutain Rima, « Historique de la sauvegarde par la législation ». In : Patrimoines en situation. Construction et usages en différents contextes urbains [En ligne, § 12 & 15].

> « (…) la Direction des Beaux-Arts reste sous la tutelle de l'Éducation Nationale (anciennement Instruction Publique). Sa prise en charge successive par différents ministères montre que le rôle et la place de la culture ne figuraient pas parmi les priorités politiques du pays mais constituaient plutôt une activité secondaire au sein des administrations dont elle dépendait. Son rattachement au Ministère des Habous en est une illustration frappante : quelle relation peut-il y avoir entre les affaires islamiques et la culture si ce n'est le fait que les Habous sont propriétaires de nombreux monuments tels les médersas et les mosquées ?» (Fadili-Toutain, 2010)[99].

Au même titre que les mécanismes coloniaux de patrimonialisation semblent avoir été appliqués selon le principe des premières nécessités c'est-à-dire que l'action militaire et la valorisation des systèmes productifs eussent été privilégiées par rapport à la sauvegarde des « monuments du passé », il ne nous apparait pas surprenant que les objets produits durant la période coloniale soient difficilement appropriés par la population marocaine aux premiers temps de son indépendance. Cependant, il semblerait que l'imprégnation d'une dimension patrimoniale se transmet plus durablement à travers l'interface multimodale d'une ville prenant alternativement en charge les valeurs objectives ou subjectives de ses objets :

> « (…) mis à part la valeur esthétique attribuée à chaque élément, et surmontant la stigmatisation dont ils avaient pu être objet pendant certaines périodes, l'énonciation d'une valeur patrimoniale se voudrait en apparence déchargée de connotations idéologiques, sur le mode d'une "sensibilité" présente au patrimoine qui permet d'associer facilement certaines classes d'objets à certaines classes de signification » (Cattedra, 2003 : 61-77).

Cette sensibilité patrimoniale nous apparaît comme le stade ultime d'un processus qui se doit d'en passer par la dimension idéologique de la pratique du patrimoine afin que la somme des correspondances urbaines d'une telle opération, ne s'apparente pas à la comptabilisation, un peu arithmétique, des composantes urbaines de la ville. En ces termes, si l'ensemble des composantes urbaines de Casablanca permet de la définir en tant que ville, en revanche, il est plus difficile d'affirmer que tout ou partie de ses composantes la définissent patrimonialement en tant qu'héritage commun.

[99] Fadili-Toutain Rima, [En ligne, § 11], Ibidem.

Pour les cités nouvelles du début du XXème siècle et auxquelles Casablanca appartient, la fonction patrimoniale est davantage abordée d'un point de vue quantitatif : une manière de se justifier par rapport aux cités impériales[100] qui signent cette dimension patrimoniale comme une évidence. À cette production patrimoniale matérialisante, la patrimonialité vient apporter une notion de valeur plus subtile car ses formes en sont moins tangibles et ses implications moins perceptibles au premier regard. Pour percevoir les valeurs patrimoniales, il faut en passer par la déconstruction d'un processus de patrimonialisation :

> « (…) où l'apparente évidence d'une légitimité patrimoniale des lieux passe d'une part par son traitement au sein du projet et de la politique urbaine, et se fabrique d'autre part dans les discontinuités de l'identité urbaine, elle-même nourrie par l'utopie dont le projet urbanistique est porteur » (Cattedra, 2003 : 61-77).

Ces « discontinuités de l'identité urbaine » mêlent les utopies, les idéologies des projets urbanistiques eux-mêmes mais également celles des urbanités à travers les constructions ou les reconstructions identitaires. Un ensemble de revendications citadines et citoyennes qui s'exprime des niveaux les plus impliqués de la société (*i.e. :* institutionnellement) jusqu'à ceux des perceptions de l'espace vécu : charge émotionnelle, lieux de souvenir, de souffrance mais également ceux des rêves qu'ils en autorisent c'est-à-dire les lieux familiers, apprivoisés : les espaces singuliers.

[100] *Âsima(s)* : capitales désignées par les monarques des différentes monarchies marocaines.

2.I.B. Le contexte idéologique du patrimoine après l'Indépendance du Maroc

À l'échelle territoriale du Maroc et dans la période post-coloniale immédiate, l'atmosphère marocaine est fortement imprégnée par les aspirations que l'État marocain, indépendant et « jacobin », souhaite imprimer à ces espaces réinvestis. À travers cette phase de réappropriation des espaces nationaux, le Maroc indépendant semble marquer le refus de considérer les objets de la période coloniale en tant qu'héritage du passé. À travers cette disposition générale, l'Etat marocain souhaite, en adoptant une dimension patrimoniale nationalisante, que la société marocaine s'inscrive dans une démarche de déconsidération du principe de partage des terres en collectifs (*i.e. :* refus d'une condition coloniale héritée). Un positionnement qui englobe l'ensemble des espaces du territoire national et *de facto*, s'appliquant à l'ensemble des référentiels spatiaux de la période coloniale ainsi qu'à leurs représentations symboliques.

Un système idéologique qui s'accompagne néanmoins d'un transfert de compétence sans qu'il soit pour autant question d'héritage (*i.e. :* legs économiques du système colonial). La société marocaine post-indépendance sera directement influencée par le système productiviste de la période coloniale dont l'évolution nécessitera constamment des aménagements et des restructurations spatiales. Une dynamique qui bouleverse les pratiques d'utilisation du sol et fragilise les pratiques sociales de certaines villes comme Casablanca qui se composent de sociétés urbaines relativement récentes. La fragilisation des pratiques sociales repose sur le transfert des objets patrimoniaux et la réaffectation quasi instantanée des nouvelles valeurs qu'ils sont censés véhiculer. Pour s'approprier les référents culturels coloniaux, l'État marocain va les réaffecter de l'idéologie arabo-islamique. Un transfert de charges symboliques qui s'opère dans une matrice productiviste tellement prégnante que la dimension patrimoniale culturelle sera dénaturée en fonction économique. Ce qui nous amène à considérer les propos d'Abdelwamed Ben-Ncer lorsqu'il interroge les non-institutionnels du patrimoine culturel à propos de la question suivante : « Le patrimoine culturel est-il en mesure de générer du développement ?». L'auteur mentionne que c'est l'affirmatif qui se dégage des réponses obtenues, tout en soulignant que l'argumentaire des personnes questionnées regorge d'exemples affiliés aux principales composantes du patrimoine culturel mobilier et immobilier ainsi que ceux affiliés à la composante patrimoniale mixte qu'il définit en tant que valeur à fois culturel et naturel (Ben-Ncer, 2010). Parmi les interrogations que nous avons formulées pour sonder notre corpus « Identités culturelles » (*i.e. :* forums communautaires du *Web*), le patrimoine culturel ne

semble pas revêtir cet aspect économique de la fonction patrimoniale. L'évocation du patrimoine est, de prime abord, perçu en termes de valeurs mémorielles en relation avec l'organisation communautaire et/ou personnelle (*i.e. :* familiale). C'est à travers l'exposé de ces valeurs que se perçoit la pratique patrimoniale culturelle en termes de biens immobilier-mobilier et naturel (*i.e. :* paysages urbains et naturels). Les internautes de la diaspora marocaine, tout comme les structures communautaires qui les hébergent (*i.e. :* forums du *Web*) sont sensibles à cette forme de pratique en tant que cadre préalable pour la spatialisation de leurs valeurs identitaires. Nous verrons dans la deuxième partie de cette étude, de quelle manière, l'expression virtuelle des communautés marocaines du *Web* utilise les forums et les objets urbains pour la spatialisation des souvenirs.

En guise de travail préparatoire à l'analyse de la fonction virtuelle mnésique pour les communautés de la diaspora marocaine et notamment celles ayant des liens avec la ville de Casablanca, travailler sur la fonction successorale des objets patrimoniaux (*i.e. :* périodes coloniale et post-coloniale), c'est prendre en considération que l'héritage gravite autour de la fonction mémorielle en tant que stratégie de réappropriation du passé. Vouloir en saisir quelques éléments constitutifs, à l'intérieur d'un ensemble urbain, est une tâche délicate dans la mesure où il est difficile de déterminer une classification hiérarchique des éléments qui le composent. Des valeurs quantitatives aux valeurs qualitatives, la seule distinction *a priori* n'est pas suffisante pour évaluer le rôle fonctionnel de ces éléments et ce d'autant que certains d'entre eux peuvent y participer en raison des interactions qu'ils établissent, bon gré mal gré, avec les autres éléments du système urbain. La plupart des concepts relatifs à l'urbain, aux dimensions spatiales et territoriales, sont régis de façon systémique. Par conséquent, privilégier certaines variables dans l'analyse ne pourra être seulement envisagé en tant qu'approche expérimentale territoriale et spatiale (*i.e. :* approche urbaine). Si l'approche culturelle de la patrimonialisation, nous impose d'engager une réflexion sur le territoire, c'est en substance à travers la ville que nous ne manquerons pas d'apprécier toute la complexité d'une telle : « Aventure Urbaine » (Cohen et Eleb, 2004).

Les villes du Maroc sont très représentatives du patrimoine arabo-musulman, la citadinité de certaines d'entre-elles étant inspirée par une culture urbaine induite par l'authenticité architecturale inspirée de la « cité musulmane » (Cattedra, 2003). Par la référence à cet auteur, il est question d'évoquer les cités impériales du Maroc comme Essaouira, Fès, Marrakech, Meknès, Rabat-Salé et Tétouan et de rappeler que celles-ci sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco. Mais il est également question de mentionner que c'est par un autre processus que la ville de Casablanca s'affilie à la dimension patrimoniale arabo-musulmane. En effet, la capitale économique du Maroc a amorcé ses accroches à cette dimension par l'ancienne médina (cœur historique de la ville) mais également par le centre-

ville d'héritage colonial (mélange architectural Art déco, néo-mauresque et moderniste) et par le quartier des *Habous,* une nouvelle médina inspirée sur les bases de l'ancienne à l'époque coloniale. Sans que la ville soit préalablement inscrite dans une histoire ancienne, la réappropriation des lieux a du se faire dans un : « (...) contexte de culture, arabe et musulmane, les héritages de l'histoire et de la "tradition" (le turâth) se manifestent avec récurrence et se positionnent dans un champ d'enjeux identitaires » (Cattedra, 2003 : 61-77). Une ville contemporaine marquée par les stigmates urbanistiques du colonialisme mais dont le primat du modèle dit musulman permet de transposer la vision métaphorique du système médinal des cités impériales vers celui d'une médina plus récente voire exogène c'est-à-dire, le quartier *Habous* de création coloniale.

En ces termes, nous évoquons d'une part, la faculté des populations à se réapproprier les lieux selon leurs propres cultures urbaines et d'autre part, le principe de la légitimation historique se positionnant selon l'acceptation d'un héritage commun, en faisant de la ville, la gestion d'un ensemble indifféremment des transformations ayant pu être opérées sur les différents éléments urbains qui le composent. À travers les actions de sauvegarde et de valorisation patrimoniales urbaines de l'association Casamémoire créée en 1995, on peut avoir une idée de la difficulté de gérer la préservation du capital patrimonial d'une ville comme Casablanca. Nous présenterons dans la deuxième partie de ce chapitre, le système de sauvegarde préconisé par l'association Casamémoire (i.e. *Plan Patrimoine*) mais dès à présent, nous souhaitons mentionner, d'une part, les raisons pour lesquelles les membres de cette association casablancaise se sont mobilisés autour du projet de sauvegarde du patrimoine architectural du XXème siècle, et d'autre part, les principaux objectifs et les activités de celle-ci (Tableau 2.2 p. 107).

➢ Les raisons de la mobilisation de l'association Casamémoire

> « (…) La dégradation, la disparition du patrimoine architectural et urbain moderne de Casablanca, reconnu et référencé scientifiquement, sont ressenties comme une agression par les Casablancais d'une part (démolitions : Théâtre Municipal, Arènes, cinéma Vox, villas Mokri, Benazeraf, etc., altérations des quartiers et ensembles Gautier, Racine, boulevards d'Anfa, Moulay Youssef, Massira Khadra), et comme un gaspillage de richesses par les visiteurs étrangers d'autre part » (Site de l'association Casamémoire, www.casamemoire.org).

➢ **Les objectifs et les activités de l'association Casamémoire**

ACTIONS	PARTENAIRES
- Visites architecturales de Casablanca (centre-ville, périphérie, thématique) - Journée du patrimoine - Cycle de conférences : l'Université Populaire du Patrimoine - Réalisation et participation à des colloques, séminaires, conférences - Réalisation de documents de diffusion (carte-guide, guide) - Partenaire du Projet Mutual Heritage - Réalisation d'un document et d'une signalétique urbaine de Hay Mohamedi dans le cadre de deux projets s'inscrivant dans la réparation collective des années de plomb au Maroc - Partenariat à des événements valorisant la ville (Matango, festival de Tango à Casablanca, Les abattoirs fabrique culturelle de Casablanca) - Participation à la reconversion des anciens abattoirs en fabrique culturelle de Casablanca	- La ville de Casablanca - Le conseil Régional du Tourisme - La direction régionale du Ministère de la culture - Les associations locales et nationales : Casa Del Arte, la Source du lion, DOCOMOMO Maroc - Les associations internationales : Patrimoines partagés, Centro international para la conversation del patrimonio (CICOP) - L'École Nationale d'Architecture, l'École d'Architecture de Casablanca et diverses écoles et universités - Des laboratoires de recherches (A2M architectures modernes en Méditerranée) - Les instituts étrangers (allemand, français) - Les consulats (italien, français, allemand, belge) - La Marocain Vie (quotidien) - L'Agence Nationale de la Conservation Foncière du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC)
Source : Casamémoire.org. *Objectifs et activités*. URL : http://www.casamemoire.org/index.php?id=6	

Tableau 2.2 : Casamémoire : objectifs et activités.

Des constats sans cesse renouvelés de la déliquescence des biens culturels à l'urgence des mesures à prendre, la mutation du concept patrimonial s'est adaptée techniquement et scientifiquement à la vision globale de la conscience sociale actuelle et pour laquelle, il est utile de rappeler brièvement le contexte dans lequel elle a évolué juste après la période de l'Indépendance, c'est-à-dire, la forte imprégnation des valeurs arabo-musulmanes. Cette dynamique arabo-musulmane du patrimoine s'exprime selon deux lignes directrices qui ne sont pas toujours convergentes. La première est dévolue aux actions publiques par le réaménagement urbanistique et la requalification architecturale[101]. Une vision horizontale

[101] « (…) des actions publiques, soit sous la forme de réaménagement urbanistique ou de requalification architecturale, surtout privées, soit de véritable rénovation urbaine comportant, de fait, la démolition de plusieurs bâtiments ou de parties du tissu urbain : ainsi la démolition de l'Hôtel d'Anfa, qui a accueilli

de la valorisation patrimoniale à laquelle se superpose une deuxième ligne directrice pouvant émaner d'une « volonté royale[102] » et qui marque la verticalité de la vocation patrimoniale. Une transversale à ces lignes directrices, celle de l'UNESCO venant réanimer l'importance de la prise en charge du bâti préexistant dans les projets d'aménagement de la ville contemporaine. En ce sens, l'UNESCO a eu une incidence fondamentale sur la sensibilisation collective à l'intérêt de préserver le patrimoine urbain comme bien commun de l'humanité.

1. Les formes urbaines et l'influence patrimoniale exogène : l'UNESCO

En matière de développement sociétal et territorial, la dimension culturelle a été le champ privilégié de l'Organisation onusienne ! Avec la création de l'UNESCO, la communauté internationale se dote d'une institution qualifiée en ces origines d' « utopie des fins » (Brelet, 1995 : 104). Inébranlable, cette organisation œuvre pour unir les nations dans la formulation d'un programme qui ambitionne de faire de leurs histoires, leurs éducations, leurs sciences et leurs cultures respectives, un « ensemble cohérent » (Brelet, Idem). L'utopie des origines a été contagieuse et chaque nation rêve à croire qu'elle peut faire présider à son propre compte, un développement fondé sur l'exploitation conjointe de ses ressources culturelles.

Les objets tangibles du patrimoine arabo-musulman du Maroc s'animent voire disparaissent en fonction des visées patrimoniales qui les considèrent. Cette dynamique repose sur des logiques mais également des idéologies qui convergent rarement dans le même sens et qui ont même tendance à s'intensifier dès lors qu'il est question d'évoquer les objets immatériels du patrimoine arabo-musulman du Maroc. Le bureau de l'UNESCO à Rabat va s'engager dans des actions de sensibilisation du patrimoine immatériel dans toute la région du Maghreb suite à l'adoption par l'organisation des Nations Unies de la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, à Paris le 17 octobre 2003[103]. Le chemin qui

---

la Conférence de Casablanca de 1942, du théâtre Mohammed V, de cinémas, cafés, stations de services…la destruction plus récente de la Villa Mokri à Anfa, jusqu'à la disparition d'îlots entiers d'immeubles de rapport ou de villas d'époque coloniale, remplacés par des résidences haut standing (...) », Raffaele Cattedra, pp. 61-77, op. Cit.

[102] « (…) des opérations municipales, émanant à l'occasion de la volonté royale, visant la reconstruction en l'état mais aussi la fabrication ex nihilo d'éléments ou de véritables monuments à vocation patrimoniale telles la reconstruction de la Tour de l'Horloge et d'un pan de remparts de l'Ancienne Médina au début des années 1990, et surtout l'édification de la Mosquée Hassan II. », Raffaele Cattedra, Idem.

[103] Le patrimoine culturel vivant se retrouve référencé dans les textes de la Convention sous l'acronyme de PCI et en 2005 y figure le programme des « Trésors Humains Vivants ». La Convention compte cinq

mène à cette action a été long comme il l'a été partout dans le monde et les premiers accueils réservés au patrimoine culturel immatériel ne lui ont guère été favorables et dans le meilleur des cas, ce type de patrimoine a souvent été réduit à un aspect folklorique lorsqu'il était susceptible de participer à l'activité économique du pays. En ce sens, les pouvoirs publics accordant une certaine sollicitude à la culture populaire traditionnelle, bien qu'ils la considèrent à contre-courant du modernisme. La culture populaire se heurtera de façon plus radicale aux partisans d'un Islam rigoriste qui rejettent violemment l'ensemble des valeurs d'une culture qu'ils jugent archaïque et non conforme aux sources prophétiques[104]. De façon intermédiaire s'impose toute la difficulté de préserver l'immatérialité d'un savoir-faire ou d'un art de vivre. Comme l'avance Ahmed Skounti :

> « Si les méthodes de conservation et de préservation ont beaucoup évolué pour le patrimoine matériel, la question d'un mécanisme adéquat pour garantir la pérennité des formes du patrimoine intangible a longtemps hanté les experts et les spécialistes. Nous savons préserver un outil, mais pas le rituel qui accompagne sa fabrication ou son utilisation ; nous savons conserver un mur mais pas les chants qui accompagnent sa construction ; nous savons restaurer un instrument de musique mais nous ignorons les notes qu'il a jouées depuis sa fabrication ; nous savons protéger un site mais rarement les histoires, les légendes, les croyances dont il est chargé (Ahmed Shounti, *Le patrimoine culturel immatériel, au Maghreb*, 2005).

La Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel suggère aux États membres de la Convention de se pencher sur l'aspect normatif des actions qu'ils doivent entreprendre dans le domaine, d'autant que leurs cadres législatifs respectifs n'ont pas réellement considéré la gestion de leur héritage immatériel maghrébin. Sur le registre des biens tangibles, les textes de références juridiques ne portent pas la mention de

---

États du Maghreb : Algérie, Maroc, Mauritanie, Tunisie. Le chercheur tunisien Abderrahman Ayoub (Institut National du Patrimoine) a élaboré le « guide du gestionnaire du système des THV » qui sert à l'action d' « identification, de connaissance et de valorisation du PCI et de ses détenteurs », In : « Le patrimoine culturel immatériel au Maghreb. Législations et institutions nationales, instruments internationaux et modalités de sauvegarde », Étude réalisée à la demande du Bureau de l'UNESCO à Rabat par Ahmed Skounti (Anthropologue), Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, CLT, Secteur de la Culture, Bureau multipays de l'UNESCO à Rabat, Maroc, UNESCO-2009. Voir également, Abderrahman Ayoub, « Guide du gestionnaire du système des Trésors humains vivants au Maghreb », Nouakchott : Bureau multi-pays de l'UNESCO-ISESCO-Institut mauritanien de la Recherche scientifique, 2007.

[104] « On a vu des femmes se soumettre à des "opérations" d'effacement de tatouages pour, disent-elles, échapper aux feux de la géhenne auxquels sont voués les porteurs de ces marques corporelles païennes », *Le patrimoine culturel immatériel au Maghreb. Législations et institutions nationales, instruments internationaux et modalités de sauvegarde*, Étude réalisée à la demande du Bureau de l'UNESCO à Rabat par Ahmed Skounti, Ibidem.

patrimoine[105] et lorsque la proposition d'un projet de loi inscrit dans son argumentaire le patrimoine culturel immatériel et les Trésors Humains Vivants, c'est le trafic de biens culturels qui requiert l'attention[106]. Les institutionnels n'ont jamais réservé le meilleur des accueils à l'évocation au patrimoine culturel immatériel et il a fallu attendre une vingtaine d'années pour que les pouvoirs publics reconnaissent l'instrument normatif de l'UNESCO[107]. Une de ces reconnaissances passe par « le patrimoine culturel oral et immatériel » : en 2001, la Place Jemaâ El Fna de Marrakech est célébrée en tant que forme d'expressions culturelles du Maroc à laquelle s'ajoutera quelques années plus tard, le Moussem de Tan-Tan[108]. Il n'est évident que même les États du Maghreb s'impliquent dans le processus international de prise en charge du patrimoine culturel immatériel. À ce niveau, le Maroc compose avec le cadre institutionnel existant et le vide juridique au niveau du patrimoine culturel de la loi 22-80[109]. Si un service de l'inventaire général du patrimoine culturel a été créé en 2005, il reste difficile à mettre en œuvre en raison d'une part, de l'absence de ressources humaines aussi bien au niveau central que régional et d'autre part,

---

[105] « le Dahir n° 1-80-341 du 17 Safar 1401 (25 décembre 1980) portant promulgation de la loi n° 22-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquités (...) article 2 qui définit son objet : **1 - Au titre des immeubles :** les monuments historiques ou naturels ; les sites à caractère artistique, historique, légendaire, pittoresque ou intéressant les sciences du passé et les sciences humaines en général ; sont assimilées aux monuments historiques et comme telles susceptibles d'être inscrites ou classées, lorsqu'elles présentent un intérêt artistique, historique, légendaire, pittoresque ou intéressant les sciences du passé et les sciences humaines en général, les gravures et peintures rupestres, les pierres écrites et les inscriptions monumentales funéraires ou autres, à quelques époques qu'elles appartiennent, en quelque langue qu'elles soient écrites et quelles que soient les lignes ou formes qu'elles représentent; **2 - Au titre des meubles :** les objets mobiliers à caractère artistique, historique ou intéressant les sciences du passé et sciences humaines en général. », *Le patrimoine culturel immatériel au Maghreb. Législations et institutions nationales, instruments internationaux et modalités de sauvegarde*, Étude réalisée à la demande du Bureau de l'UNESCO à Rabat par Ahmed Skounti, Idem.

[106] Il est question de la loi du 19-05 portant une mention spéciale sur le trafic des biens culturels qui modifie et complète la loi du 20-80 relative à la conservation des monuments historiques et des sites, des inscriptions, des objets d'art et d'antiquité. Une nouvelle loi du patrimoine dans son ensemble a été mise à l'étude par l'intermédiaire du « Programme Conjoint de Coopération. Le Patrimoine culturel et les industries créatives », une initiative des agences des Nations Unies au Maroc et du gouvernement (financement espagnol).

[107] Adoption par la Conférence générale de l'UNESCO de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, Paris, 1972. Lors de cette conférence, il a été évoqué l'intérêt de consacrer une place à l'héritage intangible de l'humanité.

[108] La « Programmation des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel » est lancée par l'UNESCO en 1999 (un nouvel instrument normatif de l'UNESCO). Suite au lancement du « Programme de la Proclamation des Chefs-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel », le Maroc a présenté la candidature de la Place Jemaâ El Fna au titre de chef-d'œuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, cette dernière sera proclamée à ce titre en 2001 parmi 19 autres espaces et formes d'expressions culturelles. Il n'y a eu aucune candidature en 2003, ce n'est qu'en 2005 que sera proclamé le Moussem de Tan-Tan (Maroc).

[109] L'organisation institutionnelle au niveau culturel : le Ministère de la Culture est relayé par la Direction du Patrimoine Culturel (DPC). Cette dernière est chargée de l'inventaire, du classement, de la protection et de la promotion. L'Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine (Institut chargé de la recherche scientifique et de la formation). Les directions régionales de la Culture sont chargées de mettre en œuvre les politiques en matière de patrimoine culturel national.

en raison de l'absence d'ancrages institutionnels au niveau local.

L'analyse des processus de la patrimonialisation au Maroc livre d'une part, un aperçu du rapport que la société marocaine adopte par rapport à son patrimoine : la connaissance, la perception et les attitudes pratiques[110] et d'autre part, les orientations patrimoniales du jeune État marocain à travers lequel la société publique en construction s'est repérée. La pratique du patrimoine culturel arabo-musulman au Maroc s'est portée essentiellement sur la définition de deux principaux taxons : les objets immeubles et les objets meubles[111]. Progressivement, les instruments normatifs de l'UNESCO vont venir positionner les domaines dans lequel devra s'inscrire le patrimoine culturel immatériel :

> « Les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel ; les arts du spectacle ; les pratiques sociales, rituels et événements festifs ; les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel. » (Conférence générale de l'Unesco, *Convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel,* 2003)[112].

Les instruments normatifs de l'Unesco contraignent le Maroc à prendre également en charge son héritage intangible ; les thématiques qui sont proposées sont chargées de valeurs maghrébines comme en témoigne cet extrait de l'étude d'Ahmed Shounti réalisée à la demande du bureau de l'Unesco à Rabat :

> « (…) à la fois d'un héritage enraciné dans la longue histoire de cette partie du monde et ouvert sur les apports des peuples et des cultures qu'ils ont côtoyés. D'un bout à l'autre, de la Libye à la Mauritanie, en passant par la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, les formes de la culture berbère ou amazighe se lisent dans sa trame, de manière franche ou en filigrane » (Skounti, 2009).

Ainsi, tous les niveaux du maillage territorial du « Grand Maghreb » paraissent imprégnés par les valeurs culturelles immatérielles (berbère ou amazighe). De cette franche lisibilité d'une identité qui puisse s'apparenter à d'autres fondements culturels que ceux ayant

---

[110] Voir, Ahmed Bouziane et Abderrahman El Maliki. *Processus de patrimonialisation et passage du patrimoine privé au patrimoine public. Connaissances, perceptions et attitudes de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine*, Fès, Octobre 2010.

[111] Dahir n°1-80-341 du 25 décembre 1980.

[112] 32e Session du 29 septembre au 17 octobre 2003, portail.unesco.org.

rattaché cette région du Nord de l'Afrique à l'ensemble des pays du monde arabe, et il apparait que la pratique de la matérialité patrimoniale semble moins problématique que celle des valeurs voire des idéologies que suppose la pratique du patrimoine immatériel. Jusqu'alors la réduction du patrimoine à des objets meubles ou immeubles permettait au Maroc de construire la « cohérence culturelle » d'une identité collective marocaine en s'ancrant à un espace géographie extra-maghrébin, tout en calquant ses soubassements idéologiques sur les fondements du panarabisme des années 50-60 et ne s'accommodant d'aucun pluralisme : qu'il soit culturel, politique ou linguistique (Nifle, 2005).

2. Les formes urbaines et l'influence patrimoniale endogène : les acteurs locaux

L'évocation de la dimension patrimoniale convoque à la discussion, les héritiers en tant que représentants légitimes de la propriété mémorielle et culturelle de l'histoire officielle. Si l'action se fait prioritairement en direction des pouvoirs publics, elle suppose également, la prise en compte de l'évolution de la société et par conséquent, l'intégration des partenaires institutionnels au sens large. Qu'ils soient des personnes physiques, des grandes entreprises, des associations ou des organisations internationales, ces partenaires font partie intégrante de la nouvelle technostructure patrimoniale. Corrélativement à l'évolution des sociétés, l'apprentissage culturel suppose l'adoption de règles et de valeurs communes par tous les acteurs qui désormais n'émanent plus des seules sphères représentant les pouvoirs étatiques. Ce phénomène d'intégration suppose l'établissement de grandes orientations dans le domaine du traitement des héritages culturels et dont il résulte, sur le plan linguistique, l'emploi d'un langage qualifié servant à définir le lexique patrimonial. C'est un vocabulaire qui revient de façon récurrente chez les interlocuteurs de la question mémorielle. Un champ lexical qui coordonne la structure d'ensemble du processus patrimonial et dont la cohérence de styles, par rapport à la lexicographie, nous semble à même d'analyser les significations culturelles. Il est question d'évoquer ici, le corpus « Processus patrimoniaux » qui représente les discours officiels qui sont tenus sur la question patrimoniale et notamment ceux de la communauté scientifique, les politiques et certains professionnels de la société civile (architecte-urbaniste). Un vocable patrimonial qui ambitionne de se positionner en tant que vecteur communicationnel entre la technostructure culturelle, l'associationnisme et les membres des communautés marocaines de la diaspora qui s'expriment virtuellement sur le *Web*.

D'un point de vue lexicographique et par rapport aux textes académiques, nous avons

sélectionné quelques mots clés qui reviennent régulièrement à travers les discours et les textes officiels et qui nous semblent traduire le contexte sociologique actuel de la dimension patrimoniale. Dans le corpus préalablement défini, nous avons prélevé des binômes de mots suivants :

- Structure-Organisation
- Union-Dialogue-Négociation
- Association-Société civile/Administration
- Tradition/Modernité-culturel/ Projet d'investissement à long terme

Le binôme structure-organisation[113] implique la détermination d'éléments de coopération et de partenariat entre les différents intervenants. En conformité avec les prérogatives internationales de mise en valeur et de préservation des biens patrimoniaux, le royaume du Maroc s'est engagé à ratifier les principes et les règles du droit international conventionnel. Afin que les nouvelles politiques patrimoniales culturelles soient efficientes, le dialogue doit être instauré entre les différents entrepreneurs de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine national culturel. Les réalisations de ces dialogues passent par des phases de concertation (dialogue) et de négociation qui impliquent indubitablement une relation de pouvoir. Ces réalités relationnelles favorisent l'application du principe de médiation entre les objectifs à atteindre et le mode d'organisation. Ce dernier étant indispensable pour le choix et la mise en place des nouveaux usages du patrimoine national culturel : d'où le rapport association-administration qui fait intervenir dans le processus de négociation, les acteurs de la société civile susceptibles d'être économiquement et professionnellement plus forts. Par le professionnalisme de la société civile, nous entendons, l'associationnisme professionnel ou social comme l'ensemble des organisations de la société civile capable d'élaborer des règles comportementales à l'égard de la technostructure culturelle. La démarche ne s'inscrit pas dans la pratique d'une idéologie contestataire mais plutôt dans celle du développement de capacités organisationnelles et de compétences scientifiques et juridiques qui confèrent à ces organisations sociales une légitimité partenariale avec les instances territoriales représentant l'autorité gouvernementale en charge de la Culture : un mouvement d'alliance, de collaboration avec les pouvoirs publics.

---

[113] En s'appuyant sur l'article 71 de la Constitution, le projet de la charte nationale du patrimoine culturel du Maroc habilite le « (...) parlement à voter des lois cadres concernant les objectifs fondamentaux de l'activité économique, sociale, environnementale et culturelle de l'État » et s'adresse à toutes les parties concernées : « (…) État, collectivités territoriales, établissement et entreprises publiques, entreprises privées, associations de la société civile et citoyens (...) *», L'opinion.ma.* « Le patrimoine culturel, propriété de l'ensemble des marocains. Protéger l'héritage culturel contre toutes les formes de destruction et de dégradation », 29/6/2013, *http://www.lopinion.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=33417*

Pour se constituer partenaire légitime de l'État, le consentement doit être mutuel et s'assortir de la prise de conscience de l'établissement de nouvelles règles et de valeurs capables d'une certaine forme d'adaptabilité[114]. Une adaptabilité faisant référence à l'adéquation entre les politiques conventionnelles de type partenarial et l'utilisation du patrimoine culturel comme facteur d'intégration[115]. Un processus qui valorise la dimension sociale sans exclure la rationalité, dans laquelle se forge la capacité d'anticiper l'avenir en greffant à la dimension patrimoniale, la fonction économique. La participation du patrimoine à des projets à long terme comme le développement du marché du tourisme renvoie l'image d'un pays sachant composer entre tradition et modernité mais également, à celle d'un pays organisé économiquement et structuré socialement[116].

Tous les acteurs engagés dans la cause patrimoniale emploient le même vocabulaire pour témoigner de leur activisme mais également comme vecteur communicationnel et garantie de leur compétence et de leur efficacité. Par la voix de leurs représentants, les structures sociales et organisées professionnellement entretiennent des rapports privilégiés et réguliers avec les services techniques de l'État en charge de la préservation et de la valorisation culturelle du patrimoine national.

L'Association Casamémoire est sollicitée régulièrement pour participer à des commissions esthétiques programmées par l'Agence Urbaine de Casablanca. Il s'agit de collaborations de plus en plus participatives à l'instar de celles de l'association Docomomo-Maroc[117] qui en partenariat avec la Commune Urbaine d'Agadir a organisé la première session des « visites thématiques »[118] de la ville et sur le même principe, celles d'autres paysages urbains[119] du

---

[114] Article 16 : « (…) Selon le concept d'adaptabilité inhérent à toute action et mission d'intérêt général, la préférence devrait accorder aux occupations traditionnelles en matière immobilière notamment les ensembles historiques et dans les zones rurales régionales. Il faudrait en tout état de cause respecter les besoins et les aspirations légitimes des habitants. », *L'oPINION.ma*, Idem.

[115] Les conventions-cadre assurant la coordination entre les intervenants et fixant les limites de compétence légale dans le domaine culturel.

[116] Article 14 du projet de loi portant sur la protection du patrimoine culturel matériel et immatériel marocain : « L'utilisation du patrimoine national culturel dans ces projets exige le respect de son intégration aux activités économiques et sociales du milieu. », *L'oPINION.ma*, op. Cit.

[117] *Do.co.mo.mo-Maroc* est membre de Docomomo International, l'association réunit des spécialistes de l'architecture, de l'urbanisme, des paysagistes, des spécialistes en sciences sociales et autres disciplines qui œuvrent dans le domaine patrimonial pour la préservation de la Documentation et la Conservation du Mouvement Moderne en architecture et paysage urbain du XXème siècle. docomomomaroc.blogspot. URL : http://docomomomaroc.blogspot.fr/

[118] Les « visites thématiques » consacrées à Agadir se sont tenues du 29 février au 2 mars 2008 avec le soutien de la Commission Nationale de l'UNESCO, l'École Nationale d'Architecture, le Conseil Préfectoral, le Conseil Régional du Tourisme, la Chambre de Commerce et de l'Industrie et des Services, la Région Souss Massa Daraa et la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, docomomomaroc.blogspot, Idem.

[119] Parmi les autres villes, l'une de ces « visites thématiques » s'est tenue à Rabat « "Naissance d'une capitale". Entre le monumentalisme traditionnel des Almohades de H. Terrasse et la recherche de style de Laprade et de H. Prost aux années vingt du XXème siècle. ». La session s'est ouverte sous l'égide de l'École Nationale d'Architecture représentée par l'un de ses diplômés : M. Ben Mbarek. Les visites

Maroc dont la métropole casablancaise[120]. Les programmations de ces « visites thématiques » sont autant d'occasions de renforcer le dispositif de mise en valeur du patrimoine culturel national, de développer les actions pédagogiques sur le terrain auprès des populations locales mais également de faire la démonstration de l'efficacité d'action du milieu associatif spécialisé dans le cadre de l'environnement institué.

Ce positionnement de l'associationnisme culturel est primordial dans la mesure où il émane d'une volonté de jouer un rôle d'informateur sur les réalités sociales. Ces acteurs se positionnent de par leurs compétences dans le domaine patrimonial culturel mais également en temps qu'interlocuteurs entre la société et l'État. Les informations recueillies servant à informer l'État sur les attentes de la population. En ce sens, l'élargissement de la fonction culturelle confère un plus grand rôle de médiateur social à la dimension patrimoniale. La vision élargie du champ patrimonial va de pair avec l'adjonction de la dimension immatérielle à la notion de patrimoine mais également à la déspécialisation de l'acception culturelle. Le cadre bâti, par exemple, ne peut plus être circonscrit aux monuments esthétiquement remarquables car la subjectivité de la valeur patrimoniale favorise l'appréhension globale de la culture urbaine. Les « visites thématiques » s'exercent dans cette nouvelle dynamique patrimoniale, à travers les villes historiques du royaume, sans minimiser les éclairages qu'elles portent aux villes portuaires et minières[121]. Les acteurs associatifs mènent des actions de plaidoyer en faveur de la diversité culturelle et de façon tout aussi ambitieuse, ils concilient méthodes et pratiques pédagogiques auprès de la population. Il s'agit d'une forme de médiation culturelle entre la société civile et l'État marocain.

---

sillonneront, trois jours durant, le centre-ville, le quartier administratif de Laprade, les parcs et jardins de Forestier, le quartier de la cité universitaire et des hôpitaux (architectes H. Tastamin, L. Castelno), la *Kasba* des Oudaya et du *Challa* de la Médina. Mais également, la ville de Kenitra (ville nouvelle du XXème siècle), le port fluvial, la citadelle de Mehdia et le parc naturel de Sidi Boughaba, docomomomaroc.blogspot.fr, Idem.

[120] La deuxième session de ces « visites thématiques » a été organisée, du 18 au 20 Avril 2008, dans la capitale économique sous l'intitulé « Casablanca "Métropole". Entre les utopies romantiques et la rationalité de H. Prost à M. Écochard ». L'accueil des participants s'est fait par l'intermédiaire d'un récit : « Rencontre de l'histoire. Les acteurs d'aujourd'hui », suivi par des activités de terrain : « Visite du centre-ville "Art Déco"de M. Boyer », « Visite de la périphérie avec l'habitat social (architecte F. Sevaco, "l'architecte solitaire" », « Visite de la cité des Habous et de la Mahkama (un style néo-mauresque et un architecte : A. Cadet) », docomomomaroc.blogspot.fr, Idem.

[121] Parmi les villes historiques figurent « Fès et Meknès » en tant que villes bi-polaires, Ifrane sous la thématique de ville estivale de montagne, Tanger et Tétouan en tant que villes multiculturelles et Chaouen et Ouazzane comme capitales régionales, Marrakech joue la carte de la villégiature depuis les Almohades jusqu'à aujourd'hui. Les villes portuaires sont représentées par Essaouira Mogador – El Jadida Mazagan avec comme thématiques culturelles : « Sur la route de Sidi Ben Abdallah », « Villes ouvertes sur l'Océan » et « Les cultures universelles ». Les villes minières au-delà des spécificités de l'organisation de l'habitat, mettent en avant le patrimoine naturel du pays avec l'exploitation des phosphates à Youssoufia et le bassin de Khorigba, le charbonnage à Jarrada et le plomb à Bouaarfa, docomomomaroc.blogspot, Idem.

D'autres acteurs viennent renforcer ce dispositif par des interventions qui plaident pour la mise en place d'une politique nationale et de moyens financiers plus en adéquation avec les ressources nécessaires pour le développement des arts et de la culture au Maroc. La coalition marocaine de la culture et des arts s'engage, en tant que membre de la Fédération internationale pour la diversité culturelle[122], à « constitutionnaliser la pluralité, la diversité, l'égalité culturelle et linguistique »[123]. Cette organisation professionnelle de la culture participe à la préservation et à la promotion des expressions culturelles à une large échelle. Un dispositif qui s'est accordé à établir préalablement un instrument juridique international afin que les États disposent d'un outil facilitant la définition et la mise en œuvre de leurs propres politiques culturelles. La volonté de la mise en place d'un instrument juridique international permet d'une part de justifier de l'importance du dialogue porté sur la diversité culturelle et d'autre part, la possibilité à chaque État de se positionner individuellement par rapport à des actions communes. L'opérationnalité d'un tel outil, passe par le respect des engagements pris par les États signataires de la Convention mais également par la mobilisation soutenue des organisations professionnelles de la culture, qui représentent le niveau d'engagement de la société civile internationale. Les interventions de ces organisations s'exercent au niveau international mais également au niveau national par des actions sans cesse renouvelées qui finissent par porter leurs fruits à l'instar de celles de la *Coalition marocaine de la culture et des arts* qui a permis de voir s'inscrire dans la nouvelle Constitution du Maroc, adoptée par référendum le I er Juillet 2011, le Conseil national des langues et de la culture marocaine :

> « (…) chargé notamment de la protection et du développement des langues arabes et amazighes [devenue la deuxième langue officielle du pays] et des diverses expressions culturelles marocaines, qui constituent un patrimoine authentique et une source d'inspiration contemporaine ». (Neffali El Hassan, Coalition marocaine

[122] La Fédération Internationale des Coalitions pour la Diversité Culturelle a été créée en 2007, elle fait suite à la création du Comité International de Liaison (CIL). La volonté des professionnels de la Culture s'affirme par la structuration de l'outil juridique qu'ils mettent en place, mais également par la détermination de leurs engagements au service de la protection et de la promotion de la diversité des expressions culturelles. Les résultats des actions menées sont concrets et ont permis notamment l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles en 2005. Un dispositif international qui compte 43 coalitions nationales et représente plus de 600 organisations qui militent aussi bien pour la préservation des expressions culturelles menacées que pour l'adoption de nouvelles politiques culturelles plus adaptées, « Profils des coalitions pour la diversité culturelle », *Coalition pour la diversité culturelle*, Montréal, Québec, Canada H2T 2N7, www.cdc-ccd.org

[123] « La coalition marocaine de la culture et des arts présente ses propositions relatives à la révision de la Constitution », *Maghress*, Publié dans le MAP le 20-04-2011, http://www.maghress.com/fr/mapfr/24148

de la culture et des arts)[124].

L'engagement est programmé sur le long terme car les actions ne sont pas suivies d'effets immédiats. En témoigne la non prise en compte des propositions formulées par la *Coalition marocaine de la culture et des arts* qui avait été invitée à participer, le 17 mai 2011, à la Commission consultative de révision de la Constitution. Le refus de la prise en compte des propositions formulées n'entache pas la détermination des acteurs professionnels de la Culture[125]. En effet, l'absence de réalisations concrètes est une source d'encouragement et d'inspiration pour le développement d'autres expressions culturelles toujours selon la même optique de lutter contre l'uniformisation de la culture face aux enjeux sans cesse accrus de la mondialisation. Le vecteur communicationnel est déterminant pour les membres de ces organisations professionnelles de la culture : tout en utilisant un registre de langue spécialisé qui est fonction de leur champ de compétence, ils veillent à l'adaptabilité du discours afin de se faire comprendre mais surtout entendre par la technostructure culturelle.

Mais avec la diffusion du concept de patrimoine, le glissement de fonction et le sens du discours patrimonial devient ambiguë. Parmi les principales propositions de la *Coalition marocaine* qui ont été rejetées par la Commission pour la révision de la nouvelle Constitution figurait d'une part, la « régionalisation avancée » en tant que structure organisationnelle permettant d'inclure la culture dans les politiques de développement régional et d'autre part, la langue amazighe permettant d'aborder la pluralité de la culture marocaine et de positionner la culture en tant que droit garant de l'égalité culturelle à l'instar des droits civiques, politiques et sociaux. La mise à l'écart de ces propositions repose sur le fond des sujets abordés mais également sur la formulation de ceux-ci qui laissent sous-entendre que les revendications de la société civile ne soutiennent pas seulement la cause de la sauvegarde et de la valorisation des expressions culturelles minorées. La sémantique des professionnels de la Culture revêt volontairement ou involontairement, une charge politique revendicatrice non compatible avec les intérêts généraux de l'État marocain. L'analyse de la troisième section de ce chapitre positionnera le contexte dans lequel s'est inscrit la question amazighe et par là-même, les raisons pour lesquelles, l'évocation de ces sujets suscite des blocages au niveau institutionnel.

---

[124] FICDC – Maroc, Neffali El Hassane (Président) de la *Coalition marocaine de la culture et des arts*, http://www.ficdc.org/Maroc

[125] Lors de cette séance de révision de la Constitution, les représentants de la Coalition marocaine de la culture et des arts souhaitaient voir se « constitutionnaliser » quatre éléments culturels majeurs : « Un conseil supérieur de la culture et des arts ainsi que des conseils similaires sur le plan régional. La pluralité, la diversité et l'égalité culturelle et linguistique. La langue amazighe et le droit à la culture à l'instar des droits civiques, politiques et sociaux. La régionalisation avancée qui devrait inclure la dimension culturelle dans toutes les politiques de développement régional. », « Profils des coalitions pour la diversité culturelle », *Coalition marocaine de la culture et des arts* p. 26, op. Cit.

À travers la manipulation du vocable autour du discours patrimonial, il ne faut pas négliger le fait que certains acteurs voient, à travers lui, la valeur marchande du patrimoine. Le discours économique et commercial sur le marché du tourisme culturel est parfaitement audible par les pouvoirs publics mais le développement de ce secteur touristique ne laisse-t-il pas penser, à qui veut bien l'entendre, qu'il est seulement question de *marchandiser* la Culture ?

L'association Tourisme-Culture n'est pas antinomique comme peut l'attester, le fait que l'engouement patrimonial (*i.e. :* grands monuments, grands musées) soit l'une des actuelles motivations majeures du voyage (Conseil national du tourisme, 1994).

La valorisation du produit culturel est opérante comme en témoigne l'évolution du tourisme marocain avec la montée du tourisme de montagne et du désert face à la stagnation voire la régression du tourisme balnéaire. Mais, par rapport à l'intégration du facteur de rationalité, dans la valorisation conjointe et réciproque des éléments culturels et économiques, le discours sur le tourisme culturel semble davantage servir des fins commerciales plus que culturelles (Françoise Benhamou, 2012). Le tourisme culturel, vocable adapté à la fonctionnalité du binôme tourisme-culture, peut aussi bien servir les intérêts des acteurs du patrimoine que ceux des acteurs purement économiques. Pour l'instant, la tendance voudrait qu'il existe une primauté des aspects culturels sur les facteurs économiques.

Les éventuelles incidences négatives des facteurs économiques, sur la dimension culturelle qui ont été évoquées dans les années 1980 à Manille, sont toujours d'actualité dans la mesure où le patrimoine culturel et notamment celui des villes sont de plus en plus engagés dans les différents secteurs du développement économique, et par le fait que l'investissement à long terme soit perçu comme un vecteur de promotion et de préservation (Organisation Mondiale du Tourisme, 1980). Par rapport à l'investissement du patrimoine dans les champs économiques, il nous semble que le principal enjeu, des acteurs professionnels de la Culture, sera de faire en sorte que l'adaptabilité de leurs discours préserve le caractère (sens) originel de la sémantique culturelle. En effet, l'élargissement du concept de patrimoine ne devant pas opérer la transformation irréversible de la notion de culture. Le phénomène opérant au niveau touristique concerne essentiellement le patrimoine naturel mais progressivement d'autres secteurs patrimoniaux ont été atteints tels que les éléments mobiliers et immobiliers urbains et le patrimoine immatériel.

La mise en perspective du patrimoine Maroc à travers les discours officiels des acteurs locaux et internationaux (UNESCO) permet d'établir le lien selon lequel nous pourrons apprécier la teneur des discussions des acteurs des forums communautaires du *Web* afin d'essayer de dégager quelques éléments nous permettant de les affilier aux actants de la patrimonialisation

ou à défaut aux acteurs de la promotion culturelle.

2.I.C. L'inscription des questions judéo-marocaine et berbère actuelles dans la dimension patrimoniale

Par rapport à la formulation des « questions judéo-marocaine et berbère actuelles », nous souhaitons préciser qu'il n'est pas question d'évoquer l'apparition soudaine de ces dernières mais davantage le fait que leurs problématiques identitaires reviennent de façon cyclique en Afrique du Nord où les questions de l'amazighité (identité berbère) et du judaïsme séfarade (identité séfaradite) oscillent entre la légitimité d'appartenance à un socle historique commun non équivoque (identités citoyennes) et les « contradictions » des actions légitimatrices de nature ethnolinguistique et socio-culturelle (*i.e. :* activisme socio-culturel et mouvance identitaire).

La gestion du pluralisme des identités culturelles est à tel point complexe que la plupart des initiatives sont à l'origine de blocages des organes étatiques avant même que celles-ci aient eu le temps de se transformer en actes administratifs et juridiques. Une absence en la matière qui entretient la turbidité de la question identitaire dont le concept reste à redéfinir voir à définir tout simplement. De la légitimité des revendications de la société civile à l'interprétation qui en est faite par les acteurs institutionnels, l'enjeu de la coexistence des valeurs culturelles réside dans une approche conceptuelle de la question des identités culturelles. Il s'agit d'une visée a-politique et donc a-territoriale qui s'apparenterait au processus général de patrimonialisation des identités culturelles permettant de protéger les valeurs ancestrales de façon citoyenne sans faire intervenir les actions revendicatrices et *de facto*, le patrimoine se positionnerait comme l'outil adéquat pour que le pluralisme culturel des identités soit socialement transmissible et politiquement inaliénable. C'est idéalement, le chemin vers lequel les identités plurielles d'une société devraient naturellement tendre mais les aspirations originelles et sincères de ces sociétés civiles sont biaisées par les discours et les initiatives de certaines de leurs mouvances culturelles (activisme politique) qui déclenchent des mécanismes réactionnels des structures de leurs États adaptant en conséquence et de façon préventive le fonctionnement de leur souveraineté territoriale.
À travers certaines vicissitudes judéo-marocaines et berbères, nous souhaitons positionner la patrimonialisation de leurs valeurs en tant que nouvel enjeu et opportunité pour l'amazighité et le judaïsme séfarade et en guise de réponse tranchée aux questions berbères et judéo-marocaines actuelles et à venir.

1. La question judéo-marocaine

Un questionnement qui repose essentiellement sur la permanence des valeurs du judaïsme marocain et la détermination du degré de dépendance de ce patrimoine culturel marocain de ces instances représentatives étant donné l'amenuisement des membres de la communauté résidant sur le sol marocain. Des constats qui interrogent sur la fragilité de la survivance des pratiques sociales judéo-marocaines *in situ* mais également sur les causes réelles de l'hémorragie juive du Maroc pour et par lesquelles, la diaspora cherche à dissiper l'ambiguïté sur la légitimité de la citoyenneté marocaine de leurs coreligionnaires ayant choisi de rester dans leur pays d'origine. C'est un processus mémoriel et patrimonialisant qui vise à enrichir la connaissance de ce patrimoine commun tout en testant l'accueil réservé à ceux qui envisageraient l'éventualité d'un retour d'exil autrement que par les voyages initiatiques (*i.e. :* forums communautaires du *Web*).

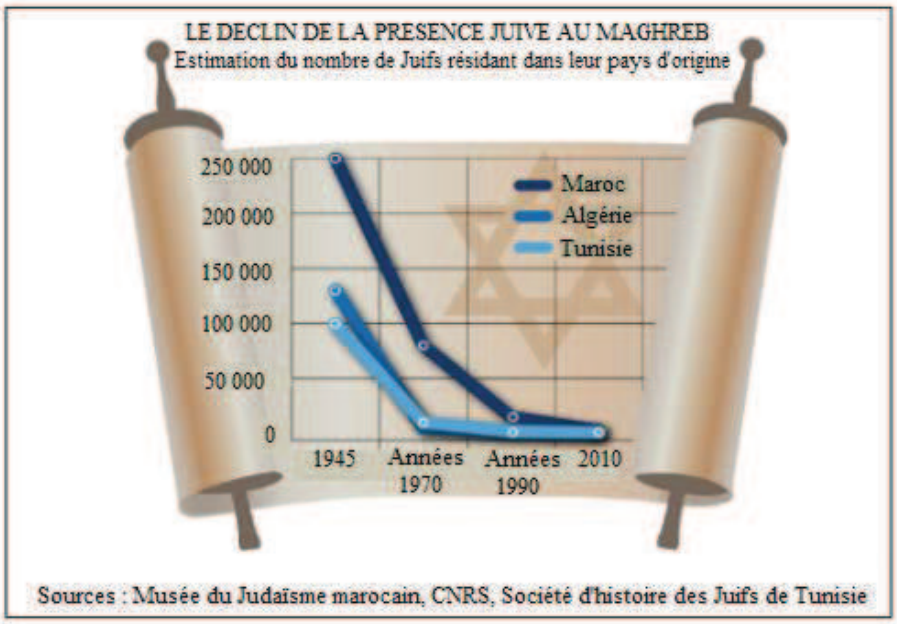

Figure 2.1 : L'hémorragie de la composante juive du Maghreb.

Année	Nombre de Juifs au Maroc	Nombre de Juifs quittant le Maroc
1912	100.000 à 110.000	
1947	280.000 à 300.000 dont 74.000 à Casablanca	
1948 à 1956		90.000 dont 70.000 vers Israël
1955 à 1961		65.800
1967	7000	40.000
2007	5000	
Source : *Plus que 5000 Juifs au Maroc contre 300.000 en 1948*, Entretien avec Simon Lévy (secrétaire général de la Fondation du patrimoine culturel et directeur du Musée du Judaïsme Marocain), Hebdomadaire La vie éco, Jaouad Mdidech, le 15 mai 2007, www.lavieeco.com		

Tableau 2.3 : L'hémorragie des Juifs du Maroc.

L'émergence de la question judéo-marocaine suppose d'aborder deux aspects principaux avec d'une part, la légitimité de la communauté juive au Maroc et d'autre part, le devenir de celle-ci en raison du faible nombre de ses représentants encore installés sur le sol marocain.

Le premier point peut être évoqué par rapport à la création par Alfred Le Chapellier de la Mission scientifique du Maroc à Tanger en 1904 et le fait que la Résidence générale s'intéresse aux études scientifiques basées sur l'observation des institutions juives du Maroc en vue de les réformer. Dans cette perspective, le générale Lyautey mandatera en 1913, Nahum Slousch pour la réalisation d'une mission scientifique de catégorisation de la population juive marocaine[126]. Nahum Slousch a été sollicité en tant que spécialiste des études hébraïques dont le travail avait consisté à écrire l'histoire des Juifs du Maroc en rassemblant une large documentation (Archives marocaines, Vol. VI).

Les différentes opérations de pacification du territoire marocain vont faciliter, à Nahum Slousch, l'accès à son terrain d'étude dont il ressortira d'une part, le recensement de la population juive du royaume Chérifien[127] et d'autre part, la formulation d'un certain

[126] Nahum Slousch, *Étude sur l'Histoire des Juifs et du Judaïsme au Maroc*, 1905-1906.

[127] Vers 1915, sur l'ensemble du royaume Chérifien, la population juive-marocaine représente 145.000 âmes sur une population totale de 5 millions de personnes : 115.000 personnes sous le protectorat français, 28.000 dans le Nord, 11.000 personnes dans la cité internationale de Tanger (Bien que sous l'autorité directe du sultan, cette population jouit de nombreuses libertés "Nahum Slouch"). 18. 000 juifs marocains vivent à Marrakech, 14000 à Mogador, 11000 à Casablanca, 10000 à Fès, 4000 à Rabat, 3000 à Mazagan et 2000 à Safi. Chiffres extraits de « La communauté juive à la loupe », Adnan Sebti, *Nahum*

nombre de recommandations afin de régulariser la situation légale des Juifs qui avaient à souffrir d'un défaut de représentation et de l'arbitraire des autorité de l'ancien régime. Ne cachant pas son enthousiasme face à l'action civilisatrice de l'Alliance israélite (*i.e. :* développement des Écoles de l'Alliance au Maroc), il sera même envoyé par la Résidence générale en mission de propagande aux États-Unis auprès de la communauté juive-américaine. Ses missions seront couronnées de succès mais la collaboration sera de courte durée dès lors que les autorités du protectorat le soupçonneront d'être un agent sioniste en mission au Maroc. En 1916 à Fès, Nahum Slousch sortira de son registre scientifique pour s'engager dans celui de l'activisme politique qui exhorte la population juive-marocaine à s'engager dans une émigration massive vers Israël. En 1917, le général Henri Gouraud ne renouvellera pas la mission de Nahum Slousch auprès de la Résidence générale. Sur le départ, Nahum Slouch recevra une lettre dans laquelle Lyautey mentionnera que le sionisme est un « problème » et qu'il ne doit « jamais être posé » au Maroc[128]. Le protectorat français n'avait pas l'intention de voir fuir une partie de la communauté juive-marocaine (*i.e. :* mouvements de jeunesse clandestine en 1920) et notamment les éléments qui s'étaient attachés avec grande avidité à la langue et à la culture française et qui parviendront progressivement à occuper jusqu'en 1956, grâce à leurs diplômes français, les postes parmi les professions libérales et les hauts fonctionnaires de l'administration civile. Cette contextualisation de la question juive marocaine durant la période du protectorat français permet d'aborder l'enchaînement de cette section sur les raisons pour lesquelles, les Juifs quittèrent leur terre d'origine après l'Indépendance du Maroc. En exposant des éléments de réponse à ce qui a provoqué le départ des Juifs du Maroc, nous voulons également engager l'analyse préparatoire des éléments qui pourraient justifier la volonté de la diaspora juive-marocaine de réintégrer leur patrie d'origine et si les actuelles initiatives de sauvegarde du patrimoine culturel juif du Maroc sont des signaux pour guider les Juifs marocains d'Israël et d'autres terres d'exil à retourner dans leur pays d'origine.

La déclaration d'indépendance de l'État d'Israël, proclamée le 15 mai 1948, va déclencher de vives tensions entres les Juifs et les Arabes. Une situation qui avait été anticipée dès 1920 par la *Haganah*[129] en envoyant un représentant en Afrique du Nord pour prendre contact avec les mouvements de jeunesse clandestine (Assaraf, *Une certaine histoire des juifs du Maroc*, p. 516). Lors de séjours en Israël, certains Juifs marocains membres de l'*Hashomer*

Slouch, sioniste non grata, Zamane, Affaires classées (L'Histoire du Maroc), le 18 décembre 2012, www.zamane.ma

[128] Dans une lettre adressée à Lyautey et en signe d'adieu, il mentionnera qu'il avait connaissance de l'établissement de sociétés secrètes sionistes à Fès, Meknès et Séfrou à l'origine d'une forte émigration juive marocaine vers la Palestine.

[129] Organisation clandestine sioniste créée en 1920 en tant que force de protection pour les Juifs ayant émigrés en Palestine.

Hatsair (mouvement de gauche) reviennent au Maroc accompagnés d'un *shaliah* (envoyé-émissaire) en vue de former un *garim* (noyau) pour faire son *aliya* (émigration) dans un *kibboutz* en Israël. Ces opérations se faisaient dans la plus grande discrétion et les émissaires ne se montraient jamais sur la place publique au risque de faire échouer toutes les *aliya* en cours de formation.

En 1956, c'est l'indépendance du Maroc mais également la deuxième guerre israélo-arabe, et dans ce contexte peu favorable à la cohabitation des communautés juives et musulmanes, les *aliya* ne seront pas plus nombreuses mais d'autres facteurs seront imputés à l'hémorragie juive sur le sol marocain. Si l'hémorragie des Juifs du Maroc avait commencé avant même l'indépendance du pays en 1956, elle s'écoulera progressivement et de façon clandestine jusqu'en 1961. À partir de cette date, le processus changera de nature lorsque l'État marocain et Israël orchestreront « l'évacuation » massive de cette population[130]. Si ce déplacement de population rappelle celui des Juifs d'Espagne ou des Juifs d'Égypte, il n'est pas plus question d'exil que d'exode dans le transfert de la population juive du Maroc vers Israël. Après 1956, la construction du Maroc indépendant s'organise autour de l'Islam comme référent civilisationnel et *de facto* la question de l'intégration d'une minorité juive se pose. À cette question marocaine nouvelle, c'est la minorité juive qui s'interroge sur la faculté du Maroc indépendant, engagé dans cette orientation, de garantir la tolérance préexistante entre les communautés juive et musulmane. Bien qu'il n'y ait pas eu d'importantes manifestations tangibles de cette potentielle inimitié, les familles juives marocaines préférèrent prendre les devants et organiser clandestinement leur départ. Ces initiatives vont augmenter la « psychose de départ » de toute la communauté en voyant que les biens des familles récemment parties étaient réappropriés par les musulmans après l'indépendance. Un mouvement de panique qui est alimenté par les autorités marocaines qui tout en exhortant la population juive à ne pas partir, déployaient les ressources nécessaires pour les contraindre à rester. Avant que les relations postales soient interrompues entre le Maroc et Israël, les lettres alarmantes envoyées par les proches récemment installés en Israël n'ont pas été dissuasives dans la mesure où la population juive marocaine était davantage préoccupée par son devenir dans un État en cours d'arabisation plutôt que par les conditions d'installations difficiles dans une nouvelle patrie[131]. La population juive marocaine supposait que cette arabisation du pays favoriserait préférentiellement la population musulmane à leur détriment

---

[130] Un Accord de compromis signé entre le Maroc et Israël pour organiser l'évacuation de la communauté juive-marocaine débuta le 28 novembre 1961 et se poursuivra jusqu'en 1966.

[131] Références aux conditions déplorables liées à un contexte de récession économique en Israël mais également au fait qu'une grande majorité des populations sépharades se sentent lésées par rapport à un Israël profondément asckénaze : en 1958 va éclater des émeutes à Wadi Salib, à Haïfa, en soulevant le problème du *« second Israël »* celui des ressortissants des pays de l'Islam. Les *Panthères Noires* d'Israël manifestent en 1972 pour lutter contre les discriminations qui frappent les Juifs orientaux : *Mizrahim*.

et dans ces conditions, il était difficile d'envisager que l'indépendance du pays puisse présenter une conjoncture favorable à savoir, des profits économiques et sociaux. La population juive marocaine n'était pas dans des dispositions favorables pour percevoir la manière selon laquelle elle pouvait composer entre l'imprégnation de la culture française et le nouveau substrat culturel arabo-musulman. Entraînée par ce mouvement de panique, la population juive marocaine, ayant accédé durant le protectorat à des fonctions élevées, voyait cette condition sociale comme une éventuelle source de conflits avec les musulmans susceptibles de convoiter leurs postes.

On a vu que le fossé entre la population juive marocaine et le milieu social arabo-musulman avait commencé à se creuser avant l'indépendance. L'institution de l'Alliance israélite universelle considéra que l'émancipation des Juifs orientaux et notamment ceux de l'Afrique du Nord passerait avant tout par l'accès à une meilleure instruction. Conjointement, il faut associer la recomposition territoriale de la population juive qui s'amorce par l'engouement des villes du littoral marocain dès le XVIIIème siècle. Le premier essor des villes du littoral marocain a été insufflé par l'arrivée des *Meghorachim* expulsés d'Espagne en 1492. Les gouverneurs arabes ont mis à profit les relations commerciales européennes que détenaient ces Juifs d'Espagne auxquelles s'additionneront d'autres mutations économiques, sociales et culturelles (Kenbib, 2003). Progressivement, les systèmes urbains se sont dynamisés et les émigrations ont commencé à s'organiser à l'intérieur du pays. Dans un premier temps, des villages les plus reculés vers les villes voisines et jusqu'à ce que le rayonnement économique et social de certains centres urbains comme Casablanca soit capable d'exercer une attractivité directe sans l'intermédiaire des villes de rangs inférieurs. Des migrations internes qui s'intensifient avec la transition démographique et le processus d'évolution culturelle et la mission éducative de l'Alliance israélite universelle qui favorisera les premières vagues d'émigrations vers les foyers européens : France, Angleterre Espagne, Brésil, Venezuela, États-Unis, Canada.

Les vicissitudes de la communauté juive d'Afrique du XVIIIème siècle à celles des Juifs marocains du XXème siècle, nous amènent au constat actuel (2014) que cette dernière s'est réduite à quelques milliers de représentants au Maroc. C'est autour de la faiblesse numérique des représentants Juifs et de leurs conditions d'existence au sein de la communauté musulmane marocaine que s'organise le débat actuel, et qui positionne les processus de patrimonialisation des valeurs de l'identité judéo-marocaine en tant que potentiel garant de la marocanité (*i.e. :* préservation de l'identité plurielle de la société marocaine).

Les informations médiatiques électroniques peuvent donner un aperçu des principales thématiques par lesquelles la situation judéo-marocaine actuelle est abordée[132]. La première

[132] Parmi les informations médiatiques régulièrement consultées : Canadian Jewish News

source de réflexion est basée sur une radioscopie du royaume Chérifien dont le diagnostic suggère une montée de l'islamisme et de grands défis socio-économiques qui paraissent difficilement surmontables par une communauté juive marocaine qui ne pèse plus rien d'un point de vue démographique. Pour illustrer cette première thématique, nous reprendrons une partie des propos d'un entretien de Jean-Pierre Tuquoi[133] accordé au Canadian Jewish News le 30 juin 2006. À la question posée par le Canadian Jewish News : « La société marocaine s'est-elle sensiblement islamisée ? », l'interviewé répond par l'affirmative en argumentant par les propos suivants : « Il suffit de se promener dans les rues du Maroc, pour constater que la société marocaine s'est fortement islamisée. Vous verrez beaucoup plus de femmes voilées qu'il y a 5 ou 10 ans. Cette islamisation est visible… ». À la deuxième question posée par le Canadian Jewish News : « Quelles sont les perspectives d'avenir des quelques 2500 Juifs vivant encore au Maroc ? », la réponse de Jean-Pierre Turquoi semble sans appel : « (…) La population juive au Maroc ne représente, et ne pèse, plus rien. Par ailleurs, il y a aujourd'hui au Maroc un antisémitisme rampant, attisé essentiellement, puisqu'il n'y a presque plus de Juifs dans le pays, par les événements du Moyen-Orient et le conflit entre Israël et la Palestine. Le Maroc n'échappe pas au fait qu'il est un pays arabo-musulman. Donc, comme tous les États arabo-musulmans, il est sensible aux événements du Proche-Orient » (Entretien avec Jean-Pierre Turquoi, *Canadian Jewish News*, 2010)[134].

Cet entretien reprend la tendance dans laquelle s'inscrit un certain nombre de communiqués de presse publié sur le *Net*. Les membres de la communauté juive du Maroc et les représentants du Judaïsme marocain sont sensibles aux répercussions des fluctuations socio-économiques et à la montée de l'islamisme mais dans une mesure comparable à celle des autres identités culturelles qui composent le Maroc. Dans ce contexte de la montée de l'islamisme au Maghreb qui est exposé électroniquement par certains médias, quelques-uns des lecteurs pourront trouver des explications par rapport à certaines agressions perpétrées à l'encontre de la communauté juive du Maroc, mais dans la majorité des cas, ces événements trouveront des explications par rapport à l'état conjoncturel du Proche-Orient[135]. Nul ne peut être indifférent à ces formes radicales d'expression mais aucun pays

---

(www.cjnews.com), Deutsche Welle (www.dw.de), Le Monde Diplomatique (www.monde-diplomatique.fr), Lepetitjournal (www.Lepetitjournal.com), Maghress (www.maghress.com), Maroc Hebdo International (www.maroc-hebdo.press.ma), Portail de la Région du Grand Casablanca (www.casablanca.ma), Slateafrique (www.slateafriq,e.com), Tribune Juive (www.tribunejuive.info) , Zamane (www.zamane.ma).

[133] Jean-Pierre Turquoi est journaliste français au quotidien Le Monde, spécialiste des questions politiques du Maghreb et auteur d'un essai sur la monarchie marocaine, *Le dernier roi. Crépuscule d'une dynastie* (Éditions Grasset, 2001).

[134] « L'islamisme et l'antisémitisme progressent au Maroc », Entretien avec Jean-Pierre Turquoi, *Canadian Jewish News,* le 30 juin 2006, *http://www.geostrategie.com/cogit_content/verbatim/Lislamismeetundesesprincip.shtml*

[135] Série de cinq attentats suicides qui se sont déroulés à Casablanca le 16 mai 2003. Les attentats ont été

ne peut être préservé de telles manifestations de violence. Ces événements paroxystiques préoccupent les esprits et entachent inévitablement les relations communautaires mais parallèlement à leur distanciation, c'est la question du judaïsme marocain qui interpelle les consciences.

Nous souhaitons présenter cet aspect à travers un autre entretien de Simon Benchimol[136] accordé au Canadian Jewish News en janvier 2008. À la question posée par le Canadian Jewish News : « Qu'est-ce qui vous a motivé à réaliser ce documentaire intitulé : "Les derniers Témoins" ? », le cinéaste répond simplement qu'il lui a été difficile de « (…) rester insensible à l'observation de cette vie juive marocaine et de ne pas être fasciné par la symbiose culturelle que les Marocains, Juifs et Arabes, ont vécue. Mais en même temps, j'avais la quasi-certitude que cette osmose vivait ses derniers moments, (…) J'éprouvais le désir d'immortaliser des instants de vie susceptibles, tôt ou tard, de disparaître à jamais (…) » (Entretien avec Simon Benchimol, *Canadian Jewish News*, 2008)[137].

L'auteur de ce film semble répondre aux interrogations de la communauté juive marocaine en interrogeant directement les représentants du Judaïsme et des instances de l'État marocain. Ainsi à travers l'insistance de la faible représentativité de la communauté juive au Maroc, l'auteur du film souligne qu'il est question de la disparition du Judaïsme marocain car ce dernier est également lié aux modes de vie des Juifs du Maroc, et que la permanence de leurs pratiques sociales ne peut pas reposer sur les quelques milliers de Juifs qui demeurent actuellement dans le royaume. Le travail mémoriel a commencé à être mis en place par les instances représentatives évoquées précédemment. Il est essentiellement question de la fondation du Musée du Judaïsme à Casablanca et de la Fondation du Patrimoine Culturel Judéo-marocain[138]. La création de ces institutions nous indique d'une part, que le travail de patrimonialisation des valeurs judéo-marocaines est en cours de réalisation au Maroc et d'autre part, que ces institutions patrimoniales témoignent de la reconnaissance officielle des valeurs juives comme faisant partie intégrante de la culture nationale marocaine.

Une implication patrimoniale sur le sol marocain pour préserver l'histoire d'une communauté et par laquelle nous interrogerons la diaspora marocaine du *Web* (forums des

---

perpétrés par une dizaine de terroristes originaires du bidonville de Sidi Moumen (Casablanca). Les attentats visaient essentiellement un hôtel et un restaurant accueillant des touristes étrangers mais également le bâtiment de l'Alliance israélite, le cimetière Juif de ben M'Sick et le Consulat de Belgique.

[136] Jean-Pierre Turquoi est journaliste français au quotidien *Le Monde*, spécialiste des questions politiques du Maghreb et auteur d'un essai sur la monarchie marocaine, *Le dernier roi. Crépuscule d'une dynastie* (Éditions Grasset, 2001).

[137] Entretien avec Simon Benchimol, auteur du film « Les Derniers Témoins. Les Juifs au Maroc », *Canadian Jewish News,* 2008.

[138] Le Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca a été ouvert en 1997. Il est géré par la Fondation du patrimoine Culturel Judéo-marocain qui a été reconnue d'Utilité Publique par décret du Premier Ministre n°201117 LE 9 février 2001, www.casajewishmuseum.com

communautés juives originaires du Maroc) pour essayer d'en déterminer les formes virtuelles de ses engagements (*i.e. :* acteurs de la patrimonialisation au Maroc), et/ou si la patrimonialisation des valeurs judéo-marocaines peut s'opérer sur un autre substrat que celui du pays d'origine.

2. La question berbère

L'Histoire berbère en Afrique peut remonter jusqu'à l'antiquité pharaonique, des populations connues sous les noms de *Lebu, Tehenu, Meshwesh* qui traverseront les siècles pour ne représenter aujourd'hui qu'une population inégalement répartie sur le continent africain (*i.e. :* Algérie du Nord, Libye du Nord, Maroc, Mauritanie, Sahara, Tunisie), et dont les principaux groupes ethniques berbérophones se nomment *Chaouis, Chenouis, Infusen, Kabyles, Rifains, Touareg, Zayanes, Zenagas* (Camps, 1981)[139]. Le mitage territorial de la population berbère présente à la fois l'avantage d'une large représentativité spatiale et une source de tension lorsque que se concentrent sur certains de ces champs des foyers démographiques berbères importants comme en Algérie avec 20 à 25 % de la population algérienne ou au Maroc avec 30 à 40 % de la population marocaine (Chaker, 1990).

La composante démographique peut être un facteur de tensions entre les populations et notamment pour celles qui sont en situation de minorité mais c'est en l'espèce, la signature du dahir sur la juridiction berbère du 16 mai 1930 qui divisera les deux composantes ethniques de la nation marocaine : Arabes et Berbères[140]. En acceptant la signature de ce dahir, le sultan Mohammed ben Youssef (futur roi Mohammed V) reconnait leurs coutumes et consent que l'appel des jugements en matière pénale soit porté devant les juridictions françaises. En d'autres termes, la politique coloniale du Protectorat consiste à préserver l'autonomie des Berbères tout en maintenant leur droit coutumier (i.e. *Orf* ou *Izref*). Une disposition qui semble essayer de mettre un terme à la longue lutte qui s'était engagée depuis la signature du traité du Protectorat de 1912 par rapport à la transformation du territoire marocain et la soumission des espaces montagnards rebelles (*i.e. : Bled-el-Siba*)[141]. Il s'agit d'une forme de régionalisation militaire qui sera une « innovation » en termes de gestion

[139] Voir Carte 3.2 : Répartition des dialectes berbères en Afrique, p. 203.

[140] Le « Dahir Berbère » comme il a été nommé au départ par ses opposants, s'intitule dans sa dénomination exacte (formulée par le législateur) : « Dahir réglementant le fonctionnement de la justice dans les tribus de coutume berbère non pourvues de *mahakmas* (tribunal musulman où siège un cadi) pour l'application du *Chrâa* (la justice islamique traitant des affaires relevant du droit musulman).

[141] *Bled-el-Makhzen* correspondant aux espaces urbains et péri-urbains soumis à l'autorité du Sultan.

territoriale mais dont les applications soumettront les populations de montagne par la terreur en paralysant l'énergie et la fierté de leur identité culturelle. Un traumatisme si profond qu'il atteindra la nature même du caractère libre et indépendant de la personnalité amazighe (Boujrouf, 2005).

La perception, la conception des rapports entre les individus est éminemment complexe en contexte colonial et ce d'autant plus encore, lorsqu'on fait référence à la justice coloniale et à ses détracteurs (*i.e. :* opposants du *Dahir Berbère*). La dissidence, considérée en tant que contexte politique, influence la formulation d'idéologies concernant la place de l'individu dans la société, son rapport aux autres et la conjonction entre universalisme et pluralisme. Mettre en perspective la singularité d'une identité, c'est en même temps favoriser la formation d'une société différenciée et non plurielle : aux Berbères dilués dans les espaces urbains, les tribus berbères des zones de montagne et des espaces arides se verront reléguées au rang de conservatoires humains.

L'instrumentalisation politique du territoire c'est également celle de ces composantes ethniques. La justice coloniale tisse le lien entre les villes et les espaces vides de tout ce qu'elle n'est pas c'est-à-dire l'arrière-pays. La ville se positionne comme le symbole de l'État au risque de faire naître le sentiment d'autonomie des populations non citadines. Le Maroc indépendant hérite malgré lui de cette symbolique de la ville. Il construit sa souveraineté nationale sur l'expérience politique et historique de la France en tant que nation, territoire, langue, unes et indivisibles. Le recours aux idéologies politiques arabes et musulmanes servant pour instrumentaliser le refus de l'héritage colonial et de ces propres idéologies : la justice coloniale et *de facto* les Berbères. À cet égard, nous voulons évoquer ce que Salem Chaker nomme le « (…) complexe identitaire maghrébin qui s'est constitué dans le regard de la France » et deviendra, après l'indépendance, une perte de maghrébinité dans la mesure où la simple revendication de la langue berbère sera perçue comme une « sécession berbère » portant atteinte à l'unité nationale : le traumatisme colonial est tellement important que la question identitaire n'est pas abordable. De son face-à-face avec le colonialisme, la société marocaine s'est fragmentée pour préserver chacune de ses identités. Nous pensons que ce repli identitaire marque une certaine forme de perte de soi d'où la nécessité d'avoir recours aux fondements originels. Le centrage identitaire autour de l'arabité va revigorer les autres identités de la société marocaine qui ne veulent pas se voir inféoder à cette néo-maghrébinité. Ainsi, une « résistance » culturelle et linguistique s'organise préalablement face à cette assimilation socio-culturelle.

Le « Grand Maroc », surveille de près les velléités identitaires pouvant s'apparenter à des revendications autonomistes. Dans ce climat de méfiance, les revendications berbères se sont avancées prudemment sur la scène publique marocaine. Dans la seconde moitié des

années soixante, des enseignants et étudiants, principalement de formation littéraire, portent un intérêt croissant à la culture amazighe. Officiellement le 10 janvier 1967, la reconnaissance de cette amazighité sera officialisée par la création de l'Association Marocaine de Recherches et d'Échange Culturel (AMREC) dont le siège se situe à Rabat. Durant les années 1970 et 1980, l'association s'attachera à promouvoir la dimension culturelle berbère notamment à travers l'expression de ses formes orales. Mais certains membres de cette association ne manqueront pas de faire évoluer les orientations initialement culturalistes vers des discours imprégnés de revendications politiques[142]. Les membres les plus radicaux du mouvement culturel berbère vont progressivement développer des stratégies associatives permettant de positionner la question berbère sur la scène internationale. Cet engagement de la dimension berbère en termes de droit va être canalisé de façon « patrimonialiste » par l'État marocain soucieux de garantir sa souveraineté nationale : les différentes composantes du patrimoine culturel marocain étant considérées comme communes et indivis de la Nation.

Ainsi, malgré une conception de l'État basée sur l'idéologie dominante du nationalisme arabe, le mouvement culturel berbère se fait une place au Maroc. Dans ce contexte, la manière de légitimer l'action d'une référence culturelle et linguistique autre que celle de l'arabité a du se faire préalablement en substituant le terme de « culturel » à ceux de « berbère » et « amazighe ». L'Association Marocaine de Recherches et d'Échange Culturel rayonne en dehors du Maroc, en développant des sections d'étude sur la définition de l'amazighité[143]. Les membres les plus radicaux vont se détacher progressivement (1970-1980) de cette instance pour orienter le mouvement culturel berbère vers des organisations plus axées sur la thématique des revendications politiques. La spatialité guide également l'activisme berbère de cette période. Cette représentativité amazighe oriente la nouvelle forme du mouvement culturel berbère en se développant au niveau local et notamment dans le Rif et dans le sud-est du Maroc. Les membres les plus radicaux de l'Association Marocaine de Recherches et d'Échange Culturel ancrent leur activisme en essayant de développer les mouvements associatifs locaux comme par exemple l'implantation de l'*Intilaka* à Nador. La seconde grande association nationale sera créée à Rabat en 1987 : Association Nouvelle pour la Culture et les Arts Populaires (ANCAP). Sous la

---

[142] Voir la « politisation » du mouvement culturel Amazighe avec l'activisme des années 1970 et 1980, Laura Feliu, « Le Mouvement culturel amazigh (MCA) au Maroc », *L'Année du Maghreb*, I | 2006, pp. 274-285.

[143] Cette recherche sur le thème de l'amazighité va animer le débat de la question berbère, dans un premier temps, parmi les membres de l'Union Nationale des Étudiants Marocains (UNEM), et dans un deuxième temps, en 1979 avec la création de l'Association de l'Université d'Été d'Agadir (AUEA). Hassen Id Belkacem a participé à la création de l'AUEA qui organisera en août 1980 sa première rencontre : « La culture populaire. L'unité dans la diversité ». Lors de cette rencontre, c'est la première fois que seront abordés publiquement l'identité Tamazighe et les droits linguistiques.

dénomination amazighe de *Tamaynout*, l'association ne cessera d'affirmer que les sections locales réparties sur l'ensemble du pays sont indispensables pour garantir les fondements d'un discours identitaire amazigh. L'État marocain reste vigilant quant à l'orientation identitaire des mouvements culturels berbères : les initiatives de l'État marocain en faveur de la cause « berbère » sont distillées avec parcimonie pour éviter que la « question berbère » ne bascule officiellement en « problème berbère ».

Au début des années 1990, le régime marocain laisse entrevoir un assouplissement vis-à-vis de la « question berbère » sans pour autant modifier les textes fondamentaux de la Constitution. Les lignes directrices de la politique linguistique restent inchangées même si pour calmer le jeu, le roi Hassan II, dans son discours du 20 août 1994, montrera quelques dispositions à l'enseignement des dialectes berbères :

> « J'ai parlé cher peuple bien des dialectes…Nous sommes un peuple historique, un peuple dont l'histoire repose sur des fondements multiples, solides et sains, des fondements riches par leur diversité, leur génie et leur authenticité » (Discours royal du 20 août 1994).

L'opérationnalité du discours se traduit au niveau médiatique par la diffusion de journaux télévisuels quotidiens (*Al Aoula* et *2M* "Maroc")[144] en dialecte berbère (*Tamazight*)[145]. À partir des années 1990, tout en permettant un recentrage du discours berbère vers les revendications culturelles, l'État marocain diffuse une vision monarchique conciliante avec l'intention de favoriser l'émergence d'un courant susceptible de contrebalancer le mouvement islamiste : « Eu égard à ma mission de protecteur des libertés individuelles et collectives, je m'opposerais à cette arabisation systématique » (Hassan II, 1995) [146]. La transmission de cette stratégie d'assouplissement du régime s'entrevoit par la création du Dahir du 17 octobre 2001 portant la création de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM)[147]. Sans rechercher le compromis historique, il est question de ne pas favoriser le processus qui pourrait interrompre le dialogue entre l'autorité centrale de Rabat et les

---

[144] *Al Aoula* (télévision nationale marocaine), journal télévisé en berbère (*Tamazight*), arabe et français. *2M (Maroc),* journal télévisé en berbère (*Tamazight*), arabe et français.

[145] Il existe deux principaux dialectes berbères au Maroc : le Rifain (Zenatiya ou tarifit) parlé dans le Rif (nord du Maroc), le *Tamazight* (ou berbère) parlé dans le Moyen-Atlas et le Haut-Atlas est adopté comme deuxième langue officielle du pays par la nouvelle Constitution du Maroc, le 1er juillet 2011.

[146] Discours lors de la fête du Trône en Juillet 1995, le roi Hassan II adresse ce message aux partisans de l'arabisation systématique. Le positionnement est différent de celui qu'adoptera en juillet1998, le gouvernement algérien (Loi sur l'usage unique de l'arabe).

[147] « Dahir n°1-01-299 du 29 rajab al khaïr 1422 (17 octobre 2001) portant création de l'Institut royal de la culture amazighe », Bulletin officiel du Maroc, n°4948, 1er novembre 2001, p. 1074-1076 (ISSN 0851-1217).

régions berbérisantes du royaume Chérifien à l'instar de la situation algérienne où la Kabylie, depuis l'indépendance, s'est orientée des mouvements de contestation du régime d'Alger aux revendications autonomistes actuelles portées par le Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAC).

Par ailleurs, la question berbère est liée au contexte géopolitique dans lequel elle s'inscrit : la voix amazighe se positionne sur le champ politique par l'intermédiaire de la situation Kabyle et des conflits Moyen-Orientaux. Les revendications ne sont plus celles attachées, hier, à la survivance d'une langue et d'une culture populaire mais celles d'une identité et d'une appartenance à une communauté nationale. Ce mouvement culturel fait de la notion de « droit des berbères » son fer de lance pour franchir les frontières de l'État national et positionner ses revendications sur les devants de la scène internationale[148]. L'internationalisation de la question amazighe est l'occasion de refuser publiquement l'assimilation socio-culturelle, les revendications portent sur la considération culturelle et linguistique mais également sur le droit élémentaire d'exister[149].

Le Congrès Mondial Amazighe sollicitera la bienveillance du roi Hassan II afin que « la nouvelle Constitution marocaine consacre définitivement *Tamazight* comme langue nationale et officielle ». En retour, cette ONG internationale n'aura qu'à déplorer que la nouvelle Constitution du 13 septembre 1996 : « (…) ignore délibérément tout le fondement amazighe du Maroc…[150] ». Le roi Mohammed VI, lors de l'allocution du 09 mars 2011, annonçait la création d'une commission consultative pour réformer la Constitution[151]. Les populations berbères marocaines voient enfin se profiler la reconnaissance de *Tamazight* comme langue officielle. La population reste méfiante mais le projet de réforme de la Constitution remis au roi par Adeltif Mennouni recommande de reconnaître : « (…) deux langues officielles pour le Maroc, *Tamazight* et l'arabe (…) les diversités culturelles et linguistiques sont des richesses à préserver pour une société plurielle ». C'est le signe d'une avancée consensuelle pour la considération du pluralisme culturelle des valeurs marocaines.

L'officialisation de *Tamazight* a été accueillie favorablement par la majorité des partis

---

[148] Hassen Id belkacem engagé dans l'Union des Étudiants Marocains (UNEM), Il sera arrêté en 1974 lors d'une manifestation et sera condamné à un an de prison pour avoir porté atteinte à la sécurité de l'État (À son domicile seront retrouvés des publications secrètes relatives à l'organisation du 23 Mars : mouvement marxiste des années 70). En prison, il trouvera comme principal soutien celui d'Abraham Serfaty en tant que représentant de la minorité Judéo-marocaine.

[149] « Hassen Id Belkacem déclare dans son discours de l'ONU, à l'occasion de l'inauguration de la Décennie des peuples autochtones que : "les Amazighes sont victimes des violations de leurs droits identitaires, linguistiques et culturels". », Margueritte Rollinde, « Le mouvement amazighe au Maroc : défense d'une identité culturelle, revendication du droit des minorités ou alternative politique ? », *Mouvements sociaux, Mouvements associatifs,* 8 | 1999, pp. 63-70.

[150] Margueritte Rollinde, Idem.

[151] « *Tamazight*, langue officielle du Maroc ? », *Slate Afrique*, Ali Chibani, 15 juin 2011, http://www.slateafrique.com/2605/maroc-mohamed-vi-*Tamazight*-reforme-berbere

politiques et le « oui » a triomphé au référendum constitutionnel : *Tamazight* a sa place dans la Constitution marocaine. Certes mais dans cette constitution, il est inscrit que « La langue arabe est la langue officielle du Maroc. Elle est suivie par l'amazighe[152] ». Une deuxième place qui minimise la reconnaissance du fondement amazigh du Maroc mais il était difficile de la contester et d'exploiter favorablement la question en raison des manifestations qui précédèrent le référendum : des revendications pour plus d'exigences démocratiques dans les rues de toutes les grandes villes du pays.

La reconnaissance de *Tamazight* bouleverse le champ idéologique de « l'arabité exclusive » au même titre que les autres formes de revendication de culture populaire. Dès lors que la création d'un espace de contestation n'est plus suffisante pour inscrire le débat de la pluralité, la mouvance culturelle se voit assigner des visées politiques alternant entre la conquête de l'État et la refonte d'une société. À l'unité du mouvement berbère réuni autour de la valorisation des valeurs culturelles et linguistiques, succèdent deux catégories de promoteurs de ces mêmes valeurs berbères : d'une part les partisans d'une transformation globale de la société sous couvert d'une revendication plurielle et diversifiée et d'autre part, sur la base du communautarisme, la proposition d'un autre modèle de « berbérité exclusive » remplaçant celui de « l'arabité exclusive ».

La mouvance berbère qui est passée de seulement une dizaine d'associations au début des années 1990 à plus d'une centaine d'organisations culturelles amazighes en 2000. La question identitaire amazighe s'active principalement au travers du Mouvement Culturel Amazigh (MCA) qui agit au sein de l'Union nationale des étudiants marocains (UNEM) et qui est fortement représenté dans des villes comme Casablanca ou Rabat.[153]L'action de l'institutionnalisation de la question berbère est matérialisée par l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

La question berbère s'inscrit essentiellement d'un point de vue territorial, démographique et politique. La matérialité des valeurs du patrimoine berbère ne semble pas s'inscrire dans la dimension des objets artefactuels urbains. La langue transparaît comme le registre privilégié d'une revendication identitaire mais également comme la valeur commune d'une communauté culturelle. Le registre de langue nous intéresse particulièrement par rapport à l'outil (*i.e. :* forums du *Web*) que nous avons sélectionné pour analyser le contenu des

---

[152] « Maroc : trois projets de Constitution et des doutes », *Le Monde Diplomatique*, Ali Chibani, 30 juin 2011, http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-06-30-Maroc

[153] Dans cette mouvance identitaire berbère, il faut également considérer le militantisme indépendant et l'existence éphémère du premier parti démocrate amazigh marocain (PDAM). La justice et le gouvernement du Maroc ont ordonné la dissolution du PDAM en tant que menace pour l'unité nationale et la non-conformité aux lois régissant les partis politiques, « Dissolution du Parti démocrate amazigh marocain : la communauté marocaine berbère condamne », *Afrik.com*, Kaci Racelma, 22 avril 2008, http://www.afrik.com/article14148.html

formes discursives virtuelles de la diaspora marocaine, et travers lesquelles nous essayerons de mettre en exergue les signes alphabétiques privilégiés (*i.e. :* Arabe, *Tifinagh*, Latin) pour aborder les valeurs patrimoniales de l'identité amazighe.

2.II. L'image urbaine de Casablanca : reconfiguration spatiale, plans de sauvegarde et valorisation du centre historique

L'observation des initiatives de développement local met en évidence la forte mobilisation des objets patrimoniaux dans la construction des projets d'aménagement de la ville de Casablanca, mais cette nouvelle situation pose également le problème de la gestion des enjeux, des formes et des logiques de prolifération patrimoniale au regard des dynamiques économiques urbaines. La mise en scène des objets urbains peut produire, d'une part, des images fédérant la population autour de la conscience patrimoniale et, d'autre part, des supports d'emballage servant de conditionnement pour optimiser la marchandisation de la ville.

L'intérêt suscité actuellement par le patrimoine au Maroc et plus particulièrement à Casablanca est dû à une prise de conscience du potentiel que représente le patrimoine urbain des villes, et ce non seulement en termes de développement économique, mais également en termes de lien social. Les différentes parties de l'organisation sociale du Maroc ont pris la mesure des bénéfices que pouvaient restituer, à plus ou moins longs termes, les différentes opérations de réhabilitation et de valorisation de l'ensemble du cadre bâti urbain. L'optimisation de cette ressource passe par l'élargissement de l'acception patrimoniale et le fait que les éléments s'y rapportant ne doivent plus se limiter à la prise en compte des seuls chefs d'œuvre et autres grands ouvrages mais également aux tissus urbains plus ordinaires comme les quartiers populaires. Ce chapitre aborde la prise en compte des valeurs économiques du patrimoine matériel des villes tout en gardant à l'esprit que, concomitamment à ces évaluations et exploitations vénales du patrimoine bâti, s'animent de façon plus difficilement perceptible, les valeurs sociales d'un patrimoine immatériel.

Si les identités culturelles du Maroc évoquent régulièrement le patrimoine matériel pour servir leurs causes communautaires, se sont préférentiellement les usages et les représentations du patrimoine immatériel que brandissent les identités amazighe et judéo-marocaine. Comme nous l'avons évoqué dans la première partie de ce chapitre, la préservation de leur patrimoine culturel, du moins le processus de patrimonialisation qui l'accompagne, semble liée à l'hémorragie des Juifs du Maroc depuis les années 1930 et notamment l'idéologie du sionisme, comme étant son principal corollaire. L'identité amazighe, depuis l'Indépendance du Maroc, est passée progressivement des revendications

culturelles à celles plus politisées d'un mouvement berbère fragmenté par des revendications de nature très différentes. Le développement que nous abordons, à présent, à travers la présentation de l'image de la ville de Casablanca, a pour but d'éclairer le rôle des objets artefactuels dans ce que nomme Chiara Bortolo, la turbidité des représentations du patrimoine immatériel (Bortolo, 2011).

À Casablanca, en ce qui concerne le patrimoine urbain et notamment son bâti, c'est la destruction de la villa *Mokri* en 1995 qui suscitera l'adhésion de quelques personnes autour de la défense du patrimoine architectural casablancais. Un nouveau regard est porté sur la ville et particulièrement sur le centre-ville. De manière générale, il s'agit d'un élément déclencheur d'une prise de conscience qui s'exprime à travers de nombreuses initiatives pour pallier un phénomène de déshumanisation des villes et qui s'affilie à la conscience généralisée de la plupart des systèmes urbains à la fin du XXème siècle. Une telle mobilisation est destinée à empêcher la destruction de bâtiments remarquables et l'action militante exprime la volonté de faire adhérer les institutionnels à cette fonction patrimoniale protectionniste.

L'engouement des Casablancais pour le patrimoine de leur ville peut se mesurer au nombre d'associations concernant ce domaine et parmi celles qui ont été créées récemment, il est possible d'entrevoir que le renouvellement générationnel a pris ses distances par rapport à l'héritage colonial[154]. Il est dès lors question d'une prise de conscience patrimoniale globale dans un contexte d'ouverture politique et en accord avec les logiques patrimoniales internationales. Ce contexte est favorable pour le marché immobilier qui affecte d'emblée une dimension économique aux valeurs patrimoniales, d'où les opportunités en termes de plus-values touristiques qui n'ont pas échappé aux collectivités territoriales.

Du point de vue touristique, l'image de la ville change selon le regard qui lui est porté et c'est une bonne nouvelle pour Casablanca et les *casaouis* : la ville à d'autres perspectives qu'une ville de transit reliant les cités impériales entre le Sud et le Nord du pays. En s'appropriant la ville[155], les collectifs et les associations s'engagent à faire démentir les guides de voyage : la Médina ancienne est digne d'intérêt, le quartier *Habbous* est unique en son genre ; non, la mosquée Hassan II n'est pas le seul édifice remarquable de la ville ! Une constellation d'objets patrimoniaux gravite autour de l'esplanade de la grande mosquée :

---

[154] À titre d'exemple, sur le Site de « PagesMaroc », la recherche « Associations culturelles Casablanca » indique 85 résultats. Il nous apparaît surprenant que dans cette liste, ne figure pas l'association Casamémoire, http://www.pagesmaroc.com/associations,culturelles-CASABLANCA.html

[155] En termes de réappropriation patrimoniale, Abderrahim Kassou (ancien président et activiste de Casamémoire) mentionne que désormais, qu'il faut parler de patrimoine moderne et non de « patrimoine datant du Protectorat. Même si l'essentiel a été construit durant la période coloniale, l'architecture à Casablanca n'a pas commencé en 1912 pour s'arrêter en 1956. L'ancienne Médina est une composante essentielle du fait urbain casablancais. », Anne-Claire Kurzac-Souali, « Peut-on parler de gentrification pour Casablanca ? ». In : Elsa Coslado, Justin McGuinness et Catherine Miller (dir.), *Médinas immuables ?,* Rabat, Centre Jacques Berque, *Description du Maghreb*, 2013, pp. 341-348.

l'orbite est suffisamment large pour que la construction de l'identité urbaine marocaine ne se limite pas aux seuls quartiers construits durant la « période de domination politique et économique ». La prise de conscience de la trajectoire culturelle de la ville s'entrevoit dans le fait que les processus de patrimonialisation, en tant que réappropriation de la mémoire urbaine et de la préservation de son patrimoine, s'étendent à tous les quartiers de la ville : aussi bien à l' « ancienne médina, le centre-ville que les quartiers industriels et populaires de la périphérie » (Kurzac-Souali, 2013 : 341-348).

Les acteurs associatifs que nous évoquons entendent par « patrimoine » aussi bien les ensembles architecturaux que les témoignages ponctuels, matériels et immatériels, de l'histoire de la ville. La mobilisation autour de la notion de patrimoine est liée à l'évidente dégradation de ces biens quand ils ne sont pas déjà détruits. Les associations en lien avec la dimension patrimoniale ont pris la mesure que la dilution du bâti dans la composante humaine était néfaste pour l'économie de la ville, mais également que la ville saturée d'hommes risquait de détériorer les liens sociaux préexistants. La valorisation des patrimoines insufflée par les mouvements sociaux essaie de rallier à sa cause les politiques municipales autour d'un patrimoine susceptible de favoriser aussi bien le renforcement de la cohésion sociale que la relance économique : en valorisant l'image de la ville, le patrimoine travaille *de facto* en faveur du développement touristique, mais également à la stimulation, au sein de la population, du sentiment d'appartenance à la ville. Les habitants sont ainsi invités à habiter l'espace urbain en se l'appropriant collectivement. Ainsi un long travail de sensibilisation est engagé pour freiner les pratiques fonctionnelles et individuelles de l'espace modernisé.

Le patrimoine est au cœur de l'identité urbaine dans laquelle il a tendance à se diluer par rapport au fait que la croissance fabrique en permanence de nouveaux patrimoines. La réhabilitation tout azimut du patrimoine de la ville permet la préservation globale de l'identité du territoire et contribue à valoriser aussi bien la ville que ses habitants. La préservation de l'histoire collective à travers le patrimoine permet de réanimer et de faire perdurer la culture et les traditions de sa population.

2.II.A. Le centre historique de Casablanca : la place des Nations-Unies (ex-place de France), un exemple emblématique

En abordant le centre-ville historique de Casablanca, il est question d'évoquer ce qui avait déjà été entrepris en matière de réhabilitation et de sauvegarde du cadre bâti urbain et notamment à travers l'exemple des réaménagements successifs de l'ex-place de France actuellement nommée place des Nations-Unies. Une place qui évoque inévitablement la Tour de l'Horloge, édifiée en 1911 par le capitaine Dessigny et dont la construction avait consisté en la surélévation de la tour nord de la porte *Bab El Souk* attenante aux vieux remparts de la Médina.

Au fil du temps et pour répondre à la nécessite de la fluidification du trafic, la place a été entièrement restructurée : un élargissement qui a rogné une bonne partie des espaces lui étant contigus. L'ancien parking situé devant le quartier Derrières Les Planches (DLP) jouxtant la Médina a été détruit dans les années 1920, ainsi qu'une partie de cette dernière pour frayer un passage au nouveau boulevard qui allait séparer distinctement la médina du centre-ville[156]. Afin d'améliorer l'accessibilité vers le port, le rempart de la Médina fut également démoli aux abords de la Tour de l'Horloge qui resta un certain laps de temps isolée sur la place. Une reconfiguration extrême à laquelle l'édifice ne résistera pas sur le long terme : en 1948, la tour branlante sera démolie[157] (Figure 2.1, Photo 1 & 2, p. 140).

La place a continué son extension avec la destruction de l'immeuble *Paris-Maroc* (création de l'architecte H. Delaporte) inauguré en 1914. Le rez-de-chaussée de cet immeuble a été préalablement occupé par les *Magasins Modernes*[158] et les étages qui le surmontaient, étaient consacrés à des logements luxueux. Par la suite, dans les années 1930, les Galeries Lafayette investiront l'ensemble des lieux et les *Magasins Modernes* iront se loger dans un immeuble voisin de l'autre côté de l'ancienne rue Chevandier de Valdrome. L'immeuble ayant hébergé les *Magasins Modernes* et les *Galeries Lafayette* sera détruit après l'Indépendance du Maroc ainsi que l'imposant cinéma VOX de morphologie triangulaire et d'une hauteur équivalente à environ six étages : des immeubles qui actuellement ne demeurent plus que dans la

[156] Le centre-ville étant, l'espace privilégié des expérimentations de l'architecture mélangeant l'Art déco, l'Art nouveau et l'architecture fonctionnaliste.

[157] Les autorités marocaines décideront en 1993 de reconstruire sa réplique à proximité de son emplacement initial. Cette opération s'est accompagnée de la reconstruction d'une partie des remparts y incluant une porte d'accès à la Médina.

[158] Les *Magasins Modernes* portaient la mention « Succursale des Galeries Lafayette Paris ».

mémoire des anciens *casaouis*.

Sont encore présents sur l'ex-place de France, l'immeuble de la BMCI et l'Hôtel Excelsior (1918) dont l'architecte H. Delaporte est également l'auteur. Le café de Paris fait peau neuve (embellissement de l'établissement en 2013) et en attendant de se prélasser sur sa terrasse, les habitants peuvent déambuler sur la vaste place des Nations-Unies ceinturée par la ligne de tramway T1 qui relie Sidi Moumen à Hay Hassani à l'ouest de la ville, l'avenue Hassan Ier jusqu'à l'intersection du boulevard Houphouët-Boigny et de l'avenue des F.A.R. Ce vaste espace assez peu végétalisé, cœur de la cité moderne, sert de transition avec la Médina à moins qu'il ne l'isole davantage.

Vers cet ancien terrain vague, du début du XXème siècle où se tenait le souk (Figure 2.2, Photo n°1, p. 140), converge le boulevard Houphouët-Boigny orné de bazars aux couleurs bigarrées contrastant avec l'animation sérieuse de l'avenue des F.A.R : palaces, banques et agences de voyages. Plus hétéroclite, le boulevard Mohammed V alterne les activités commerciales : brasseries, commerces, restaurants et commerces de luxe. C'est dans sa nouvelle atmosphère piétonne imposée par le passage de la ligne du tramway que le boulevard Mohammed V s'anime actuellement : l'intensité de l'animation va *decrescendo* depuis la place des Nations-Unies jusqu'au niveau de l'arrêt du tramway en face du Marché Central[159]. Aux abords de celui-ci et en dehors des heures d'affluence, règne une atmosphère de quartier désaffecté pour laquelle l'ancien Hôtel Lincoln (en ruine) y participe grandement et dans une moindre mesure l'immeuble Bessonneau le jouxtant. À quelques encablures, la façade ondulante de l'immeuble Maret et dans la direction opposée, sur le même alignement, en direction de la place des Nations-Unies, l'Hôtel des Postes (Figure 2.2, Photo n°3, p. 140) et la Chambre de Commerce d'Industrie et de Services de Casablanca arborent les couleurs beige et jaune doré d'une récente réfection qui laissent leurs observateurs impatients de découvrir la réhabilitation du chantier voisin protégé par des bâches opacifiantes sur lesquelles s'inscrit nettement : « À l'occasion de ses 100 ans, Société Générale rénove sa première agence et participe à la préservation du patrimoine (Figure 2.2, Photo n°4, p. 140).

[159] Voir l'exposé des conditions de la réalisation du "Projet Marché Central" (dossier Domaine municipal n°222), Pascal Garret. « La fabrique publique de l'espace public confrontée aux intérêts privés. Lyautey, Prost et les "bâtisseurs" de Casablanca ». In : *Géocarrefour*. Vol. 77 n°3, 2002. *L'espace public au Moyen-Orient et dans le monde arabe*, pp. 245-254.

Source : **Photo n°1**, **Secteur DLP – emplacement du Souk**. **Partie de la Médina détruite pour l'agrandissement de la Place de France**, **document transmis par Driss** (**pseudonyme Kenza sur Darnna.com**) **; Photo n°2**, **Place des Nations–Unies –Tour de l'Horloge ; Photo n°3**, **Hôtel des Postes – Boulevard Mohammed V; Photo n°4**, **Réfection du bâtiment propriété de la Banque Société Générale – Boulevard Mohammed V**, **Clichés Marc David – Décembre 2013**.

Figure 2.2 : **Assemblage photographique**, **Place de France – Boulevard Mohammed V**.

Comme nous l'avons indiqué, la Banque Société Générale rénove l'un de ses bâtiments situés sur le boulevard Mohammed V dans le cadre de la préservation du patrimoine de la ville. La plupart des bâtiments qui se situent sur le boulevard Mohammed V ont été édifiés dans le cadre du plan Prost dont l'auteur éponyme du même nom dirige les services des plans des villes du Maroc de 1914 à 1922. L'association Casamémoire, hébergée dans l'un des fleurons urbains de l'architecture de la première moitié du XXème siècle (immeuble Assayag conçu par Marius Boyer en 1932), se presse de réaliser, quartier par quartier, l'inventaire architectural de la ville (date de construction, architecte, etc.) afin d'étayer le dossier de candidature de Casablanca au patrimoine mondial de l'Unesco. Il s'agit du *Plan*

Patrimoine dont nous évoquerons les aspects techniques dans la dernière section de ce chapitre.

Depuis le début de l'année 2013, une effervescence anime le centre historique de Casablanca et celle-ci n'est pas sans lien avec la mise en circulation (13 décembre 2012) de la première ligne de tramway ayant rendu piétonne l'une des principales artères casablancaise (*i.e. :* boulevard Mohammed V). Le tramway de Casablanca dessert une partie de l'agglomération grâce à une ligne en fourche de 31 kilomètres avec 48 stations. Après plusieurs années de travaux, le tramway relie Sidi Moumen à l'est avec Aïn Diab et le quartier des Facultés à l'ouest. Ce nouveau mode de transport en commun se réapproprie le paysage casablancais, les *casaouis* ont eu le temps de se familiariser avec lui durant toute la phase de la durée des travaux qui s'est échelonnée sur quatre années. La mise en place d'une telle infrastructure ne s'est pas faite sans des aménagements non moins spectaculaires comme la réfection de quelques 200 000 mètres carré de trottoirs sur l'ensemble du réseau. Le tramway qui circulait en 1950 sur le boulevard de la Gare a été exhumé du passé pour glisser à nouveau, dans ses habits rouges, sur le boulevard Mohammed V.

À cette occasion, une partie des façades des immeubles classés, de style (Art déco, Art nouveau, Art traditionnel), ont été ravalées. Le quartier fait peau neuve et offre une perspective pour la réappropriation patrimoniale de cette architecture de la ville qui est souvent menacée de destruction comme l'Hôtel Lincoln (conçu par l'architecte Hubert Bride en 1917) en face du Marché Central et à côté duquel se trouve également un immeuble en état de délabrement avancé et sur le frontispice duquel on peut lire « Bessonneau » (Figure 2.3 , Photo n°4, p. 142). Non loin de ces emplacements, nous souhaitons évoquer le souvenir de l'immeuble Piot Templier conçu par l'architecte Pierre Anselle en 1925 et sur les ruines duquel s'est édifiée une nouvelle construction en 2011. De la place des Nations-Unies jusqu'à la station de tramway (Marché Central), l'embellissement du boulevard Mohammed V met en valeur sur environ 800 mètres, les façades de l'Hôtel des Postes, du Syndicat d'Initiatives et de Tourisme, de la Chambre de Commerce et de l'Industrie mais également, les passages *SUMICA*, du *Grand SOCCO* et le passage *GLAOUI* (Figure 2.3 , Photos n°1-2-3, p. 142).

Source : **Photo n°1 – Le passage Sumica. Photo n°2 – Le passage du Grand Socco. Photo n°3 – Le passage Glaoui. Photo n° 4 – Immeuble Bessonneau à côté de l'Hôtel Lincoln en face du Marché Central, Clichés Marc David, Décembre 2013.**

Figure 2.3 : Assemblage photographique, Les grands passages[160] du boulevard Mohammed V.

Si une attention particulière semble avoir été portée aux espaces traversés directement par le tramway, les rues parallèles et adjacentes risquent à terme de contraster d'autant plus avec les initiatives de ravalement des immeubles du boulevard Mohammed V. Dans l'immédiat, les opérations de réhabilitations du boulevard Mohammed V semblent avoir une incidence sur la valeur vénale du centre-ville de Casablanca. Selon les spécialistes de la gestion des actifs immobiliers de Casablanca, cette valeur s'inscrit dans une dualité caractérisée par deux tendances principales : d'une part, la baisse générale des transactions immobilières et d'autre part, la flambée des prix dans les zones de requalification du centre-ville historique : le boulevard Mohammed V et l'avenue des F.A.R[161].

[160] Le passage *Sumica* fait référence à la Société universelle de mines, industrie, commerce et agriculture (SUMICA), Jean-Louis Cohen, Monique Eleb, « Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine », p. 470.

[161] L'analyse du marché immobilier à Casablanca est perçue à travers le recoupement des données de plusieurs indicateurs statistiques provenant de la société française Amundi Immobilier, la Banque Al-Maghrib (BMA) mais également celles de l'Association marocaine des agences immobilières (AMAI).

1. L'impact patrimonial de l'opération de requalification du boulevard Mohammed V

Outre les opérations d'embellissement de certaines façades, les éléments permettant d'exposer la prise de conscience de la richesse architecturale de cet axe ne sont pas flagrants. Cependant nous pouvons évoquer la réaction de la population casablancaise à travers deux exemples. Nous considérerons d'une part, la réaction des propriétaires d'immeubles situés sur le boulevard en question et d'autre part, la place qu'occupe cet espace par rapport aux principaux lieux récréatifs de la population de Casablanca.

En ce qui concerne, les propriétaires d'immeubles situés sur le boulevard Mohammed V, les opérations esthétiques imputées à leurs biens ne se sont pas faites sans occasionner quelques crispations. En effet, le Conseil de la ville devait prendre en charge ces chantiers de ravalement avec la participation des banques de la place des Nations-Unies. Cependant, les propriétaires des immeubles situés entre la place des Nations-Unies et l'avenue Hassan Sghir ont dû prendre en charge ces travaux. Les dits propriétaires se sont vus adresser des courriers de la part de la commune urbaine leur stipulant qu'ils devaient repeindre en blanc les façades de leurs immeubles. La commune urbaine et notamment le Conseil de la ville, s'appuient dans ces lettres sur les dispositions de l'arrêté municipal datant du 8 février 1968 et notamment les articles 2 et 3 : « Le ravalement des immeubles est une obligation qui incombe aux propriétaires et aux héritiers une fois tous les six ans » (Le centre-ville, futur eldorado de l'immobilier, *L'Économiste, 2012*)[162]. Une rude épreuve pour les propriétaires d'autant que les courriers, adressés par le Conseil de la ville, stipulent que la réalisation des travaux doivent être effectués dans un délai de 30 jours à réception du courrier. Les propriétaires sont indignés pour deux raisons : d'une part, le montant d'un ravalement peut varier entre 40 000 et 80 000 Dhs en fonction de l'envergure et la hauteur des immeubles et d'autre part, le Conseil de la ville dispose d'une enveloppe de 5, 5 millions de Dhs pour le financement du ravalement des immeubles situés dans ce secteur du centre-ville.

Par rapport à la relation entretenue par l'ensemble de la population de la ville vis-à-vis du boulevard Mohammed V, il n'apparaît pas que ce lieu soit considéré comme l'un des principaux objets de promenades citadines. Les habitants préférant d'autres lieux de sociabilités comme la place des Nations-Unies, la place Mohammed V, les espaces ouverts sur le littoral Atlantique (corniche Aïn Diab) ou les complexes commerciaux modernes (*Twin Tower - Morocco Mall Casablanca*)[163]. Avec l'installation de grandes enseignes

[162] *L'Économiste*, Édito° n°3877 du 28/09/2012, www.leconomiste.com

[163] Après avoir célébré l'inauguration en 2011 du Morocco Mall avec l'hymne international, la fontaine

commerciales sur le boulevard Mohammed V, il semblerait que cet espace casablancais (boulevard Mohammed V) puisse devenir plus attractif et acquérir, le niveau de fréquentation des lieux actuellement plus à la mode. À proximité du boulevard Mohammed V, un ces lieux attire particulièrement la jeunesse dorée de Casablanca. Nous faisons directement référence à l'ancienne Médina de Casablanca et notamment au café Maure *La Sqala*[164]. Ce dernier, lové dans les remparts de la Médina, a été entièrement réhabilité pour le plus grand bonheur de la jeunesse casablancaise huppée qui aime à s'y montrer. Depuis la place des Nations-Unies, en empruntant le boulevard Houphouët-Boigny et celui des Almohades, les clients se rendent dans ce restaurant branché en contournant soigneusement la Médina. Rappelons que cette dernière a été quasiment entièrement reconstruite entre le XVIIIème siècle et le XXème siècle. En conséquence, la marque de son authenticité est conférée à la représentation des valeurs des anciennes cités arabo-musulmanes qu'elle en autorise.

Par rapport aux éléments généraux évoqués sur les pratiques urbaines récréatives des habitants, dans la ville de Casablanca, nous souhaitons mentionner que le boulevard Mohammed V ne fait pas partie, non plus, des secteurs d'habitation privilégiés par la population. L'engouement pour cet axe préférentiel, du centre-ville historique, est davantage marqué par les professionnels du secteur de l'entreprise, à la recherche de locaux pour installer les nouveaux bureaux de leurs activités économiques. À l'exception de quelques-uns de ces derniers, il n'y a pas particulièrement, de relocalisation volontaire dans les immeubles du boulevard Mohammed V de la part de la population casablancaise. En écho à ce constat, nous souhaitons évoquer un épisode de déplacement intra-urbain qui s'est déroulé dans les années 1950. Il est question de faire référence à une partie de la population juive du *Mellah* qui a dû quitter le quartier en raison de plusieurs facteurs. Il s'agit de la réduction de la superficie de cet espace en raison d'une surpopulation, de l'aménagement des boulevards autour de l'ex-Place de France mais également, le désir de certains d'entre-eux de gagner en qualité de vie (*i.e. :* logement plus confortable) en raison de l'augmentation du niveau de leurs revenus. Face à l'urgence de la situation provoquée par la forte pression démographique dans le *Mellah*, la population qui l'occupait avait reçu comme alternative d'être relogée dans la cité *El Hank*. Une proposition de relogement qui n'avait guère attirée la population juive du *Mellah* et ceux qui avaient le plus de ressources

musicale séduit les *casaouis* en rendant hommage au patrimoine culturel marocain : les jets d'eau s'animent au rythme d'une musique 100% Chaâbi. « Morocco Mall : La fontaine musicale au rythme Chaâbi », *Yabiladi.com*, le 12/12/2011, www.yabiladi.com

[164] En face de l'océan Atlantique, derrière les remparts de la Médina, se trouve « La Sqala » : bastion fortifié du XVIIIème siècle. Le café-restaurant « La Sqala » est à l'occasion transformé en galerie d'art : des initiatives culturelles s'inscrivant dans le cadre des actions engagées récemment pour la préservation du patrimoine de la Médina.

avaient préféré s'installer dans les immeubles voisins du quartier Lusitania.

Source : **Site Dafina.net**, **Le Net des Juifs du Maroc**, **Sujet** « **Habitat el Hank** »

Figure 2.4 : **La pointe du phare El Hank**[165]. **Figure 2.5**: **Cité El Hank**, **Juin 2007**[166].

2. Le voisinage patrimonial culturel qui gravite autour du boulevard Mohammed V

Dans l'environnement urbain, plus ou moins proche, du boulevard Mohammed V, les processus de patrimonialisation se sont cristallisés autour d'un certain nombre d'initiatives. Il s'agit d'évoquer, aux abords de l'ancienne Médina, la création du *Rick's Café Américain* dans une ancienne maison close des années 1930 au 242 rue Sour Jdid mais également le restaurant-Galerie d'Art *La Scala.* Au niveau de la réhabilitation des édifices historiquement et architecturalement importants de la ville de Casablanca, d'autres projets viennent contribuer à la prise de conscience patrimoniale du potentiel culturel de la ville. La restauration de la Villa des Arts[167] en 1999 sera qualifiée de projet « précurseur » dans le domaine. La Fondation ONA en a fait l'acquisition pour promouvoir les arts contemporains mais également pour créer une véritable plateforme d'action, d'échanges et de découverte. Une fondation reconnue d'utilité publique en 1998 en raison de sa compétence à promouvoir des projets socio-culturels mais également en raison de ses engagements auprès

[165] Site Dafina.net, *Le Net des Juifs du Maroc*, Sujet *« Habitat el Hank »,* document posté par « jeuislàmoi », le 06 octobre 2006, http://dafina.net/forums/read.php?52,141418

[166] En bas à gauche de la photo est inscrit la mention : « L'habitat à El Hank, juin 2007. Lili ». Plusieurs photos sont visibles sur le Site Dafina.net, Sujet « Habitat el Hank », document posté par « koufaa », le 27 juillet 2009, http://dafina.net/forums/read.php?52,141418

[167] Alain Bourdon, Directeur de l'Institut français organisa dans cet édifice Art Déco de 1934, une exposition intitulée « Carte blanche à Belamine », 1995.

des enfants diabétiques nécessiteux. Des actions caritatives aux actions de restauration de sites historiques en partenariat avec le Ministère de la Culture, la *Villa des Arts* devient l'un des symboles de l'art architectural mêlant le style occidental et oriental : une imbrication de savoir-faire qu'il faut préserver en tant qu'héritage et lien intergénérationnel. Cette Villa accueillera également en 2000, l'exposition « Casablanca, mémoire d'architecture » mettant ainsi à l'honneur la richesse architecturale de la ville.

Depuis la parution en 1998 du livre de Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, *Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine*, le processus patrimonial sera largement véhiculé par les médias. L'adhésion à la cause patrimoniale est accueillie avec un grand intérêt et les initiatives culturelles se disséminent un peu partout à travers la ville. Les animations patrimoniales mettent en scène l'église du Sacré-Cœur[168], les passages Tazi et Glaoui[169]. Conjointement à cette mise en valeur visuelle du patrimoine, les événements culturels s'attachent à réanimer des espaces architecturaux en situation précaire : l'exposition sur les fonds marins *Abysses* a été organisée dans l'ancien aquarium municipal[170]. Une initiative qui permet d'accorder un certain sursis à ce bâtiment dont le sort n'est pas encore fixé. Parmi ces nouveaux regards portés sur la ville, les anciens abattoirs de Casablanca inspirent les acteurs de la sauvegarde du patrimoine urbain. Une initiative qui débute en 2000, lorsque la mairie de Casablanca, ne sachant quoi faire de cette structure, envisage d'en faire don à des investisseurs privés en vue de la création d'une technopole. À ce titre, les abattoirs de Casablanca se trouvent référencés parmi les treize Grands Projets du Grand Casablanca en tant qu'opportunités d'investissement dans les secteurs du Tourisme, de l'Urbanisme et des Infrastructures. Ainsi, les anciens abattoirs sont inventoriés dans le Programme de Développement Régional du Tourisme (PDTR) du Grand Casablanca qui ambitionne de transformer la métropole économique du Maroc en grande destination touristique. Cette

---

[168] L'église du Sacré-Cœur a été « (…) ouverte pour lancer l'idée d'un festival culturel à Casablanca en 2005, pendant le mandat de Driss Benhima, Wali du Grand Casablanca. Il y a eu une très belle exposition du ministère de la Culture, "Casablanca, deux millions d'années", sur les fouilles des sites préhistoriques de la ville. Par la suite, il y a eu d'autres très belles expositions à l'église. », Justin McGuinness, « La gentrification et la défense du patrimoine urbain de Casablanca ». In Elsa Coslado, Justin McGuinness et Catherine Miller (dir.), *Médinas immuables ?,* Rabat, Centre Jacques Berque, *Description du Maghreb*, 2013, pp. 369-375, op. Cit.

[169] Projections organisées par les étudiants d'Arts'com auxquels se sont associés les étudiants de l'école des Beaux-Arts. Ces manifestations culturelles sont organisées lors des « Journées du Patrimoine » à Casablanca : la première d'entre-elles a eu lieu en 2008. Celle de 2012 a accueilli à l'occasion de la quatrième Journée du Patrimoine près de 20 000 visiteurs dont 3000 scolaires. Elle a été encadrée par plus de 150 guides ayant été formés en partie par l'association Casamémoire, et pour la plus grande majorité d'entre-eux à travers l'Université populaire tout au long de l'année. Les visites se répartissent pour quadriller l'ensemble de l'espace urbain casablancais : les bureaux du *Wali*, le Consulat de France, la Banque du Maroc, le Cinéma Rialto avec la projection de films sur Casablanca, le Hamman conçu par l'architecte Cadet et la *Mahkama* du Pacha [Tribunal], Justin McGuinness, Idem.

[170] Cet ancien aquarium municipal à proximité de l'esplanade de la Grande Mosquée Hassan II a accueilli l'initiative du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris : exposition Abysses en 2011.

destinée des abattoirs a été engagée, en amont, par le maire de Casablanca mais en attendant la réalisation d'un investissement lucratif[171] pour les abattoirs, la municipalité en a confié la gestion à l'association Casamémoire en 2009. Une transition culturelle pour les abattoirs de Casablanca qui s'accompagne d'un réel succès à l'occasion des *Transculturelles* qui y ont été organisées les 11-12 avril 2009. Les lieux concernés ont été fréquentés par approximativement 20.000 personnes. Si la réhabilitation des lieux n'est pas vraiment engagée, leur rôle de fabrique culturelle est indéniable et l'intérêt que ces actions culturelles suscitent auprès de la population est tout aussi remarquable car le phénomène : « (…) ne se passe pas au centre-ville mais à Hay Mohammadi, qui est un quartier populaire historique périphérique, non loin du grand bidonville des Carrières Centrales » (Kurzac-Souali 2013 : 341-348).

Pour Casablanca, le processus de patrimonialisation s'est engagé par l'accroche des Arts décoratifs (*i.e. :* la parution du livre Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine). Encouragé par la voie médiatique, et dans l'enthousiasme de l'action, le processus patrimonial a eu tendance à négliger le fort potentiel casablancais en matière d'Art nouveau et notamment en ce qui concerne l'architecture des années 1950. Dans un premier temps focalisée sur les éléments architecturaux d'un passé historique pré-contemporain, la visibilité[172] s'est faite progressivement sur les actions de réappropriation de la mémoire urbaine actuelle à travers la mise en scène de certains quartiers en proche périphérie du centre-ville et aux vocations davantage industrielles et populaires. Le risque de focalisation de l'attention patrimoniale sur les bâtiments (*i.e. :* survalorisation d'un style architectural) est écarté en mettant en perspective l'ensemble du tissu urbain par la multiplication des événements culturels au sein de bâtiments architecturalement remarquables. Par cette démarche, les processus de patrimonialisation investissent le champ de la pluralité patrimoniale pour parler de l'espace culturel urbain et des paysages culturels urbains. À

[171] Lorsque les abattoirs sont envisagés en tant qu'investissement potentiel, on peut faire référence aux propos de Jacqueline Alluchon : « (…) C'est toujours bien d'avoir une technopole. Depuis longtemps, sur les plans d'aménagement urbain, les Abattoirs étaient signalés comme "bâtiments à protéger". La mairie de Casablanca a commencé à réfléchir à une possible réutilisation des lieux. La mairie de Rotterdam s'est impliquée dans l'affaire, un colloque a été organisé, et Casablanca a pu découvrir les expériences d'autres villes avec des édifices du même genre, importants en termes de taille et d'un intérêt architectural certain. À Sao Paulo, on a ouvert une cinémathèque dans les abattoirs restaurés ; à Toulouse il y a un musée de l'art contemporain. Il y a des projets intéressants dans les *mataderos* de Madrid et à Istambul, etc. », Justin McGuinness, op. Cit. On peut également rajouter à ces actions pour sauvegarder et tenter de désenclaver les zones qui abritent ce genre d'édifices, la reconversion d'une friche portuaire à Lisbonne où la réhabilitation des docks à Londres et Liverpool.

[172] Cette visibilité fait également référence à l'action médiatique qui a permis de véhiculer le patrimoine vernaculaire du Maroc. Une action ayant également contribué à l'internationalisation de la dimension patrimoniale casablancaise. L'opération est du même acabit pour le patrimoine moderne de Casablanca. Les associations ont utilisé les médias pour consolider, accélérer le processus de patrimonialisation face à l'urgence de la situation : dégradation du bâti, démolitions d'édifices de styles architecturaux remarquables.

travers la recherche de l'exploitation culturelle cohérence du tissu urbain casablancais, acteurs et actions de la sauvegarde du patrimoine doivent également composer avec l'absence de textes juridiques et l'incontournable question du développement en matière d'investissement économique[173]. En effet, si la prise de conscience de la population casablancaise est indispensable et paraît de plus en plus opérante, celle des investisseurs ne semble pas encore avoir opérée. Un filon à exploiter avec prudence car le classement de toute ou partie d'un bâtiment est rédhibitoire en terme d'investissement[174]. Les contraintes liées à ce type de classement réduisent les potentialités d'exploitation des locaux mais inversement, l'absence de réglementations dans certaines zones urbaines pourrait servir favorablement certains promoteurs immobiliers, peu scrupuleux, qui n'hésiteraient pas à utiliser la dimension patrimoniale comme fonds de commerce. Dans un tel contexte, la bonne adéquation semble difficile à trouver.

Le dernier point exposé nous amène à considérer un projet en cours de réalisation qui gravite autour de la place des Nations-Unies, non loin du boulevard Mohammed V. Il s'agit du projet « Casablanca-Marina » dont le slogan propose aux Casablancais une « nouvelle façon de s'épanouir ». L'envergure du projet est très importante depuis la jetée Moulay Youssef en direction de la Grande Mosquée Hassan II et longeant le boulevard Sidi Ben Abdallah. Pour l'instant, depuis le boulevard, seules les palissades du chantier obstruent la vue sur l'Atlantique et depuis le Bastion « La Squala » de la Médina, le tumulte de l'océan peut encore être admiré.

La population de la Médina et notamment les enfants avaient pour habitude d'aller se baigner à l'emplacement actuel des travaux de la future Marina. Le chantier en cours d'élaboration prive la population de l'accès à l'océan. Les baigneurs téméraires sont invités à déplacer leurs habitudes entre la Mosquée Hassan II et le Phare d'El Hank ou d'improviser des acrobaties aquatiques de l'autre côté de la Mosquée Hassan II dans un vaste espace creusé à même la côte rocheuse, que les enfants ont surnommé le « carré » et dans lequel, ils se jettent par marée haute (Figure 2.6, Photos n°1 & 2, p. 150).

Le projet « Casablanca Marina » fait partie des aménagements urbains de grande envergure qui ne se font pas sans une certaine reconfiguration des zones d'implantation. *De facto*, les populations directement concernées doivent s'adapter voire changer leurs pratiques urbaines locales. L'édification de la Grande Mosquée Hassan II, à l'emplacement de

[173] Mise à jour de la loi 22-80 qui est pratiquement restée inchangée depuis plus de 30 ans.

[174] « La législation actuelle de protection type « monument historique » n'est pas adaptée au patrimoine casablancais : les propositions de classement de bâtiments isolés ne peuvent répondre à la préservation de ceux-ci. Au contraire, le classement est perçu comme une pénalisation par les investisseurs qui, faute d'accompagnement, n'ont pas d'autre alternative que de laisser se dégrader leur propriété jusqu'à disparition. », Propositions de l'association, « La mise en place d'un *Plan Patrimoine* » (Premier volet), www.casamemoire.org

l'ancienne piscine, a transfiguré le paysage de la côte en un concentré du meilleur savoir-faire artisanal marocain au sein d'un imposant symbole islamique. Des Marocains de tout le royaume ont été réquisitionnés pour participer à la réalisation de cette nouvelle image casablancaise et deux ans après la création de la Grande Mosquée Hassan II, l'aménagement s'est poursuivi dans le prolongement de l'esplanade en édifiant en vis-à-vis la Médiathèque et le Musée de la Mosquée Hassan II : Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca (Figure 2.6, Photo n°3, p. 150).

En face, le bâtiment de la Foire Internationale de Casablanca et juste à côté un terrain vague sur lequel se tient ponctuellement ce que les *casaouis* appellent « la petite foire » et qui dans leurs souvenirs s'étendait jusqu'aux seuils de la Médiathèque et du Musée de la Grande Mosquée Hassan II (Figure 2.6, Photos n°4 & 5, p. 150). Désormais, les manifestations de cette dernière sont cantonnées derrière le boulevard Sidi Ben Abdallah. Il s'agit d'un axe de circulation mais également d'un rempart pour contenir les divagations des forains et circonscrire « la petite foire » sur le seul terrain mitoyen au bâtiment officiel de la Foire Internationale.

À proximité des locaux de la Foire Internationale, dépérissent deux bâtiments tout aussi remarquables : l'Institut National de Recherche Halieutique et l'Aquarium désormais fermé au public (Figure 2.6, Photo n°6, p. 150). Depuis la Mosquée Hassan II, l'environnement proche se partageant entre la réalisation du projet « Casablanca-Marina[175] » et certains bâtiments fantomatiques (*i.e. :* Aquarium et Institut Halieutique) qui semblent guider instinctivement les tourismes sur le boulevard de la Corniche qui mène jusqu'aux restaurants de la pointe d'El-Hank : El Cenador, la Fibule, la Mer, le Cabestan.

[175] Pierre-Arnaud Barthel, « Casablanca-Marina : un nouvel urbanisme marocain des grands projets », *Autrepart* 3 / 2010 (n°55), p. 71-88.

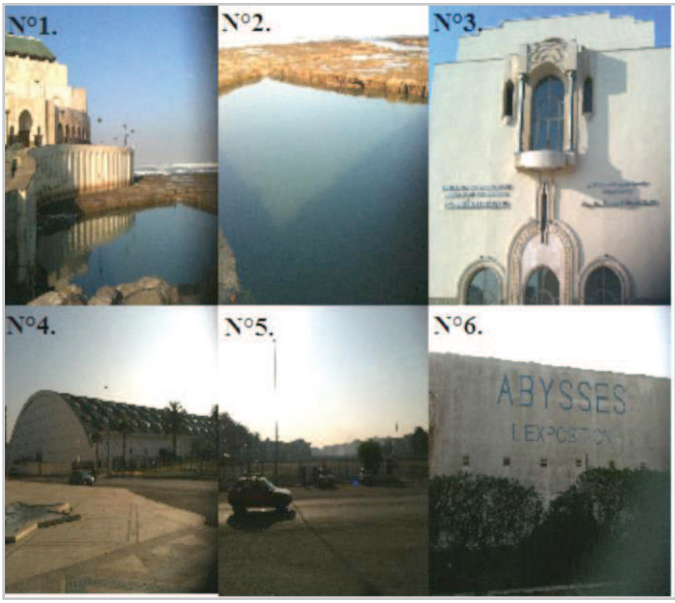

Source: Photo n°1 – Mosquée Hassan II. Photo n°2 – Le "carré" où se baignent les enfants. Photo n°3 – La Médiathèque de la Mosquée Hassan II. Photo n°4 – La Foire Internationale. Photo n°5 – L'espace de la "petite Foire" en face de l'esplanade de la Grande Mosquée Hassan II. Photo n°6 – L'Aquarium qui a accueilli l'exposition "Abysses", Clichés Marc David, Décembre 2013.

Figure 2.6 : Les abords de l'esplanade de la Grande Mosquée Hassan II.

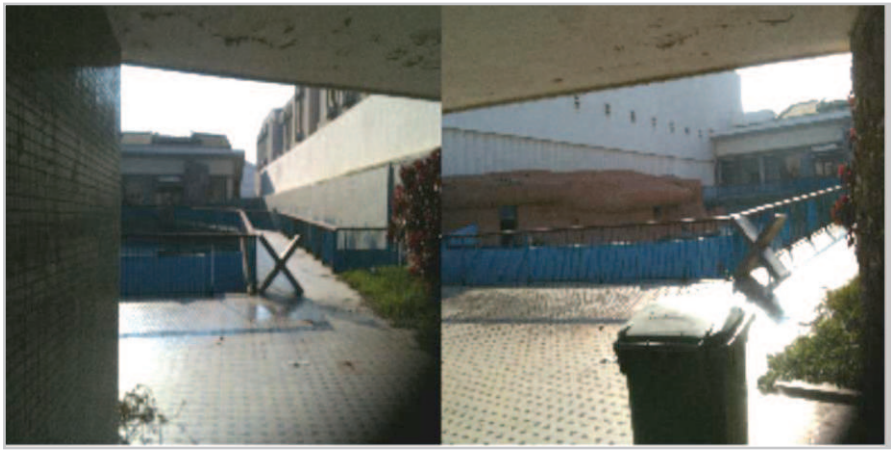

Source : Clichés Marc David, Décembre 2013.

Figure 2.7 : Ancien aquarium de Casablanca fermé au public.

2.II.B. La patrimonialisation de Casablanca

De façon prospective, le développement de la métropole économique se positionne par rapport la recherche d'un équilibre entre les politiques de protection culturelle et les orientations économiques. Un consensus entre le processus patrimonial et celui du développement dont les applications peuvent se percevoir entre l'adéquation des politiques de protection du *Plan Patrimoine* préconisé par l'association Casamémoire et l'appel d'offres de l'Agence Urbaine de Casablanca programmé sur le thème de l'élaboration d'un *Plan de Sauvegarde et de Valorisation de la Région du Grand Casablanca*.

Le meilleur moyen de sauvegarder le patrimoine casablancais nécessite, au-delà des actions quotidiennes d'animation sur le terrain, un travail de fond de pré-inventaire des bâtiments importants de la ville. Un travail dans lequel l'association Casamémoire s'est engagée depuis de nombreuses années :

> « (…) un travail que nous faisons avec des architectes stagiaires. On leur donne des secteurs. Il y a toutes sortes de critères d'appréciation, de définition des styles. Cet inventaire doit servir à monter un dossier préliminaire pour faire inscrire Casablanca sur la liste des sites protégés du Patrimoine mondial du XXème siècle de l'UNESCO. Mais il faudra des mesures de protection efficace au niveau national. Le dossier est très avancé » (Jacqueline Alluchon, *Casamémoire*)[176].

Les mesures de protection efficace au niveau national auxquelles fait référence Jacqueline Alluchon seront exposées après que nous ayons évoqué les initiatives de mise en place du « *Plan Patrimoine* » dont le principal objectif vise l'opérationnalité d'une « politique de protection efficace et ambitieuse ». Cette préconisation de l'association Casamémoire fait suite au constat de :

> « (…) dégradation, la disparition du patrimoine architectural et urbain moderne de Casablanca, reconnu et référencé scientifiquement, sont ressenties comme une agression par les Casablancais d'une part (…) et comme un gaspillage de richesses par les visiteurs étrangers d'autre part » (Casamémoire, *La mise en place d'un Plan Patrimoine*)[177].

[176] Citée par Justin McGuinness, pp. 369-375, op. Cit.
[177] Ce constat prend en considération les démolitions : Théâtre Municipal, Arènes, Cinéma Vox, Villas

L'association Casamémoire prend en considération les orientations futures de la Région du Grand Casablanca en terme d'industrie mais également au niveau du touristique car l'architecture moderne de la ville constitue une niche d'investissement non négligeable. Le patrimoine architectural doit faire partie intégrante des grands travaux prioritaires dans l'œuvre édificatrice du développement de la Casablanca du futur.

1. Le *Plan Patrimoine*

Les mesures du *Plan Patrimoine* préconisées par l'association Casamémoire se positionnent sur quatre niveaux principaux :

- ✓ Le premier niveau est Technique et ambitionne la mise en place d'actions immédiates en tant qu'alternative à l'absence de lois de protection
- ✓ Le deuxième volet concerne la Mise en Valeur[178] du patrimoine par la requalification de l'ensemble de l'espace urbain
- ✓ Le troisième volet est consacré à la Sensibilisation[179]
- ✓ Le quatrième volet est dédié à la Communication[180]

Les quatre principaux volets de ce *Plan Patrimoine* sont étroitement liés pour assurer « une parfaite coordination des interventions ». L'efficience d'un tel outil pourrait résider dans la mise en place d'un organisme centralisateur comme le préconise l'association

---

Mokri et Benazeraf mais également les altérations des quartiers et ensembles Gautier, Racine, boulevards d'Anfa, Moulay Youssef. « La mise en place d'un *Plan Patrimoine* », *Proposition de l'association Casamémoire,* Massira Khadra. www.casamemoire.org

[178] Pour que les mesures de protection du patrimoine soient efficaces, celles-ci doivent être accompagnées d'opérations de mise en valeur patrimoniale et environnementale : il est question d'une requalification générale de l'espace public.

[179] La Sensibilisation constitue le troisième volet du *Plan Patrimoine* qui vise à généraliser les initiatives pédagogiques auprès des jeunes générations (écoliers, étudiants) mais également auprès de l'ensemble de la population.

[180] Le quatrième volet du *Plan Patrimoine* (Communication) est le vecteur d'une « (…) politique dynamique [engagée] auprès des acteurs privés et publics expliquant l'intérêt à long terme de l'investissement dans la réhabilitation et la mise en valeur du patrimoine ». Il est question de faire connaître le patrimoine immobilier au plus grand nombre, en s'adressant à la fois aux acteurs publics (éducation nationale, transports, armée et santé), mais également aux acteurs privés pour leur démontrer qu'il existe une adéquation entre « (…) la vision futuriste représentée par le patrimoine du XXème siècle et les projets actuels de développement. Mettre en lumière l'implication des grands groupes internationaux dans l'environnement , la culture et ses retombées à long terme en termes d'image.(…) investir des bâtiments appartenant à la ville en attente d'affectation (église du Sacré-Cœur, abattoirs, aquarium,...), « Le *Plan Patrimoine* » (IV. Communication), Casamémoire : *Propositions de l'association.* URL : www.casamemoire.org

Casamémoire :

> « (…) organisme centralisateur des études et des décisions, relayé au niveau communal, piloté pat la Municipalité et la Wilaya, dans lequel on devra trouver comme acteurs principaux : l'Agence Urbaine, le ministère de la Culture, le ministère du Tourisme et la société civile représentée par des associations » (Casamémoire, *La mise en place d'un Plan Patrimoine*)[181].

Outre la demande d'inscription au patrimoine mondial de l'Humanité auprès de l'UNESCO, la légitimité, la réussite de cette politique de protection culturelle passe par l'ajustement des modalités de réalisation en fonction des réalités historiques et sociales[182] d'une part, et d'autre part, par le respect de l'organisation hiérarchique des différents niveaux représentant les plus hautes autorités politiques du Maroc. Sans avoir jamais remis en question les principales orientations économiques pour le développement futur de la ville, les associations de défense du patrimoine ont pu saisir l'opportunité de voir s'inscrire le patrimoine architectural du centre-ville comme niche d'investissement pour le marché du tourisme. Aux *sit in*, faisant partie des premières actions engagées contre les démolitions arbitraires de bâtiments, la nouvelle argumentation patrimoniale cherche le consensus en envisageant favorablement la cohabitation entre la diversification des activités économiques et la préservation du patrimoine architectural de la ville.

---

[181] « *Plan Patrimoine*. Propositions de l'association », *Casamémoire*, op. Cit.

[182] « (…) la mobilisation à partir du milieu des années 90 peut-elle être également le résultat de la combinaison d'autres facteurs comme un début d'ouverture politique, une mise à distance de l'histoire coloniale par les nouvelles générations qui permettrait de réhabiliter la production architecturale en situation coloniale, (...) », Anne-Claire Kurzac-Souali, « Peut-on parler de gentrification pour Casablanca ? », pp. 341-348, op. Cit. En ce qui concerne la réalité sociale : « (…) au niveau de l'ancienne Médina, la situation est plutôt explosive – surtout si on regarde ce qui est en train de se construire en face, les tours de la marina. Toute idée de mixité sociale est complètement absente. Ailleurs dans la ville, on démolit les écoles publiques pour récupérer les terrains. », Justin McGuinness, « La gentrification et la défense du patrimoine urbain de Casablanca », pp. 369-375, op. Cit.

2. Étude d'un Plan de Sauvegarde et de valorisation du Patrimoine

L'*Étude d'un Plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de la Région du Grand Casablanca*[183] a été signée par le Gouverneur, Directeur Général de l'Agence Urbaine de Casablanca le 21 octobre 2013. Les recommandations de l'Agence Urbaine de Casablanca, relatives à l'appel d'offre pour la réalisation de l'étude de ce Plan, mettent en perspective que la protection patrimoniale réside dans la volonté de coordonner de façon synergique les principaux projets, mis en place, pour le développement urbain du Grand Casablanca. D'après ceux qui ont initié la demande de cette étude, un large processus participatif intégrant les compétences d'acteurs publics et privés sera nécessaire, mais également l'élargissement de la couverture spatiale des éléments environnementaux afin d'optimiser la mise en valeur de la ville.

Dans le cadre de l'*Étude d'un Plan de Sauvegarde du Patrimoine*, l'Agence Urbaine de Casablanca se positionne comme organisme centralisateur comme le soumettait, l'association Casamémoire en conclusion de son *Plan Patrimoine*. L'ouverture des plis de l'appel d'offres n°20/2013/DPGU relatif à l'*Étude d'un Plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de la Région du Grand Casablanca* s'est tenue en séance publique le 05 décembre 2013 dans la salle de réunion de l'Agence Urbaine de Casablanca. L'intégralité du dossier de cet appel d'offres est mise à la disposition des concurrents sur le site internet dédié aux marchés publics[184] et à partir duquel, ils pourront télécharger le *Cahier des Prescriptions Spéciales*[185] et le *Règlement.* Cet appel d'offre était réservé aux seules entreprises qui

[183] Appel d'offres ouvert sur Offres de prix n°20/2013/D.P.G.U, « Marché passé par appel d'offres ouvert sur offres de prix en application de l'alinéa 2 du paragraphe 1 de l'article 16 et de l'alinéa 3 de l'article 17 du décret n°2-06-388 du 16 Moharrem 1428 (5 février 2007), fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'État ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion. », Document signé par le Gouverneur, Directeur Général de l'Agence Urbaine de Casablanca le 21 octobre 2013.

[184] Portail internet du Service des Marchés de l'État : www.marchespublics.gov.ma

[185] Le Cahier des Prescriptions Spéciales stipule les engagements envers le Maître d'Ouvrage de ce marché : l'Agence Urbaine de Casablanca. Le concurrent retenu devra s'engager à réaliser les prestations prévues par le cahier des charges de l'étude ainsi que le respect de l'enveloppe budgétaire globale dont le détail figure dans la décomposition selon les cinq Missions préalablement fixées par les porteurs du projet. Le concurrent sélectionné s'engagera également à respecter les délais de réalisation du projet ayant été fixé à un an dont cinq mois pour le Mission I, deux mois pour la Mission II, un mois pour la Mission III, deux mois pour la Mission IV et deux mois pour la Mission V. La durée de 12 mois concerne les Missions *stricto sensu,* une marge de manœuvre a donc été prévue mais dans le cadre de périodes d'arrêts et de la reprise de l'activité accordée par l'Agence Urbaine de Casablanca pour la tenue de réunions techniques, administratives voire l'examen et les corrections à apporter aux Missions déjà réalisées. Le concurrent peut également confier une partie de la réalisation des travaux à un sous-traitant sous réserve de l'accord préalable de l'AUC : le sous-traitant doit répondre aux mêmes conditions que le titulaire du projet auquel cas, ce dernier se verra notifier par l'AUC, une récusation par lettre avec accusé de réception. « Cahier des prescriptions Spéciales », Appel d'offres ouvert sur Offres de prix n°20/2013/D.P.G.U, www.marchespublics.gov.ma

pouvaient accéder au contenu de l'étude par méthode d'identifications professionnelles préalables. Néanmoins, les informations[186] que nous avons recueillies permettent d'aborder la tendance générale de ce Plan de Sauvegarde dont la répartition budgétaire est divisée selon cinq postes clés[187] qui ne sont pas sans rappeler les recommandations sur la préservation patrimoniale invoquées par les universitaires ou les associations culturelles. La mise en place de cette étude fait également suite à plusieurs recommandations préconisées par les orientations générales du *Schéma de Référence du Littoral*, et celles du *Plan de Développement Stratégique* ayant guidé les principales orientations du nouveau *Schéma Directeur du Grand Casablanca*[188].

L'Agence Urbaine ambitionne d'inscrire cette étude de *Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine* dans un large processus participatif mais également consultatif, en disant vouloir favoriser la prise en compte, par les concurrents de cette étude, des orientations du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et concomitamment celles des trente-quatre plans d'aménagement qui ont été élaborés suite à l'homologation du nouveau *Schéma Directeur* de la ville. Les recommandations de ces plans d'aménagement concernent aussi bien les municipalités que les communes urbaines ou rurales[189]. La couverture spatiale du projet semble volontairement élargie afin d'optimiser la prise en compte de l'ensemble des

---

[186] Agence Urbaine de Casablanca, le site gouvernemental des marchés publics et L'Économiste. Ce dernier, le premier quotidien économique du Maroc a publié « Un Atlas du patrimoine pour 2015 », Édition n°4190 du 10/01/2014.

[187] La première Mission est relative au travail de terrain (Inventaire et Évaluation). La Mission II désigne une prestation d'ordre réglementaire avec l'établissement du Plan de Sauvegarde en question. La troisième Mission doit définir la stratégie en mise en œuvre de l'opération. La mission IV s'attache davantage à la publication des résultats avec la réalisation d'un Atlas du Patrimoine de la métropole casablancaise. La dernière Mission (V) est dévolue au dispositif central de l'Étude : Protection des biens patrimoniaux identifiés et retenus ainsi que la préparation d'un dossier de classement. Appel d'offres ouvert sur Offres de prix n°20/2013/D.P.G.U, www.marchespublics.gov.ma

[188] SDAU approuvé par décret n°2.09.669 du 14 Moharrem 1411 (31 décembre 2009) et publié dans le bulletin officiel sous le n°5806 du 21 Janvier 2010. Le projet SDAU prévoit de maîtriser la croissance urbaine du Centre de Casablanca, de réorganiser la croissance régionale au-delà de la « couronne de Casablanca », mais également soutenir les efforts concernant les équipements de transport de masse et offrir une offre de logement plus adaptée à la demande actuelle : nouvelles urbanisations avec 1000 ha / an de viabilisations programmées, Agence Urbaine de Casablanca, *Développement urbain du Grand Casablanca à l'horizon 2030*, www.auc.ma

[189] Cette planification urbaine est considérable puisque sur un total de trente-quatre plans d'aménagement, vingt d'entre-eux sont actuellement opposables. Les plans homologués concernent les arrondissements de Hay Hassani, Moulay R'chid Sidi Othmane, Ben M'Sick, Sbata, Aïn Chock et Sidi Bernoussi, la Commune Sidi Moussa Ben Ali, la Commune Sidi Moussa El Majdoub, la Municipalité d'El Mansouira, la Municipalité de Dar Bouazza et la Commune urbaine de Mohammedia. Trois plans sont en cours d'homologation celui de Lahraouiyine, d'El Fida et de Mers Sultan. D'autres plans d'aménagement sont en cours de traitement comme ceux d'Aïn Sebâa et d'Essoukhours. Ces derniers sont examinés par la Commission Centrale, ceux de Maârif , Ben Yekhlef et Ouled Azzouz sont soumis à l'enquête publique et font l'objet d'un examen auprès du comité technique local : Tit Mellil, Sidi Hajjaj Oued Hassar, Echellalate, Ouled Saleh, Bouskoura, Sidi Moumen et Aïn Harrouda (Secteur de Zenata et secteur Aïn Harrouda Centre), « État d'avancement des projets des plans d'aménagement au 31 décembre 2013 », *Agence urbaine de Casablanca*, www.auc.ma

éléments environnementaux susceptibles de favoriser et de mettre en valeur le patrimoine de Casablanca mais également pour laisser l'opportunité aux institutions et aux acteurs publics et privés de s'impliquer dans le projet : concertation et consensus autour de solutions favorables à la promotion et à la sauvegarde du patrimoine de Casablanca.

Au vue du panel de partenaires inscrits au Comité de pilotage et de suivi de l'étude[190], il est recommandé aux contractants de mettre en place une solide équipe pluridisciplinaire et parmi laquelle, il est également fortement recommandé d'inclure les principaux acteurs locaux[191] engagés depuis de nombreuses années dans la sauvegarde patrimoniale et notamment dans la catégorisation des édifices éligibles au titre de la demande d'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'Humanité auprès de l'UNESCO. Parmi les profils de l'équipe pluridisciplinaire[192] que le contractant doit mettre en place et qui sont recommandés par l'AUC, l'association Casamémoire apparaît comme le vivier pré-désigné.

Le contexte de l'étude met en avant les différents héritages liés aux grands courants architecturaux « arabo-musulman », « Art déco », « postmoderne » sans oublier les éléments architectoniques de la Médina et des *Kasbah* de Médiouna et de Mohammedia. Ces derniers éléments architecturaux étant qualifiés, par les auteurs de cette étude, comme étant d'une richesse architecturale qui passe quasiment pour inaperçue auprès du grand public. Ce dernier retenant essentiellement à travers les différentes actions de sauvegarde, l'image d'un patrimoine vétuste, délabré et frappé de démolition. Il est également mentionné que la désaffection, pour ces bâtiments de style, condamne le patrimoine architectural de Casablanca à une inéluctable déperdition. Les bâtiments agonisant du patrimoine architectural casablancais, c'est également le signe que certains espaces de la ville sont en train de voir leurs fonctions urbaines péricliter et *de facto,* mettre à jour les faiblesses d'une ville qui ambitionne de se placer en tête de certains marchés internationaux. L'attractivité de la métropole casablancaise réside dans la valorisation de ses atouts économiques mais

---

[190] Le Comité de pilotage comprend comme principaux partenaires : la Wilaya du Grand Casablanca, l'Agence Urbaine de Casablanca, la Région du Grand Casablanca, les conseils préfectoraux et provinciaux concernés par l'étude, la Direction Régionale de la Culture, l'Inspection Régionale de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'Espace, le Centre Régional d'Investissement, le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

[191] Le Comité peut s'adjoindre d'acteurs locaux comme les associations actives ou l'ICOMOS-Maroc mais il peut également faire appel aux représentants nationaux de l'UNESCO. Pour célébrer la journée internationale des monuments et des sites, le Comité Marocain de l'ICOMOS a organisé le 18 avril 2012 à la Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc, une conférence débat sur le thème de « La Convention du patrimoine mondial a 40 ans : qu'en est-il pour le Maroc ? », Conférence organisée et présidée par le professeur Ahmed Skounti.

[192] L'équipe pluridisciplinaire doit se composer d'un architecte urbaniste, d'un archéologue, d'un architecte spécialisé en histoire de l'architecture, d'un économiste, d'un ingénieur spécialisé en Système d'Information Géographique, d'un sociologue et d'un juriste. La coordination de l'équipe devant être assurée par l'architecte urbaniste. Ce dernier, choisi comme chef de projet, devra assurer la direction technique et l'animation des différentes missions de l'étude tout en veillant à ce que les délais qui leurs sont impartis soient respectés.

également, en véhiculant une image urbaine dynamique à laquelle ne peuvent pas participer des édifices croupissants sous le poids du désintérêt et de l'inaction. Le repositionnement de Casablanca sur la scène internationale transite par le renouvellement global de la ville et la mise en valeur de ses paysages urbains en exploitant leurs qualités urbanistiques et architecturales (*i.e. :* valorisation des bâtiments emblématiques et des structures traditionnelles de la ville). L'enjeu est double avec d'une part, la volonté de légitimer une identité urbaine de qualité pouvant rivaliser avec les cités impériales du royaume et d'autre part, mettre en place un dispositif capable d'endiguer les mécanismes de pression urbaine qui s'exercent sur le centre-ville et qui menacent *crescendo* le patrimoine historique.

L'*Étude du Plan de Sauvegarde et de Valorisation* de l'Agence Urbaine de Casablanca devrait trouver des outils indispensables avec le SDAU qui œuvre pour la canalisation de la pression urbaine sur l'ensemble de la Région du Grand Casablanca, mais également avec les plans d'aménagement qui élaborent les bases juridiques d'une législation déficiente en matière de sauvegarde et de valorisation du patrimoine. D'après les responsables, l'inventaire préalable doit être également corrélatif aux actions de mise en valeur qui prévoient l'intégration des bâtiments dans leur proche environnement et le cas échéant, une éventuelle reconversion de l'édifice plus en adéquation à la dynamique spatiale du lieu dans lequel il s'inscrit. La reconversion fonctionnelle pourrait permettre de rendre vie à certains édifices et de les intégrer dans un contexte de dynamique fonctionnelle sur le plan spatial, économique ou social (Anciens Abattoirs comme *Fabrique Culturelle*).

Cette étude pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine semble très éloignée de l'approche muséologique. Le bâti est perçu, par les responsables de cette étude, dans son environnement au sens large puisqu'il prend en considération les périodes de l'histoire urbaine et architecturale de la métropole plutôt que les limites administratives. Pour l'orientation de l'étude, la période du XXème siècle va servir à déterminer deux grands ensembles d'espaces architecturaux avec d'une part, l'architecture d'avant le XXème siècle et d'autre part, l'architecture du XXème siècle.

– L'architecture de Casablanca avant le XXème siècle

Les éléments de l'architecture arabo-musulmane de Casablanca et de sa région, antérieures à la période du XXème siècle, sont quantitativement moins importants que les autres réalisations architecturales inscrites dans la période du XXème siècle. Néanmoins en termes d'authenticité recherchée à travers les éléments d'une « identité urbaine de qualité », Casablanca positionne sa Médina comme étant l'un des patrimoines inestimables de la

métropole. Cette composante essentielle pour les habitants fait déjà l'objet d'un projet de réhabilitation et de mise à niveau ; un projet ayant fait l'objet d'une convention signée devant Le Roi Mohammed VI et dont les objectifs principaux concernent l'amélioration des conditions de vie des habitants et la mise en valeur du cadre bâti[193]. L'Agence urbaine est le Maître d'ouvrage de ce projet de réhabilitation de l'ancienne Médina pour laquelle a été élaboré un plan d'aménagement et de sauvegarde. Trois grandes étapes de programmation pour ces actions de réhabilitation et de mise à niveau de la Médina dans le cadre de ce plan d'aménagement autour duquel va pouvoir graviter les initiatives du *Plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de la Région du Grand Casablanca*.

La mise en valeur de ce noyau historique de la ville protégé par des remparts reconstruits au XVIIIème siècle et le socle d'autres éléments prestigieux tels que le fort de la *Sqala, Jamaâ Ould El Hamra*[194], le Marabout Sidi Belyout[195], le sanctuaire de Sidi Allal Karouani[196]. Un espace centralisé qui n'exclut pas pour autant la prise en compte de marges prestigieuses comme le Marabout de Sidi Abderrahmane[197] ou les casbahs de Mohammedia et de Médiouna.

– L'architecture de Casablanca du XXème siècle

L'exhaustivité est plus délicate lorsqu'il est question d'aborder les éléments de l'architecture casablancaise du XXème siècle. La seule référence à ce « musée à ciel ouvert » impose l'établissement d'une typologie des bâtiments prenant en compte les éléments architecturaux de la période des années 1910 à 1950 mais également les axes historiques ayant servi de laboratoire pour l'urbanisme et l'architecture de cette période : le boulevard Mohammed V, le boulevard Hassan II, les places Mohammed V et des Nations-Unies (Ex

[193] La convention a été signée le 27 août 2010. Le coût total du projet a été estimé à 300 000 000 Dhs et pré-financé par le Ministère de l'Intérieur (D.G.C.L) et le Fonds Hassan II pour le Développement Économique et Social. « Réhabilitation de l'Ancienne Médina de Casablanca, Programme d'Action de l'Ancienne Médina ». *Agence Urbaine de Casablanca*, www.auc.ma

[194] Mosquée construite au XIXème siècle en face du port (l'une de ses portes date du XVIIIème siècle). Plus modestes sont les mosquées de *Jamaâ Souk* près de la Tour de l'Horloge et celle de *Jamaâ Chleuh* accessible par la porte Bab Marrakech et en empruntant la rue de Salé.

[195] Le Marabout de Sidi Belyout (lieu saint), est également un lieu de sociabilité : « Je ne crois pas que la baraka de ces Saints existe bel et bien. Depuis que j'étais enfant, ma mère m'emmenait avec elle partout à Casablanca pour nous recueillir sur les tombes des divers Saints. Chaque semaine, je viens à Sidi Belyout, où je rencontre plusieurs femmes. Quand je tarde à m'y rendre, c'est le Saint homme qui vient me voir dans mes rêves pour me signaler que je dois le consulter. ». Témoignage de Khadija B., « Les marabouts encore vénérés au Maroc », Sarah Touahri pour *Magharebia*, Rabat, 05/10/07.

[196] Place Allal Karouani, Saint patron des pêcheurs.

[197] Îlot rocheux séparé de la plage de la corniche par un petit bras de mer non loin du parc Sindibad. Une ville miniature qui abrite la *Koubba* du Marabout de Sidi Abderrahmane à qui l'on attribue des pouvoirs curatifs.

Place de France) mais également des axes plus récents tels que l'avenue des F.A.R, fief du modernisme dont les bâtisseurs n'ont pas eu les mêmes inspirations que ceux qui se sont exercés sur les principales artères du centre-ville comme Henri Prost, Albert Laprade, Marius Boyer ou Jean-Claude-Nicolas Forestier. Des architectes, urbanistes et paysagistes qui s'exercent à construire un centre-ville mélangeant, l'Art Déco et le Néo Mauresque. Il s'agit d'un ensemble urbain prédominant qui se diversifie dans les années 50-60 sous l'influence de l'architecture moderne[198] investissant d'autres espaces comme celui de la Corniche d'Aïn Diab[199], où les abords du secteur actuel de l'esplanade de la Grande Mosquée Hassan II[200]. Ce dernier édifice fait également partie de l'architecture du XXème siècle[201] ; une architecture plus récente ayant préalablement composé avec le courant moderniste[202] des années 50-60 avant de s'affranchir des anciens styles architecturaux d'imprégnation européenne et de s'imposer par l'exercice vertical de prouesses architecturales[203].

Ce tour d'horizon, des œuvres de l'édification urbaine casablancaise, permet d'identifier quatre grands ensembles architecturaux[204] ainsi que les principaux secteurs qui leurs sont associés. Cette étape d'inventaire précède la phase réglementaire dont les procédures de protection et notamment celles de l'inscription permettent la sauvegarde immédiate de l'édifice concerné comme par exemple celui de l'immeuble Bessonneau mieux connu sous la référence de l'hôtel Lincoln de l'architecte Hubert Bride (1917). Cet hôtel sera le premier bâtiment du XXème siècle à être inscrit au patrimoine national par le ministère de la Culture. Le cas de l'hôtel Lincoln marque le début d'un changement dans cette prise de conscience patrimoniale car l'administration adhère pour la première fois à cette cause en justifiant que les mesures d'expropriation sont prises en la faveur de la sauvegarde d'un bien d'intérêt public.

La seule nuance à cette procédure de protection, c'est l'obligation d'une prise en charge

---

[198] L'architecture moderne est implantée dans un espace central de la ville. L'Immeuble Liberté conçu par l'architecte suisse Léonard René Morandi est érigé sur l'actuelle place Lemaigre Dubreuil qui auparavant était le rond-point de la Révolution française.

[199] La corniche d'Aïn Diab est le lieu privilégié des clubs et autres restaurants. Autrefois, il y avait en état de fonctionnement, de nombreuses piscines alimentées en eau par l'Océan Atlantique.

[200] Bâtiment industriel de la Foire des expositions.

[201] « Un joyau de l'architecture arabo-islamique », nous l'avons déjà évoqué, après l'Indépendance, le Maroc s'engage dans la culture forcée de l'identité islamique. À travers cette nouvelle quête identitaire, des symboles doivent être inscrits dans le paysage marocain et notamment dans une ville « profane » comme Casablanca.

[202] Préservation de l'unité urbaine avec l'utilisation de la couleur blanche pour la couverture des façades, mais également l'utilisation de formes courbes pour la morphologie d'ensemble du bâtiment.

[203] Les tours jumelles ou *Twin Center* de Casablanca. Il s'agit d'un complexe regroupant des commerces, des bureaux et un hôtel cinq étoiles qui se situe dans le quartier Maârif au carrefour des boulevards Zerktouni et Al Massira Al Khadra.

[204] Les grandes catégories architecturales de Casablanca : l'Architecture arabo-islamique, l'architecture Art Déco, l'Architecture moderniste des années 50-60, l'Architecture post-indépendance.

rapide par les propriétaires, de dispositions limitant la dégradation de ces biens et en premier lieu la restauration des façades. La loi prévoit, à ce titre, des compensations sous la forme de dégrèvements mais celles-ci restent insuffisantes pour les principaux intéressés. L'embellissement ne concerne pas seulement les édifices mais également les espaces environnementaux dans lesquels ils s'inscrivent et pour lesquels, des actions paysagères sont menées : arborisations des places et des voies piétonnières, installation de mobiliers urbains et réfection des trottoirs. Concernant les bâtiments et les espaces ayant perdu leur fonction principale[205], il y a urgence à engager une réflexion sur leurs potentielles reconversions en s'inspirant de celles réussies comme celles de la Cathédrale du Sacré-Cœur, la Villa des Tourelles ou des situations plus récentes comme celle que connaît actuellement les anciens Abattoirs de la municipalité.

Aux étapes préalables d'identification, d'inscription, de restauration voire de reconversion, succède celle tout aussi indispensable de la promotion du patrimoine de la ville aux niveaux local, national et international. Au niveau local, la promotion a déjà été engagée par la mobilisation des défenseurs du patrimoine et notamment grâce aux actions d'organismes comme l'Ordre des Architectes ou d'associations pionnières comme Casamémoire et plus récemment celle de l'association Docomomo qui militent pour la sensibilisation à la fois du grand public et des institutionnels compétents en matière patrimoniale. Une sensibilisation mais également la vulgarisation d'un domaine longtemps resté la préoccupation de quelques initiés. Les initiatives se multiplient en ce sens à des travers des activités culturelles variées : conférences, expositions, articles de presse, « les journées portes ouvertes des monuments et sites de Casablanca », la 6ème édition des *Journées du Patrimoine* de Casablanca et les visites guidées pour découvrir le patrimoine de la ville organisées par l'association Casamémoire[206]. Une initiative ayant fait des émules, et ces circuits touristiques devraient se développer en partenariat avec les Ministères du Tourisme, de la Culture ainsi qu'avec la collaboration des agences de voyage.

La promotion internationale semble s'inspirer de certaines initiatives du passé, comme la signature de la Convention du Patrimoine mondial en 1975, acte par lequel, le Maroc

---

[205] Anticiper la tendance et réfléchir sur la reconversion de certains établissements comme ceux de la Corniche d'Aïn Diab (Piscines et Restaurants), certains cinémas du centre-ville mais également le cas de certains édifices religieux ayant perdu leur fonction initiale (Église, Synagogue). Des initiatives qui préserveront l'histoire de Casablanca avant que d'autres villas et bâtiments publics soient voués à la destruction comme l'ont été : le cinéma Vox (Marius Boyer, 1935), l'hôtel d'Anfa, les Galeries Lafayette (ancien magasin Paris-Maroc), le théâtre municipal, la piscine qui était installée à l'emplacement actuelle de la Grande Mosquée Hassan II,...

[206] Appel à Projets Culturels lancé par l'association Casamémoire en décembre 2013 pour inviter les *Casaouis* à la participation de la 6ème édition des *Journées du Patrimoine* de Casablanca. Celles-ci auront lieu du 1er au 6 avril 2014. Sont particulièrement sollicités, les porteurs d'un projet en danse, photographie, musique, art plastique, spectacle, art visuel, court métrage, etc…

s'engageait à protéger son patrimoine naturel et culturel[207]. Une promotion internationale dans laquelle Casablanca s'était déjà exercée par le passé et à plusieurs reprises : Congrès Mondial Art Déco[208].

Après le classement et la conservation, les processus de patrimonialisation concrétisent leurs actions en leur donnant du sens grâce aux différentes actions de promotions culturelles de partenaires pluridisciplinaires qui s'engagent à faire partager la connaissance du patrimoine en le rendant accessible au plus grand nombre : la valorisation, en tant que politique du patrimoine, assure le rayonnement du patrimoine tout en établissant un axe de convergence entre le développement économique, touristique et local.

Aujourd'hui, au-delà des initiatives pour canaliser et coordonner la mégastructure urbaine du Maroc, les enjeux des acteurs du patrimoine résident dans la mise en valeur de l'identité de la ville de Casablanca. Dans cette perspective, il apparaît que le bâti et notamment l'architecture du XXème siècle, ne se prête pas aussi facilement à devenir cet objet de l'identité locale. Les acteurs de la patrimonialisation comme l'association Casamémoire semblent s'accorder avec les politiques urbaines (Agence Urbaine de Casablanca) sur la nécessité de sauvegarder et de valoriser les éléments architecturaux remarquables. Par rapport aux dispositions techniques du processus patrimonial (*i.e. : Plan Patrimoine*), la patrimonialisation opérationnelle (*i.e. : Fabriques culturelles*) semble questionner directement la population casablancaise sur ses valeurs patrimoniales et les désirs selon lesquels, elle souhaite les voir inscrire dans la ville.

Le recul n'est pas suffisant pour déterminer si ces espaces culturels de requalifications (*i.e. : Transculturelles* des Abattoirs de Casablanca) sont réellement capables de transcender leurs cadres matériels pour révéler l'identité de la ville du temps présent tout en préservant l'authenticité des lieux. Dans l'immédiateté de la situation, d'une part, notre constat porte sur le fait que ces opérations culturelles sont sporadiques par rapport à l'omniprésence du marketing urbain à destination du Tourisme et d'autre part, nous souhaitons entendre les langages patrimoniaux de la diaspora marocaine et situer leur influence par rapport aux questions judéo-marocaine et berbère de Casablanca.

---

[207] Une Convention permettant au Maroc, l'inscription de certains de ces biens sur la Liste du patrimoine mondial : 8 sites marocains sont inscrits sur cette liste et 14 sont proposés à l'inscription pour les 5 à 10 années à venir (Inscription sur une liste intitulée « Liste Indicative ». Aucun site casablancais n'a été placé sur cette « Liste Indicative »). L'association Casamémoire milite pour que l'inscription soit faite au nom de l'ensemble de la ville de Casablanca. Cette dernière serait potentiellement réalisable à l'issue de l'Étude programmée par l'Agence Urbaine de Casablanca : « Élaboration du Plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de la Région du Grand Casablanca »

[208] Congrès Mondial Art Déco de mai 2009, 10ème Congrès Mondial Art Déco de Montréal au Canada, celui de 2007 à Melbourne en Australie et celui de 2005 à New-York (USA).

Deuxième Partie

Forums communautaires de la diaspora et processus patrimonial :

contextes d'usages, langages patrimoniaux et symbolique des lieux

Trois approches permettent d'aborder le thème « Forums communautaires de la diaspora et processus patrimonial ». Tout d'abord situer les forums du *Web* au sein de l'espace virtuel du *Net* (*i.e. :* la dimension spatiale de l'activité des forums du *Web*) afin de mettre en exergue les tendances patrimoniales de ces forums. Ensuite, la mise en perspective du traitement de l'information des langages patrimoniaux, dans la perspective d'aborder la possible représentation de la spatialisation de leurs contenus. Enfin, l'analyse de ces forums à travers la symbolique des lieux selon le sens accordé par Lévy et Lussault d'une représentation de la réalité idéelle et/ou matérielle, dont la stabilité au sein des objets autorise une illustration subjective de l'espace. Cette analyse s'accompagne d'une approche du thème de l'imaginaire de l'exil et de l'épreuve du territoire.

Intitulé « Environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web* », le chapitre 3 s'organise autour de deux thèmes :

- Le développement des contextes d'usages numériques du *Net* permettant de contextualiser la structure organisationnelle a-matérielle au sein de laquelle évoluent ces forums, tout en empruntant l'un des événements ayant animé la dynamique générale de fonctionnement du *Net* (événement politique méditerranéen). Cette contextualisation du cadre d'analyse des plateformes du *Web* s'accompagne de la présentation de leurs règles internes de fonctionnement en tant qu'espace communicationnel informel soumis à des chartes d'utilisation.

- L'utilisation d'un sujet politique méditerranéen ayant abondamment alimenté l'espace informatif du *Net* (*i.e. :* les événements du *Printemps arabe*) afin de dégager les indicateurs généraux de la tendance patrimoniale des forums du *Web*. Le sujet portant sur le « Printemps arabe », ayant l'accroche géographique commune (le Maghreb) avec les forums de la diaspora marocaine du *Web*, permettra de mesurer quantitativement l'intérêt porté par les membres du forum *Chleuhs.com* à un sujet d'actualité politique. Les résultats de l'approche quantitative seront pondérés qualitativement afin qu'ils puissent servir de cadre représentatif pour les autres forums. Cette démarche devant permettre d'appréhender le champ spatial des thématiques discursives générales de la diaspora marocaine du *Web*, mais également de définir le cadre général de socialisation des structures communautaires du *Web*.

Pour illustrer les thématiques patrimoniales générales dans lesquelles s'inscrivent les forums

du *Web*, nous avons retenu celle de l'écriture en tant que valeur patrimoniale partagée par les membres des forums amazigh et judéo-marocain du *Web*. Ainsi, l'alphabet *Tifinagh*-Ircam sera présenté en fonction du débat virtuel organisé par le site Tamurt.info soit comme un plaidoyer de l'amazighitude, soit comme une « folklorisation » de la langue berbère. De même le thème de l'écriture hébraïque sera abordé à la fois sous l'angle de l'approche patrimoniale technique (analyse linguistique et sémiotique du langage), mais également comme support d'une spatialisation du patrimoine mémoriel. Cet intérêt commun pour l'écriture de la diaspora marocaine du *Web* (*i.e. :* forums amazigh et judéo-marocain) permettra d'essayer de positionner les caractères graphiques en tant qu'instrument de territorialisation.

Intitulé « Les langages patrimoniaux du *Web* », le chapitre 4 s'organise autour de deux thèmes :

- L'approche technique de l'information de la diaspora marocaine du *Web* avec une présentation des contraintes de l'espace discursif des forums, les ajustements méthodologiques nécessaires au traitement de l'information.

À cette approche s'ajoute un argumentaire axé sur la présentation des réalités virtuelles patrimoniales amazighe et judéo-marocaine du *Web* en considérant que les projections patrimoniales puissent être considérées comme une technique de mise en scène des communautés marocaines en diaspora connectées sur la « Toile ».

- La spatialisation des souvenirs de la diaspora marocaine par un essai de visualisation du processus de patrimonialisation virtuel à partir d'éléments de représentations patrimoniales retranscrits virtuellement par les membres de la diaspora au sein des forums (*i.e. :* discussions, sous-thématiques des forums).

L'analyse d'une représentation virtuelle de la ville de Casablanca sera proposée par l'internaute « Sylvain » aux membres du forum *Darnna.com*. Le fait qu'aucun équivalent n'existe de cette représentation de la ville au sein des forums amazighs du *Web* permet d'analyser la différence de démarche patrimoniale virtuelle entre les membres des deux forums communautaires (*i.e. :* forme matérialisante et dématérialisante du processus patrimonial virtuel). Une formalisation de la territorialisation à distance permettra un inventaire d'objets urbains collectés au sein de la visite guidée de l'internaute « Sylvain » à travers la *Web*-représentation de Casablanca, et la réalisation de deux représentations cartographiques : une localisation structurelle de l'inventaire des souvenirs de la diaspora

judéo-marocaine et un essai de spatialisation des souvenirs de cette même diaspora.

Intitulé « Symbolique des lieux entre imaginaire de l'exil et épreuve du territoire », le chapitre 5 traite de la notion de représentation comme un processus de configuration matérielle, idéelle ou « stabilisé dans un objet » à des fins pratiques d'illustration de la pensée de J. Lévy et M. Lussault, (2013 : 866). L'acception selon laquelle est considérée la symbolique des lieux étant précisée, le développement sera structuré autour de deux thèmes :

- La représentation pratique de l'organisation de visites touristiques au sein de la ville de Casablanca à travers des guides de voyage (*Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard*) avec pour but d'analyser la place de l'image du *Mellah* (*i.e. :* quartier juif) par rapport à d'autres secteurs de la ville. La représentation du quartier *Mellah* sera étudiée par rapport à la perception qu'en donnent les membres des forums communautaires dans leurs discussions à propos du *Mellah* de Casablanca (forum *Darnan.com*). Une rapide étude comparative a été menée concernant le *Mellah* de Fès (*Dafina.net*).

- Par l'approche des représentations à travers le thème des rémanences exiliques, l'épreuve du territoire devient une représentation du non-exil (*i.e. :* non-départ, non-rupture). Sont évoquées les raisons pour lesquelles certains ont fait le choix de rester dans leur pays natal (*i.e. :* derniers Juifs du Maroc), peut être motivés par les rapprochements des membres de la diaspora judéo-marocaine avec le pays d'origine (*i.e. : Hilloula*, voyages d'agrément, etc…), hypothèse selon laquelle ces différentes occasions de rapprochement avec la natale seraient autant de signes d'encouragement des pratiques et des usages judéo-marocains à l'attention de ceux qui ont décidé de rester au pays. Cette hypothèse, nous amène à nous interroger sur les objets matériels et/ou idéels juifs de tradition marocaine étant susceptibles de stimuler le travail de patrimonialisation virtuelle des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine des forums du *Web.*

Pour étayer cette hypothèse sur l'imaginaire de l'exil, des éclairages sur la perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine du *Web* sont apportés par la représentation virtuelle du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca. Il s'agira d'établir un lien entre les objets artefactuels de la ville utilisés virtuellement par les membres de la diaspora judéo-marocaine du *Web* et les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca (*i.e. :* association Casamémoire).

CHAPITRE 3

Environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web*

Le développement de ce chapitre s'articule autour d'un événement politique méditerranéen (Printemps arabe), en tant qu'élément servant à contextualiser, dans un premier temps, les contextes d'usages virtuels du *Net* ainsi que les limites informatives des facteurs de pénétration patrimoniale que cet espace représente. Un espace a-matériel au sein duquel s'animent les structures communicationnelles du *Web* et en substance, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et les forums à vocation communautaire culturelle (amazighe et judéo-marocaine). Ces derniers, subordonnés à l'organisation des lois communicationnelles virtuelles qui régissent la structure générale de l'Internet, développent la spécificité de règles internes de fonctionnement que l'on abordera par le biais des chartes électroniques des forums du *Web* (*i.e. :* Chartes des sites *Chleuhs.com* et *Darnna.com*).
Tout en suivant le sens de la progression selon laquelle nous avons postulé qu'un événement d'actualité politique commun (Printemps arabe) puisse être susceptible de clarifier la fonction patrimoniale des forums du *Web* (amazigh et judéo-marocain), la deuxième partie de ce chapitre s'oriente sur l'analyse quantitative de l'intérêt du sujet sélectionné. Il s'agit d'une analyse réalisée à partir des thématiques générales du forum *Chleuhs.com*, et en fonction du sujet « Printemps arabe » en tant qu'élément servant à évaluer les préférences thématiques patrimoniales des utilisateurs du site (*i.e. :* catégories d'actualités politiques ou culturelles). Les résultats de cette démarche quantitative serviront d'une part, de cadre d'analyse de référence pour la visualisation des principales thématiques patrimoniales des autres forums amazigh et judéo-marocain du *Web*, et d'autre part, en pondérant qualitativement cette démarche, nous essaierons de mettre en lumière les éventuelles différences de circonscriptions territoriales des valeurs patrimoniales (*i.e. :* « Spatialités particulières » selon Michel Lussault, 2007), mais également, la vocation principale de ces

structures communautaires du *Web* : c'est-à-dire, un événement paroxystique politique relatif au Maghreb (Printemps arabe), et médiatisé massivement sur le *Net*, est-il en mesure de détourner l'attention patrimoniale des utilisateurs des forums amazigh et judéo-marocain du *Web* ?

En ayant préalablement répondu à cette question, et en se fondant sur deux exemples emblématiques (*i.e. :* alphabet *Tifinagh*-IRCAM et écriture hébraïque) des thématiques patrimoniales générales des forums judéo-marocain et amazigh du *Web*, nous mettrons en perspective que si l'écriture est considérée culturellement comme une valeur par les identités judéo-marocaine et amazighe, ces dernières ont une approche différente de la patrimonialisation virtuelle de leurs écritures respectives. En s'appuyant sur la différence de l'approche de la patrimonialisation virtuelle des écritures des identités judéo-marocaine et amazighe du *Web*, nous essaierons de préciser « les spatialités particulières » utilisées pour la représentation patrimoniale de leurs valeurs.

Dans la continuité des éléments de réponses obtenues, et en se fondant d'une part, sur notre propre expérience de la valeur polysémique des odonymes de la ville (*i.e. :* localisation des objets urbains de Casablanca à travers les missions scientifiques de terrain), et d'autre part, sur les représentations du *Net* des valeurs odonymiques de Casablanca (*i.e. : Facebook SaveCasa* et post-scriptum électronique du quotidien *Jeune Afrique*), nous orienterons la recherche sur la territorialisation des valeurs patrimoniales par l'approche des caractères graphiques de l'écriture afin d'essayer d'apporter des précisions sur le spectre spatial de patrimonialisation par lequel opèrent les membres des forums judéo-marocain et amazigh du *Web.*

3.I. Un événement politique méditerranéen pour clarifier la fonction patrimoniale des forums du *Web*

Par rapport à l'événement politique méditerranéen que nous évoquons, nous souhaitons faire référence aux troubles civils d'ordre révolutionnaire (Printemps arabe) qui se sont déroulés au Maghreb en 2011 (*i.e. :* initialement en Tunisie et en Égypte), et dont Internet a constitué le principal relais informationnel utilisé par les manifestants. Il n'est pas question de faire une analyse des révolutions arabes à travers le *Net*, mais d'utiliser plutôt cet événement comme un outil servant à contextualiser le fonctionnement des structures communicationnelles des forums du *Web* à travers les contextes d'usages virtuels au sein desquels elles évoluent (Internet). Une démarche initiale selon laquelle, nous avons supposé qu'il soit possible de faire émerger, dans un deuxième temps, les principaux indicateurs de tendance fonctionnelle des forums communautaires du *Web*, et notamment la vocation patrimoniale des valeurs culturelles qui unissent les membres de ces structures électroniques.

3.I.A. Contextualisation et présentation du choix de l'événement par le *Net*

À travers les réseaux sociaux et notamment la « blogosphère », l'information trouve une large place à travers les sujets a-politiques tout en étant parsemée de discussions relatives à la *res publica.* Sans être à l'origine des mouvements et des revendications qui opèrent sur le terrain (*i.e. :* manifestations publiques), les médias classiques (presse écrite et journaux télévisés) s'accordent à reconnaître et à saluer le rôle de média central des réseaux sociaux. En situation d'événements politiques paroxystiques, l'opérationnalité du virtuel réside dans la capacité à regrouper et permettre aux activistes décentralisés de s'organiser afin qu'ils alimentent les événements politiques en un flot continu d'informations. La mobilisation sur le terrain fait écho sur le *Net* où les activistes amplifient la voix revendicatrice de leurs géo-coreligionnaires.

Les « médias sociaux » n'opèrent pas seulement à travers l'écran de nos ordinateurs à « huit clos » de nos bureaux et appartements, les nouvelles technologies de l'information se sont immiscées dans les « smartphones » et autres tablettes numériques. Ce nomadisme virtuel

offre une expérience au monde sans précédent et les médias numériques sont résolument devenus le plus puissant moyen d'échange et de développement de nos sociétés. Les systèmes étatiques ont pris conscience avec les « réseaux sociaux », qu'il était désormais difficile d'exercer une mainmise omnipotente sur la nature des échanges dans leurs sociétés[209].

Initialement, c'est la « Révolution de jasmin », à laquelle les tunisiens préfèrent le nom de « Révolution de la dignité », qui agitera la « blogosphère » à un point tel que les usagers du *Net* et les médias traditionnels se focaliseront sur les productions d'une : « (...) source d'information [qualifiée d'] indépendante et autonome (*…specifically access to alternative and independente sources of information*) », par lesquelles, le rôle principal des « réseaux sociaux » sera masqué, c'est-à-dire, le « (…) dépassement des difficultés d'organisation face à des régimes autoritaires dans un environnement géopolitique de plus en plus digital (*…overcoming the difficulties of online in the face of authoritarian governements in a increasingly digital geopolitical environnement*) » (Etling, Faris, Palfrey, *Internet and Democratie*,2010) [210].

[209] Les États autoritaires étaient rompus à l'exercice de neutralisation des organisations traditionnelles de la société civile. Quelque peu désarmés par la force et l'envergure des actions menées par « les réseaux sociaux » et pris de court, ils appliqueront l'empirique méthode du contrôle de l'information : nous faisons référence au *black-out* des communications qui a été instauré par le régime d'Hosni Moubarak en amputant de 88% l'accès au réseau Internet du pays (sites *Web* bloqués : Bambuser, Twitter, Ustream)

[210] « We conclude that plicymakers and scholars that have been most optimistic about the impact of digital tools have over-emphasized the rôle of information, specifically access to alternative and independent sources of information and unfiltered acces to the Internet. We argue, in constrast, that more attention should be paid to the means of overcoming the difficulties of online organization in the face of authoritarian governments in an increasingly digital geopolitical environnement. ». Abstract, Berkman Center for Internet & Society At Harvard University, *« Political Change in the Digital Age : The Fragility and Promise of Online Organizing »,* Bruce Etling, Rob Faris, John Palfrey, *Internet and Democratie*, published on 9 décembre 2010.

➢ **Digitalisation de l'environnement géopolitique**

Source : **Révolution égyptienne – Place Tahrir 25/01/2011. Google.fr Twitterradar.com**

Figure 3.1 : **L'omniprésence des réseaux sociaux**.

➢ **La** « ***cybe – R – évolution*** »

Source : **Pancarte brandie sur la place Tahrir au Caire, le 7 février 2011. REUTERS/Behrakis, www.slateafrique.com**

Figure 3.2 : **Le mouvement social virtuel se matérialise dans l'espace public**.

La référence sur les événements du « Printemps arabe » en Tunisie et en Égypte (2011), ne porte pas sur la considération de la notion « révolutionnaire » en tant qu'accès à la culture démocratique (Figures 3.1 et 3.2). Nous avons choisi d'exploiter cette thématique afin d'apporter une argumentation préalable à notre choix d'analyse des « Langages patrimoniaux du *Web* », que nous aborderons dans le quatrième chapitre.

Les événements du « Printemps arabe » ont été retenus, d'une part, en tant que sujet transversal d'actualité politique, dont nous avons supposé que la thématique et la localisation des événements (Maghreb) ne pouvaient pas laisser indifférentes les communautés judéo-marocaine et amazighe diasporées, et d'une autre, parce que les sites « *Darnna.com* » et « *Chleuhs.com* » (forums judéo-marocain et amazigh du *Web*) disposent d'une rubrique « Actualité ».

Le langage de ces événements nous est apparu comme un langage patrimonial culturel et immatériel. Un langage méditerranéen commun à travers un espace géographique que Fernand Braudel définit comme étant :

« (…) mille choses à la fois, non pas comme un paysage mais d'innombrables paysages, non pas comme une mer, mais une succession de mers, non pas une civilisation mais des civilisations superposées (…)» (Braudel, 1985)[211].

En ce sens, le langage patrimonial de la société civile semble mettre en exergue la diversité culturelle du bassin méditerranéen tout en utilisant le patrimoine immatériel comme un élément unificateur et une source d'un langage commun. C'est cette image que nous voulons privilégier par rapport aux « révolutions arabes » sans que ce sens commun gomme pour autant les valeurs propres des pays riverains de cette mer. Ces pays ont une conscience innée d'un certain *Mare Nostrum* moderne vers lequel ils savent se tourner pour puiser les traits communs qui les unissent. Des liens anciens qui font davantage référence au fait que « notre Mer » soit davantage porteuse de valeurs ayant le pouvoir de rassembler bien au-delà de ces rivages plutôt qu'une expression qui renvoie à un concept ancien hégémonique[212].

Aborder le sens du langage patrimonial des communautés judéo-marocaine et amazighe du *Web* par le biais d'un sujet tel que celui du « Printemps arabe », c'est également une façon de préciser que les « valeurs patrimoniales » considérées dans cette étude, sont aux antipodes des clichés touristiques véhiculés autour d'une authenticité et d'une immuabilité des valeurs familiales et sociales, ainsi que tous les attributs naturels méditerranéens liant intrinsèquement les habitants de la « mer du milieu[213] » aux olives, dates, vins et autres chants de cigales. Mais dès lors que les valeurs culturelles profondes sont menacées, les

---

[211] F. Braudel. *La Méditerranée. L'espace et l'histoire*, t. 1, Paris, Flammarion, 1985.

[212] « L'expression de Mare nostrum, utilisée dans cet ouvrage, ne renvoie pas nécessairement à la formule légitime des Romains qui avaient fait de la Méditerranée leur mer intérieure (…) De même, ce concept ne cherche pas à correspondre aux expériences historiques de Byzance et de Venise, pas plus qu'au rêve mussolinien de reconstituer un nouveau Mare nostrum romain en plein XXème siècle ». Mollat du Jourdain (1993), cité par André-Louis Sanguin (dir.), « Mare nostrum, Dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée », l'Harmattan, 2000, p. 15.

[213] Sous l'Empire romain, la Méditerranée était nommée *Mare internum* (mer intérieure). La mer Méditerranée doit son nom à la traduction littérale de *mare medi terrra* : « mer au milieu des terres ».

identités plurielles méditerranéennes sont-elles réellement capables de faire entendre leurs langages patrimoniaux sur le *Web* ? Les présentoirs des stéréotypes touristiques s'effacent-ils vraiment face à l'influence patrimoniale de la vitrine du *Net* ?

Par rapport au pouvoir mobilisateur d'un événement tel que celui du « Printemps arabe », nous avons considéré, ce sujet d'actualité, comme un outil transversal utile pour l'interrogation de la fonction première des forums communautaires du *Web.* Il s'agit de considérer le support vectoriel virtuel privilégié pour véhiculer les valeurs patrimoniales : « matériel-immatériel/idéologique-mémoriel ». Nous rappelons, que les forums communautaires du *Web* ont été considérés par l'intermédiaire de deux forums principaux de notre corpus « Identités culturelles » (*i.e. : Darnna.com* pour la communauté judéo-marocaine et *Chleuhs.com* pour la communauté amazighe), mais également en fonction du forum *Dafina.net* (*Le Net des Juifs du Maroc*) et de sources électroniques secondaires comme Tamurt.info (*Votre lien avec la Kabylie*) et *SaveCasa*, le *Facebook* de Mouna Hachim (Voir Chapitre 4. Les langages patrimoniaux du *Web*, p. 228).

En essayant de quantifier l'intérêt des visiteurs du site *Chleuhs.com* par rapport au sujet « Printemps arabe », nous avons voulu déterminer, d'une part, la part d'audience de ce sujet par rapport aux autres sujets proposés dans la rubrique thématique « Actualité», et d'autre part, positionner la part d'audience de ce sujet par rapport aux autres rubriques du site. Nous avons postulé que cette démarche soit utile à deux niveaux avec, d'une part, la possibilité que puisse émerger la thématique générale du support communicationnel virtuel utilisé par les langages patrimoniaux amazighs du *Web*, et d'autre part, que celle-ci puisse nous aider à déterminer la thématique générale du support communicationnel virtuel utilisé par les langages patrimoniaux judéo-marocains du *Web*.

Cette démarche ne nous éloigne pas de notre terrain d'étude, dans la mesure où elle s'inscrit dans le positionnement du cadre structurel de l'information patrimoniale virtuelle par rapport à notre champ d'étude (*i.e. :* processus de patrimonialisation de Casablanca). En effet, le traitement de l'information patrimoniale virtuelle des forums communautaires Judéo-marocaine et Amazigh permet d'esquisser l'étendue territoriale nécessaire pour la spatialisation virtuelle des valeurs patrimoniales respectives (*i.e. :* judéo-marocaine et amazighe). Par cette démarche, nous ambitionnons d'approfondir notre recherche sur l'implication des formes discursives du *Web* par rapport aux processus de patrimonialisation *in situ* (*i.e. :* influence patrimoniale distancée et potentialité d'implication au niveau des actions patrimoniales locales).

Il s'agit d'une démarche difficile qui nécessite de faire une focale sur les contextes d'usages virtuels (Internet- *Web*). Il est question d'évoquer d'une part, la figuration des ramifications du *Net* (Figure 3.3, p. 177) comme un vaste espace virtuel peu représentatif de la réalité de

l'accessibilité numérique, et d'autre part, mentionner que l'environnement *Web* des forums communautaires judéo-marocain et amazigh est un espace de discussions virtuelles réglementé (Chartes d'utilisation des forums du *Web*).

➢ **La société fractalisée du *Net***

Source : Connectivité d'Internet au niveau des routeurs selon les mesures d'Hal Burch et Bill Cheswick. http://www.cybergeography-fr.org/atlas/topology.php

Figure 3.3 : Représentation de la connectivité d'Internet[214].

– La limite virtuelle des facteurs de pénétration patrimoniale du *Net*

Les sources statistiques reflètent des écarts très importants en termes de pénétration de l'Internet dans les pays développés avec un taux qui avoisine les 70% contre celui moins significatif de 24% pour les pays en voie de développement[215] (Carte 3.1, p. 178). Ces statistiques font référence en premier lieu à ce qui est nommé communément la fracture numérique de premier degré qui s'évalue par rapport à la dimension matérielle de l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Cette fracture est

[214] « Projet de Cartographie d'Internet » en cours de développement commercial par *Lumeta*. Cet organisme, spécialisé dans l'analyse des canaux virtuels de l'information, développe également des outils de mesures et d'analyses de nombreux réseaux intranet comme ceux des entreprises. « Cartes Topologiques d'éléments de Cyberespace (page 1) », *Un Atlas des Cyberesapces.* Traduction française et adaptation par Nicolas Guillard, 2002-2012, http://www.cybergeography-fr.org/atlas/topology.php

[215] « Mesurer la société de l'information », *Rapport Union Internationale des Télécommunications,* Édition 2012.

quantifiable parce qu'il est question de mesurer les équipements et les moyens d'accès à l'information (analogique-numérique). La fracture numérique de deuxième degré est plus difficilement mesurable, car elle fait référence aux différents types d'usages des technologies mais, également, aux services et aux informations accessibles en ligne. Une telle dimension a-matérielle suppose la prise en considération de dynamiques complexes qui croissent les ressources intellectuelles, sociales et culturelles. Technologiquement, Internet n'est pas le seul champ d'application des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), mais il a néanmoins le monopole du positionnement social. Internet permet de mettre en perspective les enjeux de société comme la réduction des inégalités socio-économiques, les discriminations et les faiblesses dont souffrent les états démocratiques.

- **Visualisation de la fracture numérique de premier degré**

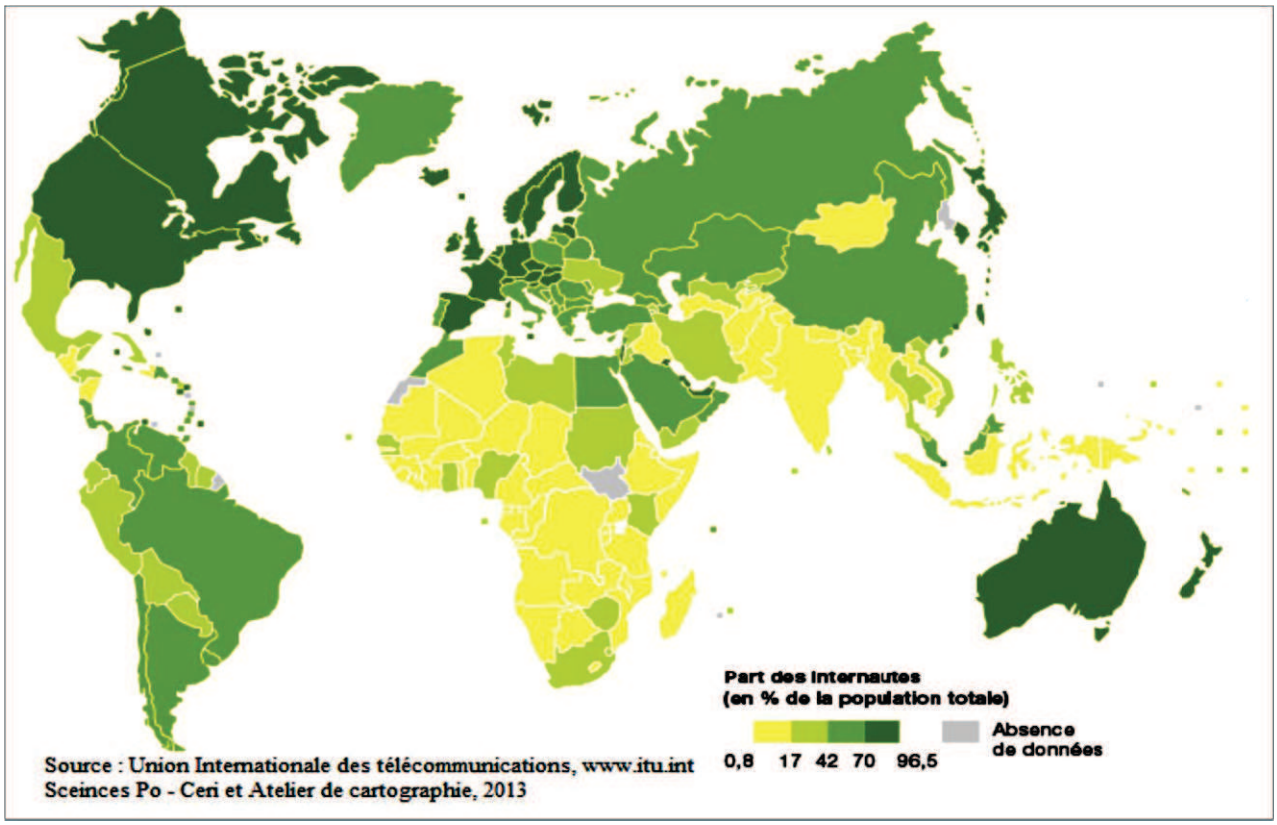

Carte 3.1 : **Les internautes à travers le monde** (**2012**).

Internet ne permet pas seulement l'accès à l'information, il génère également des échanges et des ressources économiques. Les pays en voie de développement ne sont pas épargnés par cet effet de la mondialisation numérique. En ce qui concerne le Maroc, les moyens mis en

place pour réduire le premier degré de cette fracture numérique semble opérationnel puisque le Royaume comptait 3,7 millions d'internautes en 2005 et qu'en 2011, les chiffres avoisinent les 13, 2 millions avec 1, 5 million d'accès Internet (ADSL et 3G)[216].

L'étude de Samira Oukarfi, « *The use of the Internet in Morocco : Test for measuring the second digital divide*[217] » met en exergue, cette fracture digitale du premier degré, nous tenons compte que l'objet de son analyse porte sur la fracture de deuxième degré et que son questionnaire a été adressé auprès de 1030 individus habitant deux grandes villes marocaines en marge de la tendance africaine générale en termes d'accès au TIC (Rabat et Casablanca). Les analyses économétriques sont poussées afin de dégager les facteurs d'inégalité dans les usages de l'Internet. D'un point de vue général, les analyses reflètent que les pratiques du *Net* sont influencées par le statut socio-économique et les conditions de vie des individus : « Le fait de se retrouver en marge des circuits sociaux, tant éducatifs que professionnels, se révèle être un facteur d'exclusion numérique considérable. » (Oukarfi, 2010 : 118-130)[218].

De cette analyse, nous retiendrons que la réduction *quasi* totale de la fracture numérique de premier degré ne réduit pas *de facto* la fracture numérique entre les individus. Le *social networking* n'est pas l'affaire de tous : la tranche d'âge des 25-35 ans semble la plus compétente et la plus décomplexée dans le domaine alors que leurs aînés cogitent davantage sur les répercussions de cette sociabilité virtuelle en termes de protection et d'utilisation des données personnelles: méfiance de l'IP- traçabilité[219].

Une nuance supplémentaire est à apporter par rapport à cette augmentation des internautes

---

[216] À titre comparatif, pour la même date, la France compte 20 millions d'abonnés au réseau et 42,3 millions d'internautes. Sources pour les chiffres de l'année 2005, « Internet au Maroc : état des lieux et perspectives de développement », Étude réalisée par le groupe DEVOTEAM de la société SITICOM (http://www.anrt.ma/fr), pour l'année 2011. In : ITU – Free statistics, *Union Internationale des Télécommunications*, www.itu.int/en. L'édition 2012 du Rapport « Mesurer la société de l'information » donne beaucoup d'informations statistiques sur les TIC avec des données fournies par Eurostat, l'OCDE, le FMI, la CNUCED, l'Institut statistique de l'UNESCO, la division de la Population des Nations Unies et la Banque Mondiale. URL : http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/idi/material/2012/MIS2012-ExecSum-F.pdf

[217] Samira Oukarfi, « L'usage de l'Internet au Maroc : Essai de mesure de la fracture numérique de second degré », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 2, n°2, Février 2013, pp. 118-130.

[218] Voir Parution IRMC : *Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe,* Sihem Najar, Paris/Tunis, karthala/IRMC, Paris, 2013, 276 p.

[219] D'autres informations statistiques très utiles figurent dans cette analyse : la « Fig. 1. L'usage de l'Internet par les internautes marocains » apporte les informations suivantes : « Courrier électronique 79%, Recherche d'informations culturelle, actualités 77%, Chater 59% ». La « Fig. 2. Les principaux freins de l'adoption et de l'usage d'internet » fournit les informations suivantes : « Les données personnelles ne sont pas protégées 72%, La qualité du service n'est pas suffisante 47%, Raisons religieuses 4%, Internet manque de contenu 5%, Internet est trop compliqué à utiliser 8% », Samira Oukarfi, op. Cit. L'adresse IP (Internet Protocol) est un numéro d'identification qui est attribué de façon permanente ou provisoire à chaque appareil connecté. Cette adresse IP est reconnue par les sites sur lesquels les utilisateurs du *Net* s'inscrivent. Sur les forums, parmi les informations générées automatiquement à chaque « post » transmis, figure la mention « Adresse IP enregistrée ».

marocains : en 2000, c'est la « démocratisation de la 3G » qui assure l'accès à l'Internet aux personnes étant équipé de téléphones portables nouvelle génération[220]. L'étude sur les usages d'Internet au Maroc montre un certain engouement pour les *Chats* qui n'est pas démenti par le site « Telecoms, *Internet and Broadcast in Africa* [221]» mettant en avant l'ampleur du « blogging » au Maroc.

La Blogosphère marocaine dénommée « la Blogoma » est consistante et les sujets qui y sont traités ne se contentent pas d'échanger des recettes de cuisine. Tous les sujets sont abordés et notamment ceux qui sont affiliés à la notion de citoyenneté. Une communauté de « blogueurs » marocains soudée, un réseau relationnel d'une importance telle que les politiques essaient de les contenir sous la forme « d'associations para-politiques ». Il s'agit d'une micro-société féconde, solidaire et forte de quelques 25 000 blogs mis en ligne par la communauté marocaine : les blogs des internautes établis sur le sol marocain (les plateformes marocaines), mais également, les structures comme : « (…) Maktooblog (plateforme égyptienne en arabe) [qui] revendique à elle seule 1540 blogs marocains » (Telecoms, *Internet and Broadcast in Africa*, 2007, n°72). Si le Maroc fait partie des pays africains les plus investis sur la *Toile,* les *blogs* et les autres formes de constructions sociales marocaines du *Web* ne concernent pas seulement la population locale car ces sites visent également la diaspora marocaine estimée à plus de 3 millions de personnes.

Nous avons volontairement convoqué à l'étude les indicateurs statistiques de l'accès et des usages du *Net* afin de pondérer les échanges (monologues – dialogues) contenus dans les rubriques des portails des Sites que nous avons consultés.

Les statistiques relatives à la fracture numérique ainsi qu'à toutes autres variables de référence significatives servent à créer une rupture volontaire dans la lecture des progressions discursives du *Web*, mais également à contextualiser la déferlante de commentaires que peuvent susciter certains *posts*, articles et autres éléments publiés sur le *Net*. Les événements conjoncturels économiques et politiques paroxystiques favorisent la prise de parole mais c'est probablement le côté narcissique de la nébuleuse du *Net* qui déclenche le passage à l'acte. Les affects, les expériences personnelles imprègnent les réseaux sociaux à un point tel, qu'il est préférable d'admettre comme axiome que ce qui pousse les internautes à prendre part aux débats, organisés sur la *Toile*, c'est davantage l'acte d'exprimer leurs sentiments plutôt de répondre objectivement à des propos qui ne sont pas toujours eux-mêmes

---

[220] La 3G mobile représente 82,16% du parc global des abonnés aux différents services Internet ; la baisse du prix des communications a augmenté le nombre d'abonnement aux trois principaux opérateurs de téléphonie mobile (Maroc Telecom, Méditel et Wana) et fait reculer le parc d'abonnés de la téléphonie fixe.

[221] Les informations concernant « la Blogoma » sont extraites du site *Balancing Act, Telecoms*, *Internet and Broadcast in Africa*, « La Blogoma ou l'histoire d'une réussite marocaine », Édition en français n°72, novembre 2007, http://www.balancingact-africa.com

caractérisés par l'objectivité !

Il s'agit d'un positionnement radical, mais néanmoins indispensable, afin de prendre le recul nécessaire pour analyser les contenus des forums et retenir certains commentaires comme objets de notre analyse. Une démarche généralisée à l'ensemble des forums communautaires que nous avons consultés, mais également à tous les autres *Sites* dont les informations gravitaient autour de notre sujet d'étude.

Comme dans la plupart des sociétés, l'organisation de la communauté virtuelle du *Net* est hiérarchique, ou du moins bipolaire, pour ne pas polémiquer sur l'éventuel assujettissement d'un segment « bas » par rapport à un segment qui lui serait naturellement ou idéologiquement plus « haut ». Une collaboration binomiale avec d'un côté ceux qui créent et organisent les informations et les discussions, et de l'autre, ceux qui y participent passivement en tant que lecteurs ou de façon plus engagée : les locuteurs.

Cette distinction des usagers du *Net* en deux grandes catégories tient lieu essentiellement de comparatif. La société du *Net* n'est pas représentative de l'ensemble des composantes humaines des organisations anthropologiques et sociales de l'espace géographique : la majorité des praticiens du *Net* peuvent être affiliés à ce qui est communément désigné, dans les organisations sociales traditionnelles, par la partie « haute » de la société[222].

La catégorisation de la société virtuelle est beaucoup plus complexe que celle que nous avons choisie de présenter, mais le binôme consensuel que nous avons choisi, puisqu'il est avant tout question des réseaux sociaux du *Net*, permet d'insister sur le fait que les internautes ne sont pas socialement défavorisés.

---

[222] La référence porte sur les classes sociales comme étant à l'origine des divisions sociales. Un concept qui permet de comprendre et de traduire lisiblement les inégalités économiques, politiques et culturelles existantes, Marx (1813-1883) & *Web*er (1864-1920). Entre les mécanismes généraux d'« Upper class » et de « Lower class », s'intercalent de nombreuses analyses sur les fondements et les conséquences de la stratification sociale et notamment l'approche de Bourdieu selon laquelle, la séparation entre les goûts légitimes et non-légitimes (vulgaires) rendrait compte de la séparation entre les classes sociales : le goût légitime étant l'apanage des classes dominantes, Pierre Bourdieu, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Coll. Le sens commun, Éditions de Minuit, 1979, 672 p. Une autre approche, celle de Pierre Rosanvallon avec la perception de nouvelles inégalités qui seraient la conséquence des évolutions techniques, juridiques et économiques, Fitoussi J. P. et P. Rosanvallon, *Le nouvel âge des inégalités,* Paris, Seuil, 1996.

3.I.B. Règles du langage informel : chartes des forums judéo-marocain et amazigh du *Web*

À la netteté de la fracture socio-culturelle que l'espace numérique du *Net* peut laisser entrevoir, nous avons exposé précédemment, quelques éléments du fonctionnement général du réseau virtuel Internet, et notamment de l'aspect restrictif que ce dernier représente en termes d'accessibilité (*i.e. :* accès au réseau Internet et compétences informatiques). À cette sélection technique et générale des internautes (*i.e. :* premier niveau technique de filtrage des publics), nous voulons ajouter un deuxième type de sélection basé sur le mode de fonctionnement du *Web*, avec notamment l'application des règles d'utilisation des forums instaurées par les administrateurs de sites *Web* (*i.e. :* Chartes des forums). Nous avons considéré ce principe de « règles de fonctionnement des forums du *Web* », en tant que filtre communicationnel autorisant seulement l'accès aux usagers qui s'engagent à respecter les conditions d'utilisation définies par les propriétaires des sites. La présentation d'extraits de la Charte du forum judéo-marocain (*Darnna.com*) et celle du forum amazigh (*Chleuhs.com*), permet de mettre en exergue que la diaspora judéo-marocaine et amazighe qui s'exprime sur les forums du *Web* est artificiellement représentative de la diaspora juive et de la dispersion berbère du Maroc. Un constat renforcé par, les propos que nous avons tenus précédemment, et qui stipulaient (au sens large) que la communauté des internautes n'était pas majoritairement issue des populations défavorisées socio-culturellement.

1. Présentation de la Charte du site *Chleuhs.com* (forum amazigh)

Lors de l'enregistrement sur *Chleuhs.com*, le message de bienvenue ainsi que les règles de bonnes conduites à respecter sur le site sont adressées aux utilisateurs par le Webmaster qui met clairement en garde sur le cadre législatif relatif à la tenue de propos déviants. Un message clair, des sanctions biens tranchées et immédiates qui semblent se formuler naturellement en français en tant que langue privilégiée pour les communications informelles du *Net* de la diaspora berbère du Maroc, comme on peut l'arguer du suivant extrait de la charte :

> « Pour la bonne tenue du forum, il sera demandé aux utilisateurs de respecter certaines règles, sous peine de suppression, verrouillage ou rappel à l'ordre (…).

> Les propos tenus sur ce forum sont l'expression de la pensée de leurs auteurs respectifs. *Chleuhs.com* ne peut être tenu pour responsable et ne peut garantir et ne veut pas garantir l'exactitude des propos présentés par les membres (…). Les propos injurieux, racistes, xénophobes, antisémites, haineux et tout intolérance ou discrimination sont interdits sur ce forum. En toutes circonstances, restez courtois, et faites preuve de bienséance et de politesse envers les autres membres (…). Les modérateurs peuvent supprimer purement et simplement tout ou partie d'un post. Dans tous les cas, les administrateurs et les modérateurs sont les seuls juges et ne sont pas tenus de se justifier de leurs actions (…) » (Extrait, *Charte des forums*, site *Chleuhs.com*)[223] .

Les administrateurs des sites Internet dédiés à la communauté marocaine semblent savoir dans quelle langue, leurs messages sont le plus susceptibles d'être compris, mais ils ont également conscience que d'un point de vue « marketing », ils ne peuvent pas imposer des règles qui iraient à l'encontre de pratiques communicationnelles plurilingues, comme on le voit dans le passage suivant : « Par courtoisie envers les non bilingues, essayez de répondre aux messages dans la même langue que le message initial » (Extrait, *Charte des forums*, site *Chleuhs.com*, Idem).

Ainsi, aucune recommandation spéciale évoquée par rapport à la langue utilisée, mais seulement des consignes sur la nécessité de conserver une certaine cohérence par rapport aux contenus ainsi qu'à la lisibilité des messages postés ainsi que de leurs titres : « (…) Faites des efforts afin de ne pas utiliser "chat" ou "SMS" » sur ce forum. Essayez d'écrire dans un langage correct en évitant de faire trop de fautes d'orthographes (relisez-vous avant de poster). N'écrivez pas TOUT EN MAJUSCULES, votre message paraîtra agressif, et on aura moins envie de répondre à votre message avec gentillesse (…) » (Extrait, Charte du site *Chleuhs.com*, Idem).

Les Administrateurs de sites Internet axés autour des identités culturelles marocaines, communiquent en français, ils structurent les portails d'accès de leurs sites dans la même langue et à ce sujet, ils ne manifestent pas de préférences particulières à leurs membres quant à l'utilisation de cette même langue ou d'une autre. Les administrateurs et modérateurs semblent diversifier volontairement leurs plateformes d'expression afin de gagner en visibilité et bien évidemment en audience.

---

[223] Forum amazigh chleuh, *À propos du Portail, Idées et nouveautés, Charte à respecter*, www.chleuhs.com

2. Présentation de la Charte du site *Darnna.com* (forum judéo-marocain)

À l'instar des chartes d'utilisation des forums amazighs du *Web,* celles des sites *Darnna.com* ou *Dafina.net* font essentiellement mention des règles de bonne conduite à respecter pour tout utilisateur désireux de s'écrire sur lesdits sites. Nous n'avons pas relevé de recommandation particulière par rapport à une langue spécifique, et les seules consignes mentionnées portent d'une part, sur les préférences graphiques avec la lisibilité du choix des polices d'écriture, et d'autre part, et tout particulièrement, les registres de langue afin d'éviter autant que possible que les formes de langage s'apparentent aux codifications des messageries instantanées comme les « Tchats » ou autres « SMS »[224].

Des chartes qui semblent prémunir les auteurs et les coordinateurs, de ces sites, du recours aux dispositions légales étant susceptibles d'intervenir en leur faveur face à d'éventuelles plaintes déposées par les utilisateurs à leur encontre. Parmi ces principales mesures figurent néanmoins, celles qui visent à protéger les utilisateurs eux-mêmes. Il s'agit des sanctions de suppression des messages voire la désinscription de celles et ceux qui se prêteraient à toutes pratiques pouvant être assimilées à de la raillerie envers les autres membres du site. Une mesure étendue à l'égard des membres des sites communautaires concurrents ainsi qu'à toute personne, indifféremment de son groupe communautaire d'appartenance :

> « L'administrateur, les modérateurs ou le Webmaster de ce forum sont habilités à supprimer, déplacer ou verrouiller n'importe quel sujet de discussion à tous moments (…).Vous consentez à ne pas poster de messages injurieux, obscènes, vulgaires ou du diffamatoire (…) ou tout autre message qui violerait les lois applicables. Toute transgression peut conduire à un isolement immédiat ou même être banni de façon permanente. Du même coup, votre fournisseur d'accès à Internet en sera informé. (…) Il est impossible de passer en revue tous les messages. Vous admettez donc que tous les messages postés sur ce forum expriment la vue et l'opinion de leurs auteurs respectifs (…) administrateurs, modérateurs ou

[224] Les administrateurs sont exigeants par rapport à ce sujet et lorsqu'ils interrompent la progression d'une conversation sous prétexte de « clavardage » (communications en temps réel), les internautes se lancent à corps perdu dans des polémiques selon lesquelles, de telles décisions, prises par les administrateurs ou les modérateurs des forums, sont subjectives. Il y a deux types de forum en fonction du classement des messages avec d'une part les « forums de discussion » où les messages sont classés par date chronologique et d'autre part, les « forums de questions / réponses » qui sont classés par votes. Dans les deux cas, les discussions sont archivées afin de permettre une communication asynchrone et *de facto* de différencier les espaces de discussion des forums de ceux des messageries instantanées.

Webmasters ne peuvent être tenus pour responsables du contenu des messages postés par les utilisateurs du Site sauf pour les messages postés par eux-mêmes.» (Extrait de la Charte d'utilisation du site *Darnna.com*)[225].

Dans l'ensemble, le *credo* du Site *Darnna.com* semble respecté, il s'agit d'un espace de convivialité que partagent les utilisateurs à travers des discussions plus ou moins passionnées. Certaines d'entre-elles peuvent avoir été supprimées comme celle dont nous avons retrouvé la trace sur le site « taghartmogadorsouira.forumactif.org[226] » et dont l'objet de la discorde, ayant conduit à la suppression de la conversation, reposait sur la divergence d'opinion entre un utilisateur du site de *Darnna.com*, « ifad med » et l'un des modérateurs du site, « Modérateur darnna », à propos du saccage (Tritel) de Fès en 1912[227].

L'application des règles, des chartes en ligne, par les responsables des sites communautaires, sont difficiles à interpréter. Si les expériences négatives, de certains membres de forums communautaires, divulguées à travers d'autres espaces communicationnels virtuels, semblent refléter à la fois les caractères d'une censure abusive et ceux d'une susceptibilité, d'internautes, tout autant excessive, il transparaît néanmoins, à travers le parcours général des différentes rubriques de ces sites communautaires, que la convivialité de ces espaces virtuels semble résider dans la tacite reconnaissance de la pratique d'une divergence d'opinion consensuelle. Les avis bien tranchés, voire diamétralement opposés à la majorité des messages postés, sont marginaux comme d'ailleurs les sujets qui s'y rapportent. La plupart

---

[225] Posté par « darlett » (IP enregistré), date du 04 avril 2005, Darnna.com, *Bienvenue au forum des communautés originaires du Maroc*, http://www.darnna.com/phorum/read.php?12,1023

[226] URL du site : http://taghartmogadorsouira.forumactif.org/t48-bienvenue-pour-ceux-ou-cellesqui-veulent-vivre-un-jour-une-experience-semblable#52

[227] La retranscription de la conversation sur le site « taghartmogadorsouira.forum.org » est partielle, et de ce fait, seuls deux éléments de réponse sont évoqués par rapport à la suppression de la conversation avec d'une part ce premier élément de conversation : « Comme vous êtes modérateur, vous êtes aussi responsable des textes insérés dans les messages y compris ceux de [nom de l'administrateur du Site de Darnna.com] dans la mesure où ils incitent à la haine raciale, ce qui est puni par la loi française (… Je ne renoncerai pas à mes droits en cas de besoin. Cordialement Mohammed Hifad (…) Désolé mais je n'ai plus rien à ajouter sur cette affaire. Vous faites comme vous l'entendez et si votre ego ne peut supporter le retrait d'un message, je n'ai rien à dire à cela, c'est votre affaire. Haine raciale vous dites à propos du Tritel de Fès ? Vous conseillez peut-être le silence sur l'histoire ? Nous ne partageons pas cette étrange opinion. Salutations Modérateur Darnna. » (Site « aghartmogadorsouira.forumactif.org »). D'autre part, ce deuxième élément de conversation : « Vous pouvez extrapoler jusqu'à l'infini mais en vérité, votre message a été retiré parce qu'il parlait de Mogador sur une rubrique qui traitait du Tritel de Fès. Point barre. Salutations Modérateur Darnna. », Site « aghartmogadorsouira.forumactif.org », Idem. Difficile de se prononcer sur le partage des torts, mais nous souhaitons juste évoquer qu'il n'existait pas sur le site Darnna.com, de rubrique portant sur Mogador en octobre 2009 (date de cette conversation entre Mohammed Hifad et le modérateur Darnna). Néanmoins, il existait la possibilité de créer cette rubrique voire de déplacer le sujet de Mohamed Hifad vers une rubrique plus générale. Une rubrique sur « Le vieux MOGADOR au début du siècle dernier » a été créée, sur le site Darnna.com, par « echkol » le 21 novembre 2013 au lien suivant : http://www.darnna.com/phorum/read.php?2,104322,195766#msg-195766 .

des membres du forum *Darnna.com* trouvent une certaine forme de contentement parmi les sujets qui évoquent les souvenirs de la vie quotidienne, les préoccupations relatives au bien être de la minorité juive-marocaine résidant encore sur le territoire marocain ou les démarches en faveur de la protection et de la valorisant des valeurs culturelles de la composante juive-marocaine aussi bien *in situ* qu'en patries diasporiques.

Le nombre d'inscriptions sur le site *Darnna.com* témoigne de l'engagement actif de certains membres de la diaspora juive-marocaine pour la survivance de l'identité culturelle juive du Maroc. Les souvenirs mémoriels sont autant d'évocations patrimoniales qui animent les conversations de ces utilisateurs aux « adresses IP[228] » enregistrées, mais qui suscitent également au quotidien, l'intérêt et la curiosité de plusieurs milliers de visiteurs à travers le monde (Figure n°3.2 : Localisation géographique des visiteurs du site *Darnna.com*, p. 187). Les autres membres des populations juives *Misrahims*[229], les communautés juives d'Europe (Ashkénazes) voire toutes les autres personnes n'étant pas de confession juive.

[228] L'adresse IP est un numéro d'identification qui est attribué de façon permanente ou provisoire à chaque appareil connecté.

[229] Les *Misrahims* représentent les populations juives orientales parmi lesquelles, les communautés Séfarades en tant que représentants des Juifs ayant fui la juridiction ecclésiastique du « Tribunal du Saint-Office de l'Inquisition » instaurée en Espagne en 1478.

➢ **Les visiteurs du site *Darnna.com* à travers le Monde**

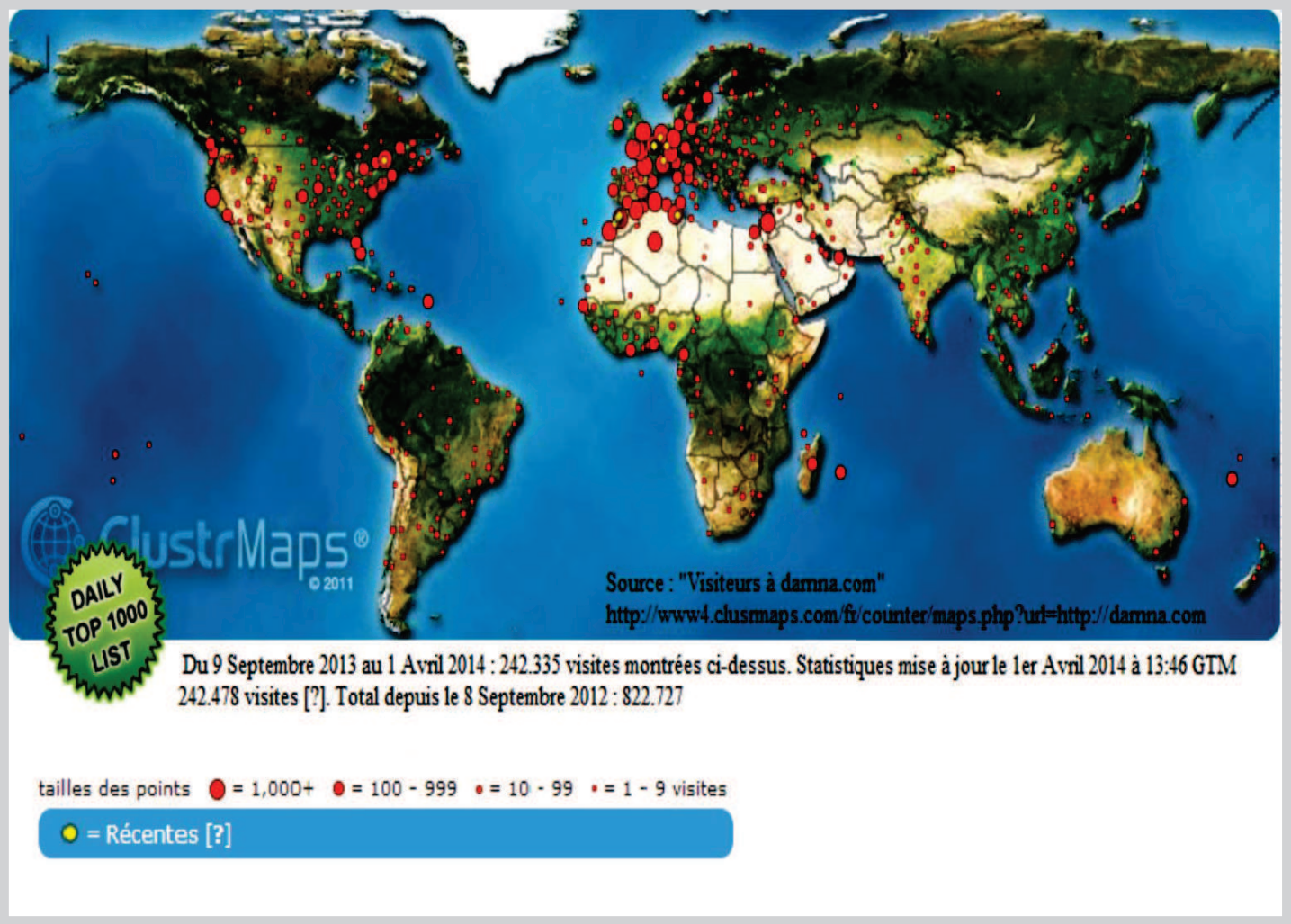

Figure 3.4 : Localisation géographique des visiteurs du site *Darnna.com*.

3.II. Indicateurs généraux de la tendance patrimoniale des forums du *Web*

Par rapport à la démarche de quantifier l'intérêt d'un sujet d'actualité politique (Printemps arabe), nous souhaitons, à travers l'exemple du forum *Chleuhs.com*, observer si la ville de Casablanca fait l'objet de considérations particulières. Une perspective à travers laquelle, cette démarche aborde d'une part, la structuration interne générale des sujets de discussions contenus au sein des plateformes communicationnelles (amazighe et judéo-marocaine) du *Web*, et d'autre part, l'objectif d'essayer de dégager les principales tendances patrimoniales selon lesquelles elles se structurent. À travers la présentation de ces dernières, la deuxième partie de ce chapitre ambitionne d'illustrer le contexte a-politique des forums communautaires judéo-marocain et amazigh du *Web*, en présentant certains éléments qui semblent le mieux définir la dynamique principale des valeurs patrimoniales qu'ils souhaitent véhiculer.

3.II.A. Essai de quantification de l'intérêt d'un sujet d'actualité politique

Comme nous l'avons vu au début de ce chapitre, l'événement du « Printemps arabe » va nous servir à positionner la place occupée par ce sujet au sein du forum *Chleuhs.com*. Une démarche qui suppose, d'une part de quantifier l'importance accordée par les membres du forum à ce sujet, et de contextualiser ce dernier en mettant en parallèle, l'information recueillie avec celle des autres sujets de la même thématique d'appartenance c'est-à-dire, la rubrique « Actualité ». Cette rubrique a été retenue parce que le détail de son intitulé porte la mention suivante : « Ici, on parle de l'actualité amazighe, de tout ce qui se passe au Maroc et dans le monde, ce qui nous a marqué ou choqué… » (Page d'accueil du forum *Chleuhs.com*)[230].

D'autre part, en essayant de quantifier l'intérêt que le sujet revêt auprès des utilisateurs du forum, nous chercherons également à mettre en exergue, le support spatial privilégié (*i.e. :* global-local, matériel-idéologique), mais également, le champ d'application général de la

[230] URL : www.chleuhs.com

dynamique patrimoniale virtuelle de la communauté amazighe (*i.e. :* le cadre général de socialisation des structures communautaires du *Web* : les forums judéo-marocain et amazigh).

1. Le protocole opératoire de l'approche quantitative

À travers le sujet « Printemps arabe », il est difficile de quantifier l'intérêt des utilisateurs du site *Chleuhs.com.* Lorsqu'on interroge le site *Chleuhs.com* par l'intermédiaire de ce sujet, les résultats obtenus se trouvent dans la catégorie « Actualité » avec seulement 4 sujets de discussions relatifs à cette thématique parmi les 57 sujets que comptabilise l'ensemble de cette catégorie. Nous allons présenter les résultats de notre recherche principale (les sujets relatifs à la thématique « Printemps arabe ») par rapport à deux autres recherches secondaires avec d'une part, les résultats relatifs au taux de participation et à la part d'audience des quatre sujets correspondant à notre recherche principale (Tableau 3.1, p. 191), et d'autre part, les statistiques générales de la catégorie « Actualité » de la « Section principale » du Forum *Chleuhs.com* (Tableau 3.2, p. 191)

- **Les sujets relatifs à la thématique « Printemps arabe »**

- ✓ « Hosni Moubarak quitte la Présidence de l'Egypte », Sujet démarré le 11 Février 2011 à 21h59 par l'utilisateur « Perle Berbère », 4 Réponses, 865 Vues, dernier message posté par l'utilisateur « Taghzent », le 13 février 2011 à 16h22.
- ✓ « Tunisie : la famille Ben Ali aurait fui avec 1,5 tonnes d'or », Sujet démarré le 21 Janvier 2011 à 21H11 par l'utilisateur « arawl20 », 10 Réponses, 1580 Vues, dernier message posté par « Warinnil », le 31 Janvier 2011 à 21h20.
- ✓ « Égypte : la contagion tunisienne ? », Sujet démarré le 29 janvier 2011 à 12h09 par l'utilisateur « Perle Berbère », 0 Réponse, 419 Vues, Dernier message posté par « Perle Berbère » le 29 Janvier 2011 à 12h09.
- ✓ « Tunisie "vidéo choc" l'armée tunisienne capture des étrangers », Sujet démarré le 24 Janvier 2011 à 20h30 par l'utilisateur « Arawl20 », 0 Réponse, 1338 Vues, dernier message posté par « arawl20 », le 24 Janvier 2011 à 20h30.

➢ **Participation et audience des quatre sujets relatifs au « Printemps arabe »**[231]

Sujets	Réponses	Vues
« Hosni Moubarak quitte la Présidence de l'Egypte »	**4**	**865**
« Tunisie : la famille Ben Ali aurait fui avec 1,5 tonnes d'or »	**10**	**1580**
« Égypte : la contagion tunisienne ? »	**0**	**419**
« Tunisie "vidéo choc" l'armée tunisienne capture des étrangers »	**0**	**1338**
Total	**14**	**4202**
Moyenne	**3,5**	**1050,5**

Sujets relatifs au « Printemps arabe », Catégorie « Actualité » – Section Principale du forum *Chleuhs.com*.
(Recensement de l'information : David, 2014).

Tableau 3.1 : Requête lancée sur le forum *Chleuhs.com*[232]: sujets relatifs au « Printemps arabe ».

➢ **Statistiques générales de la catégorie « Actualité » – « Section principale »**

Pages consacrées aux sujets de la catégorie « Actualités »	Sujets programmés	« Réponses »	« Vues »
3	**57**	**137**	**40264**
Moyenne		**2,4**	**706,38**

Source : Données catégorie « Actualité » – « Section Principale », forum *Chleuhs.com*. Statistiques.
(David, 2014).

Tableau 3.2 : Statistiques, sujets de la catégorie « Actualité » - « Section principale » (*Chleuhs.com*).

[231] Les données, que nous faisons figurer dans les tableaux de cette partie du chapitre 3, ont été obtenues par le dénombrement manuel des différentes variables que nous souhaitions analyser, et qui ont été extraites du forum Chleuhs.com. Il s'agit des sujets des différentes catégories de la « Section principale » et de la « Section culture ». Les données relatives aux catégories de la « Section principale » sont accessibles au lien suivant : http://chleuhs.com/forum/8.html

[232] Les données que nous faisons figurer dans les tableaux de cette partie du chapitre 3, ont été obtenues par le dénombrement manuel des différentes variables que nous souhaitions analyser, et qui ont été extraites du forum Chleuhs.com. Il s'agit des sujets des différentes catégories de la « Section principale », mais également de la « Section culture ». Les données relatives à cette dernière sont accessibles au lien suivant : http://chleuhs.com/forum/8.html

Les sujets de discussion qui gravitent autour de la thématique « Printemps arabe » ne sont pas très abondants et pour les sujets de discussion existant, les résultats obtenus en termes de nombres de « réponses » et de « vues » sont faibles quantitativement (Tableaux 3.1 & 3.2 p.191). Les sujets proposés génèrent peu d'engouement (14 Réponses) en fonction du relatif intérêt que leur accorde la communauté de ce forum (4202 Vues), et par rapport à l'ensemble des sujets de discussion de la même catégorie (40264 Vues). Si l'on compare les moyennes obtenues pour l'ensemble des sujets de la catégorie « Actualité » à celles des sujets de la thématique « Printemps arabe », il est aisé de dire que les scores enregistrés par les sujets de discussion de la thématique « Printemps arabe » sont bien supérieurs aux scores réalisés par l'ensemble des sujets de la même catégorie « Actualité ». Néanmoins, le comparatif détaillé des deux tableaux permet de nuancer l'avantageux écart de la moyenne des sujets de la thématique « Printemps arabe » par rapport à celle de l'ensemble des sujets de la catégorie « Actualité ». En effet, sur les quatre sujets relatifs au « Printemps arabe », les 14 réponses enregistrées sont relativement conséquentes car elles ne concernent seulement que deux sujets. Par rapport à l'ensemble des sujets de la catégorie « Actualité », le différentiel est dû proportionnellement au nombre de sujets faisant l'objet d'une absence de réponse, et comparativement, il est moins important au sein de l'ensemble de la catégorie « Actualité ». En ce qui concerne, le nombre de « Vues », les sujets de la thématique s'inscrivent dans la moyenne de l'ensemble des sujets de la catégorie « Actualité ». Nos observations, nous permettent de postuler que c'est l'intitulé du sujet qui suscite la curiosité de l'utilisateur, ainsi que le fait que le sujet mentionne qu'il soit un objet de type « vidéo choc » (Tableau 3.1, p. 191).

Les statistiques précédemment analysées nous ont amenés à nuancer les scores enregistrés par les sujets de la thématique « Printemps arabe » par rapport à l'ensemble des sujets de la catégorie « Actualité ». Afin de mesurer plus précisément l'audience de cette thématique, il faut essayer de dégager une tendance générale de l'aspect informatif et participatif des sujets lancés sur l'ensemble du forum *Chleuhs.com*. Pour ce faire, nous avons procédé d'une part, à la comparaison des statistiques réalisées pour la catégorie « Actualité » à celles des autres catégories de la section à laquelle elles appartiennent : « Section Principale » (Tableau 3.3, p. 193), et d'autre part, nous avons mis en correspondance, ces statistiques avec celles des catégories d'une autre section et notamment, la « Section Culture »[233] (Tableau 3.4, p. 194).

[233] Le forum Chleuhs.com compte 6 Sections : « Principal, Culture, Art de Vivre, Loisirs et Divertissement, Multimédia, À propos du Portail » et 24 Catégories dont 964 Sujets, 8797 Messages et 2042 utilisateurs inscrits. Les utilisateurs du forum sont classés en 5 groupes : Administrateurs, Modérateur Global, Modérateur, Membre et Invité.

➢ **Classement des sujets en fonction des catégories de la « Section Principale »**

Section	Catégories	Sujets	Réponses	Vues	Moyenne des Réponses par Sujets	Moyenne des Vues par Sujets
Principale	Général	**221**	**1204**	**231657**	**5,44**	**1048,22**
	Actualité[234]	**57**	**137**	**40264**	**2,4**	**706,38**
	Société[235]	**21**	**50**	**15668**	**2,38**	**746,09**
	Monde associatif[236]	**6**	**7**	**2765**	**1,16**	**460,83**
	Environnement, développement durable et écologie[237]	**10**	**74**	**26547**	**7,4**	**2654,7**
Ensemble des Catégories de la Section Principale		**315**	**1472**	**316901**	**4,67**	**1006,03**

Source : Données « Section principale », forum *Chleuhs.com*, statistiques Marc David

Tableau 3.3 : Statistiques portant sur les sujets des catégories de la « Section principale ».

[234] Nous rappelons que le descriptif de la catégorie « Actualité » porte la mention suivante : « Ici, on parle de l'actualité amazighe, de tout ce qui se passe au Maroc et dans le monde, ce qui nous a marqué ou choqué... », Forum Chleuhs.com, http://chleuhs.com/forum/index/principal.html

[235] « Forum de la solidarité, de l'humanisme et des Associations en général », Site Chleuhs.com. URL : http://chleuhs.com/forum/index/principal.html

[236] « Forum de la solidarité, de l'humanitaire et des Associations en général », Idem.

[237] « Forum sur l'environnement, le développement durable et l'écologie », Idem.

➢ **Classement des sujets en fonction des catégories des Sections « Principale et Culture »**

Section	Catégories	Sujets	Réponses	Vues	Moyenne des Réponses par Sujets	Moyenne des Vues par Sujets
Culture	Art, cultures et traditions	**90**	**1917**	**300500**	**21,3**	**3388,88**
	Histoire[238]	**79**	**217**	**88173**	**2,74**	**1116,11**
	Islam[239]	**114**	**1239**	**181495**	**10,86**	**1592,06**
	Littérature et Poésie[240]	**63**	**522**	**98026**	**8,28**	**1555,96**
	Bled[241]	**11**	**105**	**31557**	**9,54**	**2868,81**
	Féminin	**13**	**182**	**34239**	**14**	**2633,76**
Ensemble des Catégories de la « Section Culture »		**370**	**4182**	**733990**	**11,3**	**1983,75**
Comparatif avec les Catégories de la « Section Principale »		**315**	**1472**	**316901**	**4,67**	**1006,03**

Source : **Données sections** « **Principale et Culture**», **forum** ***Chleuhs.com***. **Statistiques Marc David**.

Tableau 3.4 : Statistiques des sujets par catégories des sections « Principale et Culture».

La moyenne enregistrée pour les réponses des sujets de la thématiques « Printemps arabe » (3,5) est inférieure à celles de l'ensemble des sujets des catégories de la « Section Principale » (4, 67), et de la « Section Culture » (11,3) (Tableaux 3.1 p.191 & 3.4 p. 194). La moyenne des « Vues » par sujets de la thématique « Printemps arabe » (1050,5) est comparable à celle des « Vues » par sujets de l'ensemble des catégories de la « Section Principale » (1006,3), et significativement inférieure à celle des « Vues » par sujets de l'ensemble des catégories de la « Section Culture ».

Par rapport au caractère informatif des sujets inscrits sur les forums, et l'aspect participatif qu'ils suscitent auprès de leurs utilisateurs, les sujets de la thématique « Printemps arabe » s'inscrivent dans la tendance générale des sujets hébergés au sein des catégories de la

[238] Le descriptif de la Catégorie « Actualité » porte la mention suivante : « Ici, on parle de l'actualité amazighe, de tout ce qui se passe au Maroc et dans le monde, ce qui nous a marqué ou choqué... », Forum Chleuhs.com, http://chleuhs.com/forum/index/principal.html

[239] « Forum de la solidarité, de l'humanisme et des Associations en général. », Idem.

[240] Idem.

[241] « Forum sur l'environnement, le développement durable et l'écologie », Forum Chleuhs.com, http://chleuhs.com/forum/index/principal.html

« Section Principale » du forum *Chleuhs.com*. En tête de liste, nous pouvons énoncer, les sujets des catégories « Environnement, développement durable et écologie » et « Général », et secondairement ceux des catégories « Actualité », « Société », « Monde associatif » (Tableau 3.3, p. 193). Avec une moyenne élevée de 7,4 réponses pour les sujets de la catégorie « Environnement, développement durable et écologie », la cause environnementale ne parvient pas à se hisser au niveau général des catégories de la « Section Culture », et parmi laquelle, seules les valeurs moyennes des sujets de la catégorie « Histoire » pourraient être comparées à celles des sujets de la thématique « Printemps arabe » (Tableaux 3.3 p. 193 & 3.4 p. 194). En synthèse, avec la catégorie « Environnement, développement durable et écologie » de la « Section Principale », se sont les catégories « Art, cultures et traditions », « Féminin », « Bled » et « Islam » qui comptabilisent les meilleures performances en termes de réponses générées et de nombre de « Vues » (Tableau 3.4, p. 194).

2. La pondération par l'approche qualitative

Par rapport à cet exercice statistique auquel nous nous sommes prêtés, il est utile de préciser qu'il s'agit d'indicateurs généraux sur les tendances d'utilisation du site *Chleuhs.com* : les pratiques informatives des utilisateurs du site (Vues) et la participation des licenciés des forums (Réponses). D'un point de vue économétrique, il aurait été souhaitable d'affecter un coefficient pour chaque valeur de la série statistique afin d'obtenir la moyenne pondérée[242] de chaque série de chiffres, et ainsi limiter les effets de masse et les écarts qui leurs sont liés. Nous aurions opté pour le choix de cette méthode si nous avions eu la nécessité de mesurer précisément un phénomène. Mais en l'occurrence, ce sont des ordres de grandeur que nous souhaitions déterminer. De plus, la traduction des valeurs par ce type de calculs aurait changé le contexte de nos données qui s'apparente à un milieu mouvant où s'ajoutent, se retranchent et se déplacent les données.

Pour illustrer les raisons de notre choix, nous voulons faire référence à la « Section Culture - Catégorie "Islam"» du forum *Chleuhs.com* à laquelle, nous avons emprunté deux exemples, avec d'une part, le sujet « Picture of our villages – Tiwlafin n tmizar-nkh » (66 Vues et 0 Réponse), et d'autre part, le sujet « zzwor tazallit for9as nrbbi ikhd tkchmt s site » qui comptabilise 422 Réponses et 34190 Vues[243]. Ces derniers permettent de positionner notre

[242] La moyenne pondérée d'une série de valeurs est le nombre obtenu en additionnant les produits de ces valeurs par leurs coefficients, et en divisant le résultat par la somme des coefficients.

[243] Pour les deux sujets sélectionnés, Forum Amazigh Chleuh, Culture, Islam.
URL :http://chleuhs.com/forum/islam.html

raisonnement parce qu'ils sont représentatifs de la tendance générale de l'organisation des sujets au sein des forums. À ce titre le sujet « Picture of our villages – Tiwlafin n tmizar-nkh » est invoqué en raison du fait qu'il a été déplacé dans une autre catégorie, tout en continuant de figurer dans sa catégorie d'inscription initiale (*i.e. :* catégorie "Islam"). Ce doublon justifie à lui seul que la répartition des données discursives, à travers les différentes rubriques du forum, n'est pas homogène.

D'autre part, avec le sujet « zzwor tazallit for9as nrbbi ikhd tkchmt s site », en guise de deuxième exemple, on peut constater que les chiffres recueillis (442 Réponses et 34190 Vues), ne sont pas exclusivement représentatifs de la participation des licenciés du site comme les « Membres » voire les « Invités ». En effet, parmi les messages de ce sujet figurent un certain nombre de *post* provenant des « Administrateurs », « Modérateur Global », « Modérateur » du site *Chleuhs.com* (Tableau 3.5, p. 197).

Il est également nécessaire de mentionner que ces séries de valeurs ont été analysées à un instant « t » et que la comptabilité numérique évolue très rapidement sur les sites *Web.* À tout moment un sujet peut faire le « buzz » et faire évoluer les valeurs chiffrées d'une « Catégorie », et par là même, celles de toute la « Section » à laquelle elle est associée. Les personnes enregistrées en tant que « Membre » ou « Invité » peuvent également changer de statut d'utilisateur et devenir à leur tour des « Modérateurs », par exemple.

- « **Top 10** » **des utilisateurs les plus populaires par le nombre de** « **Messages** », **de** « **Vues** » **et de** « **Remerciements** »

Top 10 des utilisateurs les plus populaires par le nombre de messages		Top 10 par le nombre de *« Vues »* d'utilisateurs identifiés sur le Site		Top 5 des remerciements total reçus par les utilisateurs identifiés sur le Site	
Nom d'utilisateur	Messages	Nom d'utilisateur	« Vues »	Nom d'utilisateur	Remerciements
perle_berbere	1593	youzarsif	3421	Talila	45
tamazertino	769	Afnso	3419	perle_bebere	40
iguidrnighir	757	taylal	2830	Aylal	38
Aylal	643	ilisntamazirt3	2779	ZAZA	22
tamanart-7	518	Amazigh	2770	Tamazertino	15
agueddo	348	tasa	2723		
arawl20	274	Agzoum ntassa	2577		
tanirt22	215	adrarino	2546		
adrarino	207	talila	2539		
tagoula	183	azerwale	2348		
Légende : Administrateur, Modérateur Global, Modérateur, Membre, Invité					
Source : Forum Amazigh et Chleuh, Statistiques générales, http://*Chleuhs.com*/forum/stats.html					

Tableau 3.5 : « **Forum amazigh et chleuh. Statistiques générales du forum** ».

Le Modérateur global « perle_Berbère » est très actif en termes de messages postés, et d'ailleurs, la plupart des messages pour le sujet « Printemps arabe » proviennent de lui. L'Administrateur du Site *Chleuhs.com* (pseudonyme Amazigh) a également une bonne visibilité avec un nombre non négligeable de 2770 Vues. Un chiffre qui illustre assez bien le rôle participatif des organisateurs de la structure des sites *Web* (forums), mais qui témoigne également, de l'aspect de surveillance générale auquel sont soumises la plupart des plateformes communautaires (*i.e. :* contrôle des intitulés et des contenus des sujets). Un rôle le plus souvent dévolu aux administrateurs des plateformes *Web*, et dont ils sont, la plupart du temps, les instigateurs.

Nous n'avons pas davantage été étonnés de constater que certains utilisateurs s'illustrent sur le forum de manière bien plus active que les modérateurs ou les administrateurs eux-mêmes. En effet, il nous semble que c'est la condition *sine qua none* afin que les sites *Web* soient

viables. Auquel cas, si les utilisateurs ne trouvent pas leur compte sur les sites communautaires *Web*, ils migrent vers d'autres sites plus attractifs sur lesquels ils sont souvent déjà inscrits, sous les mêmes pseudonymes ou d'autres pseudonymes, et comme c'est le cas pour « youzarsif » avec 3421 Vues et « Afnso » avec 3419 Vues (Tableau 3.5, p. 197) [244].

Le lissage et l'harmonisation des données, en tant que pondération de l'approche quantitative, de la mesure de l'intérêt du sujet « Printemps arabe » par rapport aux sujets des autres catégories du forum *Chleuhs.com*, nous permet, à présent, de dire que la préférence des utilisateurs du site *Chleuhs.com* semble se diriger majoritairement vers les sujets des catégories culturelles des sections dénommées « Principales » et « Cultures » (Tableau 3.3 p. 193 & 3.4 p. 194).

3. Une démarche servant de cadre représentatif pour les autres forums à l'étude

L'analyse à laquelle nous avons soumis le forum *Chleuhs.com* permet de faire émerger deux points principaux sur lesquels nous souhaitons revenir. Le premier point que nous souhaitons aborder concerne le champ spatial dans lequel s'inscrivent les sujets abordés au sein du Forum *Chleuhs.com*, et le deuxième point concerne une mise au point sur le cadre de socialisation général dans lequel semble s'inscrire les structures communautaires du *Web* (forums).

– Le champ spatial des thématiques discursives de la diaspora marocaine du *Web*

À travers le sujet «Printemps arabe », nous avons voulu faire ressortir la position dominante de la rubrique « Actualité », à laquelle appartient le sujet d'actualité politique que nous avons choisi comme filtre d'analyse (*i.e. : Printemps arabe*). En ces termes, nous rappelons l'intitulé de la rubrique ayant motivé la raison de notre choix : « Ici, on parle de l'actualité amazighe, de tout ce qui se passe au Maroc et dans le monde, ce qui nous a marqué ou choqué… » (Page d'accueil du forum *Chleuhs.com*, sous-titre de la rubrique

[244] Les pseudonymes de « youzarsif » et de « Afnso » se retrouvent sur certains sites du *Web*. Il peut être question d'autres blogs en lien avec l'identité culturelle amazighe, ou de toute autre nature. Par rapport au pseudonyme sur le *Net,* voir Georgeta Cislaru, « Le pseudonyme, nom ou discours ? » *Les Carnets du Cediscor,* 11, 2004, PSN, pp. 39-57.

« Actualité »). Cette formulation intègre *de facto*, le sujet « Printemps arabe » dans « l'actualité amazighe », tout en positionnant l'ensemble des discussions de cette rubrique sur la trajectoire allant d'un environnement spatial global (Monde) vers celui d'une échelle nationale (Maroc). Une vision générale des événements d'actualité qui pour la thématique du « Printemps arabe » se cantonne à proposer des sujets dont le cadre d'action concerne le niveau étatique national (Tunisie, Égypte), comme nous l'avons mentionné à travers des exemples de discussions qui ont été présentés au début de cette section du chapitre (Le protocole opératoire de l'analyse quantitative, p. 190). Ce niveau d'approche spatiale à l'esprit, nous avons pu constater, en étudiant les autres sites amazighs retenus pour notre étude (*Bladi.net*, Tamurt.info, Yabiladi.com), que celui-ci représenté un niveau d'approche géographique commun selon lequel est abordé l'ensemble des thématiques présentées au sein des forums de la communauté amazighe du *Web.* Par rapport aux sites de la diaspora judéo-marocaine du *Web*, cette représentation spatiale des valeurs est territorialement mieux circonscrite comme nous l'exposerons dans le chapitre 4, à travers un essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora marocaine du *Web.*

En ce sens et préalablement, nous pouvons évoquer trois constats, avec d'une part, le fait que les sujets de la thématique « Printemps arabe » s'inscrivent dans la moyenne des sujets développés sur le forum *Chleuhs.com* (Tableaux 3.1 & 3.2, p. 191), d'autre part, que les sujets les plus attractifs sont ceux qui appartiennent à la Catégorie « Culture Arts et Tradition » (Tableau 3.4, p. 194), et enfin, que cette popularité se retrouve à travers les autres sites des identités judéo-marocaine et berbère, mais également, dans la majeure partie des sites dédiés aux identités culturelles qui s'expriment sur le *Web.*

– le cadre général de socialisation des structures communautaires du *Web*

À travers l'exemple du « Printemps Arabe », nous avons eu l'occasion de souligner que les forums communautaires amazighs ne sont pas les outils virtuels les mieux adaptés pour que les citoyens s'engagent dans la vie politique afin d'accompagner les volontés démocratiques de terrain. Les pages de *Facebook* et de *Twitter* sont incontestablement mieux adaptées aux questions politiques et sociales d'un point de vue de la simultanéité des échanges. Les forums communautaires n'ont pas la même attractivité, et les quelques débats politiques qui s'y organisent sont sans comparaison avec l'animation rapide du *Web* social des *tweet.*

Si ces outils étaient destinés à l'origine à entretenir des relations personnelles amoureuses ou amicales, c'est ce support virtuel communicationnel que la politique aura progressivement

investi avec, la mobilisation de la cause politique et sociale par les acteurs individuels, mais également, par les partis politiques. Nous l'avons évoqué, il est question de la rapidité de circulation de l'information et la capacité de *Facebook* et de *Twitters* de drainer un nombre croissant de sympathisants. Cet effet de masse est sans conteste par rapport aux forums communautaires qui apparaissent beaucoup plus intimistes et moins militants. Tous les sujets sont abordés, mais c'est davantage les actions mémorielles et patrimoniales qui priment par rapport aux actions politiques de terrain. Les forums ne semblent pas présenter un cadre institutionnel de socialisation politique comme les partis, l'école ou les associations. Ils sont davantage un espace d'expression et d'échanges d'informations. Il est bien question du support sachant que leurs utilisateurs sont susceptibles d'exercer conjointement leur sociabilité politique sur des comptes de mobilisation de masse. Les forums communautaires ne paraissent pas en ce sens, comme *Facebook* ou *Twitter*, des alternatives aux médias traditionnels. Ils semblent en revanche plus armés pour mobiliser les ressources culturelles susceptibles de promouvoir leur identité. Si nous sommes quelque peu prudents par rapport au fait que les membres des forums du *Web* puissent participer aux processus de patrimonialisation de Casablanca en tant qu'actants, nous sommes plus sereins par rapport à l'évocation du fait que la structuration des sites autour de la fonction patrimoniale culturelle est sans équivoque. Ce qui nous permet un tel positionnement affirmé, c'est que l'événement politique paroxystique du « Printemps arabe » fortement médiatisé sur le *Net*, semble ne pas avoir détourné l'attention des membres des forums judéo-marocain et amazigh du *Web*. Ces derniers sont restés, sur ces forums, concentrés sur l'objet principal de patrimonialisation virtuelle des valeurs culturelles de leurs identités respectives.

3.II.B. Présentation générale des thématiques patrimoniales des forums du *Web*

Les appréciations de la démarche selon laquelle nous avons abordé le forum *Chleuhs.com* ont conditionné, de façon générale, notre appréhension des contenus des forums du *Web* dédiés aux communautés judéo-marocaine et amazighe. Avant d'exposer la présentation des principales tendances patrimoniales qui les structure, nous souhaitons porter l'accent sur un trait distinctif qui semble unir ses forums du *Web*, et qui pourrait, en soi, justifier du sens commun des valeurs adoptées et mises en avant sur les espaces virtuels de communication qui les hébergent.

D'une manière générale, en parcourant les forums du *Web*, nous pouvons constater que le

contenu des discussions est une représentation des actions de représentations sociales qui ont pris forme en société. En effet, le support de l'espace virtuel autorise davantage, à ces participants, la construction d'une identité à travers les représentations qu'ils s'en donnent, plutôt qu'à travers leurs actes. Dans ces conditions, la réalité de l'identité culturelle des forums s'apparente davantage à une construction d'un imaginaire collectif.

Nous avons souligné le caractère a-politique des structures communicationnelles du *Web*, et en ce sens, nous souhaitons préciser que ce constat ne s'accorde pas pour autant à une absence de recherche de signes prônant une plus grande égalité sociale. Ces derniers pouvant prédominer au point de feindre l'indifférence de tout ce qui ne leur est pas directement consubstantiel (*i.e. :* événements politiques paroxystiques). Une structure des forums communautaires marocains du *Web* qui apparait, au premier abord, comme un canal virtuel favorisant une recherche passionnée de reconnaissance égalitaire (*i.e. :* égalité ethnique et culturelle), mais dont l'analyse des contenus des discussions permet de faire émerger que les participants ont conscience qu'ils ne doivent pas verser dans la production d'images identiques (*i.e. :* images pseudo-touristiques confondant le pluriculturalisme du Maroc), et que c'est dans la différence que le contentement se réalise le mieux (*i.e. :* valeurs culturelles marocaines spécifiquement judéo-marocaine et amazighe).

C'est sur le thème d'exploiter différemment les valeurs culturelles que nous allons présenter « l'écriture » en tant que thématique patrimoniale générale et commune au sein de laquelle s'inscrivent les communautés judéo-marocaine et amazighe des forums du *Web*. L'approche différente d'une valeur patrimoniale partagée s'inscrit en trois temps avec d'une part, la présentation d'un débat virtuel organisé par le site Tamurt.info (forum amazigh) sur le thème de la standardisation de l'alphabet *Tifinagh*-IRCAM, d'autre part, la présentation de l'écriture hébraïque en tant sujet d'analyse linguistique et sémiotique pour les membres du forum *Dafina.net*, et enfin le positionnement des caractères graphiques en tant qu'outil de territorialisation pour percevoir le spectre spatial patrimonial selon lequel opèrent les membres des identités judéo-marocaine et amazighe du *Web*.

1. L'alphabet berbère : une *Web*-thématique patrimoniale amazighe

La thématique patrimoniale qui aborde les différents caractères d'écriture de l'alphabet berbère (*Tifinagh*), a retenu notre attention car elle est omniprésente au sein des forums communautaires amazighs du *Web*. Ces différences de signes graphologiques sont assez représentatives de la pluralité des dialectes berbères en Afrique (Carte 3.2, p.203). Une pluralité linguistique et scripturale mise au défi de l'adoption d'un alphabet standardisé, et

dont on se propose d'en exposer le principal enjeu avant de présenter des extraits d'une discussion du site Tamurt.info comme exemples emblématiques à travers lesquels s'inscrivent les principaux éléments du débat virtuel portant sur l'homologation de l'alphabet *Tifinagh*-Ircam (*i.e. :* standard Unicode)[245].

Sur les forums amazighs du *Web*, l'homologation de l'alphabet *Tifinagh*-Ircam n'apparaît pas, comme une forme de reconnaissance de la culture Berbère par la communauté internationale. Le choix de la standardisation de l'écriture des dialectes berbères est davantage perçu comme une volonté d'homogénéisation des composantes de l'identité berbère d'Afrique. À cet égard, les membres des forums amazighs du *Web* se positionnent de façon tranchée, en usant de l'alternance codique latine (arabe-berbère-français) pour argumenter leurs propos. Ces derniers se formulent essentiellement par rapport à la non-reconnaissance des choix d'institutions tels que l'IRCAM[246].

Par la pratique virtuelle de l'alternance codique que nous avons évoquée, les membres des forums amazighs semblent prendre en charge la modernisation des caractères *Tifinagh* pour en faire un alphabet prompt à l'apprentissage, et ayant les meilleures dispositions pour transmettre les valeurs patrimoniales Berbères dans les perspectives de la modernité.

---

[245] L'IRCAM a eu comme mission fondamentale d'étudier la graphie la plus adaptée pour l'enseignement de la langue amazighe (arabe, latin, *Tifinagh*). L'Institut a confié le sujet au Centre de l'aménagement linguistique avant de se prononcer sur le système de codification retenu. Un choix qui ne sera rendu définitif et exécutoire qu'après l'approbation du Souverain. La base graphique d'écriture retenue servira à l'élaboration des manuels scolaires, la formation des enseignants. L'enseignement de la langue amazighe, dans le système éducatif marocain, a été introduit lors de la rentrée scolaire 2003-2004. L'alphabet *Tifinagh*-Ircam adopté par le consortium Unicode, compte pour la forme de base "33 lettres" et "55 lettres" pour la forme étendue (Polices des claviers Unicode pour Windows 200/XP/Vista : ISO/CEI 9995), Voir le site de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) au lien suivant : http://www.ircam.ma/fr/index.php?soc=telec

[246] Par rapport à l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM), Voir Chapitre 2, La question berbère, p. 127.

➢ **Localisation des variantes berbères en Afrique du Nord et de l'Ouest**

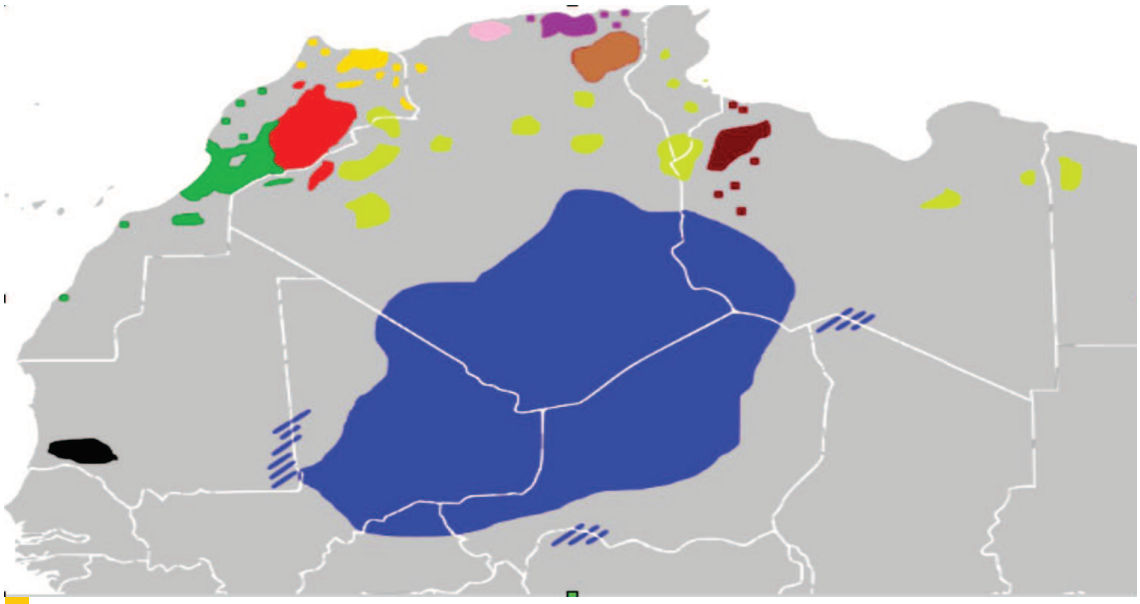

Rifain (**tarifit**, **nord marocain**)

Braber (***Tamazight***, **centre marocain**)

Chleuh (**tachelhit**, **sud marocain**)

Zenaga (**tuddungiyya**, **sud-ouest mauritanien**)

Chenoui (**ha'chenwit**, **nord-ouest algérien**)

Kabyle (**taqbaylit**, **nord-est algérien**)

Chaoui (**tacawit**, **centre algérien**)

Nafusi (**tanfusit**, **nord-ouest libyen**)

Autres berbères sahariens (**wargla**,**mozabite**, **siwi**, **etc**.)

Touareg (***tamahaq***,***tamashek***, ***tahaggart***,***tayart***, ***tawellemmet***,***tetserret***, **région sahélienne transfrontalière**)

Sources : *Langue Berbère Tutlayt Tamazight.png,* Licence de documentation libre GNU, Creative Commons Attribution-Share Alike 3.0 Unported, Tussna le 8 mai 2012. http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Berber_Language_Tutlayt_ *Tamazight*.png

Carte 3.2 : Répartition des dialectes berbères en Afrique.

Cette cartographie des variantes linguistiques berbères permet d'illustrer la richesse polysémique de l'identité berbère en Afrique, mais témoigne également des craintes de la communauté amazighe du *Web* de voir, à plus ou moins long terme, par l'homologation de l'alphabet *Tifinagh*-Ircam, se dessiner des cartes monochromes de la répartition des langues afrasiennes.

Cette carte nous permet également d'évoquer nos propres inquiétudes par rapport au dépouillement des données, des forums amazighs du *Web*, relatives à ce sujet. En effet, préalablement à l'analyse des contenus de ces discussions, nous étions persuadés que nous serions confrontés à une situation comparable à celle du plurilinguisme oral que présente la carte ci-dessus. Nous pensions objectivement que les pratiques discursives dialectisantes seraient un frein à notre projet d'analyse des processus patrimoniaux de la dispersion berbère marocaine. Cependant, les pratiques langagières des sites que nous avons consultés n'ont pas pour objectif de représenter l'ensemble des variantes berbérophones au sens linguistique *stricto sensu.* En effet, les Berbères marocains de l'étranger utilisent les forums communautaires amazighs du *Web* pour communiquer entre eux car cet outil permet de gommer rapidement l'obstacle de la distance géographique, et de renouer le contact avec le pays et la langue d'origine.

Par variantes linguistiques, il faut entendre les variantes de l'oralité. Sur une base langagière commune, ces spécificités locales, régionales, devraient être un frein dans les échanges communicationnels, mais par le biais des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), le choix d'une autre langue étrangère pour communiquer peut transcender la cause minoritaire, et servir à défendre la langue et la culture d'origine. Si l'on ne considère que l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, en tant que pays francophones, l'utilisation du français n'est pas surprenante même si après avoir interrogé le site *Internet World Stats*, la langue anglaise figure en premier sur le classement des utilisateurs du *Net* par langue, et que la langue française arrive en huitième position après la langue arabe (Tableau 3.6).

- « ***Top Ten*** » **des principales langues utilisées sur Internet**

Principales langues	anglais	chinois	espagnol	japonais	portugais	allemand	arabe	français	russe	coréen	Autres langues
Part des 10 premières langues (en %), fin mai 2011	26,8	24,2	7,8	4,7	3,9	3,6	3,3	3,0	3,0	2,0	17,8
Total des 10 premières langues	82, 2%										

Source : Internet World Stats – www.internetworldstats.com/stats7.htm

Tableau 3.6 : Classement des langues les plus utilisées sur Internet.

– L'alphabet *Tifinagh*–Ircam : le site Tamurt.info organise le débat virtuel

Par rapport au sujet de discussion portant sur la normalisation de *Tamazight* (*i.e. :* la langue berbère en tant que terme générique désignant le groupe de langues chamito-sémitiques), nous proposons de faire émerger quelques éléments du débat virtuel se partageant entre l'évidence des uns et le refus des autres d'adhérer à tel projet. Les éléments du débat que nous avons évoqués ont été extraits d'une discussion engagée sur le site de Tamurt.info en février 2013, et dont on présentera ces derniers, sous la forme d'exemples : dans un premier temps, le standard Unicode en tant que plaidoyer de l'amazighitude et dans un deuxième temps, le refus de voir un choix graphique folkloriser une langue et, ainsi stigmatiser tout un peuple.

- **Première posture** : **le standard Unicode comme plaidoyer de l'amazighitude**

Le 10 février 2013, le site Tamurt.info publie un article intitulé : « L'amazigh doit s'écrire avec son propre système d'écriture, c'est-à-dire en *Tifinagh* ». Dans cet article, Mohand Ourandhane Khacer, ancien membre de l'Académie Berbère, fait référence à certaines figures de l'amazighitude pour étayer son principal argument : la langue amazighe ne peut pas s'inscrire dans la modernité tant qu'elle ne pratiquera pas couramment son propre système d'écriture. Voici quelques extraits de son propos :

> « Je dirai comme Mouloud MAMMERI grand visionnaire que l'adoption des caractères Tifinnegh résulte du simple bon sens. L'Amazigh doit s'écrire avec son propre système d'écriture, c'est-à-dire en Tifinnegh. Pourquoi aller chercher ailleurs ce que nous avons chez nous ? » (Tamurt.info, témoignage de Mohand Ourandhane Khacer).

> « Dda Imouloud écrivait dans la préface du livre Hamouna "grammaire berbère" (Octobre 1987). "Nous avons utilisé les caractères latins pour des raisons pratiques mais demain le berbère doit s'écrire en berbère, c'est-à-dire, en *Tifinagh* aménagé, c'est le simple bon sens » (Tamurt.info, témoignage de Mohand Ourandhane Khacer).

Les autres références à l'« amazighitude »[247] se multiplient avec l'ultime objectif de faire entendre que ce choix graphique est une évidence. D'autant plus unanimement partagé : « De nos jours, [puisque] la majorité des amazighs adhèrent naturellement à ces caractères *Tifinagh* »[248].

Cette grille de lecture sur le système d'écriture amazigh affirmant le positionnement de Mohand Ourandhane Khacer suscitera la réaction de vingt-deux commentaires dont les contenus présenteront une certaine homogénéité. Le sens général de ces témoignages s'inscriront en opposition aux propos tenus par Mohand Ourandhane Khacer, et nous pouvons les définir de la façon suivante : Le *Tifinagh* doit s'écrire en caractères latins.

- **Deuxième posture : le refus de la « folklorisation » de la langue berbère**

À l'opposé, les réactions des internautes par rapport aux propos de Mohand Ourandhane Khacer convergent presque unanimement vers le même positionnement : c'est-à-dire, le choix de la graphie latine comme système d'écriture de la langue amazighe. Mais ces commentaires nous permettent également de dégager que pour l'adoption du graphème d'une langue, comme pour les désignations des patrimoines matériels et immatériels, ce n'est pas le choix de l'objet qui est polémique, mais les valeurs voire les idéologies qu'il semble véhiculer.

---

[247] Les membres de l'association Afus Deg Wfus ayant permis la création en 1993 du « (…) premier standard des polices de caractères et le premier clavier Azerty/Tifina avec l'adaptation de deux lettres TCH & DT et l'introduction du W en 1989 » (Cf. Tidmi n° 38, 39,40 et 41 Rabat, 1995 avec les premières pages en *Tifinagh*). La traduction du Coran en Tifinnegh avec le Standard Afus Deg Wfus. La modification de ce standard réalisée par l'IRCAM permettant au « (…) Tifinnegh, deuxième alphabet avec l'amharique en Afrique, d'intégrer l'Unicode », Voir Mohand Ouramdhane Khacer, « L'Amazigh doit s'écrire avec son propre système d'écriture c'est-à-dire en *Tifinagh* », *Tamurt.info*, Votre lien avec la Kabylie, mise à jour le 10/02/2013, http://www.tamurt.info/l-amazigh-doit-s-ecrire-avec-son-propre-systeme-d-ecriture-c-est-a-dire-en-*Tifinagh*,3573.html

[248] Par rapport à la normalisation de *Tamazight* et l'évidence des uns et le refus des autres, c'est l'évolution du monde Berbère qui est perceptible, notamment les processus de patrimonialisation amazighs qui se jouent aussi bien au niveau des spécialistes des études berbères, des milieux associatifs, des sensibilités berbères individuelles que des institutionnels. Un processus de patrimonialisation qui met en avant la diversité des valeurs culturelles berbères, et la prise de conscience d'un peuple de la nécessité (légitimité politique) de se nommer lui-même Imazighen. Cet acte de se nommer soi-même ne suppose pas une convergence unanime. Les états d'âme sur la nécessité d'une normalisation de Tamazigh sont à l'image des productions écrites sur le sujet. Il est question de faire référence à l'abondante production littéraire, et la diversité des descripteurs. Dans sa *Chronique Bibliographique Berbère,* Claude Brenier-Estrine fait la recension des différentes options de dénominations dans les productions scientifiques, tout en prenant en considération que c'est : « (…) le choix qui semble prévaloir chez les Imazighen d'un refus de l'appellation "berbère" jugée péjorative ». « Chronique Bibliographique Berbère », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXIV, 1995, CNRS Éditions.

> « Tout incite à s'opposer à une telle démarche de Mr Khacer (…) Nous avons affaire à une machine de guerre de nos États aussi bien algérien que l'État marocain, qui font tout pour folkloriser la langue berbère. On crée un problème technique pour détruire l'acquis et donc orienter d'emblée son passage à l'écrit de la langue berbère vers un cul-de-sac, vers l'enlisement ou la folklorisation (…) Au fond, il s'agit dans tous les cas de bloquer toute possibilité de développement réel de la langue berbère, de la neutraliser en lui imposant un carcan non fonctionnel [et de la réduire] à une simple fonction emblématique ou au rejet de la désaffection par les populations elles-mêmes… » (Tamurt.info, Réponse de l'internaute « Massy »).[249]

Les propos des vingt-et-un autres commentaires des membres du site Tamurt.info convergent vers celui de l'internaute « Massy », selon la même structuration en deux temps, avec d'une part, le positionnement par rapport au choix d'un graphème particulier pour écrire la langue amazighe (*i.e. :* le *Tifinagh*-IRCAM en tant que cancan pour l'écriture berbère), et d'autre part, le refus de voir réduire, la langue berbère, à une forme de figuralisme. Ces internautes traduisent le refus de ce symbolisme « non fonctionnel » en ponctuant leurs discours de la façon suivante : « Les réactions sont unanimes : l'écriture de *Tamazight* doit se faire en LATIN afin d'assurer sa survie et son progrès … » (Tamurt.info, Réponse de l'internaute « Lina »)[250].
Par rapport à la détermination de leur choix, certains internautes auraient pu proposer de présenter l'écriture de *Tamazight* (langue berbère) sous d'autres formes de transcriptions graphiques comme l'arabe dialectal par exemple, et organiser ainsi, un débat alternant sur les contraintes et les possibilités de pratiquer (écrire) *Tamazight* en tant que système d'écriture résolument vivante et moderne, bien qu'historiquement millénaire. Cette démarche ne fût pas adoptée, et la cohérence de l'ensemble des réponses s'est résolument orientée vers la défense de la pratique graphique la plus couramment utilisée sur les forums amazighs du *Web*. Ainsi, très peu de messages sont adressés, en arabe classique avec l'alphabet arabe, aux forums de la communauté berbère que nous avons consultés, et un peu plus nombreux sont les messages écrits en arabe marocain latinisé.

Par leur refus de voir leur langue maternelle se folkloriser, les membres du forum Tamurt.info, nous renvoient au principe de marginalisation de certains occupants d'un territoire, ainsi qu'aux différents modes de blocage pouvant s'exercer en situation de

---

[249] « L'amazigh doit s'écrire avec son propre système d'écriture, c'est-à-dire en *Tifinagh* », *Tamurt.info* (Internaute « Masssy »), 11 février 2013. URL : www.tamurt.info

[250] « L'amazigh doit s'écrire avec son propre système d'écriture, c'est-à-dire en *Tifinagh* », *Tamurt.info* (Internaute « Lina»), 11 février 2013. URL : www.tamurt.info

pluriglossie (*i.e. :* à la diglossie marocaine notamment avec la pratique de l'arabe dialectal "Dajira" et celle de l'arabe classique)[251]. Par cette dernière, il s'agit d'évoquer la coexistence de plusieurs variétés langagières sur un même substratum berbère. Une situation qui a évolué au cours de l'histoire, avec l'apport d'autres langues étrangères, l'islamisation et certes l'arabisation de l'Afrique du Nord. Un contexte au sein duquel, les populations autochtones du Maghreb ne semblaient pas avoir d'autres « voix » que l'auto-identification pour se distinguer de la société dominante en signe de résistance à l'assimilation. Dans notre deuxième exemple, il est question de « neutraliser la langue berbère » par la recherche d'éléments susceptibles de générer du « rejet [et une certaine] désaffection des populations elles-mêmes » (Propos de l'internaute « Massy »). Cette référence suggère d'une part, les situations conflictuelles[252] que peuvent générer les situations de diglossie, et d'autre part, le fait que le « rejet » et la « désaffection » s'apparentent aux « représentations de la diglossie » qui visent à dévaloriser la langue supposée dominée en la contenant dans un registre de valeurs mythologiques. Il s'agit de renforcer le statut de la langue dominante afin qu'elle paraisse plus concrète, et qu'elle se réalise d'autant mieux dans les faits du quotidien : « idéalisation » et « folklorisation » (Gardy & Lafont 1981: 77).

Cette mise en avant du principe de « folklorisation » de la langue berbère, par les membres du forum Tamurt.info, fait intervenir la notion territoriale au sens large (Maroc) pour spatialiser la valeur patrimoniale de l'écriture amazighe. Une spatialisation des valeurs patrimoniales Berbères qui semble coïncider avec la représentation des variantes dialectales Berbères en Afrique (Carte 3.2, p. 203). Par rapport au référentiel spatial de la patrimonialisation des valeurs de l'identité berbère du Maroc, nous n'avons pas trouvé d'extraits de discussions, au sein des forums amazighs du *Web* que nous avons consultés, permettant de visualiser la représentation patrimoniale de cette valeur (écriture berbère) à travers l'échelle territoriale de la ville, et notamment celle de Casablanca. Sur ce constat, nous poursuivons la présentation générale des thématiques patrimoniales des forums du *Web* dans la perspective d'apporter des précisions sur l'échelle de territorialisation à laquelle s'exerce la patrimonialisation des valeurs patrimoniales judéo-marocaines et amazighes.

---

[251] Les pages *Web* consacrées à la culture Berbère sont très nombreuses, et à titre indicatif, le site « rezki.net » donne un aperçu de la visibilité du phénomène "*Web* 2.0" : « Le *Web* a donné un coup de pouce aux sites berbères consacrés aux Amazighs. Tour d'horizon des portails, sites associatifs, de chercheurs, sans oublier les blogs et les médias », http://www.rezki.net/Sites-berberes-en-langue-francaise.html

[252] Voir, Gardy, Philippe & Lafont, Robert (1981). « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan ». In : *Langages*, n°61, pp. 75-91. Voir également : Boyer Henri (dir.), *Sociolinguistique : Territoire et objets,* Lausanne, Delachaux et Niestlé, 1996, p. 20 & Boyer H., *Langues en conflits. Études sociolinguistiques*, L'Harmattan, 1991.

2. L'écriture hébraïque : une *Web*–thématique patrimoniale judéo–marocaine

Comme nous venons de le voir à travers les forums amazighs, les caractères latins sont les plus utilisés par les membres des structures communautaires du *Web*. À partir de ces derniers, les usagers virtuels de ces sites s'emploient à exprimer les valeurs de leur identité culturelle en reproduisant graphiquement les dialectes oraux de leurs origines. Nous avons fait le même constat en parcourant les sites dédiés à l'expression des communautés juives originaires du Maroc. Les caractères latins et notamment la langue française sont utilisés *quasi* unanimement autant par les responsables de ces plateformes communicationnelles que par leurs usagers. Nous n'avons pas trouvé de messages, *in extenso*, en hébreux, en arabe standard moderne ou en arabe dialectal. Cependant, certaines expressions arabes de transcription latine comme *In Shaa Allah* (*Inch'Allah*) viennent enrichir quelquefois les discours d'une valeur nostalgique, mais néanmoins empreint d'une certaine déférence car l'ensemble des termes et des formules utilisés sont intégrés à la structure du discours selon le même sens que les arabophones leurs accordent. Ces expressions semblent marquer la volonté de retranscrire la forme imagée de la coexistence–symbiose qui existait, en terre du Maghreb, entre les communautés juives et musulmanes.

Nous souhaitons faire référence aux travaux de recherche d'Emanuela Trevisan Semi et notamment ceux qui évoquent la dimension de l'exil des Juifs marocains par le biais de la thématique des *Pèlerins–voyageurs*[253]. L'analyse d'Emanuela Trevisan Semi nous intéresse car elle met en perspective, les témoignages de touristes inscrits dans les livres d'or mis à leur disposition dans le « complexe muséal et funéraire de Fès » (Trevisan Semi, 2010 : 157)[254]. La démarche de « revenir pour écrire », quelques mots laissés sur des feuilles de papier comme autant d'objets et de souvenirs rassemblés, n'est pas sans évoquer la démarche virtuelle – d'écrire pour revenir – de la même diaspora qui trace sur les pages *Web* de ses forums, les mêmes attachements pour une terre distancée.

[253] André Levy, « Pèlerins-voyageurs en patrie diasporique : les retours des juifs au Maroc », *Critique international* 2/2010 (n°47), pp. 61-76.

[254] Emanuela Trevisan Semi, *« To come back to write : The Gold Book, a New Communication Space during Moroccan Jew Pilgrimage*, *Back to identities », Diasporas - Histoires et sociétés*, n°8, *Retours, retrouvailles*, dossier coordonné par Patrick Cabanel, Éditeurs : Laboratoire Framespa-Diasporas, CNRS, Université de Toulouse - Le Mirail.

Les signes conventionnels de l'écriture hébraïque ne sont pas utilisés *in extenso* par les membres des forums du *Web* de la diaspora judéo-marocaine, ceux-ci imprègnent néanmoins un grand nombre de pages *Web* par le biais d'illustrations. La référence à ces dernières se fait avec un souci de contextualisation historique, et l'apport de détails relatifs aux différents styles et calligraphies extraits des études hébraïques mais également de documents personnels. Comme nous allons le présenter avec l'exemple suivant :

> « (…) Je vais scanner et montrer une page en ivrit et une en judéo arabe, de mon darouch qui est pour moi un doc très précieux écrit à la main par É moshe elstati en 1955 » (Message de l'internaute « Chalom », forum Dafina.com) [255] .

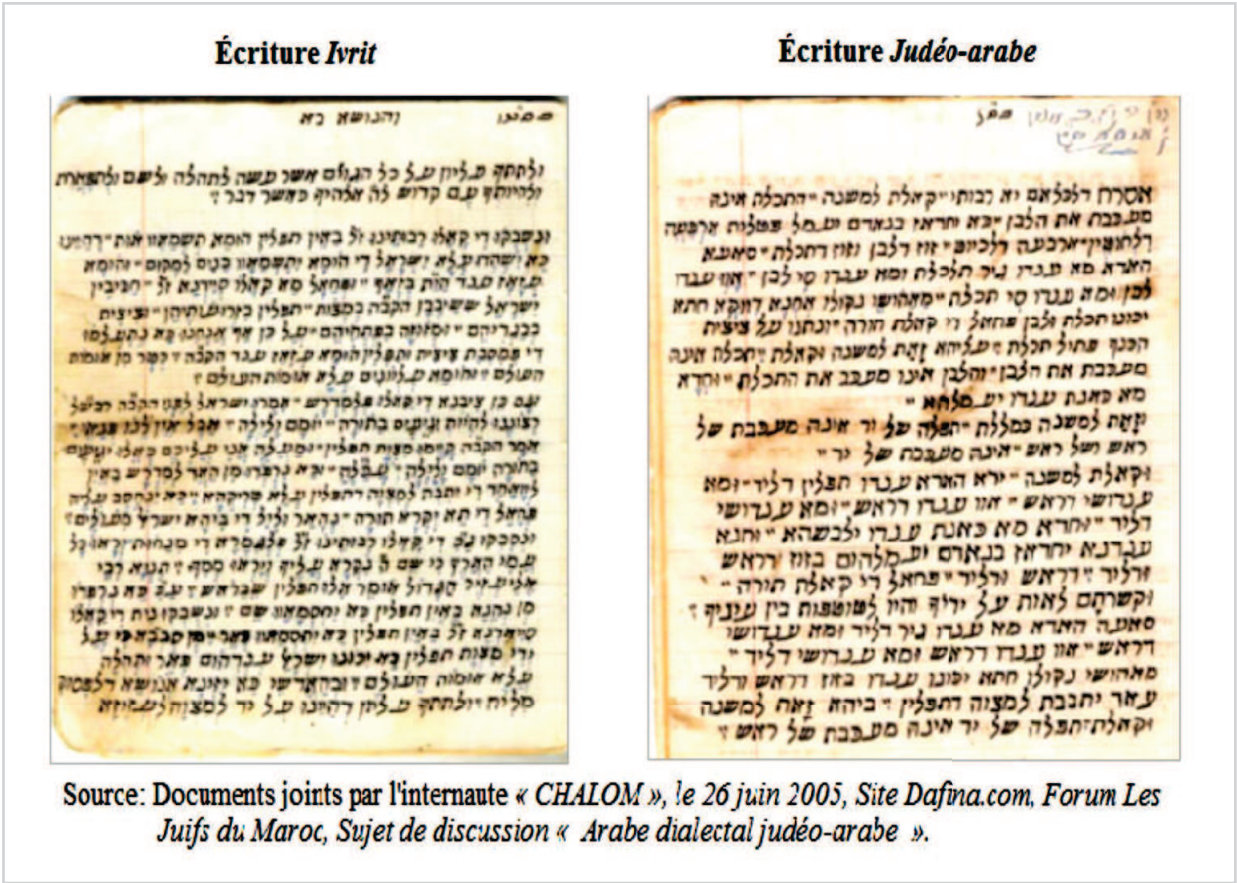

Figure 3.5 : **Exemples d'écritures en *Ivrit* et Judéo-arabe**.

[255] Message déplacé, Forum Dafina – *Les Juifs du Maroc, Arabe dialectal judéo-arabe*, Internaute « CHALOM » (IP enregistrée), le 26 juin 2005, http://dafina.net/forums/read.php?49,67223,page=4. En 2014, l'internaute « CHALOM » est toujours inscrit sur le site de Dafina.com.

La présentation de cet exemple permet de mettre en exergue que l'approche patrimoniale judéo-marocaine, par la *Web*-thématique de l'écriture hébraïque, est préférentiellement technique et faiblement spatialisante par rapport aux processus de patrimonialisation de Casablanca. Les commentaires qui accompagnent ces illustrations s'articulent autour de deux thèmes principaux avec d'une part, les aperçus historiques de l'écriture hébraïque, et d'autre part, la complexité de traduire et de reproduire ces différents signes conventionnels.

Les témoignages anciens de l'écriture hébraïque font référence aux connaissances savantes sur les écritures anciennes avec le *Ktav* (Écriture) *ivrit* ou l'écriture cananéenne qui était utilisée durant toute l'époque biblique du XIIIème au IIIème siècles avant notre ère, mais également l'écriture hébraïque, qui avait été adoptée et modifiée par les Araméens au XIème siècle avant notre ère. Cette dernière nommée *Ktav mérouba'* et plus connue sous l'appellation « écriture carrée » (Cohen, 1997)[256].

La terminologie de « Al-Yahadiyya » est mentionnée régulièrement par les internautes pour évoquer l'existence d'un dialecte judéo-arabe en période pré-islamique. Ce dernier aurait été localisé dans la péninsule arabe, et associerait sur une base dialectale arabe, des vocables hébreux et araméens. Les messages postés sur les pages des forums portant sur « l'écriture hébraïque » viennent enrichir progressivement les discussions électroniques qui orientent le sujet vers la période historique débutant juste après les conquêtes arabes. Il est mentionné à cet effet, que les Juifs installés au Maghreb incorporeront la langue des conquérants dans leurs écrits jusqu'à développer leur propre dialecte parlé, et ce n'est qu'à partir du Moyen Âge que les communautés juives du Maghreb développeront un système de signes distinctifs culturels et linguistiques afin de se différencier des Arabes. En substance, l'écriture judéo-arabe s'enrichissant d'éléments plus dialectaux, et les productions littéraires apparaissant de plus en plus en hébreux. Cette contextualisation rétrospective de « l'écriture hébraïque » est ponctuellement complétée d'éléments socio-linguistiques par certains membres des forums judéo-marocains du *Web*, mais la majeure partie de l'argumentaire électronique se fonde sur l'adoption des conventions orthographiques Talmudiques[257] par l'écriture judéo-arabe afin que soit préservée la judéité de la communauté juive-marocaine[258]. Par rapport

---

[256] Autre appellation *Ktav ashouri* ou « écriture assyrienne », en raison de son passage à Babylone ou Assyrie, Voir, Joseph Cohen, *L'écriture hébraïque, son origine, son évolution et ses secrets*, Éditions de Cosmogone, Lyon, 1997.

[257] Conformément aux autorités Rabbiniques du Moyen Âge, l'écriture *Rachi* correspond aux commentaires laissés, par la plus influente figure du Judaïsme, le *Rabbi* Shlomo ben Itzhak Ha Tzarfati (*Rabbin*, exégète et légiste du XIème siècle), sur la quasi-totalité de la Bible Hébraïque et du Tamuld de Babylone. Dictionnaire : *Le Petit Larousse illustré*, Éditions Larousse, p. 1667.

[258] L'internaute « Arielle » fait également allusion aux conventions qui transparaissent au niveau des retranscriptions graphiques avec deux principaux systèmes d'écriture : les scripts majuscules ou écriture dite *« Hetsi Kolmos »* réservée aux écrits officiels et religieux, et le système d'écriture en minuscule pour la correspondante quotidienne et profane. Commentaires extraits du message posté sur le Forum Dafina – *Les Juifs du Maroc, Arabe dialectal judéo-arabe*, Internaute « Arielle» (IP enregistrée), le 26

à cet aspect de la transmission de la judéité par rapport à l'adoption commune d'un système d'écriture, nous souhaitons faire référence à Haïm Zafrani lorsqu'il évoque que la formation des dialectes judéo-arabes ne peut être qu'une forme d'enrichissement dans la mesure où leurs transcriptions puissent s'opérer en caractères hébraïques (Zafrani, 1967 : 175-188)[259].

Nous avons visualisé l'ensemble des pages *Web* des forums judéo-marocains qui sont affilées à la thématique patrimoniale de l' « écriture hébraïque », et nous pouvons mentionner que cette dernière s'oriente, depuis sa création, de propos à la teneur contextuelle historique vers ceux qui s'apparentent à une étude linguistique complexe et sérieuse. Cette démarche patrimoniale virtuelle semble s'adresser directement aux jeunes générations afin qu'elles disposent d'éléments suffisants pour ne pas s'écarter du judaïsme authentique. Une forme d'authenticité préservée, en ce qui concerne les communautés juives du *Web*, eu égard à leurs approfondissements du domaine en question. Nous proposons à présent, d'illustrer quelques formes virtuelles de cet investissement patrimonial mémoriel.

– L'écriture pour spatialiser le patrimoine mémoriel

La plupart des internautes des sites communautaires judéo-marocains mettent en ligne des sujets qui ont déjà été publiés, et rares sont ceux qui expriment directement leurs messages avec l'alphabet hébreu latinisé. Techniquement, la pratique en question n'est pas très difficile puisqu'il suffit d'avoir les versions récentes des logiciels de traitement de texte dans lesquels figurent les différents signes diacritiques au niveau de la boîte de dialogue « caractères spéciaux ». Cependant, c'est une méthode opératoire, intuitive et fastidieuse. Par conséquent, en mode « azerty », celles et ceux qui communiquent régulièrement sur la *Toile* en hébreu optent pour d'autres procédés, comme la configuration de *software* tel que *BibleWorks*, afin de transférer la police *Hebrew Unicode Sil SR* dans les *Tools* (Outils) de la boîte de dialogue d'un logiciel de traitement de texte.

Seuls quelques sites hébreux aux thématiques spécialisées utilisent les ensembles alphabétiques grecs et latins pour le marquage des caractères pleins et défectifs des systèmes d'écriture consonantiques *Abjad* ou *Abugida* (Mandel, 2001)[260]. En ce qui concerne les sites

juin 2005, http://dafina.net/forums/read.php?49,67223,page=4.

[259] Haïm Zafrani, « Les langues juives au Maroc ». In : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°4, 1967, pp. 175-188. À travers ces propos, l'auteur évoque également un certain état d' « isolement » qui peut être mis en correspondance avec l'extinction des communautés juives du Maroc, et le concept de « rétrécissement » évoqué par André Levy en tant qu'expression d'un processus conjoint de baisse démographique et de repli sur soi. Cité par William Berthomière, Lisa et Gabriel Sheffer Anteby. In : *Centre et diaspora : la communauté juive marocaine à la fin du XX*ème *siècle*, *Presses Universitaires de Rennes*, 2005, pp. 265-285.

[260] À propos des systèmes consonantiques, le système *Abjad* se base principalement sur des consonnes et

communautaires judéo-marocains que nous avons consultés, ces pratiques sont très sporadiques et s'apparentent à celle des messages postés par l'internaute « Mittah » sur le site *Dafina.net*. Ces derniers ont été immédiatement traduits par une autre internaute enregistrée sous le pseudonyme de « Dafouineuse », afin que cet utilisateur intègre la discussion sans interrompre le fil de la conversation. La prise en charge des messages de « Mittah » par l'internaute « Dafouineuse », sur le site *Dafina.net*, se déroule de la manière suivante :

> « ùìåí, äééúé âø áøçåá äæä áùðú 1964 äáéú äøàùåï îöã éîéï äéä ùì îùôçú úåøæîï äáéú äùðé îéîéï äéä ùì îùôçú àéèç çáéá ùäàà àáà ùìé. àðé äééúé áï 14 åòæáúé àú îøå÷å. àåîø ìê îùäå? îöèòø, àáì ùëçúé àú äöøôúéú » (Premier message de l'internaute « Mittah »)[261].

> « îø îîï, îùôçúé äúôìïä ëì äùðéí îùðú 1955 åòã 1966 äáéú äëðñú "ñìä ãìôñéëï" àáà ùìé çáéá àéèç äéä ùìéç öéåø ëì äùðéí äáéú äëðñú. àðé åàç ùìé úîéã äúôìïðå éçã àéúå äáéú äëðñú. æåëø îùäå? îúðöì ùàéðé ëåúá áöøôúéú ëé ùëçúé äùôä. ùìåí ìê » (Deuxième message de l'internaute « Mittah ») »[262].

Quasiment sans aucune transition, à l'instar de ce qui se passe sur le forum, la traduction de l'internaute « Dafounieuse » apparaît en ces termes :

> « Bonjour, J'ai habité dans cette rue en 1964, la première maison à droite était celle de la famille TORJMAN, la deuxième maison à droite était celle de la famille ITTAH HABIB qui était mon père. J'étais âgé de 14 ans, lorsque j'ai quitté le Maroc. Cela vous dit quelque chose ? Excusez-moi, j'ai oublié le français (Traduction du premier message de « Mittah »)[263].

---

la vocalisation est optionnelle. Le système *Abugida* est également un système consonantique pour lequel, la transcription des voyelles est obligatoire : elles sont rajoutées, notées par des signes diacritiques ou elles apportent directement des modifications sur les consonnes existantes. Voir, Gabriele Mandel, *L'Écriture hébraïque : Alphabet, styles et calligraphie,* Flammarion, 2001. À propos du judéo-arabe marocain ou "il arabiyya dyalna" qui signifie "notre arabe" et l'arabe marocain "darija" ou "il arabiyya dilmsilmin" signifiant "l'arabe des musulmans". Voir Pinchas Cohen, *Les Juifs du Maroc et la langue arabe,* Préface de Hassan Aourid, Éditions Bouregreg Impressions, 2011.

261 Forum Dafina.net, *Les Juifs du Maroc,* Sujet de discussion « Le Mellah de Fès », deux messages consécutifs de l'internaute enregistré sur le forum sous le pseudonyme de « Mittah » (IP enregistrée), le 14 février 2007, http://dafina.net/forums/read.php?52,131628,page=3

262 Idem.

263 À la suite des messages postés par l'internaute « Mittah », la traduction simultanée proposée par l'internaute enregistrée sur le site Dafina.net sous le pseudonyme de « Dafouineuse ». L'internaute « Mittah » comptabilise seulement 9 messages alors que le membre « Dafouineuse » est bien plus actif avec un nombre de 4131 messages. Forum Dafina.net, rubrique statistique, au lien suivant : http://dafina.net/forums/read.php?52,131628,page=3

> « Monsieur, Madame, Ma famille a prié de 1955 à 1966 dans la synagogue "Sla El Fassiyne". Mon père Habib Ittah était CHALIAH TSIBOUR durant toutes ces années dans la synagogue. Moi et mon frère avons toujours prié avec lui dans cette synagogue. Cela vous rappelle quelque chose ? Je suis désolé de ne pas écrire en français car j'ai oublié la langue. Bien le bonjour » (Traduction du deuxième message de « Mittah »).[264]

Les traductions s'inscrivent de façon spontanée sans qu'aucun membre du forum ne les ait sollicitées, et selon la formulation suivante « Voici la traduction du 1er message de Mittah – Traduction du second message de Mittah » (Formulation de l'internaute ayant fait la traduction, « Dafouineuse, forum *Dafina.net*)[265] ». Le récit mémoriel n'est pas interrompu et le fil de la discussion se poursuit sur le thème de l'évocation des souvenirs de voisinages dans le *Mellah* de Fès.

En parcourant les autres discussions de la thématique patrimoniale portant sur l' « écriture hébraïque », nous n'avons pas trouvé d'autres références pouvant s'apparenter à celles de l'internaute « Mittah ». Cet exemple représente le seul élément pouvant justifier explicitement de l'utilisation de l'écriture "phonétique" judéo-arabe pour spatialiser le patrimoine mémoriel. La plupart des messages de cette thématique patrimoniale utilisent les références au dialecte judéo-arabe en tant que l'un des principaux vecteurs de l'identité judéo-marocaine. Nous proposons de présenter un exemple emblématique du débat dans lequel s'inscrit la majorité des sujets qui animent la thématique patrimoniale de l' « écriture hébraïque » au Maroc :

> « Voici encore quelques petits exemples concernant la différence entre le judéo-arabe et l'arabe dialectal : Nous avions eu un débat sur zenzlan et Jenjlan[266]. La lettre "J" n'existant pas en hébreux ce son a souvent été transformé en Z ou CH en judéo-arabe. Il y a quelques temps j'avais écrit had gadia en judéo-arabe tel que je me rappelais de mon enfance et un marocain musulman m'a envoyé un mail me précisant qu'on ne disait pas la DI Jab li baba (QUE mon père m'a apporté) mais Li jab li baba. En réalité, nous disons bien DI jab li, qui correspond au QUE araméen.

---

[264] Forum Dafina.net, op. Cit.

[265] Site Dafina.net, Sujet « Le Mellah de Fès », op. Cit.

[266] À propos de « zenzlan », l'internaute Albert Abitbol, dans le sujet « les épices », mentionne que « (…) naafa = anis au goût prononcé et zezlan = grains de sésame », *Noms de famille Juifs Marocains-Prénoms-Étymologie-Origine,* Message déplacé dans la catégorie « Nourriture-Cuisine », le 11 mars 2004, *Les Juifs du Maroc,* forum Dafinat.net, http://dafina.net/forums/search.php?51,search=,author=334,page=57,match_type=USER_ID,match_dates=0,match_forum=ALL,match_threads=

> C'est vrai que tout ça paraît un peu technique pour celui qui ne parle pas judéo-arabe mais c'est intéressant de voir la spécificité de ce langage judéo-arabe. » (L'internaute « PICHOU » cité par « Arielle », site *Dafina.net*)[267].

Qu'il s'agisse du site *Darnna.com* ou celui de *Dafina.net*, la langue dialectale judéo-arabe n'est pas le principal référent culturel comme peut l'être la langue berbère Tamazigh sur les forums *Web* qui sont dédiés à la culture Amazighe. Comme nous l'avons évoqué à travers l'exemple précédent, la référence au dialecte judéo-arabe apparaît clairement comme étant l'une des principales composantes de l'identité juive marocaine. Sur les forums du *Web*, les membres de la diaspora juive marocaine communiquent principalement leur attachement à leur pays d'origine. À travers l'apparent éclectisme des rubriques thématiques qui structurent les forums judéo-marocain et amazighs du *Web*, l'analyse de leurs contenus (sujets de discussion) permet d'arguer que les administrateurs et les modérateurs de ces sites, semblent désireux de fédérer leurs membres autour d'objets faiblement spatialisés. Une démarche dont nous supposons que la principale règle ait pour objectif de permettre l'agrégation d'un vaste ensemble d'éléments mémoriels. Ces derniers essentiellement à vocation patrimoniale, afin de permettre virtuellement la sauvegarde et la valorisation des représentations de ce qu'ils considèrent comme étant les composantes originelles de leurs héritages culturels respectifs. Ce principe de mise en collection, de données mémorielles au sein des thématiques patrimoniales des forums du *Web*, semble apparemment neutraliser la prédominance d'une de ces composantes originelles en tant que catalyseur spatial. Une démarche qui semble inscrire, le traitement des thématiques générales des forums judéo-marocains du *Web*, dans une dynamique faisant la distinction entre la territorialité de l'identité judéo-marocaine et celle des Juifs du Maroc (*i.e. :* usages de la ville et du quartier "*Mellah*").

---

[267] L'internaute, enregistré sur le forum Dafina.net sous le pseudonyme de « PICHOU », reprend les propos d'un autre membre du forum « Arielle », le 19 novembre 2005, Forum Dafina.net, *Les Juifs du Maroc,* Sujet de discussion « Arabe dialectal – judéo-arabe » (Envoyé par l'internaute « Dafouineuse »), http://dafina.net/forums/read.php?49,67223,115347#msg-115347. Le site Dafina.net permet d'accéder aux informations personnelles des membres du forum en cliquant sur leurs pseudonymes. Sur la fiche de renseignements de « Dafouineuse », il est possible de lire « Vrai nom : Modératrice ». L'internaute « Arielle » communique activement dans le forum, notamment au sein de la rubrique « Culture » dédiée aux expressions, proverbes et autres chants et comptines en judéo-marocain – judéo-arabe : http://dafina.net/culture.htm .

3. Les caractères graphiques en tant qu'outil de territorialisation

À travers la présentation générale des thématiques patrimoniales des forums du *Web*, nous avons mis en exergue que les caractères d'écritures sont une accroche symbolique des représentations virtuelles des valeurs culturelles des identités judéo-marocaine et amazighe. Afin de mettre en exergue la réalité des enjeux patrimoniaux que revêt la thématique abordant les signes de l'écriture, nous aurons recours à deux exemples relatifs aux pratiques et usages de ville, et notamment ceux concernant celle de Casablanca. Dans un premier temps, nous évoquerons, par rapport à une expérience personnelle de circulation à travers la ville, la difficulté de repérage spatial en fonction des variantes odonymiques utilisées pour désigner un même objet structurel de la ville (*i.e. :* avenues, boulevards, rues,…), et dans un deuxième temps, nous essaierons de faire émerger, qu'au-delà des difficultés de géolocalisation à travers la ville, l'action même de débaptiser des points de repère (boulevards, rues et autres places) est un acte très fort de territorialisation. Pour parvenir à mettre en exergue ce dernier, nous ferons référence, d'une part, à un post-scriptum de l'économiste marocain Fouad Laroui publié électroniquement sur le quotidien *Jeune Afrique*, et d'autre part, au contenu du *Facebook* d'une jeune casablancaise (*i.e. : Facebook SaveCasa* de Mouna Hachim).

– Casablanca et l'épreuve du sens de l'orientation

Les pays arabes, et le Maghreb ont des difficultés à appliquer un système uniforme d'écriture des noms de lieux locaux relevant de la transcription ou de la translittération. Nous avons eu l'occasion de faire le constat lors de nos différentes missions sur le terrain, et notamment, à l'occasion des différents rendez-vous qui nous ont été fixés dans différents arrondissements de la ville de Casablanca. Aucune difficulté pour géolocaliser le point de rencontre d'une manière générale, car les premières indications qui sont fournies pour arriver à destination se basent préalablement par rapport à l'angle d'un boulevard très connu comme celui du boulevard Mohammed V, et celui d'une rue moins populaire comme celle dénommée rue Aïn Louh (ex-rue Robert Surcouf). Cette dernière peut également être orthographiée sous la forme de rue "Sarcof" ou "Serkof" en fonction de l'interprétation phonétique de celui qui aura fait la retranscription.

L'interlocuteur que vous devez rencontrer affine généralement la localisation par un rapide historique toponymique qui débute assez souvent par l'exclamation suivante: « C'est

facile ! ». Vous ayant ainsi rassuré, votre interlocuteur enchaîne sur la partie explicative de l'itinéraire à suivre de la façon suivante : la rue El Khettani, c'est l'ex-rue de l'Istiqual, qui à son tour, était anciennement la rue Jean Morin. Ainsi, il faut arpenter avenues, boulevards et rues de la ville à angle droit tout en effectuant la lecture des plaques signalétiques de façon chronologique du haut vers le bas, lorsque cela est possible, et selon le code couleur, lorsque celles-ci ont été posées de façon désordonnée : c'est-à-dire que les plaques les plus anciennes (avant l'Indépendance) sont en inscriptions blanches sur fond bleu et inversement (inscriptions bleues sur fond blanc) pour les plaques posées après l'Indépendance du pays (Figure 3.6).

Figure 3.6 : **Ex-rue Ledru Rollin & ex-rue Jacques Cartier** (**Casablanca**).

La situation peut se complexifier en l'absence de signalétique en alphabet latin. En effet, lesdites plaques ont pu être enlevées ou badigeonnées de peinture afin de laisser la visibilité aux seules plaques retranscrites en caractères arabes. Autant de facteurs se conjuguant et rendant difficile le repérage à l'intérieur du tissu urbain historique pour ceux qui n'ont pas les "compétences locales" territorialisées. En périphérie immédiate de la ville, la localisation peut ne pas s'avérer plus aisée, car généralement, les plans des nouveaux quartiers lotis n'ont pas préalablement dénommé les grands axes du parcellaire. Pour seul repère, la numérotation des parcelles construites, ou en cours de construction : l'ensemble étant ponctué de parcelles vides où brille l'absence d'activités commerciales susceptibles de fournir les principaux points de référence pour les déplacements.

Les odonymes de la signalétique de la ville de Casablanca (*i.e. :* avenues, boulevards,

rues,…) nous ont été utiles pour spatialiser les informations qui nous ont été fournies, par nos différents interlocuteurs, afin que nous puissions les rejoindre en certains lieux de la ville. Mais, le fait que certains axes puissent combiner plusieurs dénominations possibles à compliquer nos déplacements, et nous avons pris la mesure que la difficulté de se repérer au sein de l'espace casablancais ne pénalise pas seulement les touristes, mais également les citadins et autres marocains du pays. Ces derniers s'insurgent également que certaines plaques signalétiques soient débaptisées alors qu'elles avaient résisté au mécanisme post-indépendance de gommage de l'empreinte française. Pour les signes ayant résisté à l'euphorie de l'arabisation, l'indélébilité de leurs dénominations perpétue à la fois le fait que cette mémoire n'appartienne plus seulement à la France mais également à l'histoire et au patrimoine du Maroc. Ainsi, les odonymes des plaques signalétiques peuvent figurer au rang de l'architecture casablancaise qui raconte, elle aussi, une partie de l'histoire du pays. La symbolique mémorielle nationale n'est pas seulement taillée dans la pierre, elle est également inscrite sur de simples plaques de métal servant à nommer les principaux éléments du tissu urbain (*i.e. :* avenues, boulevards, rues,…). L'ensemble formant une collection de signifiés et autant de signifiants pour égrener les différentes époques de la ville[268].

Nous avons fait allusion au fait que certains marocains expriment leur mécontentement par rapport à certains changements de noms, mais en quels termes électroniques (sur le *Web*) s'inscrit l'importance accordée aux sens odonymique choisis par leur ville ?

– L'importance accordée par le *Web* aux pratiques locales de la ville de Casablanca

En septembre 2009, les propos de l'économiste marocain Fouad Laroui apparaissent sur le quotidien électronique *Jeune Afrique* sous la forme d'un post-scriptum intitulé "Sauver Socrate". Dans ce dernier, l'auteur aborde la requalification odonymique de Casablanca en mentionnant que certaines pratiques ne font pas l'unanimité[269], contrairement à celles qui avaient été concédées juste après l'Indépendance. Il fait référence au remplacement de l'avenue des Régiments Coloniaux par le boulevard Ziraoui, mais il

[268] À propos des pratiques et des usages propres à chaque ville, Voir Topalov C., Coudroy de Lille L., Depaule J.-C., Marin B. *L'aventure des mots de la ville,* Éditions Robert Laffont, Coll. Bouquins, Paris, 2010, 1489 p.

[269] « En se promenant dans les rues de Casablanca, on peut constater que les noms ont tendance à changer de la façon la plus arbitraire qui soit. Certes, on peut concevoir que l'avenue des Régiments Coloniaux soit devenue le boulevard Ziraoui ou que les noms de certains colonialistes purs et durs aient immédiatement disparu à l'indépendance. Mais il y a des cas qui laissent songeur », Fouad Laroui, « Sauver Socrate », *Jeune Afrique*, *Toute l'actualité en continu*, le 01/09/2009, http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAJA2538p082.xml0/

fait également allusion à certains noms de colonialistes auxquels nous associerons le remplacement du boulevard Félix Faure (ancien président de la IIIème République française) par celui du boulevard Anoual[270] ; ou celui de la rue du commandant Provost[271] par celui d'une figure de la résistance rifaine, Mohamed El Hansali. Dans ce post-scriptum, l'auteur insiste sur le fait que l'usager de la ville marocaine peut trouver légitime que certains noms chargés intrinsèquement de valeurs coloniales eussent été remplacés par des noms dont les valeurs fassent davantage référence aux figures emblématiques ayant servi à la libération du pays. Néanmoins, il n'est pas pour autant question d'accréditer toutes les initiatives des autorités chargées des dénominations des rues, et notamment les décisions portant sur des critères pouvant être considérés comme des changements arbitraires (Laroui, 2009)[272].

Le *Facebook SaveCasa* de Mouna Hachim (jeune casablancaise) se positionne également sur les pratiques et les usages de la ville. Un réseau social du *Web* qui se mobilise dès lors que la transcription des noms des rues présente des anomalies orthographiques voire de transposition :

> « Vous êtes témoin d'une nuisance à Casablanca ? Envoyez-nous vos photos, l'adresse exacte de cette nuisance, le nom de l'arrondissement et nous nous chargerons d'envoyer un recommandé au Président de l'arrondissement» (Facebook - SaveCasa, Mouna Hachim, Janvier 2014)[273].

En adressant l'une de leurs requêtes à Kamal Daissaoui, Président de l'arrondissement de Sidi

---

[270] Le boulevard Anoual du nom du lieu où l'armée rifaine avait dérouté celle de Sylvester l'Espagnol en 1921 : les tribus berbères du nord du Maroc, avec à leur tête Mohamed Ben Abdelkrim El Khattabi, se rebellèrent contre le Protectorat espagnol.

[271] La dénomination de commandant Provost symbolise l'arrivée à Casablanca des puissances étrangères en 1907.

[272] Par rapport au changement arbitraire de certains noms de rue, Fouad Laroui s'est exprimé par rapport au remplacement de la rue Galilée par celle de la rue Taha Hussein. Un sujet qui fait référence à ces nombreux cas qui « laissent songeur » mais également au fait que la plupart des rues, des quartiers nouvellement lotis restent sans nom : « Taha Hussein était un grand monsieur, un écrivain de talent, un érudit. À tous ces titres, il mérite pleinement d'avoir sa rue. Mais fallait-il pour autant jeter Galilée dans les poubelles de l'Histoire ? Le Maroc est en pleine croissance urbaine, il se crée tous les mois des quartiers entiers à Casablanca. Pourquoi ne pas mettre Taha Hussein là, lui donner son avenue et laisser les mânes du pauvre Galilée en paix ? Faut-il croire que la commission chargée de baptiser les rues de Casablanca ne savait pas qui était Galilée? Ou bien voulait-elle, en l'excluant de la ville, donner des gages à ceux qui veulent nous jeter dans les Moyen Âge de l'esprit, ceux qui disent :"Il n'y a que le Livre, la Terre est immobile et au diable Galilée" Mais alors, au diable également Newton, Pasteur et Einstein, abêtissons-nous, tristement hirsutes, et que toutes les rues s'appellent Ibn Taymiyya », (Ibn Taymiyya ou Ibn Taymiyah "1263-1328" est l'un des Théologien musulman le plus influent), Fouad Laroui, « Sauver Socrate », *Jeune Afrique*, op. Cit.

[273] La vigilance citoyenne virtuelle mobilise des milliers de Casablancais sur le terrain, *Facebook Save Casa,* Mouna Hachim, « Save Casa exige la correction d'un nom de rue "Dila Securite social" », Janvier 2014, https://fr-fr.facebook.com/pages/Save-Casa-Mouna-Hachim-Maire-de-coeur/554490987976529

Belyout, les membres du groupe *SaveCasa* demande la correction du nom de la plaque « rue de la sécurité sociale » ayant été malencontreusement retranscrite par « Dila Securite social ». À cette action s'ajoutent celles qui viennent demander aux Présidents des arrondissements respectifs, la correction orthographique d'autres noms de rues parmi lesquels, la « rue Mecheal Ange » et la « rue Algeir[274] » (Figure 3.7).

Source : Photographie publiée par Ahmed Hamid sur le site de Save Casa
https://fr-fr.facebook.com/pages/Save-Casa-Mouna-Hachim-Maire-de-coeur/554490987976529

Figure 3.7 : **Erreur de retranscription de nom propre** (**Casablanca**).

Au premier abord, les actions peuvent apparaitre quelque peu anodines, mais ces revendications « citoyennes » reposent néanmoins sur une bonne connaissance de l'opérabilité de leurs actions. En effet, les décisions peuvent être directement prises par les Présidents des arrondissements concernés sans qu'ils aient besoin d'en référer aux autorités de tutelle dont ils dépendent, conformément à l'article 69 de la loi n°78-80 portant charte communale. Les décisions sont directement applicables dans la mesure où les modifications réclamées ne portent pas sur des noms faisant référence à des hommes publics ou des événements historiques. Dans le cas contraire, ces initiatives citoyennes auraient probablement reçu des fins de non-recevoir, étant donné que selon la charte communale du 3 octobre 2002, et pour les villes de plus de 500 000 habitants, les décisions sur les dénominations prises par les conseils d'arrondissement sont exécutoires qu'après avoir été approuvées par le Ministre de l'Intérieur en personne ou ses délégués pour les communes urbaines, et *Wali* ou gouverneurs, pour les communes rurales[275].

La reconnaissance des initiatives du groupe de *Save* Casa réside dans le fait que la majorité

[274] Au 31 de la rue d'Alger, se trouve l'Institut Cervantes pour l'apprentissage de l'Espagnol mais également pour la découverte et la valorisation des différentes cultures du monde hispanique.
[275] Article 73 de la charte communale.

de leurs réclamations ne portent pas sur la remise en cause des critères de dénomination ; il semblerait que se cantonner à l'inventaire des noms propres mal orthographiés soit acceptable alors que plus périlleuse paraîtrait l'initiative de souligner que la traduction, en arabe de la rue Réunion « rue Alijtimma », fasse référence à l'action de se réunir alors qu'il est question à l'origine de l'île éponyme du même nom.

Un cran supérieur dans l'implication du groupe *Save Casa*, et c'est la notion de territorialisation que nous abordons[276]. Il ne s'agit de superposition de valeurs symboliques ou idéologiques, mais tout simplement, de la substitution des nouvelles valeurs à celles des affectations d'origine. En ce sens, il serait intéressant d'observer comment serait accueilli, par la commission chargée de rebaptiser les noms des rues de Casablanca, le fait que *SaveCasa* mette en exergue que cette dite commission privilégie une certaine politique d'arabisation des odonymes de la ville. Un nouvel « Hommage », un nouveau titre de « Reconnaissance » seraient-ils décernés, par les représentants officiels de la ville de Casablanca, à Mouna Hachim (*i.e. :* élue Maire de cœur de Casablanca) ?

Figure 3.8 : Facebook SaveCasa a partagé l'hommage rendu à Mouna Hachim (Maire de cœur)[277].

[276] À propos de la territorialisation, Voir les travaux de Bernard Debardieux et Angelo Turco. In : *Territoires-Territorialité-Territorialisation. Controverses et perspectives,* Presses Universitaires de Rennes, Coll. *Espace et territoires*, 2009, 228 p.

[277] Mouna Hachim. « Maire de cœur est sur Facebook », *Facebook SaveCasa*, le 8 janvier 2014, https://fr-fr.facebook.com/pages/Save-Casa-Mouna-Hachim-Maire-de-coeur/554490987976529

La figure ci-dessus concerne l'« Hommage de reconnaissance » ayant été décerné à Mouna Hachim par le Comité d'organisation du Symposium Casablanca, le 08 janvier 2014, et selon la formulation suivante : « Eu égard de son intérêt pour le développement harmonieux de la ville de Casablanca, et pour son engagement sans limites et son implication affective ». Les représentations électroniques auxquelles nous venons de faire référence (*i.e. :* publication sur *Jeune Afrique* et *Facebook SaveCasa*) nous ont permis d'esquisser que le changement de noms (avenues, boulevards, rues,…) est un acte très fort de territorialisation ; cependant, les thématiques générales patrimoniales des forums judéo-marocain et amazigh du *Web* ne nous ont pas livré une lisibilité aussi nette du phénomène en question. Nous supposons que des sous-thématiques plus spécialisées (*i.e. :* faisant référence à l'ordre de l'intime, aux expériences vécues) soient plus en mesure de livrer l'aspect territorial des langages patrimoniaux du *Web*.

L'environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web* est conditionné au sein du vaste espace numérique du *Net.* Comme nous l'avons vu dans un premier temps, ce dernier se structure essentiellement par deux composantes principales (*i.e. :* informative et communicationnelle). Un espace virtuel régi par des règles numériques générales de diffusion de l'information (*i.e. :* visibilité et accessibilité), et auxquelles s'ajoutent les modalités d'utilisations des forums du *Web* (*i.e. :* Chartes des forums *Chleuhs.com* et *Darnna.com*) imposées par leurs administrateurs. Par rapport aux contextes d'usages virtuels (*Net*), le choix d'utiliser l'événement d'actualité politique du « Printemps arabe » nous a permis de tester le positionnement des forums communautaires judéo-marocain et amazigh par rapport à un sujet ayant été fortement médiatisé sur le *Net en* 2011, et dont l'accroche spatiale de l'événement (Maghreb) était censée capter l'attention des utilisateurs de ces structures de discussions communautaires (*i.e. :* forums judéo-marocain et amazigh du *Web*).

Le sujet du « Printemps arabe » a servi d'élément comparatif pour organiser le traitement statistique des thématiques générales du forum *Chleuhs.com* (Approche quantitative). En essayant de mesurer l'intérêt porté par la communauté amazighe du *Web* à ce sujet d'actualité politique, nous avons mis en exergue, d'une part, que les résultats obtenus devaient être pondérés impérativement par une approche qualitative (*i.e. :* lissage et harmonisation des données), et d'autre part, que la catégorie « Actualité » de la « Section Principale » du forum *Chleuhs.com*, dans laquelle s'inscrit le sujet qui traite des événements du « Printemps arabe », n'est pas représentative des thématiques patrimoniales générales du forum, et pour lesquelles, la préférence des utilisateurs semble s'inscrire, majoritairement, dans les catégories culturelles des sections « Principale » et « Culture » du forum (*i.e. : Art-cultures et traditions, Littérature et poésie, général, environnement-développement*

durable et écologie).

Cette démarche nous a servi de cadre représentatif pour balayer le champ structurel général des thématiques patrimoniales des autres forums à l'étude, et d'en déduire, d'une part, la « spatialité particulière » (*i.e. :* différences de circonscriptions territoriales) des thématiques patrimoniales des forums communautaires du *Web*, et d'autre part, que ces espaces communicationnels du *Web* (forums judéo-marocain et amazigh), contrairement aux réseaux sociaux (Facebook et Twitter), ne sont pas des espaces de socialisation politique. L'événement politique paroxystique du « Printemps arabe » exposé sur le *Net* a été considéré par les membres des forums judéo-marocain et amazigh du *Web*, sans pour autant les détourner de l'objectif principal de la patrimonialisation virtuelle des valeurs culturelles de leurs identités respectives.

Dans un deuxième temps, les exemples de l'alphabet *Tifinagh*-IRCAM et de l'écriture hébraïque nous ont permis d'illustrer à quels types de thématiques patrimoniales s'apparente la tendance générale de fonctionnement des forums judéo-marocain et amazigh du *Web*. La présentation de la thématique des caractères d'écriture, nous a permis de mettre en exergue que l'écriture était une valeur culturelle partagée par les communautés Judéo-marocaine et Amazighe du *Web*, mais également, qu'elle s'inscrivait patrimonialement suivant deux approches différentes.

Par la présentation du débat virtuel portant sur l'alphabet *Tifinagh*-IRCAM, et organisé par le site Tamurt.info (Forum amazigh du *Web*), nous avons mis en lumière le positionnement des membres du site par rapport à la vision académique d'un ancien membre de l'Académie Berbère, (Mohand Ourandhane Khacer), présentant la standardisation de l'alphabet de la langue berbère (*Tamazight*) comme un gage d'amazighitude. La convergence des réactions des internautes par rapport au refus de voir « folkloriser » leur langue par le choix d'un alphabet cunéiforme (*Tifinagh*-IRCAM), nous a permis de corroborer le fait que, la « spatialité particulière » des amazighs du *Web* semble reposer sur une circonscription spatiale large (*i.e. :* supranationale), et assez représentative de l'étendue géographie relative à la localisation cartographique des variantes dialectales Berbères en Afrique (Carte 3.2, p. 203). C'est en ayant à l'esprit, ce constat de territorialisation diffuse des valeurs patrimoniales amazighes du *Web* (*i.e. :* absence de représentation de l'échelle territoriale de la ville "Casablanca"), que nous avons essayé de faire émerger, à partir d'une thématique voisine (l'écriture hébraïque), à quel niveau se situe l'échelle territoriale de la spatialisation des valeurs patrimoniales de l'identité Judéo-marocaine du *Web*.

La présentation d'extraits de discussions issus du forum *Dafina.net* a permis de mettre en exergue que cette thématique patrimoniale était préférentiellement dédiée à l'expression d'analyses relevant du registre linguistique et sémiotique. La manière de traiter la thématique de l'écriture hébraïque, et notamment le dialecte judéo-arabe, apparaît comme

une démarche importante, de la part des membres du site, de positionner les valeurs fondamentales de l'identité juive marocaine. Par rapport à ces dernières, il semble que le principe de fractionnement, en autant de thématiques correspondantes, ait pour objectif d'éviter que l'une d'entre-elles serve de catalyseur spatial : la territorialité de l'identité judéo-marocaine semblant devoir ne pas se confondre avec celle des pratiques quotidiennes des Juifs du Maroc (*i.e. :* échelle territoriale de la ville et des quartiers "*Mellah*").

Dans la continuité du dénominateur culturel que représente l'écriture d'une manière générale, et particulièrement pour les identités judéo-marocaine et amazighe du *Web*, nous avons cherché à déterminer si les caractères de l'écriture pouvaient par eux-mêmes, constituer un signe patrimonial de territorialisation. En se basant sur nos expériences personnelles, à travers notre objet d'étude (*i.e. :* missions scientifiques de terrain à Casablanca), nous avons voulu privilégier, d'une part, la valeur polysémique des odonymes de la ville (*i.e. :* localisation des objets urbains et de leurs représentations), et d'autre part, le fait que les thématiques générales des forums judéo-marocain et amazigh du *Web* ne sont pas les vecteurs privilégiés par lesquels se transmettent les signes de territorialisation (locaux) des représentations virtuelles des valeurs judéo-marocaine et amazighe du *Web.*

Les différents constats d'analyse abordés dans ce chapitre, nous amènent à considérer que les éléments de correspondances, entre les valeurs patrimoniales de la diaspora marocaine du *Web* et les processus de patrimonialisation de Casablanca, se positionnent au niveau d'un autre registre que celui abordé par les thématiques patrimoniales générales des forums judéo-marocain et amazigh du *Web*. Ainsi, il est question d'émettre l'hypothèse que des sous-thématiques plus spécialisées (*i.e. :* pratiques culturelles plus personnelles : intimité des lieux, sensibilité artistique), soient davantage en mesure de nous livrer une territorialisation plus fine (*i.e. :* échelle de la ville : Casablanca) des langages patrimoniaux des identités judéo-marocaine et amazighe du *Web.*

CHAPITRE 4

Les langages patrimoniaux du *Web*

Le langage est au préalable, un moyen de communication permettant aux hommes de manipuler les éléments culturels dans lesquels ils évoluent et par là même, de préparer leur intégration dans les sociétés produisant ces référents culturels. Le langage est pluriel, et celui des hommes s'en distingue d'une manière générale et selon le même principe que pour le langage virtuel (langage informatique), un langage auquel nous avons associé ce dernier, car outre le fait d'être tous deux des instruments de communication, le langage humain a également une fonction sociale.

Le développement de ce chapitre se structure, dans un premier temps, autour de l'approche technique de l'information de la diaspora marocaine du *Web* afin de mettre en perspective la manière dont est abordé le traitement de l'information discursive des forums communautaires, et la nécessité d'entreprendre une démarche d'adaptabilité méthodologique pour appréhender le contenu des discussions de ces forums électroniques. Cette approche technique des langages patrimoniaux du *Web* se poursuivra par le développement d'un argumentaire axé sur la présentation des réalités virtuelles patrimoniales amazighes et judéo-marocaines du *Web*, en privilégiant d'une part, l'hypothèse que la « réalité virtuelle » puisse être une technique immersive en temps réel, et d'autre part, en considérant les projections patrimoniales du *Web* en tant que technique de mise en scène virtuelle des communautés marocaines diasporées et connectées sur la « Toile ».

Dans un deuxième temps, la progression de ce chapitre orientera l'analyse vers un essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora marocaine du *Web.* L'élaboration de celui-ci

découlera de l'exposé préalable de deux langages communicationnels extraits des forums *Darnna.com* (communauté judéo-marocaine du *Web*) et *Bladi.net* (communauté berbère du *Web*). De la nature des informations recueillies par l'analyse des extraits de discussions des sites *Darnna.com* et *Bladi.net* (*i.e. :* sous-thématiques des forums), procédera un essai de spatialisation des initiatives de territorialisation à distance avec d'une part, la présentation d'un inventaire d'objets urbains, et d'autre part la matérialisation cartographique de cet inventaire avec une localisation structurelle des objets urbains, et une représentation spatiale du degré de territorialisation qu'ils sont supposés véhiculer.

4.I. L'approche technique de l'information de la diaspora marocaine du *Web*

En géographie, prendre en considération des représentations, c'est faire le constat préalable que les espaces sont à la fois perçus et qu'ils revêtent un système complexe de valeurs (Bailly, 1995 : 10-13). L'appréhension des représentations en géographique s'inscrit en ce sens dans la lignée de la psychologie sociale et cognitive pour laquelle, la « configuration mentale ou objectale » ne peut s'affranchir d'un référentiel spatial (Staszak, 2003 : 792)[278].

Par rapport à un récit de voyage extrait d'une plateforme communautaire *Web*, on se propose d'aborder les supports matériels et/ou idéels des représentations de la ville de Casablanca par la diaspora juive marocaine.

Selon le concept développé par E. Durkheim en 1898, les représentations sociales se définissent comme un ensemble de représentations siège d'une conscience collective qui se différencie et s'oppose *de facto* aux représentations individuelles (Blanc, 2006). Nous postulons que percevoir les représentations sociales de la diaspora juive-marocaine, à travers les expériences personnelles[279] des membres de sites communautaires du *Web*, ne s'inscrit pas en faux par rapport au concept théorique des représentations sociales, dans la mesure où les représentions individuelles ne sont pas déconnectées du contexte social et que la conscience collective émane de la combinaison de l'ensemble des individualités.

[278] J-F. Staszak, « Représentation de l'espace et carte mentale ». In : J. Lévi et M. Lussault, (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2007, pp. 792-793 et pp. 132-133.

[279] « (…) les représentations dites mentales (…) on dira d'elles qu'elles sont des schémas cognitifs élaborés à partir d'expériences personnelles ou interpersonnelles, et d'informations reçues ou transmises. ». In : J. Lévi et M. Lussault, (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2007, p. 791.

4.I.A. Les forums communautaires du *Web* : traitement de l'information et adaptabilité méthodologique

En informatique, les forums communautaires occupent une place considérable dans les espaces de discussions publiques du *Web* (*i.e. :* les moins importants quantitativement sont au moins ouverts à plusieurs participants). Les contenus de ces discussions représentent une importante source d'informations pour la constitution de notre corpus. Par conséquent, nous avons retenu cinq forums principaux[280] en fonction de leur date de création (au moins trois ans), leur nombre d'adhérents (plusieurs milliers) et la diversité des catégories de sujets proposés : culturel, social, politique et institutionnel.

Sous ces conditions, nous rappelons que les forums suivants ont été retenus :

- ✓ Le *forum social Amazigh et Chleuh* (*www.Chleuhs.com)*
- ✓ Le *forum des marocains de France* (*www.Bladi.net)*
- ✓ Le *Net des Juifs du Maroc* (*www.Dafina.net*)
- ✓ Le *forum des communautés originaires du Maroc : les Juifs du Maroc – Patrimoine culturel et forum de discussions* (www.*Darnna.com)*

Nous rappelons également que dès lors que le dépouillement de ces forums ne nous a plus fourni assez d'éléments convergents voire opposables à ceux du corpus « Processus patrimoniaux » (*i.e. :* publications scientifiques d'articles en ligne), nous avons pris en compte d'autres sources afin d'alimenter le corpus « Identités culturelles » (*i.e. :* sélection de discussions à travers les forums du *Web*). Il s'agit des sources d'informations électroniques suivantes :

- ✓ Le *forum du Maroc à portée de clic* (*www.yabiladi.com)*
- ✓ Le *forum de Votre lien avec la Kabylie (www.tamurt.info)*
- ✓ Le *forum de la Communauté online – La voix de la communauté juive de France* (*www.col.fr*)
- ✓ Les sources orales (vidéo) issues du campus numérique juif (*www.akadem.org*)
- ✓ Les publications numériques des mouvements associatifs comme *Casamémoire* ou *Mutual Heritage* (www.casamemoire.org et www.mutualheritage.net)

[280] Voir la présentation partielle des portails des sites en question par lesquels on accède aux contenus des forums des communautés originaires du Maroc. Annexe 4- Présentation des pages d'accueil (portails) des sites communautaires consultés, p. 411.

Par la création du corpus « Identités culturelles », nous cherchons à rendre compte des enjeux sociaux de la fonction patrimoniale à partir des messages postés sur les forums du réseau Internet. Il s'agit de discours « atypiques » par rapport aux récits spécialisés du corpus « Processus patrimoniaux » auxquels ils sont confrontés. Il s'agit de discours qui enrichissent le débat en rendant compte des mécanismes de variation de la fonction patrimoniale et de ses possibilités d'évolution. Néanmoins, conscient que ces recueils de données peuvent tendre vers la généralisation de phénomènes singuliers, l'analyse a été régulièrement ponctuée par d'autres critères de recherche (*i.e. :* multisource, multiscalaire et diachronique).

Certains problèmes sont néanmoins inévitables concernant l'élaboration de ce type de corpus. En l'occurrence, lorsqu'il est question de les exploiter selon le mode de l'analyse conversationnelle, car la difficulté réside dans la catégorisation du corpus. Il est ici question d'évoquer, une structuration double avec d'une part, la manière dont les utilisateurs organisent leurs interventions (*i.e. :* structuration même des conversations) et d'autre part, la méthode d'analyse des discussions des forums du *Web* (*i.e. :* structuration scientifique des conversations). Nous utilisons l'analyse conversationnelle des forums de discussions accessibles par le réseau internet (*Usenet*) pour rechercher les valeurs patrimoniales à travers le discours ordinaire d'identités numériques. Ces communications, médiatisées par ordinateur, présentent l'avantage d'une grande accessibilité que l'aspect éphémère vient aussitôt contrebalancer, c'est-à-dire que leurs auteurs, les modérateurs peuvent décider de les supprimer du jour au lendemain.

Exploiter le contenu de ces conversations et la question d'éthique a rapidement été l'une de nos préoccupations principales. Même si le droit se fonde principalement sur les personnes physiques et morales, il a connu quelques adaptations pour renforcer la notion d'identité et son applicabilité à l'ère numérique. C'est avec cette adaptabilité juridique à l'esprit, et pour ne pas verser dans une pratique délictueuse, que nous analysons les forums *Web*. Cependant, nous n'avons jamais considéré l'aspect juridique comme une contrainte méthodologique, puisque la notion d'éthique est le principal élément de catégorisation pour ce genre de corpus. L'analyse du contenu de ces identités numériques suppose d'avoir pleinement conscience qu'il s'agit de liens technologiques entre des entités réelles (personnes physiques) et des entités virtuelles (leurs représentations numériques). C'est à travers cet espace conversationnel que nous tentons de rechercher de quelle manière, un objet porteur d'héritage devient un patrimoine et dans quelle mesure, ce patrimoine est susceptible de restituer la mémoire des lieux.

1. Le traitement de l'information discursive des forums du *Web*

Par rapport au corpus de ressources documentaires traditionnelles, la constitution d'un corpus électronique à partir de données discursives des forums du *Web* pose un véritable problème. En effet, à la différence des corpus scientifiques des revues électroniques en Sciences Humaines et Sociales, les sites qui hébergent les conversations d'internautes ne représentent pas : « [un corpus au sens d'] (...) une collection de données langagières qui [serait] sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage » (Sinclair, 1996a : 4). Cette carence nous a imposé, pour les besoins de notre recherche, d'adopter certaines dispositions d'ordre méthodologique propre aux études linguistiques, comme l'analyse du registre des données langagières. Un choix techniquement difficile à réaliser, d'autant que le résultat est censé nous éclairer sur la manière dont les individus participent individuellement ou collectivement à la construction de leurs identités, et notamment à travers la mise en valeur du patrimoine culturel matériel et immatériel. Établir des parallèles entre les corpus d'essence différente c'est, avant toute chose, essayer de déterminer par quel moyen il va être possible de les faire communiquer. Préalablement et d'une manière générale, nous avons procédé à la moisson des forums de discussions du *Web* et des plateformes de publications scientifiques, selon la base de « critères explicites »281 et notamment les critères sémantiques et syntaxiques qui suggèrent selon Marie-Anne Paveau que, « (…) le nom propre [ai] un sens, et même des sens qui vont dans tous les sens de la mémoire, de la culture, de l'idéologie, de l'émotion et de l'histoire, [et que] cela implique évidemment que l'on se penche sur son signifié » (Paveau, 2009 : 137).

Certains « noms propres » et « noms de mémoire », ont été choisis comme termes référentiels. Il s'agit des occurrences ayant servi à l'interrogation des conversations d'identités ordinaires des forums, ainsi qu'à celle des publications scientifiques des bases de données électroniques. Ces termes référentiels s'apparentent aux registres langagiers spécialisés de la communauté scientifique et à leurs transpositions pour interroger les communautés de *forumistes* (*i.e. :* terminologie par laquelle, les internautes désignent les participants aux forums du *Web*). De la sélection d'éléments conversationnels à celle

[281] « Il est important de noter ici que la sélection des données langagières repose non seulement sur des critères linguistiques comme la richesse du vocabulaire ou la variabilité syntaxique, mais aussi sur des critères extralinguistiques, par exemple le choix de types de textes constituant un corpus (par ex. Clear 1992, Biber 1994). Selon les deux catégorisations données ci-dessus, ce qui différencie les corpus des collections arbitraires, comme le *Web*, c'est le fait que les corpus sont constitués sur la base de critères explicites », Geyken Alexander, « Quelques problèmes observés dans l'élaboration de dictionnaires à partir de corpus », *Langages*, 2008/3 n°171, pp. 77-94, http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=LANG_171_0077

d'articles scientifiques de référence, il est question de rechercher les signifiés et les signifiants des termes référentiels sélectionnés. Par « noms propres », il est question d'aborder les termes relatifs aux identités berbère et judéo-marocaine par rapport aux termes que fait graviter le triptyque conceptuel « Mémoire-Patrimoine-Territoire » (*i.e. :* citadinité, urbanité, citoyenneté). Les « noms de mémoire » font référence aux noms évoquant la ville de Casablanca, ceux des quartiers mais également, ceux d'institutions ou autres noms de fêtes et de Saints. Si la communauté scientifique cherche davantage à associer des concepts à des noms référentiels (signifiés), les communautés du *Web*, cherchent plutôt à définir la matérialité de ces mêmes référentiels (signifiants). Cette démarche se positionne dans la perspective d'une analyse des discours renouvelée par la cognition sociale, dans la mesure où le « nom propre », comme le « nom de mémoire » sont de puissants organisateurs cognitifs sur le plan de la catégorisation (Paveau, 2006-2007).

Les types de discours contenus dans les forums se prêtent facilement à l'établissement de « corpus non-construit », des « corpus-collection » ou « corpus-sondage » pour lesquels, l'élément langagier est utilisé en tant qu'observatoire privilégié pour la saisie de la dimension cognitive du discours. L'analyse de « corpus construit », comme ceux hébergés par les plateformes de publications scientifiques, permet de rendre compte du fonctionnement d'un élément langagier dans un ensemble discursif donné. Il s'agit de discours, scientifiquement structurés autour de la notion patrimoniale, qui représentent la base pour l'élaboration de notre propre corpus « Processus patrimoniaux ». Le protocole d'analyse, que nous avons sélectionné, s'appuie à la fois sur l'étude des discours savants et ceux des *forumistes* en fonction de l'objectif comparatif de notre problématique, afin d'établir un lien entre les processus de patrimonialisation de Casablanca et l'éventuelle influence sur ces derniers par la réappropriation mémorielle patrimoniale du *Web* (*i.e. :* diaspora judéo-marocaine et berbère). Un lien que nous avons abordé dans le chapitre 1 par le biais de la « fonction patrimoniale du territoire », et dont nous rappelons le mode pluriel d'appartenance au territoire selon les propos de Michel Bruneau : « (…) lieu ou un territoire d'origine, (…) des "patries perdues" avec lesquels une population diasporique s'efforce de maintenir un lien ne serait-ce qu'imaginaire. Mais il y a également le territoire d'installation ou d'accueil, étranger par définition et avec lequel les communautés diasporiques cherchent un ancrage territorial à l'aide de marqueurs, ou en créant des micro-territoires se référant à la mémoire du territoire d'origine » (Bruneau, 2006 : 328).

Cette approche méthodologique impose de porter un regard réflexif sur l'usage des données et le développement des humanités numériques. Prendre en considération la constante évolution des sources qui leurs sont associées en matière de stockage, de diffusion mais également, par rapport à leurs modes d'exploitation et notamment en ce qui concerne

l'exploitation des archives orales. Cela signifie faire preuve d'une certaine adaptabilité par rapport au traitement de l'information. Cette approche est essentiellement basée sur le renouvellement méthodologique et l'hétérogénéité des démarches qu'elle suppose. Elle est donc subordonnée à toute une série d'interrogations qu'évoque Sophie Moirand et à laquelle nous avons adhéré : « (…) la construction des corpus, la constitution des catégories d'analyse et la détermination des "observables", le choix de l'arrière-plan conceptuel et des théories du langage qui découlent des hypothèses que l'on fait et des convictions que l'on acquiert à la lecture des travaux déjà effectués par d'autres » (Sophie Moirand, 2009).

2. L'adaptabilité méthodologique pour le traitement de l'information discursive des forums du *Web*

L'adaptabilité, par rapport au traitement de l'information, a reposé sur le fait de devoir réaliser nos propres corpus (*i.e. :* « Processus patrimoniaux » et « Identités culturelles »)[282], à partir de corpus déjà existants et de nature différente dont un « corpus instrumenté » et un « corpus arbitraire » (*i.e. :* publication d'articles de revues scientifiques en ligne et discussions des forums du *Web* de la diaspora marocaine). Le « corpus instrumenté » nous a servi à définir notre corpus « Processus patrimoniaux » et ne nous a pas posé de problèmes particuliers. Il est parfaitement normé et relève de règles de constitution, de préservation et de diffusion strictes. En revanche, le « corpus arbitraire » ayant servi à définir notre corpus « Identités culturelles », a été plus problématique à constituer car les exigences scientifiques citées précédemment échappent aux forums. En effet, d'un point de vue structurel, les administrateurs des forums du *Web* préfèrent répondre à d'autres prérogatives essentiellement basées sur l'aspect fonctionnel, juridique et temporel. La principale caractéristique des corpus arbitraires étant de préserver l'information dans son état initial de production. La détermination d'un tel corpus, pour l'extraction de signifiants et de signifiés, s'est avérée plus subtil et cela pour plusieurs raisons dont principalement, l'éphémérité des discussions qui s'inscrivent dans les forums de discussions, la quasi absence de structuration des thématiques, et les erreurs qui en découlent. Un ensemble de contraintes qui forcent à un certain pragmatisme. Ce dernier favorisant les rubriques générales et celles pouvant s'apparenter à notre champ d'étude, au détriment d'une prise en compte intégrale de la production des sites sélectionnés. D'où, la nécessité de naviguer d'un site à l'autre pour trouver les éléments recherchés.

[282] Voir Annexe 5. Présentation de la structuration interne du corpus « Identités culturelles », p. 145.

Si la méthode d'analyse des formes suggère que la constitution du corpus « Identités culturelles » soit restrictive, il est à préciser que notre démarche ne s'inscrit pas dans une recherche de géographie quantitative, et que l'échantillonnage sélectionné permet seulement de faire le lien avec les observations de terrain et les écrits académiques. Comme nous l'avons mentionné, cette appréhension globale des forums de discussions du *Web* répond également aux critères ayant été retenus pour l'interrogation des bases de données spécialisées. Ces dernières ayant été interrogées à partir de requêtes contenant les occurrences préalablement définies pour la constitution du corpus « Processus patrimoniaux » (*i.e. :* les références évoquées par le triptyque conceptuel mémoire-patrimoine-territoire). Les occurrences en question relèvent du registre langagier spécialisé de la communauté scientifique ayant été transposées, pour les mêmes domaines, vers les discussions des membres des forums communautaires. Il a été mentionné que l'exploration des données et les échantillonnages que nous avons prélevés provenaient de deux principales sources, dont les corpus instrumentés (Archive HAL-SHS "*open access*")[283] et les corpus arbitraires (forums de discussions du *Web* précités au début du chapitre), mais il est impératif de préciser qu'en réalité, il est bien question de trois corpus. Ce dernier étant apparenté à la famille des « Corpus classiques » et en l'occurrence, c'est celui qui est à l'origine de notre travail : une substantielle moelle composée de manuscrits et de textes imprimés qui n'a cessé de nourrir et orienter cette recherche (*i.e. :* les références bibliographiques).

4.I.B. Les réalités virtuelles patrimoniales amazighes et judéo-marocaines du *Web*

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, la mise en valeur est déterminante en termes d'action patrimoniale. Les nouvelles technologies et notamment le multimédia sont autant d'applications qui permettent le stockage d'informations sonores, visuelles et récemment tridimensionnelles. Ce nouvel environnement facilite une plus grande accessibilité au domaine de la communication et notamment de la communication interactive. L'interopérabilité informatique des systèmes multimédias est liée à l'organisation de logiciels qui s'accompagnent de langages informatiques de programmation, de langages graphiques et de méthode pour le développement d'applications *Web*. L'organisation des données multimédias suppose l'établissement des formats d'échange et de balisage en tant que règles syntaxiques et grammaticales du langage informatique servant à la représentation

[283] Voir Introduction générale, p. 16.

des connaissances. La *sémantique du Web*[284] sert à lier et à structurer l'information contenue sur Internet pour un meilleur accès à la connaissance et au développement de celle-ci.

Les procédés du *Web sémantique* rejoignent ceux de l'analyse sémantique en linguistique, dont l'objectif repose sur l'identification des mécanismes propres à la construction du sens d'un énoncé dans son ensemble. Il est question de la détermination des structures mais également de la catégorisation des éléments de base. D'un point de vue théorique, la sémantique du *Web* semble à même de recevoir celles des autres domaines d'expression, mais d'un point de vue pratique, permet-elle réellement la formulation des langages patrimoniaux ? La question que l'on se pose dans cette partie du chapitre est de savoir si l'analyse sémantique des forums communautaires amazighs et judéo-marocains du *Web* permet de parler de langages patrimoniaux du *Web* ?

1. La « réalité virtuelle » est-elle une technique immersive en temps réel ?

L'expression « réalité virtuelle » apparaît de prime abord une approche courante, mais l'étude de ce langage peut devenir signifiante dans la mesure où il sert à désigner un espace de représentations et ce en raison de l'acception retenue par les termes qui servent à le désigner. Selon les définitions, la « réalité » ne s'oppose pas à « virtuel » mais plutôt à « fiction »[285]. Certains auteurs rappellent à ce titre que l'antinomique de « virtuel » est « actuel » et non « réel »[286].

Cette expression s'est progressivement instituée comme le terme technique servant à définir toutes simulations informatiques permettant aux individus qui les pratiquent de développer une activité « sensori-motrice » dans un monde artificiel. Avec l'approche technique des Sciences, la « réalité virtuelle » en temps qu'oxymore n'a plus lieu d'être car l'expression est devenue un champ de réflexions interdisciplinaires qui est investi autant par les sciences exactes et expérimentales que par les sciences humaines et sociales. La représentation des « réalités virtuelles » est à la fois propédeutique et attrayante comme dans le cadre du

[284] Le *Web sémantique* ou *toile sémantique* est un mouvement collaboratif de *World Wilde Web Consortium* (W3C) servant à développer des méthodes communes d'échanges de données.

[285] Fictif : « 1. Qui est créé par l'imagination, qui n'a rien de réel ; imaginaire ». Réalité : « 2. Ce qui est réel, ce qui existe en fait, par opposition à ce qui est imaginé, rêvé, fictif. », Dictionnaire, *Le Petit Larousse illustré,* 100e Édition, 2005, p. 462 et p. 902.

[286] « Le virtuel possède une pleine réalité, en tant que virtuel », Gilles Deleuze, *Différence et Répétition*, 1968, 409 p. « La réalité virtuelle corrompt, la réalité absolue corrompt absolument », Roy Ascott, Prix *Ars electronica* 1995.

renouvellement de la mise en scène muséographique (Gélinas, 2001 : 224)[287].

Les projets scientifiques qui gravitent autour des « réalités virtuelles » sont également expérimentaux et cherchent à définir d'une part, les propriétés spatiales de ces corpus virtuels et, d'autre part, les règles méthodologiques des cheminements possibles dans le monde virtuel et l'étendue des possibilités de restitution de la réalité. La médecine, et notamment les neurosciences, ont largement investi le domaine avec l'observation, en environnement virtuel, de patients atteints de troubles de la mémoire. Les Sciences Humaines ne sont pas en reste avec notamment les applications développées par les historiens et géographes. Par le biais de la réalité virtuelle, ces disciplines ont vivifié à la fois l'intérêt porté sur les cités antiques, les recherches archéologiques et la préhistoire, mais elles ont également favorisé le renouvellement de la cartographie numérique avec la « réalité augmentée » qui permet d'afficher des couches d'informations sur la capture vidéo d'un lieu à l'aide d'applications qui gèrent des modèles tridimensionnels[288]. Il s'agit d'une nouvelle déclinaison cartographique à vocation démonstrative ou publicitaire qui fait des émules dans les bureaux d'architectes ou auprès des services d'aménagement du territoire.

Cette démonstration technico-technique de « la réalité virtuelle » n'est pas notre domaine de prédilection et nous avons envisagé cette expression par rapport aux forums communautaires amazighs et judéo-marocains du *Web* comme étant un moyen de tester les effets de la mémoire culturelle.

– Les forums communautaires du *Web* entre « réalité virtuelle », « réalité augmentée » et dématérialisation du réel

Le mouvement général de la virtualisation de l'information et de la communication affecte l'ensemble de la société et se répercute aussi bien dans les exercices de la vie courante que dans ceux de l'expression de la sensibilité. Une fibre émotionnelle qui réside essentiellement dans les œuvres artistiques se nourrissant des pensées de leurs créateurs, sans mensonge ni artifice. La dimension culturelle mise en exergue par les processus de

[287] « Cet âge de synthèse et le concept de changement ont des répercussions dans la muséographie, c'est-à-dire dans la mise en espace des artefacts, et plus particulièrement dans celle dite immersive, du fait que cette dernière intègre plusieurs savoirs dans un même lieu. Il nous faut comprendre comment cette mise en espace immersive fonctionne pour mieux l'utiliser de concert avec les technologies. Ainsi, une exploration de ces nouvelles avenues pourra nous aider à arriver à une application plus ajustée du potentiel "muséogénique" de l'immersion virtuelle ». Dominique Gélinas, « L'immersion virtuelle : une muséographie pour aller plus loin », *Actes du 10e Colloque International Étudiant du Département d'Histoire,* 2011, p. 224.

[288] La Société ARSights développe ce type d'application. L'affichage des modèles tridimensionnels sur les fonds cartographiques se fait à partir de *modèles 3D* initiaux issus de *Google SketchUp*.

patrimonialisation recherche cette vérité, celle qui est supposée cristalliser, matérialiser et rendre sensible la parole originelle de la genèse. Sur ce registre, nous pensons évidemment à certains rendez-vous culturels et artistiques de Casablanca que nous avons évoqués dans le deuxième chapitre (*i.e. : Transculturelles des abattoirs* de Casablanca), mais nous avons surtout à l'esprit, une autre façon de mettre scène la réalité sans enfermer la Culture dans une forme panthéonomique. Nous présenterons cette dernière, dans la deuxième partie de ce chapitre, en examinant le type de champ dans lequel peut se manifester une dimension artistique (*i.e. :* le renforcement du sentiment d'amazighité, présentation du travail artistique de Saïda Fati "La Joconde Berbère").

Pour les espaces de communications virtuelles du *Net,* cette notion de mise en scène nous est apparue évidente et les forums communautaires du *Web* semblaient être prédestinés à devenir le théâtre d'expérimentations capables de tester les effets de la mémoire culturelle.

Effectivement, à distance de l'objet urbain et de façon collective, les forums communautaires nous sont apparus être le meilleur moyen d'aborder la dimension patrimoniale et mémorielle des communautés berbères et juives originaires du Maroc. Avec seulement le forum « *Darnna.com*[289] », nos espoirs étaient encouragés mais sans avoir ménagé notre peine pour trouver l'équivalent dans les forums de la communauté Berbère, nous avons dû nous rendre à l'évidence que le langage patrimonial amazigh du *Net* était beaucoup moins nuancé voire absent.

Nous nous sommes laissés, dans un premier temps, abuser par la multiplication des images, des souvenirs et des références scientifiques contenus dans le forum *Darnna.com.* Certes, le vocable n'était pas de la même nature que celui que nous avons évoqué par rapport aux acteurs professionnels de la Culture mais néanmoins il existait. Le sous-titre de la page d'accueil de ce forum est suffisant explicite pour dissiper les malentendus : *Les Juifs du Maroc. Patrimoine culturel et Forum de discussions.* La référence patrimoniale ne s'arrête pas là, le site est une véritable « fabrique culturelle », un espace scénique de conception, de production et de diffusion de la culture comme en témoignent les rubriques consacrées aux actualités artistiques, littéraires et historiques. Dans la rubrique « Pour Mémoire », du forum *Darnna.com*, figure une liste de publications scientifiques qui gravitent autour de la thématique centrale du judaïsme et de l'histoire des Juifs en Afrique du Nord.

[289] Forum de la communauté juive originaire du Maroc.

Auteurs	Références bibliographiques et/ou axe thématique de recherches
Abitbol Michel	« Le passé d'une discorde – Juifs et Arabes du VIIe siècle à nos jours », « Témoins et Acteurs. Les Corcos et l'histoire du Maroc contemporain », « Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy », « Les Deux Terres Promises. Les Juifs de France et le Sionisme », « De Crémieux à Pétain. Antisémitisme et Colonialisme en Algérie », « Tujjar al-Sultan : Une élite économique Judéo-marocaine au XIXème siècle ».
Amran El Maleh Edmond	Biographie de *Bu Ifergan*, grand kabbaliste et défenseur de la langue hébraïque et de la culture juive marocaine
Ben Jelloun Tahar	« Cicatrices du soleil », « Les amandiers sont morts de leurs blessures », « Le discours du chameau », « Harrouda »
Chetrit Joseph	Travaux de recherches en « (…) syntaxe et en lexicologie et sur la Culture Juive en Afrique du Nord sous ses multiples aspects historiques, littéraires, linguistiques, socio-discursifs et musicaux (…) »
Delouya Arrik	Travaux de recherche du sociologue
Elbaz Mickhaël	Travaux de recherche concernant « (…) l'actuelle condition inférieure des citoyens juifs orientaux en Israël [n'étant] ni le fruit du hasard ni la conséquence inéluctable de leur "arriération" culturelle, mais le produit d'une entreprise de "colonisation intérieure" »
Haïm Vidal Sephiha	Travaux de recherches sur « (…) l'évolution linguistique des Juifs expulsés d'Espagne et leur assimilation aux communautés Juives qui les ont accueillis en adoptant leurs langues »
Kenbib Mohammed	Travaux de recherches sur l'Histoire des Relations inter-communautaires en Terre d'Islam : « Yahoud ul-Maghrib. 1912-1948 (Les Juifs du Maroc) »
Laredo Abraham Isaac	« Les Pourim de Tanger »
Leibovici Sahra	« Chroniques des Juifs de Tétouan, 1860-1896 »
Schroeter Daniel	Travaux de recherches sur l'histoire de la présence des juifs au Maroc
Veronne (de la) Chantal	« La Vie de Moulay Ismaël, Roi de Fès »
Zafrani Haïm	« 2000 ans de vie juive au Maroc », « Kabbale, Vie Mystique et Magie : Judaïsme d'Occident Musulman ».
Source : Forum *Darnna.com*, Rubrique « Pour Mémoire », www.*Darnna.com*/memoires.htm	

Tableau 4.1 : Les orientations bibliographiques du site *Darnna.com*.

La comptabilité mémorielle est exigeante pour la rubrique « grise » du site, mais elle l'est tout autant pour les autres dossiers et quel que soit le support de la créativité. Sans prétendre à l'exhaustivité, le forum *Darnna.com* couvre l'ensemble des productions culturelles par le biais des discussions thématiques. Une structuration technique de l'information qui permet de capitaliser virtuellement les souvenirs individuels, les actualités économiques et

politiques en temps réel.

L'expression de « réalité virtuelle » se perçoit avec une plus grande acuité dans les discussions de la rubrique intitulée *Souvenir, Souvenirs – Casablanca Nostalgie.* Sous ce registre thématique, les participants livrent leurs souvenirs avec beaucoup de sincérité et de sensibilité qui confèrent aux contenus des discussions l'émulsion de l'authenticité et de la « réalité virtuelle », se situant à la confluence de « l'imaginaire » et du « réel ». Il s'agit d'un ensemble de procédés stylistiques qui contribuent à cette construction métaphorique du passé sans en altérer le fond discursif. Seule la forme subit les aléas du temps qui passe. Son obscurcissement ou son embellissement étant corrélatifs du degré de dépendance voire de distanciation avec l'objet du souvenir. Les nébuleuses de la mémoire peuvent également avoir des formes plus techniques de projection : « la réalité augmentée ». Le dessin de cette dernière réalité est parfaitement perceptible à travers les applications des Sciences exactes dont les systèmes permettent d'ouvrir des fenêtres de transparence à travers les objets obscurcissant le champ visuel.

2. La projection patrimoniale virtuelle

Source: **Marc David**, **Photographie et montage**. **Boulevard Mohammed V**, **décembre 2013 et carte postale des années 20**, **Casablanca**. **Boulevard de la Gare** (**167**), **site Darnna.com**, **Les hôtels de Casablanca** (**anciennes photos**), **posté par "Darlett"**, **23 janvier 2007**, **www.darnna.com**

Figure 4.1 : Augmenter la réalité par les images du passé.

Certes, le niveau de technicité obtenu par les manipulations de la « réalité augmentée » en Sciences exactes[290] n'est pas atteint dans les espaces virtuels des forums communautaires. La comparaison de celle-ci avec les espaces communautaires du *Web* se limite à la projection en filigrane (Figure 4.6, p. 264) de parcours de vie comme ceux qui nous analyserons, plus loin, à travers la visite guidée de Casablanca proposée par « Sylvain », un membre du forum. À travers ce parcours initiatique, la communauté du forum *Darnna.com* est ponctuellement intervenue pour évoquer des souvenirs individuels ou collectifs.

Ainsi, nous suggérons l'idée que le forum *Darnna.com* fonctionne comme un baromètre de l'identité culturelle juive-marocaine. Sa méta-structure nous préoccupe néanmoins car elle semble fonctionner selon un mode d'exploitation économique conditionnant les internautes à toujours produire davantage. Les niveaux de technicité et de scientificité sont indéniables, mais la surexploitation de la thématique centrale du forum (Souvenirs) et la surabondance de contenus nostalgiques, nous sont apparues comme des éléments peu favorables à la mise en valeur patrimoniale de l'identité judéo-marocaine.

Ce point de vue, nous a conduit à reconsidérer le fait que nous avions jugé, les plateformes *Web* Amazighes, moins élaborées technologiquement et substantiellement moins intéressantes. Pour étayer cette nouvelle considération, nous évoquerons deux facteurs nous ayant servi à ce repositionnement avec, d'une part, le fait que le *Web communautaire* a une vocation participative qui ne prédispose pas nécessairement à une action participative et, d'autre part, que l'idée de « Culture en action » peut s'incarner très simplement à la manière des forums de la communauté Amazighe, ne dissociant pas la vie de la culture. À ce titre, le « Théâtre de l'amazighité » nous semble rejoindre celui qui anime Antonin Artaud et que l'on évoque par rapport à son œuvre majeure du *Théâtre et son double*.

Dans la pratique, les médias ont toujours mis à contribution le public par le biais des radios libres, des courriers des lecteurs et de la télé-réalité. À partir des années 80, les « communautés virtuelles » se développent généreusement même si la visibilité de ces internautes se floute légèrement avec la progressive institutionnalisation de l'espace *Web* et le développement du *e-commerce*. L'internet civil existait avant l'ère du « Web 2.0 » mais

---

[290] Certaines illustrations de « Réalité augmentée » sont du plus bel effet mais non reproductibles. Voire le site internet de *Futura-Sciences*, « Voir à travers un véhicule pour mieux le dépasser », www.futura-sceinces.com et l'application de *Streetmuseum*, « Londres en réalité augmentée », www.lafabrique.base.aquitaine.fr. La « réalité augmentée » s'applique également à d'autres champs d'application comme le développement d'imprimantes 3D et à des fins non ludiques puisque l'Agence spatiale européenne, partenaire du programme Amaze, participe à la mise au point de machines capables de créer des pièces métalliques pour l'aérospatial ou le nucléaire. Certaines de ces pièces ont été présentées au musée des Sciences de Londres, Association Promouvoir la réalité virtuelle 2014, l'APRV est localisé dans les locaux de l'ISIMA, École d'ingénieurs de l'Université Blaise Pascal, www.aprv.eu.

les nouvelles techniques, les nouvelles fonctionnalités et usages du *World Wide Web*[291], en simplifiant la forme originale du *Web*, ont permis aux internautes de développer des interfaces plus adaptées aux échanges d'informations. L'Internet devient un espace de sociabilisation[292] dont les nouveaux outils d'utilisation permettent aux usagers de devenir des personnes actives sur la « toile ». Le « 2.0 » prend en considération les besoins des acteurs du *Web* en matière de meilleure accessibilité technologique, mais également en fonction des modularités des contenus des sites : *blog*, *crowdsourcing* et les dispositifs de type « science citoyenne »[293].

Cette nouvelle version du *Web* confère une indéniable dimension sociale à l'Internet civil. La toile virtuelle n'isole pas les hommes d'une manière générale et d'ailleurs elle n'est pas davantage la *terre d'aucune personne*[294] puisque certains l'habitent au quotidien et pour d'autres raisons qu'une passion philanthropique. Les administrateurs des plateformes du *Web* encouragent leurs utilisateurs à fournir et exploiter leurs bases de données car ces manipulations génèrent des revenus économiques non substantiels. Sous cet angle et par rapport aux forums de la communauté judéo-marocaine, on peut parler d'exploitation d'un capital culturel : les membres de ces forums alimentent bénévolement un système de « marchandisation » (*i.e. :* transformation des échanges non-marchand) de toutes les formes patrimoniales de l'identité culturelle juive-sépharade.

Le *Web* est au cœur d'enjeux financiers considérables, et il était quasiment inéluctable que les plateformes des sites communautaires y participent. Cependant, ces enjeux financiers ne peuvent pas complètement occulter le rôle primordial des Webmasters[295], et le fait que le succès que leurs sites rencontrent, réside d'une part, dans l'exploitation de leurs propres richesses socio-culturelles et d'autre part, dans l'organisation d'un travail quotidien

---

[291] Le *World Wide Web* (WWW) désigne littéralement la « toile d'araignée mondiale ».

[292] C. Krey, *History and Social Web*, Presses Universitaire du Minnesota, 1995.

[293] Le *blog* ou *cybercarnet* est un dispositif *Web* assez familier qui consiste en la publication d'articles succincts relatifs à un sujet donné. Le succès rencontré par les *blogs* tient compte des potentialités de *« réseautage social »* de certains sites *Web* comme *Myspace*, *Facebook* et *Twitter*. Le *crowdsourcing* (Approvisionnement par la foule) est plus élaboré par son contenu qui consiste dans sa forme « active » à multiplier les interventions de personnes afin d'apporter des solutions à un problème donné, et dans sa forme « passive » à tester la popularité d'un sujet en fonction de l'intérêt qu'il suscite. Il s'agit d'une expression quantitative du nombre de visiteurs qui s'apparente à l'expression « faire le buzz » sur la « toile ». Les sites de « science citoyenne » sont des programmes de recherche qui associent la participation de scientifiques et de citoyens volontaires. Ils s'appliquent aux champs disciplinaires des Sciences exactes et renouvellent quelque part, le principe d'organisation des sociétés savantes du XVIIIème siècle. Cette classification précitée oriente préférentiellement les participants des forums *Amazighs v*ers l'appellation de « blogueur*s* » qui mélangent textes et éléments multimédias (image, son, vidéo), alors que les participants des forums Judéo-marocains sont au carrefour du « *crowdsourcing* passif » (tester la popularité du sujet), et de la pratique sociale appliquée à la pratique de « science citoyenne ».

[294] Traduction littérale de l'expression anglaise *no man's land.*

[295] « *Web*master » ou « *Web*mestre » : administrateur d'un site *Web.* Personne responsable de la conception, la maintenance et de la performance de site *Internet.*

nécessitant de grandes aptitudes pour faire perdurer virtuellement leurs sujets de prédilection. Ainsi, à l'origine de ces sites, les administrateurs ont su insuffler par leurs expériences vécues, l'émotion qui allait déclencher la vague participative des témoignages des internautes.

Une fois le processus enclenché, la structuration du site peut s'opérer par la diversification des thématiques[296] ou la spécialisation de la thématique initiale à travers la multiplication de rubriques dans lesquelles peuvent se livrer personnellement les initiés ou faire entendre les voix des académiques de la question[297]. C'est une démarche assez sélective qui semble favoriser un certain « entre soi » que l'on ne retrouve pas d'ailleurs dans les sites de la communauté amazighe. Ces derniers, moins spécialisés en apparence, semblent davantage autoriser la participation du *quidam* et d'une certaine façon, garantir l'absence de compétence en matière d'identité culturelle.

Sites *Web* dédiés aux communautés judéo-marocaine et berbère	**Discussions**	**Messages**	**Utilisateurs inscrits**	**Visiteurs**
www.*Bladi.net* [Forum Amazigh]	3607	202256	-	-
www.*Chleuhs.com* [Forum Amazigh]	964	8794	2023	-
www.*Dafina.net* [Forum Judéo-marocain]	6611	219213	-	-
www.*Darnna.com* [Forum. Judéo-marocain]	4013	126005	-	158512
Source : Indicateurs statistiques des rubriques générales de *Bladi.net*, *Chleuhs.com*, *Dafina.net*, *Darnna.com*, 2014.				

Tableau 4.2 : Aperçu statistique de la dynamique discursive des forums communautaires du *Web*.

Les internautes initient des débats souvent très riches au fil des discussions engagées. Si d'aventure celles-ci venaient à ne pas répondre à la thématique de la rubrique dans lesquelles elles s'inscrivent, les « Webmasters » déplacent les « posts » vers des chroniques plus adaptées à leurs argumentaires ou susceptibles de relancer le débat à l'endroit où l'administrateur décide de les insérer. Les sujets développés semblent jouir d'une certaine liberté d'expression mais les « Webmasters » scrutent néanmoins les contenus des sujets afin de modérer certains propos et redistribuer voire réorienter la parole vers des éléments plus propices aux

[296] La diversification des thématiques est assez caractéristique des forums représentant la communauté amazighe.

[297] Le Forum Darnna.com en est un exemple par rapport au fait que l'ensemble des rubriques permet d'aborder la quasi-totalité des sujets d'actualité, des manifestations culturelles et artistiques en lien avec la thématique centrale : « Juifs du Maroc. Patrimoine culturel et Forum de discussions ».

témoignages et particulièrement à ceux de la confidence. Les propriétaires de ces plateformes sociales ont d'une part un rôle modérateur mais également l'objectif d'instaurer une veille sur l'ensemble de leurs sites pour valoriser les préoccupations de leurs abonnés et faire émerger les sujets faiblement médiatisés. Cette dynamique s'inscrit dans une relative démarche participative et quelque peu citoyenne, mais répond surtout à des impératifs de subsistance technique et économique. Il s'agit d'éviter la lassitude des abonnés et des lecteurs dont le désintérêt, pour leurs sites, entraînerait rapidement la mort virtuelle des *« "Chleuhs" (et) "Juifs du Maroc – Patrimoine Culturel et Forums de discussions" »* (Forums *Chleuhs.com* et *Darnna.com*, *Les intitulés*)[298].

Les administrateurs des sites *Web* communautaires pratiquent le participatif encadré en valorisant les meilleurs « posts » comme autant de démonstrations d'intérêts portés aux internautes. La prise en compte de leurs contributions étant supposée entraîner le cercle vertueux et productif des commentaires de qualité. Une telle mainmise sur le dispositif éditorial des sites *Web* communautaires cantonne, d'une part, les internautes à une forme de participation assistée et, d'autre part, d'un point de vue ambulatoire, cette gestion cybernétique des valeurs culturelles de l'identité semble éloigner les abonnés et les lecteurs du terrain, et notamment de l'engagement dans des actions plus participatives et concrètes.

Par le « haut », ces actions participatives concrètes portent les noms évocateurs de « Démocratie participative [299]» ou de « Politique de la ville[300] » et ne sont sans rappeler que désormais, les acteurs professionnels de la Culture peuvent collaborer avec les instances représentatives de leurs pays respectifs. Sans prétendre à la réalisation de projets aussi

---

[298] Sous-titres des sites *Web* dédiés à la Culture amazighe et judéo-marocaine, www.Chleuhs.com et www.darnna.com.

[299] « (…) Depuis lors [Dahir de 1958 portant sur la création des associations], les organisations de la société civile ont connu une évolution considérable [et selon l'enquête nationale réalisée en 2009 par le Haut-Commissariat au Plan], le nombre d'associations y compris celles reconnues d'utilité publique s'élève à 44.771 associations, soit un taux de 145 associations pour 100.000 habitants. (…) l'implication de la société civile dans le processus de développement a connu, depuis 2005, un nouvel essor dans le cadre de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH) (…) S'inscrivant dans la Vision Royal appelant à l'implication de toutes les forces vives de la nation dont notamment la société civile (…) ». Association Ribat Al Fath pour le développement durable et la Konrad-Adenauer-Stiftung, *La* « démocratie participative », *Rencontre Nationale* organisée à Rabat le 10 mai 2012, www.kas.de

[300] Ici, la « Politique de la ville » fait référence à la « Charte Nationale de l'Aménagement du Territoire » par rapport au fait que la question urbaine soit au centre des enjeux principaux du développement durable, et d'autre part, que pour des raisons de stabilité nationale et de compétitivité internationale, les grandes métropoles urbaines, en tant que principaux espaces de production et de consolidation des richesses, doivent également assurer un rôle d'intégration, de cohésion sociale et culturelle : « Afin de garantir l'amélioration et l'efficience des interventions dans le domaine du développement, il est nécessaire de réformer le système de gestion publique et redéfinir les rôles des acteurs (États, le département du territoire, l'administration territoriale, les collectivités locales, le secteur privé), la mobilisation des autres acteurs, notamment les ressortissants marocains résidents à l'étranger et la société civile. ». *La Charte Nationale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Durable*, Royaume du Maroc. Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement, Secrétariat général, Direction de l'aménagement du territoire, www.territoires.gov.ma.

ambitieux que ceux portés par l'UNESCO, des petits groupes d'acteurs développent localement des expériences de mise en valeur culturelle de leur cadre de vie et de leurs référents identitaires immatériels. Bien plus qu'une promotion culturelle, ces initiatives permettent une prise de conscience sociétale de la diversité et de la richesse des héritages culturels mais également une réelle volonté d'associer la population au fait que les pratiques patrimoniales soient des démarches citoyennes en tant que droit à la culture et toujours à l'instar des droits civiques ou des droits de l'homme.

D'un point de vue quantitatif, la participation des individus *lambda* de la société civile aux actions culturelles de terrain est moins représentative que celle générée par les sites *Web.* Ces deux pratiques de l'appropriation mémorielle et culturelle s'accordent sur le développement d'un processus relativement récent qui se conjugue respectivement aux contraintes des réalités virtuelles et à celles du terrain. Les acteurs culturels qui opèrent sur le terrain semblent se positionner comme les meilleurs représentants de l'action par le développement d'initiatives concrètes. À travers les sites *Web*, aucune « rubrique » n'est dédiée à la réalisation de projets de sauvegarde patrimoniale. La somme des informations recueillies ne se prête pas au traitement des données bien que la création d'une rubrique de type « WorkShop » pourrait susciter le même engouement qu'une certaine « Fabrique culturelle[301] ».

Les sites communautaires favorisent la mise en collection passive de l'information : une « fabrique culturelle » statique qui utilise le réseau Internet sans se servir de sa fonctionnalité principale de mise en réseau. Cette dernière résiderait, dans le domaine des sites *Web* communautaires, à exposer les différentes approches virtuelles de l'identité culturelle concernée voire celles d'autres sociétés spatialement et culturellement plus éloignées. Une telle configuration réseau se retrouve dans le maillage organisationnel de la *Fabrique de Culture, Friches culturelles* de *Pearltrees*[302].

---

[301] Nom donné aux anciens abattoirs de Casablanca en tant qu'espace public à vocation culturelle. Selon le même objectif on peut également évoquer *La Fabrique de Culture, Friche culturelle*. Cette initiative est développée sur site de *Pearltrees* au lien suivant : http://www.pearltrees.com/#/N-u=1_1223006&N-fa=7902329&N-s=1_7902346&N-f=1_7902346&N-p=76795491

[302] Un « pearltree » est une organisation de pages *Web*. Chaque « pearltree » fonctionne comme un dossier permettant la mise en collection, l'organisation et le partage d'un sujet commun. Selon le même objectif que les anciens abattoirs de Casablanca, on peut également évoquer *La Fabrique de Culture, Friche culturelle*. L'illustration de cette initiative est développée au lien suivant : http://www.pearltrees.com/#/N-u=1_1223006&N-fa=7902329&N-s=1_7902346&N-f=1_7902346&N-p=76795491

– La mise en scène virtuelle des communautés du *Web*

Le patrimoine c'est un chef-d'œuvre qui a des sens que la raison politique n'a pas omis d'exploiter en évaluant la rentabilité de son capital culturel. Aux traitements des noyaux durs de la dimension culturelle par les politiques patrimoniales, les nuances immatérielles du passé des hommes viennent tempérer le principe de rationalité économique en plaçant la société civile en tant qu'acteur de la gestion des héritages culturels. De la prise en considération de la valorisation économique du patrimoine culturel à la prise de conscience de la mise en scène des expressions langagières des communautés judéo-marocaines, c'est la mise en perspective du renoncement aux versions édulcorées du temps qui passe pour affronter la réalité colorimétrique de l'évolution culturelle

Comme l'évoque Françoise Benhamou, la Culture, tout en étant plus accessible, reste quelque peu élitiste (Benhamou, 2012). Un constat général qui est nuancé part la complexité du concept de « patrimoine culturel » dont le nouvel engouement collectif n'est pas sans lien avec les opérations de promotions culturelles liées au mécanisme marchand de l'adaptation de l'offre commerciale en fonction de la demande du consommateur. Nous l'avons évoqué précédemment, cette exploitation économique de la dimension culturelle est également perceptible sur le *Web* et s'inscrit dans le schéma de l'inflation patrimoniale développée par Françoise Choay dans *L'Allégorie du patrimoine* (Choay, 1992). La perception de la transaction culturelle est plus marquée dans les rouages classiques de la consommation, car il est plus facile d'identifier les estimations de la valeur patrimoniale et l'évaluation des coûts liés à la conservation et la valorisation de la Culture[303]. Dans le sillage de la mondialisation patrimoniale alimentée par le label UNESCO, les politiques patrimoniales recherchent les indicateurs d'attractivité urbaine en matière de tourisme culturel. Dans le but d'une meilleure rentabilité du capital patrimonial, le concept culturel est envisagé de façon globale afin d'intégrer la stratégie culturelle aux processus économiques et sociaux[304]. Cependant le concept patrimonial est moins malléable qu'auparavant en raison de l'adjonction relativement récente de la dimension immatérielle qui autorise à la pratique du champ de la Culture tout une gamme de possibilités. Aux objets

[303] La référence porte sur les Appels d'offres et notamment celui de l'Agence Urbaine de Casablanca : *Étude d'Élaboration d'un plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de la Région du Grand Casablanca* (Mission III : Définition d'une stratégie de mise en œuvre). Pour chacune des Missions de l'Étude, il est demandé aux concurrents une évaluation forfaitaire Toutes Taxes Comprises.

[304] Dans le cadre de l'Appel d'Offres N°20/2013/D.P.G.U, nous avions évoqués que l'*Étude d'Élaboration d'un plan de Sauvegarde et de Valorisation du Patrimoine de la Région du Grand Casablanca* devait s'intégrer aux dispositions des plans d'aménagement en vigueur ou en cours d'application. L'Étude pour l'établissement d'un plan de Sauvegarde, doit proposer des mesures d'intégration urbaine et notamment dans le domaine social et environnemental.

spécifiquement patrimoniaux s'ajoutent les spécificités patrimoniales : des clauses d'inaliénabilité qui complexifient l'exercice de la rationalité économique. En ce sens, nous souhaitons évoquer que l'interface virtuel se prête à être un lieu d'expérimentation et d'identification.

Le *réseau sémantique du Web* se prête à l'exercice métaphorique des identités culturelles qui empruntent au Patrimoine les formes tangibles de leur imaginaire. Nous avons évoqué *Le Théâtre et son double* d'Antonin Artaud parce que cet objet d'expérimentations artistiques occupe une place centrale dans la vie et dans l'œuvre de cet auteur. Le parallèle que nous avons établi avec les sites *Web* communautaires ne réside pas sur les différentes expressions langagières possibles mais sur leur mise en scène et la faculté de faire converger et de cristalliser la sensibilité du langage sur un espace virtuel.

Cette expression originelle de la pensée se retrouve dans l'intimité des échanges épistolaires : sans rivaliser avec l'Art d'écrire et le domaine d'excellence des grands noms[305] de la Littérature, les abonnés des forums s'épanchent sur le *Web* en toute sincérité. Cette nouvelle « Fabrique littéraire[306] » ébrèche la standardisation des échanges communicationnels qui s'est progressivement instituée dans les sociétés modernes. Sans être une épreuve de style, c'est un laboratoire dans lequel chacun se livre à des expérimentations et observe celles des autres. L'interface virtuelle devient le lieu de l'identification des productions culturelles communes et révérées et celles de l'imaginaire que force l'exil.

La figuration de ce théâtre virtuel nous sert à établir une comparaison avec les individus en situation diasporée et à prendre conscience de la force que suppose l'opération du dédoublement de son soi ; conjointement, le traitement numérique semble permettre une sorte de catharsis de l'identité, c'est-à-dire, s'extraire de l'isolement et comparer ses expériences pour transcender le fictif en « fiction logique ». Il semblerait que cette démarche s'apparente à une sorte de rééquilibrage de la juste mesure, entre « la ressemblance maximale » et la « ressemblance minimale », pour établir de façon individuelle et collective, les « critère(s) d'identité culturelle » (Benmakhlouf, 2011). Nous avançons l'idée qu'à travers ce balancier rétrospectif de la pensée, les communautés virtuelles alternent entre les origines

---

[305] « Alphonse de Lamartine, Aymon de Virieu, Correspondance., 1831 », Université de Paris IV : Paris-Sorbonne, *Centre de recherches, d'études et d'éditions de correspondances du XIXème siècle*, Librairie Honoré Champion, 1998, 377 pages. « Lettres à l'étrangère : œuvres posthumes. II. 1842-1844 », paru en 1906, Honoré de Balzac (1799-1850), *Correspondance*., 1850, Sujet : *Hańska, Ewelina Rzewuska. Comtesse,* Éditeur Calmann Lévy (Paris), 4 volumes, *Bibliothèque nationale de France*, http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb3175711f. « Nouvelles approches de l'épistolaire : lettres d'artistes, archives et correspondances », Paris-Sorbonne. *Centre de recherches, d'études et d'éditions de correspondances du XIXème siècle*, H. Champion, 1996, 204 pages.

[306] Par « Fabrique Littéraire », nous faisons référence au fait que les formes discursives du *Web* peuvent s'inscrire dans les *Nouvelles approches de l'épistolaire* au même titre que les lettres d'artistes ou les archives, « Nouvelles approches de l'épistolaire », *Centre de Recherches, d'études et d'éditions de correspondances du XIXème siècle,* Ibidem.

culturelles et la Culture originelle pour tester la frontière entre ce qui est du ressort des conventions culturelles et ce qui relève du caractère fondateur de leur identité (*i.e. :* l'humain).

4.II. Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora marocaine du *Web*

Le développement, que nous proposons dans la deuxième partie de ce chapitre, découle de l'analyse des discussions des forums judéo-marocain et amazigh du *Web* que nous avons retenues pour la constitution de notre corpus « Identités culturelles »[307], et de la présentation de l'essai de spatialisation de l'information recueillie que l'analyse autorise.

4.II.A. Langages d'ailleurs : « Souvenirs de Casablanca »

La présentation du sujet de discussion « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » a été extraite du site *Darnna.com* dont on propose de situer son contexte à l'aide des tableaux qui vont suivre.

Rubrique générale d'inscription du sujet	Discussions	Messages	Dernier message
MAROC Géographie, histoire différentes villes du Maroc	254	17546	02/09/2014 à 17 :41
Source : Index du site *Darnna.com*, www.*Darnna.com*			

Tableau 4.3 : Rubrique thématique d'appartenance du sujet de discussion sélectionné (*Darnna.com*).

Sujet de discussion	Créé par	Messages	Dernier message
« Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui »	« Sylvain » 01/12/2005 à 16 :15	423	Posté par « l'Artiste » 28/01/2013 à 5 :32
Source : Index du site *Darnna.com*, www.*Darnna.com*			

Tableau 4.4 : Caractéristiques techniques du sujet proposé à l'étude (*Darnna.com*).

[307] Voir Annexe 5. Présentation de la structuration interne du Corpus « Identités culturelles », p. 415.

L'extrait de discussion que l'on présente à l'analyse, s'est tenu entre le 01 décembre 2005 et le 06 mars 2006. Il s'agit d'une sélection de messages dont l'inscription diachronique est caractéristique de la chronologie non-linaire dans laquelle s'inscrivent les conversations des membres des forums communautaires du *Web*. Par conséquent, dans la progression de la conversation analysée viendront s'intercaler des messages datés du 02 mars 2006. Ces derniers ont été retenus dans l'analyse des messages de la période de décembre 2005, car les propos de leurs auteurs leur sont directement destinés. Les auteurs des messages présentés apparaissent cités sous leurs pseudonymes d'inscription au forum *Darnna.com*. Il s'agit de « Sylvain », ayant lancé le sujet de discussion et certains membres du forum qui participent régulièrement à alimenter la discussion comme « Darlett », « Place de France », « Marie-Jose » et « Casaanita ».

1. « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui »

> « Lors de mon récent voyage à Casablanca, j'ai pris plusieurs centaines de photos du Casablanca d'aujourd'hui (près de 800). Certaines de ces photos vous rappelleront des souvenirs, d'autres vous laisseront perplexes car Casablanca a bien changée. Des endroits ont disparus, d'autres revivent mais sous d'autres formes : le Maârif, par exemple[308] (...), Suivez le Guide» (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Sylvain", le 01 décembre 2005).

Cette visite guidée de Casablanca a été organisée par « Sylvain » afin de proposer, aux anciens de la ville qui déambulent dans les rubriques virtuelles du site *Darnna.com*, l'expérience d'une géolocalisation de leurs souvenirs. Cette dernière ne va pas se faire sans une certaine déconstruction du paysage mémoriel que les membres du forum ont forgée autant individuellement que collectivement.

La visite débute dès l'arrivée à Casablanca avec l'aérogare Mohammed V qualifiée de « superbe » et, en chemin, vers l'objet du voyage, de rapides coups d'œil vont servir à planter le décor : « l'Hôtel El Mansour et ses portiers habiles », « L'un des plus chics restaurants de la ville est à vendre : le Calluaud, si le cœur vous en dit ! » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », *post* de "Sylvain", le 01 décembre 2005).

[308] En ce qui concerne le quartier Maârif de Casablanca, voir les notes de bas de pages n°189 du Chapitre 2, p. 155.

– Les valises à peine défaites, le premier contact avec la ville et rappelez-vous

La visite est offerte mais, les non-initiés vont avoir du mal à se repérer car le périple débute, en plein cœur de Casablanca, depuis un immeuble à l'angle du Boulevard du 4ème Zouaves et de l'ancienne Rue Charles de Foucault (rebaptisée Rue Sidi Belyout). Toute la visite va se poursuivre à travers un certain nombre de rues, boulevards, places et passages. La méthode se rapproche de celle de l'inventaire dans lequel figurent aussi bien les commerces de proximité que les établissements religieux et de divertissement. Une escapade à travers des lieux de la vie quotidienne, mais les détails sont tellement présents durant toute la visite qu'ils laissent à penser que la mission du guide « Sylvain » est animée par le désir de faire revivre le souvenir de toute une communauté. Cette visite n'est pas proprement culturelle au sens entendu par les Tour-opérateurs attachés à valoriser une identité urbaine plus facile à lire par des touristes pressés de poursuivre leur circuit vers des étapes plus exotiques. La lecture urbaine que propose « Sylvain » ne serait donc probablement pas retenue d'un point de vue touristique classique, car la dimension culturelle n'est pas une simple évidence. En revanche, cette redécouverte de la ville s'apparente davantage à celle proposée par l'association Casamémoire par rapport à ces missions de terrain pour la sauvegarde de bâtiments, et notamment à travers la dimension sociale et culturelle (*i.e. : Journées du Patrimoine* de Casablanca et *Liste des bâtiments inscrits au bulletin officiel*)[309]. L'identité urbaine présentée par « Sylvain » est difficilement compréhensible sans les témoignages suscités par certains éléments-objets de la visite, et qui trouvent échos dans les commentaires postés par certains membres de la communauté judéo-marocaine de Casablanca :

> « Sylvain, la photo qui fait boum dans mon cœur, c'est celle de la *Banque Commerciale du Maroc*, mon grand-père Moïse Ansellem était le directeur de la Caisse Centrale » (Témoignage de l'internaute « Soly » appelé également « Place de France »).

> « Chère Soly, nous avons tous des coups de cœur quand on revoit ces endroits, des parents, des amis, des fêtes et aussi hélas des disparitions (…) » Réponse de « Sylvain, (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca

[309] Voir Chapitre 2. Tableau 2.2. Casamémoire : objectifs et activités, p. 107. Chapitre 5. Tableau 5.2. Casamémoire. La liste des bâtiments classés de Casablanca, p. 335. En ce qui concerne les données sources de ces documents, voir le site de l'association Casamémoire au lien suivant : http://casamemoire.org/index.php?id=22

d'aujourd'hui », post de "Sylvain" et "Place de France», le 01 décembre 2005).

La considération que porte « Soly »[310] à la *Banque Commerciale du Maroc* est liée à son parcours personnel. L'affectif est très présent dans le discours virtuel et la valeur affective dépend des objets de représentation. Le fait qu'un objet immobilier, à vocation ordinaire, telle que la *Banque Commerciale du Maroc* puisse servir de support affectif, nous renvoie aux changements de la destination d'origine de certains objets urbains et en l'occurrence, il est question de faire référence au travaux de Michel-Louis Rouquette et Pierre Livet par rapport à la notion de nexus (Rouquette et Livet, 2008 : 217-233). Il est question de créer un événement afin de permettre que la transition s'opère entre la propriété de l'objet initial et la nouvelle propriété. L'opération mentale et à distance que fait « Soly » s'apparente à celle qui opère sur le terrain à Casablanca, en la matérialisation de l'affectation momentanée, de manifestations culturelles, dans certaines structures de bâtiments vulnérables (Figure 4.2, p. 250 et Figure 4.3, p. 251).

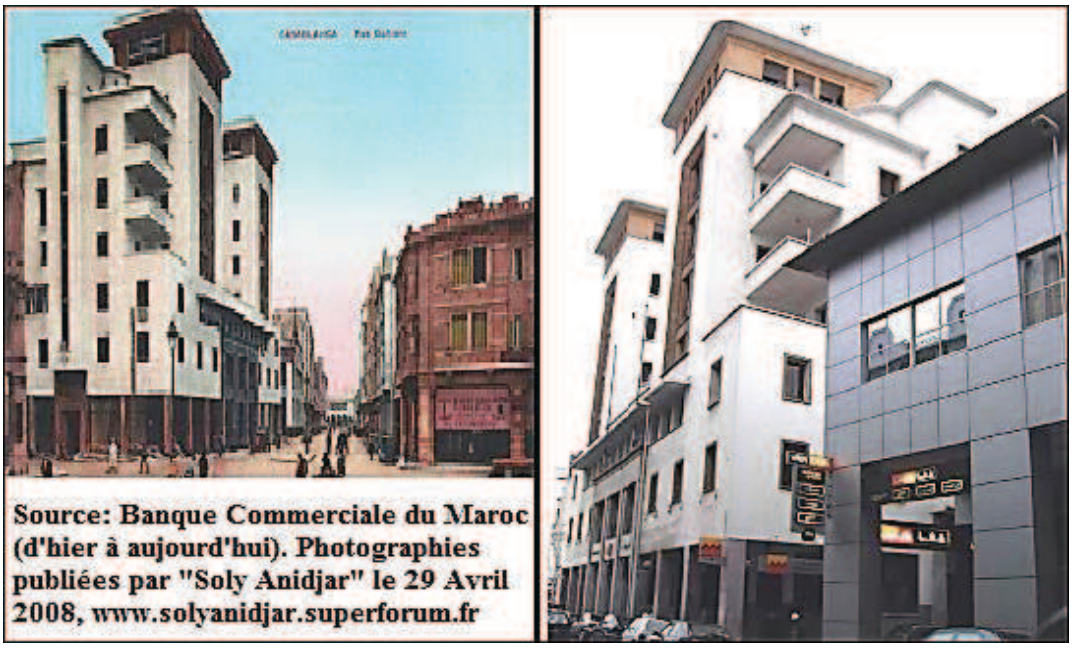

Figure 4.2 : *Banque Commerciale du Maroc* à Casablanca (Bd. Driss Lahrizi, ex-rue Gallieni).

[310] L'internaute portant le pseudonyme de « Place de France» est souvent appelé « Soly » par les autres membres du forum Darnna.com

Photographie, «**Histoire des anciens abattoirs de Casablanca reconvertis**", **www.blog.terremaroc.com**. **Affiche**, "**Abattoirs de Casablanca**. **Fabrique Culturelle**", **Bilan d'activité Avril–Mai–Juin 2009**, **Casamémoire**. **Association pour la sauvegarde du patrimoine architectural du XXème siècle**, **www.casamemoire.org**

Figure 4.3 : Avenue Jaâfar El Bermaki, quartier Hay Mohammedi : la reconversion des anciens abattoirs de Casablanca[311].

Nous poursuivons la visite sur les considérations de « Darlett » qui trouve qu'il s'agit d'une :

> « Jolie promenade (…) mais "comme cela a changé ! Difficile de farfouiller dans sa mémoire pour identifier à nouveau ces lieux." Mais la terrasse du légendaire café "La Choppe" est toujours aussi animée. Et tout aussi étonnant, les enseignes des magasins restent en gros les mêmes et toujours en français pour la plupart. Merci Sylvain pour cette balade dans le Casablanca de nos souvenirs » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Darlett", le 03 décembre 2005).

Il est difficile de « Farfouiller dans sa mémoire pour identifier à nouveau ces lieux » et le contraire serait étonnant, car la visite proposée par « Sylvain » est très détaillée mais également spatialement étendue puisqu'elle concerne plusieurs quartiers de la ville (Tableau 4.8, p. 283). Si la mémoire est omniprésente dans la vie quotidienne, le stock personnel d'informations que l'individu est capable de produire est fonction de ses besoins et de ses

[311] En ce qui concerne la reconversion des anciens abattoirs de la ville de Casablanca, voir le Chapitre 2, p. 147.

capacités d'attention. En situation d'exil, la situation se complique car la mémoire étant continuellement mise à contribution, le renouvellement des connaissances culturelles et des souvenirs altère celui du passé[312]. La réalité du terrain proposé par « Sylvain » ravive les souvenirs, mais oblige également à la confrontation des représentations à la réalité des formes spatiales. L'avantage de la prise de distance physique et spatiale, si tant est que l'on puisse s'exprimer ainsi par rapport à la diaspora et au déchirement affectif que l'acte induit, serait de se distancier de la contrainte du quotidien et *de facto*, de poser un regard neuf sur l'objet urbain, comme nous pouvons l'observer dans le passage suivant :

> « Je me souviens du quartier où j'ai vécu environ 17 ans (…) Mais c'est incroyable combien notre regard était léger à cette époque et tellement de choses nous échappaient ou étaient négligées. Je n'avais nullement conscience de l'architecture par exemple, de ces caractéristiques. La ville était blanche, parfaitement blanche et c'était l'unique impression qui me frappait. En regardant aujourd'hui ces photos, je me rends compte de la diversité des styles architecturaux présents dans la ville et c'est très intéressant. Je regrette beaucoup cette passivité dans le regard et ce manque de curiosité face aux nombreuses richesses qui m'entouraient alors. Mais à mon âge, et en considérant les mœurs de rigueur dans notre communauté, je pouvais difficilement élargir mon regard. Tout ceci me frappe aujourd'hui. » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », *post* de "Darlett", le 03 décembre 2005).

Cette prise de conscience patrimoniale semble être directement liée à la privation de pratiques sociales. La visite de « Sylvain », à travers certains secteurs de Casablanca, propose des zooms sur des éléments de la vie quotidienne comme autant d'exemples des différentes formes de pratiques et d'actions sociales : en quelque sorte, des stratégies individuelles qui s'inscrivent au sein d'un projet collectif. Nous retrouvons une créativité spatiale qui échappe à la logique administrative et politique de l'État et qui se matérialise sous la forme d'une solidarité communautaire. La manière d'être dans la ville est subordonnée à cette solidarité communautaire et l'intérêt particulier ne doit pas desservir ce qui est susceptible de profiter à l'ensemble. En l'occurrence, nous faisons référence à Friedrich Nietzsche par rapport au fait que la préférence doit porter sur la manière de privilégier « l'avantage durable à l'avantage passager » (Nietzsche, 1878-1879 : 730.c)[313].

---

[312] « La mémoire du passé n'est pas faite pour se souvenir du passé, elle est faite pour prévenir le futur. La mémoire est un instrument de prédiction », Alain Berthoz.

[313] « Les mœurs et leurs victimes. – L'origine des mœurs doit être ramenée à deux idées : "la communauté a plus de valeur que l'individu", et "il faut préférer l'avantage durable à l'avantage passager ; d'où il faut

C'est donc avec du recul que « Darlett » a pu : « (…) élargir (le) regard » pour percevoir ce que cette internaute définit comme les richesses de la ville :

> « (…) consciente de l'architecture par exemple, de ces caractéristiques (...) je me rends compte de la diversité des styles architecturaux présents dans la ville et c'est très intéressant » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », *post* de "Darlett", le 03 décembre 2005).

Ces langages du *Web* reflètent que la conscience patrimoniale dépend d'une longue sédimentation : la communauté judéo-marocaine de la diaspora accorde une « fonction transcendante » aux objets urbains à travers la recherche de leur inscription dans l'évolution historique du Maroc. Une conscience patrimoniale qui relève de l'union des contraires (conscient-inconscient) mais également (réalité-imaginaire). Selon cette acception patrimoniale de l'union des contraires, la transcendance ne renvoie pas à une qualité métaphysique mais plutôt au passage d'un stade d'évolution à un autre : une prise de conscience d'un patrimoine qui s'accompagne d'un effet naturel, celui de la protection !

Comme on l'a vu dans le deuxième chapitre (Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca), le passage au protectionnisme patrimonial a été favorisé par une nouvelle approche du patrimoine après la démolition de bâtiments (dans les années 1970) tels que le cinéma Vox, les Arènes, le Théâtre et les magasins Paris-Maroc. Le processus émerge avec la destruction de la villa Mokri en 1994 (Architecture de 1932 par Marius Boyer) mais également avec l'engagement de certaines personnes pour éviter la démolition de l'Hôtel Lincoln qui avait été fermé en 1992 pour des raisons d'insalubrité. La construction de ces nouveaux regards portés sur la ville a été également décuplée par d'autres événements que nous avons déjà évoqués (*i.e. :* publication du livre de Jean-Louis Cohen et Monique Eleb) et auxquels, on associe l'exposition « Casablanca, mémoire

---

conclure que l'on doit placer, d'une façon absolue, l'avantage durable de la communauté avant l'avantage de l'individu, surtout avant son bien-être momentané, mais aussi avant son avantage durable et même avant sa survie. Que l'individu souffre d'une institution qui profite à l'ensemble de la communauté, soit que cette institution le force à s'étioler ou même qu'il en meure, peu importe, – les mœurs doivent être préservées, il faut faire le sacrifice. Mais un pareil sentiment ne prend naissance que chez ceux qui ne sont pas victimes, – car la victime fait valoir, dans son propre cas, que l'individu peut être d'une valeur supérieure au nombre, et, de même, que la jouissance du présent, du moment paradisiaque pourrait être estimée supérieure à la médiocre perpétuation d'états sans douleur et de conditions de bien-être. La philosophie de la victime se fait cependant toujours entendre trop tard, on s'en tient donc aux mœurs et à la moralité : la moralité n'étant que le sentiment que l'on a de l'ensemble des mœurs, sous l'égide desquelles on vit et l'on a été élevé - élevé, non en tant qu'individu, mais comme membre d'un tout, comme chiffre d'une majorité. – C'est ainsi qu'il arrive sans cesse que l'individu se majore lui-même au moyen de sa moralité. », Traduction Henri Albert, Friedrich Nietzsche, *Opinions et Sentences mêlées. Humain, trop humain*, (1878-1879) / Œuvres I / Robert Laffont – Bouquins 1990, 89 p. 730.*c*

d'architecture », qui a eu lieu en 2000 à Paris, à Bordeaux et à Casablanca dans la « Villa des Arts ». Une démarche globale complétée par des actions de terrain comme celles proposées par l'association Casamémoire qui organise des visites guidées de la ville pour sensibiliser le public aux différentes formes du concept de patrimoine. Ces visites de terrain font écho à la visite téléguidée par « Sylvain » sur le forum *Darnna.com*. En ce sens, l'orientation virtuelle du regard sur certains aspects précis de l'objet urbain rejoint celle portée par l'association Casamémoire, sur la démarche qu'il convient d'adopter pour changer la perception d'une vue d'ensemble qui dessert la métropole casablancaise. Cette dernière apparaissant ordinaire aux premiers regards des touristes à force de l'avoir lu étiquetée comme ville bruyante, polluée et dangereuse. Ce travail de professionnels sur la perception de la ville, la diaspora juive marocaine semble l'avoir intégré quasi naturellement :

> « Je ne crois pas avoir vu d'aussi belles piscines en bordure de mer que celles que nous avions à Casablanca. De belles piscines qui s'intégraient naturellement aux paysages rocheux » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » *Post* de Darlett, le 05 décembre 2005),
>
> « (…) lorsqu'on parle du Maroc de notre jeunesse à des gens qui n'ont pas connu ces paysages, ces ambiances, ils ne comprennent pas notre attachement à ce pays. Ces photos leur révéleront un petit peu de ce qu'était notre vie là-bas (…) » (réponse de Sylvain, Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », le 05 décembre 2005).

Ces sentiments mêlés de nostalgie, d'incompréhension et de passion, nous renvoient au roman de Tito topin *Les enfants perdus de Casablanca* (2011), qui se déroule dans la période située entre le débarquement des américains à Casablanca (1942) et l'Indépendance du Maroc (1956). Un roman dans lequel le jeu de trois jeunes acteurs principaux (*i.e. :* un américain, un pied-noir et avocat marocain) s'organise autour de l'amour porté à la même jeune fille (Gabrielle), sur un fond de ville que la richesse des événements, de cette période, fait bouillonner (*i.e. :* créations des premières piscines et des premiers buildings). Une référence qui renvoie à son tour à l'analyse faite par Raffaele Cattedra sur la représentation de la ville qu'offre à découvrir le roman de l'auteur (*i.e. : les lieux d'apocalypse à la veille de l'indépendance : Casablanca d'après Tito Topin*)[314].

Les extraits de discussions précédents et les références auxquelles on les associe mettent l'accent sur la notion même de « devoir de mémoire », et l'importance du choix du vecteur

[314] Voir Madœuf Anna, Cattedra (dir.), *Lire les villes. Panoramas du monde urbain contemporain*, 2013.

par lequel on va la transmettre. D'où le nouveau rapprochement que nous faisons avec le lien que Gaetano Ciarcia établit entre les *Ethnologues et les passeurs de mémoires* (Ciarcia, 2001). Les membres de *Darnna.com* peuvent être apparentés à ces « passeurs de mémoires » par le contenu de leur discours (*i.e. :* mémoire Judéo-marocaine) qui semble alimenter l'action même de patrimonialisation qui se déroule actuellement à Casablanca (*i.e. : Plan Patrimoine*, *Journées du Patrimoine* de Casablanca). Ce passage virtuel de la mémoire n'est pas la seule manifestation patrimoniale de la communauté judéo-marocaine diasporée. En effet, la perpétuation de la mémoire juive au Maroc fait également l'objet de missions sur le terrain dont l'action procède en la réalisation de pèlerinages sur les tombes de saints Juifs éparpillés à travers le pays (*i.e. : Hilloula*)[315].

Chaque année, ces *Hiloulottes* sont l'occasion, pour la communauté Judéo-marocaine diasporée, de prendre la mesure de la dilution de leur représentant au Maroc, et du risque que cela représente par l'effacement matériel de la mémoire juive du Maroc. Par rapport à l'éminence d'une telle situation, la prise de conscience patrimoniale virtuelle semble résider dans la démarche d'inscrire les pratiques sociales de la communauté dans le tissu urbain. En effet, la discussion analysée ne manque pas de géo-localiser les souvenirs à travers les bâtiments mais également d'autres objets urbains (*i.e. :* avenues, boulevards, places, rues).

Il est question d'une mobilisation symbolique par l'opération du transfert de la mémoire sur les objets du quotidien, mais le patrimoine auquel « Sylvain » fait référence à travers sa visite guidée est avant tout celui de valeurs d'une communauté juive marocaine qui habitait la ville de Casablanca. Pour les membres du forum *Darnna.com*, ceux qui prennent part à la conversation « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » sont des personnes ayant vécu à Casablanca. Avoir habité la ville, c'est le dénominateur commun qui autorise la superposition mémorielle. Dans la discussion, toutes les interprétations personnelles de la ville semblent autorisées à condition d'avoir fait l'expérience pratique de la ville (*i.e. :* vie quotidienne). En ce sens, la mémoire virtuelle semble s'apparenter à une forme de sédimentation de valeurs imperceptibles qui échapperaient aux regards seulement exercés à la définition de normes esthétiques. La réflexion qui est engagée à travers les objets urbains sélectionnés par « Sylvain » démontre que si ces objets ne sont pas des œuvres d'art, ils n'en sont pas pour autant des objets plus ou moins utiles. Ces objets servent de support à la mémoire et permettent de décrire les pratiques sociales d'une communauté qui n'a pas disparu, mais qui s'est seulement déplacée. À ce titre, ces objets sont jugés dignes d'être

[315] La *Hilloula* est une coutume juive qui consiste à se rendre sur les tombeaux de *Tsaddikim* (Justes) le jour de l'anniversaire de leur mort. Il s'agit d'une cérémonie festive au cours de laquelle, les pèlerins lisent des psaumes (Zohar). Une cérémonie religieuse festive proche de celle du *Moussem* qui, au Maghreb, désigne une célébration religieuse pour honorer un saint et à laquelle s'associent des activités festives et commerciales.

conservés par la communauté judéo-marocaine de la diaspora comme en atteste le témoignage suivant de « Casaanita » :

> « Je navigue entre les photos de Lil, les lettres de famille et la recherche d'indices, les cartes postales, les livres de ma bibliothèque… y compris ceux qui traitent de la bonne cuisine que nous aimons toujours. Tard dans la soirée, je m'esquinte les yeux entre Google Earth et les vieux plans de Casa trouvés sur les forums, avant de mettre la main sur nos propres plans rapportés précieusement dans les cantines de retour. Ils sont chez ma mère, coincés entre d'autres témoignages de notre vie là-bas. Ce sont des couches de sédiments dans lesquels je fais des "carottages" comme disent les géologues qui font des trous dans la calotte glaciaire pour voir le temps qu'il faisait autrefois. Je regarde parfois ma maison d'aujourd'hui avec étonnement. Est-ce que j'habite vraiment là ? Il serait temps que je rapatrie mon cœur car cette vie entre deux rives est épuisante mais c'est ainsi que j'ai toujours vécu depuis ce 2 août 1961, un anniversaire que je fête mentalement toute seule. » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Casaanita", le 02 mars 2006).

Cette métaphore de la souffrance de l'exil est poignante. Ce témoignage d'une vie passée en terre marocaine n'est pas l'expression passive d'un processus individuel de patrimonialisation et conforte le fait que l'actuelle dimension patrimoniale culturelle du Maroc n'est pas seulement une question maroco-marocaine.

« Sylvain » met en garde « Casaanita » sur le fait que « (…) l'abus de souvenirs peut être dangereux !!! ». Un avertissement, mais également une ligne de conduite qui s'inscrit dans la façon dont il a choisi d'évoquer le passé. Le choix de l'apaisement mémoriel suppose d'avoir préalablement engagé la démarche de sortir d'un imaginaire et de son corollaire idéalisant. Le recours modéré aux souvenirs, proposé par « Sylvain », s'apparenterait à une forme de pensée objective permettant de faire le point entre les souvenirs et la réalité. L'itinéraire proposé par « Sylvain » est chargé de détails matériels (objets urbains) suffisamment diversifiés pour que le plus grand nombre puisse identifier ses souvenirs. Une démarche en soi rassurante dès lors qu'elle laisse entrevoir le champ des possibles c'est-à-dire que les lieux (*i.e. :* quartiers, rues, magasins), où l'on a greffé mentalement son passé, sont toujours présents à quelques nuances près.

L'acceptation de la prise en charge collective du passé permet d'envisager plus sereinement la transmission d'un héritage culturel. Si le dossier de la mémoire est épineux, il doit s'inviter le plus possible aux discussions comme autant de gestes en faveur de l'apaisement mémoriel.

La diaspora juive-marocaine est très sensible à ce sujet, et toutes les actions engagées par l'État marocain en faveur d'une réappropriation d'une mémoire commune sont perçues comme des garanties d'une histoire en cours de pérennisation. Un sentiment d'apaisement très net lorsque les membres du forum évoquent les grandes actions de prise en charge d'un passé commun, mais qui est tout aussi perceptible dans les formes d'un discours plus ordinaire comme celui énoncé par « Place de France » :

> « (…) alors que le *Mellah* de Casablanca a disparu et que pratiquement, le Maârif est devenu le centre de la vie juive de Casablanca, le quartier des Rues Jacquemin et de l'officier de Paix Thomas est encore un des rares endroits de Casablanca où l'on peut trouver une vie qui ressemble à celle que nous avons connue. On y trouve des synagogues, des boucheries et des restaurants casher, des magasins de mode, de cuirs, des épiceries, tenus par des Juifs et vivant en très bonne intelligence avec leurs compatriotes musulmans. Lors d'une visite à Casablanca, il ne faut pas manquer une visite de ce quartier. » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Sylvain" répondant à "Place de France", le 07 décembre 2005).

À travers cet extrait, il est possible de percevoir que la mobilité spatiale, notamment en situation d'exil, peut favoriser la valorisation de certaines assignations identitaires liées au mode de vie ou à la consommation plutôt qu'à l'intériorisation des anciens *habitus*, et l'*abandonnement* aux pratiques d'autres groupes d'appartenance (*i.e. :* diaspora juive à l'étranger). En pays d'accueil, cette dernière forme de cooptation de valeurs culturelles, qui avait été en partie valorisée et favorisée par l'Alliance israélite universelle après durant les années 1950 (Création de l'École Normale Hébraïque à Casablanca en 1945), ne semble pas avoir eu grand prise sur l'attachement des Juif-marocains à leur pays d'origine. L'objectif principal des missions de l'Alliance Israélite Française (*i.e. :* réseaux d'écoles en Afrique du Nord pour émanciper les Juifs orientaux) était de favoriser la culture française sans favoriser l'assimilation. À travers les forums judéo-marocains du *Web*, cette non-assimilation à la culture française est perceptible par rapport à la récurrence, dans les discussions, de l'obsédante nécessité de cultiver les racines marocaines. Par rapport à cette volonté d'affirmation de l'identité culturelle, Vincent de Gaulejac, nous éclaire sur le fait que cette valorisation de l'identité passe par la valorisation patrimoniale qui matérialise l'ordre symbolique d'une communauté, et par lequel il est possible de se définir soi-même : « Chacun s'inscrit dans cet ordre en reprenant à son compte les éléments qui lui permettent d'affirmer son identité culturelle, ethnique, nationale, ou même continentale » (Gaulejac,

2002 : 176).

– État des lieux de « Sylvain » : la caution mémorielle ne sera pas rendue…

La visite proposée par « Sylvain » est chargée de détails : un dédale dans lequel on pourrait facilement se perdre, mais en y regardant de plus près, la lisibilité du parcours est moins complexe. Les réactions des membres de la communauté du *Web* imagent cet itinéraire labyrinthique en lui donnant de la contenance par des détails : la richesse des éléments proposés par cette visite multiplie les occasions, pour les membres du forum, de *farfouiller dans leur mémoire*, afin de faire revivre leurs propres identités et en substance celle de toute leur communauté. Nous voulons évoquer par ce biais, la notion d' « identité narrative » qui, d'après Paul Ricœur, pourrait s'appliquer aussi bien à l'individu qu'aux communautés, parce que les deux nourrissent leurs identités respectives par des récits constitutifs de leur histoire (Ricœur, 1985)[316]. Une identité propre qui définit une personne comme unique par rapport à une autre personne : « l'histoire d'une vie ne cesse d'être refigurée par toutes les histoires véridiques ou fictives qu'un sujet raconte sur lui-même » (Ricœur, 1985)[317], mais également la recherche des signes d'appartenance de cette histoire individuelle par rapport aux discours de l'identité collective qui est le produit, selon de Gaulejac, d'une « rectification sans fin d'un récit antérieur par un récit ultérieur et de la chaîne de refigurations qui en résulte » (Gaulejac, 2002 : 178).

Sans parler de conflit identitaire, le recours au récit exprime une carence ou plutôt l'absence de liens entre la réalisation de soi-même et les discours factuels, qu'il s'agisse de ceux des historiens ou des institutionnels. La nouvelle vocation patrimoniale, celle instituée par la prise en compte de la dimension immatérielle, permet aux individus de restaurer les manques de l'Histoire ou tout simplement de pallier l'impossibilité de matérialiser l'ensemble des référents mémoriels. Cette « fabrique culturelle » permet d'inventer un espace de médiation face aux représentations imposées par les acteurs institutionnels. La société civile est en mesure de prendre en charge ses héritages culturels et de choisir la dévotion successorale qui lui semble la mieux adaptée. Cette veille patrimoniale permettrait alors, d'après nous, de rassurer les membres de la diaspora sur le degré de survivance de leur identité originelle, mais également de faire le point sur certains indicateurs de tendance.

[316] Ricœur, P. 1985, *Temps et récit,* Paris, Gallimard, coll. « Points », vol. III. Cité par Vincent de Gaulejac à propos de l'identité narrative d'une communauté, « Identité ». In : *Vocabulaire de psychologie, références et positions*, 2002, pp. 174-179.
[317] Ibidem, p. 177.

Ainsi, selon un mode de baromètre patrimonial de la ville de Casablanca, la visite virtuelle proposée par « Sylvain » continue sur le boulevard du 4ème Zouaves longeant l'ancienne médina. Le boulevard n'a pas changé par rapport aux années 1960, excepté « la hauteur des palmiers », l'ancienne médina semble « immuable »[318] et la première section de la visite se termine avec un petit rappel sur la Tour de l'Horloge reconstruite à une cinquantaine de mètres de son emplacement initial. L'itinéraire reprend et l'état des lieux se poursuit avec le hall du cinéma Empire, le magasin *Scali*, l'immeuble de l'ex-Vigie Marocaine, le cinéma Rialto arborant ses nouvelles couleurs jusqu'à l'ancien café *La République* rue du Général Drude : « Après 40 ans d'absence, "L'Americano" m'a reconnu (commentaire de "Sylvain") ». Ce voyage nostalgique dans le « Casablanca d'aujourd'hui » n'est pas sans évoquer celui proposé par Titi Topin, dans le Maroc à la veille de l'Indépendance. Un voyage empreint de pudeur et d'émotion dans le tumulte de la mémoire d'une société casablancaise hors-norme (*Photo-Finish*, Série Noire/Rivages, 2008 – *55 de Fièvre*, Série Noire/Gallimard, 1983).

Sans ménager ses voyageurs virtuels, le guide « Sylvain » enchaîne ses pas en empruntant l'ancienne rue Blaise Pascal en soulignant au passage l'animation de cet axe devenu nouvellement piétonnier et, évoquant le remplacement de *la Préférence* par un grand magasin, alors qu'à l'époque cette boutique ne vendait que des tissus et de la mercerie. Toujours selon ce souci du détail, « Sylvain » fait une parenthèse toponymique : « (…) il y a approximativement 70 ans, cette rue s'appelait rue de l'Oued Bouscoura». Un membre du forum *Darnna.com*, « Marie-Jose», saisit cette pause dans l'inventaire pour étayer l'argumentaire de l'infatigable guide:

> « La rue Blaise Pascal s'appelait rue de l'Oued Bouskoura et à la suite, après le rond-point d'Amade, il y avait la route de Bouskoura "la rue s'était appelée comme ça en raison de l'oued qui coulait avant à ce même endroit, une fois tari, il a été couvert ! " Nous empruntions la rue de l'Oued Bouskoura pour rentrer chez nous dans le quartier Palmier » (Site *Darnna.com*, Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui, post de "Marie-Jose", le 04 décembre 2005).

Avant de reprendre l'itinéraire à travers les rues de Casablanca, « Sylvain » surenchérit et apporte un complément d'informations à propos de l'oued Bouskoura :

> « (Il) passait également dans le quartier Liberté et précisément sous les caves de

[318] « Gentrification et changement dans les villes historiques marocaines (1996-2010) », In : *Médinas immuables ?* Elsa Coslado, Justin McGuinness et Catherine Miller (dir.), Éditeur : Centre Jacques-Berque, Coll. Description du Maghreb, Rabat, 2012, 412 p.

l'immeuble Printania au 177 boulevard du 11 janvier. Un seul clou planté dans le sol et l'eau jaillissait : il a fallu installer un puisard avec une pompe automatique ». (Site *Darnna.com*, Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui, post de "Sylvain" répondant à "Marie-Jose", le 04 décembre 2005).

Sans transition, ou plutôt sur le mode *staccato,* la discussion reprend : l'échange n'est pas simultané comme sur *Microsoft Network* (*MSN)* : les personnes inscrites ne sont pas continuellement connectées et, en fonction du temps écoulé entre deux connections, d'autres messages peuvent s'intercaler à l'attention d'autres membres du forum. De la même façon, et en guise d'exemple, on reprend l'inventaire de « Sylvain » avec la *Banque Commerciale du Maroc* à l'angle de la rue Gallieni et de la rue Guynemer. Cet aspect angulaire, de la présentation de la ville par le guide, est récurrent tout au long de son développement. Une perspective du regard qui met en exergue le maillage de la ville (Voir Figure 4.4, p. 261 : *Le Centre-ville de Casablanca. Matérialisation du parcours de « Sylvain »).* Des quartiers où rues et boulevards se coupent à angle droit et à quatre-vingt-dix degrés, le repérage n'en est pas pour autant facilité : « (…) Déjà qu'à l'époque, on arrivait difficilement à se repérer dans ces rues rectilignes, alors aujourd'hui (…) » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », *post* de "Sylvain", le 05 décembre 2005).

Avant de quitter la rue Blaise Pascal, « Sylvain » invite son groupe virtuel à prendre un rafraîchissement au café *La Choppe, un must de vie casablancaise*. Quelques instants pour laisser reposer les souvenirs et nous dire que « Sylvain » nous a proposé un parcours extraordinaire dans Casablanca à la manière suggérée par Pierre Louÿs : « Il y a dans certaines villes jusqu'ici préservées, il y a de ces rues extraordinaires, remarquables tantôt par leur fourmillement et tantôt par leur silence, car la variété des villes est infinie » (Louÿs, 1932). La « Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » proposée par « Sylvain » s'inscrit d'après nous dans le positionnement de Pierre Louÿs, à tel point que la visite aurait pu s'intituler : Casablanca, *(une) ville plus belle que (ses) monument(s).* Sans l'avoir jamais nommé ainsi, mais tout en l'ayant suggéré à travers chacun de leurs souvenirs, les femmes et les hommes de la diaspora juive-marocaine ont toute leur place dans le programme des *Trésors humains vivants*[319] de l'UNESCO :

« Les Trésors humains vivants sont des personnes qui possèdent à un haut niveau

[319] L'article 2.3 de la Convention (2003), pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, place *« la transmission »* parmi les mesures de sauvegarde visant à assurer la viabilité de patrimoine immatériel. L'UNESCO encourage les États à créer des systèmes nationaux de Trésors humains vivants.

les connaissances et les savoir-faire nécessaires pour interpréter ou créer des éléments spécifiques du patrimoine culturel immatériel » (Unesco.org, *Favoriser la transmission du Patrimoine Culturel Immatériel : les Trésors humains vivants*).

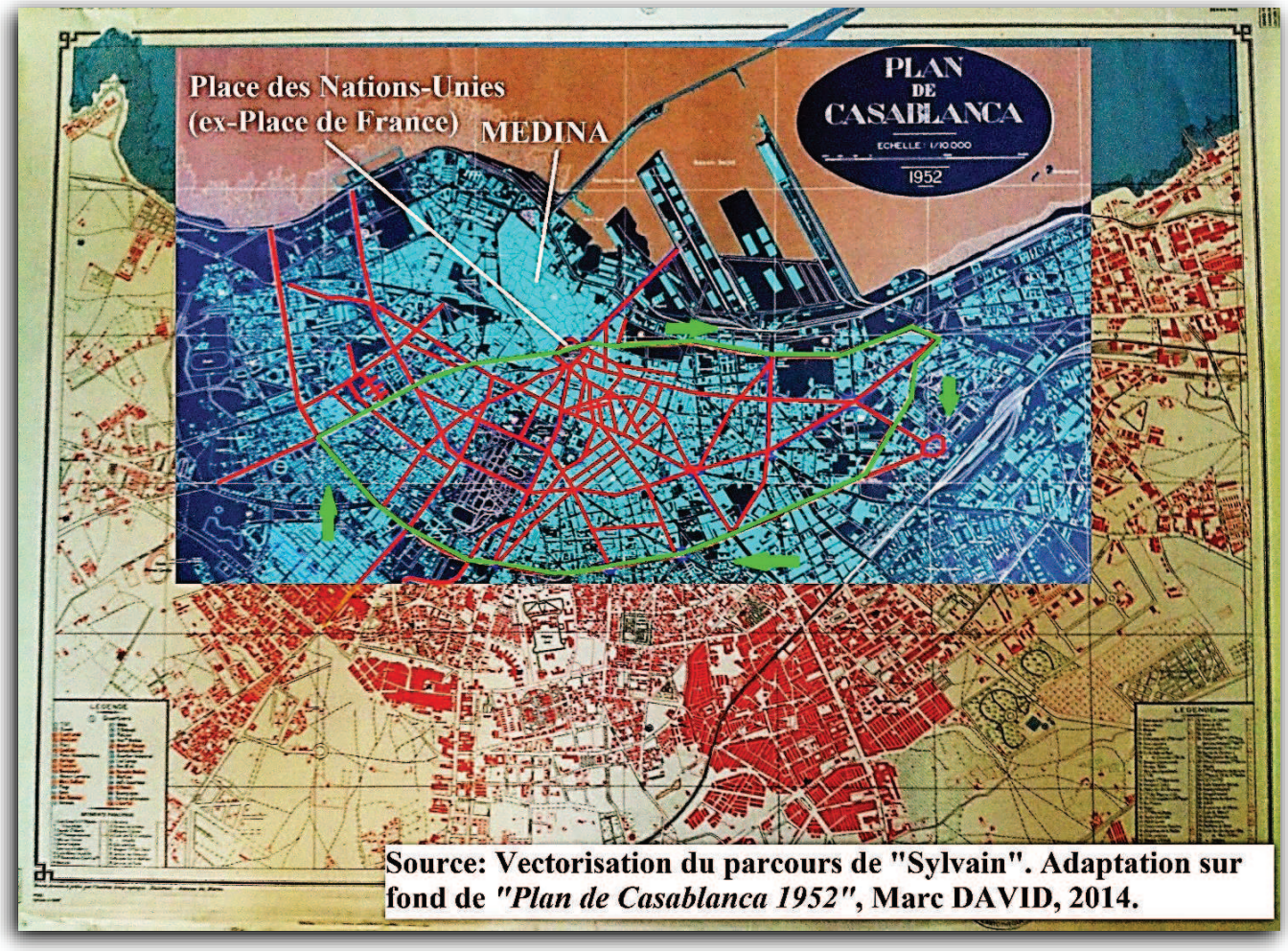

Figure 4.4 : Le centre-ville de Casablanca. Matérialisation du parcours de « Sylvain »[320].

– Mélange odonymique et toponymique d'un parcours ordinaire

À la manière des cartes de localisation que l'on peut trouver aux arrêts des transports en commun : *« Vous êtes ici »,* le parcours de « Sylvain a débuté aux abords de la place Edmond Doutté et dans le champ de vision des anciens magasins *Nehera.* Le rayonnement

[320] Le parcours de « Sylvain », à travers la ville de Casablanca a été matérialisé sur un *Plan de Casablanca de 1952*, dressé, dessiné et publié par l'Institut Géographique National (Annexe du Maroc. P921 ? Édition 3-IGNF, Échelle : 1/10.OOO). La matérialisation du parcours de « Sylvain » a consisté en la vectorisation des axes urbains mentionnés dans les messages de la discussion *Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui (i.e. :* avenues, boulevards, Places, rues et ronds-points).

s'est effectué depuis le centre de la ville, à proximité du Marché Central, pour se diffuser vers différents quartiers. L'ancien quartier de l'Horloge et le quartier Liberté sont au cœur de la visite. À partir de ces secteurs centraux, un vaste tour d'horizon que l'on peut circonscrire par la ceinture périphérique de rues, avenues et boulevards suivants : depuis l'ex-place de France (Place des Nations-Unies) et en suivant le sens rotationnel des aiguilles d'une montre, le parcours emprunte successivement l'ex-Avenue de la République (Avenue des F.A.R.) afin de rejoindre, l'Avenue Pasteur jusqu'à la Place Cuny. Par la première rue à droite, l'ex-Rue de Soissons (Rues Sijilmassa et Rue Mohamed El Rachi Slaoui), on regagne la Rue de Libourne par l'ex-Rue de Lyon (Boulevard d'Oujda) jusqu'à l'ex-Place des Alliés (Place Le Maigre du Breuil). En empruntant le Boulevard de la Résistance Française, en quelques dizaines de mètres, on accède à l'ex-Rond-point d'Europe (Place de l'Europe) et par le très long Boulevard Mohamed Zerktouni (ex-Boulevard Foch), le parcours se poursuit pour regagner notre point de départ en dépassant l'ex-Rond-point d'Amade (Place Hassan II). Ce dernier tracé, tout en longeant le Boulevard Al Massira Al Khadra en direction de l'intersection avec le Boulevard d'Anfa, permet de rejoindre, après la Place Wadi Al Makhazine, une autre section de l'Avenue des F.A.R. qui ramène à la Place des Nations-Unies. La figure 4.4 montre l'étendue de la spatialité de la « Balade » mémorielle proposée par « Sylvain ». Sur la carte, le surlignage vert montre la ceinture péri-urbaine formée par les principaux axes de la ville ayant été évoqués précédemment. Le surlignage rouge fait référence aux différentes escapades de « Sylvain », à l'intérieur de cette rocade, et constitue le réseau secondaire d'avenues, de boulevards et de rues.

À l'intérieur de ces voies ayant tracé la première ceinture urbaine de ville (Figure 4.4, p. 261, surlignage vert), l'axe directionnel emprunté par « Sylvain » permet d'évoquer les principaux quartiers dans lesquels s'organisait le cosmopolitisme de Casablanca auquel, la vie juive participait. Le Boulevard du 4ème Zouave (Actuellement Boulevard Félix Houphouët-Boigny) permet d'évoquer l'ancienne Médina et le quartier « Sidi Belyout », lieu de sépulture originel de trois grands Saints musulmans Sidi Maârouf, Sidi Boulefaâ et Sidi Belyout qui écharpera au déracinement malgré la création de l'Avenue des F.A.R. En revanche, le *Tsaddik* (saint) *Rabbi Eliahou Ha-Cohen* de Casablanca n'échappera pas à la reconfiguration du centre-ville, et sera transféré dans le nouveau cimetière de la ville (i.e. Cimetière Ben M'Sick). Le Boulevard de la Gare (Boulevard Mohammed V) permet depuis l'ex-Place de France (Place des Nations-Unies) de traverser les quartiers « Horloge », « Foncière », pour atteindre celui de la « Gare », place Albert Ier (actuellement Place Al Yassir). Selon cet axe directionnel, le quartier « Plage » aurait pu être évoqué, mais il n'en sera rien. Il ne sera pas d'avantage question d'évoquer les quartiers qui bourgeonnent autour de la Place de la Gare et qui se nomme actuellement, « Gare Casablanca Voyageurs ». Les

quartiers auxquels nous faisons référence sont les suivants : Quartier des « Roches Noires », « Quartier Industriel », « Les Camps » et celui de « Gironde ». Ces quartiers ne sont pas ceux où la population juive de Casablanca se localisait majoritairement. Seule y résidait, la partie de la communauté juive dont les chefs de famille exerçaient une activité professionnelle en lien avec le secteur industriel (*i.e. :* un choix pratique de localisation, plus qu'une volonté délibérée d'habiter ce secteur excentré de la ville). L'ensemble de la communauté juive résidait préférentiellement dans le centre historique de la ville, et notamment près de la médina où se pratiquaient, en grande partie, les activités de type commercial ainsi que l'exercice pratique d'une sociabilité quotidienne.

Ces quartiers ne s'inscrivent pas à l'intérieur de la ceinture périphérique que nous avons évoquée et, selon le parcours de « Sylvain », aucune incursion n'y a été faite pour évoquer de quelconques souvenirs. Ce secteur Est, par rapport à l'échostructure générale de la ville, était caractérisé par un habitat de type européen avec une forte concentration d'activités industrielles (Kaioua, 1994). Ces quartiers ne semblent pas avoir de référents mémoriels préférentiels pour l'ensemble de la communauté juive de Casablanca, mais néanmoins, ils demeurent l'un des symboles de la ville et notamment pour la population casablancaise ayant exercé une activité professionnelle en rapport avec l'industrie. Signalons, à ce propos, que lors des sixièmes *Journées du patrimoine à Casablanca*[321], le quartier « Roches Noires » a été intégré au Programme des « guides-médiateurs » afin de faire découvrir, le passé industriel de la ville, à travers la *cité Cosumar* et les *ateliers Vété* (Figures 4.5 et 4.6)[322]. Une exploration de la ville qui se pratique en bus et qui permet de rejoindre le quartier de Hay Mohammadi, une référence en matière de requalification du patrimoine bâti avec la reconversion des locaux des anciens abattoirs de Casablanca en laboratoire culturel.

[321] « Coup d'envoi des 6ème Journées du patrimoine de Casablanca, avec Dakar comme invité d'honneur, Casablanca », *Journées patrimoine* du 01 avril au 6 avril 2014 (MAP), www.menara.ma

[322] En 1929, « La raffinerie de Casablanca est créée, sous le sigle de COSUMA, par la société de Saint Louis de Marseille » (fabrication de pains de sucre)*, L'Histoire des Roches Noires,* http://www.casa-lesroches.com/L%20histoire_du_quartier_des_roches.htm. Ce site est cité en référence car il représente un corpus de données très importantes sur les activités et la population européenne qui occupait le Quartier des Roches Noires jusqu'à l'Indépendance du Maroc. Les Ateliers Vincent Timsit (Vété), spécialisés dans la miroiterie et la serrurerie, ont été sollicités pour l'exécution de la plupart des projets de l'architecte Jean-François Zevaco, Version électronique du *Guide des architectes du 20ème siècle de Casablanca* publié en 2011 par *Casamémoire* et *Mutual Heritage*, Projet *Mutual Heritage*, http://mutual-heritage.crevilles-dev.org/casablanca/projetmh

➢ **La cité *Cosuma***

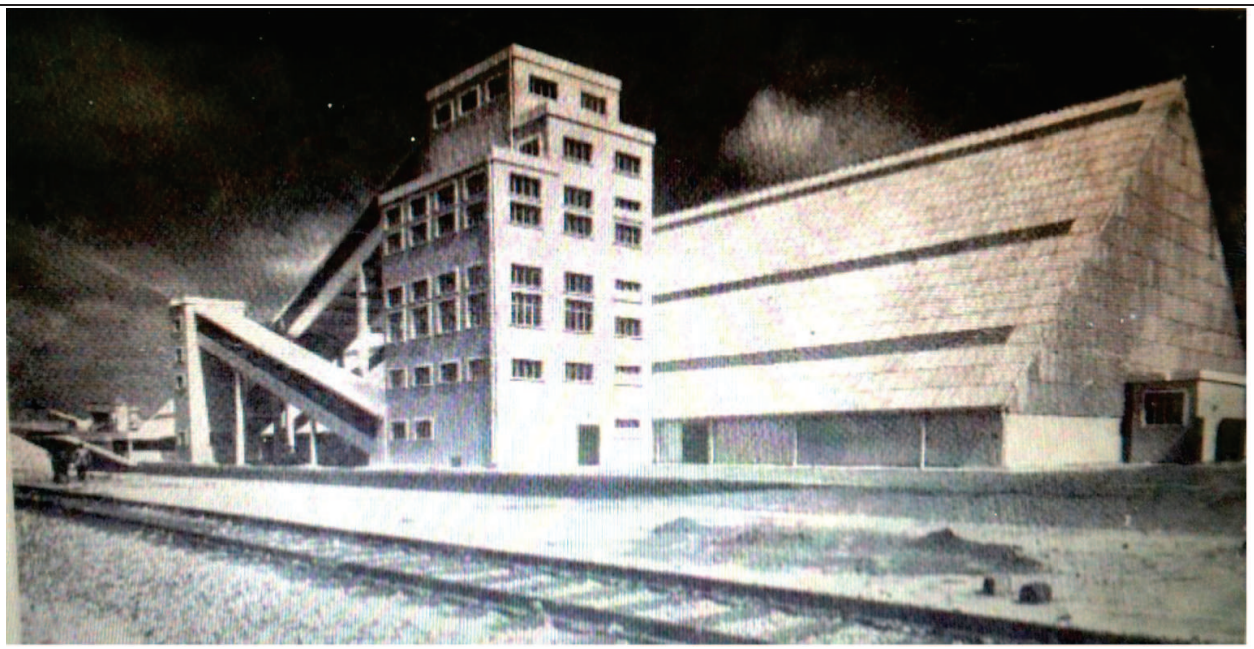

Source : Les entrepôts de la COSUMA. Photographie offerte par Antoine Cristobal au site "L'histoire des Roches Noires".

www.casa-lesroches.co

Figure 4.5 : Les bâtiments de la Cosuma – Quartier « Roches Noires » de Casablanca.

➢ **Les Ateliers Vincent Timsit**

Source : Version électronique du "Guide des architectes du XXème siècle de Casablanca", mutual-heritage.crevilles-org/casablanca/items/show/55

Figure 4.6 : La façade des Ateliers Vété – Quartier « Roches Noires » de Casablanca.

Nous pouvons arguer que le guide « Sylvain » ne s'aventure guère à l'extérieur de la zone d'aménagement semi-concentrique élaborée par le Plan Prost, à quelques exceptions près comme l'incartade, dans le quartier « Ben M'Sick », pour une visite au cimetière israélite :

> « (…) net propre et bien entretenu ; c'est l'honneur des autorités marocaines et de la communauté juive de Casablanca (…) un vieux rabbin y officie toujours. » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Sylvain", le 03 décembre 2005).

Le temps d'échanger avec les membres du forum des témoignages réconfortants, sur le respect des lieux de culte et des sépultures dans l'ensemble des villes marocaines et à Casablanca en particulier, le centre-ville a été rejoint en traversant le quartier « Gironde ». Nouvellement positionné sur l'Avenue Lalla Yacout, cet ex-boulevard de Marseille aurait pu nous permettre d'accéder au quartier « Ben Sliman », mais celui-ci ne semble pas avoir inspiré « Sylvain » préférant poursuivre son chemin vers les quartiers « Liberté » et « Alsace-Lorraine », et quelque peu attiré par les odeurs de *tajines* et les étals du marché Liberté. Par la suite, le Boulevard d'Alsace, l'Avenue Mers Sultan et en regagnant le centre-ville, non loin du Parc Lyautey (Parc de la Ligue Arabe), un bref arrêt dans le square à l'angle du Boulevard de Paris et de l'Avenue Hassan II (anciennement l'Avenue du Général d'Amade).

En ce lieu, les humeurs vaporeuses de la pause déjeuner passée, l'heure est à nouveau propice à l'évocation des souvenirs pour combler l'absence du Théâtre municipal, de l'Hôtel des postes, du kiosque à musique et des studios de Radio-Maroc[323]. Pour remplir le vide, la rétroaction est poussée davantage pour nous ramener au début du Protectorat :

> « À l'origine, le nom du Square était le Jardin de la Subdivision mais il était plus connu sous le nom du Square aux Canons " Les canons avaient été récupérés dans la Kasbah de Casablanca au début du Protectorat » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Sylvain", le 01 décembre 2005).

Le sujet passionne les membres du forum qui se livrent à toute une série de témoignages pour reconstruire les images du passé. Il est question des utilisateurs les plus anciennement inscrits sur le site *Darnna.com*, mais également de nouveaux venus anonymes :

---

[323] À propos de ces bâtiments de la ville disparus, voir le site de l'association Casamémoire dans l'onglet « Photos-Galerie de Photos Casablanca » et au lien suivant : http://casamemoire.org/index.php?id=29

> « Le jardin qui a pris la place du théâtre municipal [porte en son centre], la stèle en la mémoire des victimes de l'attentat de Casablanca du 16 mai 2003. Les Marocains n'oublient pas. » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post anonyme, le 01 mars 2006).

Ce membre anonyme du forum *Darnna.com* évoque, avec beaucoup de retenue, les attentats ayant été perpétrés à Casablanca au cours du mois de mai 2003[324], et propose de rendre ainsi un hommage virtuel aux victimes de l'attentat en publiant une photographie de la stèle funéraire sur laquelle on peut distinctement lire, en arabe et en français, les noms suivants :

> « Manuel Albiac, Cazauran Patrice, Domingo Mateos Tixeira, Nacinovic Émile, Francisco Abad, Maurel Joseph, Joan Alie, Luciano Tadiollo » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Casaanita", le 01 mars 2006).

La plupart des messages s'inscrivent plus légèrement à travers l'évocation de moments agréables vécus en ces lieux vidés de substances et qui demeurent profondément gravés dans la mémoire de ces anciens *casaouis* :

> « Je regrette la disparition du théâtre où j'allais voir les ballets du Marquis de Cuevas. Mais on a eu l'intelligence de laisser à cette place, un jardin et qui plus est un lieu de mémoire. L'ensemble est sobre, tout le monde en conviendra sans doute. » (Site *Darnna.com*, « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », post de "Casaanita", le 01 mars 2006).

Ce dernier message présenté est assez significatif de l'état d'esprit de l'ensemble des participants à la discussion initiée par « Sylvain » sur le forum de *Darnna.com* le 01 décembre 2005 à 16 heures 15 : « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui »[325].

Les objets urbains de la ville apparaissent comme un support émotionnel, et leur présence ou leur absence importe peu dans la mesure où les valeurs symboliques qui leur sont

---

[324] Voir le Chapitre 2 (I. C. 1. La question Judéo-marocaine), note de bas de page n°135, p. 126.

[325] Nous rappelons que sur le forum Darnna.com, cette discussion fait partie des productions volumineuses : 29 pages et 423 messages. Sur le forum, une page *Web* contient en moyenne 15 messages.

associées ne leur sont pas intrinsèquement liées. Un objet peut se substituer à un autre à condition qu'il soit en mesure de véhiculer une valeur symbolique équivalente. Les valeurs peuvent cohabiter et, en ce sens, la symbolique est additionnelle. Sur un même support matériel, les valeurs déposées par les uns ne minimisent pas voire n'annihilent pas celles que d'autres ont pu également leur associer. Un mécanisme qui suppose que seuls l'absence et le vide sont les ennemis de la mémoire et de son support matriciel c'est-à-dire, le Patrimoine.

La série d'objets urbains que « Sylvain » a sélectionné pour jalonner son parcours n'est pas aléatoire : les quartiers, les rues et les bâtiments étaient suffisamment familiers pour qu'une valence affective leur soit liée. Ainsi, l'objet au-delà de ces caractéristiques physiques s'agrémente d'une certaine forme d'ubiquité. Ancré spatialement dans le temps présent, l'objet sur lequel se fixe le regard est bidirectionnel en autorisant rétrospectivement l'accès aux souvenirs du passé et de façon prospective, des projections à plus ou moins longs termes lorsque la dimension culturelle accorde à l'objet en question des considérations d'ordre patrimonial.

2. Pas de *Web* –visite guidée amazighe pour Casablanca

Ce n'est pas faute d'avoir cherché à travers les nombreux forums communautaires amazighs du *Web*, mais nous n'avons pas trouvé d'itinéraires pouvant se rapprocher de celui proposé par le guide « Sylvain » dans le forum *Darnna.com*. Ce constat ne permet pas de faire une distinction entre les deux communautés de notre étude, mais, tout au plus, mentionner que ces deux communautés s'inscrivent dans un parcours différent : la communauté juive-marocaine est actuellement faiblement représentée sur le territoire national du Maroc, et pourrait-on dire, de façon quasi inversement proportionnel à la communauté amazighe.

Cette représentativité fait référence à l'importance numérique de ces groupes d'individus (*i.e. :* Berbères du Maroc central, Chleuhs et Rifains), et des langages patrimoniaux qu'ils exploitent pour leurs revendications culturelles (*i.e. :* les différents systèmes d'écriture pour retranscrire les langues berbères : *Tamazight*). Comme nous avons voulu l'évoquer à travers l'itinéraire de « Sylvain », la localisation des pratiques sociales sont très présentes dans l'évocation mémorielle de la communauté juive-marocaine. Cet élément est intrinsèquement lié à l'état de diaspora de cette communauté, mais également en lien avec la notion de survivance de tout un pan de l'Histoire du Maroc en raison du faible pourcentage de Juifs encore installés dans le Royaume (environ 5000 à l'échelle du Maroc dont 3000 à Casablanca). Cet état de fait génère une action à la fois solidaire et engagée

politiquement pour maintenir les liens avec le pays d'origine sans trahir le caractère endémique de pratiques culturelles et sociales uniques, et pouvant servir de référence par rapport au fait que la cohabitation entre les communautés juives et arabes soit possible.

Le langage patrimonial amazigh du *Web* est un acte engagé, la multiplication des référents symboliques en témoigne avec notamment l'omniprésence du drapeau berbère sur les documents joints par les membres des forums inscrits sur la « Toile ». À travers les symboles d'une identité en reconstruction, la Langue et la Culture sont à l'honneur, et les principaux forums amazighs regorgent d'événements artistiques : danses, chants, poésie, littératures.

Toutes les strates artistiques sont exploitées comme un seul signe. La culture amazighe n'est pas un épiphénomène, c'est une culture à part entière qui refuse d'occuper le second rang de l'identité marocaine. L'âme amazighe, c'est un art de vivre que les internautes diffusent à travers une multitude de thématiques, au point de nous faire prendre conscience que notre recherche d'un itinéraire amazigh du *Web*, à travers la ville de Casablanca, était vain. En tant que pratique culturelle à part entière, il n'est pas possible d'identifier un « Art de vivre » berbère spécifiquement casablancais. Cette quête s'apparenterait à affilier une culture à la spécificité des milieux de vie dans lesquels elle s'exerce. La prédominance des populations amazighes en zones rurales par le passé est à mettre en corrélation avec l'économie traditionnelle du pays. Le développement urbain et la progressive mutation de l'économie du pays ont favorisé, entre les années 1936-1971, l'exode rural des populations berbères[326]. Un flux migratoire général des campagnes marocaines vers les principaux centres urbains du royaume (Casablanca et Rabat-Salé), auquel, il faut associer un vaste réseau de flux migratoires interurbains. À ce rappel de la distribution générale des flux de l'exode rural, il convient de mentionner que la population juive des campagnes s'y est inscrite durant les années 1930-1950, et notamment en direction du principal foyer urbain casablancais.

De façon volontaire, en espérant améliorer leurs conditions d'existence ou dans l'obligation de répondre à l'appel des sirènes de la modernité, les populations berbères ont adapté leurs pratiques culturelles et sociales à ces nouveaux cadres urbains. Si la prégnance culturelle amazighe est moins flagrante dans les espaces urbains que ruraux, la culture n'en a pas été pour autant altérée. L'adaptabilité culturelle, en milieu urbain n'est pas une priorité par rapport à la nécessité de l'apprentissage des codes urbains structurels, fonctionnels et sociaux. L'expression culturelle se fera une place, en second plan, après une « intégration » réussie (*i.e. :* travail-logement). Il s'agit d'un bouleversement par rapport aux pratiques culturelles

[326] Par rapport à l'attraction des centres urbains auprès des migrants, Robert Escallier mentionne : « À Casablanca résidaient en 1971, 180 000 chefs de ménages nés en milieu rural. La métropole économique, principale foyer d'attraction des populations rurales, aurait attiré à elle seule environ 30% des émigrants des campagnes au cours de la période considérée », Robert Escallier, « Citadins et espaces urbains au Maroc », *Fascicule de Recherches n°9*, Tours, Réédition 1984, Tome II, p. 193.

du milieu d'origine (*i.e. :* pratiques des us et coutumes en milieu rural). La célébration des valeurs culturelles dans les espaces ruraux pouvant se faire conjointement aux activités fonctionnelles. Le milieu rural, moins exclusif, semble autoriser une meilleure harmonisation entre les pratiques culturelles et sociales.

Quels que soient leurs désignations et/ou leurs valeurs, les langages patrimoniaux soulèvent la question du rapport de l'individu à la dimension culturelle. En d'autres termes, le développement qui va suivre cherche à mettre en évidence, la nécessité et la fragilité de la construction de l'identité culturelle en tant que lien entre l'identité individuelle et l'identité collective.

– Une forme du langage patrimonial amazigh du *Web* : l'amazighité

Avant de débuter cette section, nous souhaitons faire deux principaux rappels en invoquant d'une part, ce que nous avions mentionné dans la première partie de cette étude (*i.e. :* Chapitre 2. Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca, p. 109), à savoir que la dimension patrimoniale amazighe à Casablanca, comme au niveau de l'ensemble du Maroc, n'est pas matérielle au sens où elle n'est pas proprement incarnée dans les objets urbains artefactuels, et d'autre, comme nous l'avons évoqué au début de la deuxième partie de notre étude : (*i.e. :* Chapitre 3. Environnement virtuel des langages patrimoniaux par le *Web*, p. 208), le langage et notamment le système d'écriture (*Tamazight*) semblent avoir été choisis par la communauté Berbère, comme le vecteur symbolique des valeurs culturelles de l'identité amazighe.

Au sein des forums communautaires de la diaspora marocaine du *Web*, le langage sert à véhiculer les valeurs symboliques que les individus choisissent de fixer sûr la représentation des objets matériels du paysage urbain qui leur a été familier (*i.e. :* avenues, boulevards, rues pour la diaspora Judéo-marocaine qui s'exprime sur le forum *Darnna.com*). En ce qui concerne la diaspora Berbère du *Web*, l'image (réelle ou fictive) semble servir à renforcer, à l'illustrer, le choix du système d'écriture en tant que vecteur communicationnel privilégié des valeurs du patrimoine culturel berbère.

Pour les langages patrimoniaux amazighs qui s'expriment à travers les plateformes communautaires du *Web*, l'acception culturelle permet d'aborder la majeure partie des éléments constitutifs de l'individu social. Selon le schéma communicationnel amazigh du *Web*, le patrimoine culturel est dématérialisé pour une meilleure appréhension de l'identité culturelle, mais également pour une meilleure appropriation car il est désincarné de toutes

symboliques politiques.

– « **Nos meilleures photos amazighes 2013** »

Ce titre reprend l'intitulé d'un sujet de discussion du forum amazigh Badi.net que l'on se propose de contextualiser, au sein de l'organisation de la structure électronique qui l'héberge, sous la forme des deux tableaux suivants :

Rubrique générale d'inscription du sujet	Discussions	Messages	Dernier message
Art et Culture « Forum amazigh »	3724	205 400	Posté par « Elyiam » le 6/10/2014 à 21 :51
Source : **Index du site *Bladi.net*, www.*Bladi.net***			

Tableau 4.5 : Rubrique thématique d'appartenance du sujet de discussion sélectionné (*Bladi.net*).

Sujet de discussion sélectionné	Créé par	Messages	Dernier message
« Nos meilleures photos amazighes 2013 »	Siphax1 26/12/2013	117	Posté par « Siphax1 » le 14/09/2014
Source : **Index du site *Bladi.net*, www.*Bladi.net***			

Tableau 4.6 : **Caractéristiques techniques du sujet proposé à l'étude** (***Bladi.net***).

L'extrait de la discussion que l'on présente à l'analyse, s'est tenu entre le 26 décembre 2013 et le 27 décembre 2013. Il s'agit d'une sélection de trois messages dont l'inscription sur le site de *Bladi.net* se présente sous la forme d'un message purement textuel (Internaute « Siphax1 ») et de deux messages illustrés. Parmi ces deux derniers, l'un présente une photographie de scène de rue (Internaute « Taqvaylith »), et l'autre (Internaute « Makelloos »), un tableau de l'artiste peintre Saïda Fati, née à Casablanca. Celle-ci se définit de la manière suivante sur son blog : « Passionnée et fière de ma culture amazighe que je souhaite transmettre et partager à travers mes tableaux. Pour moi, la peinture est une façon d'exprimer mon état d'âme et de traduire un quotidien cent pour cent maghrébin et en

particulier Amazigh » (Fati, ateliermagique.com).

Ces exemples ont été sélectionnés d'une part, parce qu'ils sont caractéristiques de la démarche générale du forum *Bladi.net* c'est-à-dire, des messages textuels brefs avec une forte accroche donnée, la plupart du temps, par des illustrations ou des liens électroniques par lesquels le lecteur est invité à se rediriger vers des sites *Web* d'hébergement de vidéos dont *YouTube* principalement. D'autre part, ces exemples ont été retenus par rapport à l'accessibilité qu'ils nous ont autorisés c'est-à-dire, la compréhension des signes alphabétiques latins utilisés dans leur formulation française, mais également, en fonction de la netteté symbolique des supports visuels choisis par les membres du forum *Bladi.net* qui animent cette discussion. À travers ces exemples, nous aborderons dans un premier temps, le positionnement de la transmission virtuelle des valeurs amazighes à travers les forums communautaires du *Web*, et dans un deuxième temps, l'examen des types de champs visuels dans lesquels se manifeste la mise en scène virtuelle de la culture amazighe.

Les contenus des forums communautaires amazighs du *Web* peuvent se positionner parmi les nouveaux arguments *ad hoc* servant à définir le « produit culturel », et pouvant davantage se prêter à l'interactivité des échanges dans la mesure où cette méthode permet la démocratisation du savoir et de la culture. La démarche n'est pas de se substituer aux réalités physiques du patrimoine, mais la dématérialisation sert à préserver les réalités historiques tout en autorisant les interprétations des enjeux culturels d'une ville moderne comme Casablanca. La revendication est perceptible à travers l'ensemble des thématiques culturelles abordées dans les forums communautaires du *Web* qui s'expriment sous la forme de slogan:

> « Ici la fierté des générations qui prennent le relais. Des générations déterminées à prendre soin de leur Amazighité et "corriger" leur histoire eux/elles-mêmes ». (Message de l'internaute (Site *Bladi.net*, « Nos meilleures photos amazighes 2013 », post de "Sipahx1", le 26 décembre 2013)[327].

À travers ce message de « Siphax1 », la fierté alterne entre les images de joie, de militantisme et de lutte. La détermination jalonne l'ensemble des 117 messages de la discussion et le ponctue d'images très fortes de manifestants faisant face aux forces de l'ordre menaçantes, mais c'est la façon de *prendre soin de l'amazighité* qui prédomine à travers la mise en scène artistique de la culture Amazighe. En effet, la figure 4.8 (La détermination amazighe, p. 272) ne semble pas avoir été choisie pour véhiculer et prôner une forme violente de militantisme culturelle. Sur le forum *Bladi.net*, et en particulier au sein de la discussion

[327] Les internautes « Siphax1 » est inscrit sur le forum de Bladi.net depuis le 03 avril 2013, l'internaute « Taqvaylith » depuis le 19 juillet 2013 et l'internaute « Makelloos depuis le 03 avril 2003.

« Nos meilleures photos amazighes 2013 », les images apparentées à ce type de cliché photographique semblent davantage servir de support au développement de la pensée d'une communauté virtuelle soucieuse de diffuser vigoureusement, le message d'une culture Amazighe active.

Source: "**Nos meilleures photos amazighes 2013/2963**", **Discussion dans le "forum amazigh" créée par l'internaute "Siphax1", le 26 décembre 2013**, **www.bladi.net**.

Figure 4.7 : La détermination amazighe. **Figure 4.8 : L'amazighité selon Fati Saïda.**

– Amazighité : mise en scène d'une Culture

La figure 4.8 (L'amazighité selon Fati Saïda) permet d'examiner le type de champ dans lequel se manifeste une dimension artistique. L'artiste reprend le tableau de Léonard de Vinci, « La Joconde », pour véhiculer le nouveau visage de la culture Amazighe et notamment celui de la femme berbère en tant qu'idéal féminin. À l'instar de la *Monna Lisa* exprimant l'idéal humaniste de la Renaissance, l'artiste utilise le personnage de la jeune femme pour attirer le regard du spectateur sur la place centrale qu'occupe la culture berbère

dans la société d'aujourd'hui. En arrière-plan de *La Joconde* de Vinci, des éléments naturels privés de toute présence humaine renforcent la sérénité du personnage central par rapport à une nature qui apparaît inhospitalière. La *Joconde Berbère* n'a pas de décor d'arrière-plan et le *sfumato*[328] de Léonard de Vinci est remplacé par la couleur chatoyante des habits et des bijoux berbères. Loin de la posture énigmatique de *La Joconde* de la Renaissance, la *Monna Lisa Berbère* de Saïda Fati, nous semble dévoiler ostensiblement un idéal marocain et notamment celui de sa ville de naissance : Casablanca. Cette épreuve artistique n'est pas transgressive et ne cherche pas davantage à faire l'unanimité. Sa vocation première semble s'accorder à ne pas laisser indifférent le public et d'instaurer une veille culturelle sur le patrimoine amazigh, à l'instar des initiatives patrimoniales organisées par l'association Casamémoire à travers les bâtiments vulnérables de Casablanca (*i.e. : Friche culturelle*, *Journée du patrimoine* de Casablanca).

Nous avons souhaité faire une correspondance entre les travaux artistiques de Saïda Fati et les missions de sauvegarde et de valorisation du patrimoine architectural du XXème siècle de la ville de Casablanca (*i.e. :* Chapitre 2 : l'association Casamémoire et l'Agence Urbaine de Casablanca), afin de mettre en perspective que le patrimoine culturel des uns peut servir à promouvoir celui des autres. Il s'agit ainsi d'évoquer que la notion de patrimonialité permet d'extraire le patrimoine de son cadre prescriptif afin que la composante de ses biens soit davantage transmissible, et *de facto* en voie de pérennisation. Les héritages culturels berbères du passé ont tendance à ne pas être figés dans l'espace et dans le temps, et les manipulations virtuelles et artistiques des biens publics ne semblent pas les déposséder de leur valeur sacrale[329]. En ce sens, rappelons que l'édification du sens historique d'un patrimoine ne revient pas exclusivement aux seuls acteurs institutionnels ou historiographes. En effet, si la valeur symbolique doit être fondée sur des critères scientifiquement recevables, elle peut s'accommoder d'interprétations individuelles pour pérenniser les artifices humains et apporter une contribution au processus de legs pour les générations futures :

> « La durabilité de l'artifice humain n'est pas absolue ; l'usage que nous en faisons l'use, bien que nous ne le consommions pas. Le processus vital qui imprègne tout notre être l'envahit aussi, et si nous n'utilisons pas les objets du monde, ils finissent par se corrompre, par retourner au processus naturel global d'où ils furent tirés,

[328] Le *Sfumato* est une technique parfaitement maîtrisée par Léonard de Vinci qui consistait à fondre les lignes et les contours par un procédé vaporeux de superposition de couches de peinture : l'impression recherchée étant la douceur.

[329] « (…) la République se confond pratiquement avec sa mémoire, elle est comme le sujet dans le sujet », Pierre Nora montre le basculement du patrimoine dans le champ de la mémoire. Le patrimoine est devenu intrinsèquement lié au passé et participe ainsi à la construction de l'identité nationale, Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, Tome 1, Paris, Gallimard, 1997, p.17.

contre lequel ils furent dressés » (Arendt, 1994 : 187).

Par rapport aux processus culturels de legs, Pierre Nora souligne, qu'à travers eux, l'homme cherche un sens culturel à son existence, en s'essayant, à la recherche de vecteurs patrimoniaux susceptibles d'immortaliser ses référentiels : « La destruction et la ruine de l'inutile est une loi de la nature. La culture intervient pour annuler cette loi, au nom d'impératifs plus élevés » (Nora (dir.), 1997 : 1460). Les travaux de l'artiste Saïda Fati s'inscrivent dans la nouvelle dénomination patrimoniale au sens entendu par Pierre Nora c'est-à-dire, comme étant l'application de valeurs à des catégories d'objets de plus en plus importantes, et par conséquent, ceux-ci étant amenés à être de plus en plus diversifiés.

La figuration artistique de *La Joconde berbère* a été retenue en raison du fait que Saida Fati soit native de Casablanca mais également, par rapport à la manière dont cette jeune femme marocaine se définit à travers ses épreuves d'artiste. Ces dernières sont présentées comme le prolongement d'elle-même, dans la continuité d'un « art de vivre » quotidien empreint de maghrébinité et d'amazighité. À travers les formes et les couleurs vives de ses œuvres, ce ne sont pas les paysages ruraux du Maroc que nous avons perçus, mais c'est davantage la modernité de la ville de Casablanca sur laquelle se dessinait en filigrane le contre-champ des valeurs traditionnelles. La représentation artistique est subjective et par conséquent, par rapport au type de champ dans lequel se manifeste une dimension artistique, il est nécessaire de faire une focale rétroactive sur la dimension patrimoniale immatérielle que nous avons évoquée au début de notre étude (Cf. Chapitre 2, p. 109).

– L'implication de la dimension artistique dans le champ du patrimoine immatériel

Quatremère de Quincy s'interrogeait sur le traitement des héritages historiques selon le principe de la mise en collections et de leur stockage au sein des musées. La mise en garde de cet homme politique, compétent scientifiquement[330], s'apparente au risque de *confusion des genres* et quelque part, à l'allusion que nous avions faite par rapport à la figure 4.7 (La détermination amazighe, p. 272), et la potentialité que le cliché photographique, en question, puisse être une forme d'instrumentation des valeurs amazighes véhiculées virtuellement. À ce titre, André Malraux pensait que l'instrumentation pouvait être perçue comme une forme sévère de *confusion des genres*, puisqu'en substance, elle implique la

[330] Antoine Chrysostome Quatremère de Quincy (1755-1849), député siégeant à l'Assemblé législative en 1791. Sous la Restauration, il fut nommé Intendant des Arts et Monuments publics.

fabrication d'œuvres d'art selon le principe de décontextualisation. Une manipulation propre à la perversion selon la pensée *malrusienne* de l'art, envisagée de manière spéculative et pléonastique (Malraux, 1996 : 72). Le Musée Imaginaire de Malraux est un lieu mental de formes où se mêlent l'intemporalité de l'imaginaire des principaux chefs-d'œuvre artistiques et l'imagination partisane, celle de l'organisation politique. Le monde des formes et le monde réel communient dans ce *Musée de l'esprit* par le passage de la sphère de la subjectivité, domaine du sentiment et de l'émotion, à celle de l'universel par la création d'une forme ou d'une organisation[331]. Nous évoquons ce mélange symbolique, d'une part parce qu'il nous semble assez bien définir le contexte environnemental virtuel au sein duquel se rejoignent les membres de la diaspora marocaine du *Web* (*i.e. :* développement de la symbolique des lieux dans le chapitre 5), et d'autre part, parce qu'il rappelle les systèmes de représentations de la gestion patrimoniale que nous avions abordés dans le chapitre 2 (Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca). Une contextualisation idéologique du patrimoine au Maroc pour la période du XXème siècle qui rejoint l'acceptation patrimoniale de Patrice Béghaim selon laquelle, la représentation du monde définit les référentiels que les hommes choisissent pour se souvenir et la mise en scène des héritages engage aussi bien les réflexions d'ordre philosophique sur la gestion du capital mémoriel, que celles plus classiques qui analysent les tendances actuelles de raccrocher le patrimoine culturel à certains *opportunismes économiques* (Béghain, 1998 : 43-46)[332]. À mi-chemin des deux principes évoqués, de mise en scène du passé (héritages), les processus de patrimonialisation de Casablanca se positionneraient en tant que mécanisme pourvoyeur de lien social (i.e. *Journée du patrimoine* de Casablanca). Les membres du forum *Bladi.net* semblent donner de l'action aux œuvres de l'artiste peintre Saida Fati, et indirectement, la production artistique de cette dernière pourrait être apparentée aux missions des acteurs de la patrimonialisation de Casablanca (*i.e. :* l'association Casamémoire et l'Agence Urbaine de Casablanca). L'appropriation de la dimension artistique par les membres des forums communautaires du *Web* confère de la substantialité à la démarche patrimoniale virtuelle.

La multiplicité des catégories d'objets choisies par les membres des forums communautaires du *Web*, et leurs mises en scènes virtuelles (*i.e. :* montages numériques, associations d'images), ne semblent pas s'apparenter à une démarche volontairement transgressive de l'objet. *De facto*, nous avons supposé que l'abondante utilisation des supports imagés, sur le forum *Bladi.net*, était l'expression d'une sensibilité artistique prononcée de la part des

[331] L'organisation marquant le passage de l'imaginaire à l'imagination.

[332] L'auteur évoque la déviance de la valorisation de certains sites patrimoniaux et notamment, l'exploitation touristique des Grottes de Lasceau : « (…) généralisation du fac-similé ou de la visite virtuelle », Patrice Béghain, *Le patrimoine, culture et lien social*, Presse de Sciences Po, 1998. p. 43.

membres de la communauté amazighe du *Web*. En effet, lorsque que les artistes choisissent de décontextualiser un objet commun, leur intention première n'est pas de trahir l'œuvre originelle. La principale résultante se perçoit dans le fait que les œuvres en question s'enrichissent des créations culturelles qui leur sont plus contemporaines. Les artefacts patrimoniaux statufiés peuvent trouver un second souffle à travers les initiatives culturelles récentes et notamment grâce la *reproductivité technique* qui, selon Walter Benjamin, réanime la quintessence de la création artistique : « (…) à la plus parfaite reproduction, il manque toujours quelque chose : l'ici et le maintenant de l'œuvre d'art (...) » (Benjamin, 1971 : 141). La matière patrimoniale produite par les membres des forums communautaires du *Web* nous rapproche à nouveau des propos de Pierre Nora, lorsqu'il évoque « l'interprétation des matériaux et des formes "faits de la main de l'homme», et auxquels on associe l'immatérialité des formes patrimoniales virtuelles qui contribuent à insuffler au patrimoine une bouffée d'oxygène. Cette dernière pouvant être associée, selon nous, à ce que l'auteur qualifie comme étant un : « (...) accès nouveau et inéluctable au patrimoine, avec les chances d'un approfondissement qui est une nouvelle preuve de son importance » (Nora, 1997 : 1461).

Avoir fait le choix de présenter le langage patrimonial berbère de l'espace virtuel par le biais de l'image, c'est d'une part, la volonté de souligner que l'utilisation de ce support est une réalité omniprésente sur les forums amazighs du *Web*, et d'autre part, une manière de mettre l'accent sur la vision du patrimoine culturel au prisme des nouvelles technologies. Cette réflexion abonde dans le sens de l'approche des publics et de la médiation culturelle à la manière de Geneviève Vidal[333], mais c'est également, une démarche selon laquelle, nous pouvons positionner, les forums communautaires du *Web* comme des espaces de réalité virtuelle où les membres participeraient à la mise en valeur du patrimoine culturel. Les discours virtuels du site *Darnna.com* permettent à la diaspora juive-marocaine de participer à l'écriture de l'*Histoire des Juifs du Maroc*[334], et ceux du site *Bladi.net* autorisent à la dispersion berbère du Maroc, l'expérimentation d'une nouvelle forme d'amazighité. Des formes et des styles d'expressions patrimoniales différentes mais un support virtuel commun (*i.e. :* forums du *Web*) qui nous donne l'occasion d'approcher, au plus près, le sentiment individuel, et sa façon d'émerger de la masse des expressions culturelles. Aborder la *virtualité*[335] des représentations d'expériences vécues ne signifie pas pour autant qu'elles

[333] Travaux sur l'approche des publics et la médiation culturelle, Geneviève Vidal, *Contribution à l'étude de l'interactivité : les usages du multimédia de musée,* Bordeaux, PUB, 2006, 168 pages.

[334] En référence à Charles-André Julien que l'on a évoqué à propos des tribus berbères, Charles-André Julien, *Histoire de l'Afrique du Nord*, 2 Tomes, Paris, Payot, 1975.

[335] « (…) la virtualité du monde ne suffit (pas) à la rendre compréhensible », Philippe Fuchs, *les interfaces de la réalité virtuelle*, Association des journées internationales de Montpellier-district, Montpellier, 1996, p. 18.

soient plus compréhensibles, mais c'est néanmoins, une façon d'appréhender l'influence patrimoniale de la sphère virtuelle. Cette dernière impliquant assez souvent de manipuler le cadre des représentations symboliques se partageant entre les objets de la matérialité et ceux de l'immatérialité.

– Les langages patrimoniaux du *Web*, vers une dématérialisation du patrimoine

L'élargissement de la fonction culturelle est perceptible à travers certains champs d'application comme nous l'avons évoqué dans la première partie de cette étude en ayant pris en considération le fait que le patrimoine culturel, associé au tourisme, pouvait être un vecteur pour le développement local et, qu'à ce titre, la culture occupait une place non négligeable en matière d'aménagement du territoire. La culture d'une manière générale a toujours été la chasse gardée d'une certaine élite sociale et des pouvoirs centraux. Les préoccupations culturelles sont progressivement tombées dans le giron des collectivités locales prenant de plus en plus en considération les attentes des sociétés civiles pour diversifier leurs offres de promotions culturelles (Zair, 2006).

Souvent dans l'impasse, les collectivités locales souffrent d'un manque de coordination, au niveau des stratégies politiques patrimoniales, avec les acteurs nationaux. Ces difficultés, identifiables dès les premières actions patrimoniales, s'intensifieront avec l'élargissement de l'acception du patrimoine. Comme on l'a vu, aux périodes privilégiant le seul patrimoine matériel, succéderont celles qui adjoindront le pan historique immatériel faisant ainsi du patrimoine, l'interface privilégiée entre la culture et la mémoire. Le patrimoine, devenu englobant, impose la nécessité de s'interroger sur le sens de l'Histoire que les acteurs locaux et nationaux décident de véhiculer. En tant que pierre angulaire d'un passé commun, les symboles chargés de représenter le patrimoine doivent puiser dans les principales références politiques, culturelles et sociales.

Dans ses applications, la tendance patrimoniale s'est également inversée. Le temps du patrimoine commémoratif et « muséifiant » a laissé place à une gamme plus étendue de représentations symboliques d'un patrimoine devenu presque exclusivement culturel (Jean Davallon, 2000 : 6-16). Toujours selon un mode fédérateur, le patrimoine culturel permet l'expression collective au-delà de celle des acteurs locaux et nationaux. Toutes les identités sont susceptibles d'être représentées grâce à l'élargissement de l'acception culturelle du patrimoine. Par le biais du milieu associatif, mais également, par celui du développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux du *Web.*

L'ambiguïté de la notion patrimoniale repose sur le fait qu'avec l'élargissement de l'acception culturelle, le patrimoine devient plus englobant et que, paradoxalement, il désunit les sentiments communautaires en favorisant la valorisation individuelle des expressions identitaires, qui préalablement, s'inscrivaient sous la forme d'un ensemble communautaire supposé homogène. L'analyse des langages du *cyber* espace est la manière par laquelle, les communautés juives et berbères de la diaspora marocaine se sont inscrites dans notre thématique de recherche sur les processus patrimoniaux. Les exemples de messages extraits de deux discussions des forums communautaires du *Web* (*i.e. :* site *Darnna.com* et *Bladi.net*) permettent d'évoquer certains éléments de réflexion sur les interpénétrations patrimoniales entre le monde réel et le monde virtuel. La dématérialisation patrimoniale du monde réel, évoquée dans l'intitulé de ce paragraphe, fait référence aux enjeux que suscite la valorisation d'un patrimoine devenu tout culturel. *De facto*, il semblerait que le recours préalable aux outils spécialisés et conventionnels dans la construction d'une mémoire individuelle et collective devra désormais s'accommoder, pour la transmission des héritages, des nouvelles logiques économiques, mais également, de l'inventivité des langages patrimoniaux virtuels.

4.II.B. Une territorialisation à distance

Par rapport à notre objectif de représentation de la territorialisation à distance du contenu des langages patrimoniaux du *Web* (*i.e. :* forums communautaires judéo-marocains et amazighs), nous souhaitons mentionner que cette section présentera seulement un essai relatif à la diaspora Judéo-marocaine du *Web*, car les données collectées pour la dispersion Berbère du Maroc au sein des « e-forums »[336], ne se prêtent pas la spatialisation des informations recueillies. En effet, comme nous l'avons vu, il s'agit de brefs messages dont les contenus ne sont pas chargés d'objets urbains pour servir à la véhiculation des valeurs patrimoniales. Des messages dont la sémantique principale est axée sur la transmission de pensées idéologiques, et qui accessoirisent les discours d'images photographiques ou iconographiques à forte teneur symbolique et au vaste champ interprétatif. Nous rappelons en ce sens que pour la communauté Berbère du Maroc, le patrimoine n'est pas à dominante artefactuelle et *a fortiori*, en lien avec les nombreux objets urbains de Casablanca.

[336] Les *e-forums* représentent les forums de discussions électroniques du *Web*.

La présentation de la discussion initiée par l'internaute « Sylvain » sur le site *Darnna.com* (Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui »), nous a permis de mettre en valeur la perception du quotidien de la communauté juive-marocaine de Casablanca, à travers une sélection précise d'objets urbains (*i.e. :* avenues, boulevards, rues, places et ronds-points). Nous avons pu apprécier que le guide virtuel « Sylvain » avait une excellente pratique du terrain, et que chacune de ses enjambées, à travers la ville, semblait nous conduire exactement aux lieux de résurgences de la mémoire de la diaspora juive-marocaine à l'écoute sur le *Web*. À l'évocation de ce récit de voyage urbain au cœur de la « Casablanca d'aujourd'hui », les utilisateurs du forum *Darnna.com* ne manquaient de prendre part ponctuellement pour enrichir la discussion de leurs souvenirs de la ville, et contribuant ainsi, à compléter le discours inventoriel de la mémoire judéo-marocaine. Une démarche virtuelle qui n'a pas été sans nous rappeler deux principes fondamentaux de la patrimonialisation (*i.e. :* l'inventaire et la valorisation) et dans lesquels, nous nous sommes investis à travers les étapes suivantes : avec d'une part, l'élaboration et la présentation de l'inventaire des objets urbains de Casablanca sélectionnés à l'intérieur des messages de la discussion initiée par l'internaute « Sylvain » sur le site *Darnna.com* (*i.e. : Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui*), et d'autre part, la présentation et le traitement cartographique adopté pour la spatialisation des données constituant notre inventaire.

1. Présentation de l'inventaire des objets urbains : visite virtuelle de Casablanca

L'essai de spatialisation de l'information virtuelle (*i.e. :* contenu d'une discussion du site *Darnna.com*), que nous souhaitons présenter dans cette section de ce chapitre, découle de l'inventaire des objets urbains mentionnés par les membres du forum *Darnna.com* participant à la discussion « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui ». Cet inventaire a pour ambition de procéder au classement virtuel du patrimoine de la diaspora juive de Casablanca, et ainsi, d'apporter une contribution à la présentation de la réalité physique (*i.e. :* sur le terrain d'étude d'aujourd'hui), des anciennes pratiques quotidiennes de la communauté juive de Casablanca.

L'inventaire ne s'est pas limité à la sélection des messages présentés dans ce chapitre, et en substance, c'est l'ensemble des 423 messages de la discussion (du 1/12/2005 au 28/01/2013) qui ont été passés en revue (Voir Tableau 4.4, p. 247). Cette première étape de notre inventaire a consisté à relever, dans les messages de la discussion « Suivez le guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui », les éléments mentionnés suivants : noms de quartiers,

d'avenues, de boulevards, de rues, de places et de ronds-points (*i.e. :* les éléments de catégorisation de notre inventaire). Ces différents éléments ont été regroupés par rapport à leur quartier d'appartenance, et pour ce faire, nous avons dû chercher le support cartographique adapté à l'identification des différents objets urbains recueillis. Il est question de toponymie, et c'est le « Plan de Casablanca de 1952 », à l'échelle de 1/10.000 de la cartothèque de l'Institut Géographique National, qui a permis la localisation de l'ensemble des informations que nous avions collecté à travers les différents messages de la discussion. Ces éléments constituent les six rubriques principales du tableau ayant servi à organiser l'inventaire mémoriel des objets urbains de la communauté juive marocaine qui s'exprime sur le *Web*. La septième rubrique de ce tableau a été dédiée au dénombrement des objets urbains relevés par quartier d'appartenance (*i.e. :* avenues, boulevards, rues, places et ronds-points). Le contenu de cette rubrique a permis d'organiser les quartiers de la ville de Casablanca (1952), et leurs objets urbains associés, en quatre classes de valeurs en fonction du nombre d'éléments urbains qui les composés. Le tableau suivant présente les critères de classement et l'affectation des couleurs lui ayant été attribuée, et qui se retrouve dans le tableau général de l'inventaire des objets urbains de la diaspora judéo-marocaine du *Web* (Tableau 4.8, p. 283).

Affectation des couleurs par Quartiers	**Nombre d'objets urbains**
6 quartiers de Casablanca (Toponymie de 1952)	Entre 15 et 10
6 quartiers de Casablanca (Toponymie de 1952)	Entre 9 et 5
10 quartiers de Casablanca (Toponymie de 1952)	Entre 1 à 4
8 quartiers de Casablanca (Toponymie de 1952)	0

Tableau 4.7 : Critères de classement des quartiers de l'inventaire.

La dernière classe bleue du tableau ci-dessus affiche un nombre d'objets urbains égale à zéro, celle-ci a néanmoins été mentionnée et colorisée, d'une part, parce que le quartier en question fait partie des catégories retenues pour l'établissement de notre inventaire des objets urbains de la communauté judéo-marocaine du *Web*, et d'autre part, parce que les quartiers en question ont été cités, au moins une fois, dans les messages de la discussion du forum *Darmna.com* : « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui ». Le

regroupement des quartiers (catégories de couleurs) en fonction du nombre d'objets urbains représente le travail préparatoire de la carte 4. 2 (Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca, p. 290), que nous présenterons ultérieurement.

Le tableau 4.8 (Classement du patrimoine mémoriel de la diaspora juive de Casablanca, p. 283), que nous allons présenter ci-après, permet de prendre la mesure de l'importance, pour la diaspora juive-marocaine qui s'exprime sur les forums du *Web*, de juxtaposer ses souvenirs à travers des objets urbains tangibles, et facilement identifiables par l'ensemble de la communauté judéo-marocaine ayant vécu à Casablanca (*i.e. :* objets urbains familiers : avenues, boulevards, rues, places et ronds-points). Ces derniers sont les principaux éléments de l'échantillonnage (*i.e. :* discussion « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui) que l'on a réalisé sur le site *Darnna.com.* Par rapport à l'échantillon que nous avons choisi de présenter, nous pouvons souligner que, toutes rubriques thématiques confondues, la plupart des 254 discussions, présentent sur le site *Darnna.com*, peuvent se prêter à des analyses voisines de la nôtre. En ces termes, de pratique des inventaires mémoriels de la communauté Judéo-marocaine du *Web*, c'est l'aspect de patrimonialisation virtuelle du site *Darnna.com* que nous voulons mettre en exergue. Sans que les signes évidents de l'influence patrimoniale virtuelle se manifestent à travers les processus de patrimonialisation de Casablanca (i.e. *Plan Patrimoine* et *Étude d'un plan de sauvegarde-valorisation du Patrimoine*), l'acte conversationnel du site *Darnna.com* laisse entrevoir la consistance virtuelle de la patrimonialisation mémorielle de la communauté judéo-marocaine diasporée.

➢ **Inventaire des objets urbains de la diaspora judéo-marocaine du *Web***

Quartiers	Avenues	Boulevards	Rues	Places	Ronds-points	Objets urbains
Bouskoura (n°10)	GEN Drude	Paris, Marseille	Gallieni, Poincaré, Bouskoura, Clemenceau, Nationale, Guynemer, Aviateurs Védrines, Aviateur PROM, Aviateur Coli, Aviation Française, Strasbourg	Victoire	-	15
Ouest (n°2)	Régiments coloniaux	Anfa, Bordeaux, Moulay Youssef	Colonies, Algérie, Madagascar, Gabon, Tunisie, Indo-Chine, Jean Jaurès, Verlet Hanus	-	-	12
Alsace-Lorraine (n°11)	Mers Sultan	Lorraine, Alsace, Liberté, Foch, Résistance Française	Blaise Pascal, Aviation Française	Alliés, Victoire, Mers Sultan	Europe	12
Liberté (n°32)	GEN d'Amade, Mers Sultan	Paris, Marseille, Lorraine, GEN Leclerc	Blaise Pascal, Lassalle, Gay-Lussac, Aviation Française	Victoire, Mers Sultan	-	12
Horloge (n°8)	GEN Drude, GEN d'Amade	Gare	Horloge, Nolly, Foucauld (de), Aviateur Poget, PROM, Aviateur Coli	France	-	10
Ben Slimane (n°15)	-	Gare, Résistance Française, Marseille, Lorraine, R. Monod, E. Zola	Pérouse, Strasbourg	Victoire	Denoueix	10

Tableau 4.8 : Classement du patrimoine mémoriel de la diaspora juive de Casablanca.

Quartiers	Avenues	Boulevards	Rues	Places	Ronds-points	Objets urbains
Gare (n°14)	Pasteur	Résistance Française, E. Zola	Soissons, Lyon	Albert 1er, Cuny, Gare	Denoueix	9
Lusitania (n°3)	GEN Moinier	Anfa, Moulay Youssef, GEN Gouraud	Alger	Fraternité, Verdun		7
Gautier (n°4)	Jules Ferry	Anfa, Moulay Youssef, Jean Courtin, Foch	Jean Jaurès	-	-	6
Centre (n°6)	GEN Moinier	Paris	Poincaré, Chenier, Chevandrier de Valdrome	France	-	6
Maârif-Racine (n°21)	-	Anfa, Foch, Jean Courtin	Jura, Canigou, Estérel	-	-	6
P. Administrative (n°7)	GEN d'Amade	GEN Gouraud, Paris	Chevandrier de Valdrome ;	Lyautey	-	5
Parc (n°5)	GEN d'Amade	Moulay Youssef, Jean Courtin	Blaise Pascal	-	-	4
Malka (n°17)	GEN Moinier	GEN Gouraud, Paris	Chevandrier de Valdrome	-	-	4
St. Belyout (n°18)	République	4e Zouaves	St Belyout, Foucauld (de)	-	-	4
T.S.F (n°1)	F.A.R.	Moulay Youssef	-	-	-	2
Ancne. Médina (n°20)	-	4e Zouaves	-	France	-	2
Plage (n°13)	A. Pasteur	-	-	-		1
Gironde (n°16)	-	-	Libourne	-	-	1
Bourgogne (n°30)	-	Joffre	-	-	-	1
Racine extension (n°31)	-	Joffre	-	-	-	1
Mers Sultan (n°12)	Mers Sultan	-	-	-	-	1
Plateau (n°19)	-	-	-	-	-	0
Roches Noires (n°22)	-	-	-	-	-	0
Quartier Industriel (n°23)	-	-	-	-	-	0
Les Camps (n°24)	-	-	-	-	-	0
Ben M'Sik (n°25)	-	-	-	-	-	0
Nouvelle Médina (n°26)	-	-	-	-	-	0
Hôpitaux (n°27)	-	-	-	-	-	0
Anfa Supérieur (n°28)	-	-	-	-	-	0

2. Localisation structurelle de l'inventaire des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine

L'établissement du patrimoine mémoriel de la diaspora juive marocaine, dont le classement procède de l'inventaire des objets urbains mentionnés dans les messages de la discussion « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » (forum *Darnna.com*), a permis, dans un deuxième temps, de travailler sur la représentation spatiale de l'information recueillie et catégorisée au sein du tableau 4.8 que nous avons précédemment présenté.

La démarche a consisté à vectoriser chacun des éléments de l'inventaire (objets urbains) sur un calque cartographique positionné en couche superposée sur le « Plan de Casablanca de 1952 », préalablement numérisé et acquis auprès des services de la cartothèque de l'Institut Géographique Nationale de Paris (Cartographie Assistée par Ordinateur (CAO), Logiciel Corel Draw).

La carte 4. 1 (Visualisation de la spatialité des objets urbains de la diaspora judéo-marocaine, p. 287) comporte trois éléments de lecture de la spatialisation de l'information en question avec, dans un premier temps, la localisation des principaux objets urbains de l'inventaire (Avenues et boulevards) constituant ce qui est assez souvent défini comme étant la ceinture périurbaine de la ville de Casablanca, et qui se matérialise sur la carte par un tracé rouge. Dans un deuxième temps, la lecture s'oriente sur les avenues et boulevards secondaires (y compris les places et ronds-points), matérialisés par un tracé jaune épais, et dont la différence d'épaisseur des traits les distingue des rues principales et des ruelles. Enfin, le positionnement de chiffres arabes permet de localiser ces éléments structurels urbains (*i.e. :* avenues, boulevards, rues, places et ronds-points) par rapport aux différents quartiers de la ville, et selon la toponymie utilisée pour désigner les différents éléments urbains de Casablanca en 1952.

La lecture de la carte permet de dégager deux principaux niveaux d'analyse avec d'une part, la localisation générale des objets urbains mentionnés par la diaspora Judéo-marocaine du *Web* (*i.e. :* forum *Darnna.com*, Discussion « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui »), à l'intérieur de la ceinture périurbaine de la ville formée par les avenues et les boulevards principaux (matérialisation par le tracé rouge), et d'autre part, la localisation de deux foyers secondaires avec celui formé par les rues principales et ruelles (matérialisé par un tracé jaune fin) au sein des quartiers « Horloge », « Bouskoura » et « Liberté » (numéros 8, 10 et 32), le deuxième foyer correspond à l'assemble d'avenues et boulevards secondaires (matérialisé par le tracé jaune épais), et localisé, à l'extérieur de la ceinture périurbaine (tracé rouge), dans le quartier « Maârif-Racine » (n°21).

La présentation de la carte 4.1 (Visualisation de la spatialité des objets urbains de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca, p. 287) qui va suivre, donne un aperçu de l'étendue des objets urbains de la ville nécessaire à la diaspora judéo-marocaine du *Web* pour la patrimonialisation virtuelle de leurs souvenirs.

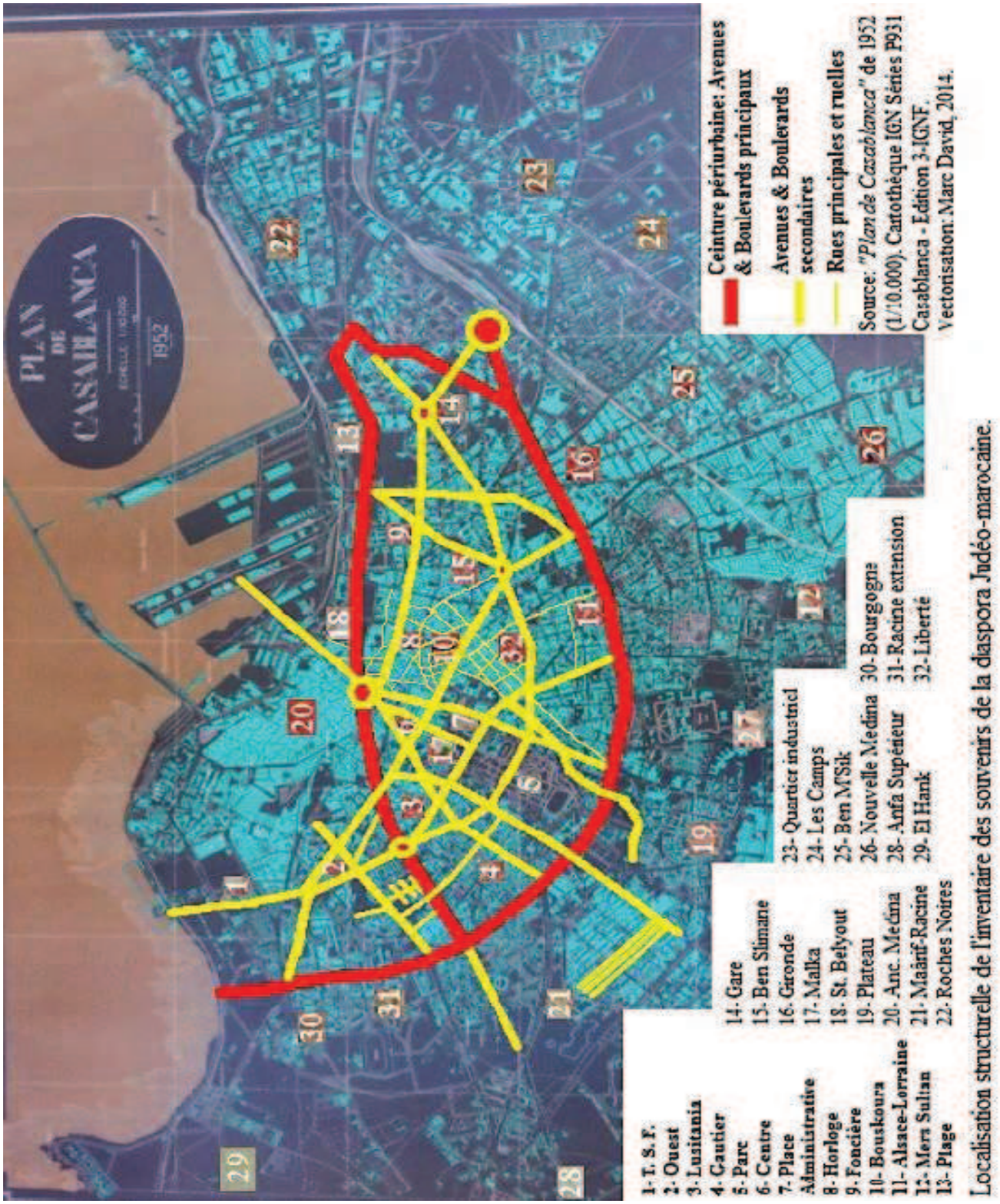

Carte 4.1 : Visualisation de la spatialité des objets urbains de la diaspora Judéo-marocaine de Casablanca.

3. Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca

Par rapport à cet essai de spatialisation des objets urbains mentionnés au sein de la discussion du forum *Darnna.com* (*Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui*), nous tenons à apporter quelques renseignements d'ordre méthodologique concernant la réalisation de cette carte intitulée *Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca* (Carte 4.2, p. 290). La spatialisation des *Web*-souvenirs de la diaspora judéo-marocaine a été obtenue en juxtaposant et en callant un fond cartographique des quartiers de Casablanca de 1992 (Nachoui, 1992 : 537), sur le « Plan de Casablanca de 1952 » (Cartothèque IGN-Séries P931). Le résultat obtenu nous ayant permis de faire figurer le travail préparatoire que nous avions abordé par rapport au tableau 4.7 (Critères de classement des quartiers de l'inventaire, p. 280). Nous le rappelons, ce tableau présentait le regroupement des quartiers (catégories de couleurs) du « Plan de Casablanca de 1952 » en fonction du nombre d'objets urbains qu'ils contenaient. C'est par le biais de l'établissement de la densité d'objets urbains par quartiers, que nous souhaitons représenter les variations de la territorialisation de la communauté Judéo-marocaine, à distance de la ville de Casablanca (*i.e. :* communauté judéo-marocaine en situation diasporée et outil virtuel des forums communautaires du *Web*).

Par rapport à la toponymie de 1992, et selon le regroupement des quartiers en fonction des catégories de couleurs exprimant la densité des objets urbains qu'ils contiennent (*i.e. :* rouge « forte », orange « moyenne », jaune pâle « faible » et bleue « nul »), la répartition des objets urbains mentionnés par la diaspora judéo-marocaine du *Web* (forums *Darnna.com*, Discussion « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui »), peut être représentée par le tableau suivant :

TOPONYMES QUARTIERS (1992)	ATTRIBUTION COLORIMÉTRIQUE
Alsace-Lorraine (n°45), Liberté (n°46)	ROUGE
Belédère (n°28), Lusitania (n°52), Gautier (n°53), Maârif (n°70)	ORANGE
Foncière-Sidi Belyout (n°44), Anc. Médina intra-muros (n°47), Anc. Médina extra-muros I (n°48), Anc. Médina extra-muros II (n°49), Bourgogne I (n°50), Bourgogne II (n°51), Bourgogne III (n°54), Gironde (n°57), Mers Sultan (n°58)	JAUNE PÂLE
Roches Noires (n°27), Les Camps (n°29), Abattoir (n°30), Nouvelle Médina (n°59)	BLEUE

Tableau 4.9 : Classements des objets urbains de l'inventaire en fonction des toponymes des quartiers de Casablanca de 1992.

Avant de visualiser sur la carte, la spatialisation des différents quartiers en fonction de la densité d'objets urbains qu'ils contiennent, nous pouvons préalablement évoquer, en fonction du tableau 4.9, que les deux classes de densité élevée (rouge et orange) concernent seulement six quartiers par rapport aux 13 quartiers des deux autres classes de densité plus faible (Jaune pâle et bleue). La répartition de la densité d'objets urbains se fait de façon diffuse à partir des quartiers du centre historique de la ville (Alsace-Lorraine n°45, Liberté n°46). Ces quartiers à forte teneur d'objets urbains (*Web*-inventaire des souvenirs judéo-marocains), sont contigus à d'autres quartiers (Anc. Médina intra-muros n°47, Foncière-Sidi Belyout n°44, Gautier n°53) depuis lesquels, l'intensité du gradient mémoriel des objets urbains régresse selon l'orientation d'un axe traversant la ville, préférentiellement, d'Est en Ouest. Comme nous l'avons évoqué, les quartiers Est de la ville, ont été mentionnés dans les messages de la discussion (Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui) par rapport aux membres de la communauté judéo-marocaine qui s'y étaient installés plus par dépit qu'en fonction d'un choix délibéré (*i.e. :* secteur professionnel de l'industrie, aspect fonctionnel de la localisation de l'habitat).

La carte 4.2 (Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca, p. 290) propose une lecture de la territorialisation à distance (Exil), et à travers l'outil des forums communautaires du *Web*. La représentation de l'inventaire qui va suivre permet d'esquisser le degré de territorialisation des *Web*-souvenirs de la communauté judéo-marocaine par rapport aux différents secteurs de la ville de Casablanca.

Carte 4.2 : Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca.

1. Hay Hassani
2. Oulfa
3. Aviation
4. Californie
5. Crêtes
6. Bin Lamdoune
7. Aïn Chok
8. Mçala
9. Beauséjour
10. Qariat Jamaâ
11. Jamila
12. Ben M'Sik
13. Sidi Othman
14. Mbrouka
15. Salama
16. Salama III
17. Lalla Mériem
18. Moulay Rachid
19. Sadri
20. Bournazel
21. Mokhtar-Raja
22. Sidi Moumen 1
23. Sidi Moumen II
24. Sidi Moumen III
25. Sidi Moumen IV
26. Oukacha
27. Roches Noires
28. Belvédère
29. Les Camps
30. Abattoirs
31. Derb Moulay Chrif
32. Jonquière
33. Oqba Bnou Naft
34. Saâda
35. Carrières Centrales
36. Koudia
37. Chaâbi
38. Fouarat
39. Beaulieu
40. Aïn Sebaâ
41. Sidi Bernoussi I
42. Sidi Bernoussi II
43. Massira
44. Foncière-Sidi Belyout
45. Alsace-Lorraine
46. Liberté
47. Anc. Médina intra-mur
48. Anc. Médina extra-mu
49. Anc. Médina extra-mu
50. Bourgogne I
51. Bourgogne II
52. Lusitania
53. Gautier
54. Bourgogne III
55. Onk
56. Anfa-Aïn Diab
57. Gironde
58. Mers Sultan
59. Nouvelle Médina
60. Derb Kabir
61. Aïn Chifa-Idrissia I
62. Hay Farah-Derb Milan
63. Idrissia II
64. Hay Masjid
65. Polo-Oasis
66. Derb Ghallef
67. Ermitage
68. Palmier-Plateau
69. Hippodrome
70. Maârif
71. Maârif extension

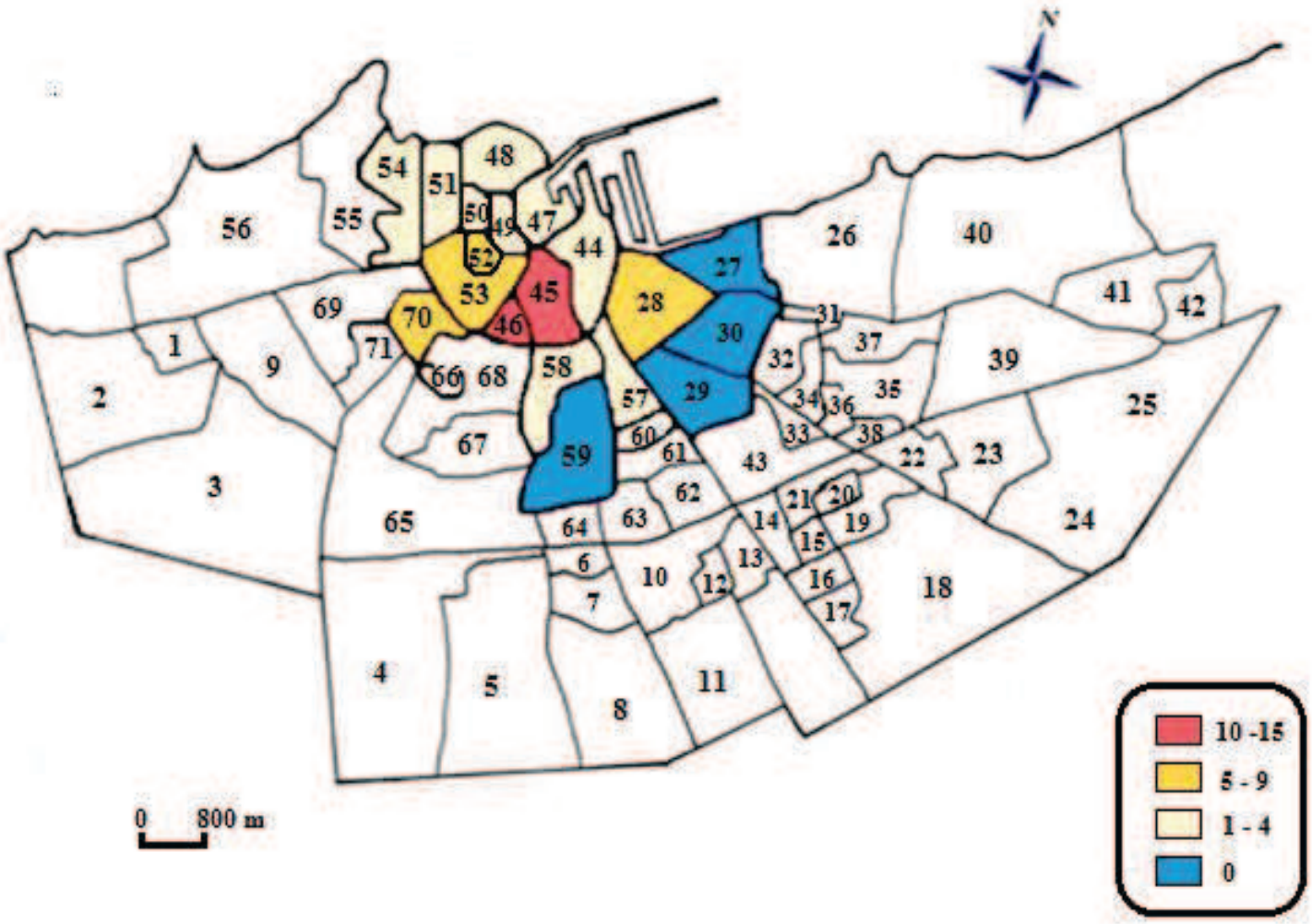

Nombre d'objets urbains inventoriés : **Avenues**, **boulevards**, **rues**, **places et ronds–points**

Spatialisation des *Web*-souvenirs de la diaspora Judéo-marocaine, sur un fond cartographique des quartiers de Casablanca de 1992, à partir des objets urbains inventoriés* sur le *Plan de Casablanca de 1952*, Marc David, 2014.

Source : M. Nachoui, *Casablanca* - Espace et société, 1992, p. 537. *Plan de Casablanca de 1952* (1/10.000), Cartothèque IGN – Séries P931 Casablanca – Édition 3-IGNF.

*Cf. Tableau 4.8 : Classement du patrimoine mémoriel de la diaspora juive de Casablanca

Comme nous l'avons évoqué, l'élargissement culturel est une dynamique nouvelle de la notion de patrimoine, et c'est en ce sens que nous avons pris en considération, les discussions des forums du *Web* comme pouvant s'apparenter à une sorte de formulation de langages patrimoniaux virtuels. L'acception patrimoniale étant devenue plus englobante, la « réalité virtuelle » judéo-marocaine et amazighe du *Web* devient patrimonialement envisageable. L'analyse des extraits de discussions des forums *Darnna.com* et *Bladi.net* permet de mettre en évidence la différence virtuelle de la démarche patrimoniale pour les communautés judéo-marocaine et amazighe. La communauté judéo-marocaine privilégiant une patrimonialisation mémorielle axée sur les supports tangibles de la ville (objets-urbains de Casablanca, territorialisation des souvenirs), alors que la communauté Amazighe a recours, à une occupation scénique de l'espace électronique des forums, afin de mettre en valeur l'amazighité comme fondement principal de l'identité amazighe (*i.e. :* dématérialisation de l'objet patrimonial).

Les forums communautaires du *Web* (judéo-marocain et amazigh) oscillent entre la pratique de représentation du matériel-immatériel et du réel-idéel. Cette manipulation d'objets et de formes mentales est le produit d'une technique immersive en temps réel (*i.e. :* instantanéité du *Web*), confrontée en permanence à la réalité terrestre d'une chronologie préférentiellement basée sur l'analyse des événements en fonction de leur ordre temporel.

Sans que les signes d'une affiliation, avec les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca, apparaissent distinctement, la mise en scène patrimoniale des membres des communautés judéo-marocaine et amazighe du *Web* peut être qualifiée, selon nous, de patrimonialisation virtuelle. Focalisés à réunir sur les forums du *Web*, leurs souvenirs (mémoire juive casablancaise) et l'« Art de vivre » (amazighité) de leurs valeurs communautaires, les langages patrimoniaux du *Web* semblent avoir pour principale intentionnalité de renforcer virtuellement la mise en valeur de la pluralité de l'identité marocaine (*i.e. : Web*-influence des communautés judéo-marocaine et amazighe diasporées).

CHAPITRE 5

Symbolique des lieux entre imaginaire de l'exil et épreuve du territoire

Le dernier développement de ce travail, s'articule autour de la représentation en tant que configuration idéelle, immatérielle ou « stabilisée dans des objets » à des fins pratiques d'illustration de la pensée (Lévy & Lussault, 2013 : 866).

Dans l'objectif de mettre en perspective l'utilité de la représentation virtuelle des objets de la ville pour les membres des forums communautaires du *Web*, nous avons choisi, dans la première partie de ce chapitre, de privilégier la symbolique d'un lieu emblématique de la communauté judéo-marocaine : *El Mallah* (*i.e. :* le quartier Juif). L'image de cet ancien quartier, où s'organisait la vie juive marocaine, sera perçue, dans un premier temps, par rapport aux représentations touristiques de guides de voyages dédiés au Maroc (*i.e. : Le guide du routard* et *Le Guide Vert Michelin*, édition 2012). Afin de faire émerger la représentation touristique du quartier juif au sein de la ville marocaine, nous présenterons la manière dont les guides de voyages ont traité la métropole économique du Maroc (Casablanca), et une ancienne cité impériale (Fès). Dans un deuxième temps, et selon la même méthode, nous nous accorderons à analyser la perception de ce même quartier par les forums judéo-marocains du *Web* avec d'une part, la représentation du *Mellah* de Casablanca par les membres du forum *Darnna.com*, et d'autre part, la représentation du *Mellah* de Fès par le forum *Dafina.net*.

Dans la deuxième partie de ce chapitre, toujours selon l'approche de la représentation, nous aborderons le thème des rémanences exiliques. Il est question d'envisager l'épreuve du territoire en tant que représentation du non-exil (*i.e. :* non-départ, non-rupture), avec

d'une part, l'évocation des raisons pour lesquelles certains juifs marocains ont fait le choix de rester dans le pays natal (*i.e. :* les derniers Juifs du Maroc), et d'autre part, en émettant l'hypothèse que les *Hilloula* (*i.e. :* pèlerinages sur les tombes des saints Juifs) ainsi que les autres occasions de rapprocher la diaspora Judéo-marocaine (*i.e. :* voyages d'agrément, célébration de la pâque juive "*Pessah*") du pays d'origine soient autant de signes d'encouragement des pratiques et des usages judéo-marocains à l'attention de ceux qui ont décidé de rester dans leur pays natal. Une hypothèse nous incitant à nous interroger sur les éléments (objets matériels ou idéels) qui seraient susceptibles de motiver le travail de patrimonialisation virtuelle des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine des forums du *Web*.

Afin d'essayer d'apporter des éléments de réponse, nous analyserons d'une part, la représentation virtuelle de la pâque juive (*Pessah*) afin d'appréhender de quelle manière, les membres des forums judéo-marocains du *Web* (*i.e. :* forum *Dafina.net*) perçoivent cette célébration religieuse festive.

D'autre part, toujours selon l'imaginaire de l'exil, nous essayerons de faire la lumière sur la perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine du *Web* en se fondant sur l'exemple de la représentation virtuelle du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca, mais également, en essayant de tisser un lien entre les objets virtuels utilisés par les membres de la diaspora judéo-marocaine du *Web* et les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca (*i.e. :* l'association *Casamémoire*).

5.I. Le quartier *Mellah* : guides touristiques et forums du *Web*

Par la représentation symbolique des lieux, nous avons fait référence aux différentes façons de considérer les objets urbains de la ville de Casablanca (Cf. Chapitre 2 – II. L'image urbaine de Casablanca…, et le Chapitre 4 – II.A. Langages d'ailleurs : « Souvenirs de Casablanca »), et nous souhaitons faire, à présent, référence à celles qui sont abordées par le biais des guides touristiques relatifs au Maroc (*i.e : Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard*, Année d'édition 2012). Dans un premier temps, nous aborderons la manière dont ces guides touristiques ont traité la ville de Casablanca afin de faire émerger la façon dont le quartier *Mellah* est perçu. Dans un deuxième temps, et toujours en fonction du *Guide Vert Michelin* et du *Guide du routard*), nous évoquerons la représentation touristique selon laquelle est traitée une autre ville du royaume marocain (*i.e. :* l'ancienne cité impériale de Fès). Dans un troisième temps, nous mettrons en perspective les représentations du quartier *Mellah*, induites par la manière dont les guides touristique ont abordé les villes de Casablanca et de Fès, par rapport à celles de la communauté judéo-marocaine du *Web* (*i.e. :* forums *Darnna.com* et *Dafina.net*).

5.I.A. Représentation touristique de la ville de Casablanca

Nous allons présenter la façon dont *Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard* (*i.e. :* Maroc, Année d'édition 2012), ont présenté la ville de Casablanca. La description que nous proposons, des commentaires faits par ces derniers, respecte la progression de la présentation de la ville selon laquelle, ces guides touristiques ont choisi d'aborder l'image de la ville de Casablanca, capitale économique du Maroc.

1. Casablanca et *Le Guide Vert Michelin* de 2012

Pour *Le Guide Vert Michelin*, la première représentation de la ville de Casablanca est d'emblée associée à la côte atlantique Sud comme pour imprégner aux voyageurs, l'image du gigantisme de l'une des plus grandes villes d'Afrique. Une métropole, le poumon

économique du pays dont les relents industrieux n'avantagent pas le symbole d'un Maroc moderne que la ville aspire à devenir en se partageant entre la préservation d'un mythe urbain du XXème siècle et la création de celui qu'elle pourrait inspirer aux générations futures.

Sitôt posés les premiers jalons des qualités architecturales Art déco de la ville, que celle-ci se voit taxée de l'absence d'exotisme si cher aux touristes : « Ici, pas de place au folklore,… » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012 : 270)[337]. Une sentence qui a néanmoins l'avantage d'esquisser les premiers signes de la *berbéritude* marocaine, même si cette nouvelle invitation au voyage se dirige vers le sud à quelques heures de la ville grouillante, pour atteindre l'authenticité rurale de la région Doukkala-Abda située au sud de la plaine centrale de la côte atlantique[338].

L'évocation de l'identité judéo-marocaine se retrouve à une dizaine de pages des propos introductifs, dans la rubrique faisant référence d'une part, aux escapades possibles dans la capitale économique du royaume (*Le Guide Vert Michelin* : 286), et d'autre part, que celle-ci possède, après Tanger (*i.e. :* port *TangerMed*) le deuxième plus grand port maritime marocain en termes de commerce et de passagers. C'est après ces considérations de positionnement structurelles économico-commerciales, que sera mentionnée la présence dans la ville du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca. Il s'agit d'un paragraphe peu dense, mais qui a néanmoins l'avantage d'exposer clairement que la présence juive fait partie : « (…) intégrante de l'histoire et de la culture du Maroc, en particulier dans les lieux de longue tradition urbaine comme Fès ou Tétouan ou les bourgs du Sud comme Ifrane dans l'Anti-Atlas » (*Le Guide Vert Michelin* : 286)[339]. De ce musée, on se plaît à dire qu'il soit le seul dans le monde arabo-musulman à consacrer l'ensemble de ses collections au Judaïsme. Une phrase qui sonne comme une épitaphe donnée à une civilisation en signe de paix, tout en scellant le destin d'une ville qui aurait pu s'enorgueillir d'être également une capitale Berbère.

Sans évoquer, à ce titre, le Maghreb, ni la communauté de quelques trois mille Juifs vivant encore dans ce tissu urbain, le Musée du Judaïsme Marocain semble apparaître comme le sanctuaire d'une communauté dépossédée de ses objets cultuels et culturels. Un héritage culturel présenté quelque peu comme les vestiges d'une civilisation juive-marocaine, enfermés dans l'enceinte d'une bienveillance protectrice dont ce qu'elle ne peut contenir serait pris en charge par la Fondation du patrimoine culturel Judéo-marocain : sauvegarde et restauration des monuments. Les informations du *Guide Vert Michelin* relatives aux

---

[337] « Casablanca et la côte atlantique Sud », *Le Guide Vert Michelin*, *Maroc*, 2012, p. 270.

[338] Le nom de la région est dérivé du berbère *Adu* (Sous) et *Akal* (Terre) : « Terre base », une « plaine » contrastant avec les chaînes montagneuses marocaines.

[339] « Musée juif marocain de Casablanca », *Le Guide Vert Michelin,* op. Cit., p. 286.

pratiques et usages de la communauté judéo-marocaine se retrouvent essentiellement contenues dans le passage suivant :

> « (…) franchissant la muraille par la porte [Bâb-] Marrakech, vous prendrez aussitôt à droite la rue Dar el Toubib [qui s'enfonce dans le *Mellah*] : bordée de boutiques de bouchers, elle est l'une des plus vivantes et des plus curieuses de cet ancien quartier juif » (*Le Guide Vert Michelin*, Maroc, 2012 : 285).

L'écart, entre les deux allusions sommaires des composantes culturelles de l'identité marocaine[340], est comblé par un substantiel documentaire dont l'amorce ne peut qu'attirer la curiosité des lecteurs : « Que vous l'aimiez ou la détestiez, vous subirez nécessairement son dynamisme et serez étonnés par la rapidité de sa croissance » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012 : 272)[341]. L'enchaînement alterne entre l'évocation de particularismes architecturaux (Gratte-ciel, immeubles et villas des années 1930-1950) et une rapide rétrospective historique portant sur les « trois naissances [d'une] ville » (Anfa, Dar el Beïda, Casablanca), et quelques attributs macro-économiques générés par les activités d'une ville bénéficiant d'un statut de métropole.

L'orientation de la présentation aurait pu s'en tenir au traditionnel passage en revue des indispensables points d'avitaillement, d'hébergements et d'informations utiles[342], mais après le positionnement des principaux points de repères spatiaux[343], les propos du *Guide Vert*

---

[340] Il est question d'allusions principales puisque d'autres références sont observables comme par exemple la traduction de la dénomination « maison blanche » en amazigh par « Anfa ». Cette dernière peut également être retranscrite sous la formulation *« Akhame Tamellalt »*, Voir Catherine Miller, *Arabic in the City : Issues in Dialect Contact and Language Variation,* Routledge, 2007, p. 100. Il faut également relever la mention de la mosquée *Jemaa ech-Chleuh* dans l'ancienne médina de Casablanca (*Le Guide Vert Michelin*, Maroc, 2012, p. 285). Cette dernière a été construite en 1317 de l'Hégire (1899-1900), et son nom (*Jemaa ech-Chleuh*) ainsi que celui de son fondateur (Mohamed Sanhaji) font directement référence à la descendance de la tribu berbère des *Haha* : branche des *Masmouda*.

[341] « Casablanca et la côte atlantique Sud », *Le Guide Vert Michelin*, Maroc, op. Cit., p. 272.

[342] Ceux-ci s'inscrivent de la page 287 à 295 du *Guide Vert Maroc* et parmi les nombreuses propositions, il est à noter que les établissements de renom (patrimonialement) figurent en bonne place : L'Hôtel Excelsior (place des Nations-Unies), L'Hôtel Plaza (bd Houphouët-Boigny), L'Hôtel Transatlantique (rue Chaouia), L'Hôtel Royal Mansour (avenue des F.A.R.), L'Hôtel Riad Salam (bd de la Corniche, Aïn Diab). Côté rafraîchissements et pour se sustenter figurent : La Brasserie Bavaroise (rue Allah ben Abdellah – derrière le marché central), La Sqala (bd des Almohades), Le Rick's Café (rue Sour Jdid), La Villa Zevaco (angle du bd d'Anfa et av. Moulay Rachid), L'Aéropostale (rue Molière – quartier Gautier). Sur la Corniche les établissements suivants : La Mer, La Fibule, Le Basmane, Le Cabestan, El Cenador (route du phare d'El Hank), À ma Bretagne (après le marabout de Sidi Abd-er-Rahmane).

[343] Le *Casablanca Twin Center* est situé à la croisée des boulevards Zerktouni et Al-Massira. Ce *building* a été édifié par le Catalan Ricardo Boffil et le Marocain Élie Mouyal. La place des Nations-Unies est citée en tant que cœur de la cité moderne car aux abords de l'ancienne médina et comme point de convergence des principales artères de la ville : boulevard Houphouët-Boigny, avenue des F.A.R., boulevard Mohammed V et rues adjacentes. La nouvelle Médina est associée au quartier des Habous par rapport à la localisation de la pâtisserie Bennis. D'autres points de repère sont mentionnés :

Michelin s'engagent sur une approche patrimoniale peu conventionnelle par rapport à l'élaboration plus classique de discours destinés à satisfaire la quête d'authenticité des touristes. Dans le dessein de ces perspectives culturelles nouvelles, il n'est pas concédé une place privilégiée à l'ancienne Médina de Casablanca ne pouvant apparemment que procurer « (…) un aperçu de ce qu'était une ville musulmane des siècles passés » pour les voyageurs malchanceux de n'avoir pu se délecter de la vision pittoresque de celles des cités impériales du Maroc. Cataloguée comme sans emprise sur le passé, un destin touristique plus radieux lui semble prêté grâce aux complexes en cours de développement la jouxtant : le *CasaCityCenter* et la *Marina* (Cf. Chapitre 2, p. 145. Le voisinage culturel qui gravite autour du boulevard Mohammed V).

L'ancienne médina n'ayant pas réussi à faire instaurer clairement le propos culturel de la ville, c'est l'originalité de la reconversion des anciens abattoirs de la ville qui y parvient en faisant la lumière, à travers diverses représentations artistiques, sur le style néo-mauresque de ces bâtiments. *La Fabrique,* puisqu'elle a été ainsi nommée par *Le Guide Vert Michelin*, permet de faire le « plein de sens » à l'occasion des *Transculturelles des abattoirs de Casa* et de mettre en avant l'action de passionnés (membres de l'association Casamémoire) ainsi que le dynamisme de la mouvance culturelle casablancaise (Cf. Chapitre 4, Figure 4.3. La reconversion des anciens abattoirs de Casablanca, p. 251). Des initiatives que l'on aime à voir contagieuses par les mises en scène du *Festival Cas'Arts* (association Forum Casablanca) et qui se répercutent sur le désir de faire découvrir l'effervescence de la Culture d'une ville que l'on a pourtant tendance à réduire au grouillement de ses activités économiques[344].

Il s'agit d'initiatives qui ont pour vocation d'animer, voire de reconvertir, des lieux en espaces culturels, mais également des témoignages qui revendiquent d'une part, la conscience des richesses produites par une ville qui fût transformée en laboratoire d'architecture moderne à ciel ouvert et, d'autre part, la nécessité de préserver les joyaux qu'il en reste des périls de l'ignorance[345].

---

l'ancienne Mahakma du Pacha (édifice abritant autrefois les séances du tribunal et les réceptions du Pacha), le parc Isesco (ex-parc Murdoch), la Cathédrale de N.-D.-de-Lourdes (plans de M. Dangleterre & Gabriel Loire pour la coloration des verrières), la Cathédrale du Sacré-Cœur, le Parc de la Ligue arabe, la Villa des Arts, la place Mohammed V, la préfecture, la corniche (station balnéaire d'Aïn-Diab) entre le marabout de Sidi Abd-er-Rahmane et le phare d'El-Hank, la Mosquée Hassan II. *Le Guide Vert Michelin*, Maroc, 2012, pp 282-297.

[344] Par rapport à l'effervescence culturelle de Casablanca, *Le Guide Vert Michelin* cite également les éléments suivants : le quartier des Habous en tant que haut lieu de l'artisanat marocain, l'Institut Cervantes (rue d'Alger), la Galerie d'art Marsam II (rue Jabal Boujblane), l'Office des foires et expositions de Casablanca (Ofec – Rue Tizni en face de la mosquée Hassan II), *L'Boulevard des jeunes musiciens*. Festival des musiques urbaines (association Éducation artistique & culturelle).

[345] Il est ainsi abordé l'approche expérimentale de la ville à travers les Plans d'aménagement et d'urbanisme d'Henri Prost (1915) et de Michel Écochard (1947). Les « joyaux » auxquels il est fait allusion dans *Le Guide Vert Michelin* se retrouvent en les réalisations de quelques immeubles comme celui d'*Assayag* (rue Hassan Seghir) construit en 1930 par Marius Boyer ainsi que la *villa Suissa* (à l'angle des

En fin de compte, ce guide présente un tour d'horizon réconfortant pour l'avenir patrimonial de l'architecture casablancaise, même si cette composante urbaine, d'un point de vue touristique, apparaît très faiblement illustrée par rapport aux représentations touristiques générales de « l'orientalisme » (*i.e. :* cités impériales du royaume du Maroc).

2. Casablanca et *Le guide du routard* de 2012

Le préambule de la section du *guide du routard*, destinée à présenter Casablanca semble augurer de bons présages culturels, si l'on en juge par les propos suivants :

> « D'aucuns diront qu'il n'y a rien à voir ou presque…Allons donc ! C'est oublier la grande mosquée, la médina, le port, la corniche, le quartier des Habous, le trépidant Maârif et ses tours jumelles, ou encore l'hyper-centre et ses immeubles Art déco ; une mosaïque de cultures et d'influences qui ont fait de cet ancien repaire de pirates une ville résolument tournée vers l'avenir… » (*Le guide du routard*, 2012 : 213)[346].

Passés ces propos préliminaires auxquels s'associent les remarques portant sur l'anachronisme culturel d'une ville se partageant entre les influences orientales et occidentales, et le tour d'horizon touristique de la ville de Casablanca apparaît bouclé, comme semble l'indiquer la formulation du *guide du routard* par rapport à une ville (Casablanca) offrant la perception d'un Maroc différent : « [Casablanca] mérite à bien des égards qu'on lui consacre un peu de temps… » (*Le guide du routard*, 2012 : 213).

Effectivement ce sera bref, comme un paragraphe fait d'« Un peu d'Histoire » qui a néanmoins l'avantage d'exposer clairement la métamorphose d'un hameau nommé « la colline » (Anfa), fondé au VIIème siècle par la confédération tribale berbère des *Barghawata* (ou *Berghouata*). Le condensé historique se poursuit par l'emprise portugaise du port en 1468 et la renaissance d'une ville, *Dar-el-Beïda*, sous l'impulsion du sultan Mohammed ben

boulevards Abdelkrim Khattabi et Moulay Rachid) construite entre 1947 et 1948 par Jean-François Zevaco et Paolo Messina. Nous souhaitons mentionner que ces édifices ne constituent pas, à eux seuls, la richesse architecturale de la ville, et nous rappelons en ce sens la mobilisation suscitée par la disparition de bâtiments comme l'immeuble Bessoneau (Hôtel Lincoln sur le bd Mohammed V) ou celle de la villa Cadet en 2010. Une fragilité que les statistiques peuvent rendre plus prégnante si l'on considère qu'en l'espace de quarante ans, la ville de Casablanca a perdu environ 40% de son patrimoine architectural. Voir Chapitre 2, p. 135. L'image urbaine de Casablanca : reconfiguration spatiale, plans de sauvegarde et valorisation du centre historique.

[346] *Le guide du routard*, Hachette Tourisme, 2012, p. 246.

Abdellah (Mohammed III du Maroc 1757-1790). Une « maison blanche » rebaptisée *Casa Blanca* en espagnol et qui ne connaîtra véritablement un essor commercial qu'au milieu du XIXème siècle (commerce avec la France et l'Angleterre). Des considérations sur l'expansion économique d'une ville, et de son corollaire démographique, sur lesquels s'embrayait la période du protectorat français avec les directives du résident général Hubert Lyautey, ainsi que les grandes orientations des plans d'urbanisme des principaux architectes missionnaires mandatés par la France. En l'occurrence, la modernisation de la ville à l'image européenne selon Henry Prost et Michel Écochard : larges avenues de bâtiments Art déco et la nouvelle Médina. Ce récit d'une Histoire animée bascule vers les principaux quartiers d'une ville débordante de vie où les casablancais réinventent le centre-ville (Quartier Gauthier et Maârif). Sans concessions, l'orientation thématique de ce guidage urbain laisse prétendre à l'éphémérité des séjours que la ville propose, bien qu'elle soit pourvue d'un large panel d'infrastructures touristiques dont les attributs ne laisseraient seulement supposer que Casablanca ne fasse qu'une transition entre un « Arriver-Quitter » la ville[347].

Pour découvrir les curiosités incontournables de la ville[348], reléguées en dernières pages des commentaires touristiques sur Casablanca, les voyageurs auront été préalablement avertis

---

[347] Outre les conseils pratiques de déplacements en avion (aéroport Mohammed V), train (Casa-Voyageurs & Casa-port), Tramway, Bus, Taxis et autres informations touristiques relatives à l'orientation dans la ville et ses environs, les adresses utiles se focalisent sur les modes d'hébergements et de restaurations : Hôtel Mon rêve (rue Chaouia – derrière le Marché Central), Hôtel Maâmoura (rue Ibn-Batouta), Hôtel Amoud (rue Tahar-Sebti), Hôtel Guynemer (rue Mohammed-Belloul « bas-reliefs en façade »), Maison d'hôtes Jnane Sherazade (rue de Belgrade – reconversion d'une demeure des années 1950 *« architecture Art Déco »*). Il s'en suit la liste des bonnes adresses gastronomiques : au Marché Central pour les amateurs de poissons mais également d'autres coins sympathiques du centre historique comme La Bodega (rue Allal-ben-Abdellah), La Corrida (rue Al-Arrar – restaurant fondé par l'ancien directeur des Arènes de Casa), Le Trica (rue Al-Moutanabi), Paul (au niveau du rond-point du Vélodrome à l'angle des bds Abdelkrim- Khattab et Moulay Rachid « bâtisse de style Art Déco classée Monument historique »). Par à la mention que nous avons porté « Arriver-Quitter » la ville, il s'agit d'un intitulé qui succède au paragraphe des rappels historiques « Un peu d'Histoire », *Le guide du routard*, Maroc, 2012, pp. 246-262.

[348] Dans *Le guide du routard* (Casablanca), parmi les lieux et les objets urbains dignes d'intérêts figurent, le Musée du Judaïsme marocain. Ce dernier représente le seul élément faisant référence à la communauté juive de la ville. Les autres biens et objets de la représentation du *guide du routard* portent sur : La mosquée Hassan II, la « ville nouvelle » de Casablanca qui est entendue comme le quartier construit sous le protectorat dans le prolongement de la médina au début du XXème siècle, l'ancienne Médina, la préfecture-*Wilaya* (construction des années 1930), Le parc de la Ligue-Arabe (dessiné en 1918) en tant qu'espace vert agréable traversé d'une magnifique allée de palmiers et à proximité duquel se trouve de l'Église du Sacré-Cœur construite en 1930 dans un style Art déco, la villa des Arts (Art déco – 1930), la nouvelle médina ou le quartier des Habous (Église Notre-Dame-de-Lourdes - Parc Murdoch - Ancienne Mahakma du Pacha - Place Moulay-Youssef – Palais royal – ambiances des bazards orientaux dans la *Kissaria rdima* – le marché aux olives – le derb Sultan « le quartier du Sultan » - le secteur des bouchers sur la place Sidi Mohammed ben Abdellah et par la rue Belghazi, l'accès au souk aux épices), la promenade sur la corniche (bd. de l'Océan Atlantique « secteur Aïn Diab » et dans la continuité le bd. de la Corniche, Le quartier d'Anfa et celui du « Twin Center ». Par rapport au « Twin Center », il est fait référence au quartier du Maârif dans lequel se trouvent les célèbres tours jumelles. *Le guide du routard*, Maroc, 2012, pp. 246-262.

des potentiels et inévitables embûches d'une ville de plus de 3 600 000 habitants où le luxe côtoie aussi bien le *standing* du quotidien ordinaire, ainsi que les situations de grande précarité. Des recommandations de bon sens d'autant qu'il ne soit pas évident, de prime abord, que déambuler dans la ville puisse se faire au risque de s'y perdre :

> « Attention, il est parfois difficile de se repérer avec les noms de rue écrits en arabe. Même si les noms de la plupart des rues ont été "décolonisés" (noms français remplacés par des noms arabes), le plus souvent, les habitants continuent d'appeler les rues par leur ancien nom (du temps du protectorat). Par ailleurs, nombre de rues n'ont tout simplement pas de plaque ! Nos cartes comportent le nom le plus couramment utilisé. Allez, bon courage ! Si vous comptez séjourner plusieurs jours à Casa, l'achat d'une carte est indispensable ». (*Le guide du routard*, « circuler en ville », 2012 : 250)[349].

Pour accompagner les initiatives de circuler dans la ville, la formule « Bon courage » n'apparaît pas comme engageante et se charge quelque peu d'une connotation dissuasive, d'autant que les quelques attraits culturels, mis en valeur par *Le guide du routard*, sont loin de couvrir l'imaginaire touristique de l'authenticité (*i.e. :* les cités impériales en tant que symbole de l'orientalisme). La promotion d'un tourisme culturel s'accorde à dispenser la réalisation de « Belles expériences urbaines », puisque ce sont en l'occurrence celles que Casablanca offre à vivre à ceux qui prennent le temps de la découvrir sans angoisses ni préjugés.

De ce que la ville laisse à admirer à ceux qui ont l'art d'observer et les splendeurs des regards ne suffisent pas à honorer la mémoire de la ville et par là même celle des communautés qui l'ont abondamment habitées et qui demeurent désormais murées dans le silence de l'affaiblissement de leur représentativité numérique (Judaïsme marocain) ou dans la dilution arabo-musulmane urbaine de leurs traditions rurales Berbères (exode rural). L'identité berbère du Maroc se trouvant partagée entre un artisanat marocain folklorisé et de brèves rétrospectives historiques dont l'antériorité des faits et si lointaine qu'elle aurait tendance à la faire apparaître comme un mythe. Quant à la richesse de la culture de l'identité juive marocaine, elle demeure cloîtrée dans l'enceinte muséale cultuelle de sa protection casablancaise (*i.e. :* Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca) jusqu'à en marginaliser la structure urbaine principale ayant servi à recevoir les usages et les pratiques de la composante judéo-marocaine de la ville de Casablanca : le *Mellah*.

---

[349] Cf. Chapitre 3, p. 216. Casablanca et l'épreuve du sens de l'orientation.

Il est accordé, par *Le guide du routard*, à ce dernier, guère plus de considérations que *Le Guide Vert Michelin* ne lui en a consenti lors de sa présentation de la ville de Casablanca.

➢ **Schématisation de la représentation touristique de la ville de Casablanca**

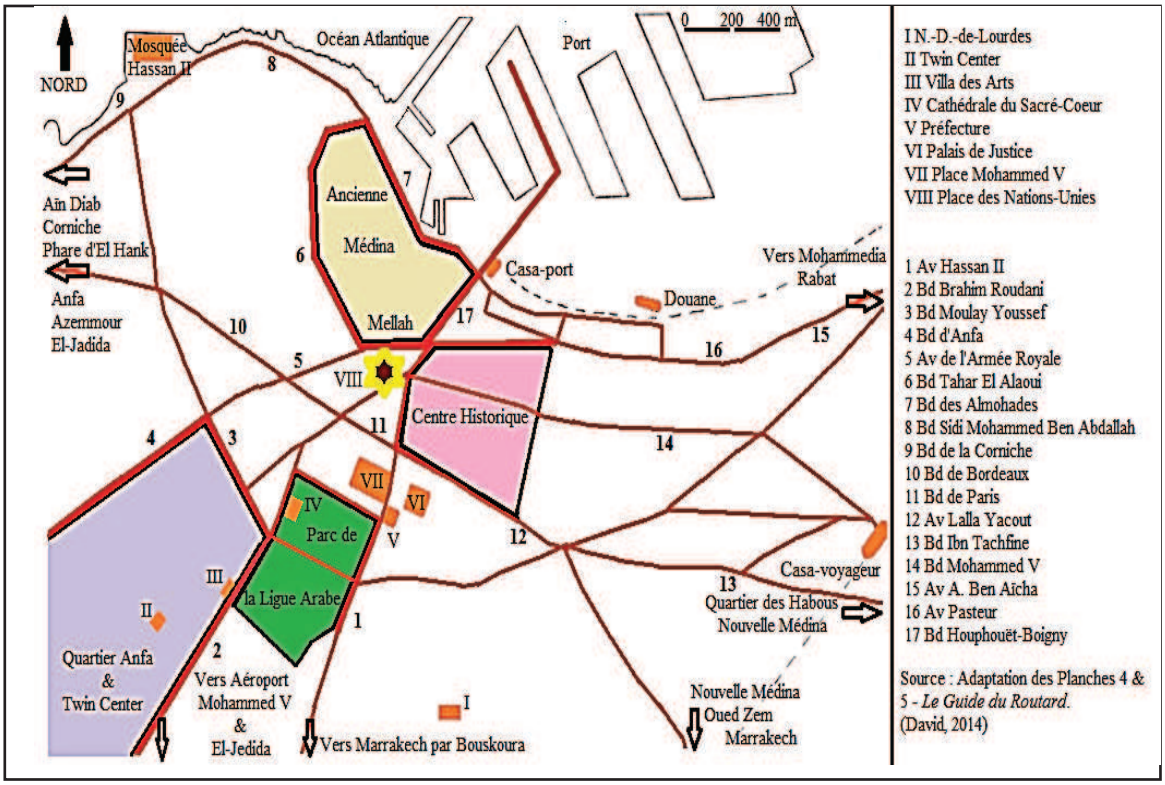

Figure 5.1 : Casablanca : croquis de morphologie urbaine[350].

5.I.B. Représentation touristique de la ville de Fès

La représentation touristique de la ville de Fès par les guides de voyage du Maroc (*i.e. : Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard*) se positionne dans le prolongement de celle que nous avons évoquée par rapport à la ville de Casablanca. Il s'agit d'étayer notre discours sur la mise en perspective du quartier *Mellah* par rapport aux représentations de la ville. Pour ce faire, nous utiliserons dans un premier temps le découpage zonal de la ville de

[350] Il s'agit de la schématisation des informations relatives à la ville de Casablanca, contenues dans les guides touristiques du Maroc pour l'année 2012 (*i.e. : Le guide du routard* et *Le Guide Vert Michelin*).

Fès proposé par *Le guide du routard*, et nous poursuivrons notre objectif de mise en exergue du quartier *Mellah* par la représentation touristique que livre *Le Guide Vert Michelin* de la ville de Fès.

1. *Le guide du routard* et la représentation zonale de la ville de Fès

Pour *Le guide du routard* du Maroc (édition 2012), la présentation de la ville de Fès s'inscrit dans un plan d'ensemble découpé en trois zones qui se présentent de façon suivante : la première d'entre-elles correspond à la « ville moderne » (*i.e. :* Fès, *Le guide du routard*, plan n°1 : 9) qui enjambe la zone lui étant contiguë pour atteindre la zone de « Fès-El-Bali/Médina » (*i.e. :* Fès, *Le guide du routard*, plan n°2 : 10-11). Entre la zone « Ville moderne » et celle de « Fès-El-Bali/Médina » se trouve la zone « Fès-El-Jedid » (*i.e. :* Fès, *Le guide du routard*, plan n°3 : 11). À travers la schématisation de la représentation de la ville de Fès par *Le guide du routard* (Figure 5.2), nous pouvons constater que la numérotation des trois plans de présentation de la ville de Fès ne suit pas la progression spatiale du découpage selon l'axe linéaire successif dans lequel ils s'inscrivent.

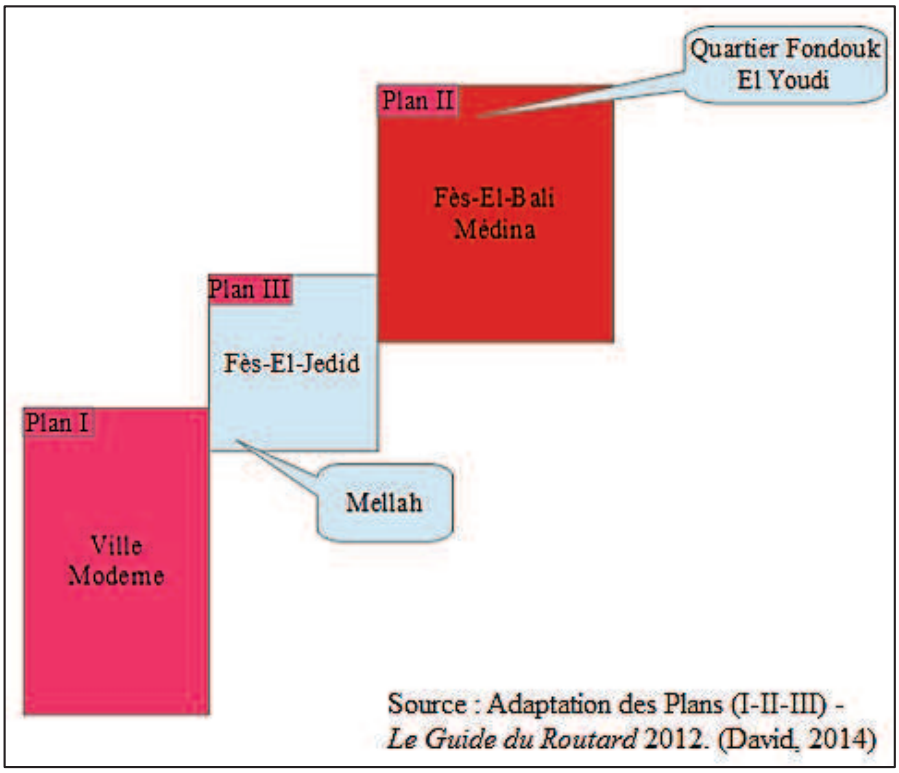

Figure 5.2 : Schématisation de la représentation de la ville de Fès.

Dans la représentation de la ville de Fès par *Le guide du routard*, la partie concernant la liste des adresses utiles pour la visite de la cité permet de comprendre en partie pour quelles raisons la zone centrale de « Fès-El-Jedid/*Mellah* » est traitée séparément (Plan III, Figure 5.2). Afin d'orienter le voyageur dans la ville de Fès, *Le guide du routard* a utilisé cent treize éléments urbains dont on se propose d'exposer, le principal regroupement thématique dont ils ont fait l'objet. La liste à laquelle nous avons fait référence contient, selon *Le guide du routard*, les objets urbains utiles pour agrémenter les escapades touristiques à Fès. Ces objets urbains se regroupent essentiellement au sein de trois principales catégories concernant : les différents établissements d'hébergement, les établissements de restauration-brasserie et les espaces récréatifs. La quasi-totalité des établissements proposés se répartissent entre la « Ville Moderne » (Plan I) et « Fès-El-Bali » (Plan II) à l'exception de trois établissements qui se situent dans la zone de « Fès-el-Jdid/*Mellah* (Plan III). Il s'agit des établissements suivants : l'hôtel Jnane Sbile, le restaurant Mezzanine jouxtant l'Avenue Moulay Hassan à proximité des intersections (Avenue de l'Unesco et Bâb Chems) et le café de la Noria près de l'Oued Fès en face de Bâb Dkaken pour accéder au Vieux Méchouar.

2. La représentation de la ville de Fès par *Le Guide Vert Michelin*

La visite de la ville de Fès proposée par *Le Guide Vert Michelin* est plus exhaustive que celle du *guide du routard. Le Guide Vert Michelin* utilise seulement deux plans pour le découpage de la ville avec d'une part, le plan II consacré à « Fès-Jdid/*Mellah* » et le plan III pour « Fès-El-Bali/Médian ». Le plan n°I étant une vue d'ensemble de la ville de Fès avec le positionnement des deux découpages précités (i.e. Plan II et Plan III de la ville de Fès selon le découpage établi par *Le Guide Vert Michelin*, 2012 : 355)[351].

L'accès à Fès-Jdid et le *Mellah* se fait depuis la « ville nouvelle » (Figure 5.2, p. 303) par la place Yacoub El Mansour en suivant le Boulevard Moulay Youssef. Le quartier « Fès-Jdid » est abordé par la place des Alaouites. En empruntant cette direction, le quartier « Bâb *Mellah* » est contourné et il semble difficile que l'attention du visiteur ne soit pas uniquement focalisée en direction l'imposante porte *Bâb Al-Qsar* , que *Le Guide Vert Michelin* définit comme étant une « (…) porte monumentale, auvent de tuiles vertes soutenu par des colonnes sculptées et abritant trois portes de bronze doré qu'entourent des stucs ciselés ; c'est l'entrée principale du palais, réservée aux cérémonies » (*Le Guide Vert Michelin. Maroc. Fès et le Moyen Atlas* : 369).

[351] *Le Guide Vert Michelin. Maroc. Fès et le Moyen Atlas*, Plan I (p. 355), Plan II (p. 357), Plan III (pp. 362-363).

La visite se poursuit en s'engageant sur le boulevard Bou Ksissat avec de part et d'autre le Palais Royal et le quartier *Mellah*. Au bout du boulevard Bou Ksissat, la promenade aurait pu s'orienter vers le *Mellah* par la rue Sekkakine mais la direction opposée est privilégiée sur la gauche pour rejoindre l'Avenue Fès-Jdid en passant sous les voûtes de Bâb Semmarine (Bab Smarine) : « (…) artère bordée de nombreuses boutiques où vous devrez vous frayer patiemment un chemin à travers une foule dense » (*Le Guide Vert Michelin. Maroc. Fès et le Moyen Atlas* : 369).

En direction du Vieux Méchouar, les regards sont dirigés alternativement vers la Mosquée Azhar à côté du Palais Royal puis de l'autre côté vers la Mosquée Al-Hamra « la rouge » et son somptueux minaret d'époque Mérinide. À mi-parcours, une nouvelle halte est proposée aux visiteurs pour observer la Mosqué Al-Beïoa. Arrivée à destination, sur la place du Vieux Méchouar, *Le Guide Vert Michelin* explique que c'est sur « (…) cette longue place entourée de hautes murailles attenantes au palais du roi que jadis le sultan donnait audience » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012, Fès : 369). Depuis la place du Vieux Méchouar, après avoir franchi la porte monumentale de Dekakène (XIVème siècle), l'objet de l'attention se porte sur la Makina (ancienne manufacture d'armes datant de 1885) dont il est mentionné qu'actuellement, cette dernière, a été reconvertie en *fabrique culturelle* au sein de laquelle s'organisent les « concerts du Festival des musiques sacrées du monde » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012, Fès, Idem). Avant de s'engager dans le quartier *Mellah*, une bouffée d'air est proposée dans le somptueux jardin Jnan Sbil : un « trait d'union vert entre Fès-Jdid et la Médina (Fès-El-Bali) » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012, Fès, Idem) [352].

Le trait d'union avec le quartier *Mellah* aurait pu être établi aux abords de Bâb Semmarine, une commodité spatiale à laquelle s'est substituée une accroche mentale par le biais d'un rappel historique : « Jusqu'au XIIIème siècle, les Juifs étaient logés près de Bab Guissa, dans le quartier qu'on appelle encore Fondouk El Yhoudi (…) » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012, Fès : 370)[353]

À vol d'oiseau, de la place du Vieux Méchouar jusqu'au quartier Fondouq Lihoudi, il y a environ 1500 mètres. Une certaine distance géographique à laquelle sera préféré le raccourci historique nous expliquant qu'à la construction de Fès-Jdid, les Juifs de la Médina n'ayant pas cédé à l'apostasie s'y sont installés : ils s'établirent à proximité du Palais Royal et se placèrent sous la protection du Sultan en contrepartie de quelques impôts supplémentaires. D'après *Le Guide Vert Michelin*, ceux d'entre-eux qui avaient choisi de préserver leurs intérêts économiques préférèrent se convertir à la religion musulmane afin de conserver

[352] « (…) végétation luxuriante, allées ombragées, étang bordé de saules, multiples vasques et jets d'eau », *Le Guide Vert Michelin,* Maroc, « Fès et le Moyen Atlas, Fès-Jdid et le Mellah », p. 369.

[353] En ce qui concerne le quartier Fondouk El Yhoudi. Voir la figure 5.2 (croquis établit en fonction des plans de découpage de la ville de Fès par *Le guide du routard*, Maroc, 2012.

leurs biens dans la Médina. Ce nouveau quartier de Fès, jouxtant le Palais Royal, s'est progressivement vidé de sa principale composante juive et actuellement moins d'une dizaine de familles juives y demeurent.

L'accès au quartier est renvoyé d'un bond depuis la place du Vieux Méchouar jusqu'à la porte Smarine (Bâ Sammarine) pour traverser le quartier du *Mellah* par la Grande Rue (Rue des Mérinides). Une rue très animée et bordée de « minuscules échoppes » dans lesquelles les orfèvres cisèlent des bijoux en or et en argent. Une traverse tortueuse sera empruntée pour accéder au Cimetière Juif qui est qualité selon *Le Guide Vert Michelin* : « (…) émouvant avec ses tombes serrées les unes contre les autres et blanchies à la chaux » (*Le Guide Vert Michelin*, 2012, Fès : 370).

La sortie de l'ancien quartier de la communauté juive se fait en franchissant *Bâb Mellah* (Porte du *Mellah*) par laquelle on accède à la Place des Alaouites pour regagner le boulevard Moulay Youssef qui indique la direction à prendre pour rejoindre la Ville Nouvelle (*i.e. :* « Ville moderne », Plan I. Figure 5.2, p. 303).

Le quartier « *Mellah* » n'occupe pas une place centrale dans les visites touristiques de la ville de Fès proposées par les guides de voyage (*i.e. : Le guide du routard* et *Le Guide Vert Michelin*, Maroc, 2012). Cet ancien quartier de la communauté juive de Fès bordant le Palais Royal sera au mieux traversé par la Grande Rue (Rue des Mérinides) voire contourné par le boulevard Boukhsissat pour rejoindre le boulevard Moulay Youssef à partir de la place des Alaouites en direction de la « Ville Moderne (Cf. Figure 5.2, p. 303).

L'évocation des visites touristiques de Fès proposées par les guides de tourisme au Maroc sont sans équivoque sur la place consacrée aux itinéraires historico-folkloriques. Les cités impériales du Maroc sont au cœur de l'organisation des voyages touristiques d'agrément culturel comme en témoigne le nombre de pages consacrées à Tanger, Meknès, Fès, Rabat, Marrakech. Une disproportion numérique rendant d'autant plus insignifiants les passages consacrés à la capitale économique du Maroc (Casablanca). Certains quartiers comme El-*Mellah* étant logés à la même enseigne. Si de prime abord, l'inventaire n'apparaît pas exhaustif, il est néanmoins à considérer que les itinéraires proposés par les guides touristiques répondent, en premier lieu, à un impératif temporel (durée moyen des séjours) qui détermine, en grande partie, les lieux incontournables des villes à visiter.

Ainsi, les objets mobiliers et immobiliers du patrimoine sont sélectionnés préférentiellement par rapport à des images « classiques » (*i.e. :* lecture simplifiée de la ville). Cette dernière écarte l'évocation de sujets complexes telle que l'organisation socio-structurelle de certains quartiers, et privilégie une lecture moins chargée en valeurs culturelles (*i.e. :* identité plurielle de la société marocaine) car spatialement mieux identifiable. Sans volontairement

marginaliser le quartier *Mellah* de Fès, le bref parcours lui étant consacré focalise l'intérêt du touriste sur le savoir-faire de l'orfèvrerie et réduit d'autant le champ de vision, en soulignant la taille particulièrement exiguë des échoppes. Le rétrécissement du champ de vison touristique de la ville semble estomper le souvenir des pratiques et des usages communautaires de certains quartiers qui la composent toujours. En étant quasiment soustrait de la lecture urbaine, il nous semble que l'image du quartier *El-Mellah* ne paraisse pas assez valorisante pour être affichée plus visiblement sur la devanture touristique de la ville. *De facto*, les représentations touristiques des villes du Maroc semblent marginaliser le fait que l'identité judéo-marocaine, composante essentielle de la société marocaine plurielle, est quasiment disparue au sein du royaume Chérifien.

5.I.C. Représentation virtuelle du quartier *Mellah* (Casablanca-Fès)

Par l'approche de la représentation virtuelle, nous souhaitons présenter la façon dont les membres des forums judéo-marocains du *Web* (*i.e. : Darnna.com* et *Dafina.net*) évoquent le quartier *Mellah* de Casablanca et celui de la ville de Fès. Une analyse selon laquelle nous souhaitons mettre en perspective les éléments selon lesquels s'opère le schéma virtuel de patrimonialisation des valeurs judéo-marocaines du *Web.*

1. Le forum *Darnna.com* et la représentation du *Mellah* de Casablanca[354]

Sur le forum *Darnna.com* (www.Darnna.com), parmi les représentations du quartier *Mellah* au Maroc, nous avons sélectionné d'une part, le sujet « *El Mellah* des Juifs » qui s'inscrit dans la catégorie « Géographie, histoire, différentes villes du Maroc », et d'autre part, le sujet « Les *Mellahs* connus et inconnus du Maroc » qui figure dans la catégorie intitulée « Cultures et traditions juives ».

[354] Pour la localisation du quartier *Mellah* de Casablanca au sein de la Médina. Voir Annexe 1. Plan de Casablanca de 1900 (Levé et dressé par le Dr. Félix Weisgerber), p. 403.

Le sujet « El *Mellah* des Juifs »[355] a débuté le 10 décembre 2005 (03 :45) sous la plume virtuelle de l'internaute « Dadoun ». Le dernier message posté est celui de l'internaute « place de France », le 09 mai 2006 à 13 heures et 46 minutes. Le sujet « *El Mellah* des Juifs » comporte vingt-trois messages qui se répartissent sur deux pages *Web.*

Le sujet « Les *Mellahs* connus et inconnus du Maroc »[356] est plus dense que le précédent. Le premier message posté est celui de l'internaute « Sylvain » (le 03 avril 2005 à 15 :03) et le dernier message est celui transmis par « echkol » le 04 août 2009 à 16 heures 59. Le sujet « Les *Mellahs* connus et inconnus du Maroc » enregistre soixante et onze messages qui couvrent un ensemble de cinq pages *Web.*

Les sujets portant sur la thématique du « *Mellah* » (Forum *Darnna.com*) que nous avons sélectionnés (*i.e. :* "El *Mellah* des Juifs" et "Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc") sont essentiellement composés de photographiques personnelles anciennes et récentes. Les contenus des messages qui accompagnent ses illustrations servent la plupart du temps à présenter les sources photographiques. Par rapport aux documents vierges de toute inscription, les détenteurs des sources photographiques peuvent demander de l'aide aux autres membres du forum afin qu'ils contribuent au travail de datation de la source ainsi qu'à celui de la localisation du lieu évoqué (*i.e. :* notamment pour les "*Mellah*s" ruraux).

Le traitement du sujet de la thématique « *Mellah* », par les membres du forum *Darnna.com*, correspond à la méthode d'inventaire des objets relatifs aux pratiques et aux usages de la communauté judéo-marocaine que nous avons abordé à travers le sujet « Suivez le Guide. Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » (Cf. Chapitre 4, p. 248.), et que nous aborderons sous un autre angle dans la deuxième partie de ce chapitre à travers le sujet thématique qui traite du « Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca (Cf. Chapitre 5, p. 322. Les raisons virtuelles de se souvenir du pays d'origine).

Nous avons abordés les objets de la Collection « *Mellah* » du forum *Darnna.com* (*i.e. :* "*El Mellah* des Juifs" et "Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc"), en procédant à l'inventaire des documents photographiques contenus dans les quatre-vingt-quatorze messages des deux sujets relatifs à la thématique « *Mellah* » du forum *Darnna.com.* Les messages accompagnés de documents photographiques ont été répertoriés sous la forme d'un tableau qui reprend les éléments suivants :

- Intitulé de la photographie

[355] Sujet « El *Mellah* des Juifs ». Forum Darnna.com.URL :www.darnna.com/phorum/read.php?2,29976,page=2

[356] Sujet « Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc ». Forum Darnna.com. URL : http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,897,page=5

- Ville de la prise de vue
- Pseudonyme de l'auteur du message
- Date d'émission du message

La représentation de la thématique « *Mellah* » par les membres du forum *Darnna.com* (*i.e. :* "*El Mellah* des Juifs" et "Les *Mellahs* connus et inconnus du Maroc") sera traitée en reprenant la forme inventorielle de la mise en collection générale des informations Judéo-marocaines par les membres des forums du *Web* (Cf. Tableau 5.1. Inventaire d'une Collection du forum judéo-marocain *Darnna.com*, p. 311), et d'autre part, en présentant en images, une partie de la Collection de la thématique "*Mellah*" du forum *Darnna.com* (Figure 5.3. Composition d'images du "*Mellah* de Casablanca", p. 313).

➢ **Inventaire d'une collection du forum *Darnna.com* : thématique "*Mellah*"**

Forum Darnna.com - Sujets	Intitulé Photographie	Ville	Internaute	Date
"Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc"	*Mellah* de Mogador	Mogador	« echkol »	30/07/09 - 21 :54
	La grande Rue du *Mellah*	Fès	« echkol »	02/08/09 -14 :39
	Rue des Anciennes Horloges	Fès	« echkol »	02/08/09 - 14 :42
	Le Palais du Sultan et le *Mellah* vus en avion	Fès	« echkol »	02/08/09 - 14 :44
	Quartier Juif	Marrakech	« echkol »	02/08/09 - 14 :46
	Le *Mellah* vue de Salé	Rabat	« echkol »	02/08/09 - 14 :48
	Rue du *Mellah*	Casablanca	« echkol »	04/08/09 - 16 :52
	Vue générale du *Mellah*	Casablanca	« echkol »	04/08/09 - 16 :52
	Rue du *Mellah*	Mazagan	« echkol »	04/08/09 - 16 :54
	Le *Mellah* Atlas Marocain	Tagourdaf	« echkol »	04/08/09 - 16 :59
	Mellah	Meknès	« Sylvain »	16/04/05 - 23 :25
	Mellah	Mogador	« Sylvain »	16/04/05 - 23 :28
	Mellah	Azemour	« Sylvain »	18/04/05 - 12 :32
	Calle del Banio Hebreo	Tetuãn	« Sylvain »	18/04/05 - 13 :04
	Entrée du *Mellah* (cité portugaise)	El Jadida Mazagan	« hassanazdod »	18/04/05 - 16 :03
	Porte du *Mellah*	Mazagan	« hassanazdod »	18/04/05 - 16 :06
	Aperçu du Palais du Sultan et du *Mellah*	Fès	« Sylvain »	21/04/05 - 21 :03
	Rue du *Mellah*	Fès	« Sylvain »	25/04/05 - 11 :00
	Mellah	Tin-Mel	« hassanazdod »	27/04/05 - 22 :35
	Rue du *Mellah*	Casablanca	« Sylvain »	29/04/05 - 01 :49
	Une rue du quartier Juif	Casablanca	« Sylvain »	29/04/05 - 01 :57
	Rue du Capitaine Ihler	Casablanca	« Sylvain »	03/05/05 - 09 :18

Tableau 5.1 : Inventaire d'une collection du forum judéo-marocain *Darnna.com*.

Forum Darnna.com - Sujets	Intitulé Photographie	Ville	Internaute	Date
"Les *Mellah*s connus et inconnus des Juifs"	Riche Rue Juive	Marrakech	« Sylvain »	25/01/06 - 11 :21
	Rue du *Mellah*	Marrakech	« Sylvain »	25/01/06 - 11 :38
	Plaque signalétique "Rue Al *Mellah*"	Mogador	« echkol »	02/11/08 - 18 :17
	Le *Mellah* dans le temps	-	« echkol »	02/11/08 - 18 :23
	Juifs du *Mellah*	-	« echkol »	02/11/08 - 18 :24
	Rue du *Mellah* (1930)	Mogador	« echkol »	02/11/08 - 18 :29
	Mellah en 2008	Mogador	« echkol »	02/11/08 - 19 :20
	Mellah en 2008	Mogador	« echkol »	03/11/08 - 14 :27
	Mellah en 2008	Mogador	« echkol »	03/11/08 - 14 :31
	Children of the Ghetto	-	« echkol »	30/07/09 - 21 :54
	Place du *Mellah*	-	« echkol »	02/08/09 - 14 :40
"El *Mellah* des Juifs"	*Mellah*	Casablanca	« place de France »	10/12/05 - 22 :19
	Mellah en 1913	Fès	« place de France »	10/12/05 - 22 :37
	Mellah en 1912	Fès	« place de France »	10/12/05 - 22 :37
	Entrée du *Mellah*	Fès	« place de France »	10/12/05 - 22 :37
	Mellah	Fès	« place de France »	10/12/05 - 22 :48
	Mellah	Ouarzazat	« place de France »	10/12/05 - 22 :51
	Mellah	Zagora	« place de France »	10/12/05 - 22 :53
	Mellah	Sefrou	« place de France »	10/12/05 - 23 :07
	Mellah	Rabat	« place de France »	10/12/05 - 23 :18

Source : Forum Darnna.com. "Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc" -"El *Mellah* des Juifs ». URL :
http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,897,page=5

➢ **Sélection imagée d'une collection du forum *Darnna.com***

Forum *Darnna.com*. Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc. « Sylvain le 29/04/05 ».
URL : http://www.*Darnna.com*/phorum/read.php?13,897,page=2

Forum *Darnna.com*. Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc. « Sylvain le 03/05/05 ».
URL : http://www.*Darnna.com*/phorum/read.php?13,897,page=2

Figure 5.3 : Composition d'images du *Mellah* de Casablanca.

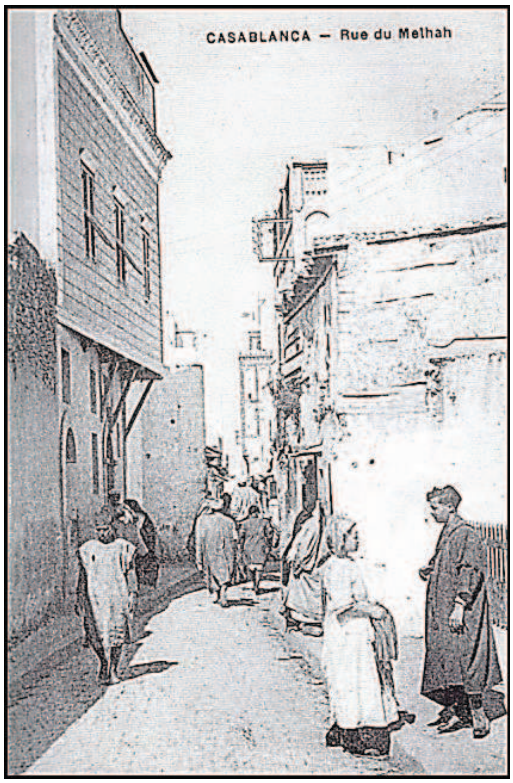

Forum *Darnna.com*. Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc. « Echkol le 04/08/09 ».
URL http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,897,page=2

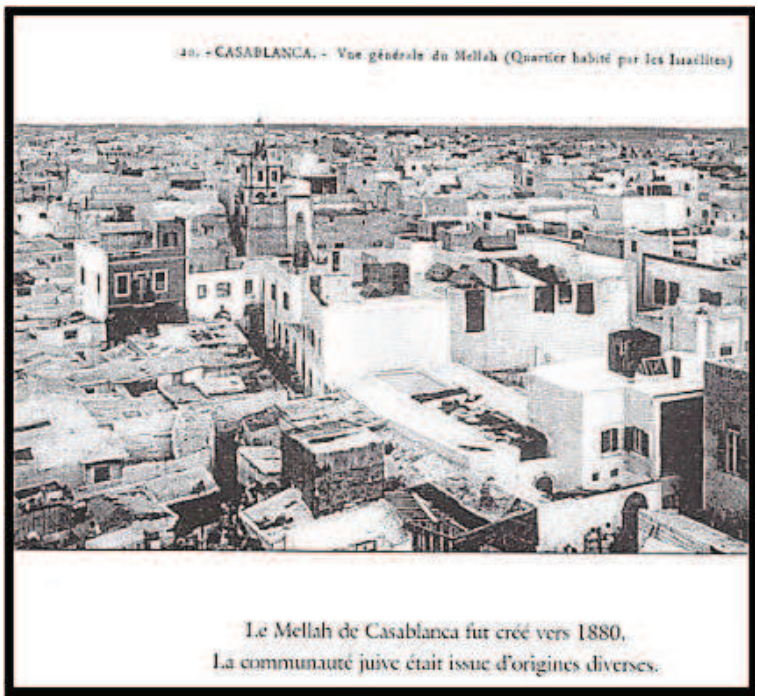

Forum *Darnna.com*. Les *Mellah*s connus et inconnus du Maroc. « Echkol le 04/08/09 ».
URL : http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,897,page =2

2. Le forum *Dafina.net* et la représentation du *Mellah* de Fès

Sur le forum *Dafina.net*, le sujet de discussions intitulé « *Mellah* de Fès » se trouve dans la catégorie « Maroc » qui compte 804 discussions et 66410 messages. Le sujet « *Mellah* de Fès » du forum *Dafina.net* comprend à son tour, un nombre de dix-neuf pages *Web* qui incluent environ 400 messages dont le premier est daté du 06 juin 2006 (Internaute « cop_max ») et le dernier du 01 novembre 2009 (internaute « Ygal »). Nous souhaitons rappeler que la structure d'un forum est évolutive et que les statistiques que nous donnons sont à titre indicatif par rapport à l'instant où nous avons traité l'information (Cf. Chapitre 4, p. 228. Les forums communautaires du *Web* : traitement de l'information et adaptabilité méthodologique).

À travers le sujet « *Mellah* de Fès », nous retrouvons chez les membres du Forum *Dafina.net*, la même façon, que les membres du forum *Darnna.com*, de collectionner les objets du souvenir des pratiques et des usages de la communauté judéo-marocaine (*i.e. :* le forum *Darnna.com* et la représentation du *Mellah* de Casablanca).

Afin d'étayer notre propos sur la représentation virtuelle du quartier "*Mellah*" (*i.e. :* dans les villes de Casablanca et de Fès à travers les forums *Darnna.com* et *Dafina.net*), nous avons choisi de présenter quelques extraits du sujet « *Mellah* de Fès » du forum *Dafina.net*. Ces derniers permettent de mettre en exergue que le quartier "*Mellah*", est utile aux membres des forums judéo-marocains afin de mettre en valeur le rôle de sociabilité de leurs usages et de leurs pratiques.

À ce titre, nous avons choisi de présenter un exemple nous étant apparu comme emblématique : la « Place du commerce » du quartier *Mellah* de Fès.

Comme nous l'avons évoqué à travers la représentation touristique de la ville de Fès (*i.e. :* représentation touristique de la ville de Fès), la place est un lieu de convergence entre les différents quartiers de la ville mais également au sein même des quartiers où elle fait converger un réseau de « rues tortueuses». Les membres du forum *Dafina.net* qui participent à l'animation du sujet « *Mellah* de Fès » utilisent « la Place du commerce » pour définir trois temps de représentation du quartier *Mellah* de Fès. Le premier temps concerne l'organisation générale du quartier par la localisation cartographique, le deuxième temps s'accorde à la visualisation photographique des lieux (*i.e. :* reconnaissance du support mémoriel), et le troisième temps représente la charge mémorielle (récit patrimonial virtuel) subordonnée à la réalisation des deux premiers temps.

L'internaute « Georges 29 » engage le premier temps de la patrimonialisation virtuelle en

joignant un plan noir et blanc ancien (non daté) du quartier *Mellah* de Fès :

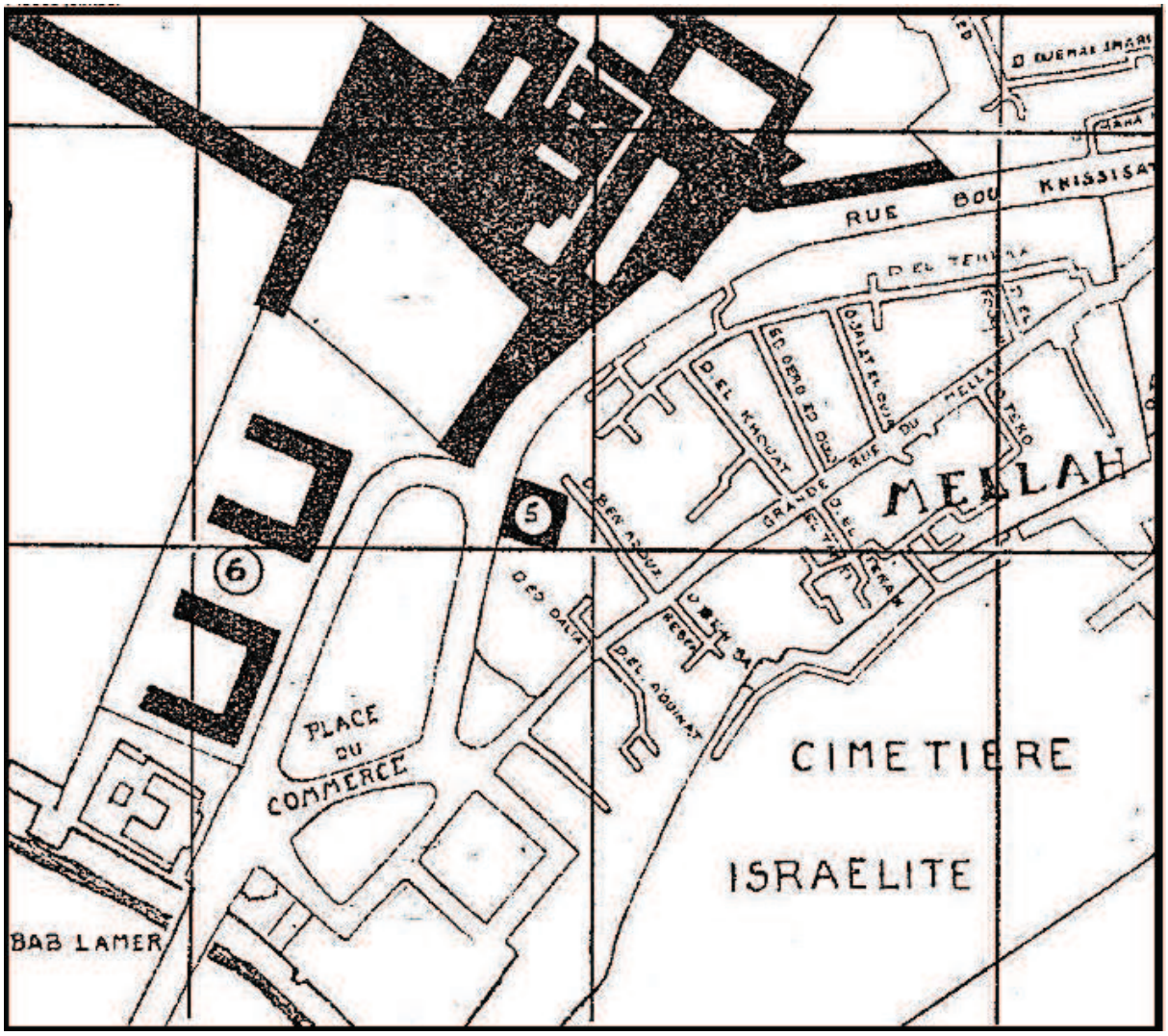

Forum *Dafina.net*. *Mellah* de Fès (« Georges29 », le 28/12/08).
URL : http://*Dafina.net*/forums/read.php?52,131628,page=15

Figure 5.4 : Plan du quartier *Mellah* de Fès.

L'internaute « pineuss » prend en charge la localisation de l'organisation générale du quartier *Mellah* de Fès en faisant débuter la visite par la « Place du commerce » :

« Je vais me baser sur ma mémoire pour citer les principales rues du *Mellah* à partir de la place du commerce » (Forum *Darnna.com*. *Mellah de Fès*, « pineuss », le 28 décembre 2008).

Cette dernière impulsera également le deuxième temps de la patrimonialisation virtuelle en

publiant une photographie de la « Place du commerce » qu'elle commente par la phrase suivante : « Les deux grands magasins à gauche ont remplacé le "Grand café de la Place du commerce" qui était connu sous le nom du "Café du Hadj-Moussa" » (Forum *Darnna.com. Mellah de Fès,* « pineuss », le 28 février 2008).

Forum *Dafina.net. Mellah* de Fès (« Pineuss », le 28 février 2008)
URL : http://*Dafina.net*/forums/read.php?52,131628,page=15

Figure 5.5 : Place du commerce quartier *Mellah* de Fès.

Le troisième temps de la patrimonialisation, c'est l'internaute « Yigal » qui s'en chargera en exprimant les propos suivants :

« À Pineuss….Cette photo de la Place du commerce, quel bonheur…Effectivement, il y avait à l'époque ce café sur la Place du commerce. "El Houna del Haj Moussa" appartenait à mon père. Sur le côté droit, à l'entrée de cette petite impasse, il y avait un dentiste dont j'ai oublié le nom…Plus vers la droite, (invisible sur la photo), il y avait un grand magasin d'alimentation qui appartenait à Salomon Amor…Et plus haut naturellement, le cinéma Appolo… » (Forum *Dafina.net. Mellah* de Fès, « Yigal », le 01 novembre 2009).

À travers l'exposé des représentations du quartier de Casablanca et de Fès par le biais des forums du *Web* (*i.e. : Darnna.com* et *Dafina.com*), nous avons essayé de mettre en exergue, à travers le quartier *Mellah*, que le procédé de mise en collection des objets de représentations de la ville (*i.e. :* supports photographiques et cartographiques) est utile aux membres des forums du *Web* pour la patrimonialisation virtuelle des usages et des pratiques de la communauté judéo-marocaine.

5.II. Les rémanences exiliques entre épreuve du territoire et imaginaire de l'exil

Comme nous l'avons évoqué dans différents développements de notre travail (Cf. Chapitres 2, 3 et 4)[357], la thématique de l'exil fait référence à une certaine « dramaturgie » causée par des ruptures brutales. Les témoignages des forums de discussions du *Web* ne manquent pas de révéler toute l'imprégnation des souvenirs de ce mélange de nostalgie et de souffrance. Les représentations de ces rémanences exiliques sont subtiles à saisir, car elles ne révèlent pas, au premier abord, les difficultés de l'absence liées au départ, voire à la rupture. Entre la représentation de l'expérience de l'exil (*i.e. :* diaspora judéo-marocaine du *Web*) et celui de ceux qui ont renoncé au départ (*i.e. :* les derniers Juifs du Maroc), ce sont les représentations du non-exil que l'on souhaite approcher (*i.e. :* épreuve du territoire) afin de mettre en perspective la mnésie juive marocaine virtuelle (*i.e. :* imaginaire numérique de l'exil).

5.II.A. Épreuve du territoire : le non-départ, la non-rupture

Selon Mohammed Kenbib, historien et spécialiste de l'histoire du judaïsme marocain, « Il est probable que les premiers juifs sont arrivés au Maroc au Vème siècle av. J.-C., après la destruction du premier Temple de Jérusalem (…) ». À travers cet extrait, nous avons la mise en exergue d'une hypothèse scientifique qui explicite la représentation d'une persistance de la mémoire, qui relève à son tour de l'imaginaire, du fantasme, de l'inédit. Mais à cela s'ajoute également, une réalité pour les Juifs marocains ayant été partagés entre : le refus de se voir bousculer par l'Histoire (*i.e. :* ceux qui ont décidé de rester au pays), la promesse des sirènes d'une Terre d'exil remplie d'espérance[358], et la réalité, qu'après l'Indépendance du Maroc, il soit question de l'éparpillement judéo-marocain à travers l'Europe, le Canada, les Etats-Unis, etc… (Voir Chapitre 2)[359].

[357] La thématique de l'exil est abordée dans les sections de chapitres dont les intitulés sont les suivants : La question Judéo-marocaine (Ch.2, p. 120.), L'écriture hébraïque "une *Web*-thématique patrimoniale Judéo-marocaine" (Ch.3, p. 209), Langages d'ailleurs "Souvenirs de Casablanca" : « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » (Ch.4, p. 248).

[358] Création de l'État d'Israël (Terre promise).

[359] Cf. Chapitre 2. Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca. (Figure

1. Les raisons de rester dans le pays d'origine

Le 13 août 2009, Le site d'information du *Huffington Post* publie, dans sa rubrique réservée aux contributeurs extérieurs, un article d'Adam Schreck du *Jerusalem Post* portant sur *Les Juifs du Maroc : Témoignages*. Parmi ces derniers, les propos d'Ester Peretz, une femme de 80 ans demeurant à Rabat, rue Moulay Ismail :

> « Nous les Juifs, nous étions les rois du *Mellah*, mais tout a changé et nous ne sommes aujourd'hui que deux familles (…) Je n'ai pas trouvé de bonne raison qui me pousse à quitter mon pays natal comme tous mes proches partis en Israël » (Esther Peretz, Rabat. Témoignage recueilli par Adam Schreck le 01 juin 2009)360

À travers cet extrait de témoignage de l'article publié par le *Huffington Post*, nous pouvons prendre la mesure de l'enracinement de ceux qui, comme Ester Peretz, ont décidé de rester dans leur pays natal (Maroc). Nous nous demandons si cette détermination, cette résilience de ne pas avoir suivi, *a posteriori*, l'élan impulsé par la première vague de départ « orchestrée[361] » de leurs « frères » en 1947, ne sont pas en lien avec les expressions que ces derniers témoignent par l'attachement à leur « marocanité ». Notamment, en raison de certaines occasions, pour les membres de la diaspora judéo-marocaine, de retourner dans le pays d'origine lors des pèlerinages annuels sur les tombes de Saints Juifs « *Hilloula* »[362], ou par rapport à de simples voyages d'agrément.

La représentation virtuelle des *Hilloula* par les membres des forums communautaires du *Web*, peut s'illustrer en prenant comme exemple, le message de l'internaute « evanou » déposé sur le forum de *Darnna.com* :

2.1, p. 120 et Tableau 2.2, p. 107).

[360] Lien du site d'information *Huffington Post* : http://archives-lepost.huffingtonpost.fr/article/2009/08/13/1656429_juifs-du-maroc-temoignage.html

[361] À partir de 1947, une première vague d'émigration sera orchestrée par des agents sionistes, à travers l'ensemble du royaume alaouite, pour alimenter l'État d'Israël naissant, d'israélites marocains. Une deuxième vague d'émigration, entre l'indépendance du Royaume (1956) et la Guerre des Six-Jours (1967), achèvera le processus hémorragique qui videra quasiment l'ensemble du pays des marocains de confession juive.

[362] La *Hilloula* est une coutume juive festive qui consiste à se rendre sur les tombeaux de *Tsaddikim* (Justes), le jour de l'anniversaire de leur mort. Un pèlerinage religieux qui s'apparente aux célébrations de saints musulmans autour de leurs *Zaouïa* : édifices religieux recueillant les dépouilles mortelles de ces saints. Le pèlerinage de la *Ghriba* a lieu chaque année depuis deux siècles à Djerba où des milliers de Juifs maghrébins affluent pour honorer la mémoire des *Rabbi*ns Meïr Baâal Hanéss et Shimon Baar Yohaï.

« Voici la carte d'invitation qui était adressée à toutes les familles de Mazagan à l'occasion de la *Hilloula* de *Rabbi* Meïr Baâal Hannèss. La préparation de la fête commençait un mois avant la date prévue, les copines de ma grand-mère venaient avec leur rouleau de pâtisserie ; je revois encore les paniers en roseaux pleins de fazouelos, les couronnes etc. l'assiette anglaise, et bien évidemment la mahia. Pour l'animation, la chorale dirigée par *Rabbi* Ayouch et bien sûr l'orchestre oriental religieux » (Forum *Darnna.com*, message « evanou » le 16 mai 2005 à 18 :10)[363].

- **Invitation à la 57ème *Hilloula* d'un "Grand Saint Vénéré" (1946)**

Les familles Bensimhon vous prient de les honorer de votre présence à la 57me Hilloula du Grand Saint Vénéré

Rabbi Meïr Baâal Hannèss

qui aura lieu le Mardi 14 Mai 1946 à partir de 16 heures.

Cité Portugaise

Immeuble Azoulay

SOURCE : Forum Darnna.com, Sujet "Hilloula de Rabbi Meïr Baâal Hannèss", Posté par "evanou", le 16 mai 2005, http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,7580

Figure 5.6 : ***Hilloula* de *Rabbi* Meïr Baâal Hannèss**.

En réponse au message posté par « evanou » sur le forum *Darnna.com*, les membres du site adressent à cette dernière des témoignages de sympathie par rapport à sa contribution pour le rafraichissement mémoriel des souvenirs de la communauté juive du Maroc. Le message de l'internaute « Arrik » illustre assez clairement la fonction de sauvegarde mémorielle

[363] Le message de l'internaute « evanou » est visible sur le forum de Darnna.com, au lien suivant : http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,7580

virtuelle à laquelle nous avons fait référence. L'auteur du message en question évoque le fait, que par rapport aux souvenirs, ce sont les femmes qui prennent principalement la parole sur le forum *Darnna.com*, et cette initiative lui inspire la phrase suivante : « C'est pour ces raisons qu'ont dit de vous que vous êtes les gardiennes de nos traditions » (Forum *Darnna.com*, « Arrik », le 16 mai 2005 à 20 :16)[364].

Nous mesurons à quel point les expériences de l'exil ont dû être douloureuses, mais nous pouvons percevoir également, qu'à travers les éléments virtuels de récits initiatiques (*i.e. :* Représentation virtuelle des "*Hilloula*"), s'entremêlent réalités quotidiennes et imaginaire de l'orientalisme (*i.e. :* « orchestre oriental religieux », message d'« evanou » Forum *Darnna.com* et « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » (Cf. Chapitre 4, p. 248).

Nous avons fait allusion aux éléments susceptibles de motiver les derniers Juifs du pays du soleil couchant, *Maghrib al-'aqṣā*, de ne pas partir (*i.e. :* pèlerinages "*Hilloula*", Voyages d'agrément, attachement mémoriel "virtuel") ». Selon le même registre, nous souhaitons à présent, évoquer certains éléments qui seraient susceptibles de motiver le travail de patrimonialisation virtuelle des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine des forums du *Web.*

2. Les raisons virtuelles de se souvenir du pays d'origine

L'histoire de la plus importante communauté juive d'Afrique du Nord ne réside pas seulement dans ces vestiges, puisque quelques milliers d'entre-eux, des irréductibles derniers Juifs-Berbères du Haut Atlas à ceux éparpillés dans les villes du royaume et majoritairement à Casablanca, perpétuent énergiquement leurs raisons de vivre et d'espérer que beaucoup de leurs coreligionnaires d'Europe avaient perdues, et difficilement recouvert après la *Shoah.* Une joie de vivre qui s'anime au quotidien et notamment avant certaines célébrations religieuses festives comme *Pessah* (Pâque juive)[365], où les familles se hâtent d'organiser les préparatifs d'une fête afin d'accueillir parents et amis venus de l'étranger pour l'occasion.

Par rapport à cette célébration religieuse festive, le site *Bladi.net* (forum amazigh) fait apparaître dans la rubrique « Société » l'intitulé suivant : « *Pessah* : 4000 Juifs passent les fêtes

[364] Sujet : "*Hilloula* de *Rabbi* Meïr Baâal Hannèss", Forum Darnna.com, Idem.

au Maroc ». Ce sujet n'est pas très commenté, on peut retenir comme élément principal mentionné sur le forum *Bladi.net*, l'information suivante : « Ces marocains de confession juive se sont principalement rendus à Casablanca, Marrakech et Agadir, où ils commémorent *Pessah* avec leurs proches restés au Maroc » (Forum *Bladi.net*, Jalil Laaboudi, le 14 avril 2012 – 12 :24)[366].

Les forums judéo-marocains sont plus prolixes sur le sujet et notamment par rapport à l'évocation du patrimoine culinaire judéo-marocain. Par rapport au sujet de *Pessah*, le forum *Darnna.com* oriente ses visiteurs vers la catégorie « Cuisine marocaine – Cuisine Juive marocaine » (305 discussions, 2717 messages), afin qu'ils puissent découvrir et contribuer à faire partager la richesse d'une cuisine juive marocaine[367], dont le raffinement est qualifié, selon les termes de la page d'accueil du forum *Darnna.com*, comme étant :

> « [Le témoignage] (…) de nombreuses influences, espagnoles, berbères, françaises. Elle associe ingrédients et arômes de la tradition sépharade à des techniques de diverses influences (…). Que dire de cette cuisine juive sinon que nous en gardons tous un chaleureux souvenir et que nous nous efforçons jusqu'à aujourd'hui de perpétuer ces traditions culinaires transmises de génération en génération et ceci tout en n'habitant plus le Maroc pour la plupart d'entre nous » (Accueil du forum *Darnna.com*, Sujet : "les recettes de *Pessah*")368.

En se délectant du parcours de ces nombreux sujets culinaires sur le site de *Darnna.com*, on peut également trouver des documents relatifs au judaïsme patrimonial marocain, qui se présente sous la forme de celui que nous allons présenter.

---

[366] Site Bladi.net, Sujet : « *Pessah* : 4000 Juifs passent les fêtes au Maroc », au lien suivant : http://www.bladi.net/fete-*Pessah*-juifs.html

[367] En termes de références culinaires sont mentionnées les recettes suivantes : « Beignets de Hanoucca, Sfenjs à la façon marocaine, Mofletas, Pain de Chabbat, Ozné Aman de Pourim, Mhemmer (omelettes), Lintrias (pâtes maison) et la Harrira », forum Darnna.com, *Recettes de Pessah* : http://www.darnna.com/*Pessah*.htm

[368] Sujet : "Les recettes de *Pessah*", Accueil du forum Darnna.com (intitulé de bas de page : Les Juifs du Maroc – Patrimoine culturel), lien électronique d'accès : http://www.darnna.com/*Pessah*.htm

➢ **Librairie HADIDA de Casablanca** : **la "*Hagada* de *Pessah*"**

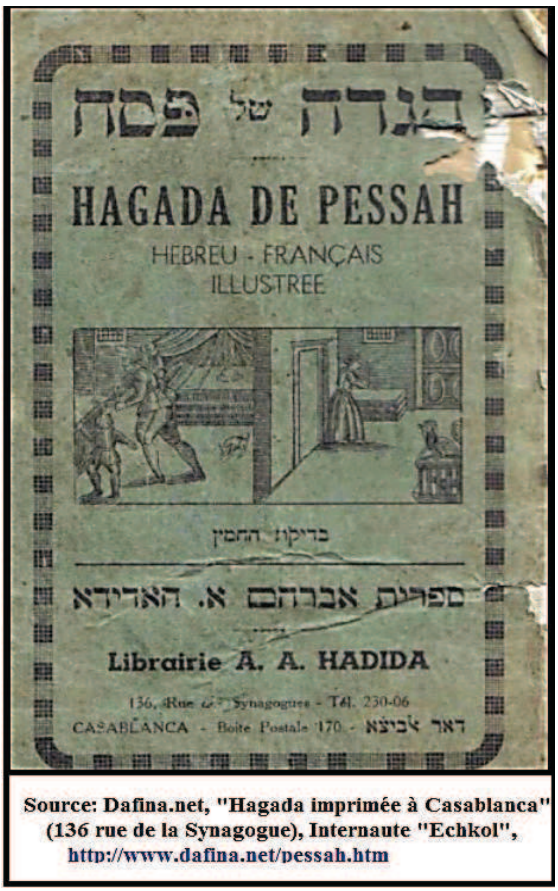

Source: Dafina.net, "Hagada imprimée à Casablanca" (136 rue de la Synagogue), Internaute "Echkol", http://www.dafina.net/pessah.htm

Figure 5.7 : "***Hagada* de *Pessah*" imprimée à Casablanca**.

La pâque juive (*Pessah*) évoque auprès des membres des forums judéo-marocains du *Web* (*Darnna.com* et *Dafina.net*), d'une part, la nécessité de pratiquer à distance (*i.e. :* actes de la quotidienneté et virtuels), les recettes de la cuisine juive marocaine afin de transmettre un patrimoine culinaire « vivant » (*i.e. :* en référence aux Programme des Trésors Humains Vivants de l'UNESCO)[369], et d'autre part, la volonté de re-territorialiser, par des documents d'archives personnels, les usages et les pratiques de la tradition juive du Maroc (*i.e. :* "*Hagada* de *Pessah*" imprimée à Casablanca et publiée par « Echkol » sur le site *Dafina.net*). Cette démarche de valorisation des traditions culturelles (*i.e. :* la

[369] Cf. Chapitre 2, p. 108 *Les formes urbaines et l'influence patrimoniale exogène* : l'UNESCO.

patrimonialisation) n'a pas échappé à la sensibilité patrimoniale des membres des forums amazighs du *Web*, comme nous l'avons montré en indiquant la mention qu'il en avait été portée sur le site Badi.net (*i.e. : Pessah : 4000 Juifs passent les fêtes au Maroc*).

– Les usages et les pratiques juives de tradition marocaine à Casablanca

L'organisation de la fête de *Pessah* à Casablanca est rendue possible car les établissements alimentaires *kascher* sont encore présents dans la ville en nombre suffisant pour assurer la quotidienneté des quelques 3000 âmes juives de Casablanca, ainsi que la pratique de leurs préceptes religieux dans des proportions plus importantes que d'ordinaire : la boucherie *Amar*, la pâtisserie *Norbert Fahl* (pour n'en citer que quelques-unes) permettent de respecter la *Kashrout*, mais il existe d'autres établissements pouvant accueillir et sustenter les voyageurs en transit à Casablanca. L'inventaire virtuel des établissements *Kascher* à Casablanca est énuméré, sur le forum *Dafina.net*, par les internautes « Yael » et « Abel1 », de la façon suivante :

> « Le Cercle de l'Alliance (7 rue Lacepede / rue Khawarismi, près de la place de Verdun), le Cercle de l'Union (rue Abdena Iman Sehrawi / rue Larizzi), le D.E.J.J. (85 Boulevard Moulay Youssef)[370], Le Leviathan (rue Mohammed Sedki), Le Meyer Falafel (20 rue Abou Bakr Baklani), Le Relais Gourmet (16 rue Gauthier), La Tradition (Boulevard Moulay Abderrahmane) » (Site *Dafina.net*, *Ou manger Kascher au Maroc ?* Internaute « Yael »)[371].

En ce qui concerne, plus particulièrement, les pâtisseries, les goûts se partagent entre les souvenirs des papilles gustatives des gâteaux de "La Princière" et de "La Normande", et ceux que l'on peut encore déguster sur place à Casablanca :

> « N'oubliez surtout pas la pâtisserie "La Petite Friande" à Mers Sultan qui continue toujours à desservir de très bons délices. La meilleure pâtisserie d'antan qui existe toujours au 338, rue Mostafa El Maani » (Site *Dafina.net*, *Pâtisseries de Casablanca,* Internaute « Abel1 »)[372].

---

[370] Le D.E.J.J. est l'acronyme de Département Éducatif de la Jeunesse Juive.
[371] Site Dafina.net, *Ou manger Kascher au Maroc ? Post* de l'internaute « Yael » au lien suivant : http://dafina.net/forums/read.php?50,105620,page=2.
[372] Site Dafina.net, *Pâtisserie de Casablanca. Post* de l'internaute « Abel1 » au lien suivant :

Le quotidien s'organise également à travers d'autres institutions comme l'École Hébraïque de Casablanca qui compte 150 élèves inscrits, ainsi qu'une trentaine de synagogues dont celle de *Beth-El* de style arabo-andalou qui accueille les cérémonies officielles en la présence des représentants du roi Mohammed VI[373]. Cet ensemble d'édifices, au-delà de leurs vocations premières, témoigne de la volonté de préservation d'une communauté de vie, et par certains aspects d'une vie communautaire. Une prise de conscience collective qui semble s'être immiscée jusque dans les confins des individualités ordinaires numériques (*i.e. :* forums judéo-marocains du *Web*). Dans l'espace réel (*i.e. :* dans la ville de Casablanca), la prise de conscience collective se matérialise également par les missions de sauvegarde de l'histoire du judaïsme marocain sous l'orchestration progressive et conjointe du Conseil des communautés israélites du Maroc et de la Fondation du patrimoine culturel Judéo-marocain. Des actions concrètes qui se mesurent par l'intensité du travail d'inventaire général du patrimoine culturel judéo-marocain, mais également par la restauration de celui afférent à la catégorie patrimoniale artefactuelle : cimetières, *Mellah*s, synagogues, sanctuaires, etc… C'est au centre de ces actions que le défunt Simon Lévy, fervent militant pour l'indépendance du Maroc, s'était investi en 1998, en tant que secrétaire général de la Fondation du patrimoine culturel Judéo-marocain, à diriger le Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca. Selon ce dernier, les collections recueillies au sein de ce Musée :

> « (…) s'adressent aux nouvelles générations juives marocaines, du Maroc et de la diaspora, pour les retremper dans leurs racines historiques, aux visiteurs étrangers curieux de connaître la version marocaine du judaïsme, et, plus particulièrement, au public marocain musulman, pour préserver la composante juive de la civilisation nationale » (Lévy, 2010)[374].

---

http://dafina.net/forums/read.php?50,105620,page=2.

[373] En ce qui concerne l'École Normale Hébraïque, elle fut fondée en 1946 par Émile Sebban et se trouve actuellement dans le quartier de l'Oasis (28 rue du Chasseur Jules Gros). Les différentes sources consultées, par rapport au dénombrement des synagogues de la ville, font mention d'une trentaine de lieux de culte juifs même si nos investigations sur le terrain pouvaient nous laisser supposer le contraire, face à des édifices aux portes closes et dont certains d'entre-eux semblaient porter les stigmates de l'abandon ou de leur statut foncier privé : un état des lieux qu'il est également à relativiser en fonction du *miniane* : *quorum* de dix personnes adultes indispensable pour la récitation des prières, et cela quel que soit l'office célébré. Quand nous évoquons que certaines synagogues de statut privé sont en souffrance, nous faisons référence aux propos de Simon Lévy : « Les synagogues appartenant aux comités des communautés ont mieux résisté ». Simon Lévy, « Pour répondre à l'urgence, la Fondation du patrimoine culturel Judéo-marocain » In : Raffaele Cattedra, Pascal Garret, Catherine Miller et Mercedes Volait (dir.), *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains,* Beyrouth/Rabat, Presses de l'Ifpo/Centre Jacques Berques, 2010, [En ligne].
URL : http://ifpo.revues.org/896

[374] Simon Lévy « Pour répondre à l'urgence, la Fondation du patrimoine culturel Judéo-marocain », Idem.

Suite à la formulation de l'hypothèse selon laquelle toute tentative de rapprochement physique (*i.e. :* retours ponctuels dans le pays d'origine) pourrait être perçue comme un signe d'encouragement des pratiques et usages judéo-marocains auprès des quelques milliers de Juifs restés au pays, la réflexion que nous avons engagée par rapport à la motivation du travail de patrimonialisation virtuelle par les membres des forums judéo-marocains du *Web*, nous permet de constater d'une part, que le sujet de la pâque juive (Pessah) est l'occasion, pour les membres des forums du *Web*, de faire l'inventaire des établissements Kascher permettant de perpétuer la quotidienneté juive marocaine (*i.e. :* à Casablanca), d'autre part, que la thématique de « Pessah » sur les forums du *Web*, permet également de mettre en perspective que le support d'objet matériel est utile pour les membres des forums Judéo-marocains du *Web* afin qu'ils puissent organiser virtuellement le souvenir des usages et des pratiques juives de tradition marocaine (*i.e. :* objets profanes relatifs au judaïsme marocain : "Invitation Hilloula de Rabbi Meïr Baâal Hannèss" et "Hagada de Pessah imprimée à Casablanca".

5.II.B. L'imaginaire de l'exil : mise en perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine

Nous souhaitions mettre en perspective les raisons de la diaspora judéo-marocaine du *Web* (*i.e. :* forum *Darnna.com*) de se souvenir de leur passé dans le pays d'origine. Dans un premier temps, nous présenterons d'une part, le principe muséale de mise en collection des objets (*i.e. :* Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca), et d'autre part, nous analyserons de quelle manière est abordé, par les membres du forum *Darnna.com*, le sujet de discussions « Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca » afin de faire émerger la tendance virtuelle générale de patrimonialisation à laquelle s'apparente le traitement de l'information par les membres des forums judéo-marocains du *Web*. Dans un troisième temps, nous essayerons de rapprocher nos hypothèses par rapport au travail patrimonial de l'association Casamémoire, et notamment ses résultats à travers la liste des bâtiments de Casablanca inscrits au Bulletin Officiel de la réglementation juridique au Maroc (Casamémoire : Tableau 5.3, p. 335).

1. La représentation virtuelle du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca

Le Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca occupe une belle bâtisse blanche nichée au cœur du quartier résidentielle de l'Oasis au numéro 81 de la rue Chasseur Jules Gros. Le fond initial de la collection du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca, dont Jacques Toledano est l'actuel Président Exécutif, est essentiellement composé d'objets cultuels de tradition marocaine nommés « Judaïca Marocaine ». Ce fond initial de collections est enrichi progressivement de nouvelles acquisitions mais également, par certains dons de particuliers et notamment des documents anciens tels que des « Contrats de mariage », des textes en inscription judéo-arabe sur l'histoire des Juifs du Maroc ou des manuscrits d'ordre religieux ou profane en *Darija* (langue marocaine dialectale). Nous présentons, sous forme de tableau, les principaux objets de cultes de tradition marocaine faisant l'objet d'une mise en collection au sein du Musée du Judaïsme de Casablanca.

➢ Collections du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca

JUDAÏCA MAROCAINE	Objets de culte de tradition marocaine
COLLECTIONS FOND INITIAL	Estrades de chantres
	Chaises de circoncision
	Lampes traditionnelles avec leurs supports
	Rouleaux de la Thora
	Housses de Thora
	Pierres tombales (provenant des cimetières du sud)
	Livres de prière
DONS DE PARTICULIERS	Ornements
	Ornements de la Thora
	Lampes de Hannouccah
	Meguilotes
	Sacs de Bar-Mitsva
Source : Musée du Judaïsme Marocain.URL : http://www.casajewishmuseum.com/	

Tableau 5.2 : « **Judaïca Marocaine** ». **Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca**.

À travers l'organisation muséale du Judaïsme marocain de Casablanca (*i.e. :* collections du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca), nous souhaitons, à présent, mettre en perspective de quelle manière virtuelle sont traités, par les membres de la communauté judéo-marocain du *Web* (*i.e. :* forum *Darnna.com*), les objets cultuels de tradition marocaine collectionnés par le Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca.

Au sein du forum de *Darnna.com*, le sujet « Musée du Judaïsme marocain de Casablanca » s'inscrit dans la catégorie « Cultures et traditions juives ». Ce sujet comptabilise cinquante-sept messages contenus au sein de quatre pages *Web*. La teneur des messages repose en grande partie sur le commentaire de documents photographiques relatifs aux différentes collections du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca qui, comme nous l'avons vu, se composent d'objets cultuels juifs de tradition marocaine (Tableau 5.2, p. 328) [375].

Parmi l'ensemble des messages du sujet « Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca », l'internaute « darlett », dont nous précisons la fonction d'administratrice du forum *Darnna.com*, fait le choix de mettre en exergue, selon ces termes, les propos de : « Deux marocains Arrik et Saïd liés par l'amitié et [réagissant] à l'article [intitulé] : "À Casablanca, le seul musée du Judaïsme du monde arabe" » (*Darnna.com*, « Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca, « darlett, 18 février 2011 à 23 :48)[376].

Ces deux marocains interviennent, selon la formulation de l'internaute « darlett », en qualité de spécialistes dont il est mentionné pour l'un (Saïd Sayagh), qu'il soit professeur agrégé d'arabe et écrivain en France, et l'autre (Dr. Arrik Delouya), sociologue-chercheur et écrivain à Paris (France).

Le message contenant les propos de ces deux auteurs occupe une grande partie de la quatrième page *Web* du forum *Darnna.com* dans laquelle ils s'insèrent. Parmi les éléments évoqués par ces derniers, nous retiendrons les deux extraits suivants de leurs sections conclusives respectives :

> « Alors, marocains juifs assurément, obligés de quitter leur natale, ancestrale parce que pour les idéologues totalitaires il n'y a pas de place pour la différence. Et, malheureusement, même si un musée vaut mieux que rien, il ne remplacera jamais la perte de la composante le plus historique et culturellement marocaine » (Forum

[375] Cf. Annexe 6. Sélection d'objets de la Collection du Musée du Judaïsme Marocain à Casablanca, p. 443.
[376] Internaute « darlett », *Musée du Judaïsme Marocain à Casablanca.* Forum Darnna.com : http://www.darnna.com/phorum/read.php?13,15511,page=4

Darnna.com. Extrait de la conclusion d'un propos de Saïd Sayagh, posté par « darlett »)[377].

« En fait, les seuls vrais « amis » des juifs du Maroc se trouvent chez les Berbères de l'Atlas et leurs témoignages sont nombreux. Le hasard fait qu'ils sont les seuls à interroger l'histoire, qui est la leur aussi, sur la vie juive, au moins deux fois millénaire sur le sol marocain. C'est donc à ces berbères que revient le travail de reconstruction de cette mémoire » (Forum *Darnna.com*. Extrait de la conclusion d'un propos du Dr. Arrik Delouya, posté par « darlett »)[378].

Ces extraits de propos sont à l'image de leur contenu respectif (i.e. Spécialisé et engagé), mais nous retiendrons surtout qu'ils s'inscrivent, par rapport aux autres messages des membres du forum *Darnna.com*, sur un registre différent du traitement du sujet « Musée du Judaïsme marocain à Casablanca » (*i.e. :* collecte d'images photographiques des objets cultuels "Judaïca Marocaine" détenus par le Musée du Judaïsme de Casablanca).

Cette attention des membres du forum *Darnna.com*, sur le travail virtuel de mise en collection des objets cultuels du patrimoine judéo-marocain, semble s'apparenter à la tendance générale des membres des forums judéo-marocains du *Web*. En l'occurrence, nous faisons référence au sujet d'actualité politique « Printemps arabe » (Cf. Chapitre 3. Environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web*) [379], nous ayant été utile pour mettre en exergue qu'il semblait difficile de détourner l'attention patrimoniale de la diaspora judéo-marocaine du *Web*.

C'est dans cette même perspective que nous avons fait le choix d'aborder le forum *Darnna.com* (*i.e. :* Sujet « Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca ») afin de mettre en lumière que la plupart des sujets abordés par les membres des forums du *Web* (*i.e. :* établissements Kascher de Casablanca, la *Hagada* de Pessah et l'invitation pour la *Hilloula* de Rabbi Meïr Baâal Hannéss) convergent vers le principe patrimonial virtuel général de mise en collection de l'information judéo-marocaine.

Cette façon d'appréhender virtuellement les valeurs patrimoniales judéo-marocaines est très approchante de celle que laissent percevoir les collections du Musée du Judaïsme de Casablanca[380]. En bas de la page d'accueil du site électronique de ce dernier

[377] Internaute « darlett », *Musée du Judaïsme marocain à Casablanca*. Forum Darnna.com, Idem.
[378] Idem.
[379] Cf. Chapitre3, p. 216. Les caractères graphiques en tant qu'outil de territorialisation.
[380] Jacques Toledano est l'actuel Président Exécutif du Musée du Judaïsme de Casablanca.

(www.casajewishmuseum.com), il est inscrit la phrase suivante :

> « La Fondation du Patrimoine Culturel Judéo-marocain a été reconnue d'Utilité Publique par décret du Premier Ministre n°201117 le 9 février 2001. C'est là la reconnaissance officielle du travail déjà accompli et de sa valeur du volet juif de la culture nationale marocaine » (Site casajewishmuseum.com. Musée du Judaïsme Marocain – Fondation du Patrimoine Culturel Judéo-marocain)[381].

Comme nous l'avons évoqué, les collections du Musée du Judaïsme Marocain recensent essentiellement des objets cultuels de la tradition marocaine (*i.e. :* « Judaïca Marocaine ». Tableau 5.2, p. 328). Les thématiques que nous avons abordées dans ce chapitre (*i.e. :* établissements Kascher de Casablanca, la *Hagada* de Pessah et l'invitation pour la *Hilloula* de Rabbi Meïr Baâal Hannéss) sont en relation avec cette dernière, comme le sont, la plupart des sujets qui sont abordés sur les forums de la diaspora judéo-marocaine du *Web.* À ce titre, le judaïsme marocain apparaît comme le principal objet de patrimonialisation virtuelle et semble rejoindre le processus patrimonial local (*i.e. :* le Musée du Judaïsme Marocain en tant qu'acteur du processus de patrimonialisation de Casablanca)

2. Le lien virtuel avec les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca

La mise en collection des souvenirs des pratiques judéo-marocaines, que nous venons d'évoquer, nous l'avions également abordé à travers la visite guidée de la ville de Casablanca organisée virtuellement sur le forum *Darnna.com* sous l'intitulé du sujet « Suivez le Guide. Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » (Cf. Chapitre 4, p. 248). Nous rappelons qu'à travers cet itinéraire proposé par l'internaute « Sylvain » au cœur de la ceinture péri-urbaine de Casablanca (Cf. Carte 4.2, p. 290), nous avions dressé, d'une part, l'inventaire des objets urbains de la ville cités par les membres du forum *Darnna.com* ayant participé à l'animation de la discussion « Suivez le Guide. Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui (Cf. Tableau 4.8, p.283)[382], et d'autre part, nous avions évoqué un passage reprenant un échange de messages entre l'internaute « Sylvain » (auteur de la discussion) et

[381] Musée du Judaïsme marocain, page d'accueil du site casajewishmuseum.com. URL : http://www.casajewishmuseum.com/

[382] Voir également la carte 4.2. Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca, p. 290.

un autre membre du forum *Darnna.com* (Soly). L'objet de cet échange faisait référence à un immeuble précis de Casablanca et notamment, la *Banque Commerciale du Maroc* à Casablanca (Cf. Chapitre 4. Figure 4.2, p. 250).

Cette relation à distance (*i.e. :* forum judéo-marocain du *Web*) avec un immeuble de Casablanca (*i.e. : Banque Commerciale du Maroc* à Casablanca) nous permet d'établir un lien avec les membres de l'association Casamémoire dont le Siège se situe à Casablanca) et dont les activités et les objectifs se concentrent sur la sauvegarde du patrimoine architectural du XXème siècle de Casablanca (Cf. Chapitre 2. Tableau 2.2, p. 107).

En parcourant le site de l'association Casamémoire (www.casamemoire.org), il est possible de découvrir l'opérationnalité du processus de patrimonialisation de Casablanca à travers la liste des bâtiments de la ville inscrits au Bulletin Officiel de la réglementation juridique au Maroc. Cette liste comptabilise quarante-neuf objets urbains de Casablanca ayant été reconnus juridiquement (Bulletin Officiel) comme des éléments de la ville patrimonialement recevables. L'inscription de ces éléments urbains, au « Bulletin Officiel », s'est faite durant la période des années 2000 à 2005, et il s'agit d'objets aux fonctions diverses dont nous énumèrerons seulement quelques-uns des éléments qui la composent : jardins, les façades d'immeubles, les établissements scolaires, les hôtels, etc… (Cf. Tableau 5.3. Casamémoire. La liste des bâtiments classés de Casablanca, p. 335).

Parmi les bâtiments de cette liste diffusée par le site de Casamémoire figure, en seizième position, l'inscription du Siège de la *Banque Commerciale du Maroc* à Casablanca située sur le boulevard Driss Lahrizi (n°16, Tableau 5.3, p. 335).

Comme nous pouvons le constater, le siège de la *Banque Commerciale du Maroc* à Casablanca est une information commune que partage l'association Casamémoire (*i.e. :* Liste des bâtiments de la ville inscrits au Bulletin Officiel) et les membres du forum *Darnna.com* (*i.e. :* échange de messages entre les internautes « Sylvain » et « Soly », Forum *Darnna.com*). Cette information commune nous permet de faire le rapprochement entre la pratique inventorielle (collection d'objets du souvenir) auquel se prêtent les membres des forums judéo-marocains du *Web* (*i.e. :* établissements Kascher de Casablanca, la *Hagada* de Pessah, l'invitation pour la *Hilloula* de Rabbi Meïr Baâal Hannéss, les photographies des objets cultuels de la "Judaïca Marocaine"), et les processus de patrimonialisation de Casablanca (*i.e. :* le "*Plan Patrimoine*" préconisé par l'association *Casamémoire*, p. 152).

Il nous semble, que les membres du forum *Darnna.com* et d'une manière élargie, l'ensemble des forums judéo-marocains de l'environnement virtuel du *Web* (Cf. Chapitre 3, p. 169), ne font pas directement allusion aux résultats opérationnels des processus de patrimonialisation de Casablanca (Cf. Chapitre 2, p. 151). En revanche, nous pouvons nous

prononcer davantage par rapport au fait que le travail des acteurs de la patrimonialisation de Casablanca (l'association Casamémoire et l'Agence Urbaine de Casablanca) soit utile au processus de patrimonialisation virtuelle de la diaspora judéo-marocaine du *Web*. En effet, la pérennisation des objets du tissu urbain de la ville (*i.e. :* objets urbains artefactuels classés) permettant *de facto* de pérenniser le support vectoriel utilisé par les membres des forums (*i.e. :* les objets urbains artefactuels) pour collectionner les souvenirs juifs de tradition marocaine de la diaspora judéo-marocaine du *Web*.

➢ Casamémoire. Liste des bâtiments inscrits au Bulletin Officiel

1. Inscription des façades de l'immeuble Bessonneau	arrêté n° 411-00 du 14 /03/2000 – BO n°4795 du 15/05/2000.
2. Inscription de l'Aquarium	arrêté n°1.299.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
3. Inscription du Jardin Merdoukh (Murdoch)	arrêté n°1.300.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
4. Inscription des Abattoirs Municipaux	arrêté n°1.301.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
5. Inscription du Palais de la foire	arrêté n°1.302.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
6. Inscription de la Villa Violetta	arrêté n°1.303.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
7. Inscription de la Villa les Tourelles	arrêté n°1.303.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
8. Inscription de la Villa Suissa	arrêté n°1.303.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
9. Inscription de la Villa dite Rouge	arrêté n°1.302.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
10. Inscription de la Villa dite Ronde	arrêté n°1.299.03 du 27/06/2003 – BO n°5134 du 14/08/2003.
11. Inscription de l'Eglise « Sacré Cœur »	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
12. Inscription du Bâtiment de la Poste	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
13. Inscription du Bâtiment de la Trésorerie Régionale	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
14. Inscription du Siège de la Wilaya	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
15. Inscription du Palais de Justice place Mohamed V	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
16. Inscription du Siège de la Banque Cle du Maroc Bd Driss Lahrizi	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
17. Inscription du Siège de la Banque du Maroc	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
18. Inscription du Bâtiment de la Préfecture du Mechouar	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
19. Inscription du Marché Central	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
20. Inscription de l'Immeuble Maret	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
21. Inscription de l'Immeuble El Glaoui	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
22. Inscription de l'Immeuble Maroc Soir	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
23. Inscription de l'Immeuble Assayag	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
24. Inscription de l'Hôtel Volubilis	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
25. Inscription de l'Hôtel Excelsior	arrêté n°2.010.03 du 10/07/2003 – BO n°5166 du 04/12/2003.
26. Inscription de l'Hôpital 20 Août	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.

Tableau 5.3 : Casamémoire. Liste des bâtiments classés patrimoine de Casablanca

27. Inscription du Siège Régie des Tabacs	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
28. Inscription du Bâtiment du Comptoir Métallurgique	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
29. Inscription de la Poste des Habous	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
30. Inscription de l'Arrondissement Militaire	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
31. Inscription du Quartier Bousbir	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
32. Inscription de Lycée Khnata Bent Bekkar	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
33. Inscription de Lycée Khawarizmi	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
34. Inscription du Lycée Ibn Toumart	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
35. Inscription du Collège El Castallani	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
36. Inscription de l'Ecole Internationale	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
37. Inscription de l'Ecole Al Azhar	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
38. Inscription de l'Immeuble Tazi	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
39. Inscription de l'Immeuble "les Studios"	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
40. Inscription de l'Hôtel Transatlantique	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
41. Inscription du Lycée Mohamed V	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
42. Inscription de l'Immeuble Shell	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
43. Inscription de l'Immeuble Ben Dahane	arrêté n°540.04 du 17/03/2004 – BO n°5209 du 03/05/2004.
44. Inscription de l'Immeuble Sony	arrêté n°1386/05 du 07/7/2005 – BO n° 5345 du 22/8/2005.
45. Inscription de l'Immeuble sis au 48, Rue Taher Sebti	arrêté n°1386/05 du 07/7/2005 – BO n° 5345 du 22/8/2005.
46. Inscription de l'Immeuble Neptune	arrêté n°1386/05 du 07/7/2005 – BO n° 5345 du22/8/2005.
47. Inscription de l'Immeuble La Princière	arrêté n°1386/05 du 07/7/2005 – BO n° 5345 du22/8/2005.
48. Inscription de l'Hôtel Majestic	arrêté n°68.06 du 30/12/2005 – BO n° 5392 du02/02/2006.
49. Inscription de la Pharmacie Centrale	arrêté n°68.06 du 30/12/2005 – BO n° 5392 du02/02/2006.
Association Casamémoire. **Liste des bâtiments inscrits au bulletin officiel**, **Site de Casamémoire**. **URL** : **http://www.casamemoire.org/index.php?id=22**	

Comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre, la symbolique des lieux a été considérée selon la définition accordée, par Jacques Lévy et Michel Lussault, à la représentation de la réalité (*i.e. :* idéelle et/ou immatérielle), en tant que processus de stabilisation au sein des objets répondant à des fins pratiques d'illustration de la configuration subjective de l'espace (*i.e. :* image individuelle et collective).

Selon cette acception de la symbolique des lieux, la première partie de ce chapitre a tenté de mettre en exergue l'utilité de la représentation virtuelle des objets de la ville pour les membres des forums communautaires du *Web* (Forums *Darnna.com* et *Dafina.net* et *Bladi.net*). Pour ce faire, nous avons exposé la perception du quartier *Mellah* à l'aide des guides touristiques (*i.e. : Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard*, édition 2012), en fonction de leur représentation des villes de Casablanca et de Fès (*i.e. :* actuelle capitale économique du Maroc et ancienne cité impériale du Maroc). Cette démarche nous a servi à mettre en perspective la manière dont le quartier *Mellah* de la ville était perçu par les membres du forum *Darnna.com* pour la ville de Casablanca et les membres du forum *Dafina.net* pour la ville de Fès.

À travers le récit touristique des villes de Casablanca et de Fès, nous avons pu constater que le quartier *Mellah* de ces villes respectives occupait une place marginale par rapport à la représentation générale de la ville. Le quartier *Mellah* est mentionné comme le lieu de la ville où résidait autrefois une population juive dont il ne reste aujourd'hui, à travers tout le Maroc, que quelques milliers de représentants. Le discours narratif touristique des villes de Casablanca et de Fès, par les guides de voyage (*Le Guide Vert Michelin* et *Le guide du routard*), n'évoque pas, en ce sens, qu'il soit question de l'extinction d'une composante essentielle de la société marocaine, et en substance, celle de l'identité judéo-marocaine du royaume Chérifien.

La représentation du quartier *Mellah* des villes de Casablanca et de Fès par les membres des forums du *Web* (*i.e. :* forum *Darnna.com* et *Dafina.net*) nous a été utile pour mettre en perspective que la représentation virtuelle de la diaspora judéo-marocaine s'oriente préférentiellement sur un discours mettant en valeur les usages et les pratiques juives de tradition marocaine. Ainsi, le quartier *Mellah* nous est apparu comme étant un objet utile, aux membres des forums du *Web*, pour la perception des souvenirs d'une communauté de vie passée (*i.e. :* mnésie du pays d'origine).

Dans la deuxième partie de ce chapitre, la représentation des lieux est abordée à travers la notion de l'exil en temps qu'épreuve du territoire oscillant entre le choix de ceux qui ont décidé de rester (*i.e. :* non-départ, les derniers Juifs du Maroc) dans le pays natal et ceux qui collectent virtuellement, à distance, les raisons de se souvenir du pays d'origine (*i.e. :* non-rupture de diaspora judéo-marocaine du *Web*).

En présentant l'extrait d'un témoignage de l'un des derniers représentants juifs sur le sol marocain, et en exposant les raisons pour lesquels, ce dernier, n'a pas rejoint les membres de la diaspora judéo-marocaine, nous avons émis l'hypothèse que les pèlerinages sur les tombes des Saints Juifs (*i.e. : Hilloula*) ainsi que toutes occasions de rapprocher la diaspora judéo-marocaine du pays d'origine étaient susceptibles d'encourager les pratiques et les usages juifs de tradition marocaine auprès de ceux qui avaient décidé de rester dans le pays natal.

Cette hypothèse nous a amenés à considérer le travail de patrimonialisation virtuelle des forums judéo-marocains du *Web*, par rapport à la manière dont les membres des forums abordent le souvenir des objets juifs de tradition marocaine.

L'un des éléments de réponse a été apporté par l'analyse de la représentation de la pâque juive (Pessah) par les membres des forums du *Web* (*i.e. :* forums *Bladi.net*, *Darnna.com* et *Dafina.net*). À travers les messages présentés, nous avons pu percevoir l'intérêt pour la permanence des pratiques et des usages juifs de tradition marocaine à travers l'inventaire localisé des établissements *Kascher* permettant d'assurer la quotidienneté de la vie juive marocaine à Casablanca. D'autre part, à travers cette même thématique (Pessah), nous avons pu mettre en exergue que les membres des forums du *Web* utilisent les supports matériels d'objets profanes pour organiser virtuellement le souvenir du judaïsme marocain (*i.e. :* "Invitation *Hilloula* de Rabbi Meïr Baâal Hannèss" et "*Hagada* de Pessah imprimée à Casablanca").

Dans la perspective d'apporter d'autres éléments de réponse à notre hypothèse, et toujours selon l'approche de l'imaginaire de l'exil, nous avons essayé de faire la lumière sur la perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine du *Web*.

La première démarche a consisté à comparer la mise en collections d'objets cultuels par le Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca à la représentation virtuelle qu'en font les membres du forum *Darnna.com*. Nous avons mis en exergue d'une part, que les objets urbains (*i.e. :* artefactuels ou immatériels) sont également mis en collections au sein de l'espace numérique des forums judéo-marocains du *Web* (*i.e. :* forums *Darnna.com* et *Dafina.net*), et d'autre part, que les formes tangibles des objets de la ville nous sont apparues comme des éléments pouvant servir à la stabilisation virtuelle des souvenirs de la communauté judéo-marocaine du *Web*.

Ces objets urbains collectionnés par les membres des forums communautaires du *Web*, nous ont également servi à établir un lien avec les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca (*i.e. : Casamémoire*. Liste des bâtiments de la ville de Casablanca inscrits au Bulletin Officiel). Grâce à la mise en exergue d'un objet commun (*i.e. : Banque Commerciale du*

Maroc à Casablanca), entre le travail patrimonial virtuel du forum *Darnna.com* et celui de l'association Casamémoire, nous avons pu mettre en évidence que les processus de patrimonialisation qui se réalisaient localement (*i.e. : Plan Patrimoine* et *Étude d'un Plan de sauvegarde-valorisation*) sont utiles pour la réalisation virtuelle du processus de patrimonialisation des membres de la communauté judéo-marocaine du *Web*.

Conclusion générale

L'approche développée dans cette thèse tente d'offrir une perception novatrice des processus de patrimonialisation au Maroc et à Casablanca, particulièrement au travers du questionnement des identités culturelles amazighe et judéo-marocaine et de celui de leur contextualisation dans le cadre diasporique d'expressions virtuelles (*i.e. :* forums du *Web*). Étudier les valeurs patrimoniales en situation de diaspora à l'aune de certaines valeurs maghrébines (comme celles judéo-marocaine et amazighe), revient à s'interroger sur la perception du patrimoine à travers le contexte spatial des acteurs impliqués dans les processus de patrimonialisation, et à la fois sur celui des identités culturelles dispersées géographiquement sur des sols porteurs d'autres valeurs patrimoniales (*i.e. :* les diasporas berbère et juive-marocaine). Cette perspective de travail qui a guidé la construction de notre recherche s'est proposée de faire intervenir alternativement les actions des professionnels de la patrimonialisation des valeurs culturelles, ainsi que les représentations individuelles et collectives des identités qui en sont porteuses. Un système relationnel dynamique de la construction du rapport au monde réel (*i.e. :* les représentations) fait émerger les enjeux sociétaux des processus de patrimonialisation, en croisant les discours patrimoniaux officiels et académiques avec ceux tenus par certains membres des communautés originaires du Maroc externalisées du pays d'origine, et à travers la pratique d'un outil communicationnel spécifique : les forums du *Web*.

Les principaux axes de recherche de ce travail ont été de deux ordres :

- L'appréhension de la complexité de la notion de patrimoine, à travers les différentes approches géographiques et la nécessité d'en combiner les principaux concepts avec ceux d'autres disciplines des sciences humaines et sociales, afin de démontrer que la compréhension du processus de patrimonialisation dépasse l'unique acception esthétique de l'objet « monument historique ». La présentation de l'animation plurifonctionnelle du patrimoine (*i.e. :* ce que nous avons nommé « le triptyque mémoire-patrimoine-territoire »), laisse entrevoir que les divers enjeux des processus de patrimonialisation sont à l'origine de rapports souvent non-consensuels, voire conflictuels.

- De façon élargie, et notamment à distance de l'objet d'étude (dans notre cas les forums du *Web)*, ce travail aborde les expressions virtuelles d'une partie des identités marocaines délocalisées et dispersées géographiquement (comme le sont les diasporas judéo-marocaine et amazighe), afin de déterminer si leurs actions discursives ont un lien direct avec les processus culturels de patrimonialisation en cours de réalisation sur le territoire d'origine.

La première partie de ce travail a permis d'appréhender et de saisir les valeurs patrimoniales en situation diasporique, à travers l'épreuve du territoire (nommer, valoriser et instrumenter). Fondamental est apparu le rôle de la fonction territoriale dans l'animation du patrimoine par les processus de patrimonialisation. Le patrimoine, perçu comme objet de conquêtes territoriales et instrument de leur gestion et de leur organisation, laisse entrevoir que certains événements du passé ont contribué à la superposition de différents modes d'« habiter » l'espace urbain.

L'évolution de l'utilité territoriale dans la dynamique patrimoniale permet une approche plus englobante, laissant entrevoir la progressive accessibilité à cette dynamique offerte aux non-institutionnels de la construction nationale. La vulgarisation du concept de patrimoine laisse croire au plus grand nombre qu'il est autorisé à s'approprier à son tour les ressources territoriales, sans pour autant mesurer à quel point la subjectivation de sa propre identité multiple peut constituer un frein à l'acquisition et la transmission de ses propres valeurs culturelles.

Cette perspective, dans laquelle s'est inscrite l'analyse des enjeux, des acteurs et des pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca, notamment à travers la contextualisation idéologique du patrimoine, a permis de mettre en exergue l'inscription des questions judéo-marocaine et berbère actuelles dans la dimension patrimoniale.

Une préoccupation historiographique omniprésente a conditionné le fond de la pensée patrimoniale du Maroc dans les périodes charnières de son histoire, jusqu'à se réfugier dans « l'aveuglement » de valeurs arabo-musulmanes jugées, à elles seules, capables de provoquer l'intériorisation des fraternelles valeurs identitaires berbères et juives. Il s'agit d'un dispositif de camouflage des traits identitaires originels par l'adoption des valeurs arabo-musulmanes comme principal faire-valoir culturel, dont les principaux attributs légitimes, dans cette

quête identitaire originelle, sont considérés comme suffisamment stigmatisants pour que la pluralité des valeurs marocaines les relègue au rang d'identités culturelles minorées. Cette stratégie s'avère payante d'une manière générale, car elle détourne les acteurs du patrimoine (notamment, l'association Casamémoire et l'Agence urbaine de Casablanca) de l'attachement visible aux valeurs originelles (*i.e. :* berbère et judéo-marocaine). Les processus de patrimonialisation sont préférentiellement orientés vers la catégorisation des formes urbaines de la ville de Casablanca, en se focalisant sur les architectures du XXème siècle. La fonction patrimoniale apparaît toujours inscrite dans la dynamique territoriale, mais l'élargissement de son acception semble autoriser le recentrage public et désinhibé des identités berbère et judéo-marocaine dans l'expression de la patrimonialisation de leurs valeurs culturelles marocaines.

Du processus de patrimonialisation à Casablanca il apparaît que le patrimoine doit conjuguer d'autres impératifs qui répondent aux choix stratégiques d'un système urbain, tels que la nécessité d'une adaptabilité, en termes d'aménagement et d'urbanisme, en vue de concilier les initiatives de sauvegarde et de valorisation architecturales avec les réalités économiques locales, elles-mêmes subordonnées aux attentes de la mondialisation.

Les stratégies d'investissement reposent sur la mobilisation et l'exploitation des ressources territoriales d'une ville, dont le capital mobilier et industriel prédispose Casablanca à être le principal levier de ce nouvel axe de développement. Dans cette dynamique de recherche d'optimisation de la productivité, les politiques de la ville semblent chercher à canaliser les effets d'une croissance urbaine mal maîtrisée. Dans l'empressement des mesures prises, les initiatives culturelles de patrimonialisation apparaissent timidement adossées à l'impulsion de modèles résolument orientés vers la mouvance moderniste générale. En effet, la ville apparaît comme tiraillée entre le désir d'anoblir l'image de son passé et la volonté d'assumer fièrement ses aspirations économiques ayant conféré à Casablanca le rang de modèle urbain africain du XXIème siècle.

Il faut garder à l'esprit que c'est cette vocation économico-industrielle de la ville qui a entraîné la croissance urbaine fulgurante de Casablanca, avec pour principale conséquence la fragmentation de l'espace urbain qui engendre, au sens spatial du terme, une ségrégation socio-culturelle et l'éclatement des solidarités d'origine tribale. Cet affaiblissement des solidarités renvoie aux origines berbères de la capitale économique marocaine, dont les forces vives rurales ont alimenté de façon incessante le besoin de main d'œuvre. Pour les

nouveaux habitants de la ville de souche non-citadine, l'acquisition d'une nouvelle urbanité a exigé une adaptabilité à des modes de représentations sociaux, auxquels se sont superposées de délicates opérations d'identification aux schémas idéologiques coloniaux et post-indépendance. Tout cela engendre une urbanisation complexe, pourvoyeuse d'urbanités qui complexifient ce que nous pouvons considérer comme « la patrimonialisation de l'identité urbaine » casablancaise, sans que pour autant ne soit mise en exergue une valeur culturelle parmi toutes celles qui composent le pluralisme marocain.

Si les acteurs associatifs de la patrimonialisation (comme Casamémoire) et ceux qui animent les politiques urbaines (*i.e. :* Agence Urbaine de Casablanca) s'accordent en partie sur le fait que le vecteur patrimonial de l'architecture du XXème siècle de la ville est culturellement recevable, il n'en demeure pas moins que l'aspect consensuel de cette collaboration trouve ses limites dès lors que toute ou partie de ses objets architecturaux dépasse le cadre scénique de la représentation de la diversité culturelle marocaine pour servir les intérêts d'une identité en particulier.

Aux enjeux de l'inscription économique durable, s'ajoutent ceux de l'appropriation sur le long terme des projets tels que ceux inspirés par les « fabriques culturelles ». Si l'expérience de la ville en matière économique ne laisse quasiment aucun doute sur l'inscription de Casablanca dans les rouages modernes du développement, il paraît moins évident que l'engagement culturel sur la voie de la requalification de certains espaces urbains soit suffisamment représentatif pour transcender le cadre matériel de leurs objets patrimoniaux, afin de permettre l'identification et le contentement collectifs. Sans dénaturer les lieux et en les préservant des stigmates de l'abandon, ces opérations culturelles restent sporadiques et quelque peu marginalisées par l'omniprésence du marketing urbain à destination du tourisme d'affaires, témoignant de l'omnipotence des règles de la gouvernance économique.

La deuxième partie de notre travail a permis d'établir une correspondance entre les espaces discursifs des forums judéo-marocain et amazigh du *Web* et le processus patrimonial précédemment analysé. L'étude a été centrée sur l'environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web*, sur l'analyse de leurs contenus discursifs et sur l'évocation de la symbolique des lieux se partageant entre l'imaginaire de l'exil et l'épreuve du territoire.

Au prisme de l'espace discursif du *Net* et de celui des forums communautaires du *Web*, le

patrimoine nous est apparu à la fois comme désacralisé et déspécialisé par rapport à une meilleure malléabilité par le plus grand nombre. Avec l'élargissement culturel de la fonction patrimoniale (*i.e. :* les valeurs culturelles immatérielles), le patrimoine semble avoir gagné en substance, permettant une flexibilité des représentations et une certaine forme de spécialisation des langages courants (et que nous avons définis comme « la sémantique patrimoniale des forums du *Web* »). Les forums communautaires du *Web* nous ont permis d'apprécier que la dimension patrimoniale contemporaine est devenue plus intégrante et multiforme, tout en dévoilant que ces nouvelles structures d'expressions ont acquis un caractère patrimonial exclusif, auquel leurs membres ne dérogent pas, même lorsqu'il est question d'un événement politique paroxystique localisé dans l'espace géographique de leurs valeurs culturelles natales (comme dans le cas, au Maghreb, des événements du Printemps arabe).

Une mise en exergue de la fonction patrimoniale des forums, dont nous avons précisé l'approche virtuelle de la patrimonialisation en abordant la thématique de l'écriture en tant que valeur culturelle partagée par les communautés judéo-marocaine et amazighe du *Web.* Cette dernière a permis de préciser que les thématiques patrimoniales générales ne privilégient pas le support de l'échelle territoriale de la ville pour spatialiser l'information de leurs représentations patrimoniales.

Le fait que les membres des forums communautaires sont principalement attachés à la dématérialisation/re-matérialisation des formes culturelles de leur passé, ne signifie pas qu'ils ne puissent pas être également acteurs au sein d'autres structures de *microbloging* (*Twitter -Facebook*), plus axés sur le développement de débats presque exclusivement sociopolitiques.

Si les structures des forums du *Web* ne sont pas les lieux de pratique virtuelle de la citoyenneté, cette non-réalisation de la légitimité politique ne signifie pas qu'ils sont dépourvus de toute forme de légitimité et encore moins synonymes d'illégitimité du cyber-travail patrimonial de collecte de données mémorielles. D'autres espaces numériques s'accordent à saluer le produit des souvenances personnelles de leurs membres (c'est le cas de la « Patrimonialisation des valeurs juives et berbères de tradition marocaine »). Ainsi, les plateformes télématiques communautaires représentent le support privilégié de l'action mémorielle comptable (*i.e. :* inventaire patrimonial virtuel).

Les langages patrimoniaux du *Web* (*i.e. :* discussions, sous-thématiques des forums) sont en adéquation avec les structures électroniques qui les hébergent. Ces dernières, tout en permettant à leurs membres de cultiver le souvenir de leurs racines, autorisent également le choix du support patrimonial adapté à la représentation de la tradition marocaine de leurs identités respectives. L'analyse de ces discussions du *Web* a permis de mettre en évidence qu'il existait des différences de démarche patrimoniale virtuelle entre les forums judéo-marocain et berbère. La communauté juive-marocaine privilégie une patrimonialisation mémorielle axée sur les supports tangibles de la ville (objets-urbains artefactuels) ; la communauté amazighe, quant à elle, recourt davantage à l'utilisation scénique de la structure virtuelle, pour mettre en représentation les objets immatériels de son identité culturelle, notamment l'amazighité en tant que symbole omniprésent de la dématérialisation de l'objet patrimonial.

Ces deux approches différentes de la patrimonialisation des valeurs culturelles oscillent entre la pratique virtuelle de représentation du matériel-immatériel et celle du réel-idéel, mais une action patrimoniale commune demeure, et ce dans l'intention de renforcer virtuellement la mise en valeur du pluralisme culturel de l'identité marocaine.

En ce qui concerne la mise en perspective de cet imaginaire de l'exil, la recherche de l'utilité de la représentation virtuelle des objets de la ville (à la fois matériels et immatériels), a révélé que ces derniers, à travers l'image du quartier *Mellah*, sont nécessaires pour la perception des souvenirs d'une communauté de vie passée, notamment pour la diaspora judéo-marocaine qui les utilise pour mettre en valeur les usages et les pratiques juives de tradition marocaine.

La symbolique des lieux, se partageant entre l'exil et l'épreuve du territoire (au biais des représentations), a constitué un cadre de référence pour émettre l'hypothèse que les derniers Juifs du Maroc pourraient puiser la force de l'attachement au pays natal dans les encouragements que représentent les initiatives de rapprochement physique de la diaspora judéo-marocaine (*i.e. : Hilloula*, voyages d'agrément…). Ainsi, nous avons déterminé l'angle d'approche susceptible de nous éclairer sur les motivations du travail de patrimonialisation virtuelle des forums judéo-marocains, et notamment sur la manière dont leurs membres abordent les objets juifs de tradition marocaine. La représentation de la pâque juive (Pessah) a donné le premier élément de réponse, en révélant que l'inventaire des actuels établissements *Kascher* dans la ville de Casablanca présente un intérêt en termes de

permanence des pratiques et des usages Juifs de tradition marocaine. Cette thématique a également souligné le fait que les membres des forums du *Web* utilisent des supports matériels profanes pour raviver virtuellement le souvenir du judaïsme marocain (*i.e. :* invitation *Hilloula* de *Rabbi Meïr Hannèss*, *Hagada* de *Pessah* imprimée à Casablanca).

Cette mise en lumière de la perspective virtuelle de la mnésie juive marocaine du *Web*, a été renforcée par la comparaison entre les collections des objets cultuels du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca et la représentation qu'en font les membres des forums. Les informations recueillies ont permis d'observer que les objets urbains (*i.e. :* artefactuels, immatériels) sont également mis en collection au sein de l'espace numérique judéo-marocain du *Web* (*Forums Darmna.com* et *Dafina.net*), les objets collectés semblant servir à la stabilisation des souvenirs de la diaspora juive-marocaine.

Parmi ces objets collectés, l'un d'entre eux nous a servi à établir un lien matériel avec la ville de Casablanca : le bâtiment accueillant le siège de la Banque Commerciale du Maroc à Casablanca (édifié en 1922, par l'architecte Edmond Gourdain). Sans que les signes physiques d'une implication locale soient perceptibles au niveau des processus de patrimonialisation de Casablanca (comme Casamémoire et l'Agence Urbaine de Casablanca, déjà citées), les actions de terrain de ces derniers se sont avérées utiles pour la territorialisation des valeurs patrimoniales judéo-marocaines à l'échelle de la ville.

Au final, cette recherche, à travers l'étude des valeurs patrimoniales en situation de diaspora, nous a permis d'observer la dynamique des processus de patrimonialisation de Casablanca dans un contexte alternativement *in-situ* et spatialement distant. Notre conclusion est que les valeurs patrimoniales des identités judéo-marocaine et amazighe reflètent à la fois la vitalité de l'altérité et le fondement de la composante géographique comme supports de la construction de l'identité collective, et par là-même individuelle. De-là, nous avançons l'idée que les valeurs patrimoniales contemporaines permettent d'élargir le champ de la projection vers l'avenir, tout en cherchant obstinément à combler l'absence de passé : il s'agit, certes, d'une problématique universelle à laquelle sont confrontées certaines identités qui se trouvent distancées du territoire d'origine.

Références Bibliographiques

- À propos de la bibliographie

La présente bibliographie constitue le témoignage de notre travail de recherche qui s'est échelonné sur cinq années. Les références citées ci-dessous ont constitué aussi bien l'imprégnation que l'orientation scientifique de notre étude. Néanmoins, ces dernières ne représentent en aucun cas, une vue exhaustive de la production de la connaissance en ce qui concerne notre sujet de thèse mais davantage un aperçu du champ de celui-ci (*i.e. :* valeurs patrimoniales en situation diasporique) à travers la pluralité des notions géographiques ainsi que celles d'autres sciences humaines et sociales. Les sources de cette bibliographie ont été répertoriées en fonction de leur nature mais également par rapport aux corpus de données dans lesquels on les a inventoriées : "Corpus Classique" pour les monographies, ouvrages collectifs et périodiques ; "Corpus Instrumentés" pour les articles de revues électroniques ; "Corpus Arbitraire" pour les forums des communautés originaires du Maroc (Amazighe et Chleuhs) et les autres sites *Web* : associations, blogs et forums institutionnels…

- **Monographies**, **ouvrages collectifs et périodiques** : source constitutive du « Corpus Classique »

ABBASSI D. (2008), « Le Maghreb dans la construction identitaire de la Tunisie postcoloniale », *Critique Internationale*, n°40, 115-137.

ABDELMOUMNI F. (2013), « Le Maroc et le printemps arabe », *Pouvoirs, Revue française d'études constitutionnelles et politiques*, n°145, 145-Le Maroc, pp. 123-140.

ABITBOL M. ([1983] 1989), *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy*, Paris, Maisonneuve et Larose éd., (1983), 220pp. Traduit en hébreu (Ben Zvi Institute, 1985) et en anglais aux presses de Wayne State University (1989).

ABITBOL M. (1978), *Témoins et Acteurs – Les Corcos et l'histoire du Maroc contemporain*, Ben-Zvi Institure, Jérusalem.

ABITBOL M. (1989), *Les Deux Terres Promises – Les Juifs de France et le Sionisme (1897-1945)*, Oliver Orban éd., Paris.

ABITBOL M. (1993), *De Crémieux à Pétain – Antisémitisme et Colonialisme en Algérie*, [en hébreu], Jérusalem, Shazar Center.

ABITBOL M. (1994), *Tujjar al-Sultan : Une élite économique Judéo-marocaine au XIXème siècle, Jérusalem*, Ben Zvi Institute.

ABITBOL M. (1999), *Le passé d'une discorde – Juifs et Arabes du VIIème siècle à nos jours*, Perrin éd., Paris.

ABITBOL M. (2009), *Histoire du Maroc*, Éditions Perrin.

ABITBOL M. (2005), *Les amnésiques : Juifs et Arabes à l'ombre du conflit du Proche-Orient,* (Perrin éd.). Paris.

ABITBOL M. (2008), *Les Juifs d'Afrique du Nord sous Vichy,* (Maisonneuve et Larose éd., 1983, réédit. Riveneuve éd.). Paris.

ABITBOL M., & DHOQUOIS-COHEN R. (2005), *Islam et judaïsme : Un duel à mort ?,* Confluences Méditerranée (Éd. L'Harmattan), n°54, 103-109.

ABOUKRIM A. (2009), *La planification urbaine au Maroc, rigueur normative et espace urbain fragmenté. Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, sous la direction de Pierre Robert Baduel, Éditions Karthala & IRMC.

ADAM A., ZAFRANI H. (1970), « Pédagogie juive en terre d'Islam. L'enseignement traditionnel de l'histoire et du judaïsme au Maroc ». In : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, vol.8, n°1, pp. 195-197.

ADAM A. (1970), « Les classes sociales urbaines au Maroc ». In : *Revue de l'Occident Musulman et de La Méditerranée*, vol. 8, numéro spécial, 223-238.

ADAM A. (1970), « Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident ». In : *Population*, vol.25, n°3, p.614.

ADAM A. (1972), « Les Berbères à Casablanca ». In : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée,* n°12, pp. 23-24.

AGERON C. R. (1973), « Une émeute anti-juive à Constantine (août 1934) », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, vol.13 n°13-14, 23-40.

AGERON C. R. (1973), *Politiques coloniales au Maghreb,* (Presses Universitaires de France éd.). Paris.

AGERON C.-R. & RIVET D. (1988), « Lyautey et l'institution du protectorat français au

Maroc (1912-1925) », in : *Revue française d'histoire d'outre-mer*, Tome 75n n°280, 3ème trimestre 1988. pp. 367-369.

AGNOUCHE A. (1987), *Histoire politique du Maroc : pouvoir, légitimités et institutions*, Casablanca, Éditions Afrique-Orient, 368 p.

ALLOUCHE-BENAYOU J. (1992), *Femmes et judéité,* École Des Hautes Études Du Judaïsme (EHEJ) Institut National Des Langues Et Civilisations Orientales (INALCO), 126.

ALLOUCHE-BENAYOUN J., *Mémoires en dépôts, identités en devenir : les descendants de couples mixtes ».* In : N. Harrami et I. Mellti (dir.), *Visions du monde et modernités religieuses : regards croisés*, Meknès, Maroc.

ALLOUCHE-BENAYOUN J. (2009), *Identité occultée, mémoire à restaurer. Enquête 2007-2008 auprès des adhérents du cercle de généalogie Juive*, Cercle De Généalogie Juive, Paris, 91 pages.

ALLOUCHE-BENAYOUN J. (2011), *Séfarade et berbéro-arabe : la généalogie des Juifs d'Algérie*, Paris, éditions CGJ.

ALLOUCHE-BENAYOUN J. (2011), Préface à la ré-édition de *Sarah, ou mœurs et coutumes juives de Constantine (Algérie),* Camille Elbaz, Paris, éditions CGJ.

AMAR HANANIA A. & VERNAY G. (2009), *Le statut personnel des Juifs au Maroc : Droit et Pouvoir*, (L'Harmattan éd.). Paris.

AMIRI F. (2011), « Le triomphe de Mohammed VI », *Revue Outre-Terre*, n°29, 141-142.

AMRAN EL MALEH E. (1980), Parcours immobile, réédité par André Dimanche, 2001.

ANCHEL R. (1940), « The early history of the jewish quarters in Paris *». Jewish Social Studies*, vol. 2, pp. 56-58.

ANDRIEUX J.-Y. (1997), *Patrimoine et Histoire*, Belin, 283 pages.

ANTHEAUME B., GIRAUT F. (2005), *Une (re)fabrication au nom du développement*, Éditeurs scientifiques. IRD Éditions, Institut de Recherche pour le Développement, Paris, 386 pages.

ARDENNE P. (2009), Extrait d'un entretien paru dans *la Revue Mouvement*, n°50, janvier-mars 2009.

ARENDT H. (1972), *La crise de la culture*, Gallimard éd., p. 113.

ARENDT H. (1994), *Condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, p. 187.

ARIAM C. (1986), *Rencontres avec le Maroc,* (Cahiers libres. Éditions La Découverte).

ARKOUN M. « Islam et développement dans le Maghreb indépendant », *Arabica*, Tome 29 (Fascic. {2XXIXXI}).

ARKOUN M. (2004). « Penser l'espace méditerranéen aujourd'hui *», Diogène*, n°206, 122-150.

ARRIF A. (1994), « Le paradoxe de la construction du fait patrimonial en situation colonial. Le cas du Maroc ». In : *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°73-74, *Figures de l'orientalisme en architecture*, pp. 153-166.

ASSARAF R. (1997), *Mohamed V et les Juifs au Maroc sous vichy,* (Plon éd.). Paris.

ASSARAF R. (2005), *Une certaine histoire des Juifs du Maroc 1860-1999*, J.-C. Gawsewitch éd., Paris : p. 516.

ATLAN J. (1971), *L'épreuve,* (La Pensée Universelle éd.). Paris.

AUBIN E. (1904), *Le Maroc d'aujourd'hui,* (Editions A. Colin éd.). Paris.

AUBIN E. (2004), *Le Maroc dans la tourmente (1902-1903),* (Paris-Méditerranée éd.). Paris: Réédité par Jean-François Durand.

AVEILLE J. (1963), « Le Maroc se donne une constitution », *Confluent*, (27).

AYACHE A. (1956), *Le Maroc. Bilan d'une colonisation,* (Éditions sociales). Paris.

AYACHE G. (1979), « La fonction d'arbitrage du makhzen », *B.E.S.M.,* n°138-139, pp. 5-21.

AYOUB A. (2007), *Guide du gestionnaire du système des Trésors humains vivants au Maghreb*, Nouakchott : Bureau multi-pays de l'UNESCO-ISESCO-Institut mauritanien de la Recherche scientifique.

AYOUB H. (2004), *Les pouvoirs publics marocains face aux mouvements sociaux : Vers le dépassement d'une crise périphérique. L'exemple de Casablanca*, Thèse de doctorat Aménagement de l'Espace et Urbanisme sous la direction de Daniel Pinson, Université de Droit, D'Économie et des Sciences, Aix-Marseille III, présentée et soutenue publiquement le 28 juin 2004.

AZEDANE A. (1978), « Le nouveau parlement marocain, la première année de législature », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Édition du CNRS., n°16, 243-260.

AZRIA R. (2010), « Hommage à Doris ». *Archives de sciences sociales des religions*, n°149, 285-286.

AZRIA R. (2010), *Le judaïsme. VI. Les Juifs et le judaïsme aujourd'hui,* Coll. Repères, La Découverte éd., 84-108.

BABOULET L. (2001), « Du document au monument », *Communications*, vol.71, n°71, 435-463.

BACHOUD L., JACOB P., TOULIER B. (2002), *Patrimoine culturel bâti et paysager. Classement – Conservation – Valorisation*, Delmas éd. Paris : 279 pages.

BADUEL P. R. (1991). « Éditorial », *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, n°59, 7-13.

BAHLOUL J. (1982), *Les relations entre juifs et musulmans en Afrique du Nord*, Actes du colloque international de l'Institut d'Histoire des Pays d'Outre-Mer, Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, vol.37, n°4, pp.838-839.

BAHRI M. (1966), « Le conflit israélo-arabe vu du Maghreb », *Revue française de science Politique*, n°16, 774-785.

BAILLY A. (dir.), (1990), « Paysages et représentations », *Mappemonde*, n°3, pp. 10-13.

BAR-ASHER M. (1992), *La composante hébraïque du judéo-arabe algérien (communautés de Tlemcen et Aït Temouchent)*, Jérusalem, Magnès.

BAROUDI A. (1983), « Maroc : L'état makhzen et la répression », *Les Temps Modernes*, (447), 691.

BARTHEL P-A. (2010), « Casablanca-Marina : un nouvel urbanisme marocain des grands projets », *Autrepart* 3 / 2010 (n°55), p. 71-88.

BAYLE D., HUMEAU M-S. (1992), *Valoriser le patrimoine de sa commune par le tourisme culturel*, Éditions du Moniteur, Paris, n°8.

BEAUCHARD J. (2000), *La bataille du territoire, mutation spatiale et aménagement du territoire*, Paris, l'Harmattan, 144 p.

BEAUCHARD J. (mai-juin 2012), « Le cas de la Vienne, Population et Avenir », *Revue des populations et des territoires*, n°708.

BEDJAOUI, M., & BEKHECHI M. A. (1989), *Espaces nouveaux et droit international,* Alger : Office des publications universitaires.

BEKRAOUI M. (2008), « Le militaire des élèves officiers marocains de Dar El-Beïda à Meknès », *Guerres mondiales et conflits contemporains* 2/2008 (n° 230), pp. 51-58.

BELAL A. (1980), *Développement et facteurs non économique,* (Société marocaine des éditeurs réunis). Rabat.

BELLAIRE M. (1927), « Les confréries religieuses au Maroc », *Archives Marocaines*, 86.

BEN ACHOUR M. (1996), « Le baldi et les autres : une citadinité ou des citadinités à

Tunis ». In : Lussault M. et Signoles P. (dir.), *La citadinité en questions*, Tours, URBAMA, *Fascicule de Recherches n°29* et MSV, coll. *« Sciences de la ville »*, n°13, pp. 73-79.

BEN HOUNET Y. & GUINAND S. (2007), « La restauration des qsûr : institution du patrimoine et enjeux de mémoire », *Espaces Et Sociétés*, n°128-129, 151-169.

BEN JELLOUN T. (1972), *Cicatrices du soleil*, F. Maspero éd., 112 pages.

BEN-AMI I. (1975), *Le Judaïsme Marocain,* Jérusalem (Éd. Rubin Mass).

BEN-NCER A., LAHBIL N. (Octobre 2010) *Définition du patrimoine culturel et ses composantes*, Document consensuel de référence, Programme conjoint « Culture et développement au Maroc ».

BENABDALLAH A. (2009), *Les Juifs au Maroc : Pérennité Islamo-Hébraïque Millénaire,* (Éditions Ribat Al Fath). Rabat.

BENACHIR, BOUAZZA. (2010), *Paroles Berbères de la résistance. Maroc Central, 1935-1940. Présentation du recueil de poèmes de Jean Robichez*, (Éd. bilingue *Tamazight*-français, L'Harmattan). Paris, 128 pages.

BENCHENANE M. (2007), « Les transformations socio-culturelles au Maghreb et leurs impacts en France », *Confluences Méditerranée*, n°63, 105-115.

BÉNECH, J. & SALLEFRANQUE C. (1950), *Un des aspects du judaïsme. Essai d'explication d'un Mellah : Ghetto marocain,* (Éditions Larose). Paris.

BENHAMOU F. (2002), *L'Économie de la culture,* Paris, La Découverte, "Repères", 2002 (7e éd. 2011).

BENHAMOU F. (2012), *Économie du patrimoine culturel*, La Découverte, Coll. « Repères / Culture et communication », Paris : 126 p.

BENICHOU R. (1957), *Écrits juifs*, Alger.

BENJAMIN W. (1971), *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductivité technique.* In : *Le Langage et la culture*, Paris, Denoël, 1971

BENMAKHLOUF A. (2011), *L'identité, une fable philosophique,* Collection "Philosophies*",* 1er éd., PUF, 184 pages, 2011.

BENNANI-CHRAÏBI M. (2003), *Parcours, cercles et médiations à Casablanca. Tous les chemins mènent à l'action associative de quartier*, Presses de Sciences Po, 293-352. Paris.

BENSA A., FABRE D. (dir.), (2001), « Une histoire à soi, Mission du patrimoine ethnologique », Coll. « *Ethnologie de la France* », cahier n°18, MSH, Paris.

BENSIMON D., LEIBOVICI S. (1985), « Chroniques des Juifs de Tétouan, 1860-1896 ».

In : *Archives de sciences sociales*, n°59/2, pp. 277-278.

BENSIMON-DONATH D. (1964), « L'immigration nord-africaine en Israël », *Méditerranée*, vol. 5, n°5-3, 199-217.

BENSIMON-DONATH D. (1969), « Évolution du judaïsme marocain sous le protectorat français 1912-1956 », *Population*, vol. 24, n°5, p. 1021.

BENSIMON A. (1991), *Hassan II et les Juifs. Histoire d'une émigration secrète*, (Le Seuil éd. Coll. L'Histoire Immédiate). Paris.

BENSIMON D. (1969), « Évolution du judaïsme marocain sous le Protectorat français, 1912-1956 », *Archives de sociologie des religions*, n°27, 1969. pp. 154-155

BENSIMON D. (1981), « Sociologie des judaïcités contemporaines », Bilan et perspectives de la recherche française. *Revue française de Sociologie*, n°22, 33-50.

BENSIMON D., ZAFRANI H. (1984), « Mille ans de vie juive au Maroc. Histoire et culture, religion et magie ». In : *Archives de sciences sociales des religions*. n°57/2. p. 295.

BENSOUSSAN A. (1978), *Au nadir*, (Flammarion éd.). Paris.

BENSOUSSAN D. (2010), *Il était une fois le Maroc : Témoignages du passé Judéo-marocain*, (Édition du Lys éd.). Montréal.

BENTAMI R. (1937), *L'enfer de la casbah* (Impr. du Lycée, s.d éd.). Alger.

BENVENISTE A. (2002), « Comment s'inventent les formes du religieux en situation d'immigration ? », *La Lettre de l'enfance et de l'adolescence*, n°50, 39-44.

BERARDI R. (1979), « Espace et ville en pays d'Islam ». In : Chevallier D. (éd.), *L'espace social de la ville arabe*, Paris et Larose, p. 99-123.

BERDUGO A. (2002), *Juives et juifs dans le Maroc contemporain*, Paris : Librairie orientaliste Paul Geuthner.

BERNIE-BOISSARD C. (2012), *Patrimoine et désirs d'identité*, L'Harmattan éd., 286 pages.

BERNIE-BOISSARD C. (2012), *Patrimoine et valorisation des territoires*, L'Harmattan éd., 304 pages.

BERNIE-BOISSARD C. ET AL. (2011), « Développement culturel et Territoires », Conférences universitaires de Nîmes : Arts, Esthétique, Vie culturelle, Sciences politiques, Politiques publiques, Collectivités, L'Harmattan éd., 330 pages.

BERQUE J. (1938), « Dans le Maroc nouveau, le rôle d'une université islamique », *Annales d'histoire économique et sociale*, 193-207.

BERQUE J. (1955), *Structures sociales du haut-atlas*, (Presses universitaires de France éd.), Paris.

BERQUE J. (1958), « Droit des terres et intégration sociale au Maghreb », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°25, 38-74.

BERQUE J. (1962), *Le Maghreb entre deux guerres,* (Éditions du Seuil), Paris, 445 p.

BERQUE J. (1965). « L'idée de classes dans l'histoire contemporaine des Arabes *», Cahiers internationaux de sociologie*, XXXVIII : 1969-184 ; repris comme "Classes sociales", In *De l'Euphrate*...1978, II : 604-626.

BERQUE J. (1972), « Fès ou le destin d'une médina », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, Vol. LII : 5-32, 1974b, Maghreb, histoire et société, Alger-Bruxelles, SNED-Duculot, 227 pages

BERQUE J. (1974), *Qu'est-ce qu'une tribu?*, In : *Maghreb, Histoire et Société. Sociologie Nouvelle* (S.N.E.D.) Duculo Alger.

BERQUE J. (1989), *Mémoires des deux rives,* (Seuil éd.), Paris, 289 p.

BERRADA A., *La marocanisation de 1973. Éclairage rétrospectif, Revue Juridique Politique et Économique du Maroc,* n°20.

BERRADA M., & KADDOURI, A. (2000), *La méditerranée marocaine,* Paris: Maisonneuve & Larose.

BERRY-CHIKHAOUI I., DEBOULET A. (dir.), (2000), *Les compétences des citadins dans le Monde arabe. Penser, faire et transformer la ville*, Paris, Karthala, Tours, URBAMA et Tunis, IRMC, 406 pages.

BERRY-CHIKHAOUI I., « Les notions de citadinités et d'urbanité dans l'analyse des villes du Monde arabe. Essai de clarification », *Les Cahiers d'EMAM* n°18.

BILU Y. (2005). « Reconfigurer le sacré : Le culte des saints juifs marocains en Israël *», Archives Juives*, vol.38, 103-123.

BLAIS H. (2009), « Coloniser l'espace : territoires, identités, spatialité », *Genèses* n°74, Belin éd., pp. 145-159.

BLANC N. (dir.), (2006), *Le concept de représentation en psychologie*, Éditions In Press, 250 pages.

BOËTSCH G. (2006), « Corps mauresques », *Corps*, n°1, 83-98.

BON C. (2008), *Amazighes des hautes vallées*, [Clemencey] Terre en vues.

BONAN D. (1974), *J'ai bu l'eau du Zaghouan*, (La Pensée Universelle éd.), 274 p. Paris.

BOTTOMORE T. B. (1967), *Élites et sociétés*, (Éditions Stock). Paris.

BOUANANI A., & AOULAD-SYAD D. (2000), *Territoires de l'instant*, Éd. La Croisée des Chemins. Coll. Beaux livres, 2000.

BOUGANIM A. (1981), *Récits du Mellah*, (Lattes éd.). Paris.

BOUJROUF S. (2005), *Innovation et recomposition territoriale au Maroc. Une remise en perspective géo-historique.* In : Antheaume Benoît, Giraut F. *Le territoire est mort : vive les territoires ! Une (re)fabrication au nom du développement.* IRD Éditions, Institut de Recherche pour le Développement, Paris, 386 pages.

BOURDERBALA, N. & PASCON P. (1970), « Le droit et le fait dans la société composite », *B.E.S.M.*, n°117.

BOURDIEU P. (1979), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Coll. Le sens commun, Éditions de Minuit, 672 p.

BOURDIN A. (1996), « Sur quoi fonder les politiques du patrimoine urbain ? », *Les Annales de la recherche Urbaine*, n°72.

BOUSSETA M. & EZZNATI M. (2009), *Gouvernance, territoires et pôles de compétitivité (2010)*, L'Harmattan. Paris.

BOUZAR W. (2002), « Jacques Berque et son "autre" », *Confluences Méditerranée*, n°41, 181-190.

BOUZIANE A. ET EL MALIKI A., (Fès - Octobre 2010), *Connaissances, perceptions et attitudes de la population marocaine vis-à-vis de son patrimoine*.

BOYER H. (1991), *Langues en conflits. Études sociolinguistiques*, L'Harmattan, Paris.

BOYER H. (dir.), (1996), *Sociolinguistique : Territoire et objets*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, p. 20.

BRANCHE R. & RIVET D, « Le Maroc de Lyautey à Mohamed V. Le double visage du Protectorat, Vingtième Siècle », *Revue d'histoire*, 2001, vol. 70, n°1, pp. 170-171.

BRAUDEL F. (ED.), (1985), *La Méditerranée*. L'espace et l'histoire, t. 1, Paris, Flammarion.

BRELET C. (1995), *Anthropologie de l'ONU : Utopie et fondation*, L'Harmattan, Paris.

BREMARD F. (1949), *L'organisation régionale du Maroc »,* (Librairie générale de droit et de jurisprudence éd.).

BRÉNIER-ESTRINE C. (1995), « Chronique bibliographique berbère », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, tome XXXIV, CNRS Éditions.

BRODY J. (1996), « La rue des rosiers ou la mémoire réappropriée », *Espace, Populations, Sociétés*, (2-3), 355-365.

BRUN J. ET RHEIN G. (dir.), (1994), *La ségrégation dans la ville,* L'Harmattan, Paris.

BURKE E., « La mission scientifique au Maroc », In *Recherche récentes sur le Maroc*. Actes de Durham. {B.E.S.M.}, (1979)

CAMAU M. (1978), « Pouvoirs et institutions au Maghreb », (*C.E.R.E.S.)* Productions éd., Tunis.

CAMPS G. (1981), « Islam : société et communauté. Anthropologies du Maghreb », sous la direction de Ernest Gellner, *les Cahiers C.R.E.S.M*, Édition CNRS, Paris.

CAMPS G. (2005), *Dictionnaire de la géographie*, Ellipses Éditions, 432 pages.

CASTORIADIS C. (1999), *Sur le Politique de Platon*, Le Seuil, « La couleur des idées », Paris : p. 42.

CATTEDRA R. (2002), « Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc ». In : *Géocarrefour*. Vol n°3, 2002, pp. 255-266.

CATTEDRA R. (2003), « Casablanca : la réconciliation patrimoniale comme enjeu de l'identité urbaine », *Rives nord-méditerranéennes*, 16 | 2003, 61-77.

CATTEDRA R. (2013), « Lieux d'apocalypse à la veille de l'indépendance : Casablanca d'après Titi Topin ». In *Lire les villes. Villes en majesté, chassé-croisé*, Presses Universitaires François-Rabelais de Tours, *Collection "Villes et Territoires".*

CATTEDRA R., IDRISSI-JANATI M., « Chapitre 2. Espace du religieux, espace de citadinité, espace de mouvement : les territoires des mosquées au Maroc », pages 127-175. In : *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes* sous la direction de Bennani-Chraïbi M. et Fillieule O., Presses de sciences Po, 2003, 424 pages.

CATTEDRA R., GARRET P., MILLER C. ET VOLAIT M. (Éd.). (2010), *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains. Exemples marocains, libanais, égyptiens et suisses.* Éditeurs : Presse de l'Ifpo, Centre Jacques Berque, Institut français du Proche-Orient. Beyrouth/Rabat.

CAUVIN-VERNER C. (2007), *Paysages marocains,* Coll. Tourisme Voyage, Éditeur Aubanel. Paris.

CENIVAL (de), P. (1925). « La légende du Juif Ibn Mechal et la fête du Sultan des Tolba à Fès », *Hesperis*, Tome V, 137-218.

CHAPRON E. & MARIN B. (2009), « Voyages et construction du territoire, XVIIème-

XIXème siècle », *Rives Méditerranéennes*, n°34, 7-9.

CHASTEL A. (1994), « Architecture et patrimoine : Choix de chroniques du journal Le Monde », *La Documentation Française* éd., 243 pages.

CHAUMIER S. (2000), « Les ambivalences du devenir d'un écomusée : entre repli identitaire et dépossession », *Publics et Musées*, n°17, 83-113.

CHEMLA P. ET AL. (2008), « Préliminaire. Entre deux rives. Exil et transmission », Toulouse, ERES « *Hors collection* », pp. 7-8.

CHEMLA P. (2008), *Il était une fois des juifs arabes?* (Éditeur : Eres), pp. 131-143.

CHETRIT J. (1986), *Stratégies discursives dans la langue des femmes judéo-arabophones du Maroc*, Massorot II, 41-66.

CHETRIT J. (1994), *La poésie judéo-arabe d'Afrique du Nord*, Jérusalem, Misgav Yerushalayim.

CHETRIT J. (2003), « Les pratiques poético-musicales juives au Maroc », *Confluences Méditerranée,* n°46, 171-179.

CHEVALLIER D. & RODINSON M. (1970), « Israël et le refus arabe soixante-quinze ans d'histoire », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 1970, vol. 25, n°3, pp. 764-765.

CHIMENTI E. (1934), *Eves marocaines*, (Éditions Internationales), Tanger.

CHIMENTI E. (1964), *Le sortilège, et autres contes sépharadites,* (Édit. Internationales), Tanger.

CHOAY F. (1965), *L'Urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Édition du Seuil, Paris, 348 p.

CHOAY F. (1992), *L'allégorie du patrimoine,* Éditions du Seuil, Paris.

CHOURAQUI A. (1960), *L'alliance israélite universelle et la renaissance juive contemporaine,* (Presses Universitaires de France).

CHOURAQUI A. (1985), *Histoire des Juifs en Afrique du Nord,* Édition Hachette, Paris, pp. 111-130.

CHOURAQUI A. (1998), *Histoire des Juifs en Afrique du Nord*, Tome 1 : En exil au Maghreb (Éditions du Rocher), 293 p.

CIARCIA G. (2011), « Ethnologues et passeurs de mémoires », *Karthala, MSH-M.* 288 pages.

CISLARU G. (2004), « Le pseudonyme, nom ou discours ? », *Les Carnets du Cediscor*, 11, PSN, pp. 39-57.

CLAVAL P. (1981), *La logique des villes. Essai d'urbanologie,* (Litec {Librairies} Techniques) éd.), Paris.

COHEN A. (2010), *Le livre du coran à Rabat et à Casablanca,* Éditions de l'E.H.E.S.S.

COHEN J. (1997), *L'écriture hébraïque, son origine, son évolution et ses secrets* , Éditions de Cosmogone, Lyon.

COHEN J-L. ET ELEB M. (2007), *Les mille et une villes de Casablanca*, ACR Éditions, 336 pages.

COHEN J-L., ELEB M. (2004), *Aventure Urbaine*, Éd. Hazan.

COHEN J-L., ELEB M., *Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Coll. Architecture et Urbanisme/Hazan éd., 480 pages.

COHEN J. L., ELEB M. & LEBRUN M. (2007), *Les mille et une villes de Casablanca,* ACR Édition Internationale, Courbevoie Paris.

COHEN M. (2000), « Juifs et musulmans en France : le modèle républicain d'intégration en question », *Sociétés Contemporaines*, n°37, 89-120.

COHEN M. R. (2008), *Sous le Croissant et sous la Croix - les Juifs au Moyen Âge,* (Éditions du Seuil), Paris.

COHEN P. (2001), *Les Juifs du Maroc et la langue arabe*, Préface de Hassan Aourid, Éditions Bouregreg Impressions.

COHEN Y. (2010), « Juifs au Maroc, séfarades au Canada. Migrations et processus de construction identitaire », *Archives Juives*, vol. 43, 132-144.

COLEMAN J. S. (1988), « Social Capital in the Creation of Human Capital *», American Journal of Sociology,* vol. 95, pp. 95-120.

CROZAT D., VOLLE J.-P., VIALA L. (2006), « Villes méditerranéennes d'Europe et leurs périphéries. Mutations territoriales, Innovations sociales », Coll. *Territoires en mutation*, 360 pages.

CROZE H. (1952), *Souvenirs du vieux Maroc (Illustration Paul Neri)*, Éditions de la Revue des Deux mondes.

CUBERTAFOND B. (2004). « Mohamed VI, commandeur des croyants au secours de la laïcité? », *Confluences Méditerranée*, n°51, 163-180.

DAHAN J. (1995), *Regards d'un juif marocain sur l'histoire contemporaine de son pays*,

(L'Harmattan éd.), Paris.

DAKHLIA J. (1988), « Dans la mouvance du prince : la symbolique du pouvoir itinérant au Maghreb », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, 43ème année, n°3, 735-760.

DAKHLIA J. (2000), *Mémoire des langues*, La Pensée de midi, n°3, 40-44.

DAKHLIA J. (2001), « La "culture nébuleuse" ou l'Islam à l'épreuve de la comparaison », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 56ème année, 1177-1199.

DAKHLIA J. (2004), « L'histoire parle-t-elle en langues ». In : Trames de langues. *Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, sous la direction de J. Dakhlia, Paris, Institut sur le Maghreb contemporain, Maisonneuve Larose éd., pp. 14-15.

DALLE I. (2004), *Les trois rois. La monarchie marocaine de l'indépendance à nos jours*, Fayard éd.

DALLE I. (2011), *Hassan II entre tradition et absolutisme*, Fayard éd.

DANAN A. (2004), « Les instituteurs de l'Alliance israélite universelle (1860-1939) », Étude à partir de l'outil informatique et statistique. *Archives Juives*, vol.37, 111-120.

DANON V. (1933), *Aron le colporteur*, (La Kahéna éd.). Tunis.

DAOUD Z. (2005), *Casablanca en mouvement. Les innovateurs dans la ville*, Autrement éd.

DAOUD Z. (2007), « Le Maroc : Les années de plomb 1958-1988 », *Chroniques d'une résistance*. Éditeur Manucius, Coll. Mémoire de la Méditerranée.

DAVALLON J. (2000), « Le patrimoine : "une filiation inversée " ? ». In : *Espaces Temps*, 74-75.

DE GAULEJAC V. (2002), « Identité ». In : *Vocabulaire de psychologie, références et positions*, sous la direction de Barus-Michel J., Enriquez E., Lévy A., Paris, Érès, pp. 174-179.

DE LA VERONNE C. (1974), *La Vie de Moulay Ismaël-Roi de Fès, d'après Joseph de Léon (1708-1728)*, Geuthner, Paris.

DE MIRAS C. (coord.). (2006), *Intégration à la ville et services urbains au Maroc*, Rabat: INAU Paris IRD Éditions.

DEBARBIEUX B. (2008), « Construits identitaires et imaginaires de la territorialité : variations autour de la figure du "montagnard" », *Annales de Géographie*, n°660-661, pp. 90-115.

DECROUX P. (1967), « Le souverain du Maroc, législateur ». In : *Revue de l'Occident*

musulman et de la Méditerranée, n°3, pp. 31-63.

DECROUX P. (1969), « La délégation de pouvoir au Maroc », *Revue juridique et politique : indépendance et coopération*, 357-366 ;

DELOUYA A. (2001), *Les Juifs du Maroc*, Paris: Librairie orientaliste Paul Geuthner.

DEPREZ J. (1979), *Pérennité de l'Islam dans l'ordre juridique au Maghreb*, in : Islam et politique au Maghreb, Paris, ouvrage collectif publié par le C.N.R.S., p. 135 et s.

DESCOS A. (2006), *L'habitat non réglementaire : un enjeu pour la mise en œuvre d'un développement urbain durable ?* , Institut d'urbanisme de Paris / Université Val de Marne, Mémoire de recherche de 2ème année du Master Urbanisme et territoires, année 2005/06.

DESEYN B. (2006), « Amazigh, Habitats et habitants berbères au sud du Maroc », Bruxelles: Fonds Mercator.

DI MÉO G. (1994), « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n°78, p. 15-34.

DI MÉO G. (2001), « Géographie sociale et territoires », *Collection Fac. Géographie*/Éditions Nathan, 317 pages.

DI MÉO G. (2002), « L'identité : Une médiation essentielle du rapport espace / société », *Géocarrefour*, vol.77 n°2, 175-184.

DIALMY A. (2000), « L'islamisme marocain : entre révolution et intégration », *Archives de sciences sociales des Religions*, n°110, 1-1.

DICTIONNAIRE (2005), *Le Petit Larousse illustré*, 100ème Édition, p. 462 et p. 902.

DORIER-APPRILL E. ET GERVAIS-LAMBONY P. (2002), Séminaire « Urbanité et vies citadines ».

DRAGUE G. (1951), *Esquisse d'histoire religieuse du Maroc*, Confréries et zaouias (Peyronnet et Cie éd.). Paris.

DRESCH J. (1951), « Toponymie nord-africaine », *L'information géographique*, vol. 15, n°15-1, pp. 8-10.

DRESCH J. (1953), « Aspects nouveaux de l'Afrique du Nord », *Annales de Géographie*, Vol. 62 n°329, 37-56.

DRISS N. (2005), « Le sens des formes urbaines. Formes urbaines, sens et représentations : l'interférence des modèles », *Espaces et sociétés* 2005/4 (n°122).

DRUMMOND-HAY J. (1844), *Le Maroc et ses tribus nomades : Excursion dans l'intérieur, chasses, détails de mœurs, superstitions, coutumes, Etc.*, Traduit de l'anglais avec

notes et introduction, par M^me^Louise sw.-belloc. Arthus Bertrand Éditeur, Libraire de la Société de Géographie, Paris.

DUCLOS L., DUVIGNAUD J., & LECA J. (1966), *Les nationalismes maghrébins* (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques éd.), Paris.

DUGAS G. (1984), « Prolégomènes à une étude critique de la littérature judéo-maghrébine d'expression française », *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, vol.37, n°37, 195-213.

DUPONT J. (1971), « Constitution et consultations populaires au Maroc », *Annuaire De l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions du CNRS 1970, Tome 10 (51), 163-195.

DURAND E. (1995), *Traité de droit public marocain*, (Librairie générale de droit et de jurisprudence éd.), Paris.

DUSSERRE A. (2009), « Pratique de l'espace et invention du territoire », *Rives Méditerranéennes*, n°34, 57-88.

ÉCOCHARD M. (1955), *Casablanca, le roman d'une ville*, (Éditions de Paris), Paris.

EISENSTADT S. N. (1973), « Traditional Patrimonialism and Moderne Neopatrimonialisme », *Sage Publications*, Séries 90003, Londres.

EL BERRHOUTI A. (2010), *Les Berbères marocains dans la tourmente de la mondialisation culturelle*, 916 p.

EL-BAZ C. (1971), *Mœurs et coutumes juives de Constantine*, Nice, 1971.

ELBAZ E. A. (1988), « Sephardim d'hier et demain : Trois autobiographies d'immigrants juifs marocains au Canada », *Archives de sciences sociales des religions*, n°72, p. 253.

ÉMILE-GEAY P. (2006), *L'accompagnement social dans la résorption de l'habitat insalubre au Maroc*, 138 p.

ENNAJI M. (2009), *Multiculturalisme, genre et participation politique au Maroc*, *Diogène*, n°225, 55-69.

ERCKMANN J. (1885), « Le Maroc moderne », (Challamel aîné Éditeur), Salle B - Acquisition n°3593 – *Bibliothèque nationale de France*, Source gallica.bnf.fr.

ESCALLIER R. (1981). « Citadins et espace urbain au Maroc », (URBAMA : Tome I - *Fascicule de recherches n°8* ; Tome 2 – *Fascicules de recherche n°9*, Réédition 1984, Tours.

FADILI-TOUTAIN R., « Historique de la sauvegarde par la législation ». In : *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains : Exemples marocains,*

libanais, égyptiens et suisses.

FALCON M.J., TELLA Y. (1997), « La désobéissance civile », *Revue interdisciplinaire d'études juridiques*, n°39, p.27 et ss.

FAUCHON D. (2009), *Jemaa el-Fna* (Éditeur Ibis Press), Paris, 120 p.

FELIU L. (2006), « Le Mouvement culturel amazigh (MCA) au Maroc », *L'Année du Maghreb*, I | 2006, pp. 274-285.

FERRIE J. (1995), « Lieux intérieurs et culture publique au Maroc », in : *Politix*, vol. 8 n°31, 187-202.

FILHON A. (2007), « Parler berbère en famille : Une revendication identitaire », *Revue Européenne Des Migrations Internationales,* n°23, 95-115.

FITOUSSI J. P. ET ROSANVALLON P. (1996), *Le nouvel âge des inégalités*, Seuil éd., Paris.

FLAMAND P. (1957), *Diaspora en terre d'Islam : Les communautés israélites du Sud-marocain. Essai de description et d'analyse de la vie juive en milieu berbère*, Vol.1, Casablanca, 380 p.

FLINT B. (2008), *Cahier d'arts saharien et amazigh*. Marrakech : Institut Bert Flint Pour le Patrimoine du Nord-Ouest Africain.

FLORIN B. « Nouvelles urbanités, nouvelles citadinités…Ou quand la ville se fait dans ses marges », Université de Tours, Équipe EMAM, Axe de recherches sur *Les Fabriques et les pratiques de l'urbain dans le monde arabe*.

FLORIN B. ET MADOEUF A., Axe 1- « Fabrique et pratique de l'urbain » ; Thème 2: *Nouvelles urbanités, nouvelles citadinités…Ou quand la ville se fait dans ses marges,* CITERE (UMR 7324) – Université François-Rabelais, Tours.

FLORY M. (1963), « Consultation et représentation dans le Maghreb indépendant », *Annuaire de l'Afrique du Nord* 192, Paris, Éditions du CNRS 1963, pp. 11-35.

FRANÇOIS H., HIRCZAK M., SENIL N., « Territoire et patrimoine : la co-construction d'une dynamique et de ses ressources », Revue d'Économie Régionale et Urbaine, n°5, pp. 683-700.

FRIER P. (1997), *Droit du patrimoine culturel*, (Presses Universitaires de France). Paris.

FRISCHER D. (2008), *Les enfants du silence et de la reconstruction : La Shoah en partage. Trois générations, trois pays, France, États-Unis, Israël*, (B. Grasset, imp. éd.). Paris.,

FURET F. (1982), *Le système conceptuel de "De la démocratie en Amérique".* In : Furet

François, *L'atelier de l'histoire*, Flammarion, Paris : pp. 243-4 et 249.

FURET F. (sous la présidence de - 1995), « Patrimoine, temps, espace. Patrimoine en place, Patrimoine déplacé », Collection des Actes des Entretiens du Patrimoine (Éditions du patrimoine), Fayard, 440 p.

GADAL S. (2006), « Dynamiques de peuplement et urbanisation: Casablanca, 1994-2002 », *Actes du colloques, Les villes au défis du développement durable ; quelle maîtrise de l'étalement urbain et des ségrégations associées ?* Sfax, Tunisie, 24-27 novembre 2005.

GAFAÏTI H., M. E. LORCIN P. & TROYANSKY G. (2006), *Migrances, Diasporas et transculturalités francophones*, L'Harmattan éd, 306 pages.

GALLISSOT R. (1978), « Le Maghreb pré-colonial », in : Structures et cultures pré-capitalistes : Actes du colloque de Vincennes. Paris {VIII.} Édition Anthropos.

GANIAGE J. (1994), *Histoire contemporaine du Maghreb de 1830 à nos jours*, Fayard éd.

GARDY P. & LAFONT R. (1981), « La diglossie comme conflit : l'exemple occitan », In : *Langages*, n°61, pp. 75-91.

GARIN-FERRAZ G., & MÉTRAL J. (1997), *Les aléas du lien social : Constructions identitaires et culturelles dans la ville*, Éditeur : La documentation Française.

GARRET P. (2OO2), « La fabrique publique de l'espace public confrontée aux intérêts privés. Lyautey, Prost et les "bâtisseurs" de Casablanca ». In : *Géocarrefour*, Vol. 77 n°3, pp. 245-254.

GÉLARD M. (2004), « Protection par le sang et accord par le lait dans la tribu des Aït Khebbach (Sud-Est marocain) », *Études Rurales*, 169-170 : 9-27.

GÉLINAS D., Actes du 10ème Colloque International Étudiant du Département d'Histoire, p. 224.

GELLNER E. (1970), « Pouvoir politique et fonction religieuse dans l'Islam marocain », *Annales Économie Société, Civilisation*, vol. 25, n°3, 699-713.

GERVAIS-LAMBONY P. (2001), « La citadinité, ou comment un mot peut en cacher d'autres », pp. 92-108, in : Dorier-Aprill E. (dir;), *Vocabulaire de la ville. Notions de références*, Paris, Éd. Du Temps.

GIDDENS A. (1994), *Les conséquences de la modernité*, trad. O. Meyer, Paris, L'Harmattan.

GILLET N. (2005), « Maroc : un code de la famille difficile à décoder », *Alternatives Internationales*, n°26, 14-14.

GIRARD M. (2010), « Recompositions du monde artisanal et mutations urbaines au regard des mises en patrimoine et en tourisme au Maghreb et au Moyen-Orient », (Fès, Istanbul, Alep. *Les Cahiers d'EMAM*, 20 | 2010, 104.

GOTMAN A., & MASSON A. (1991), « L'un transmet, l'autre hérite… », In : *Économie & prévision*, vol.100, n°100-101, 207-230.].

GRANDJEAN G. & JAMIN J. (EDS.). (2011), *La concurrence mémorielle,* Paris, France : Armand Colin/RECHERCHES.

GREFFE X. (1990), *La valeur économique du patrimoine. La demande et l'offre de monuments*, Paris: Anthropos, 253 p.

GRIMAUD N. (1970), « Les Juifs d'Afrique du Nord, leur situation - et leurs problèmes en 1968 », in : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°8, 273-296.

GUEDJ M. (1977), *Le voyage en barbarie*, (Albin Michel éd.). Paris, 212 p.

GUGAS G. (1991), *La littérature Judéo-marocaine d'expression française : Entre Djéha et Cagayous*, L'Harmattan éd., 288 pages.

GUILLAUD C., « Interstices urbains et pratiques culturelles », Dossier 2009 – *L'habitat, un monde à l'échelle humaine*.

GUSFIELD J. R. (1967), « Tradition and modernity, misplaced polarities in the study of social chance », Numéro n°171 de *Reprint series*, Institute of Labor and Industrial Relations. 12 pages.

HACHIMI A. (2011), « Réinterprétation sociale d'un vieux parler citadin maghrébin à Casablanca », *Revue Langage et société*, n°138, 21-42.

HACHKAR K., « Tinghir-Jérusalem, Les Échos du *Mellah* ». PriMed 2013 Marseille, Catégorie Mémoire de la Méditerranée.

HADDAD M. (2004), « Lecture Le mouvement marocain pour les droits de l'homme, entre consensus national et engagement citoyen », *Confluences Méditerranée*, n°51, 81-89.

HADOT J. (1969). Bensimon-Donath (Doris), « Évolution du Judaïsme marocain sous le protectorat français », *Archives de sociologie des religions*, n°. 27, 154-155.

HAÏM VIDAL S. (1977), *L'Agonie des Judéo-Espagnols*, Coll. Minorités/Entente éd., Paris.

HAJJI, M. (1968), « L'idée de nation au Maroc : XVIème et XVIIème siècle », in : *Hesperis*, IX.

HALPERIN V. (1952), « Structure et perspectives de la population juive en Afrique du

Nord », *Politique Étrangère*, vol.17, n°1, 467-476.

HANANIA A., AMAR. (2001), *Une jeunesse juive au Maroc*, (L'Harmattan éd.), Paris : 304 p.

HENNEGHIEN C. (2009), *Maroc : au-delà du miroir*, Bruxelles: Husson Éditions.

HIMMICHE B. S., « La loi et les coutumes locales, cas du Maroc », *B.E.S.M.*, (136-137), 67.

HODEIR C., PIERRE M. (2011), *L'exposition coloniale de 1931*, André Versaille éd., 217 pages.

HONNETH A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, ch. IV : « Identité personnelle et mépris ».

HUET M. (2009), *Drôles d'idées pour esprits curieux*, L'Harmattan, p. 69.

HUMBOLDT VON W. (1974), *Introduction à l'œuvre sur le Kavi*, Coll. L'ordre philosophique/Le Seuil éd., Paris : pp. 147-148.

IAZZI EL MEHDI, « Discours sur l'identité marocaine au XX^{éme} siècle- légitimités en compétition », in : *Le Maghreb contemporain : histoire, identité et développement*, acte de conférence. Nordiska Afrikanstitutet, Uppsala, Suède, 'paraître M. Iazzi est enseignant' l'Université d'Agadir.

JAFFÉ D. (2003), « L'institut méditerranéen Mémoire et archives du judaïsme (IMMAJ) à Marseille », *Archives Juives*, vol. 36, 126-129.

JARDAK M., « Impact du système administratif centralisé sur les Aït Isfoul d'Anagam : règlement foncier de l'espace tribal des Aït Isfoul au Maroc ». In : Nourbouze A. (ed.), Msika B. (ed.), Nasr N. (ed.), Sghaier Zaafouri M. (ed.). *Pastoralisme et foncier : impact du régime foncier sur la gestion de l'espace pastoral et la conduite des troupeaux en régions arides et semi-arides*. Montpellier : CEHEAM, 1997, p. 81-91 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens, n° 32).

JEANMOUGIN, Y. & FADEL Y. (2007), *Casablanca. Métamorphoses*, Tarik Éditions, 208 p.

JESSULA G. (1993). Armand Lunel, *Les chemins de mon judaïsme : et divers inédits*, (L'Harmattan éd.). Paris, 195 p.

JOUMADY K. (1999), « Urbanisation et disparités spatiales au Maroc », Tome 91, Littoralisation et disparité spatiale, *Machrek Maghreb*, pp. 93-100.

JUIN M. (1957), *Le Maghreb en feu*, (Librairie Plon éd.). Paris.

JULIEN C-A. (1975), *Histoire de l'Afrique du Nord*, 2 Tomes, Payot éd., Paris.

KADDOURI A. (1994), *Mahdisme : crise et changement dans l'histoire du Maroc*, Éditeur Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, 125 p.

KAIOUA A. ET TROIN J-F. (1996), « Casablanca : l'industrie et la ville », Tome I & II, *Urbama, Fascicule de recherches* n°30, 602 pages.

KENBIB M, « Structures traditionnelles et protections étrangères au Maroc au XIXème siècle », *Hesperis-Tamuda*, XXII, 79-101.

KENBIB M. (1996), « Les protégés. Contribution à l'histoire contemporaine du Maroc », Rabat, *Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines*, Séries Thèses et Mémoires, 389 pages.

KENBIB M. (1997), « Les Juifs et Musulmans au Maroc, 1859 à 1948. Contribution à l'histoire des relations inter-communautaires en terre d'Islam », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, vol.52, n°1, pp. 194-196.

KENBIB M. (1998), « Yahoud ul-Maghrib. 1912-1948 (Les Juifs du Maroc) ». [En Arabe], Traduit en français par Idriss Ben Saïd, Préface d'André Azoulay. Rabat-Université Mohammed V, *Publication de la Faculté des Lettres*, 379 pages.

KHATIBI A. (1969), « Note descriptive sur les élites administratives et économiques marocaines », *Annuaire d'Afrique du Nord* 1968, Paris, Éditions du CNRS, 79-91.

KLARSFELD S. (1992), *L'étoile des Juifs : Témoignages et documents*, (L'Archipel éd.). Paris.

KNIBIEHLER Y., EMMERY G., & LEGUAY F. (1992), *Des français au Maroc. La présence et la mémoire (1912-1956)*, Préface Tahar Ben Jelloun. Éditions Denoël, 416 pages.

KRIEGEL A. (1977), *Les Juifs et le monde moderne*, (Seuil éd.). Paris.

KURZAC-SOUALI A.-C. (2006), « Les médinas marocaines : une requalification sélective. Élites, patrimoine et mondialisation au Maroc », *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*/ Insaniyat, 50 | 2010, 61-67.

KURZAC-SOUALI A.-C. (2013), « Peut-on parler de gentrification pour Casablanca ? ». In : Elsa Coslado, Justin McGuinness et Catherine Miller (dir.), *Médinas immuables ?,* Rabat, Centre Jacques Berque (« Description du Maghreb »), pp. 341-348.

LABIANO H. (2012), *Les Quatre coins du Monde*, Éditions Dargaud, 2 Tomes.

LACOSTE Y. & LACOSTE-DUJARDIN C. (1991), *L'état du Maghreb*, Coll. L'état du

monde/ La Découverte éd., 572 pages.

LACOUTURE J. & LACOUTURE S. (1958). *Le Maroc a l'épreuve,* (Édition du Seuil éd.). Paris.

LACROIX T. (2004), « Espace transnational et territoires. Les réseaux marocains du développement », Thèse en Géographie et Sciences Politiques sous la direction de Patrick Gonin et Catherine Wihtol de Wenden, Université de Poitiers, U. F. R. des Sciences Humaines et Arts.

LAHBADI M. (1958), « Le gouvernement marocain à l'aube du XXème siècle » (Éditions techniques nord-africaines). Rabat, 217 p.

LAHNITE A. (2011). *La politique berbère du protectorat français au Maroc* 1912-1956, Paris: L'Harmattan.

LAMCHICHI A. (1989), *Islam et contestation au Maghreb*, (L'Harmattan éd.). Paris.

LAREDO A.I. (1948), « Les Pourim de Tanger », *Hespéris* XXXV, pp. 193-204.

LAROUI A. (1967), *L'idéologie arabe contemporaine*, (Maspero éd.). Paris.

LAROUI A. (1970), *L'histoire du Maghreb*, (Maspero éd.). Paris.

LAROUI A. (1977), *Les origines sociales et culturelles du nationalisme marocain, 1830-1912*, (Maspero éd.). Paris.

LAROUI A. (1980), *Histoire du Maghreb : un essai de synthèse*, La découverte / Maspéro éd., Paris, 390 pages.

LAROUI A. (2005), *Le Maroc et Hassan II. Un témoignage*, Les Presses Inter Universitaires, Rabat : 248 pages.

LAROUI F. (2011), *Le drame linguistique marocain*, Coll. Idrisi, Éditeur Zellige, 192 pages.

LASKNIER M. (1983), *The alliance israelite universelle and the jewish communities of morroco, 1862-1962,* State of New York University Press, 388 pages.

LAUBADERE (DE), A. (1949), *Les réformes des pouvoirs publics au Maroc*, (Librairie générale de droit et de jurisprudence éd.). Paris.

LE GOFF J. (1997), « Actes des Entretiens du Patrimoine. Patrimoine et Passions Identitaires ». Éditions du patrimoine. Paris, 6, 7 et 8 janvier 1997.

LE GUIDE DU ROUTARD, *Maroc* (2012), Hachette, 639 pages.

LE GUIDE VERT, *Maroc* (2012), Michelin, 675 pages.

LE TOURNEAU R. (1962), *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane*, 1920-1961 (Armand Colin éd.). Paris, 503 p.

LEBOUTEUX A. (1974), *Regards sur le passé*, (La Pensée universelle éd.)

LECOQ A.-M. ET AL. (1999), *« De l'abus monumental », Les cahiers de médiologie* 1/1999 (N°7), p. 103-114.

LEGROS O. ET SANMARTIN O. Séminaire sur « Les Dimensions politiques de la spatialité », Université de Tours, Équipe EMAM.

LÉONET M. (1989), *Regards dans un miroir*, Alsatia, 245 p.

LEROI-GOURHAN A. (1998), *Le geste et la parole. La mémoire et les rythmes*, tome 2 (Albin Michel éd.).

LEVEAU R. (1979), « Réaction de l'Islam officiel au renouveau islamique du Maroc », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, Éditions du CNRS.

LEVEAU R. (1985), *Le fellah marocain défenseur du trône*, Collection Références, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques éd, Paris, 319 p.

LEVEAU R. & SCHNAPPER D. (1988), *Religion et politique : Juifs et musulmans maghrébins en France.* Presses de Sciences Po.

LEVY A. (2005), *Centre et diaspora : la communauté juive marocaine à la fin du XXème siècle*, William Berthomière, Lisa et Gabriel Sheffer Anteby, 265-285, *Presses Universitaires de Rennes.*

LEVY A. (2010), « Pèlerins-voyageurs en patrie diasporique : les retours des juifs au Maroc », *Critique international* 2/2010 (n°47).

LÉVY J., LUSSAULT M. (2013), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1127 pages.

LÉVY S. (1994), « Le judaïsme marocain, une référence pour la coexistence judéo-arabe », *Confluences*, n°9.

LIVET P. (2008), « La notion d'événement chez Whitehead et Davidson *», Noesis*, 13 | 2008, 217-233.

LOUARGANT S., MATTEUDI E. & ROUX E. (2011), « L'action aménagiste au Maroc entre héritages, permanences et bifurcations », *L'Information Géographique*, vol.75, 15-38.

LUGAN B. (2009), *Histoire du Maroc. Des origines à nos jours*, (Éditions Ellipses). Paris, 1245.

LUIZARD P-J. (2006), *Le choc colonial et l'Islam. Les politiques religieuses des puissances coloniales en terre d'Islam*, (La Découverte éd.). Paris.

LUSSAULT M. (2007), *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Éditions du Seuil, Paris : 363 pages.

LUSSAULT M., SIGNOLES P. (1996), *La citadinité en question,* Urbama-Tours, 158 p.

LYAUTEY H. (2010), *Lyautey : Lettres marocaines et autres écrits*, Coll. Bibliothèque arabo-berbère, Editions La croisée des chemins.

MACZKA E. (2011), « Mémoire retrouvée pour histoire oubliée », *Mouvements. L'expression littéraire des Juifs originaires d'Afrique du Nord dans le contexte postcolonial* (HS n°1), 45-54.

MADDY-WEITZMAN B. (2011), *The Berber Identity Movement and the Challenge to North* African *States*, Austin: University of Texas Press.

MADOEUF A., CATTEDRA R. (dir.), (2013), « Lire les villes. Panoramas du monde urbain contemporain », Presses Universitaires François-Rabelais de Tours, Collection *"Villes et Territoires",* 230 pages.

MALKA V. (1978), *La mémoire brisée des Juifs du Maroc (Minorités)*, Entente éd.

MALRAUX A, *Le Musée Imaginaire*, Gallimard éd., Paris.

MANDEL G. (2001), *L'Écriture hébraïque : Alphabet, styles et calligraphie*, Flammarion.

MARAIS O. (1964), « La classe dirigeante au Maroc », *Revue française de science politique*, n°4.

MARAIS O. (1969), « Les relations entre la monarchie et la classe dirigeante au Maroc », *Revue française de science politique*, vol.19, n°6.

MARCEL J-C ET MUCCHIELLI L. (1999), « Un fondement du lien social : la mémoire collective selon Maurice Halbwachs », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13 n°2.

MARCHAND E. (1918), *Casablanca, la Chaouia*. Éditions Larose (Paris).

MAS, P. (de), (1978), *Marges marocaines,* (Projet Nuffic/Imwoo/Remplod). La Haye, 381 p.

MASSON M. (1992), « Les systèmes graphiques de l'arabe et de l'hébreu », *Liaisons-Heso* n°21-22, Revue d'AIROE – équipe HESO du CNRS.

MASSON M. (2006), « L'hébreu moderne et l'orthographe ». In : *L'orthographe en questions*, sous la direction de Renée Honvault-Ducrocq, Publication des Universités de

Rouen et du Havre, Collection Dyalang.

MAUDUIT R. (1903), « Le makhzen marocain ». In : *Bulletin du Comité de l'Afrique française. Renseignements Coloniaux, 1903*. Source gallica.bnf.fr/ Bibliothèque nationale de France.

MAUROIS A. (1931). *Lyautey.* (Librairie Plon éd.). Paris.

MCGUINNESS J. (2011), « La gentrification et la défense du patrimoine urbain de Casablanca ». Entretien avec Jacqueline Alluchon (Casablanca, juin 2001), in : *Médinas Immuables*, pp. 369-375.

MEFFRE G. (2009), *Le patrimoine architectural de Bank Al-Maghrib*, Le Cherche midi. Paris, 206 pages.

MELE P., DEBARDIEUX B., VANIER M., TURCO A., (2009), « Territoires-Territorialité-Territorialisation. Controverses et perspectives », Presses Universitaires de Rennes, Coll. *Espace et Territoires*, 228 p.

MELLO A. (2002), « La communauté Judéo-marocaine : Diaspora et fuite des élites », *Autrepart*, n°22, 53-65.

MEMMI A. (1974), *Juifs et arabes.* Gallimard éd. Paris, 219 pages.

MEMMI A. (1976), *La terre intérieure*. Coll. Blanche, Gallimard éd. Paris, 288 pages

MEMMI A., ACKERMANN W. & ZOBERMANN. (1969), « Spécificité et sentiment de la différence chez les Juifs ». In : *Revue française de Sociologie*, X-2.186-200.

MEMMI A., ACKERMANN W. & ZOBERMANN. (1973), « Pratiques religieuses et identité juive ». In : *Revue française de sociologie*, XIV-2. 242-270.

MERON Y. (1984), « La rencontre contemporaine entre le droit juif et le droit musulman ». *Revue internationale de droit comparé*, vol.36 n°1, 59-78.

MIOSSEC J.-M. (2008), *Géohistoire de la régionalisation en France : l'horizon régional*, (QUADRIGE / PUF), 602 pages.

MIOSSEC J-M. (2009), « Terrains et échelons de la gouvernance : expériences en France et au Maghreb ». L'Harmattan. *Coll. Gester*, 414 pages.

MIOSSEC J-M. (2012), « Singularité du Maghreb au sein de l'espace du Monde arabe », Colloque *Les Territoires des Suds*, UPV-Montpellier III, 20-21-22 juin 2012.

MODÉRAN Y. (2001), « Mythe et histoire aux derniers temps de l'Afrique antique : à propos d'un texte d'Ibn khaldûn », *Revue Historique*, n°618, 315-341.

MOHSEN-FINAN K. (2005), « Maroc : L'émergence de l'islamisme sur la scène

politique », *Politique Étrangère*, vol.70 n°1, 73-84.

MONCEAUX, P. (1904), « Les colonies juives dans l'Afrique romaine », *Revues des Études juives*, XLIV. 1-28.

MONTAGNE R. (1924), « Une tribu berbère du Sud Marocain », Massat/Éditions Larose. 1 vol. (p. 357-403). *Numéro spécial de "Hesperis",* 4*ème* trimestre.

MONTAGNE R. (1937), « La crise nationaliste au Maroc », *Politique Étrangère*, 2ème année n°6, 535-562.

MONTAGNE R. (1951), « Perspectives marocaines », *Politique Étrangère*, 16ème année n°3, 259-278.

MORSLY D. (1983), « Histoire et toponymie. Conquête et pouvoir ». In : *Voyager en langues et en Littérature*, Alger, Office des publications universitaires, Alger, p. 241.

MORSY M. (1979), « Comment décrire l'histoire du Maroc », Actes de Durham, (Recherches sur le Maroc moderne), pub. *Bull. économique et social du Maroc*, p. 121-143.

MOTARD A.-M. (2013), *Identité et diversité : créations, discours, représentations*, Presses universitaires de la Méditerranée éd.

MSITTA L., *La stigmatisation spatiale et la mémoire collective en fonction de la communication.*

NACIRI M. (1963). « Salé, étude de géographie urbaine », Rabat, *Institut universitaire de la recherche scientifique*.

NACIRI M. (1985). « Regards sur l'évolution de la citadinité au Maroc », p. 51, in : *Citadins, villes, urbanisation dans le Monde arabe aujourd'hui. Algérie, Émirats du Golfe, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie*, Tours, URBAMA, numéro *hors-série des Fascicules de Recherches*, 181 pages.

NACIRI M. (1987), « L'aménagement des villes et ses enjeux », *Maghreb-Machrek*, n°118, pp. 46-70.

NACIRI M. (1999), « Territoire : contrôler ou développer, le dilemme du pouvoir depuis un siècle ». In : A. Roussillon (dir.) *Un Maroc en transition. Alternance et continuité. Monde arabe Maghreb-Machrek*, n°164.

NACIRI M. & AMEUR M. (1985), « L'urbanisation clandestine au Maroc, un champ d'action pour les classes moyennes », in : *Tiers-Monde*, T. 26, n° 101, p. 79-92

NAHON M. (1930), *Propos d'un vieux marocain*, (Larose éd.). Paris. 264 pages.

NAJAR S. (2013), « Le cyberactivisme au Maghreb et dans le monde arabe ». Paris/Tunis, *Karthala/IRMC*, Paris, 276 pages.

NAMER G. (1997), *Maurice Halbwach. La mémoire collective*, Édition critique par Gérard Namer. Éditeur Albin Michel.

NATAF F. (1978), *Juif maghrébin. Une vie au Maghreb racontée à ma fille*, (Fayolle éd.). Paris.

NAVEZ-BOUCHANINE F. (1991), « Habiter, modèles socio-culturels et appropriation de l'espace », Thèse de doctorat d'État en Sociologie, Université Mohamed V, Rabat, version abrégée parue sous le titre « Habiter la ville marocaine », Paris/Rabat, Gaetan Morin/L'Harmattan.

NAVEZ-BOUCHANINE F., (1993), « Urbanité, urbanités : convergences et divergences dans l'habiter et les styles de vie citadins marocains », Institut d'Urbanisme, Rabat (Maroc), *Espaces et Sociétés* n°73, 2/1993, revue trimestrielle.

NEHER A. (2007), *L'identité juive*, (Payot, impr. éd., collection Petite bibliothèque Payot, numéro 198. Paris.

NIETZSCHE F., *Opinions et Sentences mêlées. Humain, trop humain* (1878-1879), Œuvres I / Robert Laffont – Bouquins 1990, 89 p. 730.c

NORA P. (1997), *Les lieux de mémoire : La République, la nation, les France*, (Quarto Gallimard éd.). Paris.

NORA P. (1997), *Science et conscience du patrimoine*, Fayard, Éditions du Patrimoine. Collection Actes des Entretiens du Patrimoine.

OST F. (1995), *La nature hors la loi*, La Découverte éd., Paris.

OUKARFI S. (2013), « L'usage de l'Internet au Maroc : Essai de mesure de la fracture numérique de second degré », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, vol. 2, n°2, Février 2013, pp. 118-130.

OUTACHFIT L. (2010), *Le Dahir du 16 mai 1930, dit "Dahir berbère". Le mythe et la fiction dans l'histoire du Maroc*, JePublie éd.

PALAZZOLI C. (1974), *Le Maroc politique : de l'indépendance à 1973. Textes rassemblés et présentés par Claude Gérard Palazzoli*, (Sindbad éd.). Paris. 485 pages.

PALAZZOLI C. (1980), « Recherches sur l'Islam : histoire et anthropologie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°3.

PAQUIGNON P. (1909), « Quelques documents sur la condition des juifs au Maroc »,

Revue du Monde Musulman, Publiée par la Mission Scientifique du Maroc, vol.9.

PAQUOT T., LUSSAULT M. & BODY-GENDROT S. (dir.), (2000), *La ville et l'urbain,* La Découverte/Série l'état des savoirs, Paris, 442 pages.

PECLY WOLTER R. (2009), « Les objets à forte valence affective : la notion de nexus », in : Rouquette M.-L. (2009). « *La pensée sociale"*, Toulouse, *ERES « Hors collection »,* 2009, 248 pages.

PETONNET C. (2002), « On est tous dans le brouillard, Ethnologie des banlieues », (Comité des Travaux Historiques et scientifiques éd., Coll. *Référence de l'ethnologue* n°3). Paris, 320 pages.

PIERMAY J.-L. (2011), « L'attractivité sans le territoire ? L'industrie marocaine a-t-elle besoin du territoire ? », *Annales De Géographie*, n°678, 204-215.

POPLACK S. (1998), Conséquences linguistiques du contact des langues : un modèle d'analyse variationniste ». In : *Langage et Société*, n°43, 1998. Conférences plénières du colloque de Nice : Contacts de langues : quels modèles. pp. 23-48.

POÜESSEL S. (2006), « Du village au "village-global" : Émergence et construction d'une revendication autochtone berbère au Maroc », Presses de Sciences Po | *Autrepart*, n°38, 119-134.

POÜESSEL S. (2010), *Les identités amazighes au Maroc*, (Non Lieu éd.). Paris.

POULOT D. (2006), *Une histoire du patrimoine en Occident, XVIIIème– XXIème siècle : du monument aux valeurs*, Paris, Presses universitaires de France.

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., SANDERS L. (1984), « Vers la modélisation de la dynamique intra-urbaine ». In : *Espace géographique*. Tome 13 n°2, pp. 125-135.

PUYO J-Y., (2014), « La politique forestière du Protectorat marocain, outil de pacification "politique" des zones rurales ? », in : *Coloniser, pacifier, administrer – XIXème -XXème siècles*, S. El Mechat (dir.), Paris, Éditions du CNRS, pp. 267-280.

QADÉRY M. E. (2010), « L'Afrique a-t-elle perdu le nord ? *». Cahiers d'Études Africaines*, n°198-199-200, 731-754.

QUÉRÉ L. (2002), « La structure de l'expérience publique d'un point de vue pragmatiste », in : D.Cefaï et I. Joseph (dir.), *L'héritage du pragmatisme. Conflits d'urbanité et épreuves de civisme*, Éd. de l'Aube, p. 131-160.

RABKIN Y. M. (2004), « L'opposition juive au sionisme », *Revue Internationale et Stratégique*, n°56, 17-23.

RACHIK H. (1997), « Roumi et Beldi : réflexions sur la perception de l'Occident à travers une dichotomie locale ». In : *Égypte – Monde arabe*, n° 30-31, p. 293-302.

RACINE J. (2003), « Pluralisation religieuse et lien social, entre repli et reconstruction d'un "capital social" », *Autres Temps. Cahiers d'Éthique Sociale Et Politique*, 79-80, 17-38.

RALLET A. (2004), « Présentation », *Réseaux 2004* / 5-6, n°127, pp. 9-15.

RAPPORT DU MAROC (Délégation du Maroc), *Working paper* n°82, 24 mai 1989, United Nations, Group of Experts on Geographical Names, Fourteenth Session, Geneva, 17-26 May 1989.

RAYSKI B. (2003), *Ces étoiles qui brûlent en moi* (Le Félin éd., Coll. Question d'époque). Paris: 112 pages.

RENARD V. (2003), « Les enjeux urbains des prix fonciers et immobiliers », *La documentation française* sous la direction de Jean Prager, 2003, pp. 95-108.

RENAULT A. (2009), *Un humanisme de la diversité : Essai sur la décolonisation des identités*, Flammarion, Bibliothèque des savoirs.

RHAÏS E. (1927), *Par la voix de la musique*, (Plon éd.). Paris : 257 pages.

RHAÏS E. (1930), *La convertie*, (Flammarion éd.). Paris : 285 pages.

RHANI Z. (2008), « Les récits abrahamiques dans les traditions judaïque et islamique », *Archives de sciences sociales des Religions*, n°142, 27-46.

RICŒUR P. (1985), *Temps et récit*, Paris, Gallimard, coll. « Points », Seuil, Paris, vol. III, 520 pages.

RICŒUR P. (2000), *La mémoire, l'Histoire, l'Oubli*, Paris : Seuil éd.

RIVET D. (2002), *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, (Hachette Littérature éd.). Paris : 250 pages.

BRUNET R. FERRAS R. THÉRY H. (1993), *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus - La Documentation Française, Paris, 518 pages.

ROLLINDE M. (1999), « Le mouvement amazighe au Maroc : défense d'une identité culturelle, revendication du droit des minorités ou alternative politique ? », *Insaniyat* n°8, pp. 63-70.

ROMAGNY J. (1908), *Rôle de la France au Maroc*. -impr. de L. Fouque (Oran)-1908.

RONCHI A.-T. (décembre 2011), « Patrimoine partage et héritage récent dans les pays de la rive sud de la Méditerranée », Consciences patrimoniales, Héritage Awareness, Éditions Bononia University Press, vol.4, p. 31.

ROSEN S. (2003), *Plato's Statesman, The Web of Politics*, St. Augustine Press, trad. Française d'E. Helmer, Le Politique de Platon. Tisser la cité, Paris, Vrin, 2004, p.23.

ROUSSILLON A. (2002), « Sociologie et identité en Égypte et au Maroc : Le travail de deuil de la colonisation », *Revue d'Histoire Des Sciences Humaines*, n°7, 193-221.

ROZENBERG D. (2008), « Jean-Claude Lasry, Joseph Lévy, Yolande Cohen, (dirs.), Identités sépharades et modernité », *Archives de sciences sociales des religions*, n°142, 229-321.

RUBINSTEIN K. (1979), *Mémoire illettrée d'une fillette d'Afrique du Nord à l'époque coloniale*, (Stock éd.). Paris.

RYVEL. (1930), *L'œillet de Jérusalem*, (La Kahena éd.). Tunis.

RYVEL. (1933), *En marge de la Bible*, (La Kahéna éd.). Tunis.

SAINT CHERON M. (1998), *Elie Wiesel : L'homme de la mémoire*, (Bayard éd.). Paris : 400 pages.

SANGUIN A-L. (dir.), (2000), *Mare nostrum, Dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris : 320 p.

SCHNAPER D. (1980), *Juifs et israélites*, (Gallimard/Idées éd.). Paris : 288 pages.

SCHROETER D. (2002), « The sultan's jew : Morocco and the Sepharadi World », Stanford University Press, *Studies in Jewish History and Culture*.

SEDJARI A. (2008), *Gouvernance, réforme et gestion du changement ou quand le Maroc se modernisera…*, L'Harmattan-GRET. Paris. 548 pages.

SEHIMI M. (1985), « Les élections législatives au Maroc », *Maghreb-Machrek* n°107, p. 23.

SELOSSE J. (1963), « Tradition et modernisme : perception du changement social par une population citadine marocaine », *Revue Française de sociologie*, 4-2, 144-158.

SENIL N. (2011), « Une reconstruction de l'espace-temps : approche croisée des processus de patrimonialisation et de territorialisation dans les territoires ruraux en France et au Maroc », Thèse de doctorat de Géographie sous la direction du Professeur Bernard Pecqueur, Université de Grenoble, Laboratoire TERRITOIRES – UMR PACTE CNRS 5194.

SERVIER J. (2011), *La civilisation berbère*, Que Sais-Je ? (5ème éd.), 40-66. pp. 67-112.

SERVIER J. (2011), *Les Berbères et l'histoire du Maghreb*, Que Sais-Je ? (5ème éd.), 40-66.

SHAPIRA A. (2005) *L'Imaginaire d'Israël. Histoire d'une culture politique*, trad. de l'hébreu par Sylvie Cohen, Calmann-Levy impr. éd.). Paris, 370 pages.

SHIRKY C. (2008), Here Comes Everybody : *The Power Organizing Without Organizations*, Penguin Books.

SHIRKY C. (2009). « Comment les médias sociaux peuvent faire l'histoire », Conférence TED.

SHIRKY C. (2010), *Cognitive Surplus : Creativity and Generosity in a Connected Age*, Penguin Books.

SIGNOLES P., « Études sur le monde Arabe et la Méditerranée », n°18 des *Cahiers d'EMAM*.

SILVERSTEIN P. A. (2003), « De l'enracinement et du déracinement [Habitus, domesticité et nostalgie structurelles kabyles] », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 150. « Regards croisés sur l'anthropologie de Pierre Bourdieux ». pp. 27-42.

SIMENEL R. (2011), *L'origine est aux frontières. Les Aït Ba'amran, un exil en terres d'arganiers (Sud Maroc)*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme-CNRS Éditions, Coll. Chemins de l'ethnologie, 328 pages.

SIMON G. (1996), « La migration maghrébine 25 ans après », in : *Espace, Populations, Sociétés*. Hommage à Daniel Noin. Vol.14, n°1. 29-35.

SIMON M. (1962), *Recherches d'histoire judéo-chrétienne*, (Publication : Mouton & Cie). Paris-La Haye.

SINCLAIR J. (1996a.), « Preliminary Recommendations on Corpus Typology ». Rapport technique EAGLES (Expert Advisory Group on Language Engineering Standards), *Consiglio Nazionale delle Ricerche. Istituto di Linguistica Compatazionale. Pise*.

SKOUNTI A., « Le patrimoine culturel immatériel au Maghreb – Législations et institutions nationales, instruments internationaux et modalités de sauvegarde ». Bureau de l'UNESCO à Rabat.

SLOUSCH N. (1905-1906), « Étude sur L'histoire des Juifs et du Judaïsme au Maroc », *Archives marocaines*, Vol.VI.

SLOUSCH N. (1905-1906), « Les Juifs marocains de l'invasion arabe à la persécution des Almohades (1146) », *Archives Marocaines* – Vol., VI, Quatrième Partie : *Décadence politique et Sociale. L'Établissement des Juifs Espagnols*.

STENGER T. ET COUTANT A. (2011), « Ces réseaux numériques dits sociaux », *Hermès* n°59, CNRS Éditions, 2011.

STOCK M., (2004), « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », Notes de recherche, EA HABITER (Université de Reims Champagne-Ardennes) & EA MIT (Université de Paris 7) & Laboratoire Chôros, École Polytechnique Fédérale de Lausannne.

STUMPH E. (1958), *Profondes sont nos racines*, (Baconnier éd.). Alger. 155 pages.

SUSSAN R. (1967), *L'Étoile des autres : chroniques errantes*, (Denoël éd.). Paris. 311 pages.

SUZANNE G. (2008), « La naïda casablancaise : un devenir artistique bien incertain », *La Pensée de Midi*, n°24-25, 211-213.

TAÏEB J. (1992), « Les Juifs du Maghreb au XIXème siècle. Aperçus de démographie historique et répartition géographique », *Population*, vol.47 - n°1, 85-103. La direction de Ali Sedjani, l'Harmattan – Gret, 316 pages.

TAÏEB J. (2000), *Sociétés juives du Maghreb moderne (1500-1900)*, (Maisonneuve & Larose éd.). Paris : 223 pages.

TANGEAOUI S. (1993), *Les entrepreneurs marocains. Pouvoirs, Société et Modernité*, (Editions Karthala éd.). Paris : 326 pages.

TAP P. (dir.), (1980-réédition 1986), *« Identités collectives et changements sociaux »*, Colloque International, Toulouse 1979, Privat, 456 p.

TAPIA C. (1971), « Un phénomène communautaire », *Les Nouveaux Cahiers*, n°24, 60-61.

TAPIA C. (1973), « Contacts inter-culturels dans un quartier de Paris », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°1, 127-158.

TAPIA C. (1977), « Propositions méthodologiques pour l'étude des comportements religieux. Communautés et pratiques religieuses dans le judaïsme français », *Archives des sciences sociales des religions*, n°44-1, 93-101.

TARRIUS A. (2000), *Les nouveaux cosmopolitismes : mobilités, identités, territoires.* Paris : Éditions de l'Aube.

TARRIUS A. (2002), *La mondialisation par le bas : les nouveaux nomades des économies souterraines*, Paris, Balland, 169 pages.

TERRASSE H. (1949-1950), *Histoire du Maroc des origines à l'établissement du protectorat français*, Casablanca, Éditions Atlantdes ; 2 vol., 509 pages.

THÉLIOL M. (2008), « Le regard français sur le patrimoine marocain : conservation,

restauration et mise en valeur de l'architecture et de l'urbanisme des quatre villes impériales durant le protectorat (1912-1956) », Thèse de doctorat en histoire de l'art contemporain sous la direction de Dominique Jarrassé, Bordeaux 3.

TOCQUEVILLE A., *De la démocratie en Amérique*, II, III, 17, p. 314.

TOCQUEVILLE A., *Mémoire sur le paupérisme*, in : Tocqueville, Œuvres, Gallimard, Éditions de la pléiade, vol. I, p. 119.

TOCQUEVILLE A. (1998), *L'état social et politique de la France avant et après 1789*, in : Tocqueville Alexis, L'ancien Régime et la Révolution, Flammarion, Paris.

TOPALOV C., COUDROY DE LILLE L., DEPAULE J-C. ET MARIN B. (2010), *L'aventure des mots de la ville. À travers le temps, les langues, les sociétés*, Éditions Robert Laffont, Coll. Bouquins, Paris, 1489 pages.

TOPIN T. (1983), *55 de Fièvre*. Éditions Gallimard, Collection Série Noire n°1905, 184 pages.

TOPIN T. (2008), *Photo-Finish*. Éditions Rivages, Collection Rivage/Noir, 228 pages.

TOPIN T. (2011), *Les enfants perdus de Casablanca*. Éditions Denoël, 440 pages.

TOZY M. (1979), « Monopolisation de la production symbolique et hiérarchisation du champ politico-religieux », *Annuaire de l'Afrique Du Nord*, Éditions du CNRS, Paris : 219-234.

TOZY M. (1984), « Champ et contre-champ politico-religieux au Maroc », Thèse de doctorat d'État en Sciences Politiques de l'Université Aix-Marseille III, sous la direction de Bruno Étienne. 840 pages.

TOZY M. (2009), « L'évolution du champ religieux marocain au défi de la mondialisation », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol.16, 63-81.

TRANCHANT DE LUNEL M. (1924), *Au Pays du paradoxe*, Charpentier, Paris : 1924.

TRÉAL C. & RUIZ J.-M. (2009), *Maroc*, Coll. Citadelles/Variations. Paris : 272 pages.

TREVISAN SEMI E., « To come back to write : The Gold Book, a New Communication Space during Morrocan Jew Pilgrimage », *Back to identities*, *Diasporas - Histoires et sociétés*, n°8, Retours, retrouvailles, dossier coordonné par Patrick Cabanel, Éditeurs : Laboratoire Framespa-Diasporas, CNRS, Université de Toulouse - Le Mirail.

TREVISAN-SEMI E. (2007), « La mise en scène de l'identité marocaine en Israël : un cas "d'israélianité" diasporique », *A Contrario*, vol.5, 37-50.

TRIGANO S. (1977), « La Nouvelle question juive », (Coll. *Idées* n°445/Gallimard 2d.).

Paris: 320 pages.

TRIGANO S. (1977), « Le Récit de la disparue. Essai sur l'identite juive », (Coll. *Les Essais* n°197/Gallimard éd.). Paris : 400 pages.

TROIN J-F. & BERRIANE M. (2002), « Les espaces satellites de Casablanca : Chaouia et Doukkala », in : *Maroc : régions, pays, territoires*, pp. 71-86.

TROIN J-F. & AL. (2006), *Le grand Maghreb*, Coll. U, A. Colin, 384 p.

TROIN J-F. (1975), *Les souks marocains : Marchés ruraux et organisation de l'espace dans la moitié nord du Maroc,* (Coll. Connaissance du monde méditerranéen/Édisud éd.). Aix-en-Provence.

TROIN J-F. (2002), *Maroc : Régions, pays, territoires*, (Coll. Mond Mediter Lg/Maisonneuve et Larose éd.). Paris: 502 pages.

TSUR Y. (2001), « L'AIU et le judaïsme marocain en 1949 : l'émergence d'une nouvelle démarche politique », *Archives Juives*, vol. 34, 54-73.

TURQUOI J-P. (2001), *Le dernier roi. Crépuscule d'une dynastie*, Éditions Grasset, 316 pages.

UDOVITCH A. L. & VALENSI L. (1980), « Communautés juives en pays d'islam : Identité et communication à Djerba », in : *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 35ème année, n°3-4, 764-783.

UZAN M. (1956), *Entre les murs de Tunis*, (Impr. du Nord éd.). Tunis.

VAJDA G. (1948), « Un recueil de textes historiques Judéo-marocains », Coll. *Hespéris*, Institut des Hautes Études Marocaines, vol. 12, 311-358.

VAJDA G. (1951), « Un recueil de textes historiques Judéo-marocains », *Hespéris*, vol.12, 108 pages.

VAJDA G. & GUTWIRTH J., « Vie juive traditionnelle ; ethnologie d'une communauté hassadique », Revue *de l'histoire des religions*, vol. 181, n°181-2, pp. 239-241.

VEHEL J. & DANON V. (1929), *La hara conte..., folklore judéo-tunisien*, (Ivrit éd.). Paris.

VERMEREN P. (2001), *Le Maroc en transition*, (La Découverte éd.). Paris.

VERMEREN P. (2004), « Les sociétés maghrébines entre néo-réformisme d'État et pression de l'Islam politique », *Mouvements*, n°36, 61-71.

VERMEREN P. (2006), *Histoire du Maroc depuis l'indépendance,* (La Découverte éd.). Paris.

VERMEREN P. (2009), *Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée*, La Découverte, coll. « cahiers libres », 320p.

VERMEREN P. (2010), « I. L'avènement d'un nouveau Maroc sous le protectorat [Histoire du Maroc depuis l'indépendance] », *Repères*, 7-19.

VERMEREN P. (2010), *III. constitution et montée des périls (1961-1965) [Histoire du Maroc depuis l'indépendance]*, La Découverte. pp. 33-45.

VERMEREN P. (2010), *IV. État d'exception et effervescence politique (1965-1972) [Histoire du Maroc depuis l'indépendance],* La Découverte. pp. 46-58.

VERMEREN P. (2011), « La formation des élites marocaines, miroir de la mondialisation ? », *Le Télémaque*, n°39, 53-66.

VERMEREN P. (2011), « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », *Politique, culture, société*, n°15.

VERNAZZA D., « Les passions dans l'image tocquevillienne de la démocratie », *Implications philosophiques*, ISSN 2105-08664.

VESCHAMBRE V. (2008), *Traces et mémoires urbaines – Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Coll. Géographie sociale/PU de Rennes éd., 315 pages.

WEISBERGER F. (DR.) (1935), *Casablanca et les Chaouia en 1900*, Éd. Imprimeries Réunies (Casablanca).

WEISGERBER F. (1947), *Au seuil du Maroc moderne*, (Éditions La Porte). Rabat : 363 pages.

WIDMER J. (1999b), « Introduction, Mémoire collective et pouvoirs symboliques », Widmer J. et Terzi C. *Discours et société* n° 1, Fribourg, Département sociologie et média, Université de Fribourg (Suisse), p. 7-14.

YVES C. (1973), « Les Juifs d'Afrique du Nord », Émigration et intégration. À propos de deux ouvrages de Doris Bensimon-Donath. *Revue française de sociologie*, 14-2, 271-276.

ZAFRANI H. (1967), « Les langues juives au Maroc », in : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°4, pp. 175-188.

ZAFRANI H. (1983-1999), *Deux Mille ans de vie juive au Maroc*, Maisonneuve et Larose éd.

ZAFRANI H. (1986). *« Kabbale, Vie Mystique et Magie : Judaïsme d'Occident Musulman »*, Maisonneuve et Larose éd.

ZAFRANI H. (1984), « Conscience et mémoire hispano-maghrébines dans les traditions poétiques et musicales juives au Maroc », *Cahiers de civilisation médiévale*, 27ème année n°107, 233-245.

ZAFRANI H. (1999), *Deux mille ans de vie juive au Maroc,* (Coll. Référence/Maisonneuve et Larose éd.). Paris.

ZAFRANI H. (2002), *Juifs d'Andalousie et du Maghreb,* (Maisonneuve et Larose éd.). Paris.

ZAIR T. (2006), « La gestion décentralisée du développement économique au Maroc », Thèse de doctorat en Droit public soutenue en 2006 à l'Université de Toulouse 1.

ZAKYA, DAOUD. (1978), « Paul Pascon : La grande maladie du Maroc, c'est la greffe des modèles et l'absence d'innovations », Une interview de Paul Pascon dans le magazine *LAMLALIf*, n°94.

ZEGHAL M. (2005), *Les islamistes marocains : Le défi de la monarchie,* (Coll. « Cahiers libres »/La Découverte éd.). Paris : 332 pages.

ZEITOUN E. (1975), *Les Cadeaux de Pourim : Mon enfance*, (La Pensée universelle éd.). Paris : 250 pages.

- Articles de Revues électroniques : source constitutive du Corpus Instrumenté nommé « Processus patrimoniaux »

ATLAS DES CYBERESPACES., « Cartes topologiques d'éléments de Cyberespace». URL: www.cybergeography-fr.org/atlas/topology.php

BALZAC (H. DE). « Lettres à l'étrangère : œuvres posthumes. II. 1842-1844», parue en 1906 - Correspondance, 1850, Sujet : *Hańska, Ewelina Rzewuska, comtesse*. Éditeur CALMANN LÉVY. (Paris), 4 volumes, *Bibliothèque Nationale de France. URL:* http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb3175711f

BEN-NCER A. & LAHBIL TAGEMOUATI N. (2010)., « Définitions du patrimoine culturel et des ses composantes», *Document consensual de reference*, 2010, pp. 38-50. URL: http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002146/214674f.pdf

BENKIRANE A., Secrétaire général du PJD, (2011). « Le Maroc teste l'alternative islamiste », *Le Figaro.fr*, Thierru Oberlé. URL:

http://www.lefigaro.fr/international/2011/11/27/01003-20111127ARTFIG00217-le-maroc-teste-l-alternative-islamiste.php

BIN-NUN Y., «Les raisons du départ desJuifs du Maroc», Université de Tel Aviv, Tribune Juive. URL: http://www.tribunejuive.info/international/les-raisons-du-depart-des-juifs-du-maroc-par-yigal-bin-nun-universite-de-tel-aviv

BLAIS H. (2009), «Coloniser l'espace: territoires, identités, spatialité», *Genèses*, 2009/1 n° 74, p. 145-159. URL : http://www.cairn.info/revue-geneses-2009-1-page-145.htm

BORTOLO C. (2011), « le trouble du patrimoine immatériel », Terrain. Le patrimoine culturel immatériel, Sommaire, mis en ligne le 15 novembre 2011. URL:

http://terrain.revues.org/1447.

BOUINOT J. (1984), « Chapitre II, La vie des institutions régionales et locales à l'étranger, Maroc». In: *Annuaire des collectivités locales*. Tome 4, 1984. pp. 39-124. URL:http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/coloc_02914700_1982_num_2_1_1812

BRUNEAU M. (2006), « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora », *L'Espace géographique* 4/2006 (Tome 35), pp. 328-333. URL : www.cairn.info/revue-espace-géographique-2006-4-page-328.htm

BURCH H. ET CHESWICK B., « Mesure de Connectivité d'Internet au niveau des routeurs ». URL: www.cybergeography-fr.org/atlas/topology.php

CATTEDRA R., « Casablanca : la réconciliation patrimoniale comme enjeu de l'identité urbaine», *Rives nord-méditerranéennes*. URL: http://rives.revues.org/436

CATTEDRA R. (2010)., « Les métamorphoses de la ville. Urbanités, territorialités et espaces publics au Maroc ». In : *Géocarrefour.* Vol. 77 n°3, 2002. pp. 255-266. URL: http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/geoca_1627-4873_2002_num_77_3_2750

CEFAÏ D., « L'expérience des publics : institution et réflexivité ». URL : www.espacestemps.net

CHAKER S., « La question berbère dans le Maghreb contemporain : éléments de compréhension et de prospective». URL:

http://www.unesco.org/culture/fr/indigenous/Dvd/pj/IMAZIGHEN/AMAZC4_6.pdf

CHARTON A. (1924), « Casablanca ». *Annales de Géographie*, 1924, t. 33, n°183. pp. 303-307. URL:

http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1924_num_33_183_9684

CHIBANI A. (2011), «Maroc: trois projets de Constitution et des doutes», *Le Monde Diplomatique*, 30 juin 2011. URL: http://www.monde-diplomatique.fr/carnet/2011-06-30-Maroc

CLAISSE A. ET ZYANY B. (1982), « La constitution d'un réseau politique local». In: Annuaire des collectivités locales. Tome 2, 1982. pp. 113-211. URL:

http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/coloc_02914700_1982_num_2_1_1812

COURADE G. ET DEVÈZE J-C. (2006), « "Introduction thématique". Maghreb: des paysanneries en sursis?», *Afrique contemporaine*, 2006/3 n°219, p. 19-28. URL: http://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2006-3-page-19.htm

DAKHAMA H. (2005), « La présentation de soi au pèlerinage de Rabbi Yahya Lakhdar (Maroc) ». In: *Les pélerinages au Maghreb et au Moyen-Orient: Espaces publics, espace du public*, Chiffoleau S. (dir.), Madœuf A. (dir.), Damas: Presses de l'Ifpo, 2005, pp. 39-58. URL: http://books.openedition.org/ifpo/1191

DAVIET S., DLALA H. (éd.), 2010, « Mondialisation et changement urbain », *Méditerranée* [En ligne], 116 | 2011. URL: http://mediterranee.revues.org/5473

DEPAULE J.-C. & MARIN B. (2003), « Les mots de la ville », *Genèses* 2/2003 (n°51), p. 2-3. URL: www.cairn.info/revue-geneses-2003-2-page-2.htm

ESCALLIER R. (2002), « Métropoles et globalisation dans le monde arabe et méditerranéen : état, enjeux et perspectives », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 64| 2002. URL : http://cdlm.revues.org/index68.html

FADILI-TOUTAIN R. (2010), « Historique de la sauvegarde par la législation». In: *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains. Exemples marocains, libanais, égyptiens et suisses* [en ligne]. Beyrouth/Rabat: *Presses de l'IFPO*. URL: http://books.openedition.org/ifpo/883

FRÈMEAUX J. (2004), « Les empires coloniaux: la question territorial ». *Cités*, 2004/4 n° 20, pp. 79-90. http://www.cairn.info/revue-cites-2004-4-page-79.htm

GEYKEN A. (2008), « Quelques problèmes observés dans l'élaboration de dictionnaires à partir de corpus », *Langages*, 2008/3 n°171, pp. 77-94. URL :

http://www.cairn.info/zen.php?ID_ARTICLE=LANG_171_0077

GIRARD M. (2006), « Imaginaire et émotion patrimoniale dans la médina de Fès (Maroc) ». In: *Culture & Musées*. N°8, 2006, pp. 61-90. URL:

http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/pumus_1766-2923_2006_num_8_1_1405

GOERG O. (2006), « Domination coloniale, construction de "la ville" en Afrique et dénomination », *Afrique & histoire* 1/2006 (vol. 5), p. 15-45. URL:

www.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2006-1-page-15.htm

HALLEUX J.-M. (2001), « Évolution des organisations urbaines et mobilités quotidiennes : espace de référence et analyse des processus », *L'Espace géographique* 1/2001 (tome 30), pp. 67-80. URL : www.cairn.info/revue-espace-géographique-2001-1-page-67.htm

IRAKI A. (2006), « L'organisation des solidarités dans les territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc ». *Espaces et sociétés* 2006/4 (n°127), pages 63-77. URL : http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=ESP_127_0063

KAIOUA A. (1992), « Casablanca : Évaluation et fonctionnement de l'espace industriel *»,* Thèse de Doctorat d'État en Géographie présentée et soutenue par Abdelkader Kaioua, à l'université François Rabelais de Tours en 1992 sous la direction du Professeur Jean-François Troin, Base de données de la médiathèque du Comité National de Prévention des Accidents de la Circulation, localisation physique : Rabat. URL: www.cnpac.ma

KENBIB M. (2003), « L'apport de la communauté juive est considérable », *Maghress*, Publié dans MarocHebdo le 28/11/2003, propos recueillis par Loubna Bernichi: http://www.maghress.com/fr/marochebdo/58228

KERDOUDI J. (2002), « Maroc utile, Maroc inutile », *L'Économiste*, Édition N°1296 du 21/06/2002. URL: www.leconomiste.com

LABDAOUI A. (2007), « L'IER : un transformateur politique ? », *Confluences Méditerranée* 3/2007 (N°62), p. 15-24. URL : *www.cairn.info/revue-confluences-mediterranee-2007-3-page-15.htm*

LANDEL P-A. ET SENIL N. (2009), « Patrimoine et territoire, les nouvelles ressources du développement », *Développement durable et territoire*, Dossier 12 | 2009. URL : http://developpementdurable.revues.org/7563

LAROUI F. (2009), « Sauver Socrate », *Jeune Afrique*, Toute l'actualité en continu. URL: http://www.jeuneafrique.com

LESAGNE S. (2007), « Patrimoine et patrimonialisation. Fabrique, usages et réemplois », Appel à contribution, *Calenda*. URL : http://calenda.org/192957

LÉVY S. (2010), « Pour répondre à l'urgence, la Fondation du patrimoine culturel Judéo-marocain ». In : *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains : Exemples marocains, libanais, égyptiens et suisses* [en ligne]. Beyrouth / Rabat : Presses de l'Ifpo. URL : http://books.openedition.org/ifpo/896?lang=fr

MACDONALD C. (1978). « L'identité. Séminaire interdisciplinaire dirigé par Claude Lévi-Strauss, professeur au Collège de France, 1974-1975 », *L'Homme*, 1978, vol. 18, n°3, pp. 199-201. URL :

http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/hom_0439-4216_1978_num_18_3_367891

MANJRA E.M., KAPLAN D., « L'implantation d'Internet au Maroc: Enjeux et Perspectives ». URL: http://hypermedia.univ-paris8.fr.

MAROT C., « Une villes sans bidonvilles », *Jeune Afrique*. URL:

www.jeuneafrique.com

MERCIER E. (1868), « L'Afrique Septentrionale (Berbérie). Depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête française (1830) », Tome Troisième, Paris, Ernest Leroux Éditeur, 1868, Livre numérisé en mode texte par Alain Spenatto et consultable sur site. URL: http://www.algerie-ancienne.com

MICOUD M., « Des patrimoines aux territoires durables ». URL:

http://www.cairn.info/resume.phpID_ARTICLE=ETHN_041_0013

NIFLE R. (2005), « Journal Permanent de l'Humanisme Méthodologique», Sens et

cohérences humaines pour une mutation. URL:

http://journal.coherences.com/article316.html

ONU (2000), «Rapport mondial sur le développement humain», Université, PNUD. URL: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_2000_indicators_FR.pdf

PAVEAU M-A. (2004), « De Gravelotte à Bir Hakeim. Le feuilleté mémoriel des noms de bataille », *Les carnets du Cediscor*, 11, 2004, PSN, pp. 137-150. URL :

http://cediscor.revues.org/813

PELLEN M. (2010), « Au-delà du consensus patrimonial. Anthropologie des résistances aux patrimonialisations », Journée d'étude, *Calenda*, publié le 21 mai 2010 par Marie Pellen, http://calenda.org/201234

PERRET C. (2010), « Capital social et Nuclei d'entreprises », Université de Savoie-France. URL : www.fseg.univ-tlemcen.dz

PROST H., «Les Grands projets, Agence Urbaine de Casablanca, Urbanisme, Le plan d'aménagement ». URL: http://www.auc.ma/def.asp?codelangue=23&id_info=1545

PUYO J.-Y., « Lyautey et la politique forestière du Protectorat marocain: des influences leplaysiennes "tardives"?» In: *Parcours, audiences, héritages*, Le Play Frédéric [en ligne] ; Paris : Presses des Mines, 2007, pp. 239-262. URL: http://books.openedition.org/451

RAFFESTIN C. (1987), « Repères pour une théorie de la territorialité humaine ». In : *Cahier/Groupe Réseaux* n°7, 1987. pp. 2-22. URL :

http://www.persee.fr/ *Web*/revues/home/prescript/article/flux_1162-9630_1987_num_3_7_1053

ROLLINDE M., (1999), « Le mouvement amazighe au Maroc : défense d'une identité culturelle, revendication du droit des minorités ou alternative politique ? », *Mouvements sociaux, Mouvements associatifs,* 8|1999, pp. 63-70. URL :

http://insaniyat.revues.org/8325

ROMAGNY J., « Rôle de la France au Maroc ». *Bibliothèque Nationale de France. Département Philosophie, histoire, sciences de l'homme*. Impr. de L. Fouque (Oran)-1908, p. 4. URL: http://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb31239731v

SAÏD SAÂDI M., « L'expérience marocaine d'intégration de la femme au développement». URL: www.codesria.org

SEBTI A. (2012). « Nahum Slouch, sioniste non grata », *L'Histoire du Maroc*, *Zamane* (Affaire classée). URL : http://www.zamane.ma/nahum-slousch-sioniste-non-grata/

SHIRKY C. (2009), « Comment les médias sociaux peuvent faire l'histoire », Conférence TED.com. URL:

http://www.ted.com/talks/lang/fr/clay_shirky_how_cellphones_twitter_facebook_can_make_history.html

SOULIÉ P. (2010), « 1901-1935 : la Légion étrangère au Maroc », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, 2010/1 n° 237, pp. 7-24. URL : http://www.cairn.info/revue-guerres-mondiales-et-conflits-contemporains-2010-1-page-7.htm

STOCK M. (2004), « L'habiter comme pratique des lieux », *Espacestemps.net*. URL : http://www.espacetemps.net/document1138.html

VERNAZZA D. (2011), « Les passions dans l'image tocquevillienne de la démocratie », EHESS, *Implications Philosophiques*, Espace de recherche et de diffusion. URL : www.implications-philosophiques.org

VESCHAMBRE V. (2007), « Patrimoine : un objet révélateur des évolutions de la géographie et de sa place dans les sciences sociales », *Annales de géographie* 4/ 2007 (n° 656), pp. 361-381. URL : http://www.cairn.info/revue-annales-de-geographie-2007-4-page-361.htm.

- Sites *Web* des forums des communautés originaires du Maroc (Amazighe & Chleuhs) : source constitutive du Corpus Arbitraire nommé « Identités culturelles »

– Association, Forums & Blogs

Association Casamémoire : www.casamemoire.org

Association marocaine des agences immobilières (AMAI) : www.amai.ma

Association Promouvoir la réalité virtuelle (A.P.R.V.) : www.aprv.eu.

Blog du Quartier des Roches Noires à Casablanca :

www.casa-lesroches.com/L%20histoire_du_quartier_des_roches.htm

Blog Finance Internationale: http://bque-finance.blogspot.fr

Blog Finance Internationale: www.bque-finance.blogspot.fr

Blog Saïda Fati : www.ateliermagique.com

Blog terremaroc : www.blog.terremaroc.com

Le campus numérique Juif : www.akadem.org

Page d'accueil du *« Guide des architectes du 20ème siècle de Casablanca »* :

http://mutual-heritage.crevilles-dev.org/casablanca/projetmh

Site « Le Lien avec la Kabylie » : www.tamurt.info

Site Amazigh et Chleuh des berbères du Maroc : www.*Chleuhs.com*

Site de "La voix de la communauté juive de France": www.col.fr

Site de la "Première communauté virtuelle au Maroc": www.*Bladi.net*

Site des "berbères en langue française" :www.rezki.net/Sites-berberes-en-langue-francaise

Site des "Souvenirs et nostalgie des Juifs Marocains": www.*Darnna.com*

Site des Berbères du monde: www.monde-berbere.net

Site Do.co.mo.mo-Maroc : http://docomomomaroc.blogspot.fr/

Site du "Maroc à portée de clic!": www.yabiladi.com

Site du "net des "Juifs Marocains": www.*Dafina.net*

– Autres sites et pages d'accueil du *Net*

Actualité du Maroc. Revue de Presse : www.maghress.com

Actualités économiques et politiques marocaines : http://www.lavieeco.com

Archives de la délégation de l'AIU au Maroc : www.aiu.asso.fr

Bank Al-Maghrib (BAM) : www.bkam.ma

Division francophone pour les noms géographiques (GNUNG-ONU) :

www.toponymiefrancophone.org

Fédération des industries des matériaux de construction (FMC) : www.fmc.org.ma

Fédération nationale des promoteurs immobiliers (FNPI) : www.fnpi.net.ma

Jeune Afrique. Toute l'actualité africaine en continu : www.jeuneafrique.com

L'Agence France-Presse (AFP) : www.afp.com

Le portail du Maroc (rubriques générales) : www.menara.ma

Le site immobilier du Maroc-Mubawab : www.mubawab.ma

Média électronique marocain L'opinion : www.lopinion.ma

Page d'accueil de L'Économiste, Édition N°3974 du 2013-02, *Prix immobilier. La fièvre commence à baisser* :

www.leconomiste.com

Page d'accueil " *Tamazight*, langue officielle du Maroc?" | Slate Afrique:

http://www.slateafrique.com/2605/maroc-mohamed-vi- *Tamazight*-reforme-berbere

Page d'accueil « Associations culturelles à Casablanca » :

http://www.pagesmaroc.com/associations,culturelles-CASABLANCA.html

Page d'accueil *« Dissolution du Parti démocrate amazigh marocain »* :

http://www.afrik.com/article14148.html

Page d'accueil de Design International: www.designinternational.com

Page d'accueil de l'Agence Immo Clair Service Casablanca : www.immoservice.ma

Page d'accueil de L'Économiste, Le premier quotidien économique du Maroc, Édition N°3877du 28/09/2012, Bouchra Sabid. *« Casablanca. Le centre-ville, futur eldorado de l'immobilier »* : www.casablancaimmo.blogspot.fr/

Page d'accueil du Recueil de Témoignages « Vidéo Second Exodus – Les Juifs chez les Arabes » n°1/2/3, Pierre Rehov – CONTRE CHAMP prod : www.dailymotion.com

Page d'accueil pour l'Aquarelle « La Noce juive au Maroc », Eugène Delacroix en 1839 (Grand Palais – Musée du Louvre), Akadem.org, « L'événement festif du voyage » :

http://www.akadem.org/medias/documents/5_noce-juive.pdf

Page d'accueil: Hachim M. « Save Casa exige la correction d'un nom de rue "Dila Securite social" », Facebook, *SaveCasa*, Janvier 2014:

https://fr-fr.facebook.com/pages/Save-Casa-Mouna-Hachim-Maire-de-coeur/554490987976529

Plateforme de création de Forum en lien avec Mogador-Taghart-Souirah : http://taghartmogadorsouira.forumactif.org

Portail de recherche du Centre National de Documentation du Maroc:

www.abhatoo.net.ma

Portail marocain des Marchés Publics : www.marchespublics.gov.ma

Portail officiel du journal La Vie éco : www.lavieeco.com

Presse électronique maghrébine et internationale "MaghrebArabPress (M.A.P.)" :

www.map.co.ma

Rapports de 2006 et de 2007 du Centre Régional d'Investissement :

www.casainvest.ma

Site Balancing Act, Telecoms, Internet and Broadcast in Africa, « La Blogoma ou l'histoire d'une réussite marocaine », Édition en français n°72, novembre 2007 :

www.balancingact-africa.com

Site cartographique électronique : commons.wikimedia.org

Site de la Direction de l'Aménagement du Territoire (Royaume du Maroc) :

www.territoires.gov.ma.

Site de Coalition canadienne pour la diversité culturelle : www.cdc-ccd.org

Site de Futura-Sciences : www.futura-sceinces.com

Site de l'Agence Lefèvre Immobilier : www.lefebvre-immobilier.com

Site de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications :www.anrt.ma/fr

Site de l'Agence Urbaine de Casablanca : www.auc.ma

Site de l'Association des Marocains en France (AMF): www.reseau-alpha.org

Site de l'Institut Royal de la Culture Amazigh : www.ircam.ma

Site de l'Union Internationale des Télécommunications : www.itu.int/en

Site de La Fabrique BNSA : www.lafabrique.bnsa.aquitaine.fr.

Site Directgestion, page d'accueil « Immobilier : 2012, grande année pour le Grand Casablanca » : www.directgestion.com

Site du leader marocain du *« retail, luxe et malls »*: www.groupeaksal.com

Site du Musée du Judaïsme Marocain : www.casajewishmuseum.com

Site électronique de l'hebdomadaire économique du Maroc : www.lavieeco.com

Site Hebdomadaire TelQuel Magazine. Maroc : www.telquel.ma

Site Internet World Stats : www.internetworldstats.com

Site Langues d'Europe et de la Méditerranée: www.portal-lem.com.

Site officiel de l'Organisation Internationale pour les Migrations: www.iom.int

Site officiel de l'UNESCO : www.unesco.org

Site officiel Konrad Adenauer Foundation : www.kas.de

Site Unicode Consortium : www.unicode.org

Site *Web* « Thématiques spécialisées » : http://archive.is/QIMkK

Site *Web* d'information Magharebia : www.magharebia.com.

Site *Web* du magazine hebdomadaire Le Nouvel Observateur :

www.tempsreel.nouvelobs.com

Test des parts d'audience du site Mubawab.ma :http://urlmetriques.co/www.mubawab.ma

Site de l'Institut Géographique National : www.ign.fr

Table des Figures

CHAPITRE 1 27
Figure 1.1 : Organigramme méthodologique 37
Figure 1.2 : Discours sur le concept de patrimoine 68
Figure 1.3 : Le processus général de la patrimonialisation 79

CHAPITRE 2 89
Figure 2.1 : L'hémorragie de la composante juive du Maghreb 120
Figure 2.2 : Assemblage photographique, Place de France – Boulevard Mohammed V. 140
Figure 2.3 : Assemblage photographique, Les Grands passages du boulevard Mohammed V. 142
Figure 2.4 : La pointe du phare El Hank 145
Figure 2.5: Cité El Hank, juin 2007 145
Figure 2.6 : Les abords de l'esplanade de la Grande Mosquée Hassan II 150
Figure 2.7 : Ancien aquarium de Casablanca fermé au public 150

CHAPITRE 3 169
Figure 3.1 : L'omniprésence des réseaux sociaux 173
Figure 3.2 : Le mouvement social virtuel se matérialise dans l'espace public 173
Figure 3.3 : Représentation de la connectivité d'Internet 177
Figure 3.4 : Localisation géographique des visiteurs du site *Darnna.com* 187
Figure 3.5 : Exemples d'écritures en *Ivrit* et Judéo-arabe 210
Figure 3.6 : Ex-rue Ledru Rollin & ex-rue Jacques Cartier (Casablanca) 217
Figure 3.7 : Erreur de retranscription de nom propre (Casablanca) 220
Figure 3.8 : Facebook SaveCasa a partagé l'hommage rendu à Mouna Hachim (Maire de cœur) 221

CHAPITRE 4 225
Figure 4.1 : Augmenter la réalité par les images du passé 238
Figure 4.2 : *Banque Commerciale du Maroc* à Casablanca (Bd. Driss Lahrizi, ex-rue Gallieni) 250
Figure 4.3 : Avenue Jaâfar El Bermaki, quartier Hay Mohammedi : la reconversion des anciens abattoirs de Casablanca 251
Figure 4.4 : Le centre-ville de Casablanca. Matérialisation du parcours de « Sylvain ».. 261

Figure 4.5 : Les bâtiments de la Cosuma – Quartier « Roches Noires » de Casablanca . 264
Figure 4.6 : La façade des Ateliers Vété – Quartier « Roches Noires » de Casablanca... 264
Figure 4.7 : La détermination amazighe 272
Figure 4.8 : L'amazighité selon Fati Saïda. 272

CHAPITRE 5 293
Figure 5.1 : Casablanca : croquis de morphologie urbaine 302
Figure 5.2 : Schématisation de la représentation de la ville de Fès 303
Figure 5.3 : Composition d'images du *Mellah* de Casablanca 313
Figure 5.4 : Plan du quartier *Mellah* de Fès 316
Figure 5.5 : Place du commerce quartier *Mellah* de Fès 317
Figure 5.6 : *Hilloula* de *Rabbi* Meïr Baâal Hannèss 321
Figure 5.7 : "*Hagada* de *Pessah*" imprimée à Casablanca 324

Table des Tableaux

CHAPITRE 2 89
Tableau 2.1 : Évolution démographique de Casablanca 98
Tableau 2.2 : Casamémoire : objectifs et activités 107
Tableau 2.3 : L'hémorragie des Juifs du Maroc 121

CHAPITRE 3 169
Tableau 3.1 : Requête lancée sur le forum *Chleuhs.com*: sujets relatifs au « Printemps arabe » 191
Tableau 3.2 : Statistiques, sujets de la catégorie « Actualité » – « Section principale » (*Chleuhs.com*) 191
Tableau 3.3: Statistiques portant sur les sujets des catégories de la « Section principale »193
Tableau 3.4 : Statistiques des sujets par catégories des sections « Principale et Culture» 194
Tableau 3.5 : « Forum amazigh et chleuh Statistiques générales du forum »..... 197
Tableau 3.6 : Classement des langues les plus utilisées sur Internet 204

CHAPITRE 4 225
Tableau 4.1 : Les orientations bibliographiques du site *Darnna.com* 237
Tableau 4.2 : Aperçu statistique de la dynamique discursive des forums communautaires du *Web* 241
Tableau 4.3 : Rubrique thématique d'appartenance du sujet de discussion sélectionné (*Darnna.com*) 247
Tableau 4.4 : Caractéristiques techniques du sujet proposé à l'étude (*Darnna.com*) 247
Tableau 4.5 : Rubrique thématique d'appartenance du sujet de discussion sélectionné (*Bladi.net*) 270
Tableau 4.6 : Caractéristiques techniques du sujet proposé à l'étude (*Bladi.net*) 270
Tableau 4.7 : Critères de classement des quartiers de l'inventaire 280
Tableau 4.8 : Classement du patrimoine mémoriel de la diaspora juive de Casablanca . 283
Tableau 4.9 : Classements des objets urbains de l'inventaire en fonction des toponymes des quartiers de Casablanca de 1992 289

CHAPITRE 5 293
Tableau 5.1 : Inventaire d'une Collection du forum Judéo-marocain *Darnna.com* 311
Tableau 5.2 : « Judaïca Marocaine ». Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca 328
Tableau 5.3 : Casamémoire. Liste des bâtiments classés patrimoine de Casablanca 335

Tables des Cartes

CHAPITRE 3 169
Carte 3.1 : Les internautes à travers le monde (2012) 178
Carte 3.2 : Répartition des dialectes berbères en Afrique 203

CHAPITRE 4 225
Carte 4.1 : Visualisation de la spatialité des objets urbains de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca 287
Carte 4.2 : Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca 290

Annexes

Annexe 1 - Plan de Casablanca de 1900 (Dr. Félix Weisgerber)

Annexe 2 - Plans d'aménagement de Casablanca (Prost, Écochard, Courtois, Pinseau)

Annexe 3 - Identification par télédétection spatiale des pôles urbains secondaires

Annexe 4 - Présentation des pages d'accueil des sites communautaires consultés

Annexe 5 - Présentation du corpus « Identités culturelles »

Annexe 6 - Sélection d'objets de la Collection du Musée du Judaïsme Marocain

Annexe 1 – Plan de Casablanca de 1900

➢ « Dr. Félix Weisgerber, plan de Casablanca, 1900. »[383]

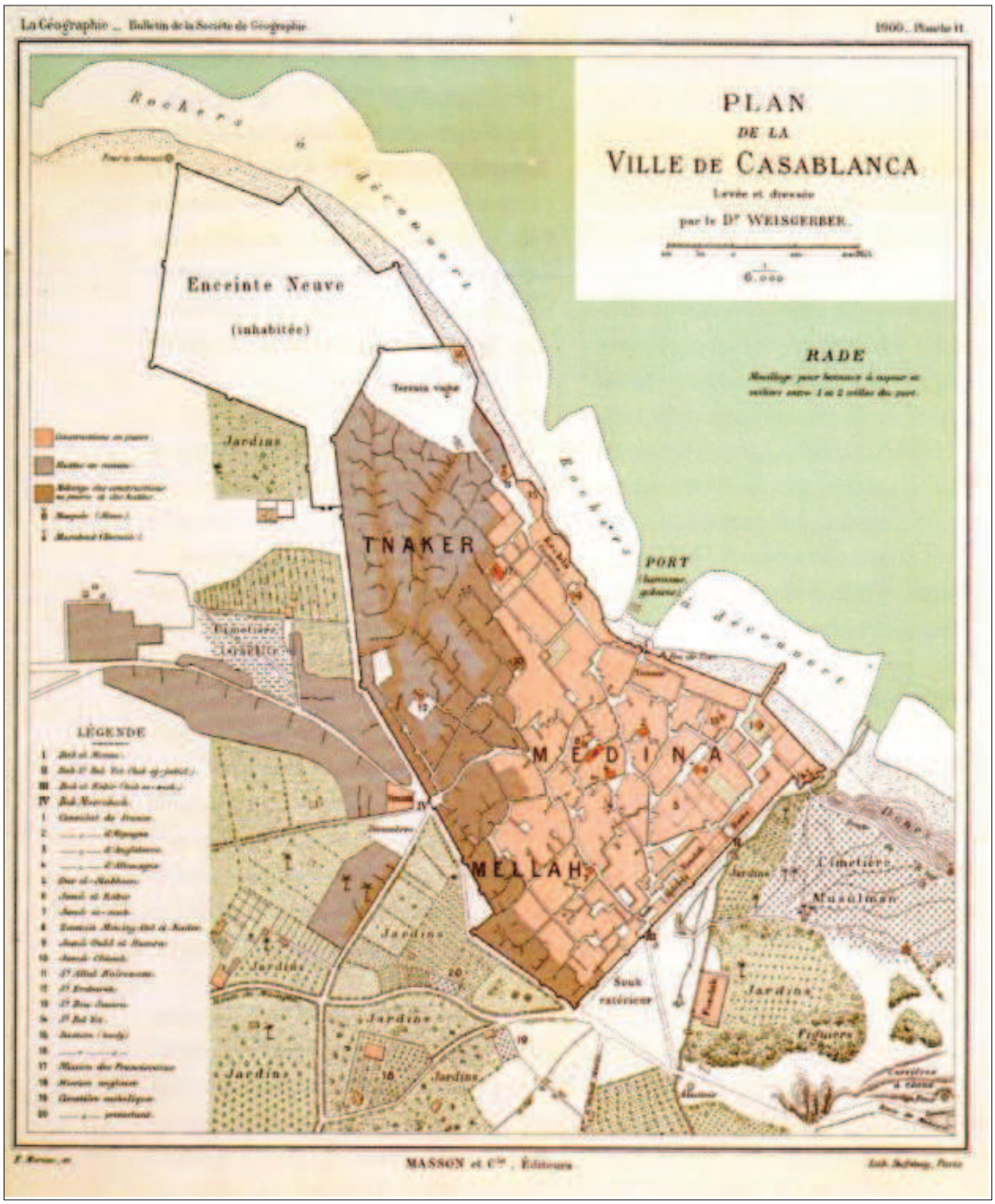

383 Jean-Louis Cohen – Monique Eleb, *« Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine »*, Éditions Hazan, 2004, p. 25.

Annexe 2 – Plans d'aménagement de Casablanca

- « Henri Prost, plan d'aménagement et d'extension de Casablanca, 1917, France-Maroc, 1917. »[384]

384 Jean-Louis Cohen – Monique Eleb, *« Casablanca. Mythes et figures d'une aventure urbaine »*, Éditions Hazan, 2004, p. 48.

➢ « Michel Écochard, projet de plan d'aménagement de Casablanca, 1951, zones et îlots d'aménagement. »[385]

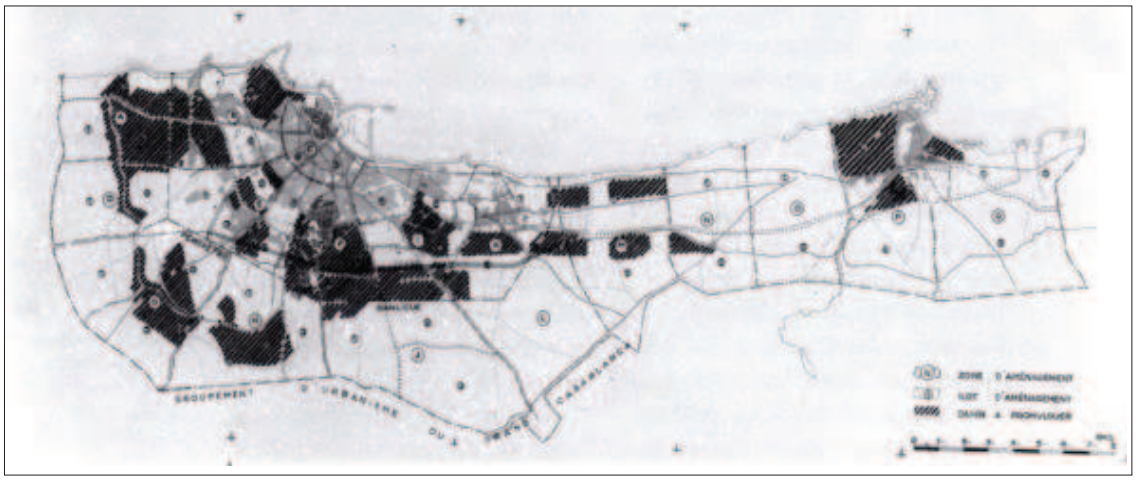

➢ « Michel Écochard, projet de plan d'aménagement de Casablanca, 1951, principaux quartiers nouveaux d'habitation proposés, in "Casablanca, le roman d'une ville", 1955. »[386]

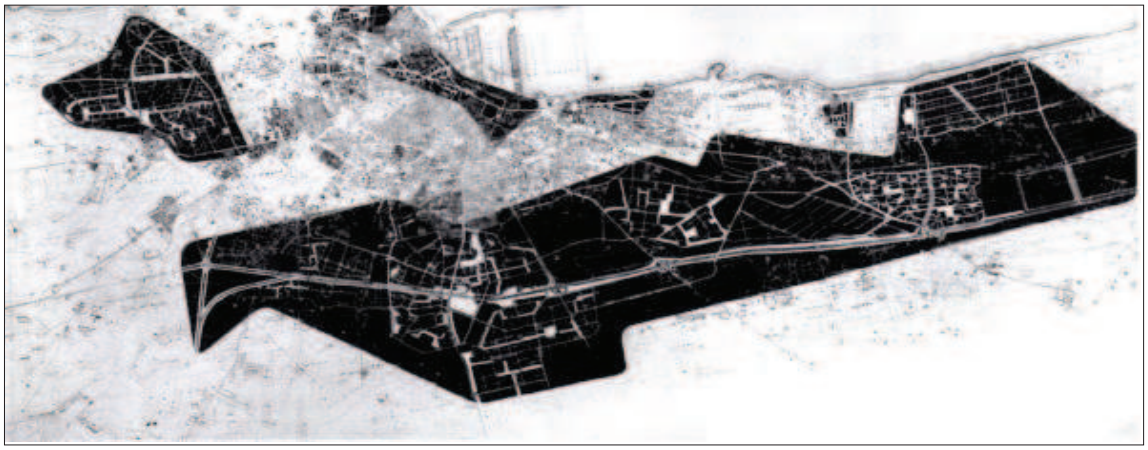

385 Ibidem, p. 298.

386 Idem.

➢ « Alexandre Courtois, projet d'aménagement et d'extension de Casablanca, 1944, plan d'ensemble, "L'Architecture d'aujourd'hui", septembre-octobre 1945.»[387]

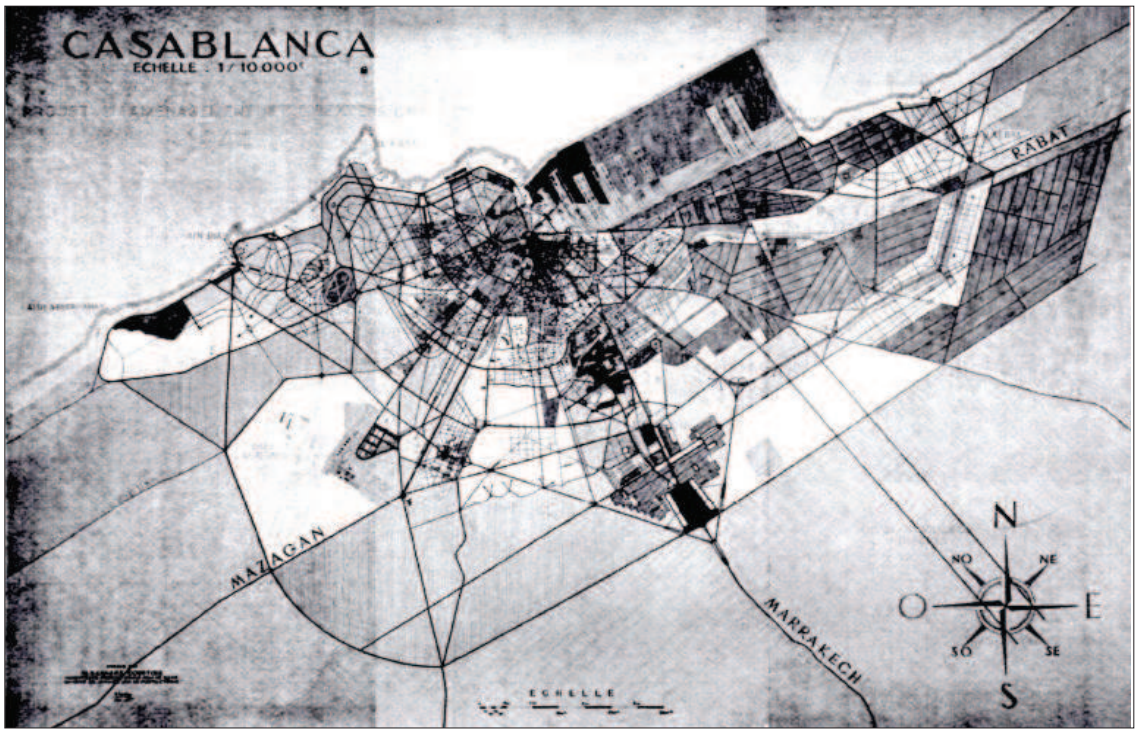

➢ SDAU de Casablanca – 1984, Michel Pinseau[388]

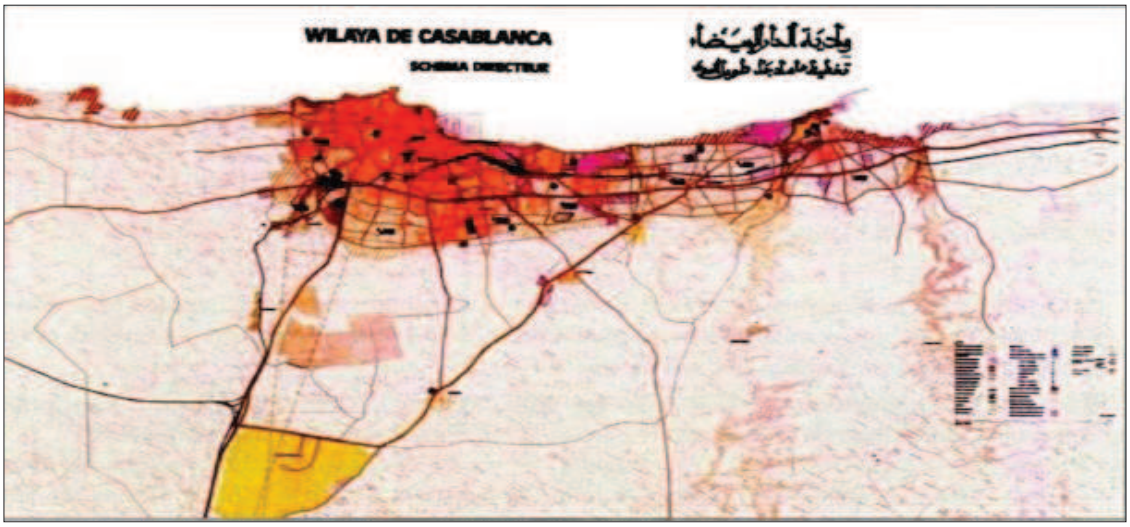

387 Ibidem, p. 264.

388 Exemplaire numérisé à l'Agence Urbaine de Casablanca (AUC), DAVID, 2014.

Annexe 3 – Identification par télédétection spatiale de pôles urbains secondaires

- « De l'image panchromatique au champ morphogénétique » (Casablanca)

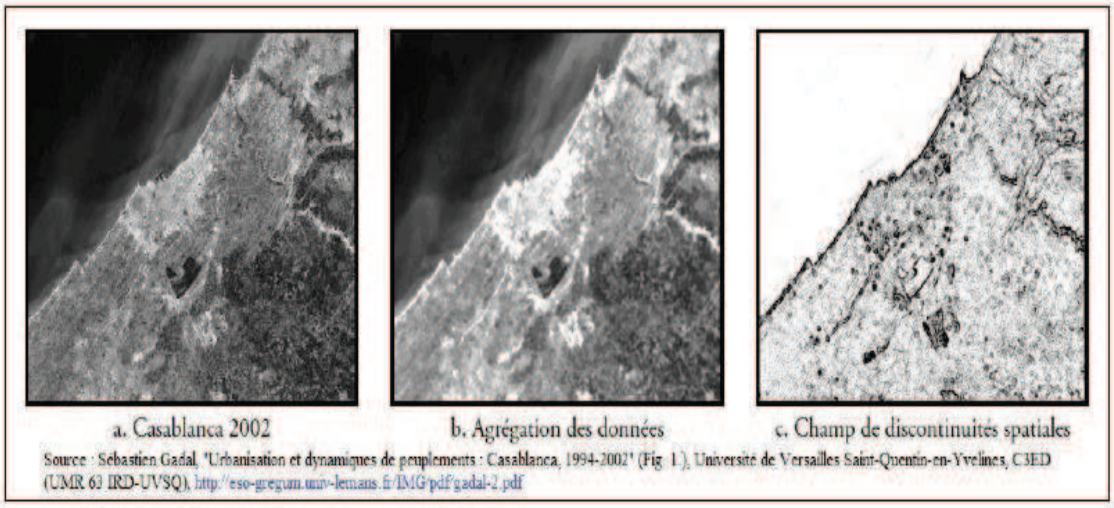

- « La "ceinture" de centres urbains secondaires autour de Casablanca »

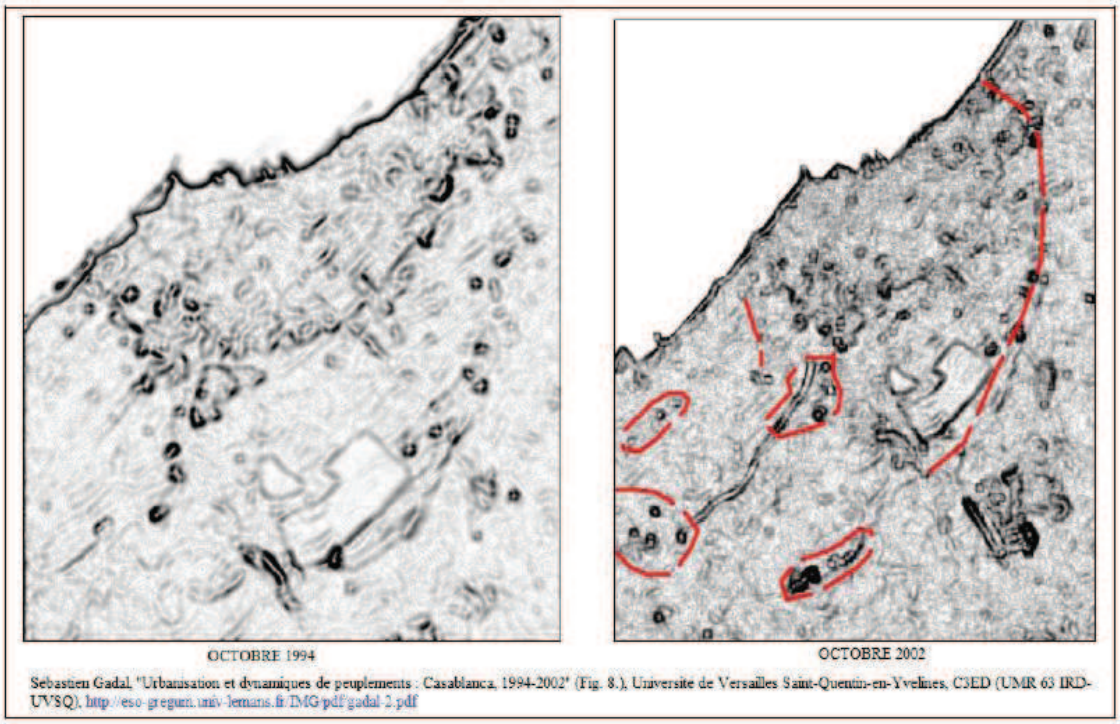

Annexe 4 – Présentation des pages d'accueil des sites communautaires consultés

Portail du site www.chleuhs.com

Portail du site www.dafina.com

Portail du site www.darnna.com

Portail du site www.bladi.net

Portail du site www.yabiladi.com

Portail du site www.col.com

Portail du site www.akadem.org

Annexe 5 – Présentation de la structuration interne du corpus « Identités culturelles »

- **Base de données *Darnna.com***

DARNNA (Forum des Communautés originaires du Maroc) : Index des forums.		
	Discussions	**Messages**
SOUVENIRS, SOUVENIRS : Nostalgie du Maroc, nos voisins et amis d'enfance. Les différents quartiers ou nous habitions.	260	21218
LE MAROC : Géographie, histoire, différentes villes du Maroc.	252	17479
ECOLES, LYCEES ET COLLEGES DU MAROC : Photos de classe des différentes écoles du Maroc.	101	2967
JE RECHERCHE : Retrouvons nos amis et connaissances de l'enfance au Maroc.	642	3769
CULTURES ET TRADITIONS JUIVES : Musique andalouse, histoire juive, culture judéo-berbère, judéo-espagnol, littérature juive, Rabbins, cimetières juifs au Maroc.	251	5288
GÉNÉALOGIE : L'origine étymologique des noms au Maroc, les noms sépharades et leurs origines.	163	1916
CUISINE MAROCAINE – CUISINE JUIVE MAROCAINE : Les plats de notre enfance, pâtisseries	305	2717
ROND-POINT CULTUREL : Littérature, Arts et Opinions.	222	4324
TEMPS MODERNES : Sujets divers, humour et actualités.	697	30237
LES COMMUNAUTES JUIVES DANS LE MONDE : Maroc, Amérique du Nord, Europe, Israël et ailleurs.	106	1027
DARNNA : Informations, bienvenue, anniversaire, etc.	880	15726
PUBLICATIONS DIVERSES : Publications, études ou articles divers concernant les religions, la littérature, la psychologie, la philosophie, les Arts, etc.	91	15726
CAFE DARNNA : Chat amical.	33	15726

DARNNA. COM : SUJETS DE DISCUSSION POUR LE FORUM INDEXÉ : « SOUVENIRS, SOUVENIRS... , Nostalgie du Maroc, nos voisins et amis d'enfance. Les différents quartiers ou nous habitions... »				
	LECTURE	**MESSAGES**	**CRÉÉ PAR**	**DERNIER MESSAGE**
La Communaute Juive de Mazagan, Messages et Photos Aller à la page: 1 ... 191, 192, 193	781188	2894	anidavid	26/07/07 15:31 Dernier message par darlett
LA COMMUNAUTE JUIVE DE MAZAGAN, MESSAGES et PHOTOS Chapitre II Aller à la page:1 ... 123, 124, 125	247945	1871	anidavid	29/10/13 11:25 Dernier message par haimico
LES CINEMAS DE CASABLANCA..... Aller à la page: 1 ... 15, 16, 17	55371	253	ETTEDGUI ALBERT	23/10/13 16:59 Dernier message par nenwton
Rabat de mon enfance... Aller à la page: 1, 2	9082	21	royrol	23/10/13 15:13 Dernier message par neflier
Moulay Hafid et ses 40 femmes / article paru dans le figaro de 1913	101	1	gerard	06/10/13 21:12 Dernier message par gerard
TOUT SUR LES ANNEES 50-60 - SUITE Aller à la page: 1 ... 15, 16, 17	87207	244	nanouche	18/09/13 19:50 Dernier message par SICSU-AGADIR
" LES HELLENES DU MAROC " Aller à la page: 1 ... 29, 30, 31	72550	465	tarzan	02/09/13 20:23 Dernier message par claude sandeaux
nouveaux noms des rues de Casablanca	346	3	elide910	27/08/13 16:09 Dernier message par elide910
Mazagan - Fred, fils de Jack Benarroch Aller à la page: 1 ... 10, 11, 12	33285	168	fredben	23/08/13 01:48 Dernier message par SICSU-AGADIR
Banque MAS	424	7	Candice.m	22/08/13 15:56 Dernier message par Candice.m
BORNAZEL Aller à la page: 1, 2	6635	30	elide910	31/07/13 04:41 Dernier message par franco
Les arenes de Tanger et Casablanca des annees 50...	6589	11	darlett	05/07/13 06:15 Dernier message par darlett
LES ANCIENS DU QUARTIER LES ROCHES NOIRES Aller à la page: 1, 2, 3	27272	34	place de france	01/07/13 22:55 Dernier message par Jose Gimenez
CASABLANCA NOSTALGIE Aller à la page: 1 ... 63, 64, 65	417251	964	darlett	24/06/13 22:50 Dernier message par claudemy
Le Marché Central	331	1	Boulriah	24/06/13 11:26 Dernier message par Boulriah
amis d'enfance	416	4	Boulriah	23/06/13 12:11 Dernier message par Boulriah
Léon l'Africain/Hassan al-Wazzan	285	2	Brahimanto	20/06/13 14:26 Dernier message par Brahimanto
Les anciens de Meknes Aller à la page: 1 ... 64, 65, 66	274297	981	Quamefile	19/06/13 06:53 Dernier message par claude sandeaux
LE SPORT AU MAROC de notre enfance Aller à la page: 1 ... 31, 32, 33	172222	493	Leon Oiknine	10/06/13 02:34 Dernier message par Oiknine Léon

Camp Boulhaut	3770	13	place de france	06/06/13 08:23 Dernier message par Boulriah
les médecins casablancais des années 50-60 Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	13198	65	lionel	06/06/13 08:15 Dernier message par Boulriah
Qui se souvient du magasin NOVABEL à Casa? Aller à la page: 1, 2, 3	5776	41	lionel	01/06/13 11:04 Dernier message par Boulriah
Meknes: ses 2 *Mellah*s, sa vie juive Aller à la page: 1 ... 13, 14, 15	43300	214	akachmir	30/05/13 12:31 Dernier message par EDELL
A Darlett Aller à la page: 1, 2	2806	19	Ghandi	18/05/13 11:30 Dernier message par tetrapod
eglise st bonaventure	538	2	Jluc	07/05/13 13:37 Dernier message par ozir
Saga du Touareg-Berrima MARRAKECH Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	8247	80	Assouline	05/05/13 23:28 Dernier message par AHMED OULA LALA KHOUDA
Recherche photos	492	3	Lily84	04/05/13 21:00 Dernier message par Lily84
Aide pour exposé sur Lusitania	402	4	Emma17	11/04/13 23:48 Dernier message par echkol
A PROPOS d'EMILIO - LE JDIDI - Aller à la page: 1 ... 197, 198, 199	319476	2972	Emilio	03/04/13 20:37 Dernier message par jean_constantin protopapas
Photos de famille des années 50 au Maroc Aller à la page: 1, 2	1216	23	Cannelle	28/03/13 15:45 Dernier message par birac
Les mariages au Maroc de l'epoque... photos de nos parents Aller à la page: 1 ... 7, 8, 9	31527	126	darlett	22/03/13 13:23 Dernier message par Cannelle
Recherche les Bensimon de Mazagan	293	2	Serge Bensimon	15/03/13 11:10 Dernier message par anidavid
LES BUVARDS du MAROC Aller à la page: 1 ... 20, 21, 22	20687	323	Lilbg	12/03/13 12:37 Dernier message par birac
les bandes dessinees des annees 50/60 Aller à la page: 1 ... 12, 13, 14	27298	207	charly	11/03/13 16:38 Dernier message par birac
ma mere et la soupe populaire d'enfants... Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	3536	72	elle	15/02/13 18:01 Dernier message par AZOULAY
Déces de Christian ROCCHI. et ... Christian est ressuscite !	763	9	Rocchi Christian	14/12/12 09:35 Dernier message par Rocchi Christian
Agadir 46 ans deja Aller à la page: 1, 2, 3, 4	20969	57	place	22/11/12 04:26 Dernier message par hicham339
Rue Ferdinand de l'Esseps	629	12	LIAOU	12/11/12 19:18 Dernier message par AZOULAY ALAIN
QUI SE RAPPELLE DU PETIT MILOUDI DE MEKNES CHAMPION DU MAROC EN CYCLISME EN 1950-1952	621	2	EL AMINE DEMNATI	10/11/12 19:12 Dernier message par EL AMINE DEMNATI
Les "discotheques "a casa des annees 60 Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	14610	72	sam1	02/11/12 12:00 Dernier message par CEREJIDO

Qui se rappelle du photographe Pollack a casa ? Aller à la page: 1, 2, 3, 4	8778	48	lily	23/10/12 15:42 Dernier message par stephanie
Rues d'Oujda années 50	657	2	Oujda1951	18/10/12 03:46 Dernier message par dar-al-baraka
Ces bateaux inconnus tels l'Exodus qui tentaient d'accoster en Palestine... Aller à la page: 1, 2	5928	26	darlett	16/10/12 23:59 Dernier message par MCR37
Le Maârif, mon quartier des annees 1959 Aller à la page: 1, 2, 3, 4	18723	60	MESSAGE DEPLACE	11/10/12 12:35 Dernier message par salvi
rechercher anciens de meknes	473	2	carole	02/10/12 22:51 Dernier message par tarzan
ARBRE GENEALOGIQUE (EN PHOTOS) de nos arrieres G.P a nos petits enfants Aller à la page:1 ... 12, 13, 14	39814	198	Oiknine Leon	25/09/12 19:02 Dernier message par Oiknine Léon
Alliance israelite Universelle Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	43469	70	Place	22/09/12 20:02 Dernier message par darlett
Vacances à Tanger 1976 Aller à la page: 1, 2	1380	26	jelielong	21/09/12 00:00 Dernier message par fredo
HIPPODROME DE CASABLANCA Les Courses de trotteurs Aller à la page: 1, 2	9322	28	jacky.pom	16/08/12 21:00 Dernier message par simy
OUJDA, souvenirs, retrouvailles et photos Aller à la page: 1 ... 11, 12, 13	62916	185	darlett	10/08/12 00:28 Dernier message par benhamou
Qui a des photos de R HAIM TANGI au Maroc ex: mila ou autre	521	1	mordekhai	22/07/12 15:47 Dernier message par mordekhai
Nouveau à el jadida	612	6	jacques Bensimon	19/07/12 10:55 Dernier message par jacques Bensimon
Casablanca « Dans tous ses états » par Claude Roffé	1074	1	darlett	12/07/12 06:41 Dernier message par darlett
Barrage de Bin El Ouidam	2091	8	gouramie	09/07/12 09:05 Dernier message par Gaia
chansons de notre enfance au Maroc Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	42542	137	place de france	25/05/12 14:15 Dernier message par MONIQUE1108
COMMUNAUTE JUIVE DE MARRAKECH, POSTEZ VOS PHOTOS SVP. Aller à la page: 1 ... 15, 16, 17	92037	251	anidavid	20/05/12 23:13 Dernier message par odetteperez
Vos souvenirs du 20 AOUT 1955 !mes amis jdidis Aller à la page: 1 ... 12, 13, 14	41594	209	GOGOL	20/05/12 14:11 Dernier message par bidawitanjawi
LES COURSES DE VOITURES A CASABLANCA ET AUTRES VILLES Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	23984	74	jacky.pom	18/05/12 21:10 Dernier message par corsa6r6s
DECES HANANIA NAHMANY	667	7	haber	11/05/12 11:47 Dernier message par charles beriro
la bande du quartier Briey à Casablanca	2698	10	ETTEDGUI ALBERT	08/05/12 00:02 Dernier message par BIKYJOE

La Compagnie de Navigation Paquet Aller à la page: 1, 2	17298	27	lionel	07/05/12 12:38 Dernier message par patoutranovich
AZROU ET LES ENVIRONS Aller à la page: 1 ... 7, 8, 9	26147	122	Paul Tissier	02/05/12 09:58 Dernier message par francoise4545
ou sont les juives berbères du Moyen Atlas???	527	2	rubis	23/04/12 20:32 Dernier message par rubis
Les Belles Photos des annees 50 et 60 Prises sur le Boulevard de la Gare a Casablanca Aller à la page: 1 ... 20, 21, 22	186357	326	anidavid	23/04/12 14:31 Dernier message par Jawad44
Café Beauséjour à Casablanca	1604	10	MILANINI	23/04/12 03:22 Dernier message par MILANINI
Patrimoine. Pour qu'on n'oublie pas les Juifs	602	3	darlett	12/04/12 08:59 Dernier message par rosette
Italiens à CASABLANCA	518	1	Jluc	31/03/12 18:13 Dernier message par Jluc
les Originaires de Tafilalet Rissani	489	1	ibrahimtouareg	26/03/12 22:36 Dernier message par ibrahimtouareg
Anciens de Safi où êtes-vous ?	876	6	roger orquéra	12/03/12 18:38 Dernier message par echkol
Cirque Amar Aller à la page: 1, 2, 3	20558	42	circorama	06/03/12 11:00 Dernier message par cerdan
SOUVENIRS SCOUTS DE MAZAGAN - Histoires, chansons, blagues, voyages.....par ÉMILIO Aller à la page: 1 ... 16, 17, 18	62214	268	Emilio	27/02/12 23:59 Dernier message par Emilio
La boule Lyonnaise à Casablanca Aller à la page: 1, 2, 3	5756	32	jivago4	18/02/12 12:27 Dernier message par roger orquéra
Apres quarantes ans	2325	8	ron294	19/01/12 22:51 Dernier message par tarzan
DOCTEUR EUGENE LEPINAY	998	3	DIDIO	09/01/12 17:30 Dernier message par DIDIO
RECHERCHONS ANCIENS DU QUARTIER DE LA VILLETTE à CASABLANCA Aller à la page: 1 ... 7, 8, 9	27108	126	lehmann betty	29/12/11 18:19 Dernier message par tarzan
poisson d'avril (le 1er avril ? travers le temps et l'espace)	5753	9	place de france	04/11/11 19:13 Dernier message par wiwi
le velosolex Aller à la page: 1, 2, 3	12020	34	gerard	27/10/11 22:22 Dernier message par fredo
Déplacé: Domaine viticole BRIDIA proche Meknes famille VERA/MOUSSET	39	0	sylvie84	18/10/11 23:09 Dernier message par
ANCIEN D'AGADIR	1059	3	juanico	06/10/11 08:28 Dernier message par darlett
Je recherche mes compagnons de musique rock des annees 1960 Aller à la page: 1 ... 6, 7, 8	23222	106	Robert	30/09/11 16:42 Dernier message par aaron
Déplacé: recherche boites de nuit années 50/60	44	0	yves210846	02/08/11 11:10 Dernier message par

La corniche...souvenirs, souvenirs !!! Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	24349	69	darlett	16/07/11 22:55 Dernier message par fredo
SOUVENIR DE MON ENFANCE... Aller à la page: 1 ... 13, 14, 15	56427	223	place de france	12/07/11 11:40 Dernier message par Serge Graves
L'exode des Juifs marocains...	1161	1	jad737	18/06/11 16:56 Dernier message par jad737
GAROFALO x VITIELLO Meknès et Casablanca	544	1	Jluc	13/06/11 15:14 Dernier message par Jluc
camping caravaning tamaris Casablanca Maroc	1626	10	fredo	13/06/11 11:42 Dernier message par Le DPM
Birkat hamazon (Bensh)	640	1	guillaume3	12/05/11 14:45 Dernier message par guillaume3
A ma mère Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	9799	64	gerard	01/02/10 16:37 Dernier message par CEREJIDO
Hommage à EM HABANIM "Rue Lusitania" - Casablanca Aller à la page: 1, 2	7476	30	geoseb	11/01/10 22:11 Dernier message par arik
L'album Photos de Rakel et Henri HAZOUT Aller à la page: 1, 2, 3, 4	20164	51	Henri Hazout	08/01/10 19:18 Dernier message par esther-therese
Déplacé: recherche des photos de classe lycée Moulay Ismaël Meknès	46	0	bachounda	04/01/10 18:12 Dernier message par
Camp Boulhaut les Hespérides	3150	7	Anfa	04/01/10 00:00 Dernier message par papirenato
Déplacé: recherche renseignements sur mon grand-père jean Marinakis	9	0	le guen	30/11/09 13:54 Dernier message par
Films personnels Casablanca années 60	1304	1	isabellesiryani	25/11/09 18:40 Dernier message par isabellesiryani
Déplacé: les Ouaknine de MASAGAN	21	0	JUJU	19/11/09 18:43 Dernier message par
Les Conscrits de la classe 1959 de Rabat	1037	4	Rocchi Christian	04/11/09 10:30 Dernier message par Rocchi Christian
Les mouvements de jeunesse juifs clandestins au Maroc Aller à la page: 1, 2	5833	22	darlett	25/10/09 15:55 Dernier message par CEREJIDO
MON ALBUM DE PHOTOS Aller à la page: 1 ... 17, 18, 19	33935	272	preciosa	24/10/09 02:20 Dernier message par preciosa
LA FRIPPERIE A CASA ANNEES 60 - QUI S'EN SOUVIENT ? Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	11934	67	Darlett	18/10/09 11:08 Dernier message par mirella
Anciens du quartier Beauséjour Aller à la page: 1, 2	3598	17	MILANINI	30/09/09 17:24 Dernier message par MILANINI
Recherche Oncle EDOT Robert DCD au Maroc	772	1	memphis	27/09/09 20:51 Dernier message par memphis
Chleuhs - Juifs ou Berbères ? Aller à la page: 1, 2	7593	20	benoit	26/09/09 01:01 Dernier message par Dao
Des nouvelles de Toledano, de Charbit, de Saadoun	1187	12	skamed	12/09/09 01:09 Dernier message par skamed

rue boileau	1857	4	ATALAYA	08/09/09 19:00 Dernier message par wandy
QUELS SONT LES RISQUES DE PARLER CONSTAMMENT DE NOS PASSES SANS MENTIONNER NOS PARCOURS ET NOS PRESENTS? Aller à la page: 1, 2	3297	18	anidavid	15/08/09 20:59 Dernier message par casa
ceux qui ont connu les PERGOLA et mon père Gilbert ASTIER	1089	1	nanouchkanoumea	10/08/09 03:58 Dernier message par nanouchkanoumea
la communaute juive de casablanca Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	15112	78	ETTEDGUI ALBERT	06/08/09 15:01 Dernier message par darlett
PHOTOS CLASSE IBN TOUMERT	916	2	VINCENT	04/08/09 14:02 Dernier message par darlett
QUI SE RAPPELLE DU PARC DE JEUX Aller à la page: 1, 2, 3, 4	7998	52	nanouche	03/08/09 20:06 Dernier message par casa
Album La Paloma - Les Pomares Aller à la page: 1, 2, 3	5021	39	darlett	04/11/10 18:08 Dernier message par Oiknine Léon
Déplacé: recherche amis et famille prosper tordjmann/ninette dadoun	21	0	dandelion	30/10/10 21:00 Dernier message par
Déplacé: Car Express tassaoute	15	0	nizaro	29/09/10 16:04 Dernier message par
Déplacé: Recherche renseignements	12	0	Julie.dd	17/09/10 11:13 Dernier message par
Mon album Aller à la page: 1 ... 23, 24, 25	64320	366	darlett	20/08/10 18:28 Dernier message par ayrolle
message d'intéret générale	1641	2	renmic	20/08/10 13:38 Dernier message par sophierivas
Décès de Jacques Dary	1202	2	René ARAMA	25/07/10 00:03 Dernier message par André Langlois
Déplacé: RECHERCHE pour mes parents	79	0	BERNY41	22/07/10 15:23 Dernier message par
la koutoubia l azou le lyautey	1035	1	arnaud remi	20/07/10 17:40 Dernier message par arnaud remi
Ancienne communaute juive de Fès, écoles et lycées Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	24398	76	Adeline	23/06/10 20:48 Dernier message par chabot2540
thaiti ausi miami piscine	946	1	chamsedine	13/06/10 03:25 Dernier message par chamsedine
Fortunee (Mazal Tob) ZNATY	1013	1	myriam	12/06/10 00:27 Dernier message par myriam
La RADIO des annees 60 Aller à la page: 1, 2, 3	14163	35	dafna	24/05/10 16:38 Dernier message par yacoub
Jeux de cour d'école	2521	6	jivago4	18/05/10 23:35 Dernier message par Oujdie
L'ESQUIMAU DE NOTRE ENFANCE	2445	8	place de france	17/05/10 19:26 Dernier message par Oujdie

Déplacé: tout est verouille	36	0	michal	17/05/10 15:04 Dernier message par
BERLIET MAROC - 1957 à 1962	862	1	mimiter	16/05/10 18:40 Dernier message par mimiter
La Foire de Casa et la FIC Aller à la page: 1, 2	6977	28	Marie-jose	16/05/10 18:30 Dernier message par mimiter
Déplacé: Retour à Safi	20	0	Maxime	25/04/10 19:17 Dernier message par
recherche d'images sur les lieux de culte chrétiens et juifs au Maroc en fonction ou passés	1075	3	ozir	17/04/10 13:44 Dernier message par Quamefil
Déplacé: Poupée Benouaich	25	0	Joellebenouaich	16/04/10 11:42 Dernier message par
Des nouvelles de lafamille elkaim d'eljadida Aller à la page: 1, 2	3936	21	merito	13/04/10 19:03 Dernier message par northernstar
Déplacé: SALOMON AMAR MORT EN DEPORTATION	9	0	vaviniou	12/04/10 01:49 Dernier message par
Déplacé: mohel TANGI	49	0	mordekhai	10/02/10 18:33 Dernier message par
Hilloula à Gourrama	1200	2	akachmir	08/02/10 22:20 Dernier message par adaoui
A ma mere Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	9799	64	gerard	01/02/10 16:37 Dernier message par CEREJIDO
Hommage à EM HABANIM "Rue Lusitannia" - Casablanca Aller à la page: 1, 2	7476	30	geoseb	11/01/10 22:11 Dernier message par arik
L'album Photos de Rakel et Henri HAZOUT Aller à la page: 1, 2, 3, 4	20164	51	Henri Hazout	08/01/10 19:18 Dernier message par esther-therese
Déplacé: recherche des photos de classe lycee moulay ismael meknes	46	0	bachounda	04/01/10 18:12 Dernier message par
Camp Boulhaut les Hespérides	3150	7	Anfa	04/01/10 00:00 Dernier message par papirenato
Déplacé: recherche renseignements sur mon grand-père jean Marinakis	9	0	le guen	30/11/09 13:54 Dernier message par
Films personnels Casablanca années 60	1304	1	isabellesiryani	25/11/09 18:40 Dernier message par isabellesiryani
Déplacé: les ouaknine de MASAGAN	21	0	JUJU	19/11/09 18:43 Dernier message par
Les Conscrits de la classe 1959 de Rabat	1037	4	Rocchi Christian	04/11/09 10:30 Dernier message par Rocchi Christian
Les mouvements de jeunesse juifs clandestins au Maroc Aller à la page: 1, 2	5833	22	darlett	25/10/09 15:55 Dernier message par CEREJIDO
MON ALBUM DE PHOTOS Aller à la page: 1 ... 17, 18, 19	33935	272	preciosa	24/10/09 02:20 Dernier message par preciosa
LA FRIPPERIE A CASA ANNEES 60 - QUI S'EN SOUVIENT ? Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	11934	67	Darlett	18/10/09 11:08 Dernier message par mirella

Anciens du quartier Beauséjour Aller à la page: 1, 2	3598	17	MILANINI	30/09/09 17:24 Dernier message par MILANINI
Recherche Oncle EDOT Robert DCD au Maroc	772	1	memphis	27/09/09 20:51 Dernier message par memphis
Chleuhs - Juifs ou berbères ? Aller à la page: 1, 2	7593	20	benoit	26/09/09 01:01 Dernier message par Dao
Des nouvelles de Toledano, de Charbit, de Saadoun	1187	12	skamed	12/09/09 01:09 Dernier message par skamed
rue Boileau	1857	4	ATALAYA	08/09/09 19:00 Dernier message par wandy
QUELS SONT LES RISQUES DE PARLER CONSTAMMENT DE NOS PASSES SANS MENTIONNER NOS PARCOURS ET NOS PRESENTS? Aller à la page: 1, 2	3297	18	anidavid	15/08/09 20:59 Dernier message par casa
ceux qui ont connu les PERGOLA et mon père Gilbert ASTIER	1089	1	nanouchkanoumea	10/08/09 03:58 Dernier message par nanouchkanoumea
la communaute juive de Casablanca Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	15112	78	ETTEDGUI ALBERT	06/08/09 15:01 Dernier message par darlett
PHOTOS CLASSE IBN TOUMERT	916	2	VINCENT	04/08/09 14:02 Dernier message par darlett
QUI SE RAPPELLE DU PARC DE JEUX Aller à la page: 1, 2, 3, 4	7998	52	nanouche	03/08/09 20:06 Dernier message par casa
Fréres Liscia	1719	11	Flavio Patuelli	29/07/09 17:11 Dernier message par tarzan
LA RUBRIQUE DE DE-THAEY Aller à la page: 1, 2, 3	3044	38	Oiknine Léon	25/07/09 23:18 Dernier message par de-thaey
pastis muraz	1653	3	gmur	25/07/09 07:23 Dernier message par CEREJIDO
"QUI AURAIT CONNU MARIE-JEANNE CERNA" Aller à la page: 1, 2	3761	17	tarzan	23/07/09 21:13 Dernier message par tarzan
LES ANCIENS JUDOKAS DE CASABLANCA PROFESSEUR ANDRE DULONG	2049	14	Jacques MARTIN	13/07/09 22:21 Dernier message par Oiknine Léon
recherche personnes ayant connu mon pere	1139	1	richardoliver	06/07/09 12:56 Dernier message par richardoliver
chevaux Perea	1090	1	cerec	07/06/09 13:38 Dernier message par cerec
Objets et vetements de nos grand'mères Aller à la page: 1 ... 7, 8, 9	18725	128	evanou	16/05/09 16:12 Dernier message par darlett
Maldiciones en Haketía	2259	13	pichourin	02/05/09 13:56 Dernier message par cocodrilo
L'orchestre symphonique de Casablanca au Theatre Municipal	2626	11	Moderateur	30/04/09 15:08 Dernier message par CEREJIDO
Elie Rouah	2249	9	solly	24/04/09 05:16 Dernier message par gerard

famille Benatar de la rue lacheze Aller à la page: 1, 2, 3	7104	45	danledoc	19/04/09 00:41 Dernier message par Ritou
Amis de la Rue des Synagogues à Casablanca	1241	3	hananiawazana	27/03/09 16:40 Dernier message par hananiawazana
Piece de monnaie juive de 1286	12783	8	limame	22/03/09 14:44 Dernier message par de-thaey
La rue Paul Berth	1104	1	Snahro	19/03/09 02:47 Dernier message par Snahro
Déplacé: La Famille Kapsalis	10	0	iagams	18/03/09 20:16 Dernier message par
Lorsque Marc rencontra Claire...ou aux confins de Sale-Mazagan Aller à la page: 1, 2, 3	7067	44	gerard	27/02/09 02:52 Dernier message par gerard
Nos voyages depuis Casblanca	2721	6	lionel	15/02/09 22:16 Dernier message par lionel
les salles de bal	2341	11	elide910	15/02/09 19:09 Dernier message par CEREJIDO
hier et aujourd'hui Aller à la page: 1, 2, 3, 4	6354	46	lionel	14/02/09 03:44 Dernier message par André MULLER
IIL Y A TRENTE, QUARANTE OU CINQUANTE ANS NOUS QUITTIONS LE MAROC POUR TOUJOURS Aller à la page: 1 ... 5, 6, 7	12987	96	anidavid	03/02/09 14:22 Dernier message par raf
Aîn diab-casablanca	1500	1	magda-gouda	14/01/09 19:15 Dernier message par magda-gouda
Mes photos du Maroc! Aller à la page: 1, 2, 3	6328	38	kirstine	25/11/08 18:20 Dernier message par Oiknine Léon
Casablanca et les chansons de notre enfance Aller à la page: 1 ... 6, 7, 8	20097	115	place de france	24/11/08 20:43 Dernier message par januario therese
Racontez-nous vos grand-mères Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	6522	61	eva	01/11/08 14:52 Dernier message par Marie-Jose
Je m'appelle Daniel Perez Aller à la page: 1 ... 5, 6, 7	11687	93	darlett	27/10/08 23:17 Dernier message par Daniel
Des photos que j'aime...	1956	1	Charly Chichportiche	28/09/08 21:14 Dernier message par Charly Chichportiche
LES CAHIERS DE NOTRE ENFANCE Aller à la page: 1, 2	5944	21	darlett	21/09/08 17:44 Dernier message par sultana
LA RUBRIQUE ET PHOTOS DE SYLVIA, LA NICOISE	1413	6	Oiknine Léon	30/08/08 21:39 Dernier message par SILVIA
Derb lihoudi	2185	6	mriziga	06/08/08 07:48 Dernier message par mriziga
rétroviseurs - parcmètres Aller à la page: 1, 2, 3, 4	5051	49	Chantal	29/07/08 18:18 Dernier message par andre
je m'appelle armand perez Aller à la page: 1, 2	4270	19	armandperez	30/06/08 18:35 Dernier message par dede.bouskila

RECTIFICATION TRES IMPORTANTE DE LA PART D'UNE ANCIENNE MARRAKCHI	1571	6	eve-esther	01/06/08 17:46 Dernier message par eve-esther
Bistrot espagnol dans le port de Casablanca	2562	12	Jean-Maurice	05/05/08 20:12 Dernier message par papirenato
GENDARME A CASA DE 55 à 61	1707	3	casablancam	14/04/08 09:31 Dernier message par mriziga
Jeux de carte Ronda	29511	9	place de france	28/03/08 15:34 Dernier message par echkol
NOS PAPA ,G'PAPA, ONCLE Aller à la page: 1, 2	2924	20	masschou	27/03/08 00:15 Dernier message par darlett
salam Aller à la page: 1, 2	4910	17	rosette	22/03/08 16:06 Dernier message par atoupry
merci darlett	1255	3	simonisaac	26/02/08 01:12 Dernier message par Oiknine Léon
RETROUVONS! LES JOUETS DE NOTRE ENFANCE Aller à la page: 1 ... 15, 16, 17	22465	241	raf	25/01/08 03:27 Dernier message par jean-jacques
AVI TOLEDANO Aller à la page: 1, 2	3858	18	place de france	15/01/08 16:29 Dernier message par Daniel
Déplacé: L'ecole de l'Oasis a Casablanca	407	0	darlett	06/01/08 11:58 Dernier message par
les belles americaines	2666	14	royrol	04/01/08 23:59 Dernier message par james cohen
SOL OHAYON zal. la « KABLA » de Mazagan –El-Jadida	2017	14	Emilio	21/12/07 18:07 Dernier message par maguy
LA RENTREE DES CLASSES LE PLUS BEAU JOUR DE NOTRE ENFANCE Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	12783	67	place de france	16/12/07 23:05 Dernier message par james cohen
La photo de classe, les diplomes et les manuels	1651	7	darlett	14/12/07 19:57 Dernier message par masschou
Les annees 70-90	1582	2	masschou	06/12/07 08:50 Dernier message par masschou
Mazagan -sujet marginal personnel ou general	1165	5	GOGOL	04/12/07 20:36 Dernier message par darlett
SOINS DE LA PEAU & MAQUILLAGE Aller à la page: 1, 2	3212	28	masschou	15/11/07 00:39 Dernier message par masschou
Mogador-Casa Familles Kadosh et Abecassis	1531	8	guedy	13/11/07 00:43 Dernier message par guedy
Devoir de mémoire	1209	5	allan2004	11/11/07 01:04 Dernier message par allan2004
devinette pour les jdidis	1494	7	doukali	31/10/07 07:19 Dernier message par doukali
glacier alaska Aller à la page: 1, 2, 3, 4	5997	52	sam1	09/10/07 16:31 Dernier message par gentys69
un petit mot pour emilio et bramito	1053	4	noemie amar	28/09/07 15:35 Dernier message par Emilio

photo haviv bensimon	1869	4	monique	27/09/07 21:34 Dernier message par monique
Kenza est de retour	6028	12	kenza	14/08/07 11:40 Dernier message par noemi
dire bonjour à tous les Darletts et leur dire combien ce site est merveilleux	1200	5	licharleb	12/08/07 16:31 Dernier message par Emilio
Interview d'un juif marocain en dialecte arabe marocain Aller à la page: 1, 2	4363	21	amine93	09/08/07 20:08 Dernier message par Lucky
Souvenir de classe. Aller à la page: 1, 2	5664	23	ahmed	03/08/07 18:54 Dernier message par ahmed
Leon Oiknine - mes photos de Casa annees 50-60 Aller à la page: 1, 2, 3, 4	11975	48	darlett	21/07/07 16:14 Dernier message par darlett
monique ben simon	2197	6	monique	12/07/07 00:01 Dernier message par Oiknine Léon
POUR TOI MARSOIN Aller à la page: 1, 2	3929	23	Shoula	30/06/07 15:43 Dernier message par VIVIANE BENKALIFA
TOUT SUR LES ANNEES 50-60 Aller à la page: 1 ... 52, 53, 54	106239	802	nanouche	27/06/07 17:19 Dernier message par morgan
mes photos - sylvia Aller à la page: 1, 2, 3, 4	7382	53	nanouche	26/06/07 15:45 Dernier message par darlett
LES BANQUES A CASA DES ANNEES 50-60 Aller à la page: 1, 2, 3, 4	6616	53	sam1	24/06/07 16:48 Dernier message par Oiknine Léon
banque franco suisse pour le maroc Aller à la page: 1, 2	3861	27	sam1	22/06/07 18:15 Dernier message par Oiknine Léon
Les aventures en bateau d'un mazaganais Aller à la page: 1, 2, 3, 4	5397	46	DD	17/06/07 17:45 Dernier message par Oiknine Léon

DARNNA. COM : SUJETS DE DISCUSSION POUR LE FORUM INDEXÉ : ***« Le Maroc : Géographie, histoire, différentes villes du Maroc. »***				
	LECTURE	**MESSAGES**	**CRÉÉ PAR**	**DERNIER MESSAGE**
Le conflit algéro-marocain de 1963	47	1	gerard	01/11/13 18:23 Dernier message Par gerard
Amazigh Aller à la page: 1, 2	459	29	echkol	23/10/13 18:39 Dernier message par echkol
Histoire du transport au Maroc. Aller à la page: 1 ... 86, 87, 88	267830	1312	tarzan	12/10/13 22:46 Dernier message par tarzan
MONNAIES ANCIENNES DU MAROC Aller à la page: 1 ... 6, 7, 8	97300	112	place de france	23/09/13 18:37 Dernier message par abdul
CASABLANCA DAR EL BEIDA (Anfa des historiens) Aller à la page: 1 ... 18, 19, 20	118348	296	hassanazdod	11/09/13 18:21 Dernier message par nenwton
ben ahmed Aller à la page: 1, 2	16666	25	mzabi93	21/08/13 16:41 Dernier message par Candice.m
Le vieux MOGADOR au debut du siecle dernier Aller à la page: 1 ... 50, 51, 52	130834	768	echkol	14/08/13 23:53 Dernier message par echkol
Le Drapeau marocain !!!saviez vous que..... Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	92517	67	GOGOL	26/07/13 18:33 Dernier message par richards
Les Juifs de l'ancien Midelt (Outat)	243	1	darlett	24/07/13 09:49 Dernier message par darlett
une nouvelle ligne	303	1	fifanoo	11/06/13 02:07 Dernier message par fifanoo
Les événements de FES en 1912 - Trit'l (saccage) Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	14716	76	darlett	01/06/13 17:37 Dernier message par EDELL
AMALGAME DES DATES Aller à la page: 1, 2, 3, 4	6608	48	mriziga	28/05/13 13:46 Dernier message par nenwton
MOGADOR de nos souvenirs... Aller à la page: 1 ... 215, 216, 217	249502	3245	hassanazdod	24/04/13 00:53 Dernier message par echkol
Safi des Annees 2000	471	1	echkol	20/04/13 18:52 Dernier message par echkol
Etat-Major de Taza	365	1	annig	16/04/13 06:03 Dernier message par annig
QUARTIER BOUSPIR A CASABLANCA Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	29120	69	place de france	01/04/13 19:17 Dernier message par nenwton
" LES SAINTS VENERES DU MAROC" Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	25692	61	tarzan	31/03/13 10:38 Dernier message par nenwton
Le 15/11/42 nous étions sur le point d'être déportés Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	15345	81	A.PINTO	13/03/13 10:45 Dernier message par gilou
AGADIR, Belle belle.... Aller à la page: 1, 2, 3, 4	18457	49	la Bohème	12/02/13 17:41 Dernier message par echkol
besoin d'aide	429	2	fifanoo	31/01/13 22:30 Dernier message par tarzan
Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui Aller à la page: 1 ... 27, 28, 29	61316	423	Sylvain	28/01/13 04:32 Dernier message par L'Artiste

La Machine à remonter le Temps... Aller à la page: 1 ... 22, 23, 24	67683	346	Sylvain	25/12/12 13:26 Dernier message par mriziga
Le saviez-vous ....? Aller à la page: 1 ... 9, 10, 11	24285	157	Sylvain	25/12/12 12:55 Dernier message par mriziga
REPONSES AU QUIZZ SUR LE MAROC Aller à la page: 1 ... 35, 36, 37	21235	549	hassanazdod	26/11/12 21:50 Dernier message par tarzan
Maroc : Symbole d'exception et de stabilité dans la Région...I	384	2	bouskraoui	16/11/12 12:40 Dernier message par mriziga
les trésors du Maroc	977	4	mbarek	14/11/12 19:30 Dernier message par mbarek
TAROUDANT de jadis	545	9	echkol	13/11/12 18:22 Dernier message par nesst
cherche konouz bladi	628	1	mbarek	20/10/12 01:04 Dernier message par mbarek
Ifrane, perle du Moyen Atlas Aller à la page: 1 ... 7, 8, 9	35577	129	Ifrane	20/09/12 01:25 Dernier message par mejdoub
COMMUNAUTE JUIVE DE TAROUDANT – APPEL AUX ORIGINAIRES ET DESCENDANTS	632	1	geoseb	03/09/12 16:58 Dernier message par geoseb
cité Jean Courtin Aller à la page: 1, 2	1230	16	medkouri	30/07/12 15:04 Dernier message par georgette
certificat de licenciement d'un juif en 1931.	646	4	Maurice Waknine	24/07/12 15:42 Dernier message par nesst
Coment le Maroc s'est vide de ses Juifs - Zamane	1640	1	darlett	27/06/12 08:15 Dernier message par darlett
Bouregreg ou la transformation de Rabat - Sale Aller à la page: 1 ... 11, 12, 13	50704	184	gerard	23/06/12 18:09 Dernier message par LASFAR
endroits a visiter au Maroc Aller à la page: 1, 2	3940	20	inconnue2010	14/05/12 02:54 Dernier message par aaron
Le traumatisme de Petit-Jean (Sidi Kacem) Aller à la page: 1, 2	8025	26	akachmir	12/04/12 18:23 Dernier message par mimettedo
Histoire de l'électricité à Casablanca	2502	12	Montesquieu	03/04/12 22:39 Dernier message par Jawad44
Archives de journaux marocains Aller à la page: 1, 2, 3	18547	42	andre	27/03/12 09:31 Dernier message par lionel
Taza Aller à la page: 1, 2, 3, 4	21057	48	echkol	04/02/12 22:08 Dernier message par wandy
Un royaume juif au Maroc - Les manuscrits secrets du Draa Aller à la page: 1, 2	5662	17	akachmir	21/12/11 03:19 Dernier message par gerard
Carte	630	1	SergeM	09/12/11 21:11 Dernier message par SergeM
Y a-t-il des Juifs du Souss parmi nous ?	1010	7	Tafraout	09/12/11 13:34 Dernier message par echkol
Photos des Juifs du Maroc Aller à la page: 1 ... 9, 10, 11	142280	158	place de france	14/10/11 17:15 Dernier message par wiwi
BENI MELLAL - (La Californie du maroc) Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	62526	141	hassanazdod	11/10/11 13:49 Dernier message par mellali
Les origines d'un pacte des Juifs marocains dans les annees 40 Aller à la page: 1, 2	2829	18	akachmir	02/10/11 07:37 Dernier message par darlett
Le Maroc, design, mode et artisanat	3439	4	gerard	28/09/11 16:25 Dernier message par abadlaila

REINA LEVY	607	7	mado	21/09/11 19:58 Dernier message par echkol
Déplacé: Expo à Paris	62	0	caroledefes	16/09/11 09:14 Dernier message par
Tanger la nostalgique Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	44747	90	gerard	05/09/11 00:24 Dernier message par shlomodo
Rich: Ville de rêve	6867	14	alirich	29/08/11 20:28 Dernier message par echkol
Les fleurs du Maroc Aller à la page: 1 ... 11, 12, 13	87499	189	charly	30/07/11 17:18 Dernier message par lionel
LES CHEMINS DE FER DU MAROC ONCF Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	45492	148	tarzan	23/07/11 22:44 Dernier message par tarzan
Un journaliste parle de Mogador	701	2	echkol	13/07/11 22:44 Dernier message par darlett
Pour ces énigmes, appel aux Témoins ... Aller à la page: 1 ... 41, 42, 43	104856	637	Sylvain	05/06/11 22:13 Dernier message par tarzan
DEMNAT, paradis perdu... Aller à la page: 1, 2, 3	55049	36	darlett	10/05/11 14:28 Dernier message par aaron
Tetouan d'hier et d'aujourd'hui Aller à la page: 1, 2	8591	29	gerard	23/04/11 20:00 MESSAGE DEPLACE
Bournazel et Sidi Moumen	997	3	elodie_casamemoire	16/03/11 23:52 Dernier message par tarzan
" LA PETITE HISTOIRE " Aller à la page: 1, 2	4892	22	tarzan	26/02/11 21:33 Dernier message par tarzan
Déplacé: Laudomiel	14	0	villedieu daniel	14/02/11 13:28 Dernier message par
La kasbah d'El Hajeb	930	3	akachmir	23/01/11 19:09 Dernier message par bengrine
MEKNES - LE QUARTIER INDUSTRIEL Aller à la page: 1, 2, 3	7338	32	tarzan	14/01/11 23:39 Dernier message par villedieu daniel
Ste Moujahid	1129	1	souhail lwardi	05/01/11 22:52 Dernier message par souhail lwardi
Le Maroc et son Sahara	837	1	darlett	26/12/10 08:41 Dernier message par darlett
Les noms des rues de Casablanca anciens et nouveaux Aller à la page: 1, 2, 3	21506	33	mriziga	19/12/10 19:51 Dernier message par delgado albert
A Tarzan ou autres ...	1048	9	jivago4	06/12/10 16:49 Dernier message par jivago4
Tolerences et partage	1190	5	echkol	16/10/10 09:15 Dernier message par mriziga
Le tour des Remparts. Aller à la page: 1, 2	3345	20	tarzan	12/10/10 08:51 Dernier message par mriziga
Les architectes du Maroc Aller à la page: 1, 2, 3	16257	41	darlett	18/09/10 00:36 Dernier message par anya
JUIF du RIF	2556	4	arrifi	12/09/10 04:52 Dernier message par michou
LES CERAMISTES ET POTIERS DE FES Aller à la page: 1, 2	8185	18	noemi	11/09/10 22:50 Dernier message par christinefrey
Projet de renovation du cimetiere de Mazagan Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	10195	72	darlett	23/08/10 21:03 Dernier message par Benj

Qui est Ahmed Laalej, cet architecte anglais qui construisit la Porte de la Marine à Essaouira? Aller à la page: 1, 2, 3	6235	39	Lakhdar Omar	23/08/10 15:23 Dernier message par mriziga
FEDALA Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	22993	87	darlett	28/07/10 06:35 Dernier message par CEREJIDO
L'Atlas et la Lettre ouverte aux astronomes de Fès et Marrakech par Cassini	1521	3	Lakhdar Omar	17/07/10 10:23 Dernier message par Lakhdar Omar
Des marocains à Madagascar?	816	1	mreg	25/06/10 19:40 Dernier message par mreg
pièce trouvée au sud est	796	10	tinmal	21/06/10 19:04 Dernier message par darlett
Ville de Beni Sba	1036	3	vanessaco	21/06/10 17:35 Dernier message par ibrahim
Le Maroc est un pays pas comme les autres	1793	6	bouskraoui	21/06/10 13:21 Dernier message par aaron
FETE DU TRONE ANNEES 60/70	1959	7	ETTEDGUI ALBERT	18/05/10 23:51 Dernier message par Oujdie
cimetierre de Tanger	933	4	mamanjak	01/05/10 12:48 Dernier message par CEREJIDO
Fès, centre spirituel et culturel du Maroc Traditionnel Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	48777	81	darlett	29/03/10 06:39 Dernier message par dina a.
Carte très détaillée du Maroc Aller à la page: 1, 2	85345	23	olboina	16/03/10 20:45 Dernier message par delgado albert
Bourgwate	832	7	tinmal	15/03/10 10:47 Dernier message par tinmal
Le *Mellah*, son étymologie controversée Aller à la page: 1, 2, 3, 4	9261	53	Lakhdar Omar	09/03/10 15:23 Dernier message par Lakhdar Omar
Zerzib et la Taqqanah adressée à la population juive de Mogador	1081	1	Lakhdar Omar	14/02/10 13:57 Dernier message par Lakhdar Omar
région Abachkou	1096	2	ipuzzle	07/02/10 21:34 Dernier message par Lakhdar Omar
Nous, c'est Amazigh ou Juif Aller à la page: 1, 2	3597	18	akachmir	30/01/10 00:30 Dernier message par echkol
RETOUR A MARRAKECH	1201	3	hananiaamar	19/01/10 17:08 Dernier message par hananiaamar
Tanger, ville internationale	1181	10	hananiaamar	02/01/10 18:36 Dernier message par hananiaamar
Hôpital Colombani	1379	3	liobusca	15/12/09 20:01 Dernier message par mriziga
lycée gouraud rabat 1952	1049	2	elhadad	12/12/09 05:55 Dernier message par elhadad
Mogador dans l'astrologie et dans la tourmente des phénomènes naturels	1657	9	Lakhdar Omar	02/12/09 13:27 Dernier message par echkol
Noms de rues de Mogador et les oubliés de l'histoire... Aller à la page: 1 ... 13, 14, 15	17562	219	Lakhdar Omar	22/11/09 18:27 Dernier message par echkol

PORT Lyautey - Kenitra Aller à la page: 1, 2, 3	9667	44	echkol	11/11/09 17:04 Dernier message par akachmir
le rif	806	1	schuckberry	29/10/09 11:20 Dernier message par schuckberry
> Etymologie de Maroc	1892	2	redalinho	28/10/09 23:05 Dernier message par Lakhdar Omar
L'histoire d'un royaume où Juifs, Chrétiens et Musulmans vivent en paix et harmonie (ou la sagesse des Rois)	1228	1	bouskraoui	27/10/09 23:49 Dernier message par bouskraoui
Statut de Dhimmis au Maroc Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	9228	75	darlett	26/10/09 05:57 Dernier message par darlett
Journaux anciens du Maroc sur la communauté juive	8534	12	darlett	26/10/09 05:28 Dernier message par darlett
Déplacé: une requête un peu particulière	15	0	barbenoir	22/10/09 23:19 Dernier message par
Dar Soltane et Jimmy Hendrix Aller à la page: 1, 2, 3, 4	4442	58	Lakhdar Omar	12/10/09 23:51 Dernier message par ibrahim
Ouissam Alawite et Légion d'honneur pour des Juifs du Maroc Aller à la page: 1, 2	8935	24	darlett	11/10/09 11:13 Dernier message par echkol
Histoires Réelles d'enfance	10474	14	Utilisateur anonyme	09/10/09 13:35 Dernier message par ibrahim
Sefrou, histoire...	986	1	Nail-ARROUY	08/10/09 17:41 Dernier message par Nail-ARROUY
MARCEL CERDAN LE CHAMPION DE CASABLANCA Aller à la page: 1, 2	19177	18	place de france	04/10/09 23:12 Dernier message par MARIA PILAR
LE MERVEILLEUX SUD MAROCAIN Aller à la page: 1, 2, 3, 4	4994	60	jacky.pom	14/09/09 20:38 Dernier message par aaron
Mausolee Sidi Kaouki à Mogador - Renseignements à ce sujet Aller à la page: 1, 2	4260	16	darlett	14/09/09 16:06 Dernier message par hifad med
origine de la caserne Bissey	1733	5	genty jack	12/09/09 16:49 Dernier message par bmo36
Premiers photographes au Maroc	1814	5	aaron	12/09/09 12:03 Dernier message par aaron
Qui sont-ils et qu'ont-ils fait de bien pour le Maroc? Aller à la page: 1, 2, 3	8610	36	place de france	26/08/09 02:06 Dernier message par akachmir
VOLUBILIS (OUALILI)	5808	12	hassanazdod	16/08/09 14:41 Dernier message par Moderateur
MARRAKECH, la perle du Sud Aller à la page: 1 ... 33, 34, 35	47794	518	hassanazdod	16/08/09 11:19 Dernier message par ETTEDGUI ALBERT
CIRCONCISION DU PRINCE MOULAY HASSAN Aller à la page: 1, 2	65928	23	hassanazdod	16/08/09 00:41 Dernier message par hamid kaabour
" LE MAROC MEDITERRANEEN " Aller à la page: 1, 2	9495	29	tarzan	10/08/09 19:19 Dernier message par tarzan

Bataille des 3 rois (1578) et Pourim de Alcazaquivir	1870	4	MESSAGE DEPLACE	07/08/09 04:45 Dernier message par Moderateur
DEBDOU Vaut le détour Aller à la page: 1 ... 9, 10, 11	72075	154	Le Debdoubi	27/06/09 10:07 Dernier message par Sandokan
Le quartier Bourgogne à Casablanca	6148	3	darlett	12/06/09 22:29 Dernier message par kenza
Berbère juive	1658	8	LAKHAINA	07/06/09 18:28 Dernier message par JAMOUNE
Tension entre arabes et Juifs marocains	1050	2	akachmir	05/05/09 08:07 Dernier message par CEREJIDO
MAZAGAN.ELJADIDA.MAZAGAO Aller à la page: 1 ... 19, 20, 21	68115	309	hassanazdod	04/05/09 05:05 Dernier message par darlett
Rabbi Amram Ben Diouane	1199	1	hubert	30/04/09 20:06 Dernier message par hubert
Déplacé: La pensée berbère	70	0	akachmir	22/04/09 01:12 MESSAGE DEPLACE
faire revivre la cité portugaise del jadida	1130	2	jdidi.	14/04/09 01:36 Dernier message par hamidi3
A la mémoire des hirondelles de la mort Aller à la page: 1, 2, 3	23759	42	Le Debdoubi	13/03/09 14:20 Dernier message par Haidar laila
Tamuziga, ce nom mythique...	2977	6	Lakhdar Omar	07/03/09 22:00 Dernier message par Lakhdar Omar
" ABDERRAHIM BARGACH N'EST PLUS.....".	3229	15	tarzan	01/03/09 21:34 Dernier message par reggab
Etymologie de noms de villes du Maroc	1838	1	Lakhdar Omar	22/02/09 14:34 Dernier message par Lakhdar Omar
LES MALADES INTOXIQUES PAR L'HUILE NOCIVE EN 1959 Aller à la page: 1, 2	4999	24	place de france	12/02/09 12:39 Dernier message par mriziga
Maroc pays de grands contrastes Aller à la page: 1, 2	4535	26	salahchakor	07/02/09 21:20 Dernier message par hajalfakih
Etymologie de noms de villes du Maroc	1961	6	Lakhdar Omar	22/01/09 18:42 Dernier message par mriziga
MOROCCO PAR S.L. BENSUSAN 1904	1166	3	anidavid	18/01/09 16:51 Dernier message par suzanne
Sefrou je t'aime Aller à la page: 1 ... 6, 7, 8	28752	110	Arrik	05/01/09 18:51 Dernier message par itri
L'exode des Juifs marocains	1113	9	Metalmind	20/12/08 21:12 Dernier message par Metalmind
Annuaire de Fès 1954 Aller à la page: 1, 2	6236	27	darlett	27/11/08 23:15 Dernier message par darlett
Les refugies juifs d'Europe au Maroc dans les annees 40	2149	5	darlett	26/11/08 06:09 Dernier message par darlett
ville de bounib	987	2	ohana jacques pinhas	24/11/08 09:40 Dernier message par mriziga

TETOUAN Aller à la page: 1, 2	7024	30	place de france	22/11/08 00:06 Dernier message par tetrapod
LE PROTECTORAT FRANCAIS AU MAROC Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	14477	136	james cohen	12/11/08 03:11 Dernier message par bigaff
Le General Oufkir Aller à la page: 1, 2	13958	25	MESSAGE DEPLACE	11/11/08 17:09 Dernier message par MEMOIREANCIENS
Tout sur la ville de Safi ! Aller à la page: 1, 2, 3	21392	36	place de france	04/11/08 11:38 Dernier message par yahoo tahiti
Qui peut me traduire le mot MERS Aller à la page: 1 ... 5, 6, 7	7757	91	Marie-Jose	25/10/08 20:17 Dernier message par darlett
recherche un lieu	1002	3	tetrapod	21/10/08 17:13 Dernier message par tetrapod
Villas du docteur Montagne	1191	1	jeanpaca	12/10/08 17:59 Dernier message par jeanpaca
1942 Projets nazis en Afrique du Nord - article du Monde Aller à la page: 1, 2, 3	4706	36	raymond	01/10/08 22:33 Dernier message par darlett
MARRAKECH de Jadis Aller à la page: 1, 2, 3, 4	7587	60	echkol	21/09/08 17:40 Dernier message par Marie-Jose
Les bains maures au Maroc (Hammam public) Aller à la page: 1, 2, 3	24888	37	omar	15/08/08 14:36 Dernier message par julie
Plage rocheuse de Mriziga	3223	5	satese6	11/08/08 17:12 Dernier message par mriziga
régions et culture amazigh Aller à la page: 1, 2, 3	8431	44	charly	28/07/08 04:04 Dernier message par ouarzazais
Quizz sur le Maroc.....Devinez ! Aller à la page: 1 ... 86, 87, 88	159355	1319	Sylvain	18/06/08 15:25 Dernier message par LiliB
Ouezzane, souvenirs et album photos	4451	13	mica	15/06/08 16:33 Dernier message par CHIBI
Photos du Maroc 1907-1911 MEKNES - RABAT -CASA Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	11487	65	echkol	14/06/08 23:15 Dernier message par echkol
Si vous voulez connaitre Azemmour... Aller à la page: 1, 2, 3	11455	43	Azami	07/06/08 23:54 Dernier message par echkol
Les jeux Judéoberbères	1403	4	achal	26/05/08 16:34 Dernier message par nadine73
LE MAROC EN CARTES POSTALES	3756	14	place de france	24/05/08 14:32 Dernier message par darlett
Mots à double sens Aller à la page: 1, 2	5840	18	mriziga	30/04/08 21:10 Dernier message par decasa
Consul Honoraire de Hollande à Larache	1089	1	raymond	24/04/08 22:53 Dernier message par raymond
DICO a la Marocaine Aller à la page: 1 ... 14, 15, 16	13697	233	echkol	11/04/08 10:41 Dernier message par mriziga
Le Royaume des Berghouata	3310	7	akachmir	09/04/08 12:29 Dernier message par akachmir
" LE LABYRINTE " Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	7495	68	tarzan	03/04/08 20:52 Dernier message par tarzan

Annuaires téléphoniques de la zone espagnole 1950	1430	1	raymond	15/03/08 19:50 Dernier message par raymond
" LES PROMOTEURS " Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	7755	64	tarzan	14/03/08 02:21 Dernier message par tarzan
Noms en arabe dialectale des Atlas Aller à la page: 1, 2	4913	25	andre	12/03/08 18:49 Dernier message par mriziga
une petite histoire à connaitre	4094	6	albert bohbot	11/03/08 14:19 Dernier message par suzy770
Vidéos sur le Maroc	1308	1	mriziga	02/03/08 20:25 Dernier message par mriziga
Anniversaire d'une princesse!!! Aller à la page: 1, 2	21894	17	kirstine	02/03/08 20:08 Dernier message par mriziga
DEVINEZ....	3196	8	andre	08/02/08 18:47 Dernier message par Sylvain
L'émancipation sociale des Juifs du Maroc	1653	10	darlett	30/01/08 08:53 Dernier message par darlett
LARACHE LA VILLE OU SONT NES MES PARENTS	4130	8	place de france	17/01/08 02:53 Dernier message par tarzan
Le drame du dernier voyage sur le bateau egoz Aller à la page: 1, 2, 3, 4	5290	48	place de france	15/01/08 08:34 Dernier message par darlett
Photos de Casablanca et Rabat Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	17221	136	younes	13/01/08 23:37 Dernier message par tarzan
Emeutes antijuives d'Oujda et Jerada en 1948 (43 morts et 155 blesses)	4684	4	darlett	10/01/08 05:05 Dernier message par darlett
Asilah la pittoresque! Aller à la page: 1, 2	2491	20	Itzik	09/01/08 11:15 Dernier message par Itzik
LES JUIFS MAROCAINS ET L'ESPAGNE !! Aller à la page: 1, 2, 3	5955	45	james cohen	02/01/08 08:17 Dernier message par alex
LES ROIS DU MAROC Aller à la page: 1, 2, 3, 4	67915	48	hassanazdod	25/12/07 18:54 Dernier message par doukali
j'espère rencontrer les ancien habitant de Mohammedia, ils y on a ?? ou êtes-vous!!!!	1466	1	rachida	19/12/07 22:52 Dernier message par rachida
T.G.V. AU MAROC	1869	3	ETTEDGUI ALBERT	06/12/07 00:57 Dernier message par tarzan
Berrechid Aller à la page: 1, 2	5619	18	royrol	02/12/07 02:06 Dernier message par darlett
timbres du Maroc anciens et nouveaux	4533	4	doukali	28/11/07 18:35 MESSAGE DEPLACE
EXPOSITION UNIVERSELLE TANGER 2012	1188	3	CEREJIDO	27/11/07 00:07 Dernier message par gerard
Nos Juifs marocains Aller à la page: 1, 2	3992	18	akachmir	20/11/07 23:05 Dernier message par akachmir
PETITION A FAIRE SIGNER PAR VOUS TOUS ! Aller à la page: 1, 2, 3, 4	7473	58	darlett	14/11/07 15:14 Dernier message par spartacus
Souvenirs de guerre d'un jeune français	2106	5	darlett	14/11/07 10:18 Dernier message par memoire
les vins marocains Aller à la page: 1, 2, 3	18297	35	youssef	08/11/07 00:52 Dernier message par suzanne
Le marché au Maroc...vous souvenez-vous ? Aller à la page: 1, 2	3223	23	darlett	29/10/07 19:28 Dernier message par james cohen

Transports routiers au Maroc en photos	2093	6	darlett	24/10/07 01:57 Dernier message par tarzan
PHOTOS DE L'AFRIQUE DU NORD EN CARTE POSTALE	1506	1	gisou	27/09/07 13:52 Dernier message par gisou
"J'irai dormir chez vous !"	1457	10	darlett	22/09/07 18:05 Dernier message par mriziga
Les petits métiers du Maroc, Aller à la page: 1 ... 13, 14, 15	25256	213	Sylvain	29/08/07 02:59 Dernier message par darlett
HERITAGE JUIF AU MAROC	2965	11	hassanazdod	28/08/07 15:56 MESSAGE DEPLACE
NOTRE MERVEILLEUSE LILIANE BRAUN NOUS A PHOTOGRAPHIE CASA Aller à la page: 1 ... 18, 19, 20	23558	297	place de france	28/08/07 00:18 Dernier message par tarzan
village aux Maroc Aller à la page: 1, 2	4552	16	elide910	26/08/07 01:26 Dernier message par tarzan
LES MOUSSEMS	1902	8	place de france	25/08/07 01:24 Dernier message par tarzan
Mohammed V dans le club très fermé des “Justes parmi les nations” Aller à la page: 1, 2, 3	4164	33	amine93	21/08/07 00:54 Dernier message par tarzan
Cartes administratives du Maroc colonial	10122	8	darlett	10/08/07 15:57 Dernier message par echkol
Mogador est en train de changer Aller à la page: 1, 2, 3, 4	4391	58	echkol	29/07/07 20:24 Dernier message par echkol
Feu Hassan II bon vivant	2012	4	amine93	08/07/07 13:40 Dernier message par darlett
L'arabe dialectal marocain Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	15871	143	Lilbg	02/07/07 16:35 Dernier message par Marie-Jose
NOUVEAU YAOURT " WINOU" Aller à la page: 1, 2	4689	21	tarzan	28/06/07 14:54 Dernier message par arair
Les hôtels de Casablanca (anciennes photos) Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	28128	86	darlett	05/05/07 12:23 Dernier message par lionel
Mosquée à Aîn sebaa?	1543	1	nail	28/04/07 01:36 Dernier message par nail
REVUE DE PRESSE HEBDO DU MAROC Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	15044	65	hassanazdod	04/04/07 21:59 Dernier message par hassanazdod
Les Juifs de Kasba-Tadla	11986	14	attarbladi	28/02/07 09:51 Dernier message par benabdou
Les transports aériens au Maroc au début du siècle dernier Aller à la page: 1, 2, 3	8558	31	darlett	02/02/07 11:19 Dernier message par Marie-Jose
Les citadelles impériales "Kasbas" Aller à la page: 1, 2, 3	6241	43	tarzan	30/01/07 01:15 Dernier message par attarbladi
les villes impériales, mon voyage de mars 06 Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	8901	141	Marie-Jose	25/01/07 19:00 Dernier message par Marie-Jose
je suis à Mazagan Aller à la page: 1, 2, 3	13956	36	aljadida	17/01/07 15:48 Dernier message par nanette
Les ponts portugais au Maroc. Aller à la page: 1, 2, 3	4992	32	tarzan	19/12/06 02:48 Dernier message par attarbladi

une journée à Laayoune Aller à la page: 1, 2	5221	19	younes	04/12/06 21:02 Dernier message par echkol
Que sont-ils devenus?	1388	2	andre	01/11/06 04:06 Dernier message par darlett
Passages couverts de Casa Aller à la page: 1, 2, 3	3889	36	redalinho	01/11/06 04:04 Dernier message par darlett
Quizz interactifs sur le Maroc	1310	5	gerard	11/09/06 14:51 Dernier message par darlett
zerbini - deroo	1381	2	michel	19/08/06 02:32 Dernier message par tarzan
Les nouveaux autobus de Larache.	2521	12	tarzan	09/08/06 01:37 Dernier message par tarzan
ESSAOUIRA BATEAUX	1956	4	chaiselongue	04/07/06 14:41 Dernier message par echkol
L'Huile d'Argan, facteur d'émancipation de la Femme Marocaine ? Aller à la page: 1, 2, 3	5624	40	Sylvain	02/07/06 09:46 Dernier message par Itzik
Beautés et patrimoine du Maroc Aller à la page: 1, 2	4204	17	charly	04/06/06 14:14 Dernier message par pariente2
LES PHARES DU MAROC Aller à la page: 1, 2	4464	16	place de france	04/06/06 07:19 Dernier message par pariente2
Le bélier de l'orchestre de la garde Royale	2836	10	andre	20/05/06 16:08 Dernier message par andre
El Mellah des juifs Aller à la page: 1, 2	5863	22	Dadoun	09/05/06 12:59 Dernier message par place de france
Version marocaine de Google	2527	3	souirri	29/04/06 08:29 Dernier message par younes
Quizz Spécial CASABLANCA Aller à la page: 1 ... 4, 5, 6	12648	90	Sylvain	28/04/06 22:29 Dernier message par Marie-Jose
EVENEMENTS ET FAITS TRAGIQUES AU MAROC Aller à la page: 1, 2, 3, 4, 5	13837	62	place de france	27/04/06 23:09 Dernier message par Bint Bladi
Une très belle chanson sur Casablanca....	3856	7	Darlett	22/04/06 22:39 Dernier message par abdou
Un p'tit cadeau du Maroc, c'est Paques… Aller à la page: 1, 2, 3, 4	7721	51	Sylvain	22/04/06 18:56 Dernier message par
LA PHARMACOPEE MAROCAINE TRADITIONNELLE	5431	15	souirri	13/04/06 12:22 Dernier message par CASAANITA
BEN'SBIR dans la vallée du Draa ?	1313	1	olboina	08/03/06 23:03 Dernier message par olboina
des smiley et des gifs du Maroc	2217	4	pichourin	08/03/06 08:48 Dernier message par pichourin
Journée Marocaine à Ofakim	1338	14	place de france	01/03/06 08:16 Dernier message par place de france
MONTAGNES ET VALLEES AU MAROC Aller à la page: 1, 2, 3, 4	10599	47	place de france	16/02/06 09:43 Dernier message par place de france
LES NOMS DES HABITANTS DE CHAQUE VILLE DU MAROC	4440	2	place de france	13/01/06 11:11 Dernier message par simonicci

DES PARKS EN ISRAEL AU NOM DE S.M HASSAN II Aller à la page: 1, 2	6988	28	place de france	04/01/06 21:29 Dernier message par place de france
CASA divers aout 2005 Aller à la page: 1 ... 8, 9, 10	12505	150	daboum	02/01/06 08:16 Dernier message par darlett
Amrane?	1195	4	Mali	27/12/05 21:40 Dernier message par Mali
CINQUANTENAIRE DE L'INDEPENDANCE DU MAROC Aller à la page: 1, 2, 3	10433	45	hassanazdod	09/12/05 20:10 Dernier message par Claudina
LES VEHICULES ET MOYEN DE LOCOMOTION AU MAROC Aller à la page: 1, 2	4785	26	place de france	04/12/05 17:51 Dernier message par place de france
" Les Portes des Enceintes Impériales"	1286	4	tarzan	25/11/05 00:56 Dernier message par tarzan
LE ZOO DE AIN-SEBAA	1434	1	place de france	23/11/05 07:55 Dernier message par place de france
L´Hymne National Chérifien Aller à la page: 1, 2	3079	16	andre	05/11/05 23:39 Dernier message par abdou
P.M du monde : 50 e anniversaire de l'indépendance du Maroc Aller à la page: 1, 2	33213	27	eva	04/11/05 16:24 Dernier message par eva
Les Palais du Roi	3139	1	redalinho	24/10/05 02:23 Dernier message par redalinho
CHEFCHAOUEN	1958	11	redalinho	24/09/05 13:31 Dernier message par ETTEDGUI Albe
FETE DU TRONE 2005 Aller à la page: 1, 2	3463	21	ETTEDGUI ALBERT	11/09/05 06:16 Dernier message par darlett
Liens audio [Musique marocaine]	1621	4	redalinho	24/08/05 00:25 Dernier message par mogador
PLANS ET CARTES DU MAROC	7268	10	place de france	07/08/05 15:53 Dernier message par charly
Retrouver des Cavaliers de la Kasba de Temara	1678	1	danilo	01/08/05 11:52 Dernier message par danilo
Louis-Hubert LYAUTEY (1854-1934) Aller à la page: 1, 2	5020	19	place de france	27/07/05 20:47 Dernier message par place de france
Sites sur le Maroc Aller à la page: 1, 2	5614	20	zacharia	12/07/05 09:56 Dernier message par Abdelghani
Savez-vous que, de source sure, ...	1739	9	Sylvain	11/07/05 09:43 Dernier message par Sylvain
Famille Royale de ma patrie par yaffa banouz nee a sefrou Aller à la page: 1, 2, 3	12905	41	kaskades	03/07/05 12:30 Dernier message par darlett
La Kasbah Agafay	1694	4	redalinho	27/06/05 14:12 Dernier message par redalinho
Tafraout	1345	15	redalinho	21/06/05 16:21 Dernier message par evanou
Mermoz, Saint-Ex, Daurat et les autres Aller à la page: 1, 2, 3	6401	45	Sylvain	14/06/05 10:38 Dernier message par Sylvain
LE QUARTIER ANFA de Casablanca Aller à la page: 1, 2	4887	20	Adeline	16/05/05 14:44 Dernier message par

➢ **Base de données *Chleuhs.com***

CHLEUHS: Index des forums			
		Discussions	Messages
PRINCIPAL	GENERAL : Général	228	1204
	ACTUALITE : Ici, on parle de l'actualité amazigh, de tout ce qui se passe au Maroc et dans le monde, ce qui nous a marqué ou choqué…	57	137
	SOCIETE : Forums de discussions sur tous les thèmes de la société amazighe et générale.	21	51
	MONDE ASSOCIATIF : Forum de la solidarité, de l'humanitaire et des Associations en général.	6	8
	ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET ECOLOGIE : Forum sur l'Environnement, le développement durable et l'écologie	10	74
CULTURE	ARTS, CULTURES ET TRADITION : Forum des arts, cultures et traditions propres aux chleuhs: Littérature amazigh, poésies, mode de vie, musique, ahwach, Contes, architecture, habillements, ...etc.	91	1919
	HISTOIRE : Forum de l'histoire.	79	217
	ISLAM : Forum dédié à l'islam. Le respect et le sérieux dans ce forum sont exigés.	115	1246
	LITTERATURE ET POESIE : Amarg, paroles de chansons amazigh, ahwach, poésie, ...etc	64	524
	BLED : Forum dédié à nos douars.	12	105
	FEMININ : Forum réservé aux femmes!	14	182
ART DE VIVRE	CUISINE : Forums de la cuisine (recettes ...)	45	345
	SANTE ET BIEN-ETRE : Etre bien dans son corps pour être bien dans sa tête …	20	24
LOISIR ET DIVERTISSEMENT	DIVERTISSEMENT : Forum de divertissement: Humour, jeux, devinettes, blagues, ...etc	50	400
	SPORT : Forum du Sport	13	33
	PAUSE CAFE : Ici on parle de tout et de rien…	27	714
	ZONE MIXTE : Forum ou hommes et femmes se côtoient	3	45
	EVENEMENT : Forum pour annoncer des Événements	14	55
MULTIMEDIA	MUSIQUE : Forum de la musique.	53	284
	VIDEO : Forum de la vidéo	32	132
	INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA : Forum de l'informatique et du multimédia.	9	33

***CHLEUHS.COM* : SUJET DE DISCUSSION POUR LE FORUM INDEXÉ** : "Actualité : Ici, on parle de l'actualité amazighe, de tout ce qui se passe au Maroc et dans le monde, ce qui nous a marqué ou choqué...!"				
	LECTURE	**MESSAGES**	**CREE PAR**	**DERNIER MESSAGE**
Amazighité : Lettre ouverte par Rachid Raha au Roi Mohamed 6	413	2	ZAZA	par Katy1 le 12 Juillet 2013 à 11:37
LES PERSONNALITES DU BLED	2	411	talila	par asnian le 11 Février 2013 à 00:21
كتيبة الشفافية أمام القضاء.. التهمة: محاربة الفساد	124	0	ZAZA	par ZAZA le 21 Janvier 2013 à 10:58
LES ERREURS HUMAINES	375	2	talila	par talila le 02 Novembre 2012 à 22:45
Députée Tabaâmrant : Ar tsawalt *Tamazight* ?	512	5	Trinitane	par talila le 21 Mai 2012 à 14:52
TALADRARE N LMAGHERIBE	406	1	arawl20	par aylal le 12 Mai 2012 à 12:01
mad tera lmiyyahe o lghaba ghe taganete nnakhe?	527	0	arawl20	par arawl20 le 06 Octobre 2011 à 20:58
ddostore lajdid iffoghed -madawn gis idharne	698	2	arawl20	par perle_berbere le 18 Juin 2011 à 16:50
Tamazight officielle dans la nouvelle constitution	1031	1	taylal	par perle_berbere le 11 Juin 2011 à 00:20
20 fevrier	1584	10	aylal	par taghzent le 01 Juin 2011 à 14:56
Programme Festival Timitar Agadir	888	1	aylal	par tajdigt le 31 Mai 2011 à 22:57
Les partis politiques et l'officialisation de l'amazighité	933	2	perle_berbere	par perle_berbere le 25 Mai 2011 à 17:46
ZAR ar TTA3JJABTE	929	3	arawl20	par warinnil le 18 Avril 2011 à 08:43
zzalte n lFASLE(19) n ddostore n lmagheribe	448	0	arawl20	par arawl20 le 07 Avril 2011 à 22:51
المرأة	802	0	googli1	par googli1 le 24 Mars 2011 à 00:22
imazighene d lkhitabe n M6	954	3	arawl20	par taghzent le 20 Mars 2011 à 17:49
RAD TANEJAHE -TTAWRA - walla LA	789	1	arawl20	par Medmarocain le 05 Mars 2011 à 22:34
PROTESTE in MAROKKO HOCAIMA Imzouren NADOR	1191	4	arawl20	par taghzent le 02 Mars 2011 à 15:53
tarwi maraste ilghe	943	5	arawl20	par arawl20 le 25 Février 2011 à 19:35
HOSNI MOUBARAK QUITTE LA PRÉSIDENCE DE L'ÉGYPTE	832	4	perle_berbere	par taghzent le 13 Février 2011 à 17:22
La chelha marocaine du souss Hindi Zahra, Victoire de l'albu	747	1	imik	par imik le 10 Février 2011 à 09:43
LA VACHE QUI RIT irwas is rad talla	717	1	arawl20	par perle_berbere le 01 Février 2011 à 16:39
فسبوكيون مغاربة يعلنون عزمهم تنظيم خرجة للشوارع المغربية	833	3	azarzi	par perle_berbere le 01 Février 2011 à 15:50
Tunisie: la famille Ben Ali aurait fui avec 1,5 tonne d'or	1552	10	arawl20	par warinnil le 31 Janvier 2011 à 22:20
Égypte : la contagion tunisienne ?	390	0	perle_berbere	par perle_berbere le 29 Janvier 2011 à 13:09
Tunisie" vidéo choc" l'armée tunisienne capture des étrangers	1314	0	arawl20	par arawl20 le 24 Janvier 2011 à 21:30
رحم الله الفقيد و اسكنه فسيح جنانه....ان لله و انا اليه راج	860	1	arganus	par arganus le 11 Janvier 2011 à 20:53

CHLEUHS.COM : SUJET DE DISCUSSION POUR LE FORUM INDEXÉ : "Divertissement Forum de divertissement: Humour, jeux, devinettes, blagues, ...etc"				
	LECTURE	**MESSAGES**	**CREE PAR**	**DERNIER MESSAGE**
slm	485	2	addalfahi amazigh	par tamazertino le 06 Septembre 2013 à 23:06
اكادير تحتفل باليوم العالمي للمسرح	455	0	talila	par talila le 21 Mai 2012 à 22:34
Ljma3t okhrbich	900	3	aylal	par Medmarocain le 12 Mai 2012 à 21:08
BLAGUES	463	0	talila	par talila le 10 Mai 2012 à 09:10
iwa a facebook rad awn inigha	891	0	taylal	par taylal le 29 Juin 2011 à 00:36
LBA"D NI9BORN N *Chleuhs.com*	876	4	iguidrnighir	par iguidrnighir le 22 Juin 2011 à 23:22
""marayini kra nokta isastsan?"""&qu ot;"""	3874	19	Tamanart-7	par iguidrnighir le 06 Juin 2011 à 12:28
Déplacé : mahetajan kera ??	37	0	iguidrnighir	par iguidrnighir le 02 Juin 2011 à 02:03
Les membres en mode caricature...	12370	80	agueddo	par agueddo le 25 Février 2011 à 13:41
Qui peut me trouver..??	7180	92	agueddo	par iguidrnighir le 16 Novembre 2010 à 03:40
تقبل الارتباط بفتاة تضع صورها على شبكة الانترنيت؟	1777	13	azarzi	par arwas le 05 Novembre 2010 à 14:21
MARIAGE MIXTE ARABE CHLEUH EST CE QUE CA ABOUTIT.....??	1128	2	JAMALINO	par perle_berbere le 28 Octobre 2010 à 00:14
ha wach li isalan irgazn ola timgharin	1714	12	iguidrnighir	par iguidrnighir le 25 Octobre 2010 à 00:23
is jou tghram smiyt noun stjaponiyt?? kchmad	958	8	outaliouin	par Zora le 20 Octobre 2010 à 20:48
adka tefl fi-elmaghrib!!!! inat machae allah	895	2	outaliouin	par outaliouin le 16 Octobre 2010 à 02:00
Droles d'animaux	571	1	agueddo	par outaliouin le 14 Octobre 2010 à 18:57
mayzdarn ayzr l video yad bla aridssa???	798	6	iguidrnighir	par azarzi le 19 Septembre 2010 à 17:20
aid mabrouk said	3507	19	adrarino	par tanirt22 le 12 Septembre 2010 à 21:50
chat entre chleuhats safiiiiiii (juste entre oukhtinettes)	1014	7	aicha2010	par aicha2010 le 12 Septembre 2010 à 19:55
Jeux de carte ronda (jeux de carte marocain)	25917	1	amezoukhssane1	par ilisntamazirt3 le 09 Septembre 2010 à 04:06
chat entre chleuhats safiiiiiii (juste entre oukhtinettes)	618	0	aicha2010	par aicha2010 le 08 Septembre 2010 à 23:22
Mots-croises amazigh	1827	13	agueddo	par aylal le 29 Juillet 2010 à 17:46
mohmad aba3mran	2275	12	Tamanart-7	par amanar7 le 18 Juillet 2010 à 22:09
ASWAG N TEMGHARINE	545	0	azdounihit	par azdounihit le 09 Juillet 2010 à 19:30
tadssa tiberguaguin amazigh	830	0	tafalkayt	par tafalkayt le 06 Juillet 2010 à 20:19

CHLEUHS.COM : SUJET DE DISCUSSION POUR LE FORUM INDEXÉ : Pause-Café " Ici on parle de tout e rien..."				
	LECTURE	**MESSAGES**	**CRÉÉ PAR**	**DERNIER MESSAGE**
un chleuh	804	5	tachtoukte78	par achelhi926 le 08 Juin 2014 à 01:55
justes des blagues à partager avec vous!	8163	49	tamazertino	par tamazertino le 17 Décembre 2011 à 18:03
Tifinar … est-ce un viaduc ?	2259	8	aokas	par perle_berbere le 01 Septembre 2011 à 22:29
mounafasa wa ajr	13280	263	iguidrnighir	par iguidrnighir le 24 Juillet 2011 à 00:02
wach n wanzidne	809	3	arawl20	par ilissentmazirt le 02 Juin 2011 à 00:02
Fokaha Ahmad Snoussi wa Ma3ammer el kadafi	9916	14	arawl20	par arawl20 le 31 Mai 2011 à 20:33
شوقان و للح !!!!!!	23766	275	amezoukhssane1	par taghzent le 20 Mars 2011 à 17:34
Ljma3t n ukhrbich	686	5	taylal	par taylal le 02 Novembre 2010 à 18:19
une TUNISIENNE BARBOU -meilleure camera cachee	660	0	arawl20	par arawl20 le 01 Octobre 2010 à 22:02
أختبر ذكائك	782	4	tanirt22	par tasmougunt le 24 Septembre 2010 à 17:51
الطفلة التي نالت احلى ابتسامة	666	3	chahrazad	par tamazertino le 20 Septembre 2010 à 23:16
منقول لافادة	870	6	adrarino	par chahrazad le 20 Septembre 2010 à 17:00
زلزال طفيف في دائرة انزي مساء امس الاثنين	1227	8	azarzi	par azarzi le 16 Septembre 2010 à 13:43
خروف صيني بساقين فقط	614	0	chahrazad	par chahrazad le 06 Août 2010 à 19:11
ljo kinda ar tedassa	646	0	arawl20	par arawl20 le 31 Juillet 2010 à 00:24
A quoi bon se comparer aux autres ?	1101	9	Simane	par tamazertino le 27 Juillet 2010 à 00:08
اختبر شخصيتك بثلاثه اسأله فقط	561	0	perle_berbere	par perle_berbere le 21 Juillet 2010 à 22:09
CAMERA CACHEE	1635	0	arawl20	par arawl20 le 20 Juillet 2010 à 15:53
Votre Blog Ici !	643	0	azarzi	par azarzi le 29 Juin 2010 à 13:31
كيف كان الرسول صلى الله عليه وسلم يعامل زوجاته	619	0	tafalkayt	par tafalkayt le 24 Juin 2010 à 22:30
L'ENFANCE ? L'INNOCENCE	2598	24	azdounihit	par azdounihit le 22 Juin 2010 à 20:32
Déplacé : حـ لل و ذ اق ش !!!!	69	0		Déplacé le 15 Juin 2010 à 21:46
ةيكذ فـقاوم!!!!!	572	1	tamazertino	par kingofdreams le 07 Juin 2010 à 01:28
What could you call those poeple ?	968	10	tamazertino	par tamazertino le 31 Mai 2010 à 21:56
DASSA A GMA : ard tabbakkite(al kamira al khafiyya)	977	5	arawl20	par arawl20 le 13 Mai 2010 à 15:50
Omane Atguite ....." Ville & Adware ""	551	0	ignamziln	par ignamziln le 29 Mars 2010 à 12:09
Que pensez-vous du Facebook??	2412	22	aguedo	par chahrazad le 28 Mars 2010 à 22:12

CHLEUHS.COM : SUJET DE DISCUSSION POUR LE FORUM INDEXÉ : "Musique Forum de la musique."				
	LECTURE	**MESSAGES**	**CRÉÉ PAR**	**DERNIER MESSAGE**
Ti9borin n Ali Chouhad (new)	26967	147	aylal	par aylal le 10 Janvier 2013 à 16:41
providence rap chleuh naroude remix tal	279	0	akdil	par akdil le 05 Janvier 2014 à 23:18
Cherche chanson tachel7it	409	1	ayyaou	par ayyaou le 20 Octobre 2013 à 17:08
Traduction d'une chanson en chleuh	389	0	PrincessZou	par PrincessZou le 06 Août 2013 à 12:05
Tabaamrante chante	254	0	asnian	par asnian le 16 Juin 2013 à 11:59
ahwach akbore 2eme partie	439	0	arawl20	par arawl20 le 05 Novembre 2012 à 22:28
ahwach akbore	444	0	arawl20	par arawl20 le 05 Novembre 2012 à 22:12
Ahidouss de Tabarouchte Ouaouizerth(Ait Atta n'oumalou)	1201	3	ZAZA	par ZAZA le 29 Octobre 2012 à 08:53
صة حزينة ولكن عبرة	398	0	ZAZA	par ZAZA le 28 Septembre 2012 à 11:15
هدية	339	1	ZAZA	par ZAZA le 28 Septembre 2012 à 10:44
LAHCEN Daoudi et le *Tamazighte*	442	1	ZAZA	par ZAZA le 05 Septembre 2012 à 20:18
Belles chansons amazighes	381	0	ZAZA	par ZAZA le 05 Septembre 2012 à 19:15
ahwach l7aj le7bib	381	0	aylal	par aylal le 10 Mai 2012 à 18:30
ALI CHOUHAD 2012	636	0	arawl20	par arawl20 le 15 Mars 2012 à 21:24
ADIEU ---ROUICHA----	1463	3	arawl20	par talbi le 26 Janvier 2012 à 23:05
Yanni - For All Seasons	730	0	arawl20	par arawl20 le 12 Octobre 2011 à 21:01
Ahwach Ait Abdellah Ait Baâmran (ghikad i3za omargad)	2847	1	tafalkayt	par tizouite le 04 Août 2011 à 10:37
AMARG N ICHALHIYNE- FATIMA TABAAMRANTE	3776	14	arawl20	par tizouite le 30 Juin 2011 à 22:06
Amarg nyat elmajmou3a	1392	3	khalidatiggi	par khalidatiggi le 28 Juin 2011 à 20:10
Extraordinaire instrument de musique	1635	2	tamazertino	par tamazertino le 11 Juin 2011 à 00:12
Documentaire sur la musique amazighe comtemporaine	578	0	Amazigh	par Maggie le 07 Juin 2011 à 17:02
rais AJAMAA et RKIYA DAMSIRIYA - nouveau-2011	1917	2	arawl20	par ilissentmazirt le 29 Mai 2011 à 20:31
ahwach tagmoute	1592	1	arawl20	par warinnil le 21 Mars 2011 à 00:09
Mani stmdim aywaliwn	966	3	aylal	par aylal le 13 Février 2011 à 17:01

Annexe 6 – Sélection d'objets de la Collection du Musée du Judaïsme Marocain

- Estrade de Rabbin

Estrade de Rabbin Synagogue Beni-Issakhar de Casablanca

- Lampes de *Hannouccah*

Lampe de hannouccah

➢ Manteau de *Sefer Thora*

➢ Chaise de Circonciscion

➢ Caftan de la mariée juive

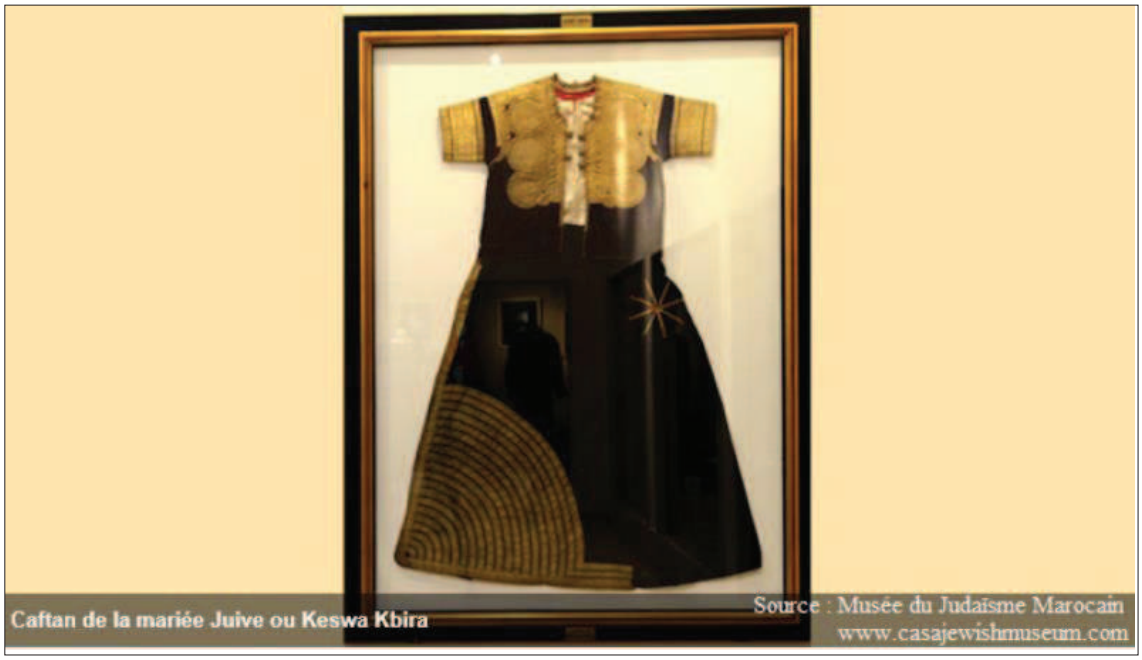

➢ Paire de *Tappuhim*

➢ Cadre décoratif de synagogues

➢ *Haggadach* de Pessah en darija

Table des matières

Sommaire 3

Remerciements 6

Introduction générale.....9

PREMIÈRE PARTIE
Les identités patrimoniales à l'épreuve du territoire :
Nommer, valoriser et instrumenter les lieux.....23

CHAPITRE 1 - Mémoire–patrimoine–territoire.....27

1.I. Approche méthodologique des processus de patrimonialisation 29
1.I.A. Le cadre épistémologique de la recherche.....30
– Les processus de patrimonialisation en tant que construction sociale 32
1.I.B. Méthodologie du travail de recherche.....34

1.II. L'approche territoriale du patrimoine 39
1.II.A. La territorialité publique, moyen d'expression et de diffusion des valeurs patrimoniales 41
1. Gestion territoriale et « tempérance sociétale » 43
2. Le système législatif : une autre réalité de la gestion territoriale 44
1.II.B. La fonction sociale du territoire et l'émergence des valeurs patrimoniales 47
1. L'adaptabilité territoriale : entre évitement de la fragilisation du lien social et le développement des territorialités urbaines.....50
2. L'organisation des solidarités comme principe d'identification à la ville 52
3. Le support spatial nécassaire à la formalisation des créations symboliques.....55
4. Les systèmes de représentations dans les débats sur la ville 59

1.III. Le concept de patrimoine : les valeurs génériques de l'espace urbain 65
1.III.A. Le triptyque mémoire–patrimoine–territoire : les concepts opératoires pour l'analyse du tableau patrimonial à l'œuvre.....69
1. L'enchâssement du triptyque mémoire–patrimoine–territoire.....71
2. Des éléments du débat citadinité–urbanité pour caractériser la visée patrimoniale73

3. La fabrication des objets du patrimoine : des mécanismes interactionnels en profondeur 75
1.III.B. Circonscription socio-spatiale du triptyque mémoire-patrimoine-territoire et la résistance du lien à la ville 80
1. L'appropriation de l'objet urbain : les représentations symboliques 82
2. La légitimité du lien des habitants avec les lieux d'origine 84
3. Habiter l'espace urbain : le positionnement de valeurs socio-culturelles et politiques 85

CHAPITRE 2 - Enjeux, acteurs et pratiques de la patrimonialisation au Maroc et à Casablanca 89

2.I. L'émergence patrimoniale des questions judéo-marocaine et berbère 91
2.I.A. Des objets de patrimonialisation aux objets du patrimoine colonial 93
1. L'organisation du territoire comme objet patrimonial 94
2. L'action urbanistique comme objet patrimonial 97
2.I.B. Le contexte idéologique du patrimoine après l'Indépendance du Maroc 104
1. Les formes urbaines et l'influence patrimoniale exogène : l'UNESCO 108
2. Les formes urbaines et l'influence patrimoniale endogène : les acteurs locaux .. 112
2.I.C. L'inscription des questions judéo-marocaine et berbère actuelles dans la dimension patrimoniale 119
1. La question judéo-marocaine 120
2. La question berbère 127

2.II. L'image urbaine de Casablanca : reconfiguration spatiale, plans de sauvegarde et valorisation du centre historique 135
2.II.A. Le centre historique de Casablanca : la place des Nations-Unies (ex-place de France), un exemple emblématique 138
1. L'impact patrimonial de l'opération de requalification du boulevard Mohammed V 143
2. Le voisinage patrimonial culturel qui gravite autour du boulevard Mohammed V 145
2.II.B. La patrimonialisation de Casablanca 151
1. Le *Plan Patrimoine* 152
2. Étude d'un Plan de Sauvegarde et de valorisation du Patrimoine 154
- L'architecture de Casablanca avant le XXème siècle 157
- L'architecture de Casablanca du XXème siècle 158

DEUXIÈME PARTIE

Forums communautaires de la diaspora et processus patrimonial : contextes d'usages, langages patrimoniaux et symbolique des lieux 163

CHAPITRE 3 - Environnement virtuel des langages patrimoniaux du *Web* ... 169

3.I. Un événement politique méditerranéen pour clarifier la fonction patrimoniale des forums du *Web*..... 171

3.I.A. Contextualisation et présentation du choix de l'événement par le *Net*..... 171

– La limite virtuelle des facteurs de pénétration patrimoniale du *Net*..... 177

3.I.B. Règles du langage informel : chartes des forums judéo-marocain et amazigh du *Web* 182

1. Présentation de la Charte du site *Chleuhs.com* (forum amazigh)..... 182

2. Présentation de la Charte du site *Darnna.com* (forum judéo-marocain) 184

3.II. Indicateurs généraux de la tendance patrimoniale des forums du *Web*..... 189

3.II.A. Essai de quantification de l'intérêt d'un sujet d'actualité politique 189

1. Le protocole opératoire de l'approche quantitative 190

2. La pondération par l'approche qualitative 195

3. Une démarche servant de cadre représentatif pour les autres forums à l'étude... 198

– Le champ spatial des thématiques discursives de la diaspora marocaine du *Web* 198

– le cadre général de socialisation des structures communautaires du *Web*..... 199

3.II.B. Présentation générale des thématiques patrimoniales des forums du *Web*..... 200

1. L'alphabet berbère : une *Web*-thématique patrimoniale amazighe..... 201

– L'alphabet *Tifinagh*-Ircam : le site Tamurt.info organise le débat virtuel 205

o Première posture : le standard Unicode comme plaidoyer de l'amazighitude 205

o Deuxième posture : le refus de la « folklorisation » de la langue berbère..... 206

2. L'écriture hébraïque : une *Web*-thématique patrimoniale Judéo-marocaine ... 209

– L'approche technique d'une thématique patrimoniale 210

– L'écriture pour spatialiser le patrimoine mémoriel..... 212

3. Les caractères graphiques en tant qu'outil de territorialisation 216

– Casablanca et l'épreuve du sens de l'orientation 216

– L'importance accordée par le *Web* aux pratiques locales de la ville de Casablanca 218

CHAPITRE 4 - Les langages patrimoniaux du *Web* 225

4.I. L'approche technique de l'information de la diaspora marocaine du *Web* 227
4.I.A. Les forums communautaires du *Web* : traitement de l'information et adaptabilité méthodologique 228
1. Le traitement de l'information discursive des forums du *Web*..... 230
2. L'adaptabilité méthodologique pour le traitement de l'information discursive des forums du *Web*..... 232
4.I.B. Les réalités virtuelles patrimoniales amazighes et judéo-marocaines du *Web*.. 233
1. La « réalité virtuelle » est-elle une technique immersive en temps réel ? 234
- Les forums communautaires du *Web* entre « réalité virtuelle », « réalité augmentée » et dématérialisation du réel 235
2. La projection patrimoniale virtuelle 238
- La mise en scène virtuelle des communautés du *Web* 244

4.II. Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora marocaine du *Web*..... 247
4.II.A. Langages d'ailleurs : « Souvenirs de Casablanca » 247
1. « Suivez le Guide, Balade dans le Casablanca d'aujourd'hui » 248
- Les valises à peine défaites, le premier contact avec la ville et rappelez-vous .. 249
- État des lieux de « Sylvain » : la caution mémorielle ne sera pas rendue…..... 258
- Mélange odonymique et toponymique d'un parcours ordinaire 261
2. Pas de *Web*-visite guidée amazighe pour Casablanca 267
- Une forme du langage patrimonial amazigh du *Web* : l'amazighité..... 269
- « Nos meilleures photos amazighes 2013 » 270
- Amazighité : mise en scène d'une Culture..... 272
- L'implication de la dimension artistique dans le champ du patrimoine immatériel 274
- Les langages patrimoniaux du *Web*, vers une dématérialisation du patrimoine 277
4.II.B. Une territorialisation à distance..... 278
1. Présentation de l'inventaire des objets urbains : visite virtuelle de Casablanca... 279
2. Localisation structurelle de l'inventaire des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine 285
3. Essai de spatialisation des souvenirs de la diaspora judéo-marocaine de Casablanca 288

CHAPITRE 5 - Symbolique des lieux entre imaginaire de l'exil et épreuve du territoire 293

5.I. Le quartier *Mellah* : guides touristiques et forums du *Web*..... 295
5.I.A. Représentation touristique de la ville de Casablanca..... 295
1. Casablanca et *Le Guide Vert Michelin* de 2012..... 295
2. Casablanca et *Le guide du routard* de 2012..... 299
5.I.B. Représentation touristique de la ville de Fès 302
1. *Le guide du routard* et la représentation zonale de la ville de Fès..... 303
2. La représentation de la ville de Fès par *Le Guide Vert Michelin*..... 304
5.I.C. Représentation virtuelle du quartier *Mellah* (Casablanca-Fès) 307
1. Le forum *Darnna.com* et la représentation du *Mellah* de Casablanca 307
2. Le forum *Dafina.net* et la représentation du *Mellah* de Fès..... 315

5.II. Les rémanences exiliques entre épreuve du territoire et imaginaire de l'exil..... 319
5.II.A. Épreuve du territoire : le non-départ, la non-rupture 319
1. Les raisons de rester dans le pays d'origine 320
2. Les raisons virtuelles de se souvenir du pays d'origine..... 322
- Les usages et les pratiques juives de tradition marocaine à Casablanca 325
5.II.B. L'imaginaire de l'exil : mise en perspective virtuelle de la mnésie juive-marocaine..... 327
1. La représentation virtuelle du Musée du Judaïsme Marocain de Casablanca 328
2. Le lien virtuel avec les acteurs de la patrimonialisation de Casablanca 331

Conclusion générale..... 341

Références Bibliographiques..... 349

Table des Figures 395

Table des Tableaux..... 397

Tables des Cartes..... 399

Annexes..... 401
Annexe 1 - Plan de Casablanca de 1900 403
Annexe 2 - Plans d'aménagement de Casablanca..... 405

Annexe 3 – Identification par télédétection spatiale de pôles urbains secondaires..... 409
Annexe 4 – Présentation des pages d'accueil des sites communautaires consultés 411
Annexe 5 – Présentation de la structuration interne du corpus « Identités culturelles » 415
Annexe 6 – Sélection d'objets de la Collection du Musée du Judaïsme Marocain 443

Table des matières 447